REVUE

DES

LANGUES ROMANES

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

Tome LVI

VIe Série — Tome VI

SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES
MONTPELLIER

MCMXIII

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

3100
.763
.56
1913

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

NOTERELLE PROVENZALI

I

Sopra un passo di Perdigon (*ediz. Chaylor, n° II, str. 2*)

Qu'en amador pogr'il ben avenir,
tan a de pretz, de sen e de valor,
don se donera trop mais de ricor;
mais als auctors ai ancse auzit dir
qu'en ben amar em chascus d'un poder,
et hom paubres fai hi melhurazos,
quant es de sen, contral ric cabalos...

Chaytor traduce : « Il pourrait bien arriver — tellement » il a de prix, de sens et de valeur — qu'il [Amour] » entrât dans le cœur d'un amant *qui lui ferait plus* » *d'honneur* »... La traduzione del v. 21 non regge. Intanto *ricor* dev'essere tradotto per « ricchezza », com' è mostrato dai vv. 24-25 (*paubres : ric cabalos*) e poi che cosa significa mai *don se donera* ? Il v. 21 parve difficile agli amanuensi : il copista di A lo tralasciò per intero (mentre B lo trascrisse) e MV vollero spiegarlo (e indovinarono il senso) : *en cui fora, sapchatz, mais* ecc. Bisogna ricorrere, per avere la giusta lezione, a *trobera* di R e leggere

on se trobera trop mais de ricor

ove *on* si riferisce naturalmente ad « amador ». Così, la strofa si rischiara e v'ha rapporto fra le due parti.

Giacchè sono a discorrere di questo componimento, dirò che al v. 13 bisogna, parmi, leggere : *si tot lo monz* (*si tot*, sebbene (e non già *si totz lo monz*. G, trascurato dal Ch., dà *si tot* e Q dà *se tut* (ciò che il Ch. non registra). In genere, l'apparato delle varianti lascia a desiderare. P. es., nel testo III, str. I, Q dà : *mi* (non *me*) v. 2 ; *no*

NOV 11 1914 317329
Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

torn (non *torna*), v. 6 ; *plus* (non *mais*), v. 8 ecc. e nel testo II, che qui ha interesse per noi, al v. 23 non capisco perchè non sia stata data la variante, assai bella, di Q (e di G) : *es chascus d'un poder*.

II

Due congetture su due poeti

I. Nel ms. prov. G (cod. ambrosiano R. 71 Sup.) c. 128[d] si legge un componimento, che è quasi certamente la parodia di una lirica perduta e che incomincia : *U[s] folaires qe no fo amoros*. Questo testo fu pubblicato dall' Appel, *Revue des lang. rom.*, XL, p. 424. Giustamente l'Appel ha notato che in margine, all' altezza della prima linea si legge la parola *t'bolet*, ma ha avuto torto di dire ch'essa è stata cancellata con inchiostro rosso. Si tratta di una linea rossa, che attraversa la parola et si sa che, in genere, ciò si facera dagli amanuensi e dai rubricatori per richiamare l'attenzione del lettore sul vocabolo o sui vocaboli così segnati. La cancellatura sarebbe stata fatta con inchiostro nero.

L'enigmatico *t'bolet* deve essere considerato, a parer mio, come un' indicazione del copista o del rubricatore (1), il quale non ha potuto trascrivere in rosso la parola sul testo per il fatto che non c'era spazio libero. Infatti, il componimento tien dietro immediatamente a un altro *En Pellicer chausez* (tenz. di Blacatz) e il trapasso è così poco visibile, che il Raynouard (o un informatore del Raynouard) scambiò per una sola poesia i due componimenti diversi per contenuto, per metro e per rime (2).

Da ciò, che dico, si vede che io penso codesto *t'bolet* altro non essere che il nome di un poeta occitanico. Chi sarà costui ?

È noto che il Monaco di Montaudon, nella sua arguta

(1) Il rubricatore del ms. G. fu forse il copista stesso.
(2) L'errore del Raynouard è stato corretto dall' Appel, p. 425.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rassegna dei trovatori del suo tempo, cita un certo « Tremoleta », sul quale così si esprime (1) :

En *Tremoletal* catalans
Que fai sonez levez e plas,
E sos chantars es de nïen,
E tenh son cap con fai auras ;
Ben a trent' ans que for' albas.
Si no fos pel negre ongnimen.

Or bene : si pensi che *m* e *b* possono scambiarsi per la loro affinità (2), di modo che da un *Tremoleta* si può risalire a un *Treboleta*. Anche da un *Tremboleta* (altra forma possibile) si può arrivare a *Treboleta*, come da un sardo *tumbu* si ascende a un *tubus*, da un ital. *lambrusca* si ascende a *labrusca*, ecc. Cfr. milan. *lamberō* (labirinto) ; spagn. *lampanzu* (lapatium) ; ital. *zembo* (gibbus), ecc., e v. Diez, I[5], 402 (3).

Nel ms. G i nomi dei poeti sono talmente sfigurati (p. es. *Girardon lo raz*, *Gonselm Faidiz*, *G. de San Disler*, *P. Raim. de Telosa*, *Guiel* per *Guilhem*, ecc.), da potersi ammettere che *t'bolet* sia una cattiva scrizione per « Terboleta ». Tale sarebbe, a parer mio, il nome del trovatore. E forse egli avrà scritto non già il testo datoci da G, ma l'originale, di cui il testo di G è una sconcia parodia.

S' io ho ragione, il « Tremoleta » del Monaco di Montaudon sarebbe stato finalmente scovato in un codice provenzale. Ma io posso anche aver torto, e allora ? Allora bisognerà accontentarci di nulla sapere, salvo ciò che ci dice l'inesauribile Monaco : che, cioè, Tremoleta aveva la cattiva abitudine di tingersi i capelli. S'egli fosse l'autore del testo indicato qui sopra, avrebbe avuto anche

(1) O. Klein, *Die Dichtungen des Mönchs von Montaudon*, Marburg, 1885, p. 26.

(2) Per es., abruzz. *kakkame* « caccabu. » E quando vi ha assimilazione o dissimilazione : spagn. *muermo* « morbu », franc. *marbre* (« marmre »), ecc. Cf. Bertoni, in *Zeitschr. f. roman. Philologie*, XXXV, p. 68.

(3) Vedasi su questo fenomeno, R. Gros, in *Roman. Forschungen*, XXVII, 616.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

un' altra cattiva abitudine : quella di scrivere versi e poesie oscene .

II. Passiamo a un' altra congettura, dopo aver osservato che è forse una cattiva abitudine anche quella di troppo congetturare.

Un anonimo poeta italiano scrisse un giorno a Bonagiunta da Lucca (1) :

> Di ciausire motti Folchetto tu' pari
> Nom fu nè Piero Vidale n 'l buono *Dismonddo.*

E allora Bonagiunta rispose (ediz. Parducci, p. 58) :

> Però chi vol valere, da voi impari
> gli apari—che del mal fa l'om rimonddo ;
> ché 'n voi commendan li due, che son pari,
> ma più che pari — Folchetto né *Smonddo.*

« Smondo » o « Dismondo » è messo con Folquet de Marseilla e Peire Vidal. È lecito perciò pensare che si tratti di un poeta, che scrisse in provenzale. Io penso a un certo Osmondo da Verona, che non ci ha lasciato nulla, ma che sappiamo essere stato poeta. Giacomino da Verona lo ricorda insieme con lo Schiavo di Bari :

> E çig' e flor, se ne bata la boca
> Sclavo da Bar e *Osmondo da Verona*
> Che tuti li soi diti fo negota... (2)

Che fra i « diti » di Osmondo alcuni fossero in provenzale ? Se così fosse, bisognerebbe aggiungere questo nome al gruppo di trovatori italiani in lingua provenzale nel sec. XIII (3).

(1) Ms Vatic. 3793, ediz. Egidi, fasc VI, p. 440.

(2) Rajna. *Lo Schiavo di Bari*, estr. dalla *Bibl. delle Scuole italiane*, S. III, A. X (1904), n° 18, p. 6. Si tratta di un nome di origine germanica (il secondo elemento è *mund*, cfr. Forstemann, p. 1134) e gli storpiamenti (ma qui non abbiamo neppure gravi storpiamenti) non debbono maravigliarci.

(3) Pare poi, secondo le più recenti indagini, che anche lo Schiavo di Bari non fosse italiano, ma fosse nato à Bar-sur-Aube (E. Re, *Bull. d. Soc. fil. rom., f.* 3). Vedasi già il mio *Duecento*, p. 282.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

III

Correzioni al testo di un pianto di Cerveri de Girona

Il « Pianto », a cui sono dedicate queste linee, si legge nel celebre ms. di Saragoça (ms. Gil y Gil) ed è stato recentemente pubblicato da J. Massó y Torrents negli *Estudis universitaris catalans*, III (1911), p. 255. Cerveri vi piange la morte del visconte Ramon de Cardona († 5 Giugno 1276). Ecco le correzioni, che propongo :

Vv. 21-22 :

> Que no n'es hom que d'ame bo s'albir
> Aquo qu'el val tro·l pert.....

Si legga : *non es*, e, anzi che *ame*, si corregga senz' altro *ome*.

Str. IV (vv. 25-32). Lezione del Massó y Torrents :

> Vida·n val menz car il la mort no frays
> Ans que:n Raymond li tolgués tan viatz ;
> Vos e·l segles vida mal astraitz
> C' al major obs poders anc se:us sofrays,
> Con no·s pot martz tan sobrar ne aunir
> Que·ls bos vos tol e·us fa·l secors venir.
> Pus mortz vos tol ses totz deffendimenz
> Vos *es morta* e mort[z] viva qui ·us vens.

L'editore non ha ben compresa questa strofe. I due primi versi (25-26) significano : « La vita vale meno (della morte) perchè non distrusse la morte prima che questa le togliesse Raimondo ».

Poscia il poeta si volge alla « vita » e le dice che il potere le viene a mancare appunto nelle maggiori necessità. Bisogna adunque mettere *vida* tra due virgole e leggere *astratz* (espressione degna di nota). Poscia occorre correggere *ancse:us* e mettere punto dopo *sofrays*.

Seguono due versi interrogativi (virgola dopo *aunir*), e quindi il poeta si rivolge di nuovo alla « vida » :

> Pus mortz nos tol, ses totz deffendimenz,
> Vos *es morta* e mort[z] viva qui ·us vens.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Cioè : « Poichè la morte ci piglia senza difesa, voi, o, « vita, siete morta e la morte, che vi vince, è invece « viva ».

V. 35. Anzi che *can*, si corregga *car*.

V. 42. *star*. Per ottenere la misura si legga *estar*.

V. 45. *honran* (non *honra'n*), cioè « onorando ».

Str. VII (vv. 49-50) :

> Eu, qui l'a fait be viure e be morir
> Prec humilmen c'ab si·l deyn acuyllir.

Evidentemente, anzi che *Eu*, occorre *Deu*, per evitare di tradurre, come il Massó : « Jo que l'he fet ben viure « y ben morir » (1).

IV

Un ms. provenzale posseduto da Jacopo Grandi

In una lettera indirizzata da Jacopo Grandi, illustre medico frignanese del sec. XVII, a Francesco Redi si leggono queste linee : « Le poesie provenzali del Gorgis, « o sia Giorgio Veneziano, non ho per anche trovato « scrittore, a cui dia l'animo di trascriverle, tanto è sca- « broso il carattere in cui sono scritte. Ma servirò certa- « mente V. S. Ill.ma alla quale in fretta fo umilissima » reuerenza » (2). Il Grandi possedeva adunque un ms. provenzale contenente le poesie di Bertolome Zorzi. Ri-

(1) Questa nota era stata inviata da tempo alla direzione, quando il testo di Serveri fu ristampato da A. Jeanroy in *Annales du Midi*, XXIV, 49. Lascio intatto il mio articoletto e noto con grande soddisfazione che tutte le mie correzioni s'incontrano con- quelle dell' insigne provenzalista.

(2) Questa lettera, il cui originale ho potuto vedere tra gli auto grafi posseduti dall' esimio prof. F. Jacoli, che qui ringrazio viva- mente, è già stata edita da C. Musatti, *Dell' anatomia in Venezia. Discorso del dott. Luigi Nardo*, Venezia, 1897, p. 83 ; ma è sfuggita sinora ai provenzalisti. Fu scritta da Venezia il 26 Gennaio 1686. Sul medico J. Grandi, si veda B. Ricci, *Del medico Jacopo Grandi da Gaiato*, Modena, 1893.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

corrono subito alla mente le parole scritte da Apostolo Zeno sulle guardie di un manoscritto provenzale, copiato da A nel sec. XVI da un anonimo studioso di lirica occitanica e conservato oggidì alla Braidense di Milano sotto la segnatura AG. XIX. 49 (1) : « Questo bellissimo e raris-» rissimo codice, in cui si contengono le Vite e le Poesie » di molti Poeti Provenzali, fu già posseduto dal dottor » Grandi Modanese » (2)... Il ms. conserva infatti, copiate naturalmente da A, le poesie dello Zorzi (nel cod. *Gorgis*, come scriveva il Grandi). Soltanto può far maraviglia che al Grandi riuscisse difficile trovare un copista capace di trascrivere quei componimenti, che sono invece vergati da una mano abile e sicura di un ignoto provenzalista del cinquecento. E dico « provenzalista » e non solamente amanuense, perchè la copia è fatta con intelligenza e, direi quasi, con bravura. Si tratta di una trascrizione del prezioso ms. vaticano; solo talvolta il pensiero ha tradito il copista, facendogli sostituire qualche parola a un' altra (p. es. nel primo componimento dello Zorzi, v. 12 *gran* di A è stato surrogato da un *greu*, che non guasta il senso). Ciò è avvenuto, com' è naturale, molto di rado e in via eccezionale ; ma è un fatto che andava notato perchè sta a provare che il trascrittore aveva una certa dimestichezza con i testi lirici provenzali. Errori di copia non mancano qua e là (p. es., nella stessa strofa, v. 9 *cargar* per *cargal*), ma in generale la riproduzione è corretta e molto accurata.

Il Grandi doveva essersi rivolto a copisti non molto abili, se non li trovò capaci di trascrivere alcuni testi di questo manoscritto, ovvero troppo coscienziosi per assumere un lavoro arduo e delicato per chi non conoscesse la lingua.

(1) Cfr. Novati, *Lectura Dantis: Il canto VI del Purgatorio*, Firenze, 1903, p. 47; G. Bertoni. *Gio. M. Barbieri e gli studi romanzi nel sec. XVI*, Modena, 1905, p. 93. Ho dato un saggio della scrittura di questo ms. braidense nel mio *Canzoniere provenzale di Bernart Amoros*, Fribourg e. S., 1911. p. XXVIII.

(2) La nota continua dicendo che il cod. fu conosciuto da A. Tassoni, il che è erroneo, come ho altrove mostrato. *Gio M. Barbieri*, p. 93.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Comunque sia di tutto ciò, il ms. del Grandi (il quale non poteva avere nel sec. XVII il ms. A che già era passato alla Vaticana, dopo essere appartenuto a F. Orsini) (1) deve essere identificato con il cod. braidense AG XIV. 49.

V

Ant. prov. « *demetre* »

Raynouard (*Lex.* IV, 225, II, 17) fondandosi sopra un solo passo di R. Buvalelli (2) :

> Nom poiria mi donz *demetre*
> Nul mesfait

attribuisce a questo verbo il senso di « imputer », a lato alla sua accezione più comune attestata dalle altre lingue romanze e dal provenzale moderno. Dal Raynouard, il significato di « imputer » è passato nell' utilissimo *Petit dictionnaire provençal-français* (Heidelberg, 1909) del Levy, il quale scrive (p. 110) : *demetre* « négliger, imputer ; v. réfl. se désister ». D'altro canto, ricostruita la strofe del Buvalelli sui cinque manoscritti indicati dal Bartsch :

> [Nom poiria midonz demetre
> Nulz mesfaiz e si·ll puos plevir,
> Car anc vers lei nom vic faillir,
> Se trop amar n'es faillimen.
> Si·m trai fin' amors a garen ;
> E se lo ver dir en volgues,
> Ben sai qe·m fora valedor
> Lo genz cors de la genchor
> A cui fos anc clamat merces.] (3)

io avevo tradotto *demetre* per « scusare ». A. Jeanroy non si mostrò soddisfatto nè dell' uno nè dell' altro significato

(1) C. de Lollis, *Il ms. prov. A*, in *Studj di filol. rom.*, III, p. ij

(2) Il passo si legge nel coponimento, che incomincia : *D'un salut me voill entremetre.*

(3) Cfr. la mia edizione di R. Buv. p. 48 (*Gesellschaft f. roman. Literatur*, nº 17).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

(*Ann. du Midi*, XXI, 372). Bene a ragione, a parer mio ; perchè il nuovo ms. *a*, tra le molte gradite sorprese che riserva agli studiosi, ci procura quella di raddrizzare il passo, che è corrotto in tutti gli altri manoscritti. È una nuova prova del pregio singolare, che traluce qua e là nel codice, pur sotto gli svarioni del tardo e inesperto copista della fine del sec. XVI (1). Il passo, insomma, va letto con *a* così :

> Nom poiria midonz demetre
> Per nuls mesfaitz, so·il puos plevir.

e il verbo viene ad avere il senso di « gettar via, trascurare », o anche di « mettere da parte », come nelle *Poésies relig.* 644 (Levy, *Suppl.-Wört.*, II, 81 « bei Seite setzen »). Si può dunque cancellare con tranquillità nel Raynouard e nel Levy il significato di « imputer ».

Giacchè ho la penna in mano, correggerò un altro passo dello stesso componimento con l'aiuto di *a*, che anche qui ci ha conservato la giusta lezione. Si tratta del v. 16 :

> Ni no fo anc nulz amador

Il nostro cod. legge : *Ni no vi anc nul amador* ed è chiaro che questa lettura va preferita a quella degli altri manoscritti.

VI

Un nuovo frammento d'una lirica provenzale

Nel *verso* dell' ultima « guardia » del ms. G, staccata di recente da un foglio cartaceo, su cui era stata incollata non meno di un secolo fa' (2), si leggono i seguenti versi :

> A]r ages eu, domna, vostra beltaz
> e vos acses (3) mon desir sol un dia

(1) Mi sfuggì il testo di *a*, quando preparavo la mia edizione del Buvalelli, perchè in quel ms. il nostro componimento è attribuito a R. de Vaqueiras.

(2) Ringrazio vivamente il dr. A. Ratti, direttore dell' Ambrosiana, per aver voluto, accogliendo un mio desiderio, liberare la guardia del codice dall' impaccio postole da un rilegatore.

(3) Il *-c-* pare, in verità, un *e*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

e eu [a]ges vosta plaisen paria
et vos aeses (1) totas mas uolontaz (2)
et eu ages vostre plaisen solaz
e vos aeses (3) mos desirs e mos plors
et eu ages..... qu'en uos regna (4);
si non siaz de peiras o de legna
puis saobriaz [mos] mals (5) e mas dolors (6)
[eu] (7) crei (8), domna, qe·m (9) fariaz socors.

Sono versi scritti da una mano del sec. XIV e meritano, parmi, qualche parola di commento (10).

Il genere a cui appartengono è quello, assai poco conosciuto, del « souhait » per dirla alla francese, o del « desiderio » all' italiana (11). Non fosse che per questa ragione, sarebbe stato prezzo dell' opera farli rivivere al disotto della carta e della colla, che li toglieva alla nostra curiosità ! (12).

Questo genere del « souhait » rappresentato in più letterature (13), ha un modello insigne nella lirica occita-

(1) Ms. *aises*.
(2) Ms. *uoltaz*.
(3) Ms. *aises*.
(4) Nel ms. *et eu ages e lu.../...il qen uos regna*. Forse sopprimendo l'e dovrem leggerre: *la valor*.
(5) [mos] mals. Ms.....*nals*.
(6) Ms. *dolrs*.
(7) [eu] non è che una mia aggiunta. Il cod. ha: *epuis*, che si potrebbe conservare.
(8) Ms. *creis*.
(9) Ms. *qen*.
(10) Questa cobbola si legge anche nel ms. P, c. 55 . L'ho identificata, dopo aver studiato per mio conto il componimento. Le mie correzioni ne escono confermate. Il ms. P ha, qua e là, qualche variante notevole, come risulta dalla stampa diplomatica dello Stengel.
(11) P. Meyer, *Les souhaits de Pistoleta*, in *Romania*, XIX, 43 sgg.
(12) Un altro frammento lirico, che si legge nelle guardie di G, è stato edito da K. Appel. *Prov. Ined. aus Pariser Handschr.*, p. 334. Un altro ancora ho stampato io stesso in *Ann. du Midi*, 1907. È noto che le guardie di G contengono anche il famoso pianto in morte di Gregorio da Montelongo.
(13) Il Meyer non cita che pochi esempi. Uno dei più notabili è certamente quello di Lapo Gianni: *Amore, eo chero mia donna in dimino*, che è una delle poesie più belle e curiose della prima lirica italiana.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nica : un componimento di Pistoleta, copiato e ricopiato con aggiunte e con modificazioni tutt' altro che leggere e persino tradotto in francese. Basterà qui ch' io riproduca la prima strofa di questo notissimo componimento, più notevole, non v'ha dubbio, per le vicissitudini fortunate, di cui fu oggetto, che per il suo valore intrinseco :

Ar agues eu mil marcs de fin argen
et atrestan de bon aur e de ros,
et agues pro civada e formen,
bos e vacas e fedas e mautos,
e cascun jour .c. livras per despendre,
e fort chastel en que·m pogues defendre,
tal que nuls hom no m'en pogues forzar,
et agues port d'aiga dousa e de mar.

La caratteristica del nostro frammento è che esso è (in ciò diverso dai suoi confratelli) il resto di un vero e proprio « souhait » d'amore. L'antica letteratura provenzale dovè forse possedere non poche liriche, come questa, in cui l'amante esprimeva il desiderio di tutte avere le qualità di madonna per giovarsene come di un mezzo sicuro ad intenerire il suo cuore. E non è improbabile, a parer mio, che il « souhait » di Pistoleta sia quasi una parodia del genere e che, in grazia appunto della sua novità scherzosa e della sua festività, esso abbia felicemente percorsa la Francia e sia stato modificato, rimaneggiato e tradotto. È questa una congettura suggerita dall' indole della poesia di Pistoleta ; ma non mi dissimulo che gli argomenti mancano a sostenerla validamente. Comunque sia, il frammentino provenzale di G presenta un assai considerevole interesse ed è degno della pubblicità (1).

VII

Due nuovi versi di Peire d'Auvergne

Il testo n° VII (ediz. Zenker) di Peire d'A. *En estiu quan cridal jais* ha in *a* una tornata di due versi, che manca agli altri mss.:

(1) L'ho stampato ora diplomaticamente nella mia edizione di G (*Gesellschaft f. roman. Lit.*, n° 28), p. 22, n. 3.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Eu sui de tal amor guitz
don serai tart seignoritz.

Nel ms. la poesia è atribuita a Marcabru. L'amanuense ha scritto due volte, per errore, *serai bart*.

VIII

Due nuovi versi di P. Bremon Ricas Novas

Il componimento di Peire Bremon *Sim ten amors ab dous plazer iauzen* finisce in *a* (p. 255) con due versi :

Sordel, a vos e a me
vai d'amor si con conve

i quali non si leggono negli altri manoscritti contenenti questo testo (v. Appel, *Prov. Ined. aus Pariser Handschr.*, p. 219). Al v. 53 il nuovo ms. dà *tol* correttamente, non *tolh* (Levy, *S.-Wört.*, IV, 355).

IX

Gies d'aan

Guilhem de Balaun ci ha lasciato un solo componimento (*Grundr.* 280, 1), che incomincia *Lo vers mou merceian vas vos*. In compenso, abbiamo una lunga « razo » (1), che mi pare essere stata presa un po' troppo sul serio da C. A. F. Mahn nel suo studiolo *Der Troubadour Guilhem von Balaun*, in Herrig's *Archiv*, XXXIII, 119. Questa *razos* è tutta, o quasi tutta, romanzesca e in parte ricamata sull' unico testo, che a noi sia pervenuto, di questo trovatore. Avendo letto l'anonimo autore della « razo » i vv.

Ai las can mala fui iros,
cant baiset vas mi sa benda,

egli imaginò la storiella del soggiorno del poeta a « Iaviac », ove fu visitato dalla donna amata, la quale « gitet

(1) Chabaneau, *Hist. d. Lang.*, X, 280.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

se a genoilos denan lui a e *baisset se la benda per lui baisar* ». Fu poi colpito dai vv.

non lasarai nous mi renda
e *mas mans vos estenda*

e inventò di pianta l'altra storiella dell' unghia strappata, per vendetta della donna, dal dito del trovatore. Ma io non voglio insistere su questo tessuto di fantasticherie. Voglio piuttosto ricordare che nel ms. H. (Vat. 3207) in testa al componimento, laddove si dovrebbe leggere, secondo l'uso del ms., il nome del poeta ripetuto dopo la « razo », si ha invece un enigmatico motto : *Gies d'aan*, come può vedersi nella coscenziosa edizione di H data dal Gauchat e dal Kehrli (*Studj di fil. rom.*, V, 415).

Ora, io credo che *Gies d'aan* sia nient' altro che il principio di un componimento perduto, su cui il trovatore avesse modellato il proprio. La sua poesia, il cui schema è rimasto unico in provenzale (Maus, p. 120), doveva essere cantata, parmi, sull' aria d'un' altra, che incominciava *Gies de aan* o *de afan* (1)... Vedano gli studiosi s' io sia, o no, nel vero.

X

Intorno a una tenzone di Guilhem de Saint Didier (234, 12)

Il ms. D, c. 209 conserva, com' è noto, una breve tenzone di due strofe che incomincia *Guillems de Saint Disder vostra senblanza* e che concerne un sogno, di cui si chiede un' interpretazione al nostro Guilhem. Il medesimo componimento si legge nel ms. a^1, p. 569, in cui compare per intero, cioè con l'aggiunta di quattro strofe che mancano a D. Ma il ms. a^1 ci riserba una sorpresa, in quanto reca la seguente didascalia : *la tenzo d'en guillem de sain leidier e d'una dona* (2). Siccome questa

(1) Si può pensare a qualcosa come *Gies de afan* [*nom planh vas vos*] o qualcosa di simile.

(2) Le due lezioni di D e a^1 si possono vedere nelle mie *Rime provenzali inedite*, estr. dagli *Studj di filol. rom.*, VIII, p. 27 (XIII, 3).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

didascalia proviene dal canzoniere perduto di *Bernart Amoros* (1), che era un buon intenditore di lirica e di lingua provenzale, dobbiam noi aggiungere un' unità al numero delle poetesse occitaniche a noi note e studiate dallo Schultz-Gora ?

Bernart Amoros s' è ingannato o, meglio, è stato tratto in inganno dal primo verso della seconda strofa quale si leggeva nel suo originale e quale egli ha riprodotto : *Domnest soing vos dirai segon m'esmanza*. Se avesse studiata, oltre che copiata, tutta la tenzone, egli avrebbe notato che per due altre volte Guilhem si rivolge al suo interlocutore chiamandolo *Don* (e non *Donna*), str. IV : *Don, l'arbres* ecc., str. VI : *Don, la flor* ecc. Il *Domnest* va corretto dunque in *Don, est* (2) ecc., se pur non si voglia accettare la lezione (che mi par migliore) di D : *Don, del sompni vos dirai segon ma esmanza* (corr. *soing* e *m' esmanza*).

Non abbiamo dunque a fare con una poetessa, ma con un poeta occitanico. Ma non è questa la ragione per cui mi sono risoluto a prendere la penna in mano, chè qualsiasi attento lettore avrebbe potuto facilmente arrivare a questa evidente conclusione, senza alcun bisogno d'esservi instradato da me. Ho presa la penna per rilevare un fatto, che merita considerazione e che dà luogo a una breve discussione. Il nome di questo *Don* e protettore e compagno di Guilhem è sconosciuto, ma il ms. D ci offre un' indicazione che avendo l'aria di esser giusta a me par invece falsa. La tenzone di Guilhem è accompagnata in margine dal n° .ij. in rosso, il che può far credere che uno dei due contendenti sia il trovatore a cui appartiene il testo che nel ms. precede immediatamente. Ora, il testo precedente è la tenzone del « Marches Lanza » e di

(1) Su Bernart Amoros, si leggono alcune pagine nei *Troubadours Cantaliens*, I, Aurillac, 1910, p. 447 sgg. del Duca de la Salle de Rochemaure. È un' opera farraginosa e senza critica, nella quale, per fortuna, si hanno degli eccellenti saggi di R. Lavaud. È un peccato che le belle e notevoli pagine del Lavaud siano andate a finire in questo libro mal pensato e mal fatto.

(2) Sul senso che ha *Don*, vedasi Levy, *S.-W.*, II, 279.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« Peire Vidal » *Emperador avem de tal manera* (1). Come il primo nominato nella rubrica è il Marchese Lancia, così vien fatto di domandarci se il Lancia abbia potuto essere il *Don* di Guilhem. La risposta non si fa aspettare : Guilhem de Saint Didier non fu mai, che si sappia, in Italia, non fu un giullare nè un trovatore girovago (2) et non può aver tenzonato con il Marchese Lancia, sebbene questi sia stato, si può dire, suo contemporaneo. Resta che il *Don* sia Peire Vidal ; ma è chiaro che Guilhem, barone di Saint Didier (3), non si sarebbe rivolto al Vidal con questo appellativo onorifico. Dunque il poeta che scambiò con Guilhem la nostra curiosa tenzone rimane anonimo, malgrado l'indicazione di D. La quale indicazione sarà dovuta a un capriccio del rubricatore, che, avendo trovato senza il nome degli autori il componimento in questione, avrà creduto opportuno contrassegnarlo col n° .ij. Come congettura, penso che il nostro *Don* possa essere uno dei visconti di Polignac (Pons III o Eracle III), a cui Guilhem aveva reso omaggio già prima del 1165.

(1) Edita, per ultimo, dal Crescini, *Manualetto prov.*², p. 275.
(2) C. Fabre, *Notes sur les troubadours Guillem et Gauceran de Saint-Didier*, in *Annales du Midi*, 1911, p. 69 sgg.
(3) Fabre, *op. cit.*, p. 74.

GIULIO BERTONI.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

LAURENT D'ORLÉANS AUTEUR DE LA SOMME-LE-ROI

Gaston Paris, parlant jadis de la Somme le Roi, estimait que les qualités de l'ouvrage de frère Laurent « auraient dû lui valoir, de nos jours mêmes, parmi les productions du moyen-âge, une réputation supérieure à celle qu'il a obtenue jusqu'ici ». *La littérature française au moyen-âge*, Paris, 1890, p. 229. Et cependant, si nous comparons le sort de l'œuvre à celui de l'ouvrier, je veux dire l'auteur, celui-ci est encore le plus mal partagé. Depuis le temps où G. Paris faisait son observation, de nouvelles études ont été consacrées à la Somme le Roi, tandis que frère Laurent est demeuré dans la pénombre où le plaça Echard, en le faisant connaître pour la première fois, il y aura bientôt deux siècles. *Scriptores Ord. Praed.*, I, p. 386. A ma connaissance, on n'a rien ajouté à ce que le savant bibliographe dominicain avait livré au public. Il lui avait appris que l'*explicit* d'un manuscrit de la Somme le Roi portait que l'auteur du livre était frère Laurent, de l'ordre des Prêcheurs, confesseur de Philippe III le Hardi, et que l'ouvrage, composé par ordre du roi, avait été achevé en 1277. En outre, dans son testament, daté de 1282, Pierre, comte d'Alençon et frère de Philippe le Hardi, désignait frère Laurent, confesseur du roi de France, parmi ses exécuteurs testamentaires. Telles étaient, depuis Echard, et telles sont encore aujourd'hui, les rares singularités connues, relatives à l'auteur de la Somme le Roi

Cependant, il n'est pas impossible, maintenant, d'ajouter à ces premières informations quelques nouvelles données qui étoffent un peu une si mince notice biographique. Nous devons ces renseignements complémentaires à un confrère de Laurent, le dominicain florentin Remigio Girolami, qui jouit d'une belle réputation, dans sa ville natale, à la fin du XIIIe siècle et au commencement du siècle suivant († 1319). Envoyé à Paris par son couvent

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et sa province pour y lire les Sentences et recevoir le titre de maître en théologie. Girolami habita pendant quelques années le couvent de Saint-Jacques. Apte aux discours de circonstance et porté vers la versification, le bachelier florentin nous a laissé, parmi ses écrits, quelques pièces qui datent de son séjour dans la capitale de la France. C'est alors, incontestablement, qu'il composa une épitaphe pour frère Laurent, qui mourait au couvent de Saint-Jacques. Ce morceau nous a été conservé avec d'autres compositions rythmiques, transcrites à la suite des sermons de Girolami dans un manuscrit autographe, actuellement à la Bibliothèque nationale de Florence (Conventi soppressi, G. 4. 936), et provenant du couvent de Santa Maria Novella, où vécut l'auteur.

G. Salvadori a étudié ce manuscrit, avec le concours de G. Vitali et V. Federici, et en a édité les fragments les plus intéressants en les faisant précéder d'une esquisse biographique de notre personnage. Le tout se trouve dans le volume publié en hommage à E. Monaci sous le titre de *Scritti vari di filologia*, Roma, 1901, pp. 455-508.

L'épitaphe de frère Laurent, composée par Remigio Girolami, nous a été conservée par son auteur en deux états et avec une variante, ce qui a l'avantage d'aider à l'intelligence de certaines expressions qui, prises isolément, pourraient créer un doute. L'épitaphe, en son second état, est de beaucoup la plus claire. Voici d'ailleurs ces documents tels que l'éditeur nous les a fournis.

(*Frater qui iacet hic Laurentius est, fuit et dic* (*Aurelianensis prior olim Parisiensis.* (*Confessor, rector, inquestor, normaque lectorum.* (*Regis natorum, Turonis, heresum, tuta morum.*

(*Hac sunt in fossa fratris venerabilis ossa,* (*nomine qui dictus Laurentius, hic bene pictus.* (*Aurelianensis prior olim Parisiensis,* (*confessor rector regis fuit et parvorum* (*inquestor, lector, heresum, Turonis, via morum.*

(*Vel qui iacet in cista frater Laurentius ista* (*Aurelianensis* et cetera (p. 506).

Rien n'indique que l'éditeur des textes de Girolami ait

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

soupçonné à quelle personnalité s'appliquaient ces rythmes. Il ne peut toutefois y avoir le moindre doute, soit à raison de leur contenu, soit à raison des circonstances dans lesquelles l'auteur les écrivit. Aussi nous arrêterons-nous seulement à en dégager le contenu.

Tout d'abord, Laurent est qualifié, et à trois reprises, d'*Aurelianensis*. Orléans était donc sa ville natale. L'épigraphiste ne nous disant rien d'un séjour de Laurent à Orléans, ni de fonctions qu'il y aurait remplies, le titre d'*Aurelianensis* ne peut que désigner son lieu d'origine. C'est donc le nom de Laurent d'Orléans qu'il faudra donner, à l'avenir, à l'auteur de la Somme le Roi. Echard ne sachant rien d'autre, hormis le nom de Laurent, l'avait qualifié *Laurentius Gallus*, pour éviter les confusions et signifier qu'il était Français. L'information de Girolami supplée maintenant avantageusement à cette dénomination provisoire.

Comme on peut le voir, en comparant les deux rédactions de l'épigraphe, l'auteur s'efforce d'y maintenir un ordre constant dans la succession des diverses données qu'il y introduit. Les faits, dans sa pensée, y représentent un ordre chronologique.

Le premier événement signalé dans la carrière de frère Laurent, c'est qu'il a jadis été prieur du couvent de Saint-Jacques de Paris : *Prior olim Parisiensis*. Je ne pense pas que la documentation actuellement connue puisse permettre de dresser une liste assez fournie des prieurs de Saint-Jacques pour qu'on y trouve l'une ou l'autre lacune seulement, dans laquelle le priorat de frère Laurent aurait chance de se placer. En tout cas, Laurent fut prieur avant d'être confesseur du roi de France, c'est-à-dire, selon toute probabilité, avant 1270.

Girolami confirme aussi ce que nous savons de frère Laurent comme confesseur du roi de France ; et c'est même cette donnée qui permet d'identifier sûrement le frère Laurent de la Somme le Roi avec celui de l'épitaphe. Girolami nous offre toutefois une information plus complète. Laurent n'a pas été seulement le confesseur et le directeur du roi, mais encore de ses enfants : *confessor*,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rector regis fuit et parvorum. Comme frère Laurent était confesseur de Philippe le Hardi en 1277, au temps où il achevait la Somme composée sur le désir de son royal pénitent, il a dû remplir ses fonctions dès le commencement du règne de Philippe III, c'est-à-dire depuis 1270, ou peu après. Pareillement, comme le testament de Pierre d'Alençon, en 1282, désigne encore Laurent comme étant le confesseur du roi, il a dû continuer ses fonctions jusqu'à la mort de Philippe, en 1285

C'est aussi après cette date que se placeraient les fonctions de Laurent comme inquisiteur et comme lecteur à Tours : *inquestor*, *lector*, *heresum*, *Turonis*, *via morum*. Ces derniers mots eux-mêmes, *via morum*, pourraient être une allusion à la Somme le Roi, qui est effectivement un traité de morale.

Enfin, s'il nous était possible de déterminer, au moins approximativement, la date de composition de l'épitaphe de frère Laurent, l'année de la mort du confesseur de Philippe le Hardi, demeurée jusqu'à présent fort incertaine, serait elle-même moins flottante. A la suite de Fineschi, Salvadori fait venir Girolami à Paris, vers 1285 (p. 456). Mais cette donnée est sans fondement et certainement erronée. Girolami est venu à Paris lire les Sentences pour obtenir son titre de maître en théologie. Les circonstances l'en ont empêché pendant deux ou trois ans. Il fut nommé maître à la fin de 1303, à la cour de Benoît XI. D'autre part, Girolami n'est pas venu à Paris avant la fin de 1296, puisqu'on constate sa présence à Florence pendant la première moitié de cette année ; et il aurait été certainement à Paris les derniers mois de 1296, si l'oraison funèbre qu'il a consacrée au dominicain Olivierus Brito (*Scritti Vari*, p. 498), visait effectivement Olivier de Tréguier, provincial des dominicains de France, mort en 1296. Mais cette identification proposée par Fineschi (*Memorie istoriche*, p. 170) me paraît assez problématique. Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux que Girolami a vécu à Paris pendant les deux ou trois dernières années du XIIIe siècle et que la date de la mort de Laurent d'Orléans tombe, de ce fait, entre 1296 et 1300.

Fribourg. P. MANDONNET.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

A PROPOS D'AUBANEL DE NIMES, DE JEAN REBOUL ET DE PIERQUIN, DIT « DE GEMBLOUX »

Avec quelques renseignements nouveaux sur Sainte-Beuve et le Félibrige

Documents inédits

A Monsieur L.-G. Pélissier, zélé investigateur des choses de Provence.

Les érudits qui, désirant se renseigner sur la bibliographie des *Œuvres* de Théodore Aubanel, d'Avignon, ont eu recours — en attendant qu'ait paru la fin du répertoire, partial, d'ailleurs, de M. G. Lanson — au *Guide* de H.-P. Thieme, y auront sans doute noté avec quelque étonnement, p. 13, à la rubrique des *Revues*, le renvoi suivant : « '80. Banquier (*sic*). — *Une lettre d'Aubanel de Nimes à Pierquin de Gembloux*, R. L. R. XVII, p. 229-237 ». Le professeur de l'Université de Michigan, qui, au même article, attribue à M. E. Lintilhac un travail de Rosières dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, était, en bon bibliographe, dispensé de lire les articles qu'il numérotait : sans quoi nous estimons qu'il faudrait lui reprocher d'avoir confondu le juge de paix nimois avec l'éditeur des *Paillettes d'or*. Ce n'est point, cependant, pour nous donner la maligne joie de relever une des nombreuses bévues d'un livre par ailleurs éminemment utile que nous avons pris la plume. M. H.-P. Thieme a, nous l'avons noté dans un autre périodique (1),

(1) *Correspondance inédite de Jean Reboul avec Théodore Aubanel, suivie de la correspondance d'Aubanel avec Canonge*, dans le *Mercure de France*, 1912. — Thieme a, cependant, été très juste-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

passé sous silence Jules Canonge, une des gloires littéraires de Nimes après Reboul — sur lequel il a accumulé des erreurs — : il serait vraiment trop cruel de lui en vouloir de ne point s'être arrêté à l'étude de ce qui avait été dit sur le traducteur d'Anacréon en languedocien. Passons, en conséquence.

Joseph Bauquier, qui a, le premier en France, tenté de réunir sur Aubanel des renseignements exacts, est aujourd'hui, comme tant d'autres de ces vaillants ouvriers de lettres qui illustrèrent Nimes au siècle dernier et que la démagogique confusion de l'heure présente a laissés, dans la cité de Nemausus, sans successeurs, un personnage oublié. L'unique mention de sa disparition publiée dans les feuilles nimoises se trouve dans l'organe royaliste d'alors, la *Gazette de Nimes* du samedi 23 avril 1881 (12e année, n° 89). « *Hier*, y lit-on, *a eu lieu le convoi de M. Bauquier, conservateur de la Bibliothèque, mort à l'âge de 32 ans, après avoir demandé et reçu les sacrements de l'Eglise. M. Bauquier avait été désigné, il y a à peine deux mois, par M. Margarot, comme successeur de M. Germer-Durand* » (1). Et la *Revue des Langues*

ment loué comme « *presque infaillible* » par feu le vicomte E.-M. de Vogüé, p. 8 de son *Introduction* à *La Campagne de Russie* de Ségur dans la *Collection Nelson* (1910.) Et ce n'est certes pas Thieme qui, pour taire le nom d'un auteur qui lui déplaisait, eût, comme M. Lanson au t. III (1911) de son *Manuel Bibliographique*, recouru à l'anonymat (n° 10279), ou même au plus injuste des silences (p. 573. à propos de *Lessing*, là où est cité le *Lessing et l'Antiquité* de Kont!) Voilà des petitesses qui déparent un homme.

(1) *Cf.*, à propos de la mort de Germer-Durand, le t. III de la médiocre *Histoire de la ville de Nimes depuis* 1830 *jusqu'à nos jours* (Nimes. 1887) du royaliste Ad. Pieyre, p. 313. Nous publierons prochainement une partie de la *Correspondance* inédite de Germer-Durand, dont 36 lettres de l'éditeur Privat se rapportant en partie à la réédition de l'*Hist. du Languedoc*, des lettres de L. Delisle, ainsi qu'une *Protestation* faite par lui à l'Académie de Nimes, mais non insérée dans le procès-verbal imprimé de celle-ci (séance du 4 juillet 1868), contre l'attitude du journaliste Ernest Roussel, son collègue. Cette pièce, très curieuse, a trait à la candidature de Bonaparte-Wyse à l'Académie, que Roussel, récemment

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Romanes sera plus brève encore, dans son numéro de juillet 1881, se bornant (t. XIX, p. 306) à consigner cette indication, au demeurant très précieuse, que les papiers du défunt — qui se disposait à enrichir d'une *bibliographie patoise* le domaine de la Romania — légués à A. Roque-Ferrier, avaient été déposés par celui-ci dans les Archives de la *Société des Langues Romanes* pour y former le *fonds Bauquier*. Si nous ne nous trompons, ç'avait été en 1879 que le savant bibliothécaire nimois avait commencé sa collaboration à cette *Revue* par l'article : *I. A travers la langue d'oc. II. De la double forme de quelques pronoms* (Montpellier, tirage à part en une brochure in-8°, 1879). A cette époque, il était l'auteur d'une *Bibliographie de la Chanson de Roland*, parue à Heilbronn, en 1877 sur 24 pp. in-8° et d'un petit travail bizarrement intitulé : *De quelques mots slaves passés au français. Avis aux éditeurs de La Fontaine* (Alais, 1877, 12 pp. in-8°), ainsi que d'un *Petit Supplément à la Bibliographie Moliéresque de M. Paul Lacroix*, inséré dans le *Polybiblion* de 1878. L'année même de sa collaboration à l'organe de l'Université montpelliéraine, celui-ci annonçait (t. XVI, p. 96) que « *notre collaborateur, M. Bauquier, a promis à la « Revue des Langues Romanes » un compte rendu de la séance inaugurale de l'école des félibres parisiens* ». C'était le bon temps de l'enthousiasme *felibrenco*, et la *Revue des Langues Romanes*, revenue à résipiscence, expie aujourd'hui ses coupables enthousiasmes d'antan... en Allemagne, où le *Konversations — Lexikon* de Brockhaus (1) s'obstine à la présenter à ses innombrables

élu, patronnait, sur la foi de son invective contre l'évêque Folquet, lue par lui, dans la séance du 23 mai 1868, en provençal — nous voulons dire : en langue félibrenque, ce qui n'est point semblable, on le sait. La protestation de Germer-Durand fit échouer cette candidature.

(1) *Cf.* à ce sujet notre article au numéro de septembre-décembre 1911 de la *R. des L. R.*, p. 484, *note* 1. — Notons, d'autre part, que le *fonds Bauquier* n'est plus actuellement aux Archives de la *Société des Langues Romanes*, où nous l'avons vainement recherché, en compagnie de son zélé bibliothécaire, M. Maurice Grammont. Mais ces Archives ont souffert tant d'avatars qu'il n'est pas éton-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

lecteurs comme l'un des champions des intérêts félibréens ! On n'ignore pas, au surplus, que lorsque la docte Germanie radote, elle a coutume de radoter foncièrement, *gründlich*. Mais Bauquier a donné à la *Revue*, outre une notule de *Corrections au « Trésor » de Brunetto Latino* (t. XVIII, p. 193-194), une contribution de toute première importance sur *Les Provençalistes du XVIIIe siècle*, où il tirait profit des manuscrits de Nimes (Paris, tirage à part en une brochure in-8°, 1880) et l'année de sa mort, sa signature y apparaît encore à trois reprises : IZMAR — * AZILAR ; *Le premier sonnet fait par un Français ; Odierne et Beaucaire* (t. XIX, p. 62-63 ; p. 64-70 ; p. 149). En éditant *Une lettre d'Aubanel de Nimes à Pierquin de Gembloux*, il n'avait fait œuvre originale que dans le riche commentaire dont il illustrait ce document, puisque la lettre en question avait déjà vu le jour au numéro du mardi 4 décembre 1876 du *Journal du Midi*, qui se publiait alors à Avignon, rue Saint-Dominique, sous la rubrique : NIMES et le titre : *Une lettre d'Aubanel*. « *Nous croyons*, y disait-on en guise de prologue, *être agréables à MM. les biographes en publiant une lettre inédite de Louis Aubanel, membre de l'Académie du Gard. Cette lettre, non datée, porte le timbre du bureau de poste de* « NISMES, 11 DÉC., 33 » *et la suscription suivante :* « A MONSIEUR PIERQUIN DE GEMBLOUX, INSPECTEUR DE L'UNIVERSITÉ, A GRENOBLE, ISÈRE ». *Elle est aujourd'hui entre les mains de M. Catélan, libraire, qui a bien voulu nous la communiquer. Elle est d'autant plus intéressante qu'elle contient des détails inconnus jusqu'ici sur certaines célébrités nimoises. On remarquera qu'Aubanel, né à Nimes en* 1758, *avait* 75 *ans lorsqu'il écrivit la lettre que voici* ». Nous n'affirmerons pas que c'était déjà Bauquier l'auteur de la première publication, bien que le fait que c'eût été le libraire André Catélan, rue

nant que des fuites se soient, hélas ! produites. Nous mentionnerons, enfin, une courte recension de la *Géographie du Gard* d'Ad. Joanne par Bauquier au t. XVIII (1880) de cette *Revue*, p. 102, parce que l'auteur s'y gausse avec infiniment de bon sens des conceptions linguistiques de ce géographe.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Thoumayne, à Nîmes, qui s'était chargé de recevoir tous renseignements bibliographiques sur les patois du Gard, de la France, de la Suisse Romande, de la Belgique Wallonne et des colonies envoyés au nom de Bauquier pour l'ouvrage en projet, ci-dessus mentionné, bien que ce fait, semble-t-il, permette au moins de le supposer. Aujourd'hui que l'original de la lettre d'Aubanel est conservé à la *Bibliothèque* de Nîmes, manuscrit 526, l'on pourra aisément se rendre compte des inexactitudes commises par l'organe avignonnais et dont la moindre n'est pas le changement de date du cachet postal, lequel porte *35*, et non *33*, comme on le lit dans la *Revue des Langues Romanes*, en vérité. L'intérêt de cette missive est mince, du point de vue de l'œuvre « patoise » de son auteur. « *Je n'ai*, y déclare Aubanel, *donné en patois que mon « Anacréon » qui a eu deux éditions : la dernière est de* 1812, *à ce que je crois, car je n'ai* [*chez moi* (*barrés*)] *aucun exemplaire sous les yeux ; mon dernier imprimeur est Mad^e Ve Gaude...* ». Et cette déclaration renfermait une erreur, puisque l'*Anacréon* paru à Nîmes chez la veuve Belle en l'an X sur x+97 [1] pages in-12 avait été réimprimé en 1814 sous ce titre, que nous transcrivons de l'exemplaire de la Bibliothèque de Nîmes, « *donné par l'auteur au Dr. Vineu* [x(?)], 1832 ».

ODES D'ANACRÉON
traduites
EN VERS LANGUEDOCIENS
PAR M. AUBANEL, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DU GARD, ASSOCIÉ DE L'ACADÉMIE CELTIQUE, etc.
Nouvelle édition, revue et corrigée
A NISMES
CHEZ GAUDE FILS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
GRAND'RUE
1814

Sur Aubanel lui-même, les Nîmois ont coutume de renvoyer à l'*Histoire littéraire de Nîmes*, *etc.* de Michel Nicolas (t. III [Nîmes, 1854], p. 234-236), mais ces notes, dont le *Courrier du Gard* avait eu la primeur, sont en

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

général — et surtout dans le cas présent — d'une indigence telle, que seule la rareté de l'ouvrage de Fr. Donnadieu : *Les précurseurs des félibres*. 1800-1855 (Paris, 1888) excuse l'universelle ignorance des rares érudits locaux touchant la notice que l'on trouve là sur le traducteur d'Anacréon (1). Donnadieu — dont on attendit vainement la nouvelle édition des *Œuvres languedociennes* de Fabre d'Olivet pour la *Société des Langues Romanes* (cf. *Précurseurs*, p. 51, *note*) — a réuni là des études datant de 1883, mais « *revues et augmentées depuis* », études qui lui avaient valu, en 1883, le premier prix offert par le ministère de l'Instruction publique au concours ouvert par la Société des Félibres de Paris, et ce volume, dont la beauté typographique surpasse infiniment le mérite intrinsèque, préfacé de janvier 1887, ne fut tiré qu'à 500 exemplaires, ce qui explique, sans doute, qu'il manque à la Bibliothèque de Nimes. L'auteur n'a guère fait, dans son étude sur Aubanel — illustrée d'un portrait et dédiée à Bonaparte-Wyse, p. 166-177 — qu'utiliser Bauquier, en ajoutant aux renseignements que ce dernier lui fournissait les maigres données déjà réunies par Nicolas et quelques indications émanant de Nimes et reçues par voie épistolaire. C'est ainsi qu'il s'est borné à établir qu'Aubanel — dont un frère cadet s'appelait Gédéon — avait épousé une demoiselle Philiberte Lance, qui l'avait laissé sans enfants, qu'après avoir été capitaine d'état-major, il avait rempli, durant l'Empire et la Restauration, les fonctions de juge de paix du premier canton de Nimes, sans se soucier d'aller voir ce qu'avait dit de lui Gaëtan Delmas dans la *Revue du XIXe siècle*, ni ce qu'il était advenu de ce « dessin de Raphaël, qui a été donné au Louvre » (p. 174) et dont nous reconstitue-

(1) Nous ne mentionnerons que pour ne pas être accusé de les ignorer les sottises sur Louis Aubanel que l'on trouve au n° du 15 novembre 1897, p. 540, de la *Revue du Midi* nimoise, où M. Jacques Rocafort, académicien du lieu, a rompu d'innocentes lances, à l'époque de la plus grande splendeur de cet organe et au temps où le professeur parisien et légat laïque du pape faisait ses premières armes au lycée de Nimes. Mais déjà, en 1829, l'auteur de l'anonyme *Statistique morale de la France, Gard*, prétendait, p. 28, qu'Aubanel était mort « *depuis quelques années* ».

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rons la destinée dans notre biographie de Jules Canonge, par l'intermédiaire duquel, en avril 1853, cette pièce est passée à notre grand musée national (1). Elle était double, représentant d'un côté le dessin original de Jupiter embrassant l'Amour, tel que Raphaël l'a peint dans l'un des pendentifs de la Farnesine, et de l'autre une femme nue, qui paraît n'avoir pas trouvé sa place dans l'ensemble de la composition du maître. Quant au cabinet lui-même, réuni par Aubanel, il était la propriété, à l'époque où Doumadieu publia son livre, du petit-neveu de celui-là, M. Jules Bellile, qui communiqua à l'auteur le portrait gravé en tête de sa notice. Cet aspect du collectionneur

(1) Si Aubanel de Nimes forma un disciple, ce fut, en vérité, Jules Canonge. Celui-ci, d'ailleurs, en a fait l'aveu daté: *Nimes*, 1841, p. 10 de son recueil de légendes et de nouvelles: *Les Premiers solitaires, etc.* (Paris. Ch. Gosselin, 1841, in-12), composé de 8 fragments, en prose et en vers, dont l'un était *Phylax le modeleur* — morceau qui lui valut le don, par le maire d'Arles, d'un plâtre de la magnifique tête trouvée dans les fouilles du théâtre antique et connue sous le nom de *tête sans nez: cf.* le *Moniteur* du 7 juillet 1841, — qu'il inséra de nouveau, en 1850, dans *Arles en France* (Paris, D. Giraud et J. Dagneau, 1850, in-12), en y laissant subsister, p. 18, cette dédicace au vieux maître, mort depuis 8 ans, dédicace qu'il supprimera dans la réédition de 1861 d'*Arles en France*. « A M. AUBANEL. *Si j'ai pu écrire cette nouvelle, je le dois aux longues heures de méditation que vous m'avez permis de passer parmi les trésors d'art et de science amassés par votre jeunesse pour le charme de vos vieux ans. A force de vivre dans ce sanctuaire — opulent résumé de tant de civilisations évanouies, — à force d'y feuilleter vos livres, d'admirer vos marbres, vos bronzes, vos camées et vos précieuses terres cuites, j'ai mieux compris le monde antique; ce que vous me révéliez m'aidant à concevoir ce dont il ne reste aucune trace, j'ai pu reconstruire et faire mouvoir, dans ces quelques scènes, un épisode de la société du Bas-Empire: singulier mélange de faste et d'indigence, de force et de faiblesse, de grandeur et de puérilité! déplorable siècle, où, tandis que les sophistes prétendaient représenter la science, l'art était personnifié par l'impuissante vanité des copistes! Vous retrouverez dans ces pages quelques-uns de nos entretiens; conservez-moi, mon vieil ami, la bienveillance paternelle qui vous les dictait et puissent-ils, en passant sous ma plume, avoir retenu quelque chose de ce parfum antique dont le charme m'a toujours fait rechercher avec tant d'empressement vos simples et doctes causeries.* » Mais, dès 1841, le nom

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'antiquités avait, en effet, vite prévalu sur celui du poète patois, trop tôt découragé. La dernière lettre d'Aubanel à l'Académie du Gard qu'aient insérée les *Mémoires* de ce corps, si déchu aujourd'hui de son antique splendeur, traite de deux bustes antiques dont l'ex-juge de paix venait de s'enrichir (*Mém. Ac.* 1832 (Nimes, 1832), p. 253-256) et, à sa mort, le *Courrier du Gard* écrira ceci : « *L'Académie royale du Gard vient de perdre un de ses vétérans les plus distingués, M. Aubanel, ancien juge de paix, auteur d'une traduction d'Anacréon en vers languedociens, véritable chef-d'œuvre de précision et d'élégance. Alexandre Vincens* (1), *dont le souvenir a, pour nous, toute la*

d'Aubanel était si oublié déjà, que, dans 25 comptes rendus des *Premiers solitaires* que nous avons pu retrouver dans la presse et les revues de langue française de cette époque, aucune mention n'est faite du traducteur d'Anacréon et inspirateur de Canonge ! Celui-ci continua, d'ailleurs, Aubanel par son magnifique *Cabinet*, si malencontreusement refusé par Nimes avant sa mort et à propos duquel nous renverrons, provisoirement, à notre article susmentionné du *Mercure de France*. Dans *Passim. Notes, Souvenirs d'art contemporain par Jules Canonge* (Paris, 1863), à l'article : *Deux dessins de Raphael*, Canonge a fait, p. 324, une allusion voilée aux dessins de Raphaël acquis pour une bagatelle lors de la vente Aubanel. Il dit, en effet, sans préciser, qu'il les acheta « à la vente faite après le décès d'un collectionneur très connu dans le Midi pour avoir réuni des choses rares et belles. » Le vénérable peintre nimois M. Doze a bien voulu reconstituer pour nous les circonstances de cette acquisition, dont il se souvenait avec une merveilleuse netteté, comme de tant d'autres précieux détails de la vie littéraire et sociale de Nimes à l'époque de Reboul et, plus particulièrement, de l'existence de cet excellent Canonge.

(1) Alexandre Vincens, protestant zélé et l'une des « gloires » de l'Académie du Gard (*Mémoires*, 1835, 36, 37 [Nismes, 1838], p. 159, *note* 1) était professeur d'histoire et de rhétorique au Collège Royal et fit, à la Faculté des lettres de Nimes — car cette ville a joui, comme on sait, du luxe d'une Faculté — un cours de littérature grecque. Il fut remplacé à l'Académie par Reboul. *Cf.* son éloge par Nicot, lu à la séance publique du 14 mai 1831, dans les *Mémoires* de 1832, p. 311-325, et, dans les *Mémoires* de 1835, 36, 37, p. 159-168 l'épitre en vers : *Une leçon de M. Alexandre Vincens*, par Roustan, professeur de mathématiques spéciales au Collège de Nimes. A la mort d'Aubanel, Nicot, secrétaire perpétuel de l'Académie, fit à peine mention de lui, Mémoires, 1842, 43, 44

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

valeur d'une autorité classique, disait que, de toutes les traductions d'Anacréon, aucune ne rendait mieux l'esprit, la grâce du texte. Il devait en être ainsi, car personne, à notre époque, ne pouvait mieux comprendre et interpréter l'humeur joviale, la douce philosophie du poète grec, que celui à qui la spirituelle bonhomie de son caractère avait acquis de nombreuses amitiés. Erudit sans pédantisme et aimant à s'entourer de beaux et riches souvenirs du passé, M. Aubanel avait su réunir une collection des plus précieuses et des plus variées. Ce goût éclairé lui avait acquis hors de nos murs une réputation très répandue parmi les hommes spéciaux ; dans notre ville, il l'avait rendu populaire ; c'était à lui que l'artisan, le cultivateur s'empressait d'apporter les découvertes que révèle chaque remuement de notre sol antique et sa parole avait toute l'autorité d'une décision sans appel. C'était un de ces hommes que l'on aborde avec confiance, que l'on quitte avec regret, et dont le souvenir, lorsque la tombe nous sépare d'eux, appelle un sourire sur nos lèvres en même temps qu'une larme à notre paupière ».

Dans l'ouvrage dont il va être question plus bas, Pierquin affirme, p. 9, que ce furent Boissy d'Anglas et

(Nîmes, 1844), p. 13. Quant à l'autre journal qui paraissait alors à Nîmes, la légitimiste *Gazette du Bas-Languedoc*, elle mit, dans son numéro du 27 novembre 1842 ces lignes : « *Si nous n'avons rien dit encore de la perte que vient de faire l'Académie de Nîmes, en la personne de son vénérable doyen M. Aubanel, c'est que nous préparons une notice que l'auteur de la traduction patoise d'Anacréon* (*en vente chez Waton* [*à Nîmes, boulevard Saint-Antoine*]. *prix :* 1 *fr.*) *mérite à bien des titres* ». Mais cette notice n'a pas paru. Ad. Pieyre s'est borné — comme toujours — à plagier la nécrologie du *Courrier du Gard* sur Aubanel au t. I (Nîmes, 1886) de son *Histoire* susmentionnée, p. 169-170. Notons, enfin, que Donnadieu prétend à tort qu'Aubanel mourut le 18 novembre 1842; la date exacte est le 20 novembre. Il est probable que Monfalcon, lorsqu'il publia à Paris, en 1835, son *Anacréon* en six langues, n'avait pas connaissance de la version d'Aubanel, qu'il eût sans doute insérée, à moins que les préjugés académiques d'alors contre les « patois » ne l'en eussent détourné. C'est là un point que nous ne sommes pas à même d'éclaircir. Voyez à ce sujet les *Lettres* susmentionnées de Sainte-Beuve à F.-Z. Collombet, p. 160, *note* 3.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Rabaut Saint-Etienne qui « *engagèrent M. Aubanel, antiquaire et poète distingué, à traduire en patois le poète de Théos* ». Que ceci soit exact, c'est ce qu'il nous est impossible de dire. En tout cas, il est clair qu'Aubanel ne prit jamais fort au sérieux son rôle de « *précurseur* ». Il suffirait, à défaut de la lettre à Labouisse, de se reporter à l'*Avertissement* de sa deuxième édition (1). « *Ce petit ouvrage, resté à sa première ébauche, est le fruit de quelques heures et ne fut entrepris que comme un essai. Le languedocien est trop méprisé aujourd'hui pour qu'on puisse s'en occuper sérieusement ; cependant cet idiome, tel qu'il se parle à Nismes, est un des plus agréables qu'on connaisse : celui de Provence a une rudesse et un fonds de grossièreté qui rebute ; celui des Cévennes a ces défauts à un plus haut degré, ce qui peut provenir de ce que le langage en est moins altéré ; mais à Nismes, son mélange avec la langue française a donné un adoucissement aux termes conservés et, de l'aveu des connaisseurs étrangers et impartiaux, il mérite la préférence* (2).

(1) Dans l'édition originale de l'an X, p. IX, Aubanel annonçait, comme étant à l'état de projet, une grammaire languedocienne. Dans l'édition de 1814, il la donne — ainsi qu'un dictionnaire français-languedocien et languedocien-français — comme étant « *sous presse* ». Mais, dans la lettre à Pierquin, il déclare cavalièrement avoir déchiré les manuscrits de ces ouvrages, ainsi que ceux de toutes les pièces traduites en patois « *telles que des traductions de sonnets et canzones de Pétrarque, du 4e livre de la Jérusalem, du Tasse et autres* » pour l'ineffable motif de « *quelques contrariétés que j'éprouvai de la part de mon imprimeur!* » Voilà qui peint le personnage !

(2) On ne sera pas fâché, sans doute, de trouver ici un *confirmatur* inédit à la théorie d'Aubanel sur la valeur anacréontique du patois languedocien, emprunté au ms. qui, à la Bibliothèque de Nimes, porte le n° 453, et l'*ex-libris* de P. Baux, *Doct. Medici. Monspel.: Recueil de diverses pièces, etc. MDCCXXXI*, f° 211-214, ms. dont nous reproduirons la teneur *ad verbum* et, vu l'ancienneté de la pièce, jusqu'aux graphies les plus bizarres :

LOU LACH DE SAUMO

Ley contes de ma mere gran
Soun bons per lous pichot enfan;
Toute barjaque de chambriere
Vous lous endor a sa maniere, 3

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Quelques-unes de nos chansons çà et là décèlent un goût exquis : on sait que les almanachs des muses s'en sont quelquefois enrichis. Le languedocien a une grâce enchanteresse ; il n'est nullement propre à la prose : quant à la poésie, il ne comporte pas le style élevé, mais un homme d'esprit et de goût pourrait l'employer avec succès dans le genre anacréontique. Tout ce qui est érotique est de son ressort ; il faut cependant y prendre garde et éviter

Toute vielle de sa meyna
A dré de se faire escouta,
Durant l'hiver, et la veillado
Pres dau fougeiron assetado,
Tout en accaban sa fusado,
Fay bon l'entendre caquetta.
Ta for l'ascenden de conta,
Ta for tout l'oustau de bada.
Ley gran sujet de seys histoires (*sic*)
Sont leys amos de purgatori :
Que j'an paregu non scai quand
Habillado en penitent blan,
D'esprit foulet, de rafugando,
De chin, de cambau, de saba
D'une vielle masque que moudo
Et que n'en leve lou teta
A un pichot qu'es sur la faudo
De sa baile, ou de sa nieyna,
Et coumo se changeon en ca ;
A miege nieu vai l'empourta
De son brés a la catounieiro.
Qu'es pous tant que l'en poutarra (*sic*).
Sey contes valouns pas un pata
D'aquello pastresso groussieiro,
Jouve, may rufado beuta.
Doun ley tres a mon cor trauqua
Counno une sartan castaniero
Creze que vous pagnairai pas,
Vous fau ben un autro matiero,
Aquo soulet pau vous toucha :
M'entendez sans trop m'expliquea.

Den piei lou temps me demandas
Quauque pichot conte per reire :
Si non creziei de vous facha,
Sabe ben quin pouriei vous dire ;

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de tomber dans le style bas et rampant. Lorsqu'on a un fonds juste et naturel, il est facile de réussir et de rencontrer cet heureux milieu, le seul convenable ; mais, je ne saurais trop le recommander, c'est à la tournure, à la phrase patoise à laquelle il faut sur-tout s'attacher encore plus qu'aux mots... ». Des observations, lamentablement sommaires et discutables, qui suivent, nous ferons grâce au lecteur, Bauquier les ayant transcrites et censurées dans son propre article. L'*Anacréon* a eu, cependant, un éphémère regain de popularité de nos jours, quand Roumieux en commença la réimpression au n° 3, 1er octobre 1876, de son *Dominique, Journàu dòu Gai-Sabé, espelis-*

Deja toujours vous facharés;
Non farai, sieu pas une chatto
Et piei vous l'enveloparés
Eme une gaze delicato:
Lou tour pot tout faire passa:
Lou voules, donc vau coumença.
Eyso es un conte de nounettos
Dau ten qu'eron toutes patettos;
Se n'en trovo pus gaire ainsin.
Las pus jounos soun las pus finos,
Savoun tout bourmis dau Latin
Que legissount dins matinos;
Tout s'entend en galantarié,
En amour, quan la podens faire;
Eisso sié dit sans vous desplaire:
La fan miel que la broudarié;
L'amour aro ey grillos regentos (*sic*).

Dau ten don qu'eron d'innocentos.
Sœur Simoune avié de vapour
Que rendien la pauro nonetto
Plus secque qu'une brouquetto.
Dourmié ny la nieu, ny lou jour,
Un fio grasset la devouravo,
Save pas s'ero aquo d'amour.
May sur sous pes elle seccavo
Coume fay une tendre flour
Qu'en estieu n'es pas arrousado.
Sey compagne eron dezoulado,
Car l'amavon per sa douçou.
Fasié tant ben les barcatellos,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sènt lou Dimenche. Publica pèr li Felibre de l'Escolo de Nimes, en faisant précéder cette réimpression du laconique et imprécis avis : « *Cresén vous faire plesi de vous douna de tems en tems uno pouësio di troubaire que nous an devança. Per acoumença, baian iuei la proumiéro Odo d'Anacreoun, traducho pèr lou ciculadin Aubanel l'einat, de Nimes, e publicado dins aquelo vilo i 'a ben quatre-vints an toularo* ». *Dominique*, devenu, à partir du n° 33 — Dimanche, 29 avril 1877 — *La Cigalo d'Or*, poussa jus-

Ley brassadins, ley macarons,
Et toute sorte de bon-bon !
Aurié ben vougut la femello
Prendre un pau l'air de balaru (*),
Faire un voyage, ou rendre un veu
A Sainte-Anne, a la Sainte Baume,
May aco li ero desfendu.
Aguet recours au lac de saumo,
E lou prenguet lou mes de may.
Un jardinnier din son estable
Nourissié la saumo emé l'ay.
Leur travail li ere proufitable :
L'ay carejavo lou fumié
Sous l'ordre d'un escoubilliaire
Et la saumo ly fournissié,
Sans tout ce que ly fasié faire,

(*), Balaruc-les-Bains, à l'extrémité nord-est de l'étang de Thau, près Cette, et dont on sait que les eaux s'emploient surtout contre la paralysie, le rhumatisme et la scrotule. Nous rappellerons qu'on trouve dans le précieux volume *Félix et Thomas Platter à Montpellier*. 1552-1559-1595-1599 (Montpellier, Coulet, MDCCCXCII), d'intéressantes notes de l'étudiant en médecine bâlois Thomas Platter sur Balaruc au XVIe siècle, p. 209-210, 270-271 et 280. Platter renvoyait, en outre, au « petit volume in-8°, écrit en latin par M. Nicolas Dortoman, docteur en médecine de Montpellier », où il y a une vue de l'établissement primitif. « Après avoir lu, disait Platter, l'on fait un tour de promenade dans la campagne. Les dames élégantes marchent en s'appuyant au bras de leurs domestiques ou de leurs cavaliers servants ; et comme l'eau agit promptement et procure d'abondantes selles, c'est un curieux spectacle de voir tout ce monde arquebuser en plein champ et à qui mieux mieux ; car il n'y a ni arbre ni abri pour se mettre à couvert, le maisonnage se trouvant au bord de l'étang... » Le livre de « Nicolaus Dortomannus » parut à Lyon, chez C. Pesnot, en 1579, in-8°, 218 p. et l'index, ainsi que pièces liminaires.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qu'à la 20e pièce — n° 51, Dimanche, 2 septembre 1877 — cette louable entreprise. Quelques provençalisants se souviendront peut-être que la feuille — dont la *Revue des Langues Romanes* fit mention à deux reprises, année 1877 (janvier), p. 54 et (février) p. 166, avant de l'analyser, par la plume d'A. Roque-Ferrier (t. x [1877], p. 220-223), dont la brouille avec *La Cigalo d'Or* montpelliéraine, en 1890, n'est pas du domaine de ce travail —

Force lach, eme un beu poulin.
L'escoubillou dourmié pa gaire;
Se levavo de grand matin,
Tout lou fran diou dau jour troutavo
Apres son ay que reguinavo,
Car ero un mari garniment.
Lou montavo aussi rarament;
May quan sur son col le pourtavo,
Amé sa grand pale a la man,
Ero pus fier qu'un Artaban!
Avié pregua son camarado,
Avant que faire sa tournado,
De mena la saumo au couvent,
Ce qu'ero avant l'aube souvent.
Per sœur Coulette, la poupudo,
Per sœur Alix, as yeux fripons,
Ey bras blans, frés, ey dés mignons,
Nostre saumo ero mouzegudo
Touttey dedin la pouttarié,
Prenien aqueau souain volountié:
L'une pressavo la mamello,
Et l'autre tenié l'escudello.

Lou drole un matin se trompet,
Et tout endourmy destaquet
Soun ay au lio de la saumetto,
Et bravement vous lou menet
A sœur Alix, a sœur Couletto.
Din lou liech coulou de safran
Emé Cephale, son amant,
L'Aurore encaro soumeillavo,
Ou tout-escas ses yeuls fretavo
Et a dire anavo estre jour.
May parce que n'avié pas gaire
N'ero pas beson de calceou:

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

s'éteignit alors, pour reparaître, à de longues années de distance, sous ce même titre de *La Cigalo d'Or* et continuer la publication des *Odo d'Anacreoun*, dont elle donnait la XXVIIIe dans son numéro 20, correspondant au 1er février 1890. Mais il est temps, maintenant, de produire la lettre d'Aubanel au littérateur Labouisse, telle qu'elle est conservée au ms. 496, f° 142, à la Bibliothèque de Nimes, et qui complétera fort heureusement ce que

Une saumo que faillié traire,
Aquo se fasié despereou.
L'ay n'es pas pu leu din l'intrado,
Que mey nones affatiguado
Travaillon aqueste travay
E prenon que se po pa may...
Coume poudé me faire entendre,
De quante mot me serviray?
Beleu Diou me n'en tiraray:
N'importe, vole pa me rendre
N'en sourtiran coume poudrai.

De noste nourrice nouvello
Couletto prenen la mamello
Digué a sa sœur tout d'un co:
« Baste! que teton es aquo!
Que teton! Es une tetasse! »
Diguet Alix des pus moullasses:
« Se vey ben, la pauro bestiasso,
Que son poulin la tire tro!
Despey que l'aven mouzegudo,
Regarde coussi ey creissegudo »
Cependant per traire lou la.
Vague sey belley mans dana!
Alix ajudo a sœur Couletto;
May se ly boûtte eme ardour.
May la pousso pren de vigour.
D'aquellos mans blanque et douillette.
L'ay senten la douce miotiour.
S'espoupillié, la malepeste!
Lou creze ben, car de sey jour
S'ero trouva en tello festo,
Et se l'aguesson estrilla,
Se serié pa miel regalla.
Lou galavar se sabouravo,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nous venons de consigner plus haut sur le compte du traducteur d'Anacréon, en précisant beaucoup mieux que le billet à Pierquin le point de vue du poète languedocien à une époque où il pouvait encore caresser l'espoir d'acquérir une renommée comme poète et versificateur patois.

« A M. AUG. LA BOUÏSSE (1).

Monsieur, je suis bien sensible à tout ce que renferme d'honnête votre billet que vient de me remettre monsieur Chardon de la Rochette.

Cet « Anacréon Languedocien » que vous avés la bonté de louanger n'étoit pas fait pour voir le jour ; ce fut un petit ouvrage de commande auquel je n'attachai aucune importance et n'étoit qu'on m'en demandoit des copies auxquelles je ne pouvois suffire, cette babiole seroit resté

Sey longuos aureillos dressavo.
Sourtissié la langue, et nifflavo.
« Anen, courage; eysso vay ben!
L'escudelo! L'espounche ven! »
L'espounche la rempliguè toutto!
N'en perderon pas une goutto!
Sœur Alix tout cau lou pourtet:
Quand sœur Simonne lou sentet:
« Quau es aquello ben durouso,
Que na escracha la tuberouso? »
De pu pres l'ayant regarda
A la clarta de la candello,
Et l'ay s'estant mes a brama:
« La Peste per me refresqua!
Quinte dose anave avala!
— Diguet en jettant l'escudelo —
Lou diable, la saumo e lou la! »

(1) D'après une lettre du Vte de Dampmartin, fils de l'écrivain A.-H. Cabet, vicomte de Dampmartin — conservée dans ce même ms. 496, f° 216, — il résulte qu'en 1825, Labouisse résidait à Paris, « rue du Colombier, n° 12 ». La pénurie de livres dont on souffre partout en province et à Nimes à un degré souvent sensible, malgré les apparences, nous a empêché de rechercher dans la littérature de l'époque si les « louanges » de l'*Anacréon* par Labouisse s'étaient produites sous forme imprimée dans quelque périodique.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

(sic) en portefeuille. La carrière brillante quoique épineuse des lettres est faite pour vous, J'en atteste plusieurs « Mercures » où vos pièces respirent le goût, la grace et la facilité. mon « Anacréon » ne doit son foible mérite qu'à l'expression et c'est l'ouvrage de notre idiome qui est très agréable, il faut le connoître ; mais quoique je sois bien assûre de la préference qu'il mérite, je demeure toujours faché d'avoir écrit ma préface, parcequ'elle a choqué plusieurs personnes. je fis cela sans réflexion, ce qui est un peu dans mon caractère, mais J'en demande pardon aux hommes et si je me décidois jamais à accorder à mon ouvrage l'honneur d'une 2e Edition, Je supprimerois ce maudit avertissement. Un gout plus dominant me porte vers les beaux arts, Je m'occupe d'antiques, de tableaux, de médailles, d'inscriptions, de pierres gravées, &., &., et mes tributs académiques ne roulent que sur ces matières : J'ai peu fait des vers et j'ai dit adieu aux muses, mais à propos d'académie, vous êtes des nôtres, sur la présentation de Mr. Chardon, vous fûtes reçu, comme on dit, à bras ouverts. Les Stances que vous m'adressés (sic) sont dans le vrai genre, je vous en remercie, mais je ne méritois pas autant d'honneur. Vos deux imitations de la mort de Desaix & et de l'Epithalame ont beaucoup gagné dans la langue des « racine » (sic) et Voltaire et mon jargon est obligé de baisser pavillon.

Si quelqu'un, car pour moi je ne me mêlerai jamais d'une pareille affaire, vouloit imprimer de nouveau mon Anacreon, je ne voudrois qu'une chose, ce seroit de l'accompagner d'un texte (1), *et ce texte seroit la traduction de Monsr Anson dont on vante le gout et la fidelité !* (2) *voilà, Monsieur, tout ce que peut vous dire une personne*

(1) Il faut croire ou qu'Aubanel avait, en 1814, fort oublié ses idées de 1806, ou que la réimpression de son *Anacréon* se fit tout à fait en dehors de lui — bien qu'il y ait annoncé, nous l'avons dit, ses œuvres languedociennes : en tout cas, il n'y a été ni touché à la *préface*, ni ajouté de traduction française.

(2) A propos de la version française des *Odes* d'Anacréon (Paris, 1795, in-12) par l'ex-député à la Constituante, alors Administrateur général des Postes et Associé de l'Académie de Nimes, voici ce qu'on lit au vol. pour 1807 (A Nismes, an 1808) de la *Notice des*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

très indifférente pour toutes les vanités de ce monde, et qui ne veut point entrer dans la carrière, ma manière de penser et de vivre ne s'accordent (sic) point du tout avec le tourbillon littéraire. Je m'intéresserai toujours à vos succès, et je dois beaucoup à M^r. Chardon de m'avoir fourni l'occasion de vous prier d'agréer mon estime et ma considération.

AUBANEL L'AINÉ.

Nismes, le 3e Juin 1806.

A MONSIEUR AUG. LA BOUÏSSE

A..... (*sic*). »

Revenons maintenant à la missive de 1835 à Pierquin. Bauquier ne pouvait savoir qu'avant de recourir aux bons offices d'Aubanel, ce personnage — qui n'était *de Gembloux* que par caprice personnel de signature — s'était d'abord adressé à Reboul et que c'avait été sur le conseil du poète nimois qu'il en avait appelé au traducteur

Travaux de l'Académie du Gard pendant l'année 1807, composée par le secrétaire perpétuel, Trélis, p. 364-366 : « Nous devons à M. *Aubanel* un rapport sur une traduction en vers d'*Anacréon*, du même M. *Anson*. Il appartenait sans doute mieux qu'à tout autre, à l'auteur de l'*Anacréon Languedocien*, de parler dignement de l'excellence de son original et d'apprécier le mérite du nouvel interprète français... » Des lignes qui suivent, il résulte qu'Aubanel préférait la version d'Anson à celles de Lafosse et de Longepierre et des exemples sont allégués à l'appui de cette préférence. Puis Trélis continue : « Mais ce qui fait du rapport de M. *Aubanel* un morceau de littérature très agréable, accueilli par l'intérêt vif et unanime de l'Académie, ce sont les considérations générales qu'il y a fait entrer sur le caractère personnel et les mœurs d'*Anacréon*, sur la beauté de ses ouvrages, et sur la difficulté de les faire passer dans une langue qui, grave, méthodique, un peu froide et quelquefois traînante, se prête difficilement à la vivacité, à l'abandon, et surtout à la vivacité du poète grec... ». Aubanel trouvait la justification des mœurs d'Anacréon dans les usages orientaux, bien plus favorables que les nôtres, gâtés de christianisme, à la volupté, et le juge de paix de Nimes se représentait le vieillard de Téos à la façon d'un habitant opulent des belles contrées ioniennes, joignant à l'amour des plaisirs qu'inspirent ces heureux

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'Anacréon. Reboul, bien qu'ayant cru devoir sacrifier aux lauriers du disciple cornélien de Lamartine la gloire de poète patois, n'en était pas moins un fervent adepte de la Muse languedocienne et provençale. La correspondance avec Mistral, Roumanille et Aubanel, que nous avons publiée, a mis sous un jour manifeste cet aspect, passablement méconnu, de son activité littéraire. Voici un autre document qui confirmera l'exactitude de notre assertion du point de vue languedocien et non plus provençal. Le 21 juin 1841, Reboul recevait, datée de Lacoste (Saint Paul), la missive suivante, restée, jusqu'à aujourd'hui, inédite :

« *Monsieur, J'ai suivi votre conseil : et c'est lui qui m'a soutenu dans une tâche un peu ardue, dont Je n'avais pas connu d'abord toute la difficulté. Les données populaires sur le basilic sont peu nombreuses et n'offrent qu'un seul point d'intérêt, un dénoûment toujours tragique. Dans cette pauvreté de matériaux, ne pouvant guère lâcher la bride à l'imagination qui trouve peu ses techniques dans l'idiome patois, Je me suis retourné vers le descriptif. Et le descriptif minucieux. Je ne sai s'il ne vous paraîtra pas futile, quelquefois même trivial. Tel quel, J'ai tenu a honneur de resuplir* (sic) *une tâche que votre politesse n'a fait que m'indiquer, mais que J'ai considérée comme obligatoire après vos bienveillans encouragemens.*

climats les connaissances et les talents d'un Européen distingué, lequel, au milieu de ses jardins, environné des plus belles esclaves, exprimerait par ses vers les jouissances de son cœur et de ses sens. « A ce nom, devenu presque mythologique, le cœur du jeune homme palpite, le front du vieillard se déride, la tristesse s'enfuit, les grâces accourent, l'air se parfume, la rose s'épanouit, les dieux du vin et de l'amour se présentent avec leur cortège aimable, l'esprit rappelle la délicatesse, la gaieté décente, la pure volupté. » Trélis, tout ému, concluait, après cette citation d'un *Rapport* qui doit sans doute se trouver parmi les inaccessibles *Archives* de l'Académie de Nimes : « Ces traits semblent tracés par l'aimable génie qu'ils veulent caractériser. » Il est dommage qu'A. Firmin Didot n'ait pas eu connaissance de ces lignes d'Aubanel. Elles eussent fait bonne figure dans son appréciation du poète insérée en 1864 dans sa belle édition elzévirienne d'Anacréon et tirée à part, la même année, en une brochure de 62 pp. in-8°.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

C'est à ce même titre, si vous le trouvez bon, que je me permettrai de vous faire hommage de mon « Basali », Et de le faire paraître, sous cette dédicace, dans l'«Echo». Bien entendu que ce patronage n'emportera aucune idée d'approbation de votre part. Ce sera une vignette brillante en tête d'un opuscule qui ne doit point dépasser les rives du Gardon, et voilà tout.

Agréez, Je vous prie, l'hommage de la haute considération de

Votre très humble
& devoué serviteur
LA FARE ALAIS.

Lacoste, le 20 Juin 1841. »

A cette lettre était joint le manuscrit original du *Basali*. On sait que la pièce, parue dans l'*Echo d'Alais*, pour lequel furent écrites presque toutes les poésies languedociennes du marquis, dépassa bientôt les « rives du Gardon ». Elle figure, en effet, dans *Las Castagnados* (Alais, 1844, in-8°) (1) et voici comment s'exprimait l'auteur, dans son *envoi* à Reboul, transcrit de l'original :

M'as dit : « faï révioûra la lengo maternèlo
» Qué s'eserafo é s'apouridis :
» Ceoûelo, desbrousso la de la mousso nouvèlo
» De soun franchiman mesclados.
» Dessouto aquel rouvil la pensado s'endèco
» Et soun poëtico calïou
» Abessi d'aöu cendras que l'amalo é lou séco
» Muor san baüerno é sans elïou.
» Quand nostes viels, d'aoû soun de lus amo férado,
» Fasien sourti de fiers perpaoûs,

(1) L'ouvrage, de 29 f^es^ 3 1/4, vendu 5 frcs, est annoncé sous le chiffre 5523, au n° du samedi 2 novembre 1844, du *Journal de la Librairie*. La 2e édition, *Œuvres complètes*, est d'Alais, 1851. C'est dans l'anonyme *notice biographique* qui l'illustre, p. 1-20, que Donnadieu a pris les éléments de sa notice des *Précurseurs*. La pièce à Reboul s'y lit, p. 25-27 : *A Jean Reboul*, mais le ms. autographe porte : *a moussu Réboul*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

» *Quand la prunèlo en fio, la man drécho sarado*
» *Sus lou manche de lus destraoüs*
» *Sinnavou de lus san, un séramen saoüvage*
» *Séramen d'amour ou de mor ;*
» *Anavon pas de vèr paris lou grand vilage,*
» *Manléva soun parla rétor* » (1).

Après ce beau début, La Fare continuait :

T'escoutave ; é la vouès, coumo uno bono fado
Que de sa ginguèlo daourado
En Diaman changeo lou caïaou,
De mous ressouvenis venguè, din ma cervèlo,
Dérévéïa la cantarèlo, etc., etc.

Reboul jouissait donc, à cette époque, d'une renommée très étendue, même comme poète patois — car il s'en faut que les pièces qu'il aimait à improviser *inter pocula* aient été conservées en manuscrit — et il n'est, par suite, nullement étonnant que Pierquin, que son séjour à Montpellier avait familiarisé avec les gloires littéraires languedo-

(1) Ces fières paroles doivent, pour le cas où quelques lecteurs n'entendraient pas le dialecte d'Alais — et déjà, dans l'édition de 1844, les vers de La Fare sont munis d'un glossaire ! — être traduites, afin de mieux mettre en lumière cette influence de Reboul. « *Tu m'as dit : « fais revivre ta langue maternelle, qui s'efface et se décompose ; sarcle-la, nettoie-la de la mousse nouvelle, mélange de sons français. Sous cette rouille, la pensée s'atrophie et la cendre chaude de la poésie, étouffée sous les débris qui la couvrent et la dessèchent, meurt sans étincelles ni éclair. Quand nos ancetres, du fond de leurs âmes ferrées, faisaient jaillir de fiers propos ; quand, la prunelle en feu, la main droite fermée sur le manche de leur hache, ils signaient de leur sang un serment sauvage, serment d'amour ou de mort, ils ne s'en allaient pas vers Paris, le grand village, pour lui emprunter son parler artificieux* ». Rappelons à l'éternel oubli humain qu'une des plus pittoresques descriptions de Nimes en patois est celle que, dans *Rocho et Plagnoou*, La Fare esquisse, p. 309 *seq.* :

La pèiro que vésès quïado
Davan vous, négra et tràouquïado,
Marquo las holos dé l'otrouès
Amaï dâou téraïre nimouès, etc.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ciennes, lui ait envoyé la demande suivante pour l'ouvrage que, précisément cette année 1835, le bibliographe Quérard annonçait déjà, au t. VII, p. 35, de sa *France Littéraire*, sous le titre : « *La littérature des patois romains, précédé d'un Discours sur l'unité de ces dialectes* » (1). L'original fait partie de notre collection de documents inédits sur Reboul :

« *Grenoble, le 30 Septembre* 1835.

Monsieur, J'arrive de Paris depuis peu de jours, à la suitte d'un long voyage entrepris pour suivre geographiquement ceux des « patois romains », dont j'ai l'intention de publier un cours de litterature avec traduction en regard soit en vers soit mot à mot, selon que le patois cité se rapprochera plus ou moins du génie de la langue française. Je joindrai à mon ouvrage l'histoire littéraire des patois romains et leur poëtique. Ce travail immense s'étendra aux quatre parties du monde lorsque j'y trouverai des auteurs patois et c'est ce qui arrive. Je veux surtout soigner la Biographie et la Bibliographie des patois de la France. Je me rappelle que dans le tems vous eutes la bonté de m'offrir quelques brochures en patois que je n'osai pas accepter. Aujourd'hui que je suis sur que vous n'y tenez, et que je reprends ce travail avec une nouvelle force, que les plus petites bagatelles de ce genre me deviennent précieuses, auriez-vous encore la bonté de vous en défaire en ma faveur ?

J'attends bien plus de votre obligeance, car Je vous prierai de me donner la note exacte de tous les ouvrages écrits dans le patois ou sur le patois de Nismes et ses environs et de me procurer tout ce que vous pourrez trouver soit publié soit manuscrit, en m'indiquant les meilleurs passages. Si vous aviez le tems de les traduire en vers vous me rendriez encore un service et je publierais vos traductions ou vos imitations sous votre nom.

(1) Il manque un travail sur l'activité de Pierquin. Le misérable article que lui a dédié, au t. XXVI de la *Grande Encyclopédie*, p. 879, le Dr. L. Hahn, n'est qu'un plagiat écourté de la notice, infiniment supérieure, du *Larousse*, t. XIII, p. 974.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Auriez-vous la bonté de communiquer mon plan et mes desirs aux personnes que vous croiriez en état de contribuer à l'achevement de mon travail ? Ayez surtout la complaisance de voir Mr Aubanel, que je n'oublierai pas quoique Je ne le connaisse que comme traducteur d'anacréon ? Peut-être aurait-il quelque brochure qu'il pourrait ou me ceder ou me donner outre les notes et indications Biographiques ou Bibliographiques, outre les pièces inédites qu'il pourrait m'envoyer.

Je croyais aller à Montpellier directement, les devoirs de ma place ne me le permettent pas, aussi Je remets à une autrefois le plaisir de vous voir, mais Je dois m'acquitter d'une commission à laquelle on attachait le plus grand prix. Charles Nodier, qui m'encourage avec enthousiasme à l'accomplissement le plus prompt de mon œuvre, m'a prié de le rappeler à votre souvenir et de vous dire mille choses aimables. Van Hasselt, poëte Hollandais, d'un grand merite et que vous ne connaissez pas m'a charge aussi dans mon voyage de vous exprimer toute sa reconnaissance pour le plaisir que lui ont fait vos deux pièces que je lui ai communiquées et dont il a pris copie.

Si j'étais assez heureux pour que vous me cedassiez les brochures offertes et que vous pussiez y en joindre d'autres ainsi que des notes, des indications bibliographiques et des pieces non imprimées, veuillez l'adresser par la Diligence à Mr Caillard, Directeur de la Diligence à Grenoble, pour que celui-ci me le remette.

En attendant le plaisir de vous voir j'ai l'honneur d'être, monsieur,

votre tres humble serviteur

PIERQUIN

Inspecteur de l'Université.

P.-S. — *Je profite de cette occasion pour vous remercier du volume des Memoires de l'Academie de Nismes que vous avez eu la bonté de m'adresser dans le tems et qui finit par me parvenir* » (1).

(1) Suscription : MONSIEUR, MONSIEUR REBOUL, BOULANGER A NISMES. Cachet postal de *Grenoble*, 1er *octobre* 1835 et du *P. P.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Il faut admettre que Pierquin vit une partie au moins de ses désirs comblés par Reboul — et l'on a vu s'il savait se faire aider à la besogne ! — puisque dans l'informe bavardage intitulé *Histoire Littéraire, Philologique et Bibliographique des patois et de l'utilité de leur étude par Pierquin de Gembloux*, paru à Paris et à Berlin en 1841, in-8°, et remis en vente en 1858 en *Titel-Ausgabe*, mensongèrement qualifiée de «*nouvelle édition*» (1) — Donnadieu, *op. cit.*, p. 167, a cru que c'était là l'édition originale ; *cf.* aussi l'article de Ch. Asselineau dans la *Revue Française* du 20 juin 1858, 4e année, n° 123 — il ne le cite pas entre les personnes qui ont déçu son attente. « *J'ai éprouvé plus d'une fois qu'un semblable travail, résumant tous les dialectes d'une même nature, siècle par siècle, ne peut être conduit à bonne fin qu'avec l'aide du gouvernement. Les correspondances, les demandes n'auraient que des refus plus ou moins polis* [suit une première énumération de quelques-uns des échecs subis par l'auteur, puis :] *Je ne suis pas plus heureux quand je m'adresse à d'autres hommes de mérite, tels que MM. Ducondut, à Pau ; Nouseilles, à Bordeaux ; Depery, à Belley ; Humbert, l'orientaliste, de Genève ; de Baluze, à Egleton ; Raymond, à Chambéry ; Aubanel, à Nismes ; Auguste Aymard, au Puy, etc.; fort heureux encore lorsque l'on ne prend point mes questions pour des injures ou des mystifications, tant ces recherches paraissent inexplicables, etc.,etc.* » (p.213, *note* 2).Mais l'ouvrage de Pierquin nous permettra de rectifier un point sans doute secondaire, mais, tout de même, extrêmement curieux de notre histoire littéraire méridionale et d'autant plus digne d'intérêt qu'il touche Sainte-Beuve. *Sainte-Beuve et le félibrige* : c'est là un thème négligé, certes, aussi bien par Thieme dans son *Guide*, qu'avant lui par M. Lanson, dans l'ample

(1) A la fin de l'exemplaire de la Bibliothèque municipale de Pau — qui est celui que nous avons consulté — a été ajoutée une *Bibliographie Basque. Hommage à son altesse le prince Louis-Lucien Bonaparte, sénateur*, signée *P[ierquin] D[e] G[embloux]* et datée de février 1858. L'édition originale avait été mise en vente à Paris chez Techener et à Berlin chez Brockhaus et Avenarius.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

article qu'il lui a dédié dans la *Grande Encyclopédie* Cependant Donnadieu s'était inquiété de cette matière, pour, selon sa méthode, la brouiller et la déformer. « *Sainte-Beuve*, écrit-il p. 161, *dans une des études qui suivent son « Tableau de la poésie française au XVIe siècle », a montré l'influence exercée par Anacréon et les Anacréontiques sur les poètes de la Pléiade... Sainte-Beuve aurait pu suivre le filon anacréontique jusque chez nos poètes méridionaux. S'il ne l'a point fait, ce n'est certes de sa part ni indifférence ni dédain. Ce grand esprit ne craignait point de déroger en s'occupant des patois. Que de fois l'a-t-il prouvé!...Au cours même de l'étude sur Anacréon au XVIe siècle, n'a-t-il pas cité « à défaut du « Papillon » de Belleau, dit-il, une des plus jolies chansons de ce gai patois du midi, et qui montre combien vraiment l'esprit poétique et anacréontique court le monde et sait éclore partout où il y a du soleil, des abeilles, des cigales et des papillons* » ? — Le plus curieux, en toute cette affaire, est peut-être que Donnadieu ait ignoré, en l'an de grâce 1887, l'auteur de la « jolie chanson » qu'à son tour il reproduit, en provençal et en traduction française. « *Serait-ce*, demande-t-il comiquement, *point notre Aubanel l'auteur de ce chant ailé ? Si ce n'est lui, c'est donc son frère, un frère en poésie s'entend, un Moquin-Tandon, par exemple, en sa jolie veine du noël de « La Calarineto ». Certaines formes pourtant, telles que « lei, sei », employées par Aubanel, plaideraient en faveur de ce dernier, s'il fallait absolument introduire une instance en recherche de paternité. Celle-ci ne nous serait point interdite : mais tel n'est pas notre dessein et nous avons hâte d'aborder non le supposé, mais le véritable Anacréon languedocien...* ».

Mis en appétit d'apologétique sainte-beuvienne par ce succulent morceau, les félibres ne tardaient pas, à leur tour, à dire leur mot dans ce passionnant débat. C'est au numéro d'avril 1890 du *Mois Cigalier*, dont la rédaction était entre les mains du secrétaire de la *Cigale*, M. Léon Barthou, 192, boulevard Saint-Germain, à Paris, qu'a paru, en réponse à une question de M. Maurice

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Faure — pourquoi Sainte-Beuve, qui a produit littérairement Jasmin dans le monde parisien, n'a-t-il pas parlé de Mistral ? — la lettre de M. Jules Troubat, cigalier lui-même et qui résolvait à peu près ainsi le problème, où sa compétence se révélait peu brillante. Sainte-Beuve s'est tu sur Mistral : 1° Parce que Saint-René Taillandier avait d'avance préparé le terrain et que Sainte-Beuve n'avait plus le premier coup de cloche à donner ; 2° Parce qu'il aurait fallu à Sainte-Beuve, peu familiarisé avec la langue de Mistral, de trop longues études pour juger l'auteur de *Mirèio*, notamment au point de vue philologique. Cette argumentation était, cependant, réduite à néant au numéro de janvier 1891 du *Mois Cigalier* par le cigalier Constantin Roche, « *très-expert en la matière* » déclarera la rédaction en tête de son article : *Sainte-Beuve et le félibrige* — celui de M. Jules Troubat avait été intitulé : *Sainte-Beuve et le Midi*. A la conclusion, trop négative, à son sens, de M. Troubat, M. Roche répliquait *ad verbum* : « *Je crois que vous n'avez pas donné la vraie raison. La question « délicate »* — AINSI L'AVAIT JUGÉE M. TROUBAT — *reste donc entière : « Pourquoi Sainte-Beuve n'a-t-il pas parlé de Mistral ? » C'est bien simple : Les idées philosophiques bien connues que professait Sainte-Beuve ne pouvaient faire bon ménage avec les conceptions théocratiques panachées de provincialisme qu'à tort ou à raison l'opinion parisienne prêtait alors — car on en est un peu revenu depuis — à la pléïade provençale, éminemment représentée par Mistral, Roumanille, Aubanel, lesquelles conceptions rétrogrades, réelles ou supposées* (1), *effarou-*

(1) Nous aimons à croire qu'aujourd'hui M. Constantin Roche n'abriterait plus aucune espèce de doute sur la nature « *rétrograde* » des « *conceptions théocratiques, panachées de provincialisme* » de ce pauvre Mistral, qu'en vain M. Charles-Roux vient, dans une publication somptueuse et bien anodine, d'apothéoser, avec une insistance comiquement pieuse. Nul romaniste n'ignore qu'après la mort de Mistral le félibrige — ou ce qui en reste — se sera vite dissous et que, dès aujourd'hui, les petites chapelles hostiles qui le composent n'exercent pas d'influence valable sur les directions de la pensée française. Voyez, à ce point de vue, dans *Aux écoutes de la France qui vient* (Paris, 1913), de M. G. Riou, le chapitre : *Arles*, p. 91-106, et l'article du *Midi Royaliste* du 26 janvier 1913 : *Une Indignité*, signé « *Un félibre* ».

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

chèrent jusqu'à ce bon Saint-René Taillandier lui-même, qui n'était pourtant pas un novateur bien hardi. Au diable les réticences ! Il saute aux yeux que pour Sainte-Beuve la chapelle félibréenne d'Avignon sentait trop le voisinage du comte Armand de Pontmartin. De là, sans conteste, le silence significatif, l'abstention calculée du critique des « Lundis ». A l'égal de ses plus fervents disciples, j'admire le génie de l'incomparable critique. J'estime qu'il est assez grand pour qu'on puisse, sans crainte de le diminuer, avouer certaines faiblesses et même les pardonner ! Vos scrupules font voir trop de « délicatesse »... ».

Il faut croire que, dans le camp félibriste, le raisonnement de M. C. Roche parut décisif, car on n'y est plus revenu, depuis, à la question, cependant nullement résolue. D'abord, il eût fallu rappeler que, dès l'époque des *Prouvençalo* — recueil paru, comme on sait, au printemps de 1852 — Sainte-Beuve, sollicité par Roumanille de patronner le volume, s'y était carrément refusé. Sa lettre, tout à fait caractéristique, n'a vu le jour qu'en 1894, au t. x de la *Revue félibréenne* de feu P. Mariéton, p. 5 de l'article de ce dernier : *L'œuvre et le rôle de Roumanille*. Et Roumanille avait cependant tout fait pour gagner les bonnes grâces du critique, étant allé même — ô comble de l'ingénuité ! — jusqu'à lui dédier la poésie *Li Crècho*, qu'il avait composée et récitée lors de l'inauguration de la *Crèche de la Sainte-Enfance* à Avignon, le 20 novembre 1851, et qu'il réinsérera dans ses *Oubreto*, en vers, p 316 ! Voici, d'ailleurs, le texte de la missive de Sainte-Beuve enfouie dans un périodique devenu rare et qui, même à l'époque de sa publication, n'a jamais dépassé les cercles restreints du félibrige (1). « 1er *novembre* 1851.

(1) Il va sans dire que l'on chercherait vainement, tant dans les 2 vol. de la *Correspondance* de Sainte-Beuve que dans leur complément de 1880 : *Nouvelle Correspondance*, ni dans aucun autre recueil publié de lettres de cet écrivain (telles celles à Ch. Labitte, 1834-1845, publ. par G. Sangnier en 1912 chez Champion) le moindre indice de ses rapports avec les félibres, ni le moindre billet de lui à l'un quelconque d'entre eux. En ce sens, notre courte étude est certainement nouvelle et voici ce qu'à la date du 27 fé-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Monsieur, Il a fallu le surcroît d'occupations et de corvée auquel je suis assujetti pour que je n'aie pas répondu plus tôt à une si délicate attention. Votre pièce de vers, autant que je la saisis sous le voile de votre suave idiome, est digne des anciens troubadours, et elle exprime des sentiments de charité religieuse qu'ils avaient, ce me semble, assez peu. Votre ange des petits enfants et des crèches, dans sa tristesse céleste, ne serait pas désavoué par les Anges de Klopstock, ni par celui de M. de Vigny. Il m'est très flatteur que mon nom puisse s'associer dans votre esprit à des productions aussi aimables. J'ai traversé autrefois, en courant, votre beau pays. Avignon et Arles me sont restés dans le souvenir comme les deux moitiés d'une Rome de la Gaule, et le peu de jours que j'y ai passés font une lumière dans mes jours du passé. — Agréez, Monsieur, mes remercîments les plus sentis, mes excuses pour un retard bien involontaire, et l'assurance d'une sympathie reconnaissante. — SAINTE-BEUVE. » Voici, d'autre part, la lettre dans laquelle Sainte-Beuve refuse de patronner *Li Prouvençalo* et en renvoie délicatement l'honneur à Pontmartin. « *Paris*, 11 *novembre* 1851. *Monsieur, En vous remerciant de nouveau de votre obligeante et si flatteuse idée, permettez-moi de décliner cet honneur. Je crois qu'un critique ne doit parler que des matières en lesquelles il a un peu d'autorité ; surtout quand il veut donner au public le signal d'un jugement favorable. Or, je n'ai nulle autorité dans vos gracieux domaines d'outre-Loire. J'ai pu ici faire « écho » (à l'usage des gens de Paris et du Nord) aux suffrages qui proclament Jasmin ; mais de me mettre en tête et de me faire le chef du Chœur,*

vrier 1912 nous écrivait un très notable félibre auquel nous avions annoncé ce travail : « Votre article sera sûrement fort intéressant et je vous prie de bien vouloir me l'envoyer. — Sainte-Beuve m'est toujours apparu comme une sorte de Sarcey supérieur allant d'instinct vers les médiocres et fuyant les grands... » Hélas ! trois fois hélas ! Le signataire de ces lignes exerce le magistère de la critique *félibrenco* avec une verve reconnue et affiche une parfaite liberté à l'endroit du félibrige « capétien » et « franchimand » ! « *Que serait-ce, s'il portait une maison!* »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cela ne m'est pas possible. Excusez-moi donc, Monsieur, et priez M. de Pontmartin, mon excellent et bienveillant critique et ami, de m'excuser également. Il me semble que c'est à lui que reviendrait bien le droit de nouer et de présenter le bouquet provençal. — Agréez, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée. SAINTE-BEUVE. » C'est ainsi qu'en désespoir de cause, l'on se rabattit sur Saint-René Taillandier, dont le manifeste orne le seuil des *Provençales !* Mais Sainte-Beuve, en se refusant à être dupe de jeunes arrivistes à court de réclame parisienne, était-il, en fait, hanté par la concurrence d'Armand de Pontmartin ? C'est bien ici que gît la « délicatesse » du problème tout entière. Il est certain qu'il nourrissait à l'origine une préférence très sincère à l'endroit de la renaissance des « patois » en général et de la renaissance méridionale en particulier. Si la tentative de La Monnoye lui vaut cette exclamation : « *Heureuse rencontre ! sans cette idée d'écrire en son patois, il ne léguait aucune preuve de son très franc talent de poète !* — si, feuilletant les œuvres de Grosley, il y vante « *une dissertation en faveur des idiomes provinciaux ou patois, question qui a été reprise depuis par des érudits, mais dont la première ébauche se trouve dans l'opuscule champenois* », l'on ne saurait oublier que — bien que venant après l'article de Ch. Nodier — sa chaude intervention en faveur de Jasmin témoigne d'une clairvoyance d'autant plus appréciable que Renan, cependant si « compréhensif », ne trouvera, pour le coiffeur d'Agen, que des mépris, persiflant pauvrement, après 1850, il est vrai, « *le jargon des rues d'Agen, un patois sans règles, sans flexions, sans titres de noblesse, du mauvais français en un mot, dont tout le mérite consiste à dire « barquo » pour « barque » et « foulo » pour « foule » : cela ne devrait pas s'écrire et c'est un signe alarmant qu'en dehors d'Agen on ait pu l'admirer* » (1). Précisément dans cet article de la *Revue des*

(1) L'article de Renan, remontant à 1853 ou 1854, a été réimprimé dans *Mélanges d'histoire et de voyage, par Ernest Renan, membre de l'Institut* (Paris, 1878), p. 197-207. Le passage que nous citons est p. 206. Renan rendait compte de l'*Essai philosophique sur la*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Deux-Mondes du 1er mai 1837 sur *Jasmin* — réimprimé au t. III des *Portraits contemporains* — Sainte-Beuve avait écrit : « *On a dernièrement beaucoup parlé, et avec raison, de M. Reboul de Nimes, qui, simple boulanger, s'est élevé à des accents de poésie qu'a reconnus et salués la lyre de Lamartine. Mais l'inspiration de Reboul n'a rien de commun avec celle de Jasmin. Reboul est un poëte français, de l'école des « Méditations » ; il écrit et chante en notre français classique avec pureté, harmonie ; son originalité consiste bien plutôt dans le contraste de ses écrits avec sa profession, que dans le caractère même de sa poésie. Obligé à un état manuel, et bien qu'il n'en rougisse point, Reboul ne s'en glorifie pas non plus et ne s'y complait pas ; religieux de cœur, il accepte ce lot comme une part de la tâche imposée par le Maître. A une certaine heure du jour, où il est un peu plus libre, il laisse avec joie le vêtement du matin, et retiré dans sa petite chambre « monastique », où nous l'a montré M. Alexandre Dumas, il entre presque, comme faisait Machiavel en exil, « dans la cour auguste des grands hommes de l'antiquité », ou du moins, il rêve et s'inspire entre la Bible et Corneille, devant un crucifix. Nulle plaisanterie dans ces vers, nul jeu de mots sur sa condition habituelle ; le « four » ne revient pas là sous toutes sortes de formes, et le poëte, un moment soustrait aux soins vulgaires, s'efforce bien plutôt de les oublier, de les ennoblir en les idéalisant. Il parle de « chaumière » et on le prendrait pour un pasteur quand il dit à son initiateur chéri :*

formation de la langue française, d'E. Duméril (Paris, 1852) — personnage dont nous reparlerons, ici même — et de la première *Partie* de l'*Origine et formation de la langue française* d'A. de Chevallet (Paris, 1853). Voyez à ce sujet un curieux passage dans la *Revue du Midi*, 1898, II, p. 164. Quant à l'article de Ch. Nodier : *Les papillottes du coiffeur d'Agen* dans *Le Temps* du 10 octobre 1835, Thieme, qui n'a sans doute jamais ouvert un exemplaire des *Œuvres* de Jasmin, le passe sous silence dans son *Guide*, p. 213, en commençant à l'article de Sainte-Beuve sa bibliographie, d'ailleurs lamentablement incomplète.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

C'est toi qui fus pour moi cet ange de lumière
Qui se laisse tomber du haut du firmament,
Et qui, sur le palais comme sur la chaumière
Se repose indifféremment ! (1)

En un mot, l'auteur de l'élégie « L'Ange et l'Enfant » a une qualité qui, dès qu'on songe à son point de départ, force d'accorder à l'homme, encore plus qu'au poëte, une estime respectueuse : il a l'élévation à côté de la sensibilité. Mais il n'y a rien de commun entre Jasmin et lui, que d'être du peuple et d'avoir du talent ; du reste, nul rapprochement à établir ». A la lecture de ces lignes, faites sur la préface fantaisiste d'Alexandre Dumas (2) et dans la totale ignorance de la personnalité de Reboul et de ses antécédents, l'auteur des *Poésies* parues l'année d'avant chez Charles Gosselin et Cie s'était empressé d'écrire à Sainte-Beuve pour le remercier et celui-ci avait accusé à Reboul réception de ces actions de grâce en un billet

(1) Notons incidemment que cette remarque de Sainte-Beuve, si fondée qu'elle soit en nature, s'appuie sur un exemple mal choisi. Reboul, en effet, dans cette strophe, répond à Lamartine, qui, parlant du génie, avait dit :

Il s'abat au hasard sur l'arbre solitaire,
Sur la cabane des pasteurs,
Sous le chaume indigent des pauvres de la terre, etc.

Reboul, on le voit, ne faisait donc que reprendre l'image contenue dans la fameuse pièce *Le génie dans l'obscurité*, en ce passage de sa *Réponse à M. de Lamartine*, p. 12 de l'éd. originale des *Poésies* de 1836. Nous aurons, d'ailleurs, l'occasion de revenir sur cet intéressant chapitre des relations de Sainte-Beuve et de Reboul dans notre étude sur *Les Sources de « L'Ange et l'Enfant »*, où nous noterons l'étrange omission d'un éclaircissement, qui s'imposait cependant, à la lettre de Collombet à Sainte-Beuve du 21 décembre 1839 par les éditeurs de leur correspondance (p. 209). Si, en effet, Sainte-Beuve a pu mettre plus tard en doute l'originalité de cette pièce, ce ne fut, cette fois encore, que grâce aux lumières de Collombet, dont il a, d'ailleurs, soigneusement tu le nom, en cette circonstance comme en d'autres.

(2) Sur les conditions où fut faite cette *préface*, nous renverrons aux articles qui vont paraître dans le *Mercure de France* : « *Lamartine et Dumas parrains littéraires de Reboul : Documents inédits* ».

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

que nous sommes heureux de publier pour la première fois, à cette place, parce qu'il confirme l'idée émise plus haut relativement aux sympathies méridionales de celui qui aimait tant à s'entourer, à Paris, de méridionaux, qu'il conviait à venir entendre l'épique Jasmin et le fabuliste provençal A. Boudin et qui avait défini le provençal : « *Une vieille langue qui a eu des malheurs* ».

« Monsieur,

Monsieur J. Reboul, a Nimes,

C'est moi, Monsieur, qui ai été bien sensible à un remerciement que le peu de lignes où je vous ai nommé méritait à peine. Ce que vous me dites de la sympathie que vous avez pour quelques Poësies de moi m'est précieux et je l'accepte avec reconnaissance. C'est le bonheur du poète de savoir qu'il a été lu au loin et aimé. Je n'ai jamais vu votre Midi si beau, mais je ne sais quand les hazards de la vie m'y porteront, bien que mon désir y tende sans cesse. Je ne manquerai certainement pas, si j'allais de ce côté, de vous connoître personnellement et de vous demander poëtique assistance en visitant vos grandes ruines (1). — *Adieu, Monsieur, veuillez me garder un souvenir d'ami et de poëte et croire à celui que je vous rends*

Tout à vous,

Sainte-Beuve.

Je n'ai pas fait usage du billet pour Gosselin, ayant déjà votre volume par la « Revue ».

Ce 8 Juillet [1837.] »

(1) C'est deux ans plus tard, comme on sait, que Sainte-Beuve vit le Midi de la France et l'Italie. Voyez, dans les *Derniers Portraits Littéraires de C.-A. Sainte-Beuve* (Paris, Didier, 1852), p. 524, le texte original de la *Pensée* datée: *Près d'Aigues-Mortes, 1839.* M. Lanson, dans son édition d'*Extraits* des *Causeries du Lundi, Portraits Littéraires et Portraits de Femmes* (Paris, 1900), ne renvoie pas à la source exacte de ce passage, qu'il a reproduit,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

A la *Revue des Deux-Mondes*, l'on ne pouvait, d'autre part, à cette période de l'existence de Sainte-Beuve dont nous traitons ici et qui seule doit être envisagée dans le présent débat, qu'être hautement disposé en faveur du Midi. Buloz, marié à la fille de Castil-Blaze — critique musical des *Débats*, où il signait *X.X.X.* et mort le 13 décembre 1857, — beau-frère, par conséquent, de Blaze de Bury, tenait un peu, par cette alliance, à la Provence, son beau-père étant de Cavaillon, et il n'est besoin que d'ouvrir le t. II des *Nouveaux Lundis* pour trouver, se rapportant à ces années, le propre témoignage de Sainte-Beuve, parlant des débuts de Pontmartin à Paris. « *Quand je le vis arriver à Paris et s'adresser pour ses essais critiques à la « Revue des Deux-Mondes », où un compatriote de Castil-Blaze avait naturellement accès, etc., etc.* » (t. II, p. 3). Et Pontmartin lui-même, évoquant, à trente années de distance, ses premières armes de 1847, écrira, à propos du jardin légendaire de la *Revue*, propriété de Saint-René Taillandier, suspendu comme ceux de Babylone et dont G. Sand avait été la *Sémiramis* (1), au n° 20 de la

d'ailleurs, intégralement et que l'on ne connaît généralement que dans la réimpression au t. III, p. 540, de l'éd. courante des *Portraits Littéraires*, cette éd. de 1852, en 3 vol., étant assez rare. L'éd. originale des *Critiques et Portraits Littéraires par C.-A. Sainte-Beuve* a bien, au t. V (Paris, 1839), p. 527-553, des *Pensées et Fragments*, mais la pensée en question ne s'y trouve pas. Le 16 sept. 1839, Sainte-Beuve écrira à la comtesse Christine de Fontanes (*Corresp.* I [Paris, 1878], *p. 101:* « *J'aurai grand plaisir à vous entendre parler de l'Italie: je n'ai fait que la voir, en apprendre le chemin, mais c'est assez pour prendre intérêt à tout...* »

(1) G. Sand avait cessé d'écrire en 1841 à la *Revue*, où elle ne reprit sa collaboration qu'en 1858. Nous sommes à même de donner ici le contrat original passé entre elle et Buloz lors de sa première collaboration, contrat inédit dont nous possédons l'un des deux exemplaires originaux. « *Entre madame Dudevant (Georges Sand), demeurant à Paris, quai Malaquais*, 19, *et monsieur Bulos (sic), directeur de la Revue des deux Mondes, demeurant rue des Beaux Arts*, 6,

Il a été convenu ce qui suit:

ART. 1. — *Monsieur Bulos prend l'engagement d'insérer chaque mois dans la Revue des deux Mondes une feuille et demie à deux feuilles, portant la signature Georges Sand.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rue Saint-Benoît : « *J'aimais cette salle d'attente avec son ombre discrète, ses économies de soleil et ses allées étroites, enroulées autour de son microscopique tapis de gazon, etc., etc.* (*Nouveaux Samedis*, t. XV, p. 279). Sainte-Beuve, conservateur en politique comme en littérature, aussi loin d'Armand Carrel que de Victor Hugo, éclairant, lorsqu'il parlait religion et catholicisme, sa figure rabelaisienne et narquoise d'un sourire pieux, Sainte-Beuve commensal de Guizot et de Molé, qu'il aimait à visiter en son château du Marais, ne doit point être confondu avec le Sainte-Beuve du second Empire, quêteur de popularité, associant Brutus à César, positiviste et matérialiste, archevêque du diocèse de l'athéisme officiel.

ART. 2. — *Chaque feuille d'impression sera payée à madame Dudevant aux conditions suivantes :*

A savoir cent cinquante francs deux jours après la remise du manuscrit ;

Et toutes les fois que madame Dudevant consentira à remettre à monsieur Bulos, dix semaines avant l'époque déterminée pour la publication de Paris, un manuscrit de sa composition, M. Bulos s'engage à lui payer un supplément de cent francs par feuilles. ,

ART. 3. — *Madame Dudevant aura le droit d'exiger de mois en mois l'insertion de deux feuilles d'impression dans la Revue des deux Mondes.* ,

ART. 4. — *Madame Dudevant prend l'engagement de ne donner à aucun recueil périodique autre que la Revue des deux Mondes des articles signés du nom de Georges Sand.* ,

ART. 5. — *Si madame Dudevant remettait à monsieur Bulos un manuscrit formant quatre ou cinq feuilles d'impression, elle pourra en exiger l'insertion intégrale et immédiate dans la Revue des deux Mondes ; Monsieur Bulos se réserve le droit de compenser le mois suivant l'étendue exceptionnelle du précédent article, de telle sorte que l'article premier du présent traité reçoive une exécution régulière.*

ART. 6. — *La propriété des articles de Monsieur George Sand, insérés dans la Revue des deux Mondes, appartiendra à Monsieur Bulos pendant la durée entière d'une année. A l'expiration de ce terme, monsieur Bulos pourra traiter de gré à gré avec madame Dudevant pour la réimpression des précédens articles. Dans le cas où les offres faites à cet effet par monsieur Bulos seraient égales à celles d'un autre éditeur, la réimpression sera attribuée à Monsieur Bulos.*

ART. 7. — *Le jour où madame Dudevant manquerait à l'une quelconque des conditions du présent traité, les droits à elle acquis par*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

C'est lui qui disait, en ces temps-là, à Pontmartin : « *Quand vous parlez des anciens, ne craignez jamais d'en trop dire !...* » (*Souvenirs d'un vieux critique*, t. v, p. 307) : conseil d'un opportunisme avisé, car, s'il ajoutait aussitôt : « *Quand vous parlez des contemporains, n'ayez jamais l'air d'être leur dupe* », cela signifiait, en somme, que, de même qu'il existe deux morales — l'une à l'usage de ceux qui n'en ont pas et... l'autre — l'exercice de la critique devait s'entendre en partie double : partie rétrospective, de tout repos, et partie moderne, à ne manier qu'avec prudence. Et, puisque nous tirons au clair le problème de son méridionalisme, il venait, il y avait à peine quelques années, dans cette *Revue* où il voisina, de 1847 à 1852, avec le gentilhomme légitimiste des Angles, de donner la mesure de sa bonne volonté en assimilant hardiment, à l'article : *Anacréon au XVIe siècle*, paru au numéro du 15 avril 1842 et réimprimé l'année suivante — ou, plutôt, à la fin de cette même année 1842 — p. 440-456 de la seconde édition de son *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVIe siècle* (1), aux anacréontiques du XVIe siècle un rimeur obscur de Provence, dont il ignorait, il est vrai, jusqu'au nom, ayant trouvé sa bluette, anonyme, où

les clauses ci-dessus sont déclarés, du commun consentement des parties, nuls et non avenus.

Fait double et de bonne foi entre madame Dudevant et monsieur Buloz.

Approuvé l'écriture ci-dessus

Le 11 décembre 1832.

F. Buloz.

Aurore Dudevant (George Sand). »

La pièce qu'on vient de lire, écrite sur une feuille du timbre royal à 55c, est de la main de Jules Boucoiran, alors précepteur de Maurice Sand, sauf les deux signatures, qui sont autographes. Nous donnerons prochainement une étude sur Jules Boucoiran, qu'enrichiront 77 missives, ou billets inédits de la famille Sand au futur rédacteur du *Courrier du Gard* à Nimes.

(1) Paris, Charpentier, 1843. La première édition de cet ouvrage, qui avait paru d'abord, partiellement, dans le *Globe*, à partir du 7 juillet 1827, est de 1828.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nous allons dire. Ayant, donc, cité l'*Avril* de Belleau, qu'il déclarait excellent, et son *Papillon*, qui lui semblait « *moins réussi* », il avait mis, en note à la p. 191 de la *Revue* :

« *Au défaut du « Papillon » de Belleau, j'en citerai ici un autre, une des plus jolies chansons de ce gai patois du midi et qui montre combien vraiment l'esprit poétique court le monde et sait éclore sous le soleil partout où il y a des abeilles, des cigales et des papillons. Le refrain est celui-ci :*

Picho couquin de parpayoun,
Vole, vole, te prendrai prount!...

« *Petit coquin de papillon, vole, vole, je te prendrai bien ! — De poudre d'or sur ses ailettes, de mille couleurs bigarré, un papillon sur la violette, et puis sur la marguerite, voltigeait dans un pré. Un enfant joli comme un ange, joue ronde comme une orange, demi-nu, volait après lui. Et pan ! il le manquait et puis la bise qui soufflait dans sa chemise faisait voir son petit dos (son [sic] picho quieü). — Petit coquin de papillon, vole, vole, je le prendrai bien ! — Enfin le papillon s'arrête sur un bouton d'or printanier, et le bel enfant, par derrière, vient doucement, et puis, leste ! dans sa main, il le fait prisonnier. Vite alors, vite à sa cabanette il le porte avec mille baisers ; et puis, quand il rouvre la prison, ne trouve plus dans sa menotte que la poudre d'or de ses ailes... petit coquin de papillon ! »*

A part le « *picho quieü* » — rendu, intentionnellement, par « *petit dos* » : mais alors la Mouquette n'avait point encore fait école dans notre littérature et son « mot » n'eût pas eu chance de succès à Paris (1) — la version de

(1) Même après la Mouquette, le vocable « innomable » effarouchera les pudeurs d'un écrivain de la *Revue du Midi*, un Abbé, il est vrai (du nom d'Ernest Sarrau), lequel traduisant dans un article sur les *Masets Nimois* (1898, I, p. 502) le célèbre *Mèste Matièu* de Reboul et arrivé au vers :

Avant de moustra voste quiéu,

recourra à l'artifice des points de suspension :

« *Avant de montrer votre.....* »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cette fantaisie, que Sainte-Beuve croyait sans nul doute fort ancienne, était exacte. Il s'était, toutefois, gardé de citer ses sources et s'il était resté muet sur l'auteur de cette œuvre, c'est que le garant auquel il en devait la connaissance se taisait aussi. Ce garant n'était autre que Pierquin. A la p. 211 de son ouvrage de 1841, il avait, en effet, mis en note au passage : «*Ainsi, apprenons toutes les langues à l'aide de nos patois* — l'idée, on le voit, qui a été reprise de nos jours par certains pédagogues du Midi, n'est pas neuve, — *étudions les uns et les autres avec le plus grand soin, ne restons étrangers à aucune richesse littéraire et surtout aux nôtres* », l'indication suivante, dont nous respectons l'orthographe et les erreurs de transcription :

« *Parmi les pièces inédites que j'ai recueillies, je me plairai à citer seulement la suivante. Anacréon n'a certainement rien de plus frais, de plus délicat, de plus gracieux :*

LOU PARPAYOUN

Picho couquin dé parpayoun,
Vole, vole, té prendraï proun!
Et poudre d'or su séïsa léte
Dé mille coulour bigara,
Un parpayoun su la vioou'éte
Et pièï su la margaridéte
Voulèstréjave dius'un pra.
Un énfan, pouli coume un angé,
Gaoute rounde coume un arangé,
Mita-nus, voulave après éou,
Et pan!... manquave; et pièï la bise
Qué bouffave din sa camise,
Fasié véïre soun picho quiéou...

Picho couquin dé parpayoun,
Vole, vole,... té prendraï proun!
Anfin lou parpayoun s'arrèste
Sus un boutoun d'or printaniè;
Èt lou bèl énfan pèr darniè,
Vèn d'aïsé, ben d'aïsé... èt pièï, lèste!
Din seï man lou faï présonniè.
Alor vité à sa cabanéte.
Lou porte amé mille poutoun.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Maï las! quan drube la présoun,
Trove plu dédin séï manéte,
Qué poudre d'or dé séïs aléte!...
Picho couquin dé parpayoun!

La publication des *Prouvençalo* ne tarda pas à fixer Sainte-Beuve sur la nature de cette pièce. On sait qu'elle y figure, p. 194-200 : *Lou Picho Parpayoun*, avec la signature de son auteur : C.-H. Dupuy et la mention de son domicile : *Carpentras, Vaucluse*. Saint-René Taillandier, au surplus, en vantait à son tour, p. XXXIII de l'*Introduction*, la « *grâce tout anacréontique* » et d'humbles feuilles locales, tel le *Courrier du Gard*, la reproduisaient (1). Mais Sainte-Beuve, dès 1853, en avait perdu le texte original, comme en fait foi cette lettre du 6 mai 1853 au docteur Veyne, parent de C. Roche, et citée par

(1) Numéro du mardi 29 juin 1852, à l'article sur *Li Prouvençalo*, signé *V.* : « *Voici maintenant une petite idylle de M. Dupuy, gracieuse et charmante, que l'on dirait tombée de la lyre d'Anacréon* ». Si Donnadieu eût pris la peine de feuilleter la collection de l'*Armana Prouvençau*, il y eût trouvé, à l'année 1877, en même temps qu'une réimpression du *Parpayoun* (p. 40), cette courte nécrologie de Charles Dupuy, p. 111. « *Lou deputa Charles Dupuy, de Carpentras, representant de la Droumo à l'Assemblado naciounalo, est mort à Niouns lou 30 de Janvié de 1876, à l'age de 80 an. S'èro adouna, en estènt jouine, à la pouësio prouvençalo e soun « Pichot parpaioun », que l'on pòu legi dins l'armana d'aquest an, es esta long-tèms cita coume un cap-d'obro.* » Mais ce que le pieux félibre a jugé à propos de taire ici, c'est qu'en 1865, dans ce même *Armana* — où, aujourd'hui, à la *Crounico felibrenco*, Mistral, ou « *lou felibre dóu Verbouisset* », s'entend si bien à passer sous silence tous travaux non conformistes, sauf à en faire injurier les auteurs par ses amis Maurras ou Léon Daudet dans la feuille de Philippe VIII, ou le *Midi Royaliste* toulousain auquel collabore son neveu —, c'est, disions-nous, que A. Mathieu avait invectivé rudement Dupuy, suspect d'avoir écrit contre la *Miougrano*. Voyez cet *Armana*, p. 10: « *E vous, M. Dupuy, de Carpentras, etc.* » — Nous devons, enfin, pour être parfaitement exact, dire ici qu'une note manuscrite signée A. Roques dans l'exemplaire de l'*Armana* de 1877 à la *Bibliothèque* de la *Société des L. R.* à Montpellier, nous apprend qu'il fut fait de cette publication un deuxième tirage, où ne figurent plus 8 des pièces du premier tirage, en particulier *Lou pichot Parpaioun*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ce dernier dans l'article du *Mois Cigalier*. « *Pourriez-vous, par un de vos amis provençaux m'avoir ce texte provençal de la jolie chanson du « Parpailloun », petit « couquin de Parpailloun », de votre ancien maître de pension à Carpentras. J'avais ce texte, je l'ai perdu. Je le voudrais bien pour un ami qui le désire vivement. Quelqu'un de vos Jasmin provençaux ne le sait-il pas de mémoire. J'ai traduit cette petite pièce dans mon XVIe siècle à l'article Anacréon* ».

L'orientation du mouvement néo-provençal d'une part, l'évolution sus-indiquée de l'esprit de Sainte-Beuve, de l'autre, suffiraient à elles seules pour expliquer son silence à l'endroit d'une renaissance dont tout, désormais, le séparait. L'antagonisme avec Pontmartin ne fut qu'un facteur secondaire, encore qu'efficace. Et, au surplus, la raison de M. J. Troubat : que Sainte-Beuve ne possédait pas la compétence philologique nécessaire pour parler sur le ton d'un Gaston Paris d'un idiome dont il ne pouvait lire dans l'original les productions — subsiste, intacte. Pour sa brouille avec Pontmartin, nous renverrons à l'ouvrage de feu E. Biré, partial, comme tout ce qu'a écrit ce Breton si impitoyablement unilatéral, mais richement documenté : *Armand de Pontmartin. Sa Vie et ses Œuvres* (Paris, Garnier frères, 1904 [*ouvrage couronné par l'Académie*]), p. 144-146, p. 184-186, 235-236, 259-263, 395-396 et — sur la réconciliation finale — p. 313-314 (1).

Camille PITOLLET.

(1) Il y a, dans la carrière littéraire de Sainte-Beuve, une autre histoire de « *Papillon* ». C'est celle de l'insecte, élégiaque cette fois, célébré par Xavier de Maistre. Grâce à une note de MM. Latreille et Roustan à la p. 67 de leur édition des *Lettres Inédites de Sainte-Beuve à Collombet* (Paris, 1903), l'on sait que c'est par l'intermédiaire du polygraphe lyonnais que le critique parisien obtint le texte de ces dix strophes, qu'il inséra dans son article du 1er mai 1839 — réimprimé dans les *Portraits Contemporains* (éd. de 1870, t. III, p. 57-60 pour le *Papillon*) — et qui avaient déjà été publiées, lui écrit F.-Z. Collombet le 8 février 1837, vers 1832 dans une « *Revue* tout à fait *Provinciale* » où Collombet avait fait ses premières armes. Mais, à la liste des avatars de cette pièce donnée

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

par Sainte-Beuve (p. 60, *note* I de la réimpression de 1870) nous sommes à même d'apporter un numéro nouveau. Au n° du 12 février 1859 de *La France Littéraire* éditée par A. Péladan à Lyon, le marquis G. de Chaumont, poète royaliste de Savoie, a triomphalement resservi la moitié du *Papillon* comme inédite, p. 310 de son article : *Les poètes savoisiens* et Péladan, le pire des faiseurs, a eu soin, en tête de ce n° (n° 20, p. 305), de vanter l'originalité de cette trouvaille : « Dans l'article ci-après sur les *Poètes Savoisiens*, M. le marquis de Chaumont, qui sait oublier son mérite pour appeler l'attention sur celui de ses concitoyens, fait connaître une rareté littéraire d'un grand prix, une élégie de X. de Maistre. A cette lecture, on se persuadera que le frère du grand philosophe n'a pas été moins gracieux poète que charmant prosateur. » Plus modestement, De Chaumont déclarait, p. 310, que « peu de personnes en Europe (*sic!*) se doutent que l'auteur du *Voyage autour de ma chambre* ait écrit des poésies. » Il est vrai, nous objecterat-on peut-être, que l'on est toujours inédit pour quelqu'un. Et cette réflexion pourrait être la moralité de semblables incidents.

« La *Revue* à laquelle Collombet fait allusion » — nous a écrit à ce sujet M. Latreille, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lyon — « s'appelait *Revue Provinciale*, et n'a eu qu'une existence éphémère ; les deux volumes qui la composent sont à la *Bibliothèque municipale* de Lyon. » Quant à Pontmartin, l'on sait qu'il vient d'être gratifié — octobre 1912 — d'une effigie aux Angles, effigie dont les *Annales* ont donné une vue photographique. Il eût été surprenant qu'à cette occasion les trublions de l'*Action Française* n'eussent cherché, selon leur coutume, à pêcher en eau trouble. Ils l'ont fait, par le canal de l'*Eclair* montpelliérain, en regrettant, à sa suite, puis à celle du président du Comité royaliste de l'Hérault (n°s des 9 et 10 octobre 1912), que le Comité ait cru devoir « neutraliser » la cérémonie, c'est-à-dire en exclure — tout en lui conservant un caractère religieux très prononcé — tous éléments de discorde civique. Mais les rédacteurs de l'*Action Française* ignorent à tel point la littérature sur Pontmartin et l'œuvre même de cet écrivain qu'en leur n° du samedi 5 octobre 1912, ils ont rapporté, d'après la *Gazette de France*, laquelle la rapportait « d'après Claretie ! », une anecdote sur Pontmartin relative au passage de la duchesse d'Angoulême « par les Angles, en 1823 », sans soupçonner que le récit authentique de cet épisode était p. 6-14 du t. I de *Mes Mémoires, par Armand de Pontmartin*, (1re *série*.) et que Biré l'en avait extrait, *op. cit.*, p. 20-21, en corrigeant une erreur de date de l'auteur ! Voilà où en sont, à peu près chaque fois qu'il s'agit d'histoire, les insulteurs à gages de la France démocratique et de l'Université moderne. Voyez-en une autre preuve documentaire dans notre article du *Mercure de France*, 1913, sur *L'Ancien Régime et les écrivains pensionnés*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DES REVUES

Zeitschrift für romanische Philologie, XXXVI, 6. — *P. Skok:* Zur Kunde des romanischen Elements in der serbokroatischen sprache, p. 641; — *W. Benary:* Ein unbekanntes handschriftliches Fragment einer Lope'schen Komödie, p. 657; — *L. Spitzer:* Zur romanischen Syntax, p. 679; — *Th. Braune:* Etymologisches, p. 706; — Vermischtes, p. 717.

Revue internationale des études basques, VI. — *H. Schuchardt:* Nubisch und baskisch.

Romania, XLI, n° 164. — *E. Faral:* Les débats du clerc et du chevalier dans la littérature des XIIe et XIIIe siècles, p. 473; — *G. Huet:* Le Lancelot en prose et Méraugis de Portlesguez, p. 518; — *E. Philipon:* Les parlers du duché de Bourgogne aux XIIIe et XIVe siècles, p. 541; — Mélanges, p. 601.

« Scientia » (Rivista di Scienza), XII. — *A. Meillet:* L'évolution des formes grammaticales, p. 384.

Bulletin du parler français au Canada, XI, 3. — Lexique canadien-français, p. 127.

COMPTES RENDUS

Mélanges de philologie romane et d'histoire littéraire offerts à M. Maurice Wilmotte, professeur à l'Université de Liège, à l'occasion du 25e anniversaire de son enseignement. *Paris, Champion*, 1910. In-8° de XVIII+970 pages.

Voici un de ces nombreux volumes de mélanges que le talent des maîtres ou, à défaut, le zèle de leurs disciples fait éclore depuis quelque temps au hasard des circonstances. Hâtons-nous de dire que cet hommage est, cette fois-ci, parfaitement justifié par la valeur scientifique de celui à qui il est adressé; parmi les romanistes belges

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

actuels, il en est certainement peu qui méritent davantage cet honneur que le savant wallonniste à qui on doit tant de travaux et si variés sur l'histoire du wallon, du français, de notre littérature et de nos idées, comme on peut le voir par la bibliographie qui se trouve en tête du volume. Nous nous associons pleinement à cet hommage, en regrettant personnellement que les circonstances nous aient empêché de marquer au savant et aimable collègue de Liège toute notre sympathie.

Voici le relevé, par noms d'auteurs, des articles du recueil :

C. Abel. *Le labeur des de Goncourt*, pp. 1-35. D'après le *Journal* des Goncourt.

F. Baldensperger. *Lettres inédites de Littré et de son père à W. Schlegel*, pp. 37-48. — Deux lettres en allemand de Littré, et une en français au savant indianiste allemand. Le père et le fils lui demandent des conseils et des renseignements pour l'étude du sanscrit.

J. Bédier. *Un fragment de chansonnier inédit du XIIIe siècle*, pp. 895-922 (avec fac-similé). — Ce fragment a été découvert par le regretté Pierre Aubry. Il contient neuf chansons ou parties de chansons : quatre ne se retrouvent pas ailleurs ; il nous fait connaître un trouvère nouveau, *Gilles de la Crois ;* ces fragments sont d'origine picarde et appartiennent au genre des chansons pieuses imitées des chansons profanes, genre qui a fleuri aussi dans d'autres littératures, pour ne pas parler de la provençale. M. Bédier publie ces fragments, en les complétant au besoin à l'aide d'autres chansonniers, et en indiquant, pour la plupart de ces chansons, la pièce profane qui a servi de modèle. M. Bédier discute enfin les questions d'attribution.

L. Bonnard. *Dialogue de la reine d'Egypte dans le poème biblique de Malkaraume*, pp. 49-56. — Fragment de 189 vers d'après le ms. B. N. fr. 903, le seul qui contienne ce poème.

E. Bourciez. *Le démonstratif dans la Petite Gavacherie*, pp. 57-67. — La *Petite Gavacherie* est une enclave de langue d'oïl qui se trouve à l'est du département de la Gironde, entre la Garonne et la Dordogne : environ huit mille personnes y parlent le *gavache*. M. Bourciez, qui s'est déjà occupé plusieurs fois de ce curieux parler, étudie l'histoire des démonstratifs, d'origine poitevine ou saintongeaise, mais influencés depuis longtemps par les parlers occitaniques qui les entourent.

A. Bovy. *Comment la littérature classique et la littérature française moderne peuvent s'éclairer mutuellement*, pp. 69-80. — Comparaison curieuse entre Bossuet et Mæterlinck.

G. Charlier. *L'Escouffle et Guillaume de Dôle*, pp. 81-98. —

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ajoute quelques arguments à ceux qui ont été déjà donnés pour attribuer ces deux romans au même auteur.

L. Clédat. *L'expression « quitte à »*, pp. 99-103. — Complète un article de Tobler et explique l'origine de la locution.

G. Cohen. *La scène des pèlerins d'Emmaüs, contribution à l'étude des origines du théâtre comique*, pp. 105-129. — L'auteur montre comment une scène, qui, à l'origine, ne contenait aucun élément comique, est devenue une sorte de petite tragi-comédie. C'est à M. G. Cohen, sauf erreur, que revient, en tout ou en partie, l'honneur (et la fatigue) d'avoir « procuré » les *Mélanges Wilmotte*.

L. Constans. *Un précurseur des félibres, Claude Peyrot*, pp. 131-151. — Intéressante étude sur ce poète rouergat, dont M. L. Constans vient de donner une édition critique.

Mme Horion-Delchef. *Les œuvres de Mme de Graffigny, les Lettres péruviennes, l'exotisme en littérature*, pp. 153-164. — Les *Lettres péruviennes* sont imitées des *Lettres persanes*, mais il y a un élément romanesque de plus.

G. Dottin. *Quelques faits de sémantique dans les parlers du Bas-Maine*, pp. 165-174. — Listes d'exemples bien choisis et topiques; il y a un *affranchir=châtrer*, qui prouve que les Manceaux ne manquent pas d'imagination.

L. Gauchat. *Les noms gallo-romains de l'écureuil*, pp. 175-200. — Dissertation pleine de faits; un des plus curieux, est la manière de rattacher un des noms de l'écureuil aux langues slaves (le radical *vever* et toute sa famille).

E. Gérard-Gailly. *Hélène Gillet, une exécution capitale au XVIIe siècle*. — Curieuse histoire de mœurs, racontée d'après des documents du XVIIe siècle.

A. Horning. *Wortgeschichtliches aus den Vogesen*, pp. 231-244. — Etude d'une trentaine de mots difficiles, empruntés aux parlers de Belmont et de La Baroche, en Alsace.

A. Jeanroy. *Les chansons pieuses du manuscrit français* 12483 *de la Bibliothèque Nationale*, pp. 245-266. — Trois de ces chansons sont inédites; M. Jeanroy publie sur les autres des notes métriques et étudie les chansons profanes qui leur ont servi de modèles.

G. Lanson. *Le tableau de la France, de Michelet; notes sur le texte de* 1833, pp. 267-299. — Classification des variantes des éditions de 1833, 1852, 1861, et considérations historiques et littéraires à propos de ces variantes.

A. Lefranc. *Un procès littéraire à reviser, Molière et l'abbé Cotin*, pp. 301-315. — Cotin nous paraît, d'après cet article, bien différent du Trissotin des *Femmes Savantes*. Molière aura été trompé par des ennemis de Cotin, ou par ses propres souvenirs. Plusieurs des

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pages citées par A. Lefranc sont remarquables de grâce et d'éloquence.

J. Leite de Vasconcellos. *Mincalhos gallegas*, pp. 317-327. — Notes sur deux manuscrits galiciens; textes de romances, chansons populaires, notes de phonétique, etc...

Marignan. *Quelques ivoires représentant la crucifixion et les miniatures du Sacramentaire de Metz*, pp. 329-370. — Les petites scènes qui ornent ce sacramentaire seraient du XIIe siècle, et non du IXe.

Menendez Pidal. *Romance del nacimiento de Sancho Abarca*, pp. 371-376. — Romance historique publié d'après cinq versions orales recueillies par l'auteur ou par ses amis.

W. Meyer-Lübke. *Die Aussprache des altprovenzalischen* u., pp. 377-389. — Le savant romaniste étudie à nouveau les arguments qu'on peut donner en faveur d'une prétendue prononciation de *u* = *ou*, en ancien provençal, et conclut, surtout d'après *piuze*, *siure*, *miola*, qu'on prononçait *u* et non *ou*, sauf dans les diphtongues *au*, *eu*, etc.

G. Monod. *Michelet et les Flandres, voyage en* 1837, pp. 391-416. — Publication du journal de voyage de Michelet.

F. Novati. *La canzone popolare in Francia e in Italia nel piu alto medio evo*, pp. 417-441. — Importante étude sur les origines de la chanson populaire, et principalement sur la comparaison que l'on peut établir entre l'*estrabot* français et le *strambotto* italien.

L. Paschal. *Les modes de la sensibilité chez les écrivains*, pp. 443-455. — Les exemples sont empruntés surtout à la correspondance de Flaubert.

L.-G. Pélissier. *Lettres inédites de Mistral*, pp. 923-955. — Elles sont adressées à Jules Canonge, écrivain nimois; l'original se trouve à la Bibliothèque de Nimes. Elles sont de la jeunesse de Mistral, et, comme on pense, des plus intéressantes; elles présentent, suivant la poétique expression de l'éditeur, « au glorieux octogénaire *un* miroir, peut-être oublié, mais toujours limpide, de l'âme de sa jeunesse ».

E. Picot. *Une querelle littéraire aux palinodz de Dieppe au XVe siècle*, pp. 457-484. — Textes publiés d'après un ms. de la Bibliothèque Rothschild, n° 2787. Il s'agit d'une querelle entre deux poètes picards de la fin du XVe siècle: au total, cinq ballades, un dialogue, une épître et un onzain.

J. Pirson. *Pamphlets bas-latins du VIIe siècle*, pp. 485-522. — Ces textes étaient connus et avaient été déjà étudiés; mais M. Pirson, en reprenant cette étude, précise certains points et apporte des explications nouvelles.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

M. Prou. *Notes sur le latin des monnaies mérovingiennes*, pp. 523-540. — M. Prou appelle avec juste raison l'attention des philologues sur le bas-latin « numismatique », qui n'a pas été encore assez étudié. Ses observations portent sur l'épenthèse du *g*, sur la chute de la dentale intervocalique, sur la chute de *s* du nominatif, sur *fieri*.

P. Rajna. *S. Mommoleno e il linguaggio romanzo*, pp. 541-567. — Discussion d'un passage célèbre de la vie de saint Mommolenus et de l'interprétation donnée par M. F. Novati. Il semble bien qu'on doive admettre, avec quelques réserves et quelques explications, que nous avons un témoignage de l'existence de la *lingua romana* au VIIe siècle.

G. Raynaud. *Deux nouvelles rédactions françaises de la légende des danseurs maudits*, pp. 569-580. — Une des rédactions est en prose et empruntée au *Renart le Contrefait* (elle est traduite de Vincent de Beauvais), l'autre est en vers et se trouve dans deux manuscrits, l'un à Paris, l'autre à Avranches.

E. Roy. *Notes sur les deux poètes Jean et Mathurin Régnier*, pp. 581-593. — Une lettre inédite de Jean Régnier (XVe siècle), plus quatre notes importantes sur le texte de Mathurin Régnier.

Salverda de Grave. *Recherches sur les sources du Roman de Thèbes*, pp. 595-618. — Importante étude sur les sources de ce roman autres que les sources de l'antiquité classique.

F.-Ed. Schneegans. *Notice sur un calendrier français du XIIIe siècle*, pp. 619-652. — Le ms. appartient à l'auteur; la langue indique une provenance voisine de la Champagne.

M. Souriau. *Les lettres de Ducis à Népomucène Lemercier*, pp. 653-683. — Ces lettres sont conservées à la Bibliothèque municipale de Bayeux. Elles vont de 1806 à 1815.

E. Stengel. *Huons aus Auvergne Keuscheitsprobe*, pp. 685-713. — Episode publié d'après trois manuscrits de Berlin, Turin, Padoue.

A. Stimming. *Neufranzösisches « tollé »*, pp. 715-721. — Se rattacherait non au latin *tolle*, mais à l'ancien français *tolez* de *toldre*, *tolir*.

Suchier et Guesnon. *Deux trouvères artésiens, Baude Fastoul et Jacques le Vinier*, pp. 723-749. — Deux homonymes de ces trouvères sont cités dans une charte de 1266, qu'a acquise M. Suchier. Il résulte des recherches de M. Guesnon que ces personnages n'ont que le nom de commun avec les trouvères artésiens.

L.-P. Thomas. *La genèse de la philosophie et le symbolisme dans « La Vie est un songe » de Calderon*, pp. 751-784. — Etude de ce thème et des influences qui ont pu agir sur Calderon, comparaison avec ses poésies lyriques.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

E. Ulrix. *Les chansons inédites de Guil'aume le Vinier d'Arras*, pp. 785-814. — Neuf chansons inédites publiées d'après tous les manuscrits; M. Ulrix prépare une édition complète de ce trouvère.

Van Hamel. *L'âme littéraire de la France*, pp. 815-826. — Une note de M. S. de Grave nous avertit que c'est un fragment d'un discours prononcé par M. Van Hamel, en 1897, comme recteur de l'Université de Groningue. Le fragment est fort curieux.

J. Vising. *La stylistique est-elle possible?* pp. 827-835. — Discussion des idées de B. Croce. On apprendra avec quelque curiosité que le gouvernement italien vient de fonder quatre chaires de « stylistique » auprès des Universités de Bologne, Rome, Naples et Catane.

C. Voretzsch. *Offenes o vor Nasal im Alexiusleben*, pp. 837-862. — Il résulte des recherches de M. Voretzsch que *o* ouvert, libre et accentué, se diphtongue, dans la *Vie de Saint Alexis*, aussi bien devant une nasale que devant une autre consonne. Quelques mots ont une double forme (*homo, bonus*).

Wahlund. *Bibliographie der französischen Strassburger Eide vom Jahre* 842, pp. 863-881. — Pour le XVIe siècle, voir les *Bausteine* en l'honneur de Mussafia, 1905, pp. 9-26.

Miss J. Weston. *A hitertho unconsidered aspect of the Round Table*, pp. 883-894. — Rapprochements curieux entre le texte des romans arthuriens et celui de Layamon; la table ronde serait une « table tournante », et peut-être se rattacherait aux légendes concernant le mythe solaire.

J. Anglade.

E. Loseth. — Notes de syntaxe française (Extrait des *Videnskabs-Selskabets. Skrifter. II. Hist. Filos. Klasse*, 1910, n° 4). *Christiania, J. Dibwad*, 1910; in-8°, 18 p.

Cet article contient une série d'observations intéressantes faites par un étranger qui est bien au courant de la syntaxe de notre langue. Beaucoup d'exemples sont empruntés à la langue populaire (cf. p. 14 « on l'entend aussi dans la langue des étudiants et de leurs amies, lesquelles, il est vrai, sont souvent du peuple »). P. 6: je crois que *moi troisième* est plutôt dialectal (notamment dans les parlers de l'Est). La distinction entre *tous deux* et *tous les deux* (la première tournure groupant les personnes ou les choses, la deuxième les distinguant tout en les groupant) me paraît parfaitement logique; mais, dans la syntaxe actuelle, on n'y regarde pas de si près. Les exemples du subjonctif après les verbes affirmatifs sont bien choisis (pp. 13-14): quant à la question des participes

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

féminins en *einte*, *ainte*, *ointe*, il faut bien maintenir l'accord, tant que la règle persiste; *je l'ai plainte* ne me choque pas, mais cela choquait beaucoup mes élèves au lycée, qui ne manquaient jamais d'écrire: *je l'ai plaint*. C'est qu'il semble que, dans ces formes, on ne sent pas le participe, comme dans *dit-dite*, *fait-faite* (car si *plainte* et *contrainte* sont des substantifs verbaux, *redite* et *défaite* le sont aussi).

J. ANGLADE.

H. Rabe. — Die Inversion des Subjekts im Französischen des XIX. Jahrhunderts (Thèse de Tubingue). *Tubingen, Heckenhauer*, 1910. In-8° de x+107 p.

Cette dissertation sur un point de la syntaxe française représente un effort sérieux pour classer, au point de vue logique, de nombreux exemples d'inversion, qui paraissent au premier abord de nature très différente. L'auteur paraît bien outillé pour ce travail, et on sent, dans sa thèse, une fermeté de jugement qui manque trop souvent à ces dissertations académiques. Le côté historique de la question n'est pas oublié: il est étudié au début et dans la conclusion. Il apparaît à l'auteur que l'inversion, c'est-à-dire en somme une construction peu conforme à l'esprit du français et des langues romanes en général, réapparaît avec quelque fréquence dans la syntaxe moderne. Certains auteurs ont pour elle une préférence marquée, les prosateurs surtout, et principalement les historiens; son emploi est souvent en corrélation avec le caractère des écrivains, avec leur état d'âme, etc.; mais il y a une foule de cas aussi où l'inversion devient un ornement du style, par la place qu'elle permet de donner aux mots importants de la phrase. Ce sont tous ces cas que M. H. Rabe a essayé de classer avec beaucoup de logique.

J. ANGLADE.

Franz Schramm. — Sprachliches zur Lex Salica. (Eine vulgärlateinisch-romanische Sprachstudie; Thèse de Marbourg). *Marbourg*, 1911.

Quoiqu'on ait déjà écrit plusieurs fois sur le latin de la *Loi Salique* (comme sur celui des autres lois barbares), M. F. Schramm a cru pouvoir revenir sur ce sujet sans inconvénient. La deuxième partie de sa thèse (*Zum Wortschatze*) prouve qu'il a eu raison. Il y a quelques *excursus* fort intéressants sur les noms d'animaux domestiques. Pour prendre, par exemple, le chien, on trouve dans la loi salique: *canis, qui ligamen novit* (noverit), d'où **ligaminarius* > *liemier, limier; canis pastoralis;* ce sont les chiens

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de chasse qui sont le mieux traités : il y a trois noms pour eux : *segusius canis* (probablement de *Segusio=Suse* en Piémont), d'où l'on veut tirer le languedocien *gous* (M. Sainéan le croit d'origine onomatopéique, car on le rencontre en turc ou en arménie) ; mais on a en ancien provençal *saüs*, comme en ancien français *seüs* (1). Un troisième nom est : *veltrus* (qui se rattache à *vertragus*, lui-même d'origine celtique), a. fr. *veautre*, a. prov. *veltre*. Enfin, une race s'appelle *canis acularius*, qui ne paraît pas avoir survécu dans les langues romanes. Je relève les formes phonétiques intéressantes qui suivent : *ansera* (*ansara*), *anetem* (*anatem*). Ceux qui croient pouvoir établir l'origine d'un texte en latin vulgaire d'après l'emploi de *gallus* ou de *pullus*, verront que *pullus* n'existe pas dans la loi salique : on y trouve *gallus* et *coccus*. *Testimonium* a le sens de *témoignage* et de *témoin*. Une étude des termes juridiques termine ce travail (2), qui prouve des connaissances solides et une bonne méthode.

J. ANGLADE.

S.. Stronski. — Le troubadour Folquet de Marseille, édition critique, précédée d'une étude biographique et littéraire et suivie d'une traduction, d'un commentaire historique, de notes et d'un glossaire. *Cracovie, Académie des Sciences. Edition du fonds Oslawski. Librairie « Spolka Widawnicza Polska »*. 1910. In-8° de XIV+145 pages suivies d'un astérique +285 pages avec foliotation ordinaire.

Commençons par énumérer les diverses parties de cette édition savante de Folquet de Marseille. Elle comprend : un avant-propos, une étude sur Folquet de Marseille, son œuvre et son temps, en seize chapitres ; c'est le morceau de résistance du livre ; puis viennent la biographie provençale, le texte des poésies, les poésies d'attribution douteuse, la traduction du chansonnier authentique de Folquet, un commentaire historique en plusieurs chapitres, un classement des manuscrits, des notes, des additions et des *indices*.

Ceci dit, n'hésitons pas à féliciter chaudement le jeune savant étranger qui a consacré à un des noms intéressants de notre ancienne poésie provençale un monument aussi remarquable. Il y a

(1) Il n'est pas rare de désigner une race de chiens par le nom de leur lieu d'origine, ville ou pays : l'espagnol a *galgo* (=gallicus canis), comme le fait observer M. Schramm, mais il aurait pu ajouter que nous avons *épagneul !*

(2) Une autre partie, non encore imprimée, comprendra la morphologie et la syntaxe.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

là beaucoup de travail, beaucoup de méthode, beaucoup de connaissances et d'ingéniosité. Et félicitons aussi la vieille Université des Jagellons d'avoir fait pour notre littérature méridionale ce que peu d'universités françaises ont pu faire jusqu'ici, c'est-à-dire d'avoir subventionné sur ses fonds un travail considérable consacré à des études qui paraissaient *a priori* devoir lui rester étrangères. Je ne sais si jamais Université française pourra rendre pareille politesse à l'Université polonaise; mais qu'en attendant notre reconnaissance lui soit acquise.

Nous n'aurons garde d'oublier dans nos éloges l'imprimeur de l'Université, qui a imprimé cet ouvrage avec un soin si remarquable qu'on a peine à y découvrir quelques menues fautes de typographie.

On ne peut rendre compte en détail d'une publication aussi importante, où tant de problèmes qui touchent de près ou de loin à Folquet, mais qui tous intéressent la littérature provençale, se trouvent si élégamment résolus. Nous louerons donc d'une manière générale les qualités que l'on trouve dans les précédentes publications de M. Stronski: la discussion serrée des questions d'authenticité, la connaissance exacte et minutieuse des moindres événements de notre histoire méridionale, de l'histoire des grandes familles du temps, etc. Le texte est établi d'après tous les manuscrits connus, et M. Stronski ne nous fait grâce d'aucune de leurs leçons. Il y a là quelque abus: des différences purement graphiques ne sont intéressantes que pour des études de langue, et, dans ce cas, on aura recours au manuscrit ou aux publications « diplomatiques », plutôt qu'aux notes critiques d'une édition, fût-elle encore plus complète que celle-ci, ce qui paraît difficile. La traduction est exacte et suit le texte de près. Le classement des manuscrits, qui doit avoir demandé un temps considérable à l'auteur, paraît fait avec un soin tout minutieux, si nous en jugeons par les corrections nombreuses apportées par M. Stronski au classement déjà fait par d'autres.

Nous nous arrêterons sur quelques points de détail seulement avant de passer à une question très générale que soulève le livre de M. Stronski.

Pour la bibliographie de Folquet, je lui signalerai deux « études » plus anciennes que l'*Histoire Générale de Languedoc* (elles sont peut-être citées dans Pratsch, ce que j'ignore, car je n'ai pas cette brochure sous la main; mais c'est peu probable); la première se trouve dans les *Antiquités de Marseille* (1) de J.-R. de Soliers.

(1) C'est la traduction du livre premier du grand ouvrage de J.-R. de Soliers sur la *Chorographie de Provence*, écrit en latin, et dont il reste plusieurs manuscrits.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Marseille, 1615, p. 175. L'autre, plus importante, forme deux chapitres de l'opuscule de Pierre-Joseph [de Haitze], *Dissertations sur divers points de l'histoire de Provence*, Anvers, Impr. Plantinienne, 1704, ch. VII : « Si le fameux troubadour Fouquet de Marseille quitta le monde à cause de la mort des princes, ses protecteurs, ou si ce fut par un autre mouvement », ch. VIII : « Si ce même Fouque a esté evêque de cette ville, ou s'il ne l'a pas esté ». On y trouve cités le passage de Vincent de Beauvais et un autre de Guillaume de Puylaurens, ainsi que les opinions erronées de Chasteuil-Gallaup et des deux Nostredame.

La question de l'identité de l'évêque et du troubadour, de laquelle je n'ai, pour ma part, jamais douté, me paraît définitivement résolue, et il faut savoir gré à M. Stronski d'avoir réuni en un bloc les témoignages les plus décisifs.

Quant à « l'impératrice de Montpellier », je n'y crois plus guère, et M. Stronski n'est plus aussi affirmatif. M. Laurent me paraît avoir démontré (*Annales du Midi*, 1911, pp. 333-337) que « l'impératrice de Montpellier » fut bien une princesse byzantine, mais qu'elle fut probablement une nièce de Manuel Comnène et non sa fille. J'ajoute pour ma part que les allusions des troubadours, que je connaissais en partie, car j'avais commencé à rassembler des documents sur ce point, ne me paraissent pas un élément de preuve des plus solides. On sait comment naissent les légendes, à cette époque-là.

Les relations de Folquet de Marseille avec les autres troubadours sont bien mises en relief par M. Stronski. En ce qui concerne Peire Vidal, je suis loin d'être aussi affirmatif que lui pour attribuer au troubadour toulousain le *planh* célèbre *Si tuit li plor...* (B. de Born, *T;* P. Vidal, *c*). Il me semble que les éléments de discussion sont trop rares pour résoudre ce problème.

Nous n'aurions pas tout dit sur cette édition, si nous ne parlions pas, en terminant, du problème d'ordre général soulevé par M. Stronski dans l'avant-propos, et çà et là au cours de son livre : celui de la conception qu'on peut se faire de la poésie des troubadours. La question est d'importance et mériterait d'être traitée à fond. On a attribué autrefois une grande valeur « subjective » à cette poésie ; on a réagi depuis, et naturellement dans un excès contraire : cela est dans l'ordre. Si nous avons bien compris M. Stronski et il n'est pas le seul à penser ainsi, toute la poésie des troubadours ne serait qu'un jeu littéraire. « S'il est un conseil à donner à quiconque se met à lire les chansons des troubadours, c'est certainement le suivant : « Ne cherchez pas la femme ». Ces chansons sont des dissertations sur l'amour et non pas des expressions d'amour ». (P. XI) « Le cas de Folquet de Marseille, riche marchand et père

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de famille, que l'on se représentait comme troubadour vagabond, amoureux tantôt d'une vicomtesse, tantôt d'une princesse impériale, et provoquant des jalousies parmi les dames de la plus haute société féodale, est très instructif pour ce problème. » (*Ibid.*). Trop instructif, dirai-je; et j'abandonnerai volontiers à M. Stronski Folquet de Marseille, comme je lui abandonnerai Guiraut Riquier (pas tout entier cependant), Sordel et beaucoup d'autres.

Mais qu'aurait conclu M. Stronski si, au lieu de choisir pour objet d'étude et pour sujet de démonstration le troubadour marseillais, il avait choisi Rigaud de Barbezieux, Peire Vidal ou Bernard de Ventadour? Pense-t-il que la démonstration aurait été aussi décisive et croit-il, ou sent-il que leur poésie est aussi « bourgeoise », aussi artificielle que celle de Folquet? M. Stronski fait appel souvent au « bon sens » pour juger cette poésie des troubadours; mais le « bon sens » ne veut-il pas que pendant ces deux siècles de poésie il y ait eu des âmes de poètes? Cela ne se démontre pas, sans doute, comme un théorème, comme une filiation de manuscrits; mais, dans ces questions de poésie lyrique, la méthode objective ne rend pas compte de tout: il y a une chose qui lui échappe, et c'est le meilleur de la poésie elle-même; et de cela le « sentiment » est meilleur juge que la raison.

On a eu raison de réagir contre la conception qu'on s'est faite longtemps de cette poésie. Il est ridicule, c'est certain, de chercher dans les poésies de tous les troubadours qui nous sont connus, l'histoire de leur vie intime, comme nous le ferions pour Musset. Il est d'une bonne méthode de voir le passé tel qu'il fut, et non pas tel que nous pouvons nous le forger, suivant notre imagination, nos conceptions morales ou sociales, nos goûts ou même nos humeurs. Mais il ne faut pas faire un appel constant au bon sens; il suffit, pour juger la poésie de Malherbe ou de Boileau; il ne suffit certainement pas pour juger la Pléiade ou la poésie des troubadours. Que l'artifice, l'imitation, le manque de naturel, soient des défauts habituels de cette poésie, nul, même parmi ses admirateurs, ne fait difficulté de le reconnaître; mais ces défauts ne nous empêchent pas de sentir qu'il y a aussi autre chose, qui charme, qui saisit et qui émeut, même après tant de siècles de littérature, et qui est de la poésie tout court. Quant à faire le départ entre ceci et cela, ce n'est pas une question de « bon sens », c'est une question de « sentiment ».

Je remercie bien vivement M. Stronski des termes aimables qu'il emploie en parlant de mon volume sur les troubadours, et je lui concède que je ne savais pas grand'chose de précis sur Folquet de Marseille avant son livre; les pages que j'ai consacrées à l'évêque-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

troubadour seront corrigées en conséquence dans la future édition. Mais qu'il ne se méprenne pas sur la partie anecdotique de mon ouvrage; elle n'avait pour but que d' « égayer » le sujet et de faire passer quelques vérités au moyen de la fiction, s'il m'est permis de parler comme La Fontaine. Je ne crois pas à la plupart des légendes débitées par les biographes ou les chroniqueurs sur le compte des troubadours; j'ai usé presque constamment, dans la partie anecdotique, de l'artifice de style qui consiste à employer le conditionnel passé, marquant ainsi suffisamment (il me l'a paru du moins) mon scepticisme. Cependant quelques-unes de ces légendes peuvent être un écho de la vérité et d'autres n'ont rien d'invraisemblable, du moins pour nous, Méridionaux. Il faut juger ces temps lointains avec beaucoup de scepticisme et un peu de naïveté.

J. ANGLADE.

Karl Bartsch. — Chrestomathie de l'ancien français (VIIIe-XVe siècles), accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire.— Dixième édition entièrement revue et corrigée par Léo Wiese, professeur à l'Université de Iéna. *Leipzig, Wogel*, 1910. XII+544 pages. Prix, 14 marks.

La vieille chrestomathie de Bartsch, rajeunie plusieurs fois, et tout récemment par M. Léo Wiese, paraît destinée à fournir rapidement une nouvelle carrière, si on en juge par ce fait que ce gros livre a eu deux éditions (la neuvième, cf. *Revue*, 1909, p. 84, et la dixième, qui est la présente) en moins de trois ans. Et ce n'est pas un volume à deux cinquante, comme la plupart de nos chrestomathies; c'est un gros volume, très cher, et qui se vend. Cela démontre sans doute la puissance d'absorption des étudiants allemands; mais cela prouve aussi que le livre est bon et qu'il répond à des besoins pédagogiques très réels. Il sert de livre d'exercices dans la plupart des Séminaires de philologie romane, où les professeurs enseignent à leurs étudiants une bonne méthode critique, au lieu de corriger des thèmes et des versions.

Cette nouvelle édition ne présente pas de différences essentielles avec l'édition précédente, qui, elle, était presque un livre nouveau. Cependant M. Léo Wiese a voulu que son œuvre profitât des travaux critiques qui ont paru dans l'intervalle: éditions, collations de textes, comptes rendus. Ainsi rajeuni et renouvelé à chaque édition nouvelle, le livre continuera à être un précieux instrument de travail pour de nombreuses générations d'étudiants.

Voici quelques observations de détail que nous soumettons à l'éditeur. Pièce 10, v. 141: l. *murrai;* v. 147, *arcevasques* pour

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

arcevesques? Si cette forme n'est pas une simple faute de typographie, il n'y a guère de raison de la maintenir dans un livre où l'on a voulu uniformiser la graphie. P. 11. Puisque l'éditeur signale la disparition du ms. du voyage de Charlemagne, il était bon de renvoyer à l'édition princeps de Francisque Michel. P. 19. Vers 12-13. Il y a erreur dans la place des guillemets, qui se trouvent une première fois après le vers 12, et une deuxième après le vers 13. P. 93. Les éditions Prompsault et Paul Lacroix ne méritent guère l'honneur d'être citées, du moins dans une chrestomathie, où l'on n'a pas l'intention de donner une bibliographie complète.

Le tableau sommaire des flexions, malgré sa forme un peu algébrique, rendra des services aux lecteurs. P. 319, l. 3, lire *originairement*. L. 11, *plus tard*, formule qui revient assez souvent, est vague; il faudrait dire, au début du tableau, si les flexions données se réfèrent aux textes du XIIe siècle, par exemple; puisque la chrestomathie comprend des textes du IXe au XVe siècle, il y aurait peut-être lieu d'établir des distinctions plus nettes dans ce tableau.

Pour la deuxième catégorie de la déclinaison des imparisyllabiques (*ber, baron*), j'aimerais mieux une disposition plus claire, qui permettrait aux débutants de se rendre compte très vite du mécanisme de cette déclinaison.

Enfin, nous exprimerons le vœu que le glossaire soit complété par les formes étymologiques, comme on l'a fait pour la sixième édition de la chrestomathie de Bartsch. Cette addition donnerait un mérite de plus à ce livre, qui en a déjà beaucoup. Signalons en particulier la table des matières par ordre de genres, qui termine le volume.

J. ANGLADE.

J. Haas. — Neufranzösische Syntax. [Sammlung Kurzer Lehrbücher der romanischen Sprachen und Literaturen, IV.] *Halle, Niemeyer*, 1909. In-8°, VIII+496 p.

C'est une entreprise hardie — surtout pour un étranger — d'exposer la syntaxe du français moderne. Cette syntaxe, en effet, peu de gens en France la connaissent ou l'observent. On ne l'étudie, plus ou moins bien, que dans nos écoles primaires, et dans ce qu'on appelle les classes de grammaire des collèges et lycées. Dans les classes dites des lettres des mêmes établissements, où son étude serait si intéressante et pourrait être si vivante, on l'ignore ou peu s'en faut. Il suffit d'interroger sur ce point un candidat au baccalauréat pour constater cette ignorance. Quant aux Facultés des lettres, elles témoignent de peu de curiosité pour cette science, un peu aride en apparence mais dont les *Vermischte Beiträge* de To-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

bler, pour ne citer qu'un exemple, montrent le réel intérêt. Les jurys d'agrégation et ceux de l'enseignement primaire sont les seuls à se montrer encore exigeants. On peut dire que la majorité des Français apprend mal la syntaxe ou la sait mal. (Il y aurait long à dire d'ailleurs sur la médiocrité de la plupart de nos grammaires françaises; quel autodafé on en devrait faire!) Quant aux « écrivains », depuis les folliculaires de petite ville jusqu'aux membres de l'Académie, ils appliquent la syntaxe d'instinct; on peut dire qu'elle varie avec les esprits, bonne chez les uns, médiocre chez les autres, qui sont évidemment la majorité. Nous nous acheminons ainsi vers une sorte de syntaxe naturelle, avec peu de règles et de lois, fort intéressante à étudier au point de vue psychologique, mais qui s'éloigne de plus en plus de la syntaxe idéale d'une grande langue littéraire. Si la « crise du français » existe, l'ignorance ou le mépris de la syntaxe y sont pour quelque chose.

Il paraît donc difficile qu'un étranger puisse nous donner une bonne syntaxe de français moderne, le français contemporain compris. M. J. Haas s'y est essayé, et, chose curieuse, y a assez bien réussi. Au fait, cela est peut-être moins paradoxal qu'il n'y paraît au premier abord. Les étrangers ne savent pas la syntaxe d'instinct, comme la plupart des Français croient la savoir, ils sont bien obligés de l'étudier et de l'apprendre, et cela d'après des règles; il y a pour eux une doctrine syntaxique, et comme une sorte d'orthodoxie: c'est au regard de ces principes qu'ils étudient la syntaxe moderne; et il faut avouer que s'ils ont de la méthode, du goût, une connaissance solide du français et un certain sens de notre langue, ils sont aussi aptes que nous, et peut-être mieux, à faire cette étude.

Le livre de M. J. Haas est intéressant à plus d'un titre. Ce n'est pas une syntaxe historique, c'est plutôt une syntaxe descriptive du français moderne. M. J. Haas est obligé de constater souvent que la syntaxe actuelle non seulement s'éloigne de la syntaxe dite « classique », mais que nous sommes, au point de vue syntaxique du moins, en plein « devenir ». Il n'y a rien de fixé: les vieilles règles sont maintenues en principe, mais la langue de la conversation, la langue populaire leur donnent l'assaut sans merci. Or, le roman, avec ses dialogues, le journal, le théâtre, mettent de plus en plus dans la langue les tournures de la langue populaire, ou du moins de la langue de la conversation; et on sait que dans la conversation, on ne se gêne pas avec la langue ni avec la syntaxe. La part faite par M. J. Haas à la langue du peuple et à celle de la conversation donnent à son livre de la vie, et souvent du piquant. Une règle fort abstruse, surtout exprimée avec la phraséologie un peu compliquée des grammairiens allemands, s'éclaire et s'égaye

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

par un exemple de Courteline, ou du *Supplément de la Lanterne* (p. 346).

Un autre intérêt, et d'ordre plus relevé, provient du soin que met l'auteur à ne pas oublier dans ses explications le côté psychologique, qui rend l'étude de la syntaxe si vivante et si féconde : par là il se rattache à l'école de Tobler, qui a montré, sinon le premier, du moins avec éclat, dans l'étude historique de la syntaxe française, ce que cette partie de la grammaire pouvait retirer de la psychologie.

Les exemples sont nombreux, et, comme nous l'avons observé, empruntés aux écrits les plus divers. Il y a malheureusement beaucoup de fautes de typographie qui défigurent trop souvent les mots. Un bref erratum en corrige quelques-unes, mais il en reste encore beaucoup (1). L'auteur plaide, dans la préface, les circonstances atténuantes ; on ne peut pas les lui refuser, mais qu'il soit plus sévère dans ses corrections, si une nouvelle édition de cette intéressante syntaxe devient nécessaire.

J. ANGLADE.

J. Vianey. — L'explication française. Tome 1ᵉʳ : Le théâtre classique. — Tome 2ᵉ : Fables de La Fontaine, Orateurs et moralistes du XVIIe siècle, *Paris, Hatier* (2 vol. in-18, 1912).

L'explication française, longtemps négligée dans les classes de nos lycées, est aujourd'hui en faveur ; les dernières *Instructions* officielles sur l'enseignement du français la recommandent comme un exercice fondamental. Comment doit-il être pratiqué ? Plusieurs auteurs nous ont déjà fait connaître leurs idées à ce sujet ; mais M. Vianey a pensé avec raison qu'il y avait beaucoup à glaner après eux, et qu'il pouvait faire profiter nos élèves de ce qu'une expérience déjà longue de l'enseignement lui a appris.

En pareille matière les préceptes ne suffisent pas, il faut qu'ils soient accompagnés d'exemples ; de là le plan très simple du livre de M. Vianey. En tête de ses chapitres il place une introduction assez courte où il indique les idées principales ; puis viennent les textes, dont chacun est suivi d'un commentaire plus ou moins déve-

(1) P. 119 *maitr*, 120 *szènes* (l'auteur a corrigé des fautes pp. 117 et 121 et a oublié celles-là) ; 137, on lit *abbe, cambour-major*, p. 138 *Reguard le Jones* doit représenter Régnard. *Le Joueur*, p. 181 *tenir* (*unpers*=impers.), 293 *trancsant*, 323 *pourteus*, 325 *claude*, 345 *eleaer* (élever), 349 *puls*, 359 *pont de mal*, 361 *desgréables*, 370 *ingénisiosité*, 451 *plus chaud*, etc., etc.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

loppé. Ce commentaire ne ressemble qu'à moitié à celui qu'on fait dans une classe de lycée ou dans une conférence de Faculté. M. Vianey a, de parti-pris, supprimé toutes les remarques grammaticales et la plupart de celles qui portent sur le style.

Il l'a fait, je crois, pour deux raisons : l'une, qu'il ne nous dit pas, est pourtant excellente, c'est la crainte salutaire d'être trop long ; l'autre, qu'il nous donne, c'est que sur la langue et sur le style on obtient de beaucoup d'étudiants des réponses à peu près satisfaisantes, tandis que presque aucun ne sait porter sur un morceau un peu étendu, une appréciation littéraire, psychologique et morale. Puisqu'ils ne le savent pas, il va essayer de le leur apprendre. Il ne s'agit pas, bien entendu (et il s'est expliqué là-dessus dans son *Avant-propos*), de revenir à l'ancienne explication dite « admirative », où l'on n'oubliait qu'une chose, c'est de donner les raisons sérieuses pour lesquelles on peut et on doit admirer ; mais M. Vianey n'estime pas que les explications de détail, qui nous acheminent vers l'intelligence d'un morceau, nous dispensent du travail nécessaire pour en saisir l'ensemble, pour le rattacher aux causes qui en rendent compte, le génie particulier de l'auteur, le temps où il écrit, la nature de l'ouvrage d'où ce morceau est tiré. Il admet enfin que, lorsque nous possédons les éléments essentiels du jugement, ce serait un vain scrupule et une faiblesse d'esprit de nous abstenir de juger : juger, en effet, ce n'est pas rendre des oracles, c'est tout simplement raisonner et résumer les impressions qu'une belle page a faites sur nous.

I

On voit quelle est l'inspiration générale du commentaire de M. Vianey. Pour en bien comprendre les traits caractéristiques, le mieux sera de citer des exemples. Je prends d'abord dans son volume sur le théâtre classique le premier morceau qu'il a étudié : c'est le célèbre récit d'Ulysse au cinquième acte d'*Iphigénie* :

« Ce récit, dit M. Vianey, est une action : il ne raconte pas le dénouement, il le fait ; ou, si l'on veut, en le racontant, il l'achève.

» Le bonheur d'Iphigénie ne sera complet que si elle est mariée avec Achille et que si ses parents sont réconciliés. Est-ce possible ?

» Pour cela, Clytemnestre doit être bien sûre que la vie de sa fille ne sera plus jamais en péril. Or, il ne suffit pas de le lui dire pour qu'elle le croie, il faut le lui prouver : car elle a été assez indignement trompée pour avoir le droit de se défier de tout le monde, d'Agamemnon, d'Ulysse, d'Iphigénie elle-même qui a

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

désiré la mort. On lui annonce que sa fille vit et que les dieux sont contents ; mais est ce bien vrai ? N'est-ce pas une nouvelle tromperie ? Elle ne sera rassurée que s'il lui est vraiment démontré que les dieux se sont prononcés par un miracle.

» Cette démonstration, Ulysse peut la lui donner, et seul il peut la donner... »

On voit comment procède M. Vianey. Partant de cette idée banale et vraie que le récit d'Ulysse est parfaitement adapté au personnage comme à la situation, il la rend plus intéressante en la précisant et aussi en l'exagérant un peu. Quand il nous dit qu'Ulysse seul pouvait utilement faire ce récit, il nous donne envie de voir comment il soutiendra sa thèse ; nous aurons d'autant plus de plaisir à la voir se développer qu'il l'aura annoncée à l'avance, en accentuant, au lieu de l'atténuer, ce qu'elle a de systématique et de légèrement paradoxal. Il aura ainsi fait d'excellente pédagogie puisque sans altérer la vérité, et en se contentant de détacher fortement le point essentiel, il aura réussi à piquer et à soutenir notre attention.

Un autre exemple emprunté au premier volume, le commentaire de la prière d'Iphigénie, nous montrera comment M. Vianey varie ses procédés, en les adaptant au texte qu'il veut expliquer. Ici le commentaire se compose de deux parties. La première est une étude de la prière d'Iphigénie dans la tragédie de Rotrou : elle est très instructive, parce qu'elle nous montre comment Racine s'est inspiré de l'œuvre de son prédécesseur, en la corrigeant sans cesse, en mettant quelquefois dans la bouche d'Agamemnon ou de Clytemnestre des idées qui étaient déplacées dans celle d'Iphigénie, en ne conservant rien qui ne soit en rapport avec la situation et le caractère de l'héroïne, et en substituant la simplicité et le naturel à la déclamation. La seconde partie du commentaire est toute différente. Ce qui est intéressant, ce qui est dramatique, dit M. Vianey, c'est moins encore les paroles d'Iphigénie que l'effet qu'elles produisent sur ceux qui l'écoutent, en particulier sur son père, qui tient sa vie et sa mort dans sa main. Mais s'agit-il seulement d'un effet immédiat ? S'il en était ainsi, l'éloquence d'Iphigénie aurait été stérile, car Agamemnon ne lui fait pas grâce, et ne lui répond qu'en l'engageant à mourir noblement. Mais un peu plus tard que se passe-t-il ? Agamemnon, resté seul, réfléchit aux paroles de sa fille, et lui qui un instant auparavant se croyait décidé à la faire périr, il tente un dernier effort pour la sauver. C'est donc à ce moment-là qu'il faut se placer pour comprendre les impressions variées que les paroles d'Iphigénie ont produites sur le cœur de son père ; et c'est ce que fait M. Vianey, en montrant com-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ment ce point de vue éclaire le discours d'Iphigénie, le rend plus dramatique et plus vivant.

Ce commentaire paraîtra peut-être un peu trop ingénieux; mais s'il y a quelque subtilité dans l'interprétation de M. Vianey, son analyse n'en est pas moins curieuse et pénétrante; si l'application du principe est parfois contestable, le principe même, qui consiste à mettre en relief dans un drame les éléments proprement dramatiques, est aussi juste que fécond.

On est un peu surpris, en ouvrant le premier volume de M. Vianey, de voir la division qu'il a adoptée, par ordre de matières: Récits, Descriptions, Portraits, Discours, Dialogues, Monologues, et l'on est tenté de se demander s'il n'y a pas dans cet ordre quelque chose de trop didactique, et aussi de légèrement conventionnel, car les têtes de chapitres ne se distinguent pas toujours aisément l'une de l'autre, et comme le fait remarquer M. Vianey lui-même, il y a tel discours où l'on peut trouver des portraits et des descriptions. Un autre inconvénient de la méthode, c'est, semble-t-il, de réunir sous la même rubrique des morceaux d'un caractère très différent: c'est ainsi que l'auteur a fait figurer dans un même chapitre, à côté du discours du Chevalier dans l'*Impromptu de Versailles*, la prière d'Iphigénie à son père, et qu'il fait suivre les imprécations d'Agrippine à Néron au cinquième acte de *Britannicus* du discours de Chrysale au deuxième acte des *Femmes Savantes*. Ces rapprochements forcés ne ressemblent-ils pas à un jeu d'esprit?

Les objections que je fais à M. Vianey, il est trop perspicace pour ne pas se les être faites à lui-même, et s'il a passé outre, il a eu sans doute ses raisons. Ce qui paraît expliquer l'ordre qu'il a choisi, c'est le caractère didactique et pratique qui doit être celui de son ouvrage. Il ne s'agissait pas pour lui de nous donner des impressions d'ensemble sur nos chefs-d'œuvre classiques, mais de nous montrer comment un maître doit en étudier à fond telle ou telle partie pour inculquer aux élèves des habitudes d'esprit, une méthode qui les guidera dans leurs lectures ultérieures. Le commentateur ne devra pas craindre d'être dogmatique, d'insister sur le caractère que doit avoir tel morceau suivant qu'il s'agira d'un récit ou d'un discours, de montrer que le but poursuivi par le narrateur ou par l'orateur doit déterminer la nature et l'ordre de développement. Et, si l'on se place à ce point de vue, il importera assez peu que des morceaux comiques ou tragiques se suivent dans un même chapitre, car ce rapprochement même nous aidera à comprendre que, malgré les différences qui séparent une scène de Racine d'une scène de Molière, elles pourront avoir un élément commun, le désir de persuader par des moyens appropriés, s'il

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

s'agit d'un discours, la façon particulière dont tel personnage envisage l'objet à décrire, s'il s'agit d'une description. Voilà, ce me semble, quelques-unes des raisons que M. Vianey pourrait faire valoir pour défendre l'ordre qu'il a adopté.

II

Dans le commentaire sur les fables de La Fontaine, par lequel s'ouvre son second volume, M. Vianey s'est inspiré des mêmes principes; il a moins cherché à briller qu'à être utile, et il suffit de citer les titres de ses principaux chapitres: Les caractères et l'action; L'art de conter et l'art de peindre; La brièveté unie à l'abondance, pour se rendre compte du caractère essentiellement scolaire qu'il a voulu donner à son étude. Non pas qu'elle manque d'agrément. Son analyse de la fable *Le meunier, son fils et l'âne* est aussi ingénieuse et vivante qu'elle est méthodique; je dirais presque qu'elle est trop ingénieuse; car si M. Vianey en faisant sortir de simples indications du poëte de véritables peintures de caractères, ne dépasse pas la limite permise, il serait dangereux pour un maître moins sûr de lui de vouloir imiter ce modèle; il s'exposerait à tomber dans la critique purement subjective, dans l'interprétation de fantaisie. En tous cas, ce n'est jamais que par l'étude serrée du texte que M. Vianey cherche les moyens de nous plaire et de nous intéresser. Il lui aurait été facile d'écrire sur *Le vieillard et les trois jeunes hommes* un commentaire plus développé où il aurait fait ressortir le don merveilleux qu'a La Fontaine de mettre, sans disparate ni invraisemblance, de la poésie dans une conversation familière: il a mieux aimé se borner à mettre en relief l'idée morale qui se cache sous le récit du poëte, et que bien des lecteurs sont exposés à ne pas voir. C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour bien juger les explications que M. Vianey a données de différentes fables: s'il lui arrive d'insister sur certaines parties, ce n'est pas pour le plaisir d'exposer des vues personnelles, c'est parce qu'il pense aux services qu'il pourra rendre aux élèves des lycées, aux étudiants des Facultés. Et son livre leur en rendra sans doute: mais, quelque plaisir et quelque profit qu'ils trouvent à lire M. Vianey, je dois les avertir que c'est tout autre chose encore de l'entendre: dans l'explication parlée il ne subsiste plus rien de la raideur dogmatique qu'on trouve parfois dans le commentaire écrit: tout y est vivant en même temps que tout y est solide, c'est un véritable régal pour les auditeurs.

La deuxième partie du second volume de M. Vianey est consacrée

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à Bossuet, à Pascal, à La Rochefoucauld, à La Bruyère. Ces études ne sont ni moins consciencieuses ni moins pénétrantes que celles qui les précèdent ; mais comme elles ne nous apprennent rien de nouveau sur la méthode de M. Vianey, je ne crois pas nécessaire de les analyser en détail. L'éloquence de Bossuet est étudiée avec beaucoup de précision ; M. Vianey a en particulier montré avec infiniment de justesse dans quelle mesure Bossuet s'est inspiré de la Bible, comment l'éloquence et la poésie des textes hébraïques, sans perdre leur saveur dans les imitations qu'il en donne, se transforment cependant au contact du goût classique et français. Sur la dialectique de Pascal M. Vianey a écrit quelques pages pleines de netteté et de sens ; ceux-là surtout en sentiront le mérite qui par métier ont eu à expliquer des passages des *Provinciales ;* il n'y a guère de besogne plus décourageante, car plus on sent la vigueur de l'argumentation et la perfection du style, plus on désespère d'en faire un commentaire qui en donne une idée même approximative.

On ne sera peut-être pas surpris si, parmi les chapitres que M. Vianey a écrits sur les moralistes, j'indique une préférence pour ceux où il traite de La Bruyère. D'abord La Bruyère se prête autant à être commenté que Pascal s'y prête peu : tout admirable écrivain qu'il est, il y a chez lui des procédés, qu'avec un peu d'attention il n'est pas impossible de découvrir ; ensuite la critique diligente, exacte, minutieuse quand il le faut, de M. Vianey, est justement celle qui convient pour dépister ces procédés, pour nous faire saisir sur le vif le travail d'un artiste tel que La Bruyère. L'étude qu'il nous donne sur les deux portraits célèbres de Giton, le riche, et de Phédon, le pauvre, est un véritable modèle. Il nous fait voir d'abord comment ces deux portraits symétriques ne le sont pourtant que dans une certaine mesure, puisque l'effet de surprise produit par la conclusion du premier : « Il est riche », ne peut plus se répéter à la fin du second : « Il est pauvre », où il est escompté et attendu. Il étudie ensuite les procédés par lesquels l'auteur a varié sans cesse des énumérations qui risqueraient de devenir monotones ; puis il s'attache à la composition proprement dite, description d'ensemble du personnage, traits pittoresques, éléments dramatiques ; il se demande enfin quels sont, dans ce double tableau, les traits d'une vérité permanente et ceux qui ont vieilli. C'est ainsi que par la rigueur de sa méthode M. Vianey a renouvelé un sujet qu'on avait souvent traité avant lui. J'ai cité cet exemple justement parce qu'il s'agit de morceaux très connus. Il m'aurait été facile d'en citer d'autres, comme, dans le chapitre des *biens de fortune*, les portraits de Sosie, d'Arfure et de Crésus, où

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

avec la même richesse de preuves et la même ingéniosité M. Vianey commente la peinture si brève et si profonde que La Bruyère nous a faite des financiers de son temps. Mais je m'arrête ; car j'en ai dit assez, je pense, pour faire comprendre quel est le rare mérite de ces études : ce n'est pas seulement aux écoliers et aux étudiants qu'elles pourront rendre service ; tous les professeurs, tous les lettrés y trouveront des occasions d'apprendre et de réfléchir sur les œuvres mêmes qu'ils croient le mieux connaître.

Antoine BENOIST.

P. Rohrbach. — Der deutsche Gedanke in der Welt, *Düsseldorf und Leipzig, K.-R. Langewiesche,* 1912 [250 pp., I. 80 M] (1).

Voici un livre qui, tiré à 30.000 exemplaires, dans la série des *Blaue Bücher*, méritait, par le caractère tout spécial de son esprit et la qualité de son auteur, d'être soumis à un examen un peu attentif, bien que de nature extra-littéraire et, dans ce sens, presque hors du domaine de cette *Revue*.

M. P. Rohrbach a derrière lui un passé diplomatique et administratif qui, dès l'abord, lui conquiert l'esprit du lecteur. L'œuvre qu'il a signée de son nom est ainsi, *a priori*, acceptée comme le résultat d'une expérience, non plus comme une spéculation d'idéologue. D'autre part, l'actuel développement de l'Empire allemand ne saurait laisser indifférent le spécialiste qui, plus au courant des questions littéraires que du problème économique et de la sociologie, risque, en face de ce colosse si rapidement parvenu à maturité, ou de ne pas compromettre l'Allemagne moderne, ou de se désintéresser d'un des aspects les plus passionnants de son histoire.

Depuis que la politique est devenue autre chose qu'une intrigue de cabinets, depuis que la diplomatie s'est vue contrainte, par suite de l'éveil de l'esprit public, à relever — non point encore, certes, pleinement — la mystérieuse visière d'autrefois, l'examen critique de problèmes naguère insolubles à cause du manque de documents est devenu à l'ordre du jour, et le savant, s'il veut être un homme complet, un bon citoyen, doit, de temps à autre, abandonner sa tour d'ivoire et se livrer, comme le simple lecteur de journaux, à des supputations desquelles ne sera point toujours exclu certain petit air de prophétie. C'est ainsi que, dans le livre que nous analysons,

(1) Nous tenons à déclarer que cette critique a été écrite et envoyée en août dernier à la *R. L. R.* et que nous n'avons pas apporté depuis le moindre changement à ces lignes, tracées loin de tout matériel documentaire, dans la paix d'un village suisse.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les ingénieuses hypothèses sont, peut-être, aussi séduisantes pour le lecteur que l'apport de faits précis et exacts, décelant l'homme de métier.

Selon M. Rohrbach, de graves obstacles s'opposent au développement de la pensée allemande. Il en est qui sont de nature historique. L'énorme émigration, avec, comme conséquence, un effort d'assimilation étrangère viennent en première ligne. L'Amérique n'a-t-elle pas absorbé de 12 à 15 millions de Germains? En outre, l'arbitraire des divisions géographiques. Nous voyons l'Autriche et la Suisse allemandes faire bande à part dans cette symphonie teutonne. Enfin, la séparation confessionnelle, créant un camp catholique — que M. Rohrbach considère comme ennemi de l'Etat, de l'idée nationale, parce que soumis au principe de l'universalisme et à la direction d'un pape italien — en face d'un camp protestant, divisé lui-même — cela, M. Rohrbach n'a pas jugé à propos de le dire — autant que peut l'être un système religieux devenu aussi incohérent que le système protestant. C'est à cette vieille zizanie, dont l'antagonisme des croyances fut l'origine, que l'Allemagne est redevable d'être venue si tard à l'unité. Au milieu du seizième siècle, elle n'était pas loin d'être le pays le plus riche de l'Europe. Cent ans plus tard, juste au point où l'Angleterre prenait son essor, elle ne comptait plus que ruines. L'on sait que l'ère napoléonienne fit d'elle, dont la masse numérique l'emportait sur celle d'autres nations, ses voisines, le « *Kulturdünger* » des peuples.

Ces obstacles, tout extérieurs, se compliquent d'autres encore, de nature surtout psychologique. Les collectivités sociales sont, comme les individus, soumises à une loi en vertu de laquelle la valeur utile des forces dont elles disposent n'équivaut nullement à l'effet global des facultés isolées, mais bien à l'excédent des grandeurs positives sur les grandeurs négatives. Or, l'Allemand, selon M. Rohrbach, posséderait cette qualité négative caractérisée par le manque du sens des hautes réalisations en commun. Certes, ce ne sera point nous qui nous inscrirons en faux contre ce qu'il écrit touchant l'esprit de caste de ses concitoyens — surtout, ajouterons-nous, de ceux que l'on désigne de l'épithète d'Ostelbiens, — bien que nous estimions qu'il exagère à plaisir lorsqu'il stigmatisme un philistinisme commun à tous les pays et qui consiste à se désintéresser de ce qui se passe au delà des frontières. L'opposition que M. Rohrbach découvre ici entre l'Allemand et l'Anglais — voire l'Italien, qui, note-t-il, consacre actuellement de 15 à 20 millions pour l'œuvre des *scuole regie nel estero* — est, répétons-le, exagérée à plaisir, presque artificielle.

L'on s'attend, en un livre comme celui-ci et d'un tel auteur, à

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

percevoir les airs connus du lied pangermaniste. M. Rohrbach imagine de mettre la pensée allemande en connexion avec les différences territoriales telles que les vicissitudes de l'Histoire les ont arbitrairement constituées. Et s'il constate que la place est aujourd'hui moindre que naguère, ce sera, naturellement, pour que le lecteur avisé en déduise les nécessaires conséquences. Mais il est de fait que l'Allemagne ne correspond plus à la Germanie; que son sol est moins fécond que le nôtre; qu'elle doit importer la plus grande partie des matières premières nécessaires à son industrie — ici, un couplet sur l'Angleterre et la France en tant que nations coloniales —; que l'ouverture des routes transocéaniques a compliqué ' s facilités du trafic international — de nouveau, une variation sur la perfide Albion —; que les côtes allemandes septentrionales ont été réduites de moitié par la sécession des Pays-Bas; qu'enfin aucun grand Etat de l'Europe centrale n'a des frontières plus difficiles à défendre que l'Allemagne. Mais, en revanche, quelles prodigieuses facilités de repeuplement ne résident-elles pas en son peuple? De 25 millions en 1816, 36 en 1855, 50 en 1893, elle comptera, après 1925 et avant 1930, la bagatelle de 80 millions de sujets! Non que cet accroissement soit purement génital, puisque, aussi bien, les chiffres de l'émigration sont en baisse et que, sur 200.000 émigrants qui, chaque année, de 1881 à 1885, abandonnèrent le sol natal, il n'y en eut plus, de 1906 à 1910, qu'un peu moins du dixième. Et, enfin, il faut tenir compte aussi de l'amélioration sanitaire en vertu de laquelle, si les statistiques ne mentent pas, la mortalité, de 29,3 pour mille en 1875 (naissances: 42,3 pour mille), était tombée en 1910 à 19 pour mille (naissances: 31,9 pour mille). L'on pourrait ajouter qu'en revanche, sur 8,2 mariages par 1.000 habitants donnant, en 1906, 34,1 naissances avec un surplus de 14,9, l'on n'en consignait plus, en 1909, que 7,9 avec 31,9 naissances et un surplus de 13,8. Pour l'instant, d'ailleurs, le danger n'est pas là.

L'évolution commerciale a été aussi en raison directe de l'accroissement numérique. En 1891, le commerce allemand était de 8.111 millions (France, 8.642; Angleterre, 15.211; Etats-Unis, 7.264), en 1900, de 11.080 millions (France, 9.208; Angleterre, 17.900; Etats-Unis, 9.427), en 1907, de 17.011 millions (France, 12.105; Angleterre, 23.741; Etats-Unis, 13.925). Mais voici qu'en 1911 l'Allemagne atteint le chiffre fabuleux de 19 milliards. D'où suit que, si les Anglais font deux pas, nos voisins de l'Est en font trois, et que, dans une quinzaine d'années au plus tard, leur commerce égalera celui de l'Angleterre. Les Allemands seront-ils pour autant les égaux des Anglais? Pour devenir une nation cosmopolite, il faut avoir l'esprit cosmopolite. N'anticipons pas. La richesse a

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

suivi les mêmes progressions, par une voie toute naturelle. Récemment, les journaux — même ceux d'Espagne : *cf.* l'*A B C* du 17 août 1912 : *Los millonarios*, lettre de Paris du correspondant de ce journal gallophobe, qui signe : *José Juan Cadenas* — ont opposé, aux chiffres fournis par R. Martin dans un livre sur les millionnaires allemands, les chiffres du vicomte d'Avenel, qui démontrent, de façon écrasante, la supériorité de la richesse française. Il n'empêche que la Prusse n'imposait en 1892 que six milliards et qu'elle en imposa, en 1911, 14 milliards et demi. Ces chiffres n'ont-ils pas leur éloquence ? Le rendement des impôts est passé de 125 à 338 millions ; les dépôts des caisses d'épargne, qui étaient en 1900 de 8 milliards 9, atteignaient en 1911 18 milliards. Ceci ne démontre-t-il pas que les bases matérielles d'une pénétration mondiale de nuance allemande sont jetées et que l'Angleterre a raison, surabondamment, de se demander si le monde, d'*anglais* qu'il était, ne va pas devenir *anglais et allemand*. Et c'est ici que se pose l'angoissant problème, culturel au moins autant qu'économique, auquel l'alliance de la France avec l'Angleterre a imposé, provisoirement, une solution, encore qu'instable et caduque. Faut-il laisser se réaliser le rêve pangermanique ? L'humanité a-t-elle à y gagner, ou, au contraire, à y perdre ? L'état présent de paix armée ne saurait indéfiniment durer. Notre opinion est que la solution définitive sera donnée sur un champ de bataille. En attendant, nos voisins allemands continueront à ployer sous le faix des dépenses militaristes. En 1902, ils payaient, pour leur flotte et leur armée, 15 marks par tête. En 1911, ils en ont payé 19,20. Nous objectera-t-on qu'aux mêmes époques les Anglais en payèrent 29 et 32 et qu'en définitive le bien-être allemand défie ces impositions, qu'en outre la richesse anglaise n'est pas supérieure de 60 pour cent à la richesse de l'Allemagne — bien que le trafic anglais l'emporte de 40 pour cent sur celui du peuple rival ? Nous nous en tenons, après comme avant, à notre pronostic. Puisse l'Avenir le pouvoir taxer de faux, de vaticination à la Cassandre !

Dans tout ce qui précède, nous n'avons guère parlé de cette fameuse « vertu » germanique, toujours subsistante depuis son évocation — nous allions écrire : son invention — par les poètes fanatiques des guerres de l'indépendance, sous Napoléon. Est-il vrai que l'Allemand, soit, au souverain degré, animé d'un sens du devoir, d'un esprit de laboriosité inexistants dans les pays welsches ? Est-il vrai que la science allemande, que l'armée allemande soient les deux inébranlables colonnes sur lesquelles s'appuie l'édifice de la grandeur germanique ? L'on nous croira, peut-être, si nous affirmons que, dénué de chauvinisme et suffisamment préparé par une

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

étude incessante des manifestations les plus diverses de la pensée et de l'activité allemandes, le colosse nous apparaît d'argile et que de profondes fêlures nous en révèlent, ainsi qu'à d'autres observateurs clairvoyants, la dangereuse fragilité? Non pas que nous admettions comme parfaitement fondée l'opposition des sociaux-démocrates aux dépenses dites nationales, puisqu'un peuple qui sacrifie annuellement trois fois autant pour le *schnaps*, le vin et la bière — quatre fois autant, si l'on admet le tabac — qu'il n'en consacre aux dépenses militaires, n'a pas le droit de crier à l'exploitation fiscale sous couvert de patriotisme. Mais, à côté d'une bureaucratie intègre, l'Allemagne compte tant d'éléments d'intestine discorde, de dissolution sociale, partiellement en œuvre et qui, de plus en plus, agiront, tant de contrastes irréductibles — dont l'une quelconque des deux religions d'Etat, l'une et l'autre édifiées sur l'esprit de caste (1), ne saurait atténuer la violence — que nous craignons fort que, de plus en plus, ce doive être *manu militari* que l'Empire allemand se verra un jour contraint d'y apporter remède, sous le prétexte d'un conflit international, d'ailleurs inévitable *so wie so*. Quel dommage que ni M. Jules Huret — trop journaliste — ni M. Lichtenberger — que le préjugé confessionnel, quoi qu'il en ait, aveugle — n'aient su révéler aux Français désireux de se renseigner sur l'Allemagne ces divers aspects de la grandeur et de la faiblesse de nos puissants et intéressants voisins!

Parodiant le mot fameux: *Unsere Zukunft liegt auf dem Wasser*, M. Rohrbach ne serait pas loin de s'écrier: *Unsere Zukunft liegt jenseits des Wassers!* Le chapitre qu'il dédie aux colonies allemandes, qu'il a eu l'avantage de connaître *aus eigener Anschauung*, est des plus instructifs, surtout après la cession d'une partie de notre Congo, justifiée, sans doute, aux yeux de cet auteur, par la prétention qu'il émet, qu'en Afrique les possessions allemandes seraient « *noch einer grösseren Ausdehnung fähig, und darum muss und wird diese Ausdehnung hier zu gelegener, vielleicht sehr naher Zeit stattfinden* ». Nous nous en tiendrons, nous aussi, à cette suggestive possibilité. La politique extérieure de l'Allemagne inspire, de même, à ce diplomate, quelques savoureuses confessions. Commençant à la Triplice bismarckienne, avec contre-assurance russe, en laquelle il voit l'intangibilité de l'Empire, Rohrbach n'a pas assez de traits pour accabler Edouard VII, cause, comme l'on sait, de l'écroulement de la combinaison. L'alliance anglaise avec le Japon, devenu ainsi le soldat des Anglais à l'Est, se développe logiquement dans la guerre russo-japonaise, qui foudroie la Russie, au lieu d'entraver

(1) Les Anglais, fait digne de remarque, ne sont pas *luthériens*, mais *réformés*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

seulement sa pénétration en Moyen et Extrême-Orient. Le couronnement de l'œuvre sera le traité anglo-russe. La France, d'autre part, a été gagnée par l'appât marocain, tandis que l'Italie était subornée par l'amorce albano-adriatique et que l'Espagne passait par les fourches caudines d'un mariage dynastique. C'est ainsi que l'Angleterre procède à ses fins, qui sont l'établissement d'un royaume britannique de l'Afrique du Sud jusqu'à l'Australie, à charge, si elle s'oppose à un tel programme, de ravir à l'Allemagne ses possessions africaines, sa flotte et, éventuellement, l'Alsace-Lorraine. Rohrbach explique son idée, qui n'est, en somme, pas plus folle qu'une autre, par des considérations sur la Mésopotamie, l'Egypte et l'Afrique orientale, auxquelles nous ne pouvons que renvoyer l'intéressé. C'est le 29 juin 1908 qu'eut lieu l'entrevue d'Edouard VII avec le tzar à Reval. Tout, alors, était prêt. Les flottes de diverses grandes puissances européennes étaient sous pression, la liquidation de la Turquie dans le sens anglo-russe allait commencer... quand éclate la révolution jeune-turque. Quel fut le rôle qu'y joua Marschall von Bieberstein, c'est ce qu'omet prudemment d'indiquer Rohrbach. On eût aimé à l'apprendre de la plume d'un homme si disert.

La face des choses, désormais, était renouvelée, et au profit de l'Allemagne, bien qu'en ce même automne 1908 la prise de la Bosnie par l'Autriche soit venue la compliquer, en opposant la Russie et l'Italie, alliées des Anglais, à l'Autriche, amie de l'Allemagne. La déclaration de l'Allemagne à la Russie, qu'elle marchera avec l'Autriche, fait reculer les Russes, incapables d'une action sérieuse en Europe depuis leur défaite asiatique. Et c'est ainsi que le point faible du système d'Edouard VII a été la Russie, et qu'échoua, par là, un projet d'encerclement de l'Allemagne. La mort du monarque, en 1910, a laissé en l'état cette situation boiteuse et la conviction, en Allemagne, que c'était d'Angleterre que venait le péril, conviction dont l'amiral von Tirpitz s'est fait l'apôtre. L'Allemagne bâtira donc des vaisseaux pour intimider, jusqu'à la rendre impuissante, l'Angleterre, et, naturellement, dans un but exclusivement pacifique. L'Allemagne, héroïne du progrès, n'a pas d'intentions guerrières. Elle n'aspire qu'à devenir un *Weltvolk* aux armes purement spirituelles, à sursaturer de pensée germanique les territoires variés qu'elle aura su s'ouvrir. Et ce, elle le réalisera quand sa diplomatie, d'aristocratique qu'elle est présentement, aura été foncièrement renouvelée et adaptée aux exigences de la « *deutsche Idee* ». En attendant, Rohrbach constate avec mélancolie que l'Allemand est moins aimé dans le vaste monde que le Français, ou même l'Anglais. Cela vient de ce qu'au dehors son pays passe pour

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« réactionnaire ». Quelle calomnie ! Voici, par exemple, la Jeune Turquie. La France dépense des sommes fabuleuses, depuis Napoléon III, pour la propagation de sa langue en Turquie et 400 jeunes (sans majuscule) Turcs étudient, en partie aux frais du gouvernement, chez les Welsches. Abomination de la désolation : car Moltke n'a-t-il pas déjà reconnu une grande analogie entre l'Allemagne et la Turquie ? Heureusement, l'*Allgemeiner evangelisch=protestantischer Missionsverein* veille sur le Rhin et à Stamboul, et, avec lui, l'idée allemande ! Elle est bien faite, revêtue de cette défroque, pour plaire à nos « amis » les Jeunes (avec majuscule) Turcs, assurément !

Ainsi raisonne Rohrbach : *desinit in piscem mulier formosa superne*. Tant que l'Allemagne n'aura, dans son œuvre de « pénétration pacifique », que des chauvins de cette espèce pour hérauts, elle pourra instruire l'observateur, elle ne conquérra jamais les masses. Mais que l'on sache, en France, tirer profit de l'exemple allemand en ce qu'il a de bon. Aussi peu sympathique que soit le professeur Knatschke, aussi déplaisant qu'apparaisse le *Grünhütchenträger* des stations estivales cosmopolites de haute altitude, il y a parfois, sous la toile vulgaire du *Rucksack*, des trésors cachés, dont nous gagnerions à échanger quelques pièces. Au dédain systématique, apprenons donc, de plus en plus, à substituer la connaissance raisonnée.

Camille PITOLLET.

Antoine Benoist, recteur de l'Académie de Montpellier. — Le Théâtre d'aujourd'hui : Deuxième série. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, 1912, in-16, 3.50.

La deuxième série des études de M. Benoist sur le *Théâtre d'aujourd'hui* a suivi de près la première. Elle ne comprend que trois notices détaillées, mais consacrées à des talents singulièrement différents : Capus, Mæterlinck, Rostand. Et il y a plaisir à voir la souple critique de M. Benoist prendre chaque fois le ton qui convient pour parler d'un mélange savoureux de réalité et de fantaisie comme *La Petite Fonctionnaire*, — d'une œuvre mystérieuse et angoissante comme *L'Intruse*, — d'un poème dramatique éclatant comme *La Princesse Lointaine* ou *Cyrano*. Ne demandant à chaque auteur que ce qu'il veut et peut nous donner, M. Benoist le lui demande du moins avec fermeté, et sa large sympathie ne lui fait pas abdiquer sa clairvoyance.

Nous ne hasarderons qu'une réserve. Peut-être *L'Oiseau bleu* de Mæterlinck a-t-il paru un peu tard, quand les études de M. Benoist

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

étaient déjà prêtes. Ce que dit ici le critique est impartial et juste; mais il semble qu'une œuvre aussi neuve comportait un examen plus minutieux et plus approfondi.

Ces notices particulières achevées, M. Benoist ajoute: « Les auteurs que je viens d'étudier me paraissent être parmi les plus intéressants et les plus caractéristiques du mouvement dramatique contemporain; mais je sens bien que ce livre répondrait mal à son titre: *Le Théâtre d'aujourd'hui*, si je ne disais au moins quelques mots de ceux qui à côté d'eux se sont fait un nom au théâtre dans ces vingt ou vingt-cinq dernières années ».

Répondant ainsi — sans le vouloir — au désir exprimé par mon compte rendu de la première série, M. Benoist écrit une longue étude, qui porte pour titre: *Coup d'œil d'ensemble*. Et, s'il n'y a pas là toutes les indications qu'on souhaiterait sur l'évolution de notre théâtre, ni toutes les indications chronologiques qui permettraient un travail ultérieur du lecteur, il y a une revue amusante, instructive, intelligente vraiment et vraiment critique de la production dramatique la plus récente. Les auteurs passés ainsi en revue sont: 1° deux précurseurs: François de Curel et Georges de Porto-Riche; 2° deux *oseurs*: Henry Bataille et Henry Bernstein; 3° quelques habiles: Abel Hermant, Romain Coolus, Pierre Wolf, Jean Jullien, Albert Guinon; 4° trois disputeurs de thèses sociales: Octave Mirbeau, Paul Bourget, Emile Fabre; et enfin 5° le groupe des amuseurs: Courteline, Georges Feydeau, Tristan Bernard, Paul Gavault, de Flers et de Caillavet.

Les nombreux amis de ces derniers ne trouveront-ils pas M. Benoist un peu sévère pour *L'Ane de Buridan* ou pour *Le Bois Sacré?* N'y aura-t-il pas, sur d'autres points encore, des réclamations et des contradictions? En tout cas, nul ne pourra contester l'indépendance et la finesse du critique, et tous le remercieront d'avoir écrit deux volumes aussi agréables et aussi utiles.

Eugène RIGAL.

Frédéric Lachèvre. — Le libertinage au XVIIe siècle. Une seconde révision des œuvres du poète Théophile de Viau (corrigées, diminuées et augmentées), publiée en 1633 par Esprit Aubert, chanoine d'Avignon. *Paris, Champion*, 1911, 8°.

Ce nouveau livre du consciencieux érudit M. Lachèvre eût pu sans inconvénient être plus court; car, puisque l'édition signalée de Théophile est rarissime et puisqu'elle ne peut servir à établir le vrai texte du poète, il n'était pas indispensable d'y signaler toutes les suppressions, toutes les corrections, toutes les additions que

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

s'est permises, *ad majorem vatis gloriam*, un pieux et naïf admirateur du libertin que le Parlement avait condamné.

Mais, cette remarque une fois faite, c'est un bien amusant spectacle que celui d'un bon chanoine désolé de voir que les impiétés et les obscénités de son auteur favori en rendent peu recommandable la lecture, et, de tout son cœur, s'appliquant à ôter le venin qui gâte les vers d' « un des meilleurs esprits de l'Europe ». Et il est vrai que parfois, soit inadvertance, soit lassitude, le bien intentionné éditeur laisse passer des énormités; mais en général il fait preuve de tous les courages, remplaçant à la rime *lascive* par *pressive;* écrivant

J'ai creu d'entretenir une dame inconnue

au lieu de

J'ai tenu dans mon lit Elise toute nuë;

faisant préférer les yeux d'une belle à l'*Escurial* et non au *Paradis;* terminant des sonnets, non plus par des visions immondes, mais par des tableaux édifiants en l'honneur de sainte Madeleine.

Comme il fallait que Théophile s'imposât encore à l'admiration pour qu'on tînt, au prix d'efforts aussi saugrenus, à permettre à tous la lecture de ses œuvres ! Ceux qui s'en tiennent encore sur l'auteur de *La Maison de Sylvie* ou de *Pyrame* à la plaisanterie dédaigneuse de Boileau, se doutent-ils que le grand Malherbe était loin, au XVIIe siècle, d'avoir le succès de vente de son rival ? M. Lachèvre donne à ce propos un tableau bibliographique éloquent : de 1626 à 1700, Malherbe n'est l'objet que de 16 éditions, pendant qu'il en paraît 73 de Théophile, et, si la disproportion est moins forte après 1674, date de l'*Art poétique*, Théophile n'en est pas moins réédité trois fois, pendant que Malherbe l'est deux fois seulement. Ils se portaient parfois assez bien, les morts qu'avait tués Despréaux.

Eugène RIGAL.

Victor Giraud. — Nouvelles études sur Chateaubriand, essais d'histoire morale et littéraire. *Paris, Hachette,* in-16, 3.50, 1912. — Mémoires d'outre-tombe, pages choisies, *idem,* 1911. — Chateaubriand, pages choisies, *idem,* 1912.

En 1904, M. Victor Giraud a publié des *Etudes littéraires*, très remarquées, sur Chateaubriand; à une date sans doute prochaine, il publiera un livre, impatiemment attendu, sur *La Religion de Chateaubriand*. Entre les deux, se placent plusieurs volumes qui prouvent que ses travaux divers ne sauraient détourner de Châteaubriand l'attention de M. Giraud.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le dernier de ces volumes, formé à l'occasion des retentissantes conférences de M. J. Lemaître, mais qui ne ressemble guère à ces conférences, ni par le ton, ni par la méthode, comprend un certain nombre d' « essais d'histoire morale et littéraire ». Le plus important, dont M. J. Lemaître s'est beaucoup servi, porte sur la *Genèse du « Génie du Christianisme »*: il y a là force remarques pénétrantes sur ce que le pays natal, le génie breton, la race des Chateaubriand d'abord, puis le caractère même, l'éducation, les fréquentations, les lectures, les voyages du futur auteur de *René* ont fourni de matériaux pour la formation de son génie; la physionomie propre de l'*Essai sur les Révolutions* est dégagée du chaos de ce livre, ici impie, là plutôt religieux; une évolution de Châteaubriand était dès lors probable, analogue à celle de divers contemporains que M. Giraud passe en revue; et, en effet, la crise religieuse éclate; avant même que son livre paraisse, Chateaubriand devient « l'auteur du *Génie du Christianisme* ».

A cette étude biographique et littéraire se joignent, d'abord, deux courtes et piquantes notes sur deux épisodes de jeunesse (*René commis-voyageur en bas, René et le voyage en Amérique*); — puis, sous ce titre, *Le sillage de Châteaubriand*, une étude concise, mais lumineuse, sur l'influence exercée pendant un siècle par « le sachem du Romantisme ».

L'ouvrage est enfin complété par des lettres inédites de Chateaubriand aux deux frères Bertin et à Frayssinous et par un long travail critique, fait avec la plus rigoureuse méthode, sur les reliques du manuscrit des *Martyrs*.

Ce livre, on le voit, ne s'adresse pas au grand public; et cependant M. Giraud a voulu travailler, lui aussi, à faire connaître de tous un grand écrivain, dont on parle plus qu'on ne le lit. A cet effet, il a publié deux intéressants volumes de *pages choisies*, précédés d'excellentes notices générales (à la vérité extraites des *Etudes littéraires*, 1re et 2e séries), accompagnés de notices particulières et de notes.

Il est fâcheux que ces deux volumes fassent en partie double emploi, les cent pages du premier consacrées aux *Mémoires* et quelques pages encore de la *Correspondance* se retrouvant dans le second, consacré aux *Mémoires* exclusivement. Ce serait pour M. Giraud faire une entreprise utile que, tout en laissant subsister les *pages choisies* actuelles, de publier pour les œuvres de Châteaubriand, moins les *Mémoires*, un volume nouveau, où les extraits seraient moins courts et donneraient de l'écrivain une idée plus pleinement satisfaisante. M. Giraud pourrait alors donner d'*Atala*, de *René*, des *Natchez*, des analyses qui ne seraient pas inutiles. Et

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

il expliquerait quelques allusions que la plupart des lecteurs ne peuvent comprendre.

Tels quels, ces deux volumes de *Pages choisies* feront déjà beaucoup pour la connaissance de Chateaubriand, dont ils annoncent (par des rapprochements et par l'étude critique de certains passages) une étude plus complète et plus approfondie (1).

Eugène Rigal.

Georges Pellissier. — Le réalisme du romantisme. *Paris, Hachette*, 1912, in-16, 3.50.

« Si le subjectivisme est sans conteste un trait capital de la littérature romantique, s'ensuit-il qu'on puisse la définir par ce seul trait?» Faut-il, avec M. Faguet, voir dans le romantisme l'horreur de la réalité? Faut-il, avec Brunetière, lui refuser « toute aptitude à rendre exactement la vie ou la nature »? M. Pellissier ne le pense pas; et il affirme au contraire que « par bien des côtés le romantisme est réaliste ».

Dans un premier chapitre, donc, il oppose le romantisme, comme réaliste, non seulement au pseudo-classicisme, si conventionnel et si peu vivant, mais au classicisme lui-même. Il remarque que nos grands classiques n'imitent pas la nature directement, préoccupés qu'ils sont par les modèles antiques, par les règles et par la stricte division des genres. Ils ne l'imitent pas tout entière, car, sauf de rares exceptions, ils ne peignent que l'homme, qu'ils mettent hors de l'univers, et ils ne le peignent que par certains côtés, en excluant le laid, le vulgaire, le particulier même. *La vérité raisonnable*, tel est l'objet de l'art classique. Tandis que les romantiques, libérés de l'imitation, des règles et des barrières qui rigoureusement séparaient les genres, veulent exprimer dans leurs vers ou leur prose la nature entière, ne reculent ni devant le laid, ni devant le trivial et, comme le demande la préface de *Cromwell*, substituent à la recherche du beau celle du *caractéristique*.

C'est par les instruments même de l'art que devait commencer la réforme. « Admirable de justesse et de netteté, la syntaxe du classicisme est aussi peu réaliste que possible; elle sacrifie à l'ordre,

(1) Il faudrait supprimer quelques fautes d'impression (et aussi dans les *Etudes*). — N'est-ce pas par un scrupule excessif que M. Giraud a éliminé de ses extraits des *Mémoires* tout ce qui concerne la « Sylphide »? Cette suppression laisse une lacune dans le portrait que Chateaubriand trace de lui-même, et, du coup, une allusion à « l'élégante démone » (p. 43) devient incompréhensible.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à la rectitude, la représentation concrète du réel » : les romantiques veulent une phrase plus souple et qui s'adapte mieux aux émotions et aux sensations. Il leur faut aussi un vocabulaire moins abstrait, moins général et moins *noble;* à la périphrase, qui déguise le mot, ils préfèrent le mot en son naturel; au *rameau*, qui n'est qu'une « branche stylisée », ils préfèrent la *branche* vivante; à l'épithète morale, qui ne montre rien, ils préfèrent l'épithète pittoresque. Et, de la même manière, ils trouvent trop inexpressive la savante, mais monotone rythmique des classiques : ils créent ou ils empruntent à leurs devanciers du XVIe siècle d'autres types de strophes; ils assouplissent l'alexandrin, ils font des vers un vêtement qui, collant mieux sur ce qu'il recouvre, le montre mieux dans sa vérité.

Non moins profondément que la langue et la versification ont été modifiés les divers genres; non seulement les genres proprement littéraires : le lyrisme (plus curieux maintenant de la nature, du pittoresque, des sentiments personnels et largement humains à la fois), le roman (où l'idéalisme, avec George Sand, a son réalisme encore; où le réalisme, avec Stendhal, Mérimée et Balzac, prend ses racines dans le romantisme lui-même), le théâtre enfin (où, en dépit des fantaisies et des divagations, la suppression de règles tyranniques, un développement plus libre des caractères et de l'action, le mélange des tons et le souci de la couleur ont été favorables à la représentation réaliste de l'histoire et de la vie); — mais encore les genres qui tiennent à la fois de l'art et de la science : l'histoire (vivifiée par Augustin Thierry et Michelet), la critique (où « la méthode de Sainte-Beuve est la vraie méthode réaliste; elle l'est pour ce qu'elle accorde à la science et elle l'est pour ce qu'elle lui refuse »).

Les écoles réaliste et naturaliste qui ont surgi dans la deuxième moitié du XIXe siècle ont-elles réagi autant qu'elles l'ont cru contre le romantisme? Ce qu'ils reprochaient aux romantiques, Gustave Flaubert, Alexandre Dumas, Leconte de Lisle, puis Zola lui-même l'ont mis aussi dans leurs œuvres, qui peut-être n'en ont pas trop souffert; et ce qu'ils se flattaient d'apporter de nouveau, ils le tenaient aussi en grande partie du romantisme, plus réaliste à coup sûr que le prétendu « naturalisme » classique.

Telles sont les thèses soutenues par M. Pellissier. Et l'on peut discuter telle ou telle de ses assertions : p. 118, ce n'est pas « quelques mois après » *Hernani*, ce n'est pas en 1834, mais (d'après le manuscrit même des *Contemplations*) en 1854, que Victor Hugo écrivait la *Réponse à un acte d'accusation;* — p. 132, les classiques ont été beaucoup plus près qu'on ne le dit de l'alexandrin ternaire des romantiques, et M. Pellissier pourrait consulter à ce propos

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les travaux de M. Grammont; — p. 211, il est dit à propos des trois unités : « Quelque réaliste que soit aujourd'hui notre théâtre, aucun auteur dramatique ne songe à observer ces règles » ; mais cela est-il bien sûr ? et ne croirait-on pas lire une indication scénique de Corneille, quand on voit en tête de *Denise* que la pièce « se passe de nos jours à la campagne entre le déjeuner et le dîner » ? — p. 215, le Néron de Racine ne change-t-il point au cours de *Britannicus?* et, p. 222, la tragédie connaissait-elle si peu la *vérité historique*, qu'il fallait « ajouter » cette vérité historique à la vérité universelle pour créer le drame ? — Enfin, M. Pellissier fait-il bien exactement le départ de ce qui est hérité et de ce qui est nouveau, quand il étudie les caractères des écoles réaliste et naturaliste contemporaines ? Mais son livre, un peu sec par endroits, et ailleurs accusant un peu trop son armature logique, est plein de faits et de remarques utiles, intéressant, lumineux, apte à détruire ou à ébranler bien des préjugés vivaces. A coup sûr, c'est un très bon livre (1).

Eugène RIGAL.

Georges Collas. — Les sentimens de l'Académie françoyse sur la tragi-comédie du *Cid*, d'après le manuscrit de la main de Chapelain conservé à la Bibliothèque nationale, avec les corrections, une introduction et des notes. *Paris, Picard*, 1912, 8° (thèse complémentaire).

Georges Collas. — Un poète protecteur des lettres au XVIIe siècle. Jean Chapelain, 1595-1674, Etude historique et littéraire d'après des documents inédits. *Paris, Perrin*, 1912, 8°, 7.50 (thèse principale).

Les sentiments de l'Académie française sur la tragi-comédie du « Cid » ont été souvent étudiés, et avec soin. Mais on n'avait pris la peine, ni de comparer le texte définitif avec la première rédaction de Chapelain, ni de noter les formes successives que Chapelain, poussé par ses collègues ou par Richelieu, avait données à son jugement. C'est ce travail minutieux et instructif que vient de publier M. Collas. Son texte critique est accompagné de remarques, où il précise les influences qui se sont exercées sur Chapelain

(1) P. 119, au lieu du cacophonique

Je ne pensais point à Rose,

lire :

Je ne songeais pas à Rose.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et les efforts qu'a faits le malheureux académicien pour n'irriter ni Corneille, ni Scudéry, ni le Cardinal; les théories de Chapelain y sont éclairées par des rapprochements avec d'autres passages du même auteur; et, chemin faisant, nous voyons qu'avant Boileau, — et contrairement à la théorie de Brunetière, — Chapelain a tâché de *fonder* le classicisme *en raison*, au lieu de l'appuyer uniquement sur des textes.

Mais l'histoire des *Sentiments* n'est qu'un épisode dans l'histoire, longtemps glorieuse, de Chapelain, et c'est à cette histoire tout entière que M. Collas a consacré sa thèse principale. Sujet difficile, sujet austère, sujet chargé de menus détails, et qui ne pouvait guère permettre à M. Collas d'écrire un livre de lecture et de digestion très aisées. Du moins a-t-il composé un livre solide, instructif, neuf par endroits, par endroits aussi piquant où même émouvant.

Si nous laissons de côté un très utile appendice bibliographique, cette étude, comme il était naturel, est divisée en trois parties: *Avant « la Pucelle »; « la Pucelle »; Après « la Pucelle »*.

Avant *la Pucelle*, c'est la formation de Chapelain, trop nourri des commentateurs d'Aristote pour donner au classicisme français un caractère vraiment antique, mais largement instruit, connaissant même nos vieux textes et devinant, « le premier en France, ce qui a échappé complètement à Boileau: que, pour comprendre une œuvre et se montrer juste envers elle, il faut d'abord la replacer à son époque et tenir compte de l'état de la langue au temps où elle a été écrite ». Ce sont ensuite ses premières productions. C'est sa vie privée, plus digne qu'on ne l'a généralement voulu dire, et sa vie, peut-on dire, administrative, très occupée et très utile: connaissait-on bien, avant M. Collas, Chapelain *nouvellier*, journaliste et théoricien politique libéral? C'est enfin la vie littéraire, avec une critique trop banalement indulgente, mais aussi des théories souvent larges et *raisonnables*, avec la fondation de l'Académie, l'entreprise du *dictionnaire*, la querelle du *Cid*, l'hôtel de Rambouillet, l'influence profonde exercée de tous côtés.

Trop heureux Chapelain, s'il ne s'était mis en tête de prouver qu'en connaissant à merveille les modèles et les règles, on pouvait, on devait, même en plein XVIIe siècle, produire un excellent poème héroïque! *La Pucelle* a occupé sans relâche une bonne partie de la vie de son auteur, et cet immense effort, qui a ruiné la réputation de Chapelain, n'a même pas adouci la critique la plus naturellement partiale, celle de son biographe. « En résumé, dit M. Collas, banale dans sa conception, assez médiocrement conduite dans sa froide unité, dénuée d'intérêt, sans vraie grandeur et sans nulle

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

émotion, et, dans son exécution, d'une maladresse qui va jusqu'aux effets du plus irrésistible comique, *la Pucelle* a mérité sa renommée. L'auteur espérait démontrer qu'avec du savoir, de la méthode et de la patience, il n'était rien dont on ne pût venir heureusement à bout. Il n'a réussi qu'à montrer jusqu'où, avec de la patience, de la méthode et du savoir, un homme intelligent peut se laisser emporter au delà des bornes du ridicule, quand il veut se donner un talent qu'il n'a pas ».

Ainsi se termine le chapitre sur « le poème de *la Pucelle* ». Et le suivant, sur « le succès de la *Pucelle* », montre, avec une grande abondance et une grande précision de détails, comment, à l'admiration préventive, ont succédé le respect ennuyé, l'ironie, le dénigrement, sans que d'ailleurs « le poète » ait jamais « connu la suprême douleur de comprendre qu'il avait gâché ses efforts et son temps ».

Et voici Chapelain *après* « *la Pucelle* », avec le même « infatigable besoin de savoir », le même zèle, cette fois plutôt consacré aux sciences, la même activité administrative, qui le fait intervenir dans la création de la *petite académie* (académie des inscriptions), de l'académie des sciences, du *journal des savants*, et surtout dans la question des gratifications. Les deux chapitres *Chapelain et Colbert* et *les gratifications des gens de lettres* sont d'un haut intérêt, et d'un intérêt qui dépasse de beaucoup la personne même de Chapelain. Jamais sans doute on n'avait aussi bien montré quelle habile entreprise de *réclame* monarchique c'avait été que cette distribution, plus pompeuse certes que ruineuse, de gratifications aux hommes les mieux placés pour célébrer Louis, pour exalter la politique de Louis, et bientôt même (car au gratifié étranger on ne demande pas seulement d'être un thuriféraire, mais un espion) pour rendre à Louis les moins avouables services. Pour cette œuvre, si ingénieusement conçue, Chapelain est d'abord le conseiller et presque l'inspirateur de Colbert; puis son rôle diminue, son influence cesse: c'est déjà la tristesse du déclin.

Triste éminemment est le dernier chapitre: *Chapelain et Boileau. Les dernières années.* Devant l'acharnement de la nouvelle école sur l'ancien oracle des lettres, accablé aussi par les infirmités, une mélancolie prend le critique et le lecteur, d'autant qu'une fois de plus nous assistons, en cette fin, aux injustices des révolutions. Boileau est impitoyable pour Chapelain, et Chapelain cependant a préparé Boileau; le classicisme, au nom duquel on le raille sans pité, c'est lui qui en a préparé le triomphe. Mais, comme le montre M. Collas après M. Lanson, « le classicisme de Chapelain se cachait dans une correspondance dont Boileau n'avait jamais lu une

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ligne; ses complaisances et ses erreurs s'étalaient au grand jour; ses créatures, les Scudéry, les Cotin, les Leclerc encombraient l'Académie et les étalages des libraires ». De là la nécessité de culbuter Chapelain pour faire réussir son œuvre même; il y avait aussi une part de justice dans les cruautés de Despréaux.

La place nous manque pour citer les pages très fermes par lesquelles M. Collas résume et conclut son œuvre. Disons seulement qu'il a raison de croire « n'avoir fait ni un panégyrique, ni une satire », et qu'il a jeté plus de jour sur une période importante de notre histoire littéraire.

Eugène Rigal.

Emile Faguet, de l'Académie française. — Le bi-centenaire. Rousseau contre Molière. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, 1912, in-16, 3.50.

Dans un ensemble de cinq volumes consacrés à Rousseau, est-il bien normal qu'un volume entier soit consacré à Rousseau adversaire — je ne dis même pas du théâtre, car l'antagonisme de Jean-Jacques contre le théâtre sera étudié dans le volume sur *Rousseau penseur* — mais uniquement de Molière? Le manque de proportion n'est pas contestable; mais on le remarque sans trop s'en plaindre, car, si le procès Rousseau contre Molière a accaparé l'attention de M. Faguet, il accaparera aussi bien l'attention d'un grand nombre de lecteurs: et ne l'a-t-il pas déjà fait depuis longtemps?

Que de réfutations, en effet, a suscitées le jugement de Rousseau sur *le Misanthrope* dans sa lettre à d'Alembert? On a tant écrit à ce sujet, que M. Faguet n'a guère pu trouver ici du nouveau; mais sa discussion est sans doute la plus complète et la plus serrée qui se puisse lire (1).

Plus original est le chapitre qui suit sur les autres pièces de Molière que Rousseau a blâmées (*le Bourgeois Gentilhomme, George Dandin, l'Avare*), et surtout le troisième chapitre, où ingénieusement M. Faguet cherche pourquoi Rousseau n'a rien dit de pièces qui, semble-t-il, devaient le choquer, *Amphitryon, Don Juan, Tartuffe, le Malade Imaginaire* et *les Femmes Savantes*.

Quels reproches généraux Rousseau se croyait en droit d'adresser à Molière; — pourquoi il a rendu Molière responsable de l'immo-

(1) Seulement pourquoi M. Faguet insinue-t-il si timidement que, dans la scène du sonnet (I, 2), l'apostrophe d'Alceste: « La peste de ta chute! » pourrait s'adresser directement à Philinte? N'est-il pas évident qu'elle ne peut s'adresser qu'à lui (page 19, n.)?

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ralité de ses successeurs, ces deux nouveaux chapitres nous amènent à opposer les idées générales de Rousseau à celles de Molière. Patriotisme, civisme, républicanisme, religion, héroïsme, tels sont, avec la conviction que la vie sociale est corruptrice, les ferments (si je puis dire) de la pensée de Rousseau, et rien n'est plus étranger à la pensée de Molière. Voyez ce qu'en dit M. Faguet: « N'ayez aucun idéal et n'ayez aucune qualité supérieure, c'est la maxime même qui ressort de son théâtre tout entier. Une société qui se réglerait sur Molière ne serait pas ridicule, ne serait pas sotte, serait d'assez bon sens, mais serait la plus plate des sociétés qu'on eût jamais vue ». Comment Rousseau eût-il pu prendre sur lui d'approuver un tel état d'esprit? Et comment ne trouverions-nous pas naturelle « l'attitude de ce bohème romanesque devant cet épicier de génie »?

Cependant, il est un point où Molière et Rousseau sont d'accord; c'est en ce qui concerne l'éducation des femmes. Si, au temps de *l'Ecole des Maris*, Molière consentait encore à une certaine culture intellectuelle de la femme, il est allé ensuite, sous l'influence du public, en restreignant son féminisme: la femme, selon le Molière de 1672, ressemble singulièrement à la Sophie que Rousseau destine à Emile.

Le chapitre où M. Faguet constate et explique cet accord entre Jean-Jacques et Molière est sans doute le plus piquant de son livre, à moins qu'il ne faille attacher plus d'importance encore à la conclusion.

Et quelle est cette conclusion? Réfutant avec beaucoup de verve une étude fameuse de Brunetière, M. Faguet montre qu'il n'y a pas une philosophie de Molière, consistant dans « le retour à la nature, l'obéissance à la nature, la nature toujours prise pour guide ». « La sagesse humaine, dit-il, consiste à s'arranger de manière à n'être pas ridicule. Voilà toute la philosophie de Molière. » Et ailleurs encore: « De ce que Molière, c'est le sens social, il se produit ceci que Rousseau est antimoliériste, aussitôt qu'il aborde Molière, si ce n'est un peu avant. C'est là le fond même du différend. Maintenir la société telle qu'elle est, fondée sur ses maximes traditionnelles, sur ses proverbes, sur ses préjugés conservateurs, surtout sur son amour et son culte du juste milieu en toutes choses, sur ses vices adoucis, sur ses vertus médiocres, sur ses énergies tempérées, sur ses lâchetés restant décentes, c'est tout Molière, moins son génie d'artiste; — persuader à la société qu'elle est infâme, bien pis encore, qu'elle est médiocre, qu'elle est dégénérée, qu'elle est malade, qu'elle est une « décrépitude » de l'humanité, qu'elle ne mérite que d'être fuie; mais que, peut-être,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à se regarder peinte ainsi d'après nature et à prendre le dégoût de soi, elle pourrait, se fuyant elle-même, se réformant radicalement, se régénérant, se jetant dans la chaudière d'Eson, redevenir saine, pure et forte, car elle a commencé par être bonne; c'est tout Rousseau, moins son génie d'artiste ».

Ainsi conclut ce livre sur Rousseau, qui est plutôt un livre sur Molière. Et il se pourrait que, tout en approuvant dans son ensemble cette réfutation de Brunetière, on eût à réclamer quelque peu en faveur de Molière; il se pourrait aussi qu'on s'inscrivît en faux contre telle ou telle assertion, celle-ci par exemple (p. 166) que Molière (le peintre de Sganarelle, d'Arnolphe, d'Harpagon, d'Argan, etc.) n'a jamais combattu l'égoïsme. Mais, avant tout, M. Faguet a voulu faire penser, et il a certes réussi: qui donc pourrait lire son livre sans réfléchir plus profondément sur Molière, sur Rousseau et sur l'antagonisme de ces deux génies (1)?

Eugène Rigal.

Emile Faguet, de l'Académie Française. — Les amies de Rousseau. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, 1912, in-16, 3.50.

Ce troisième volume de la collection du « bi-centenaire » est une sorte d'appendice à la biographie de Rousseau. Il n'y est pas question — sinon incidemment — de Thérèse Levasseur, qui tient trop de place dans la biographie proprement dite, et qui, d'ailleurs (à ce que dit malicieusement M. Faguet), n'a guère de titres à figurer parmi les amies de Jean-Jacques. Dans les articles sur Mmes *de Warens*, *d'Epinay* et *d'Houdetot*, les doubles emplois ont été évités avec le premier volume. Mais, tout à son aise, M. Faguet a pu dessiner spirituellement les silhouettes des *petites amies d'enfance*, des *amies de Turin* et de ces amies d'Annecy et de Chambéry qu'il appelle d'un mot amusant: *le harem du coquebin;* — il a parlé en détail de la vraie initiatrice de Jean-Jacques, Mme de Larnage, et de Mme Dupin; — et surtout il a démêlé avec finesse les sentiments et le rôle de Mmes *de Verdelin*, *de Luxembourg*, *de Créqui*, *de Boufflers*, *Boy de la Tour* et *de la Tour de Franqueville*.

Cette revue passée, M. Faguet s'est demandé pourquoi Rousseau

(1) Pourquoi M. Faguet répète-t-il volontiers que « la plupart des professeurs français sont anti-patriotes »? (p. 184). P. 58, il faut lire « deux cent mille écus » et non pas « deux cents millions ». P. 91 début, et p. 207 fin, l'imprimeur a mis dans une phrase un non-sens et dans une autre une incorrection.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

a été si aimé, et aux raisons qu'on devine il en a ajouté une plus imprévue. Rousseau avait pour lui de n'être pas l'homme doux et complaisant que les femmes dédaignent en l'appelant « un bon garçon ». Il avait un mauvais caractère, et cela eût été excellent; mais il était aussi inquiet et foncièrement ombrageux, ce qui était plus préjudiciable. « Aussi souffrit-il beaucoup par les femmes, quoique toujours amoureux de toutes, et malgré les câlineries qu'elles lui prodiguaient et à cause d'elles. Délicieusement, Mme de Latour lui disait: « Ah! s'il ne fallait que vous aimer pour vous guérir! » Il ne fallait pas du tout l'aimer pour le guérir; car à l'aimer on l'inquiétait et à l'inquiéter on le rendait malade. Il n'a peut-être pas joui un seul instant de l'immense avantage qu'il y a à avoir un mauvais caractère ».

De ce trait piquant nous pourrions rapprocher maintes formules heureuses et expressives pour caractériser les amoureuses, ou les amies amoureuses, ou les pures amies, ou les simples curieuses de Rousseau. A les distinguer et à les peindre, M. Faguet a montré le tact et la finesse qui recommandaient déjà le volume: *Amours d'hommes de lettres.*

Chemin faisant, il a émis sur Rousseau lui-même comme sur ses œuvres de précieuses remarques. Et, en étudiant les lettres de Jean-Jacques ou les lettres adressées à Jean-Jacques, en les datant, en les expliquant, il a préparé pour sa part l'édition critique de la correspondance, qui nous manque toujours (1).

Nous attendons maintenant *Rousseau artiste* et *Rousseau penseur.*

Eugène Rigal.

Claudius Grillet. — La Bible dans Victor Hugo, d'après de nombreux tableaux de concordance. — *Lyon-Paris, Librairie catholique Emmanuel Vitte,* 1910, in-8°.

A plusieurs reprises, M. Grillet affirme que Victor Hugo, en 1859, dans la préface de *la Légende des Siècles,* a déclaré de la Bible qu'elle était *son livre.* La référence est inexacte, et Victor Hugo n'a rien écrit de pareil, ni dans la préface imprimée, ni dans les brouillons de préface que nous a fait connaître M. Gustave

(1) P. 90, M. Faguet, pour dater une lettre de Rousseau à Mme d'Houdetot, s'appuie sur « la modération des récriminations à l'égard de Mme d'Epinay (« les intrigues de votre sœur » et rien de plus)». Mais le texte de la lettre, cité deux pages plus haut, porte: « les intrigues de ton indigne sœur », ce qui ne laisse pas d'être moins modéré.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Simon. Mais, en quelque endroit qu'il se soit exprimé de la sorte, et même s'il a omis de le faire, il est certain que la Bible a toute sa vie hanté celui que James Darmesteter appelle « le plus biblique des génies modernes ».

Il y avait donc un livre à faire sur « la Bible dans Victor Hugo », et, somme toute, ce livre est fait.

Il se divise en deux parties, dont la deuxième, rejetée à la fin parce qu'elle est la plus aride et pourrait décourager un certain nombre de lecteurs, est cependant la première logiquement. Elle a pour titre : *Les sources bibliques*, et se distingue par un numérotage spécial avec astérisques. La première, qui suppose l'autre connue, est intitulée : *L'évolution biblique de Victor Hugo*. Et cette disposition serait fort naturelle, si M. Grillet n'avait pas, dans la seconde partie, mêlé aux *Documents et pièces justificatives*, qui normalement la constituent, deux chapitres sur *Les éléments d'art bibliques* (*images et comparaisons*, — *symboles*) et surtout une conclusion sur *Le biblisme classique et le biblisme romantique*, qui devraient faire corps avec la première partie du livre.

Quoi qu'il en soit, la recherche des sources bibliques de Victor Hugo a été faite avec conscience, avec patience et avec goût. Et M. Grillet a eu soin de mettre au nombre des influences bibliques les pièces bibliques de Lamartine dont Victor Hugo s'est aussi inspiré, et surtout *Le Paradis perdu* de Milton, dont sa mémoire était remplie. Nous voyons ainsi nettement quelles sont les parties, quels sont les caractères de la poésie sacrée qui sont surtout passés dans les œuvres de notre poète. La filiation, la dégradation (si je puis dire) des images bibliques y est suivie de texte en texte. Et l'imitation du livre de *Job*, celle qui s'est le plus tyranniquement imposée à l'auteur des *Contemplations* et de *La Légende*, nous est dénoncée, là même où nous serions tout disposés à la méconnaître, par des images caractéristiques (1).

Ne pourrait-on rien désirer de plus dans cette partie de l'œuvre? Je crois bien que M. Grillet aurait pu mieux marquer çà et là la nature des imitations. Quelle différence, par exemple, entre les souvenirs bibliques de la pièce *A Olympio*, si gauchement enchâssés dans un plaidoyer embarrassant, et les souvenirs à la fois si naturels et si transformés de l'admirable poème *A Villequier!* Et, d'autre part, si l'on rapproche de ce texte de *Job*, où il est question de la mort : « Il ne rentrera plus dans sa demeure, et le lieu qu'il

(1) Voir, par exemple, page 20*, ce qui concerne l'image de *la sonde*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

habitait ne le connaîtra plus », ou de la paraphrase donnée de ce passage par Lamartine (page 126), le beau vers de *La tristesse d'Olympio :*

Ma maison me regarde et ne me connaît plus,

ne faut-il pas ajouter bien vite que l'idée de Victor Hugo est toute différente, qu'elle est autrement intéressante et profonde?

La première partie se divise en trois sections : *L'initiation biblique* (1818-1830), — *La maturité biblique* (1830-1860), — *La décadence littéraire de Victor Hugo et ses causes bibliques.* Chacune de ces sections est elle-même subdivisée en chapitres, dont les sujets sont bien choisis et délimités. Et il faut rattacher à l'étude sur la décadence un amusant pastiche (assez mal placé à la suite des *Sources*) de la dernière manière du poète.

Résumer ce remarquable travail sur l'évolution biblique de notre poète serait agréable et facile, car la marche des idées y est constamment éclairée par des résumés précis ; ce serait long cependant, et la place manquerait pour indiquer les nuances nécessaires. Nous renvoyons donc à l'ouvrage de M. Grillet lui-même. On y verra que l'histoire de l'inspiration biblique de Hugo est fondée sur un examen minutieux de la chronologie des œuvres ; qu'elle est écrite avec l'impartialité et la sympathie indispensables, relevées, ici par de l'éloquence, là par de l'esprit. Si l'ironie est assez fréquente, et par endroits indiscrète, ce n'est certes pas un pamphlet contre Hugo qu'un livre où l'on trouve ces formules heureuses : « L'œuvre énorme de ce génie, dont la spécialité littéraire consistait à les posséder toutes ensemble », p. 127 ; — « Les personnages hugoliens ont toujours les paysages qu'ils méritent », p. 249 ; — « Les admirations littéraires de Hugo se tournent fatalement à imiter », p. 313 ; — « Il ne se montra jamais plus biblique que dans le temps où on le croyait le plus antichrétien. Ce paradoxe de sa vie est tout à fait dans la logique de son œuvre », p. 89*. — Nous pourrions citer aussi maintes analyses pénétrantes, et noter une des nouveautés du livre, à savoir comment Hugo y est comparé à lui-même, alors qu'il reprend, au temps de l'exil, les thèmes, les symboles, les images d'une période antérieure.

La conclusion me satisfait moins, non que ce qu'il fallait dire n'y soit pas dit, mais parce que ce n'est pas sur l'essentiel que l'auteur insiste le plus. Après avoir très bien montré combien Hugo a ressemblé naturellement à ces prophètes, prompts à l'enthousiasme comme à la malédiction, et à ces auteurs d'apocalypses, qu'il a imités avec tant d'originalité, il termine comme si le poète n'avait

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

guère cherché et trouvé dans la Bible que des couleurs et du pittoresque.

En somme, le livre de M. Grillet est un bon livre, avec quelques défauts, faciles à corriger. Faut-il y signaler d'autres taches, des taches de détail, plus faciles à corriger encore?

D'abord, les fautes d'impression y sont trop nombreuses. Les vers faux, les phrases incomplètes, les mots cocasses, les titres erronés arrêtent trop souvent le lecteur et ne sont pas sans lui causer quelque irritation (1).

(1) Voici simplement quelques spécimens:

P. 16 fin, *il ne laisse pas de revenir* pour: *il ne se lasse pas de revenir;* — p. 19,

Ah! périsse jamais le jour qui m'a vu naître,

pour: *à jamais;* — p. 33, *Mlle de Mombreuil* pour: *Mlle de Sombreuil;* — p. 61, *cet état de sa faiblesse une fois renversé* pour: *cet état;* — p. 66, n. 2, *Lettre de V. Hugo, critique du « Journal des Débats »* pour: *de V. Hugo au critique;* — p. 108, *c'est envers Job que nous devons nous reconnaître de la plupart des beautés lyriques* pour: *redevables de la plupart des beautés lyriques;* — p. 115, *Marine-Pallace* pour: *Marine-Terrace;* — p. 117,

Que mieux vaut le tombeau si l'ombre est profonde!

pour: *si l'ombre en est profonde!* — p. 157,

La nuit apporta le porc dans la lumière

pour: *La nuée;* — p. 169,

Une voix alors s'étendit

pour: *s'entendit;* — p. 190,

Et lui était doux

pour:

Et lui

Etait doux;

p. 195, *Après tant d'appels à il vivre, est un peu plus certain qu'ils vont mourir* pour: *Après tant d'appels à vivre, il est...;* — p. 217,

L'arche est une estrade au fond du sanctuaire

pour: *sur une estrade;* — p. 224,

Ayez pour vous l'oracle de Delphe avec Endor

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le style, très vivant et très expressif, manque assez souvent de correction (1).

Et voici des erreurs, ou des assertions contestables, que je signale sans les classer :

P. 24, n. 3, le renseignement sur les livres de Hugo : « Il n'a pas laissé de bibliothèque et il n'en a jamais eu » n'est pas d'accord avec les renseignements donnés par M. Berret.

pour : *l'oracle, et Delphe ;* — p. 269,

Les lieux où fut Paris étonnera ses yeux!

pour : *étonneront ;* — p. 320, *Lacer esto* pour : *Sacer ;* — p. 345, *L'Ame* pour : *l'Ane ;* — p. 5*,

Ton nom semble tragique et fait d'un mot qui souffle
Haceldama!

pour : *et fait d'un mot qui souffre ;* — p. 57*, *le lion qu'il habitait ne le connaîtra plus* pour : *le lieu,* — p. 64*,

La nuit mes yeux font peur au loup hagard

pour : *mes yeux joyeux ;* — p. 78*, *l'effort de son escolade* pour : *escalade* (et l'on pourrait croire qu'il s'agit d'un vers faux, quand il n'y a là qu'un arrangement en prose) ; — p. 93*, *A lui ce qu'il parle au sens* pour : *ce qui parle aux sens ;* — p. 99* *James Darmstetter* pour : *Darmesteter.*

P. 94, la note 1 dit : « Voir aussi *Les Esprits et les Masses,* V, fin, dans le même ouvrage ». *Les Esprits et les Masses* sont un chapitre de *William Shakespeare,* qui n'est aucunement cité en cet endroit. Même corrigée, la référence ne paraît d'ailleurs pas exacte.

(1) « Les deux seuls passages qu'il en cite... se trouvent *de* coïncider », p. 27, cf. p. 289 et 83* ; — « la pièce y gagne à la fois *de* facilité pour le poète, et *d'*intérêt pour le lecteur », p. 31 ; — « Son adolescence s'écoulait paisible..., sans qu'aucun appel de la douleur *ait* tourné son âme », p. 41, cf. 97 ; — « *pour si* violentes qu'on les suppose », p. 65, cf. 194 et 269 ; — « le poète *explicite* le contenu de ce verset sacré », p. 194 ; — « les anathèmes *n'abondent pas à jaillir* de ses lèvres », p. 312 ; — « ce truisme du progrès indéfini, dont le poète, en ce temps nous *rabat* les oreilles », p. 36*.

M. Grillet, qui sait être spirituel, ne pourrait-il pas aussi éviter des plaisanteries de ce goût : « L'eau (du déluge) s'acquitte avec une lenteur raffinée de sa fonction de bourreau. Elle fait périr ses victimes à petit feu, si l'on peut ainsi parler » ?, p. 208.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

P. 31, n., M. Grillet regarde comme le pire des contre-sens rythmiques le fait que Garnier a « imposé le rythme sautillant de la *Chanson d'avril* à la mélancolie du psaume *Super flumina Babylonis:*

Comment veut-on que maintenant
Si désolées,
Nous allions la flûte entonnant
Dans ces vallées?

Or, le chœur des *Juives*, mélancolique et plaintif à souhait, n'a rien de commun avec l'*Avril* de Remi Belleau.

P. 62, n., après avoir cité le passage de *Claude Gueux:* « Donnez au peuple qui souffre la croyance à un monde meilleur. Il sera tranquille, il sera patient. Donc ensemencez les villages d'Evangiles. Une Bible par cabane », M. Grillet ajoute: « Voltaire ne raisonnait pas autrement ». Mais Victor Hugo ne vénère-t-il pas lui-même la Bible? et ne croit-il pas lui-même à un monde meilleur?

P. 98, n., il est inexact que Juliette Drouet ait tenu le rôle de Lucrèce Borgia; elle jouait la princesse Negroni.

P. 161, il y a du vrai dans ce que dit M. Grillet sur la différence entre la nuit de Lamartine et la nuit de Hugo; mais cette remarque n'est pas à sa place après les citations de *La vision de Dante* et du *Titan*. L'ombre monstrueuse de ces poèmes n'est pas l'ombre ordinaire de la nuit. — A la page suivante, erreur plus grave. A propos du goût du poète pour la terreur et les frissons, M. Grillet cite le vers qui termine le poème *Dieu:*

Il me toucha le front du doigt. Et je mourus.

Mais qu'y a-t-il là de mélodramatique, puisque l'Etre qui touche au front le songeur est la mort même?

P. 199, est-il vrai que l'antiquité romaine et le XVIIe siècle « ne figurent pas du tout » dans *La Légende des Siècles?* Ne faut-il pas tenir compte du *Lion d'Androclès* et du *Régiment du baron Madruce?*

P. 202, j'admets que « le pauvre grand homme, et bien au delà de son âge mûr, n'excellait point par sa vertu ». Mais pourquoi vouloir qu'il ait tenu à « se faire absoudre par l'Ecriture » en se représentant sous les traits de Booz et en figurant Mme Drouet, ou je ne sais qui encore, par Ruth? N'est-ce pas se gâter à plaisir une des merveilles de notre poésie?

J'admets aussi que Hugo a beaucoup sacrifié aux exigences de la mesure et de la rime. Mais quand M. Grillet écrit, p. 223: « Il crucifierait Caïphe à la place de Jésus, si l'équilibre des vers

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

était intéressé à cette substitution », il méconnaît la vérité qui sera énoncée six pages plus loin : « Il n'a garde de commettre aucune *grosse* invraisemblance ».

On lit page 233 : « Irons-nous pâlir sur l'histoire de Némurion Plancus parce que V. Hugo en aura dit :

Le vieux Némurion Plancus, grammairien
De la loi, que plus tard fit changer Adrien
(*Fin de Satan*, 185.)

» En d'autres circonstances on penserait : Si Plancus est déjà vieux à la date du procès de Jésus, c'est-à-dire vers 33, quel âge aura-t-il, grand Dieu ! un siècle plus tard, sous l'empereur Adrien, qui régna de 117 à 138 ? Mais le poète ne vous laisse pas le temps de respirer ni de réfléchir ». Le passage est joli et, pour l'amour de l'art, je voudrais qu'il fût exact. Mais pourquoi Hugo aurait-il pris la peine de nous donner le *curriculum* du fonctionnaire Plancus ? Que lui importait, et à nous aussi ? Il importait beaucoup, au contraire, de remarquer que la loi qui a servi à condamner Jésus a dû être réformée par la suite, et qu'Adrien la fit changer quand il visita la Palestine. Le relatif *que* a pour antécédent *loi*, et non *Plancus*.

P. 250, M. Grillet écrit fort justement : « On dit parfois que le milieu produit et transforme l'individu. Dans l'œuvre hugolienne, c'est tout le contraire : l'individu y transforme le milieu. Il bouleverse, par le rayonnement de sa seule présence, et la faune et la flore et l'aspect des lieux. Les personnages de V. Hugo sécrètent le paysage où ils se meuvent. La nature qui les entoure n'est qu'un prolongement de leur âme ». Mais a-t-il raison de conclure qu'ainsi seulement s'explique la différence entre la nature du *Sacre de la Femme* et celle du *Glaive* ? « La nature du *Sacre de la Femme* (dit-il) est sensiblement contemporaine de celle du *Glaive*. » Faut-il rappeler à M. Grillet qu'entre *Le Sacre de la Femme* et *Le Glaive* il y a la chute et le déluge, et que ni le temps ni le milieu où vit Nemrod ne sont plus ceux où

L'Eden pudique et nu s'éveillait mollement?

C'est une exagération du même genre qui se remarque page 290. Certes, la *parousie* biblique est fréquente chez V. Hugo, et M. Grillet l'a bien montré. Mais pourquoi voir une *parousie* dans un souvenir agrandi d'Horace :

La Peine, au fond des cieux, lente, mais jamais lasse,
Se met en marche et vient.
(*Les Châtiments*, p. 201, nov. 1852) ?

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Enfin, je doute fort que *Le Satyre* et *Le Titan* de *La Légende des Siècles* soient « des incarnations de Satan » (p. 38*); et je ne doute pas, au contraire, qu'il y ait un contre-sens dans ce passage (p. 35*): « Très simplement, le poète obtient de saisissants effets. Comment dire, par exemple, en un vigoureux raccourci, qu'un navire est en péril, que les écueils traîtres, embusqués sur son passage, le guettent à la proue, et que les vagues suspendent sur sa poupe leur menace?

Judas songe, sans prière,
Sur l'avant, et sur l'arrière
Rêve Caïn.
(*L. des S., Les paysans au bord de la mer*). »

C'est sur le vaisseau-fantôme lui-même que les paysans croient voir embarqués Judas et Caïn, c'est-à-dire la trahison et le crime.

Je soumets ces remarques à M. Grillet, qui voudra bien y voir surtout la preuve de l'intérêt avec lequel j'ai lu son livre.

Eugène RIGAL.

S. Rocheblave. — La vie d'un héros. Agrippa d'Aubigné. — *Paris, Hachette*, 1912, in-16, 3 fr. 50.

Comment n'ai-je pas rendu compte en son temps du volume consacré à d'Aubigné par M. Rocheblave dans la collection des *Grands écrivains français*? C'était pourtant un beau livre, où l'on ne savait ce qu'il fallait le plus louer: ou les recherches patientes et éclairées, ou la critique pénétrante et lumineuse, ou l'exposition animée, colorée et vivante. Mais nous sommes toujours à temps à recommander cet ouvrage, qui ne date guère que de deux années et qui définitivement a placé à son rang dans l'histoire de la littérature française l'auteur du *Printemps* et des *Tragiques*. C'est toujours à lui qu'il faut recourir, si l'on veut étudier en d'Aubigné le poète, l'historien, le satirique, l'écrivain original et puissant.

Mais les dimensions restreintes imposées aux collaborateurs de la collection des *Grands écrivains* avaient forcé M. Rocheblave à resserrer en 45 pages la biographie et le portrait de son héros; et comme ce héros était un *héros*, — tout bonnement, — cette compression ne laissait pas d'être regrettable.

C'est ce qu'on a sans doute fait entendre à l'éditeur et à l'auteur. De là le nouveau livre que nous annonçons.

Non que M. Rocheblave ait voulu cette fois nous donner d'Agrippa d'Aubigné une biographie minutieuse et copieuse, comme, par exem-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ple, celle que M. Arnould nous a donnée de Racan. Ici encore, nous n'avons que « l'abrégé d'une grande vie »; mais c'est un abrégé consciencieux, savoureux, saisissant. Indiquons-en les divisions :

I. *La jeunesse* (1552 *à* 1572); — II. *Les amours. Agrippa d'Aubigné et Diane Salviati* (1572-1573); — III. *Le compagnon du Béarnais* (1573-1593); — IV. *L'homme et le huguenot;* — V. *D'Aubigné sous Henri IV et Louis XIII. L'exil. La mort* (1593-1630). Suit, en appendice, le testament caractéristique écrit par d'Aubigné quelques jours avant sa mort.

Animé d'une pieuse admiration, ce livre n'est cependant pas une pure apologie, et sur le héros, qui ne fut, hélas! qu'un « héros de guerre civile », toutes les réserves nécessaires sont faites.

Peut-être sont-elles faites un peu sommairement, et l'on voudrait çà et là quelques explications plus amples. Ailleurs, au contraire, on remarque quelques répétitions. Et, pour tout dire, je n'aime pas beaucoup dans cette histoire du XVIe siècle quelques façons de parler par trop modernes.

Mais ce sont là taches bien légères. Dans ce livre il y a de l'esprit, il y a de la force, il y a de l'éloquence, et sans doute d'Aubigné lui-même l'eût aimé.

Eugène RIGAL.

Albert Soubies. — Almanach des spectacles. Année 1911. — *Paris, Flammarion*, 1912, p. in-12, 5 fr.

Quarante-unième volume de cette précieuse collection.

Le 3 mars, à la Comédie-Française, M. Soubies enregistre le retrait par M. Bernstein de sa pièce *Après moi;* ne faudrait-il pas dire quels incidents ont amené l'auteur à prendre cette décision?

Tous les ouvrages signalés dans sa bibliographie ont-ils vraiment trait au théâtre?

E. R.

Albert Counson. — La pensée romane, essai sur l'esprit des littératures dans les nations latines, livre I. *Louvain, A. Uystpruyst-Dieudonné,* et *Paris, Gabriel Beauchesne et Cie,* 1911, in-12 de 371 p.

L'introduction et les six chapitres de ce volume sont consacrés aux sujets suivants : la pensée romane en général; rapports réciproques de l'istoire et de la langue, formation des idées générales, le public et les modèles; la *Romania,* ses frontières, ses langues,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ses lois, les arts libéraux, les saints; la chevalerie française; la courtoisie; l'esprit franciscain; la littérature du principat, le mécénat princier, la littérature galante, le *Prince* de Machiavel et autres écrits contemporains de doctrine politique, la politesse, l'astronomie. M. Counson semble avoir voulu donner un pendant français au tableau sinoptique des littératures romanes de M. Morf dans *Die Kultur der Gegenwart* dont j'ai rendu compte ici même (1911, pp. 538 et suiv.). Mais les deux ouvrages sont très différents. Celui de M. Morf est un exposé des littératures à la lumière d'idées générales sur l'évolution sociale et mentale du monde roman; celui de M. Counson s'attache surtout à cette évolution en négligeant les details de l'istoire littéraire, — généralisation plus ardie, au risque d'aboutir à des conclusions moins sûres.

Le sous-titre n'est peut-être pas très eureusement choisi, puisque l'auteur déclare très justement qu'il n'i a pas de *races latines* (p. 10), ni de *races* en général, mais des langues, des sociétés, des institutions, des istoires (p. 44). Le livre est fort intéressant et plein de vues ingénieuses, ainsi pp. 22-24 sur les raisons qui font que le public aime l'istoire ou *les istoires*, ou p. 48: « Du point de vue de la linguistique littéraire, la métafisique se manifeste comme une mue du langage propre aux nations polies qui possèdent déjà une littérature et une grammaire, mais ne sont pas encore d'accord sur le sens des substantifs abstraits ». Au demeurant, je n'aime pas également tous ces raccourcis de pensée, et quand je lis p. 4 que « les peuples romanisés... ont transmis ou donné au monde occidental les *Confessions* et la *Cité de Dieu*, les arts libéraux, la chevalerie, les romans, la courtoisie, les universités, la boussole qui « ouvrit l'univers », les Indes et l'Amérique, le Code civil, la mécanique céleste et la bactériologie, le pacifisme et certaine douceur de vivre », je suis anté par un souvenir de *Bouvard et Pécuchet* (IV): « les druides... Les uns profétisaient, les autres chantaient, d'autres enseignaient la Botanique, la Médecine, l'Istoire et la Littérature, bref « tous les arts de leur époque »... Ils apprirent la métafisique aux Grecs, la sorcellerie aux Persans, l'aruspicine aux Etrusques, — et, aux Romains, l'étamage du cuivre et le commerce des jambons ».

Autres critiques de détail.

P. 101, 151: je ne me lasserai jamais de protester contre l'attribution sans autre forme de procès du serment de Strasbourg à la langue française (v. *R. L. R.*, 1911, p. 541).

P. 213: Rabelais écrivait *en une lourde prose???*

P. 221: les gondoliers de Venise chantent des stances du Tasse. Je le croirai quand je l'aurai entendu.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

P. 230: « le Midi... fournit à la troisième République plus de la moitié du personnel politicien ». Affirmation gratuite qui traîne partout sans que personne se soit jamais, à ma connaissance, donné la peine de la contrôler statistiquement, sauf moi-même dans *Vivo Prouvènço!* (n° 77, p. 3).

P. 199: *romeo* provençal, « pèlerin », *romania* en provençal « pèlerinage », coquilles pour *romeu, romavia* ou *romevia*.

Jules RONJAT.

J. Berriat-Saint-Prix. — *Las Vendegnas* de Laborieux l'aîné, d'après le manuscrit de l'abbé Taillandier. *Clermont-Ferrand, imprimerie moderne*, 1910, 72 p.

A la place de l'éditeur, j'aurais intitulé « *Las Vendegnas* de L., publiées par J. B.-S.-P. » L'ouvrage de Laborieux, une description rimée, assez agréable, des vendanges, était connu par l'*Album auvergnat* de Bouillet (Moulins, Desrosiers, vers 1850 ou 1860). Cette nouvelle édition est plus correcte; elle est accompagnée d'une traduction par M. B.-S.-P. et de quelques notes de l'abbé Taillandier et de M. B.-S.-P. *Las Vendegnas* constituent pour le parler de Clermont au milieu du XVIIe siècle un texte de langue précieux, malgré des inconséquences grafiques (dont l'éditeur a négligé de donner la clef) comme *ea* et *ia* valant *ya, j, jh, g* et *gh* valant *ǧ*. On i remarque notamment (les numéros renvoient aux strofes): *e* devant *r* + cons. passé à *ya, a*, ex. *veargha* < *uirga* (10), *çarclie* (coquille *çarclic*) < *circ(u)lu* (57); *ai* passé à *we* après consonne labiale, ex. *foué* < *facit* (8, 43), *voué* < *uadit* (8), *moué* < *magis* (16), *mouenagei* et *moueinaghei* « ménager » (16, 31); *se* « lui » (47); avancement d'accent dans *coudeis* < *cub(i)tos* en rime avec *deis* < *di(gi)tos* (41), mais non dans *quarreis* < *quadros* en rime avec *rareis* < *raros* (11).

J. R.

Fernand Delzangles. — Chants populaires d'Auvergne. *En vente chez l'auteur, à Tournemire (Cantal)*, 1910 (3 fr.), grand in-8° carré de 136 p.

Une cinquantaine de pièces, la plupart en parler des environs d'Aurillac, et la plupart parvenues dans un grand état de délabrement; seulement six airs notés; grafie des paroles inconséquente; notation musicale souvent fautive; erreurs de traduction comme p. 107 *péçoméin* (lire *pessomen*) « peur » au lieu de « peine »,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

p. 81 *bon* « vent » au lieu de « élan, poussée »; en revanche, quelques pièces de rimeurs modernes, déplacées dans un tel recueil, et d'abondantes considérations, déplacées partout, sur l'origine celtique des parlers auvergnats.

J. R.

Louis Gauchat et Jules Jeanjaquet. — Bibliografie linguistique de la Suisse romande, tome Ier : Extension du français et question des langues en Suisse; Littérature patoise. *Neuchâtel, Attinger frères*, 1912, in-8° de x-291 p. avec une carte (limite linguistique germano-romane avec l'indication des trois poussées alamanniques, V^e^-IXe siècle, XIe-XIIIe, XVe-XVIIIe, basée sur des faits istoriques et linguistiques) et 7 facsimilés.

Les travaux du *Glossaire des patois de la Suisse romande* ont commencé en 1899. Nous arrivons à la fin d'une longue période préparatoire pendant laquelle le Bureau a dû se borner à tenir les intéressés au courant de son activité par la publication d'un *Bulletin* trimestriel et de rapports annuels. La rédaction peut maintenant offrir au public une bibliografie étendue « qui est pour ainsi dire l'assise fondamentale sur laquelle doit s'édifier le futur *Glossaire* » (p. VII). Ce tome Ier mentionne tout ce que le Bureau du *Glossaire* a pu trouver, et considérer comme vraiment intéressant, en fait de publications ayant trait à la limite des langues dans la Suisse occidentale (chap. Ier) comme en fait de monuments imprimés ou manuscrits des parlers romands de Genève, Vaud, Fribourg, Neuchâtel et Berne (chap. II). Dans chaque chapitre et dans les additions qui suivent, les documents sont rangés par ordre cronologique et leur valeur est appréciée avec brièveté et discrétion; des *index* alfabétiques bien ordonnés rendent les recherches faciles. L'ensemble dépasse mille numéros.

Cette publication, établie avec le plus grand soin à tous les points de vue, rendra des services de premier ordre à tous les romanistes. Un tome II sera l'inventaire des travaux consacrés à la grammaire et à la lexicografie des parlers romands, aux provincialismes romands, aux noms de lieu et de famille. Nous espérons que la publication du *Glossaire* et d'un atlas sera menée avec activité et que l'équipe de chercheurs qui a entrepris cette belle œuvre de patience et de sain patriotisme voudra la compléter par une grammaire comparée présentant, dans les grandes lignes, la sistématisation des résultats obtenus par une enquête qu'on a su conduire en tenant compte à la fois des désirs de la science et des exigences de la pratique.

J. R.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Heinrich Schneegans. — Studium und Unterricht der romanischen Philologie. *Heidelberg, Carl Winter*, 1912, IX-135 p. in-8°.

Recueil d'articles détachés (en général lectures à des *Neuphilologentage*) sur l'état des études romanes et les réformes désirables. Je ne saurais suivre l'auteur pas à pas dans ses critiques, dont beaucoup n'ont d'intérêt direct que pour l'Allemagne. Il regrette notamment que les professeurs surmenés négligent l'istoire littéraire, et demande la création de nouvelles chaires et de nouveaux lectorats. Les Français liront avec intérêt une conférence faite à Grenoble (en français) sur les avantages d'un séjour à l'étranger pour l'étude des langues modernes (p. 92) et un exposé des conditions de l'agrégation d'allemand en France (p. 119). M. Schneegans ne dissimule pas que les usages français ont parfois du bon. P. 116-118, il donne aux étudiants allemands des conseils de tenue qui ne seront peut-être pas du goût de tous. Il semble reconnaître, p. 133, que les agrégés français savent mieux l'allemand que les *Oberlehrer* allemands ne savent le français, bien que, p. 2, il dise qu'on exige de ceux-ci qu'ils parlent français comme des Français et anglais comme des Anglais. Promettre et tenir font deux; exiger et obtenir également.

J. R.

Raoul de la Grasserie. — Des parlers des différentes classes sociales. *Paris, Paul Geuthner*, 1909, 357 p.

Comme la plupart des ouvrages de linguistique publiés par M. de la Grasserie — toute une bibliotèque — celui-ci est fait avec une âte qui exclut d'une manière générale la précision et l'exactitude. Du moins l'auteur a-t-il abordé un sujet intéressant et important, entrevu une classification générale et rassemblé beaucoup d'exemples que sans doute quelque jour un linguiste plus ménager de son activité pourra utiliser pour un triage méticuleux et une étude approfondie.

J. R.

Walther von Wartburg. — Die Ausdrücke für die Fehler des Gesichtsorgans in den romanischen Sprachen und Dialekten, eine semasiologische Untersuchung. Tèse de Zurich, 1912, tirage à part de la *Revue de dialectologie romane*, in-8° de 134 p.

D'intéressantes considérations générales sur l'onomastique et la sémantique (p. 1-4) conduisent l'auteur à ordonner son sujet non

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

par mots, mais par concepts : aveugle, miope, borgne, louche ; chacune de ces sections reçoit ensuite des additions assez abondantes provenant de renseignements recueillis après la rédaction, et le tout est enregistré dans un double *index* par formes et par matières. L'information est riche et, je crois, généralement sûre. On en tire de précieuses indications sur une évolution sémantique où les possibilités sont à peu près indéfinies, presque tous les concepts étant pour ainsi dire interchangeables (conclusions, p. 88-95).

Les discussions étimologiques sont en général bien conduites. P. 66, la note 2 reprend l'étimologie *virer* < *uibrare* : -ĭ- est dûment attesté en latin, mais le reste du raisonnement me paraît peu sûr. Il n'est pas fait abus des spéculations à la mode sur la géografie linguistique, et l'auteur se rend bien compte de la valeur des renseignements que peut fournir l'*Atlas linguistique de la France*, comme le montre la note 1 de la p. 59 : « les sujets interrogés répondent facilement par un mot français légèrement patoisé, pour peu que ce mot français soit d'usage assez courant dans leur pays. Il faut donc, quand on se sert de l'*Atlas*, toujours tenir compte du fait que les patois i apparaissent plus francisés qu'ils ne le sont en réalité ».

Coquilles non relevées par l'auteur (ses *Errata* renferment d'autre part plusieurs coquilles qui rendent certaines rectifications inutilisables) : p. 38, l. 27, *virginitet*, lire *virginitat ;* p. 43, l. 15, *dézand lo altre òbert*, lire *dezant lo altre obert ;* p. 66, n. 1, l. 8, *za*, lire *ca ;* p. 104, l. 30, *Ernoult*, lire *Ernault ;* p. 105, l. 9 du bas, *obbus*, lire *orbus ;* p. 109, l. 1, *mancean*, lire *manceau*.

Autres observations de détail :

P. 41, § 104, piémontais *borgno d'un eui* « borgne » ; on trouve *borlio de mou douz ieu* « aveugle », littéralement « borgne de mes deux ieux » dans une chanson grenobloise du début du XIXe siècle (Lapaûme, *Recueil de poésies en patois du Daufiné*, Grenoble, Drevet, 1878, p. 307).

P. 100, n° 14. Je ne conais pas *Grammaire et dictionnaire du patois bourbonnais* de Duchon, mais j'ai tout lieu de croire que la place de ce livre serait au n° 5, *Centre*, avec des glossaires berrichons et vendômois, et non ici, *Limousin et Auvergne*, en domaine provençal.

P. 104, l. 17, prov. moderne *ceio, ceiairo*, cités par Candrea-Densusianu comme représentant *caeca, caecaria*. M. v. Wartburg ne les prend pas à son compte, et il a bien raison, mais il aurait pu : 1° nous dire ce qu'ils signifient, et où C.-D. les ont trouvés ; 2° faire observer que *ceio* ne pourrait être qu'une forme d'un dialecte du nord qui dit p. ex. *pais* < *pacat* (prov. mistralien

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pagoi ; 3° trouver au *Supplément* du *Tresor dóu Felibrige*, t. II, p. 1156, *cègo* < *caeca* avec des exemples dans la langue des pêcheurs (on ne peut guère faire état de *cec* donné au t. I, sans localisation ni exemples, comme vieilli).

Jules RONJAT.

Maurice Grammont. — Fonétique istorique et fonétique expérimentale. *Bologna, Nicola Zanichelli*, 28 p. (extrait de *Scientia*, année 1912).

Voici un modèle de vulgarisation scientifique. On ne saurait trop en recommander la lecture non seulement aux gens de toute profession désireux de posséder quelques idées justes sur les bases de la linguistique, mais spécialement aux romanistes qui sentent à cet égard quelques lacunes dans leur formation intellectuelle (cf. J. Acher dans *RLR*, 1912, p. 469).

Les fénomènes essentiels de l'évolution des langues (changements fonétiques insensiblement progressifs, différenciation, dissimilation, analogie, emprunt) i sont rassemblés, dans une exposition extrêmement claire et attachante, autour de la première *Lautverschiebung* germanique. Le lecteur qui vient d'apprendre ainsi ce qu'est la fonétique istorique la voit immédiatement après appliquée à l'acquisition du vocabulaire d'une langue étrangère : « cette métode n'est pas nouvelle ; c'est au fond celle qu'emploient pour eux-mêmes tous les linguistes, eux qui sont obligés par profession d'apprendre un grand nombre de langues ; mais nous avons cru bon d'i insister dans un article de vulgarisation, parce qu'elle n'est pas du tout connue du public » (p. 17).

Après quelques mots d'introduction sur les origines de la fonétique expérimentale et sur son outillage, M. G. montre comment une expérience très simple éclaire immédiatement la cause de la *Lautverschiebung*, — illustration excellente des services que la fonétique istorique peut attendre de la fonétique expérimentale. Et celle-ci est aussi féconde en applications pratiques que celle-là : elle rend possibles l'acquisition de la prononciation normale d'une langue étrangère, la correction des vices de prononciation dus à des défectuosités fonctionnelles, la guérison de la surdité à des degrés divers ou tout au moins l'amélioration de la faculté auditive.

Vivrons-nous assez vieux pour voir ces principes scientifiques diriger les travaux des grammairiens et des filologues, ces applications pratiques pénétrer dans l'enseignement usuel ?

Jules RONJAT.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ch. Bally. — Stylistique et linguistique générale. 40 p., extrait de *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, Bd. 128, Heft 1/2, 1912.

A l'occasion d'un livre de M. Strohmeyer, M. Bally précise les idées directrices des deux ouvrages dont M. Grammont a rendu compte ici (1911, p. 103-105).

Quand on étudie les relations entre le langage et la pensée, on devrait, partant du fait de pensée, « établir la relation avec le fait d'expression qui lui correspond et, alors seulement, chercher par quel procédé linguistique le fait de pensée est devenu fait d'expression » (p. 102). C'est sous cet « angle particulier » que la stilistique étudie tous les faits du langage (p. 97).

Trop souvent, suivant la marche inverse, on a recherché l'étimologie d'un mot dont on n'avait pas fixé tout d'abord le sens exact, l'origine d'une forme ou d'un tour dont on avait insuffisamment déterminé la valeur expressive. Ce faux départ vicie toute la suite des opérations, et l'emploi correct en soi des métodes istorique et comparative ne peut par lui-même remettre le linguiste sur la bonne voie manquée dès le début (exemples concluants, p. 90-92, 101).

La recherche doit commencer par un examen interne qui, tenant un compte scrupuleux du milieu et des circonstances (v. surtout p. 113, distinction entre la langue parlée et la langue écrite), dégage les vraies tendances expressives de la langue qu'on se propose d'étudier (précieuses applications au français, à l'allemand et à l'anglais, p. 89, 103, 110, 121).

J. R.

Ch.-V. Langlois. — La connaissance de la nature et du monde au moyen âge, d'après quelques ouvrages français à l'usage des laïcs. *Paris, Hachette*, 1911 [XXIV+401 pages in-18 jésus].

M. Ch.-V. Langlois publie ici des résumés des ouvrages suivants : le *Lapidaire* et le *Bestiaire* de Philippe de Thaon, l'*Image du monde*, le *Roman de Sidrach*, le *Dialogue de Placides et Timeo* et le *Trésor* de Brunet Latin. On peut dire sans injustice de ce recueil qu'il est plus ennuyeux qu'instructif. Il est vraiment abusif d'infliger au « public lettré » quatre cents pages d'arides analyses sous prétexte de lui exposer « les lignes générales et l'essentiel des conceptions répandues au moyen âge sur les choses du ciel et de la terre ».

L'érudition de l'auteur vaut mieux que sa méthode d'exposition. Les notices littéraires mises en tête des résumés contiennent des

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

discussions intéressantes. Nous signalons en particulier celles qui concernent l'*Image du monde*, le *Roman de Sidrach* et *Placides et Timeo*.

Jean ACHER.

C. Voretzsch. — Einführung in das Studium der altfranzösischen Sprache. Zum Selbstunterricht für den Anfänger (Sammlung kurzer Lehrbücher der roman. Spr. u. Liter., I). 4ᵉ Auflage. *Halle, Niemeyer*, 1911. [XVI+336 pages in-8° carré.]

On connaît l'économie du livre de M. Voretzsch. L'auteur expose la grammaire du vieux français en considérant les phonèmes et les formes grammaticales dans l'ordre où ils se présentent dans la reconstruction que Koschwitz a tentée du *Pèlerinage de Charlemagne*.

> Un jorn fut li reis Charles al saint Denis mostier,
> S'out prise sa corone, en croiz seignat son chief...

U tonique, *n*, *u* posttonique, *m* finale, *d*, *i* en hiatus, *o* fermé, *r*, accusatif, *f*, « umlaut », *t*, prétérit, *l*, *i*, article, *e* fermé, *c* devant *s*, nominatif, *c* devant *a*, « stützvokal », inversion du sujet... L'exposé se poursuit ainsi portant tantôt sur une sonante, tantôt sur une forme nominale, tantôt sur une consonne, tantôt sur une forme verbale, tantôt sur une voyelle, tantôt sur l'ordre des mots dans la phrase. Arrivé au vers 31 l'auteur donne une « *Systematische Uebersicht über die bisher behandelten Lautgesetze* », et repart de nouveau :

> Emperere, dist ele, mercit por amor Deu,
> Ja sui je vostre femme, si me cuidai joër...,

saute les vers 259 à 801, et termine ses explications par une « *Systematische Uebersicht über Lautstand, Formenstand und syntaktische Verhältnisse der Karlsreise* » (1).

Les avantages de cette méthode ne sont pas clairs. Mais il faut convenir qu'elle ne présente pas d'inconvénients sérieux. Dans l'état actuel de nos connaissances, la grammaire du vieux français n'est qu'un amas confus de règles incohérentes. L'enchaînement des faits nous échappe; la conception que chaque langue forme un système dont les parties sont étroitement unies les unes aux autres, et qu'il y a, par conséquent, un lien nécessaire et rigoureux entre les

(1) Cette quatrième édition contient, en outre, un appendice sur les plus anciens monuments de la langue.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

différentes innovations qui caractérisent le français par rapport au latin, cette conception, dis-je, nous est complètement étrangère. Nos grammaires ont beau s'appeler systématiques, elles n'exposent aucun système. Car un système est un ensemble de choses qui se tiennent, et rien ne se tient dans nos grammaires. Aussi l'ordre dans lequel elles étudient les faits n'importe-t-il guère. M. Voretzsch a choisi celui que lui fournissaient les vers du *Pèlerinage*. L'idée est singulière, mais elle ne tire pas à conséquence.

Ce capharnaüm de correspondances entre le latin et le français s'intitule « *Introduction à l'étude du vieux-français* ». L'auteur eût été bien inspiré en lui choisissant un autre titre. Le nom d'Introduction ne convient qu'à des exposés de notions préliminaires ou bien à des aperçus donnant une vue d'ensemble du sujet. Ni la « *Systematische Uebersicht der bisher behandelten Lautgesetze* » donnée à la p. 139 ni l'exposé « systématique » qui termine le volume ne peuvent passer pour des vues d'ensemble : ce ne sont que des tableaux récapitulatifs destinés à compléter l'index alphabétique. Quant aux notions préliminaires, le livre n'en contient guère. L'auteur ne donne aucune définition et il semble ignorer l'existence des principes généraux. Il parle du « *sogenanntes vulgärlatein, umgangsprache der alten Römer* » (p. 1), des « *lauterscheinungen die in den verschiedensten worten gleichmässig wirken, die regelmässig oder sozusagen gesetzmässig eintreten und darum als lautregeln oder lautgesetze bezeichnet zu werden pflegen* » (p. 139), etc., mais ces explications purement verbales, c'est tout ce qui est offert au lecteur en fait de notions préliminaires. Elles sont d'ailleurs rares, et viennent souvent longtemps après qu'il a été pour la première fois question des choses qu'elles prétendent définir. Ce livre écrit « *zum selbstunterricht für anfänger* » est inintelligible pour quiconque ne connaît pas déjà par ailleurs les principes fondamentaux.

L'exposé est confus. L'auteur n'est ni précis ni clair. L'exemple suivant donnera une idée de sa manière. « *Die voraussetzung des verstummens* [*des vokals der unbetonten endsilbe*], lit-on à la p. 8, *ist die schwache betonung der endsilbe* (*hervorgerufen vielleicht durch eine verstärkte betonung der tonsilbe oder durch rasches sprachtempo*) ». Comprenne qui pourra. Pour que la voyelle non accentuée s'amuïsse, il faut qu'elle soit faiblement accentuée, et cette condition se réalise grâce à l'accentuation plus intense de la syllabe tonique ou grâce à la rapidité du débit. C'est du galimatias double. On en trouvera une explication à la p. 158 du livre. L'auteur croit que, sous l'influence germanique ou celtique, l'accent latin est devenu plus intense, qu'il en est résulté une « *schwä*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

chere betonung der nebensilben » et que cette circonstance a contribué, « *zumal bei raschem sprechen* » à l'amuïssement de la voyelle finale non accentuée. Cette explication est fantaisiste, mais elle est claire. Il fallait toutefois la connaître pour saisir le sens de la phrase de la p. 8. Des rébus de ce genre ne sont pas rares dans le livre et en rendent la lecture très difficile.

Ce qui est plus ennuyeux encore que ces phrases amphigouriques, c'est le choix des exemples destinés à illustrer les règles. Ainsi, pour illustrer la correspondance: lat. *u* — fr. *o* fermé, l'auteur cite en première ligne le mot *crucem* devenant *croiz* (p. 9). Le débutant lira donc *cro-iz*, en deux syllabes, ou bien sera porté à croire que les diphtongues ne sont que de simples agglomérats de deux voyelles juxtaposées. L'amuïssement de *n* devant *s* en latin est exposé à propos du mot *mostier* (p. 19). Il y a là une erreur de la part de M. Voretzsch, qui croit à la *persistance* de la loi latine en roman (pour la réfutation de cette erreur, voy. Grammont, cette revue, t. XLVII, p. 92), et je n'insiste pas. Mais l'énoncé de la règle n'est pas très heureux: « *lat.* n *vor* s *verstummt unter dehnung des vorausgehenden* — il fallait ajouter *kurzen — vokals*», et la négligence est rendue dangereuse par les exemples qui suivent. L'auteur s'appuie, en effet, sur les mots: *prenhensam—prensam—prise, prehendit—*prensit—prist.* C'est inciter l'étudiant à supposer une correspondance: lat. *e* long allongé — fr. *i*. — Il serait aisé de multiplier ces citations.

Les règles sont formulées souvent d'une manière vague ou obscure. Ainsi on lit à la page 15: « *Der endsilbenvokal bleibt zu e geschwächt als sog. stützvokal erhalten nach einigen ohne vokal schwer sprechbaren konsonantengruppen (hauptsächlich verbindungen, deren zweiter teil liquida oder nasal ist)*». « Certains groupes », « principalement les combinaisons », sont des formules à éviter. Les règles phonétiques n'ont de sens que quand elles sont précises. Le groupe consonne + liquide ou nasale + consonne est d'ailleurs trop répandu dans les langues indo-européennes pour qu'on puisse le croire malaisé à prononcer. — Ailleurs, on propose à l'étudiant de distinguer entre une *schwere konsonanz* et une *leichte konsonanz* sans lui expliquer ce qu'il faut entendre par ces termes. Je doute fort qu'il le devine. Pour ma part, je suis obligé d'avouer que la pensée de l'auteur m'échappe complètement. Le groupe *st* est « facile » (p. 18) et il semble en être de même du groupe *rt* (p. 18, exemple *fortimente-forment* où *rt* n'empêche pas la syncope de la voyelle, alors que la « *vorausgehende schwere konsonanz* » la rend impossible); mais la liquide géminée est « difficile » (p. 174) et le groupe *cs* est dans le même cas (p. 156). Je ne saisis pas à quoi

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'auteur fait allusion. La phonologie ne me fournit aucune indication à cet égard, l'histoire de la philologie romane non plus. — La théorie de l'accent est aussi déconcertante. A la p. 160 il est enseigné que les syllabes sont ou *haupttonig* ou *nebentonig* ou *schwachtonig*. A défaut d'autres mérites, cette doctrine a celui d'être claire. Mais ce n'est là qu'une apparence. En feuilletant le livre, on s'aperçoit qu'il y a aussi des syllabes qui sont *tonlos*, *unbetont*. Cela fait une quatrième espèce. Il y en a encore une cinquième. Certains monosyllabes ne sont ni chair ni poisson, si j'ose m'exprimer ainsi, ils sont accentués tout en n'ayant pas d'accent. C'est le cas de l'article. A la p. 12, il est expliqué qu'il est dépourvu de « *selbständiger accent* »; à la p. 16, cette forme non accentuée « *giebt ihren accent an die vorausgehende präposition ab* ». L'objet de cette générosité intempestive est, paraît-il, le *nebenton* (p. 161), et comme d'autre part la préposition a déjà un *nebenton* propre (p. 90), il faut croire qu'elle devient « *haupttonig* ». *A*, *de*, *en* ont, en vertu de cette théorie, l'accent n° 2; *al*, *del*, *el* — l'accent n° 1. C'est à peu près comme les possessifs. *Mes*, *tes*, *ses* n'ont que l'accent n° 3, mais les accusatifs *mon*, *ton*, *son* et les formes féminines, *ma*, *ta*, *sa*, portent l'accent n° 2 (p. 161). L'équilibre est d'ailleurs rétabli entre les possessifs quand ces formes sont suivies d'un substantif; elles deviennent alors « *unbetont* » (p. 26) et le *nebenton* aussi bien que le *schwachton* vont grossir l'intensité du *hauptton*, je crois, du substantif (p. 26). Cela fait deux nouvelles variétés, puisqu'à côté de ce qu'on pourrait appeler le *schlichter hauptton*, il est nécessaire de distinguer le *hauptton* grossi du *schwachton* et le *hauptton* renforcé par le *nebenton*. Il y a donc en tout, si je ne me trompe, six espèces: *tonlosigkeit*, *schwachton*, *nebenton*, *schlichter hauptton*, *schwach verstärkter hauptton* et *durch einen nebenton verstärkter hauptton*. Il se peut que ma liste ne soit pas complète; je n'ai envisagé que les cas usuels, ceux que M. Voretzsch signale fréquemment dans son livre.

Ennemi de la simplicité, l'auteur l'est aussi de la logique. Sa théorie de la métathèse et de la dissimilaton est très remarquable à cet égard. Qu'il voie une métathèse dans *medulla-moele* au lieu d'y reconnaître l'influence de *botella-boele*, cela n'a aucune importance. De même qu'il explique la métathèse et la dissimilation par « *gelegentliches versprechen und dergleichen* » (p. 145). Mais on est un peu surpris qu'après avoir admis le caractère occasionnel et fortuit de ces phénomènes (voy. encore p. 99), il pose un cas de métathèse constante en écrivant à propos du suffixe *-tor*: « *Die metathesis -tor — -tro wird für das romanische von allen auf diese endung ausgehenden worten vorausgesetzt* » (p. 57). Bien mieux,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

la règle du « stützvokal » après les « *einige ohne vokal schwer sprechbare konsonanten* » dont nous avons parlé plus haut et qui est une règle purement phonétique, inévitable pour tout le vocabulaire du français, cette règle qui porte sur les phonèmes et non sur des mots ou sur des suffixes, l'auteur l'explique par la métathèse. Car il l'illustre par l'exemple : *imperator—emperedre—emperere* (p. 15), et c'est précisément à l'occasion de ce mot-là qu'il expose sa théorie du suffixe *-tor*. Pour ce qui est du phénomène, également fortuit, de dissimilation, M. Voretzsch admet aussi que l'*i* tonique dissimile régulièrement l'*i* atone (p. 80). Il n'est même pas loin de poser la règle générale : tonique dissimile atone, et de l'étendre aux consonnes ou du moins à la sonante *r*. On est tenté de croire qu'il a lu le livre de M. Grammont, mais qu'il n'y a rien compris.

Voici un autre exemple de la rigueur des raisonnements de l'auteur. La forme *donrai* qu'on lit dans un vers de la reconstruction de Koschwitz contredit la règle qui veut que *n* en contact avec *r* développe un *d*. L'auteur explique cette contradiction en faisant valoir que *donerai* n'est devenu *donrai* qu'après que la loi en question eut cessé d'agir (p. 220). L'explication est bonne, mais le fondement que M. Voretzsch assigne à la règle du *d* intercalaire est incompatible avec elle et pas seulement avec elle. Le fait, par exemple, que le système phonétique du français présente des particularités inconnues à la phonétique latine est aussi inconciliable avec la doctrine de M. Voretzsch. Car M. Voretzsch explique le *d* intercalaire par ceci que la syncope de la voyelle latine allait mettre en contact *n* et *r* et qu'il fallait éviter ce contact, étant donné qu'il était inconnu jusqu'alors dans la langue (p. 120). Les innovations phonétiques se réduisent à des suppressions et l'histoire des langues n'est que l'histoire des pertes sèches subies par leur système phonétique : on doit entrevoir le moment où l'homme cessera de parler faute d'avoir une seule articulation à sa disposition.

Dans un ouvrage aussi mal écrit et aussi médiocrement pensé, les erreurs de détail n'ont pas grande importance. A plus forte raison peut-on passer l'éponge sur les simples méprises, si nombreuses soient-elles. Il convient cependant de noter le caractère peu judicieux de la bibliographie. Les livres les plus utiles aux commençants y manquent ; de très importants ouvrages de référence sont dans le même cas. Dans le paragraphe consacré aux généralités, par exemple, on indique les ouvrages de MM. Paul, Wechssler, Meyer-Lübke et Herzog, mais le nom de M. Meillet n'est pas prononcé. Dans la bibliographie du latin (8 articles), la *Phonétique* de M. Niedermann n'est pas signalée. Les *Facsimili di antichi manoscritti* de M. Monaci

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sont cités, mais le recueil scolaire du même auteur (*Facsimili di documenti per la storia*, etc.) est passé sous silence. Le Dictionnnaire de Littré n'est pas indiqué, l'auteur se borne à citer le *Dictionnaire général*. Dans la bibliographie des « *bekanntesten Zeitschriften* » (6 articles), la *Germanisch-Romanische Monatsschrift* est mentionnée, mais la France n'est représentée que par la *Romania*, les autres pays non allemands par rien.

Jean ACHER.

O. Schultz-Gora. — Zwei altfranzösische Dichtungen. La Chastelaine de Saint-Gille. Du Chevalier au Baril. Neu herausgegeben mit Einleitungen, Anmerkungen und Glossar. Zweite, neubearbeitete Auflage. *Halle, Niemeyer*, 1911 [VIII+210 pages in-8° écu].

La revision à laquelle l'auteur a soumis son œuvre en vue de cette seconde édition a porté sur le texte des deux poèmes et sur les notes explicatives; les deux introductions et le glossaire (commun aux deux poèmes) ne paraissent pas avoir subi beaucoup de retouches.

Les corrections apportées au texte semblent heureuses. Les notes explicatives, qui ont été considérablement développées, sont très inégales. Celles qui ont trait à la syntaxe rendront de bons services aux étudiants, mais les autres sentent leur pédant. Rien n'est moins judicieux que certaines remarques de l'auteur. Pour expliquer, par exemple, la valeur des expressions *avoir pis d'auc. ch. et frere* (terme dont on se sert familièrement en s'adressant à quelqu'un), il éprouve le besoin d'invoquer l'autorité de Mätzner (*Chât.* 271; *C. du bar.* 290). La locution *fin, gentil cuer* lui fournit l'occasion de citer Beaudoin et Jean de Condé, *Vénus la déesse d'amour*, un motet et plusieurs pastourelles (*Chât.* 197). L'expression *seoir sur mer* employée pour désigner la situation maritime d'un lieu amène une citation de Dante (*C. du baril* 619), etc., etc.

Les remarques touchant la phonétique et la morphologie sont abondantes, mais souvent peu instructives. Aucun étudiant ne courant risque de penser, à propos du traitement *flebilem-foible*, à la dissimilation vocalique, on ne voit pas l'intérêt qu'il y a à noter que ce traitement ressortit à la dissimilation consonantique. Mais *foible* en face de *crible, flairier*, etc. requiert une explication particulière. Il fallait la donner (d'après M. Grammont, *Dissimilation*, p. 92). De même il semble superflu d'exposer aux lecteurs qui sont censés connaître les paradigmes la théorie des alternances vocaliques du type *aim-amer, vueil-voloir*. Est-ce pour mettre en relief le caractère oiseux de cette remarque que l'auteur l'a placée à la fin du commentaire du second poème?

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ces notes de pur remplissage, qui ne sont pas rares, sont d'autant plus regrettables que leur correction laisse parfois à désirer. La définition de l'emprunt linguistique que l'auteur se croit obligé de donner à propos du mot *paradis* du v. 86 de la *Châtelaine de St Gille* est, par exemple, très fâcheuse. « *Man nennt gelehrte Wörter*, écrit-il, *solche, welche sich nicht lautgesetzlich aus dem Lateinischen entwickelt haben* ». *Or je suis pris*, les quatre mots de cette phrase seraient-ils par hasard des mots savants? L'emprunt est-il limité au latin?

Les remarques littéraires sont aussi peu heureuses. On en jugera par les exemples suivants. Le *Conte du baril* débute ainsi: *Entre Normendie et Bretaingne, En une terre mout estraingne, Manoit jadis uns mout haus hom.* Au v. 714 il est dit de ce seigneur qu'il était le « *plus très bel homme Qui fust en l'empire de Romme* ». Et l'auteur de noter: « *Unter* empire de Romme *ist das durch Karl den Grossen wiederhergestellte* imperium Romanum *verstanden* ». — Une autre cheville, formée par une invocation banale à saint Remi, fournit à M. Schultz-Gora le prétexte de documenter les étudiants sur ce saint ou plutôt de confondre la date de sa mort avec celle du baptême de Clovis. « *Esd ist*, explique-t-il, *der bekannte Remigius, Erzbischof von Reims, gemeint, der* 496 *starb und später kanonisiert wurde: er wird auch II*, 176 *genannt* ». (*Chât.* 269). Et arrivé à ce vers 176 du second poème, il renvoie encore le lecteur à cette note. — Aux v. 291 et ss. de la *Châtelaine de S. G.*, l'héroïne, une « mal mariée » qui vient de se faire enlever par l'élu de son cœur, un « filz de conte », chante:

290 Jolietement m'i demaine
Bone amor, qui n'est pas vilaine,
Qui du vilain m'a delivree.
Or sui venue en la contree
295 Dont mes amis m'a fet douaire,
S'an doi bien par droit chançon faire...

Ce mot *douaire* inspire à l'auteur deux remarques. Dans la première, il initie le lecteur aux subtilités de la théorie du douaire dans le droit français en leur exposant, d'après Beaumanoir, la règle: au coucher la femme gagne son douaire. Dans la seconde, prenant texte de ce que le « filz de conte » est appelé, au v. 311, « *escuiers* », il explique comme quoi la femme du vilain deviendra comtesse douairière le jour où son ami perdra son père. Je cite textuellement: « *Der Grafensohn wird hier als* « escuiers » *Knappe bezeichnet, er war also noch nicht Ritter und muss als sehr jung gedacht werden. Wenn V.* 295 *von einer Gegend die Rede ist, welche*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

die Geliebte als douaire *empfangen habe, so soll man sich das vielleicht so zu denken haben, dass er ihr einen Teil des Landes als Eigentum vorherbestimmt hat, in dessen wirklichen Besitz sie mit dem Zeitpunkte käme, wo er regierender Graf würde* ».

L'appareil critique de la *Châtelaine de S. G.* mérite aussi d'être signalé. Il comporte quinze variantes. Deux de ces variantes contiennent des leçons du manuscrit écartées par l'éditeur. Les autres concernent l'édition Montaiglon-Raynaud du poème et enregistrent les faits de cette importance: « avrez] M. R. arez; *nachträglich verbessert II*, 294 », « sovent] M.-R. sovient; *dieser Druckfehler findet sich schon bei Barbazan-Méon III*, 371 », etc., etc. Il y a ainsi treize notes où les distractions de Raynaud ou de son imprimeur sont étudiées avec cette pédanterie qui est comme la marque de fabrique de l'école de Berlin.

Jean Acher.

CORRESPONDANCE

L'article paru ici sous le titre: « *A propos d'un doute sur le livre de Chiswick* » (t. LV, pp. 60 et ss.) m'a valu l'honneur de recevoir la lettre suivante:

Department of manuscripts, British Museum.
London W. C.

19 Apr. 1912.

Dear Monsieur Acher,

I have to thank you for your courtesy in sending me your article « *A propos d'un doute sur le livre de Chiswick* », published in the *Revue des Langues Romanes;* but I cannot help regretting that you did not ask me, before publishing it, for information as to the facts. I could not, it is true, have given you the name of my friend « Mr. B. », the owner of the Chancun de Willame and its two companions (it is only within the last few weeks that his death has released me from my promise of silence with regard to what has been for some years, in England at all events, a « secret de Polichinelle »); but I could have told you that he brought the three mss. here in June 1901, and left them with Dr. (now Sir George) Warner, then Assistant-Keeper of this Department, who handed them over to me to examine at my leisure; that I shortly afterwards returned them with a very brief report on each of them, urging him (« Mr. B. ») to consult M. Paul Meyer, or some other Romanist of high standing, with a view to the publication of the

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Chancun de Willame; and that I asked and obtained permission to write a notice of the Adgar ms., which was more in my own special line, for *Romania*. Accordingly, « Mr. B. » lent me the Adgar ms. again, and my notice appeared in *Romania* for 1903. But with regard to the incomparably more important Chancun de Willame he took a course which I should not have recommended, had I been consulted: quite unassisted (so far as I know) he transcribed the whole text of the ms. and printed it privately (Chiswick Press, June 1903). M. Meyer happened to be in London when I received a copy of this edition. I naturally showed it to him at once, and he naturally recognized it at once as an extremely important addition to the literature of Chansons de geste: see his notice in *Romania* for 1903.

The Edwardes sale, which you regard with such grave suspicion, took place at the Auction Rooms of Messrs. Christie, Manson and Woods (one of the best-known firms of auctioneers in London), in King Street, S' James's Square, London S. W. There is nothing whatever mysterious about it; but as the Edwardes « Nachlass » consisted mainly of Engravings, Wines, Silver Plate, Furniture, Porcelain, Paintings, etc., and comprised only a few mss., the auctioneers apparently did not think it worth while to send out catalogues to persons interested in mss. So no one in this Department knew anything about the sale until « Mr. B. » came to flaunt his cheaply won treasures in Dr. Warner's face. But the Department of Printed Books here has a copy of the catalogue, bound up with other catalogues issued by the same firm about the same time (Press-Mark A. R. 126/62); and that is the copy which I have used for my citations in *Romania*. I did not specify it in my articles, having seen no reason hitherto for specifying the particular copy of an ordinary modern printed book which I use. Your suggestion (p. 65) of deliberate and fraudulent secrecy on the part of Messrs. Christie is quite unfounded; they were guilty of an oversight, but that is all. How could they be expected to know what a treasure they were handling in the volume which they catalogued as « Roman de Guillaume de Courtney »? My phrase « successfully eluded the vigilance of most manuscript-hunters » was meant ironically, but without any idea of imputing anything worse than an oversight, for which the auctioneers themselves suffered (the lower the price, the lower the commission, of course).

I am sorry to find that in my treatment of the Edwardes mss. which passed through my hands I have fallen so far short of the thoroughness which you have done me the honour to expect of me. I can only say I did my best.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

In conclusion, I have only to say that « Mr. B. » is the late Mr. George Dunn, who died on March 5 of this year (1). There is an obituary notice of him in the *Times* for March 11, and another in the *Tablet* for March 16; I believe that the next no. of *Romania* will mention him too.

Believe me,
yours very truly
J.-A. HERBERT.

You are quite at liberty to publish this letter, or any part of it.

A la suite de cette lettre, nous en avons échangé, Mr. J.-A. Herbert et moi, plusieurs autres. Mr. J.-A. Herbert a bien voulu, au cours de cette correspondance, ajouter à ce qu'on vient de lire quelques explications qui lèvent les dernières difficultés du sujet. J'en résume ici l'essentiel.

En accédant en 1901 à la demande de Sir George Warner de renseigner Mr. Dunn sur la valeur de ses acquisitions, Mr. J.-A. Herbert se borna à examiner le contenu des manuscrits sans s'occuper du détail paléographique. Aussi ne remarqua-t-il pas les petits numéros d'ordre tracés au crayon sur la première page de chaque manuscrit. Ce ne fut qu'aux environs de l'année 1906 que, ayant l'occasion d'examiner derechef les trois manuscrits de Mr. Dunn, il en considéra la facture et reconnut qu'ils formaient des fragments d'un livre plus étendu, dépecé par un amateur peu éclairé. D'autre part, si la notice de Mr. J.-A. Herbert sur le ms. d'Adgar (1903) a paru au moment où Mr. Dunn allait publier le livre de Chiswick (2), la coïncidence est fortuite. Mr. Dunn, qui n'avait pas suivi le conseil de Mr. J.-A. Herbert de s'adresser à M. Paul Meyer en vue de cette publication, avait imprimé le poème à l'insu de Mr. J.-A. Herbert, et ce fut une surprise pour ce dernier lorsque Mr. Dunn le mit en présence du fait accompli en lui envoyant, au mois de juin 1903, un exemplaire de son édition.

Lorsque, ayant reconnu les relations des trois manuscrits, Mr. J.-A. Herbert se préoccupa, en 1906 et 1907, de reconstituer le livre

(1) Je connaissais déjà ce fait grâce à une obligeante communication de M. H. Suchier du 27 mars.

(2) Je conserve cette dénomination, faute d'une meilleure. Les érudits allemands ayant pris l'habitude de réserver le nom de *Chanson de Guillaume* aux vers 1-1982 du poème, on ne sait comment désigner l'ensemble du texte.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dépecé chez Bedford, il constata qu'un article pour le moins du catalogue, pourvu de la mention *brown morocco extra, by Bedford,* désignait un manuscrit de format par trop différent de celui des manuscrits de Mr. Dunn pour qu'on y pût reconnaître un fragment du livre primitif. Aussi, renonçant à faire fond sur cette mention, fit-il une enquête sur les manuscrits dispersés à la vente. Cette enquête n'aboutit qu'à l'identification vraisemblable, mais non certaine, des n°s 1 et 2 du manuscrit primitif avec une plaquette composée de deux fragments et formant l'article 588 du catalogue. Dans sa communication à la *Romania*, Mr. J.-A. Herbert a proposé cette identification sans exposer le détail de ses recherches. Il a, en outre, omis de noter que cet article 588 était pourvu, dans le catalogue, de la mention *brown morocco extra, by Bedford.* D'où l'équivoque que l'on sait.

Je n'ai rien à ajouter à ces explications sinon que je suis heureux de les avoir provoquées. Elles étaient nécessaires pour régulariser l'état-civil du livre de Chiswick. Il ne reste plus qu'à relever dans le catalogue tous les articles concernant les manuscrits. Mr. J.-A. Herbert n'a pas pensé à me fournir ce relevé. Comme toutefois les romanistes ont souvent occasion de visiter l'Angleterre et que le British Museum possède un exemplaire du catalogue, il est permis d'espérer qu'on ne tardera pas à être renseigné sur la composition de la bibliothèque de Sir Henry Edwardes. Je prends la liberté de prier les nombreux érudits qui s'intéressent au livre de Chiswick de bien vouloir y penser lorsque le hasard de leurs voyages les conduira à Londres.

Jean ACHER.

Le Gérant : PAUL HAMELIN.

Montpellier. — Imprimerie Générale du Midi.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

CHRONOLOGIE DES ROMANS D'*ENEAS* ET DE *TROIE* *

La question de la chronologie des romans de *Thèbes*, d'*Eneas* et de *Troie*, souvent débattue, semble, touchant un point, définitivement résolue, et l'on peut tenir pour acquise l'antériorité de *Thèbes* par rapport aux deux autres œuvres. Mais un autre point est encore en discussion ; c'est celui de savoir lequel d'*Eneas* ou de *Troie* a précédé l'autre. Voici, à ce dernier propos, comment jusqu'ici se sont distribués les principaux avis de la critique : ils se classent, par ordre de dates, dans le tableau suivant :

P. Paris (1836) (1).....	*Troie* — *Eneas*.
Joly (1870) (2).....	*Eneas* — *Troie*.
G. Paris (1881) (3).....	*Troie* — *Eneas*.
Constans (1890) (4).....	*Eneas* — *Troie*.
P. Meyer (1891) (5).....	*Troie* — *Eneas*.

* Ce problème, si particulier qu'il soit, a son importance et mérite de retenir l'attention. L'histoire du genre auquel appartiennent les œuvres dont il s'agit — j'entends le roman — est encore à faire et elle ne se fera qu'une fois bien établie la chronologie des poèmes qui le composent. Cette dernière tâche n'est point aisée, mais elle est possible. Il importe de le montrer, et l'exemple que nous offrons ici, nous paraît propre à donner une idée assez nette de la nature des recherches à faire et du degré de certitude que leurs résultats comportent.

1. *Les manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, t. I, p. 71. L'affirmation n'est, d'ailleurs, pas formelle.

2. *Benoit de Sainte-More et le roman de Troie*, t. I, p. 93, et p. 103.

3. (*Romania*, t. X, p. 271).

4. *Le roman de Thèbes* (*Société des anciens textes français*), t. II, p. CXVII s.

5. *Bulletin de la Soc. des anc. textes français*, 1891, p. 53. Comp. *Rom.*, t. XXIII (1894), p. 16.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Salverda de Grave (1892) (1)	*Eneas — Troie.*
G. Paris (1892) (2).....	*Eneas — Troie.*
Gröber (1902) (3).....	*Eneas — Troie.*
Witte (1904) (4).....	*Troie — Eneas.*
E. Langlois (1905) (5).....	*Eneas — Troie.*
Dressler (1907) (6).....	*Troie — Eneas.*
Salverda de Grave (1907) (7)	*Eneas — Troie.*
P. Meyer (1907) (8).....	???
Constans (1912) (9).....	*Troie — Eneas.*

A laquelle de ces opinions nous faut-il ranger ? C'est ce que nous voulons rechercher. L'occasion nous en est fournie par la publication récente du t. VI et dernier du *Roman de Troie*, édité par M. L. Constans pour la Société des anciens textes français, œuvre de longue haleine et, pour plus d'un raison, digne d'éloges. La matière de cette étude se prêtant mal à une organisation méthodique et systématique, nous examinerons les arguments à mesure que nous les offrira la lecture du texte d'*Eneas*.

1. M. Dressler (p. 161 s.), suivi par M. Constans (p. 188), remarque que l'entrée en matière d'*Eneas* présente le poème comme une suite de *Troie*, dont il résume le sujet :

1. *Eneas* (*Bibliotheca normannica*), p. XXVI ss.
2. (*Romania*, t. XX, p. 285). Même opinion exprimée déjà dans *Romania*, t. XX (1891), p. 152, note 2 ; puis dans le *Manuel*, au § 46, avec une formule de doute, et au tableau chronologique.
3. *Grundriss der romanischen Philologie*, t. II, p. 582.
4. *Der Einfluss von Benoit's Roman de Troie auf die altfranzosische Literatur* (dissert. de Göttingen), p. 153 ss.
5. *Chronologie des romans de* Thèbes, d'Eneas *et de* Troie (*Bibl. de l'Ecole des chartes*, t. LXVI, p. 107).
6. *Der Einfluss des altfranzösischen Eneas-Romanes auf die altfr. Litteratur* (dissert. de Göttingen), p. 153 ss.
7. (*Romania*, t. XXXVI, p. 458 ss.).
8. (*Ibid.*, p. 461).
9. *Le roman de Troie* (*Société des anciens textes français*), t. VI, p. 182 ss.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Quant Menelaus ot Troie asise,
Onc n'en torna tresqu'il l'ot prise,
Guasta la terre et tot le regne
Por la venjance de sa femme,
La cité prist par traïson...

— On ne voit pas pourquoi cette brève indication se référerait au roman de *Troie* précisément, plutôt qu'à la légende de Troie en général, qui était fort connue.

2. Au vers 5 s'accroche une théorie de M. Dressler (p. 160 ss.), reprise aussi par M. Constans (p. 188, note 4), sur l'attitude d'Énée dans le roman de son nom et dans *Troie*. Énée, dans ce dernier ouvrage, est présenté sous un jour peu favorable, et on retrouverait dans *Eneas* la trace de cette conception particulière de son rôle. Le vers 5 y serait une allusion. Il y en aurait une autre au moment où Énée, rencontrant aux enfers Hector, Priamus, Paris et Deïphebus,

Ne lor osot torner le vis,
Tam com poeit se resconsot,
Et envers els se vergondot
Por ce qu'il s'en enbla fuitis
D'entr'els, quant il furent ocis.

Il y en aurait d'autres dans l'épithète de « traïtor » que lui applique la mère de Lavine (v. 7948, 8583, 8618) et dans les accusations portées par la mère de Pallas contre la mauvaise foi troyenne (v. 6319 ss.).

Ces arguments ne sont pas convaincants. Rien ne dit que le vers 5 vise Énée. Les vers 2680 ss. semblent devoir s'expliquer par une interprétation erronée ou fantaisiste (il y en a bien d'autres exemples dans le poème) de ces vers de Virgile qui se placent aussi, dans l'*Énéide*, après la rencontre de Deïphobe :

VI, 498 Vix adeo agnovit pavitantem et dira tegentem
Supplicia...

Quant au tĕrme de « traïtor », M. Dressler remarque lui-même qu'il est pris ailleurs, dans le roman, comme

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

simple injure (v. 7771, 6155) ; de plus, il est toujours employé par la reine, sans allusion à des faits précis, dans des diatribes où ne s'épanche que sa haine ; et enfin, l'auteur a pu inventer cette injure comme il a imaginé de toutes pièces l'accusation de sodomie portée aussi par la reine contre Enée (v. 8567 ss.) (1). Pour ce qui est de la « mauvaise foi troyenne », nous avons dit ailleurs d'où l'idée en était venue à l'auteur d'*Eneas*, et ce n'est point de *Troie* (2).

3. Aux vers 101 ss. d'*Eneas* et 3800 ss. de *Troie* se trouve un récit du Jugement de Paris. Aux passages correspondants, Virgile n'en fait qu'une brève mention (3). Darès y consacre quelques lignes (4). Il y aurait là un léger indice en faveur de l'antériorité de *Troie*, dont l'auteur était engagé par son modèle, plutôt que celui d'*Eneas* par le sien, à développer l'histoire. Mais, quand on considère la teneur des récits, des indices plus sûrs imposent une conclusion contraire. En effet, il n'est pas difficile de dire où l'auteur d'*Eneas* a puisé les éléments de sa narration : c'est dans une scolie, dérivée du commentaire de Donat (5), au passage qu'il traduisait, et qu'il a suivie fidèlement, en y ajoutant seulement un trait emprunté à Ovide (6). Et rien n'est plus naturel que ce procédé. De son côté, l'auteur de *Troie* ajoute à Darès deux choses : la mention des promesses

1. Sur ce point, voir *Romania*, t. XL (1911), p. 212 ss.
2. Voir *ibid.*, p. 197.
3. *Enéide*, I, 27.
4. § VII. Edition F. Meister (*Bibl. teubneriana*), p. 9, l. 5-11.
5. Je dis Donat et non Servius. Car il n'est pas exact que Servius, comme l'écrit M. Constans (p. 236), raconte le jugement. Un seul manuscrit de son commentaire contient ce récit ; il est du Xe siècle (*Bibl. nat.*, lat. 1750) et son auteur a mêlé au texte de Servius des scolies de diverses origines, ici peut-être Donat (voir l'édition critique de G. Thilo et H. Hagen, *Praefatio*, p. LVII ss.). M. de Grave a donc raison de constater (p. LXIII) que Servius est à peu près muet sur cette histoire.
6. C'est l'indication des différentes promesses faites à Pâris par les déesses.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

faites par les différentes déesses et celle de la pomme ainsi que de l'inscription grecque. Si, dans cette addition, Benoit était indépendant et n'avait pas suivi *Eneas*, qui en offre les éléments, il faudrait qu'il eût puisé directement dans Ovide et dans les scolies au vers 27 du livre I de l'*Énéide* (1) : la coïncidence qui l'aurait ainsi fait se rencontrer avec l'auteur d'*Eneas* serait vraiment singulière (2). Si, par surcroît, et pour écarter l'idée de cette coïncidence, on admettait qu'*Eneas* dérivât de *Troie*, ce serait là un jeu bien extraordinaire d'influences (3), et il faudrait, en outre, soutenir que l'auteur d'*Eneas* a reconnu dans la vague indication des vers 3907-10 de *Troie* (relatifs aux promesses des déesses) un emprunt à une *Héroïde* d'Ovide (XV, v. 53 ss.), qu'il aurait ensuite imitée lui-même de beaucoup plus près. Deux pareilles hypothèses sont tout à fait invraisemblables. Au contraire, il est le plus simple du monde d'admettre que Benoit a complété Darès au moyen d'un souvenir d'*Eneas*, qui fournit précisément tous les traits qu'il a ajoutés à son modèle, et qui les avait lui-même tout naturellement puisés dans les notes du texte qu'il traduisait.

1. Car nulle part ailleurs il n'eût rien trouvé d'analogue.

2. On s'étonne que M. Constans la croie possible. Ses explications ne sont, d'ailleurs, pas très claires. Il ne repousse pas complètement l'idée d'un emprunt de Benoit à Hygin, emprunt pourtant insuffisant pour rendre compte des divers traits du récit dans *Troie*. Cependant, il préfère l'idée d'un emprunt à Servius ; mais nous avons déjà dit que le récit du jugement n'est contenu que dans un manuscrit interpolé de ce commentateur ; et quant à la preuve qui consiste à dire que, chez lui comme chez Benoit, la scène du jugement se passe dans un songe, c'est oublier que Darès la présente de même (« in somnis »). Supposer, comme le fait M C., que Benoit aurait suivi un Darès développé et où la combinaison aurait été déjà faite, c'est une hypothèse purement gratuite et qui ne fait que reculer la difficulté.

3. Il paraîtrait étrange que Benoit, par une fantaisie unique dans son œuvre, fût aller chercher dans un scoliaste du texte de l'*Énéide* un récit que le traducteur de ce poème aurait eu ensuite l'idée d'emprunter à Benoit même.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

4. L'addition du nom de Priamus (*Eneas*, v. 237), là où Virgile ne le nomme point, ne prouve rien. C'était un nom connu de tous et qui vient ici pour la rime.

5. M. Langlois (p. 113 ss.) compare la description de Carthage dans *Eneas* avec celle de Troie dans le roman de ce nom ; et voici ses remarques : *a*) *En.* 422-33, *Tr.* 3051-60. M. L. tient pour certain, d'après ce passage, que les deux auteurs se sont connus, et penche à croire, sans oser conclure trop fermement, que l'imitateur est Benoît ; *b*) *En.* 459-60, *Tr.* 3017-20. Les deux romans mentionnent les rues et les nombreux et riches palais de la ville ; or, Virgile fournissait ces éléments, et non Darès ; *c*) *En.* 465-70, *Tr.* 3129-39 et 3142-8. Ce que Benoît dit des portes de Troie est une allusion certaine soit à *Thèbes* (v. 5173-82), soit à *Eneas*, mais plutôt à cette dernière œuvre, puisque, pour l'ensemble de la description, *Eneas* et *Troie* sont en rapports directs, et qu'il est donc plus naturel d'admettre un emprunt à *Eneas*, qui, d'ailleurs, M. L. l'a précédemment établi, a ici emprunté à *Thèbes* ; *d*) *En.* 494-504, *Tr.* 3081-85. M. L. trouve plus naturelle la construction grammaticale du vers 504 d'*Eneas* que celle du vers 3082 de *Troie*, vers qui sont évidemment apparentés de près. — A ces arguments, M. Dressler (p. 156 ss.) répond : *b*) (1) qu'on ne peut décrire une ville sans parler de rues et de maisons et que par conséquent la rencontre des deux auteurs français sur ce point ne prouve pas grand chose ; *c*) que, en ce passage, l'emprunt est de *Troie* à *Thèbes* (2) ; *d*) que l'expression ne manque pas de naturel dans le vers visé de *Troie*, et que, si le passage est plus explicite dans *Eneas*, ce n'est pas une preuve d'antériorité. — M. Constans (p.

1. Je place sous des lettres correspondantes les arguments de M. Dressler qui s'opposent à ceux de M. Langlois.

2. M. D. n'en donne pas d'autre preuve que le nombre de 1.000 auquel *Troie* fixe la garnison des tours, et celui de 700 indiqué dans *Eneas*. M. de Grave (*Rom.*, p. 459, n° 5) avoue qu'il ne comprend pas bien l'argumentation. Je ne suis pas plus heureux.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

184 s.) admet que, pour l'ensemble du passage, les deux poèmes (*Eneas* et *Troie*) dérivent l'un de l'autre ; mais il conteste que ce soit *Troie* qui dépende d'*Eneas*, car dans les vers 3129 ss. et 3142 ss. de *Troie* il voit aussi bien un emprunt à *Thèbes* qu'à *Eneas*. Il conteste aussi que l'expression soit plus naturelle dans les vers 497 ss. d'*Eneas* que dans les vers 3081 ss. de *Troie*. — Pour notre part, il nous semble certain : *a*) que les deux poèmes, pour l'ensemble du passage, dépendent l'un de l'autre ; *b*) qu'il est inadmissible que, pour le passage relatif aux portes, ils aient eu recours isolément et chacun de son côté à *Thèbes* (d'abord parce qu'il n'est pas naturel de considérer ce passage séparément de l'ensemble, et surtout à cause du fait qu'ils fixent l'un et l'autre le nombre de la garnison des tours), et que là encore l'un dépend de l'autre ; *c*) que, cette dépendance posée, si le modèle, sur ce dernier point, était *Troie*, il faudrait que l'auteur d'*Eneas* eût reconnu Thèbes derrière Troie et rétabli les sept tours : ce qui est un peu compliqué (1) ; d'autant que, par l'expression, *Eneas* est beaucoup plus près de *Thèbes* que *Troie* et que l'auteur aurait donc dû retrouver dans sa mémoire les détails mêmes de *Thèbes* ; *d*) que, enfin, la donnée des vers 459 ss. d'*Eneas* se trouvait dans Virgile et que les vers correspondants de *Troie* n'ont point de racine dans Darès (2). Au total, il y a là un indice de quelque importance en faveur de l'antériorité d'*Eneas*.

(1) Mais ce n'est pas inadmissible, étant donné que l'auteur d'*Eneas* connaissait bien *Thèbes*, qu'il a souvent pillé, et a pu aisément corriger *Troie*. D'ailleurs, du fait qu'il a si souvent puisé dans *Thèbes*, on ne peut tirer qu'une faible présomption que c'est lui, et non Benoit, qui, ici, dépendent directement de *Thèbes* ; car Benoit a connu ce dernier roman.

2. Cet argument, avancé par M. Langlois, combattu par M. Dressler, est maintenu avec raison par M. de Grave (*Rom.*, p. 459, n° 4). — Je ne crois pas qu'il y ait rien de solide à espérer de la comparaison des vers 497 ss. d'*Eneas* et 3081 ss. de *Troie*, même si on fait intervenir, comme on le doit, bien qu'on ait jusqu'ici négligé de le faire, le vers 27476 de *Troie*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

6. Aux vers 753-60 d'*Eneas*, on lit qu'Énée offre à Didon un manteau du trésor de Priam, qu'Hécube avait porté à son couronnement. Virgile dit que c'était un manteau d'apparat apporté de Mycènes par Hélène. Le nom d'Hécube était fameux et notre auteur pouvait le connaître par Ovide. S'il l'a substitué à celui d'Hélène, c'est sans doute parce qu'ayant fait du manteau d'apparat un manteau de couronnement pour plus de somptuosité, le changement des noms s'imposait.

7. M. de Grave (p. XXVIII s.) remarque : *a*) que la donnée du Capitole sonore, où l'on était entendu partout, quelque bas qu'on y parlât, se retrouve dans la légende de Virgile, qui aurait construit un palais analogue ; *b*) qu'une lampe qui brûle toujours et un archer arrangé comme celui des tombeaux figure dans la même légende ; *c*) que l'intercalation de ces merveilles dans *Eneas* s'explique par le rapport existant entre le poème et Virgile, mais qu'elle ne s'expliquerait pas dans *Troie*, où pourtant il y a des lampes éternelles et un lanceur de boules analogue à l'archer d'*Eneas*. — M. Dressler (p. 155) objecte que la légende de Virgile était trop connue pour que deux auteurs n'aient pas eu, indépendamment l'un de l'autre, la pensée de l'exploiter. — Nous ferons les observations suivantes : *a*) Si l'idée de l'automate provenait, dans *Eneas*, de la légende de Virgile, l'argument de M. de Grave serait encore plus fort qu'il ne dit : car le texte d'*Eneas* est plus proche de cette légende que celui de *Troie* (1). Mais si, comme il est bien possible, l'invention n'est entrée dans la légende qu'après la composition d'*Eneas* (car elle ne paraît pour la première fois que dans les *Sept sages*), l'argument tombe, et rien ne permet plus de distinguer de quel côté, celui d'*Eneas* ou celui de *Troie*, se trouvent les chances de priorité. *b*) En revanche, la donnée des lampes éternelles fournit d'autres

1. M. de Grave a négligé de marquer cette différence ; M. Langlois la relève justement.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

arguments (1). D'abord, en effet, l'idée en est antérieure à la légende de Virgile ; elle se trouve dans Isidore de Séville, qui dit à propos de l' « asbestos » (XVI, IV, 4) : « ...nomen sortitus eo quod accensus semel numquam extinguitur. De quo lapide mechanicum aliquid ars humana molita est, quod gentiles capti sacrilegio mirarentur. Denique in templo quodam fuisse Veneris fanum, ibique candelabrum et in eo lucernam sub divo sic ardentem ut eam nulla tempestas, nullus imber extingueret ». Or, l'auteur d'*Eneas* sait que les lampes éternelles sont faites d'asbestos ; Benoit mentionne deux fois de telles lampes (v. 14903 ss., 16805 ss.) et jamais l'asbestos. Par quoi, *Eneas* s'annoncerait comme l'original. Mais il y a plus à dire, et la lampe éternelle qui est placée dans le tombeau de Pallas tire sa source d'une tradition romaine relative à ce tombeau, dont nous trouvons la mention dans les *Gesta regum anglorum* de Guillaume de Malmesbury (II, 206) et que l'auteur d'*Eneas* a certainement utilisée (voir ci-dessous, n° 22). *c*) L'idée du Capitole sonore qui, dans *Eneas*, se rattache à l'histoire des Sept merveilles, semble avoir inspiré par antithèse ce qui est dit, dans *Troie*, de la Chambre de beautés, où

> ... auques haut pueent parler :
> 14800 Nes puet om pas si escouter.

8. M. de Grave (*En.*, p. XXVII) a mis en parallèle les vers 917-21 d'*Eneas* et 10535-41 de *Troie*, pour lesquels M. Langlois remarque que la source est Virgile (II, 29-30). M. Dressler (p. 155) serait disposé à penser que Benoit a pu, soit recourir directement à Virgile, soit s'inspirer d'Homère. Cependant les deux romans dépendent

1. M. Langlois en écarte l'examen, disant que c'est là un lieu commun. Il s'agit de savoir à partir de quand, et si ce n'est pas depuis l'apparition d'*Eneas*. Je n'en connais pas d'exemple antérieur dans la littérature française.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ici, non d'une source commune, mais l'un de l'autre (voir *En.* 917, *Tr.* 10535). Si donc l'auteur de *Troie* a puisé dans Virgile, n'est-il pas extraordinaire que l'auteur d'*Eneas* connût si bien ses emprunts, qu'au passage correspondant de Virgile il se soit précisément rappelé celui-ci? Quant à l'hypothèse d'une imitation d'Homère, il est sûr que Benoit n'a connu l'*Iliade* que dans l'abrégé latin (*Ilias latina*), où la scène en question manque. Et si, d'autre part, comme le remarque M. D. (p. 159), l'*Eneas*, au vers 929, ajoute à Virgile, qui ne cite qu'Achille, les noms d'Ajax et d'Ulysse, c'est que les noms de ces deux guerriers avaient été popularisés par le récit de leur dispute au sujet des armes d'Achille (voir Ovide, *Métam.*, XIII, 1 ss.).

9. M. de Grave (*En.*, p. XXVII s.) remarque qu'au vers 1918 l'auteur d'*Eneas*, modifiant le vers IV, 489 de l'*Énéide*, offre un texte analogue à celui du vers 1227 de *Troie*, qui semble inspiré d'Ovide. Il considère que ce serait là une objection à l'antériorité d'*Eneas*. Mais nous avons montré ailleurs (1) qu'en ce passage l'auteur d'*Eneas* s'était lui-même directement inspiré d'Ovide.

10. Dénombrant les guerriers qu'Énée retrouve aux enfers, l'auteur d'*Eneas* ajoute à ceux que fournit Virgile les noms d' « Aiaus », de Protheselaus », d' « Achillès », de « Menelaus », et de « Titidès » (v. 2687 ss.). Tous intéressent l'histoire de Troie, mais rien ne prouve qu'ils viennent du roman de *Troie*. Ajax, Achille étaient connus de tous ; Prothésilas, nous le dirons plus loin, avait été rendu célèbre par Ovide ; et le fait que Diomède est appelé Titidès prouve que notre auteur a eu une source autre que *Troie*, qui ne désigne jamais ainsi ce héros.

11. Qu'aux vers 3177 ss. d'*Eneas* l'auteur s'étende plus que Virgile (VII, 222-27) sur la mention de la ruine de Troie (relevé par M. Dressler, p. 159), rien d'éton-

1. Voir *Romania*, t. XL (1911), p. 203 ss.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nant. Cette ruine était un thème rebattu par les poètes d'école (voir le *Pergama flere volo...*, etc.).

12. L'auteur d'*Eneas* précise (v. 3139 ss.) que la coupe offerte par Énée à Évandre lui avait été donnée par Ménélas (cité par M. Dressler, p. 159). Nous avons cru voir ici un souvenir d'Ovide (1)

13. Si, aux vers 3291-7 d'*Eneas*, se trouvent mentionnées, sans que Virgile le fasse, les conséquences du rapt d'Hélène (relevé par M. Dressler, p. 159), c'est simplement la preuve que la légende de Troie était bien connue.

14. Aux vers 4177-9, Turnus dit (relevé par M. Dressler, p. 160) :

> Plus chier nen acheta Paris
> Heleine, dont il fu ocis,
> Que Eneas fera Lavine.

Mais ce n'est pas là une addition fragmentaire qui, de ce fait, marquerait une préoccupation constante et peut-être significative de l'histoire troyenne : l'auteur a ajouté au texte de Virgile la scène tout entière, à laquelle appartiennent les trois vers cités, scène de conseil empruntée à la tradition des chansons de geste. Et quant à l'idée de comparer l'attitude d'Énée venant épouser Lavine avec celle de Paris ravissant Hélène, le poète français ne l'a pas inventée : elle est dans Virgile, employée comme argument par Amata (*Enéide*, VII, 363 s. et *Eneas*, 3291 ss.), et elle n'est que reprise dans le passage qui nous occupe.

15. On lit dans *Eneas* à propos d'un gonfanon :

> Soz Troie le conquist Hector
> Quant il Protheselaus ocist,
> Ki la premiere joste fist ;
> Premiers i vint o son esforz,
> Premiers josta, premiers fu morz.

1. Voir *ibid.*, p. 199.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

M. Dressler (p. 160) voit, dans cette allusion à un fait précis et assez particulier, une preuve solide de l'antériorité de *Troie*. M. de Grave (*Rom.*, p. 459-60) lui a répondu que l'auteur d'*Eneas* avait pu prendre le détail dans Darès même. Je ne crois pas l'explication vraisemblable. En réalité, l'histoire de Protésilas était célèbre grâce à Ovide, où notre poète n'a pas manqué de la lire (1).

16. Aux vers 4746-56 d'*Eneas*, Évandre raconte qu'il a fait la connaissance de Priam à Troie, tandis que Virgile (VIII, 159 s.) place leur rencontre en Arcadie (relevé par M. Dressler, p. 159). Cette modification au texte latin est sans importance et n'atteste aucune connaissance particulière.

17. Même observation pour les vers 4779 ss. (relevés par M. Dressler, p. 159), où, au lieu des Saliens qui, dans Virgile, viennent célébrer les exploits d'Hercule, ce sont les amuseurs d'Énée qui viennent exécuter les « jeux de Troie ».

18. Au vers 5418, l'auteur d'*Eneas* dit, en parlant d'Elenor,

5418 Jadis fu escuiers Hector.

Ce détail fantaisiste — il n'est point dans l'*Énéide* — (relevé par M. Dressler, p. 160) est venu pour la rime et ne se rattache à aucune tradition dont notre auteur puisse être déclaré tributaire.

19. Romulus, défiant les Troyens, lui dit, dans l'*Énéide*:

IX, 602 Non hic Atridae, nec fandi fictor Ulysses...

« Ce ne sont pas des Grecs que vous rencontrerez ici, mais bien une race vaillante... etc. ». L'auteur d'*Eneas* modifie le vers 602, et précise :

5475 Ça fors n'est pas Diomedès,
Protheselaus ne Ulixès.

1. Voir *Héroïdes*, XIII et *Métam.*, XII, 68.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le passage est relevé par M. Dressler, p. 160. Mais les noms de Diomède et de Prothesilas sont mis ici au hasard, comme ceux de Grecs connus.

20. A propos d'un tapis (« paile »), l'auteur d'*Eneas* dit (relevé par M. Dressler, p. 160) :

6118 Paris l'aporta de Tessaile.

Les « pailes » de Thessalie étaient fameux et sont mentionnés partout dans les œuvres du XIIe siècle. Notre poète a renouvelé une expression consacrée en y introduisant le nom de Paris.

21. Un peu plus loin (cité par M. Dressler, p. 160), quand l'auteur dit d'une couverture placée par Énée sur le corps de Pallas :

6129 Prianz li dona o sa fille,

c'est là une absurdité (1) dont il est seul responsable ; il a imaginé ce trait parce que c'est son habitude de toujours indiquer la provenance des belles choses qu'il cite : ici le nom du principal ancêtre d'Énée s'imposait.

22. M. Langlois (p. 118 s.) met en parallèle les vers 6467-82 d'*Eneas* et 16769-783 de *Troie*. Il s'agit là du procédé employé pour embaumer les corps de Pallas et d'Hector, et qui est le même dans les deux romans : deux tubes plongeant dans un vase de baume sont introduits dans les narines du mort. Mais, observe M. L., tandis que, dans *Eneas*, le vase est soigneusement clos, dans *Troie*, les pieds du mort plongeant dans le vase, celui-ci ne peut être fermé : l'appareil, en ce second cas, est donc inutile, puisque les parfums peuvent s'échapper ailleurs que par le tube, et le texte de *Troie* n'est qu'une mal-adroite imitation de celui d'*Eneas*. — A cet argument M. Dressler (p. 155 s.) répond que, les deux passages n'offrant pas de ressemblances textuelles, on pourrait

1. Même si l'on admet la leçon de certains manuscrits : « Prianz le dona a sa fille ».

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les croire dérivés d'un modèle commun plutôt que l'un de l'autre. Sur quoi M. de Grave fait justement observer que ces ressemblances textuelles existent, en sorte que l'argument de M. Langlois conserve sa force. M. Constans pourtant (p. 182 ss.) ne s'avoue point convaincu : si les deux descriptions diffèrent, c'est que l'auteur d'*Eneas* a voulu améliorer son modèle, et l'on ne verrait pas pourquoi Benoit, qui n'était pas inintelligent, aurait à dessein gâté le sien. — En fait, il y a lieu, nous semble-t-il, de faire une double remarque : c'est d'abord que, si Benoit a eu, comme dit M. Langlois, « l'étrange idée de plonger les pieds du mort dans les vases », cela s'explique par le fait que le cadavre est, non pas étendu dans un cercueil, mais assis dans un fauteuil (voir v. 16.766 ss.) ; c'est ensuite que, si Benoit ne dit point que les vases soient fermés, on peut l'expliquer par une omission, sans admettre que, dans sa pensée, ils soient restés ouverts : ainsi le texte de *Troie* serait, non pas plus absurde, mais seulement moins explicite que celui d'*Eneas*. Pour cette double raison l'argument de M. Langlois, considéré isolément, ne paraît pas à lui seul aussi décisif qu'il semble à première vue. — Le passage, toutefois, fournit un argument important. Ce n'est pas seulement par les vers cités ci-dessus, c'est par tout son ensemble que la description de la sépulture d'Hector rappelle celle de la sépulture de Pallas. Elle s'en rapproche, entr'autres points dont nous n'avons pas à tenir compte ici, par la description de l'embaumement, par la mention d'une lampe inextinguible et par celle d'une épitaphe. Or, dans *Eneas*, ces trois traits, ainsi que d'autres, tirent leur origine d'un emprunt fait à une tradition romaine qui concernait le tombeau de Pallas et qui a été enregistrée par Guillaume de Malmesbury (II, 206). Etant donné la parenté certaine de nos deux romans en ce passage, et puisque nous savons maintenant quelle est la source d'*Eneas*, il est démontré d'une façon définitive que *Troie* est postérieur à ce dernier poème.

23. M. Langlois (p. 119 s.) met encore en parallèle les

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vers 7651-8 d'*Eneas* et 23.064-70 de *Troie*. Dans le premier poème, le couvercle du cercueil de Camille est de calcédoine ; dans le second, celui du cercueil de Pâris (1) est d'une pierre « plus précieuse et plus riche que la calcédoine ». « Si l'auteur d'*Eneas*, dit M. L., avait connu *Troie*, il ne se serait pas contenté d'une pierre dédaignée par son devancier ; il est non moins évident que Benoit a voulu renchérir sur l'auteur d'*Eneas*. » — M. Dressler (p. 156) conteste que l'argument soit probant. Il remarque que, si l'on maintient la ponctuation de l'édition de Grave, modifiée par M. L., on voit que le couvercle du cercueil, dans *Eneas*, est fait à la fois de calcédoine, de jagonce et de sardoine, en sorte que l'antithèse entre les descriptions d'*Eneas* et de *Troie* perd de sa précision et de sa valeur. M. de Grave, de son côté (*Rom.*, p. 459), s'avoue peu convaincu par l'argument de M. L. ; et M. Constans, enfin (p. 186 s.), prenant pour un critère d'antériorité la sobriété et la mesure, estime qu'en ce passage comme en d'autres *Eneas* se dénonce comme l'imitation. — En fait, le raisonnement de M. L. a l'inconvénient de porter sur un texte (celui d'*Eneas*) dont l'interprétation prête à controverse, et il ne semble pas qu'on puisse rien tirer du parallèle. Quant à la raison de style invoquée par M. Constans, il est permis de l'écarter simplement parce que c'est une raison de style.

24. S'il est dit de la tente d'Eneas (*Eneas*, v. 7311-2) qu'il l'a conquise sur un Grec qu'il tua près de Troie (relevé par M. Dressler, p. 160), cette fantaisie ne mérite pas autrement de considération.

25. On n'a pas été sans remarquer les rapports étroits qu'il y a entre *Eneas* et *Troie* pour la façon dont l'amour y est peint. Mais il est ici assez délicat de trouver, d'un côté ou de l'autre, des signes d'antériorité. M. Dressler et M. Constans sont disposés à voir dans la finesse et l'ingéniosité plus grandes de l'épisode de Lavine la preuve

1. Et non d'Hector, comme dit M. Langlois.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qu'*Eneas* à dû suivre *Troie*. Mais nous avons déjà dit que les arguments de cette sorte sont suspects. En revanche, entre tant d'autres traits communs dans la peinture de l'amour, nous en relevons un bon nombre dont la source est dans Ovide. Chacun de nos deux auteurs a-t-il puisé dans ce poète ? C'est possible, et à la rigueur on s'expliquerait par l'imitation d'un modèle commun qu'ils se soient rencontrés dans le choix des éléments empruntés. Mais nous remarquerons : *a*) que l'auteur d'*Eneas* avait une connaissance d'Ovide plus directe que Benoit, et qu'il l'a, en divers passages de son roman, volontiers imité, et de près ; *b*) qu'aucun des traits d'origine ovidienne contenus dans *Troie* ne manque dans *Eneas* et que la réciproque n'est pas vraie ; *c*) que ces traits sont beaucoup plus proches d'Ovide dans *Eneas* que dans *Troie* ; *d*) que pour plusieurs, enfin, tandis que dans *Eneas* ils sont « amenés » et préparés, ils arrivent, dans *Troie*, comme des éléments déjà conventionnels et dont l'origine est déjà obscure. Ce dernier point est important. Par exemple, Achille, frappé d'amour, dit, dans *Troie* :

18092 Par sa merci li vueil preier
Que il me face le secors
Cui il sueut faire as ameors
E ne perde en mei sa costume ;
La douçor e la soatume
Qu'il done as autres me redont !

Ces vers doivent se mettre en parallèle avec ceux où Lavine, dans *Eneas*, fait la même prière à l'Amour (8216-32). Et ici, dans *Eneas*, nous trouvons l'origine et l'éclaircissement de cette idée d'un secours et d'un allègement apporté par l'Amour : Lavine (voir en outre les v. 8101 ss.) se réfère à toute une théorie que lui a faite sa mère au sujet de l'Amour qui blesse et qui guérit (v. 7907-7992), et nous avons montré ailleurs que cette théorie elle-même tire son origine d'une interprétation particulière d'un passage de l'*Art d'aimer* (1). Plus loin, Achille dit encore :

1. Voir *Romania* t. XL (1911), p. 224 s.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

18450 En Amors a trop grevos maistre ;
Trop par lit grevose leçon.

Cette façon de représenter l'Amour est assez inattendue et on ne s'expliquerait pas bien comment l'idée de le comparer à un maître lisant une leçon a pu surgir dans ces deux vers isolés, que rien ne prépare dans le contexte, si on ne pouvait se reporter aux vers 8178-87, 8212-4, 8431-8 d'*Eneas*, où cette comparaison, employée par Lavine, se réfère tout d'abord et tout naturellement aux propos de sa mère, qui lui a dit que l'amour s'apprend (v. 7889 ss.).

26. Aux vers 10.109 ss., la joie d'Énée épousant Lavine est comparée à celle de Paris possédant Hélène (relevé par M. Dressler, p. 160). Nous avons déjà expliqué cette comparaison sous le n° 14.

27. M. Joly a invoqué comme preuve de l'antériorité d'*Eneas* les vers suivants de *Troie* :

28253 E Eneas s'en fu alez
Ensi com vos oï avez,
Par mainte mer o sa navie,
Tant qu'il remest en Lombardie.

M. Dressler (p. 153 s.) conteste avec raison que le vers 28.254 se rapporte nécessairement au roman d'*Eneas*.

28. M. Dressler (p. 153 s.) a relevé, pour écarter l'argument qu'on en pourrait tirer, les vers de *Troie*, où, à propos du retour des Grecs essuyant une tempête, on lit qu'il n'y en avait point

27604 Qui, o perdant un membre o dous,
Ne vousist mieuz estre en Cartage.

Ces vers, en effet, ne visent pas nécessairement le roman d'Eneas, mais seulement la légende.

29. A l'état de la langue et de la versification M. Constans (p. 187 s.) a cru reconnaître qu'*Eneas* était plus récent que *Troie*. Ce qu'il dit au sujet de la langue est,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à ce point de vue, bien peu probant ; et ce qu'il dit au sujet de la brisure du complet, dont il relève une proportion moyenne de 17,3 % dans *Eneas* et de 16,10 % dans 9.000 vers de *Troie* pris çà et là, est vraiment insuffisant pour assigner tel ou tel rang à nos poèmes. D'ailleurs, M. de Boer, en étudiant l'emploi de l'adverbe *tres*, conclut que *Troie* doit être postérieur à *Eneas* (1).

⁂

Ramassons les conclusions qui se dégagent des observations précédentes.

On peut songer à chercher des indices chronologiques dans l'état purement formel des poèmes, dans la langue et la versification : nous avons dit qu'ils étaient beaucoup trop vagues (voir sous le n° 29) ; — et nous avons dit aussi qu'il ne fallait pas espérer prouver grand chose au moyen des arguments tirés de l'examen du style, arguments de toute force subjectifs, qui dépendent beaucoup trop du goût de chacun, et qui, même si l'on tombe d'accord sur les faits de style, prêtent également aux conclusions les plus opposées (voir sous le n° 23).

Un second groupe d'indices peut être fourni par les allusions d'un des deux poèmes à la légende traitée par le poème voisin. De là encore, avons-nous vu, peu à attendre ; et voici tout ce qu'on peut dire : il est douteux que les allusions de *Troie* à la légende d'Énée se rapportent au roman français (voir sous les n°s 27 et 28) ; mais on peut prouver, pour toutes les allusions d'*Eneas* à la légende de Troie, qu'elles ne se réfèrent point au roman de *Troie* (voir sous les n°s 1, 4, 6, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 19, 20, 21, 24, 26).

Un troisième moyen d'enquête est fourni par la comparaison des passages parallèles des deux romans. Mais il ne nous a pas semblé qu'il fût excellent : aucun des

1. Voir son édition de *Philomena*, p. 101 s.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

caractères révélés par l'analyse interne des textes ne peut passer pour un signe absolument certain d'antériorité (voir sous les nos 2, 22, 23).

Un quatrième moyen, enfin, s'est offert à nous comme beaucoup plus sûr que les précédents. Il consiste à rechercher, pour les passages parallèles des deux romans, si l'on ne peut pas en découvrir l'origine dans la source de l'un ou de l'autre de ces romans : en ce cas, et si les faits sont à la fois assez nombreux et concordants, il est permis de tenir pour une imitation de l'autre celui des deux romans qui n'a pas pu utiliser cette source. Or, c'est ce qui arrive ici à de nombreuses reprises, et chaque fois le roman de *Troie* se dénonce comme tributaire du roman d'*Eneas* (voir sous les nos 3, 5, 7, 8, 9, 22, 25).

Edmond Faral.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

SUR L'*x* FINALE DES MANUSCRITS.

Lettre ouverte à M. le Directeur de la « Romania »

Port-Manec'h, le 11 septembre 1912.

Monsieur le Directeur,

En rendant compte des publications de MM. Barth et de Boer, la *Romania* (XLI, p. 290 et p. 295) a reproché à ces auteurs d'avoir gardé, dans leurs textes, l'*x* finale des manuscrits au lieu de la rendre par *us*. Ce reproche a de quoi surprendre : l'usage critiqué est celui qu'on suit universellement. Loin de le condamner, la *Romania*, sous l'ancienne direction, l'appliquait avec fermeté. En changeant de direction, elle a décidé, sans en avertir le public, d'introduire une pratique nouvelle, et la voilà qui gourmande les éditeurs de n'avoir pas adopté par avance son idée. Il eût été plus judicieux peut-être de l'exposer d'abord et d'attendre ensuite l'accueil que lui feraient les intéressés.

Cet accueil, il est permis de le souhaiter tiède. La réforme imaginée par la *Romania* flatte sans doute la manie qu'ont les philologues de récurer l'orthographe des textes confiés à leurs soins, mais il est difficile de lui découvrir un autre avantage.

Qu'on ne dise pas que, du moment qu'on résout les abréviations des manuscrits, il est illogique de maintenir l'*x* finale (1). Le signe *x* n'est pas une abréviation, c'est une lettre de l'alphabet. Il a une certaine valeur orthographique, qui n'est pas d'ailleurs constante, mais il n'a rien d'un *compendium*. Le système abréviatif du moyen

(1) *Romania*, passage cité (p. 295).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

âge est bien connu. On sait que toutes les abréviations se rendent ou par des signes spéciaux ou par des manières particulières de disposer les lettres. L'*x* finale n'est jamais accompagnée d'un *titulus*, et elle se met sur la ligne, comme toutes les autres lettres. Elle n'abrège donc rien du tout.

En soutenant le contraire, la *Romania* admet évidemment la théorie suivant laquelle l'*x* finale est une corruption de l'abréviation issue de la note tironienne de la terminaison *us*. Cette théorie, d'origine allemande (voy. Stürzinger, *Orthographia gallica*, p. 48), est en effet assez répandue chez les grammairiens. Il serait temps de l'abandonner. La lettre *x* n'a rien à faire avec le signe abréviatif de *-us*. Ce signe ne lui ressemble aucunement, et, à moins d'être sujet à de graves troubles visuels, il est impossible de le confondre avec *x*. A-t-on jamais rencontré dans les manuscrits latins, où *x* et le signe de *-us* sont beaucoup plus fréquents que dans les manuscrits français, un seul exemple d'une telle confusion ? Le signe de *-us* se met d'ailleurs au-dessus de la ligne. Ecrit sur la ligne, il abrège la syllabe *con*. L'*x* finale se met sur la ligne. Si donc elle était issue du signe en question, elle vaudrait *con*, et non *us* : ce qui achève de démontrer l'inconsistance de la théorie adoptée par la *Romania*.

Il est de principe, sinon d'usage, de respecter, dans les éditions, l'orthographe originale, de conserver les lettres que les copistes choisissent pour figurer les mots. Il ne faut donc pas toucher à *x*, qui est une lettre. Assurément, dans beaucoup de manuscrits, on orthographie indifféremment *biax* et *biaus*, *chevax* et *chevaus*, etc., et, dans les mots de ce type, la valeur phonétique de la lettre *x* est la même que celle du groupe *us*. Les deux orthographes sont équivalentes, mais comme elles n'en demeurent pas moins distinctes, on n'a pas le droit de substituer *us* à *x*. Il est des copistes — celui du ms. de Boulogne de la *Chevalerie Vivien* en est un exemple — qui écrivent les mots tels que *glorious*, *angoissous*, *merveillous*, tantôt par *us*, comme je viens de les orthographier, tantôt par

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

z : *glorioz*, *angoissoz*, *mervelloz* (1). La *Romania* ira-t-elle jusqu'à soutenir que, sous la plume de ces copistes, la lettre *z* abrège *us* ? Poussera-t-elle son idée jusqu'au bout et appliquera-t-elle à ce *z* le traitement qu'elle préconise pour la transcription de l'*x* finale ?

Fâcheuse au point de vue paléographique, l'innovation qu'on prétend nous imposer soulève en outre de graves objections pratiques. Voici, par exemple, le manuscrit de *Raoul de Cambrai* écrit par deux copistes du XIIIe siècle. Tous deux écrivent le plus souvent *prex*, *mervillox*, *biax*, *vermax*, etc. ; les graphies *preus*, *mervillous*, *biaus*, *vermaus* sont plus rares. D'après la *Romania* toutes ces *x* sont à éliminer. Il faudra pourtant bien faire une exception pour l'*x* des cas tels que *oux* 940, *biaux* 1006 et 5996, *telx* 1210, *consoux* 2013, qu'on rencontre sporadiquement dans le manuscrit. Car ici il serait absurde de transcrire *x* par *us*. Mais le maintien de ces graphies, à côté de la suppression de l'*x* valant *us*, fera croire au lecteur que cette lettre ne se met, au moyen âge, que dans les conditions où nous la mettons aujourd'hui. Je dis au moyen âge parce que le cas du manuscrit de *Raoul de Cambrai* est très fréquent au XIIIe siècle.

Le mot *fox*, qui revient plusieurs fois dans le manuscrit, fait naître une autre difficulté. En écrivant, conformément à sa théorie, *fous*, la *Romania* préjugera une question de phonétique assez délicate. Les copistes du manuscrit disaient-ils *fous* ou *fos* ? Je ne suis pas bien sûr qu'on puisse élucider ce point. En dépouillant les vers 500 à 1400 et 5680 à 6250 pour le premier copiste, et les vers 6250 à 8250 pour le second, je n'ai rencontré que la graphie *fox*, et c'est encore cette forme que j'ai relevée exclusivement en feuilletant le reste du volume publié par MM. Meyer et Longnon

L'interprétation phonétique des graphies *gentix* et *fix*

(1) R. Weeks, *Chevalerie Vivien, facsimile phototypes of the Sancti Bertini manuscript. (University of Missouri Studies, Literary and linguistic series, vol. I)*, University of Missouri, 1909.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

est plus facile. Le premier copiste, qui archaïse volontiers, écrit quelquefois *gentils* (1120, 1339, 5716, 5732, 5733) et *fils* (1108), mais la graphie *gentis* 4724, 4740, 5701 prouve qu'en rendant, en vertu de sa doctrine, *gentix* et *fix* par *gentius* et *fius*, la *Romania* introduirait dans le texte des formes inadmissibles. Il lui serait sans doute loisible d'écrire *gentils*, *fils*, mais cette ressource lui ferait défaut pour le second copiste, qui, en dehors de *gentix* (*jantix*), *fix*, ne connaît que *gentis* 7000, *jantis* 7055, 7059, 7077, 7411, 7414 et *fis* 7803, 8004, 8089, 8143, 8190, 8221.

Autre cas. Le copiste du ms. de *Richeut* se comporte, à l'égard de l'*x* finale, à peu près comme les copistes du ms. de *Raoul de Cambrai*. A l'endroit correspondant aux vers 1239-1242 de l'édition de Méon, il écrit ceci :

> Mais or li otroi m'amistié
> Par vostre lox ;
> Herdie sui qant faire l'ox,
> Molt par sui fole (1).

De même, le ms. G (Bibl. Nat. fr. 19152) de *Parténopeu de Blois* porte, à l'endroit correspondant aux vers 119 à 123 de l'édition de Crapelet, ceci :

> Li saiges de quantqu'est soz ciel
> Trait sens com ex trait d'erbe miel :
> Li ex s'assiet delez l'ortie,
> Tant la porgarde et tans l'espie,
> Qu'il trait le miel de l'amertume.

D'après la *Romania*, il faudrait imprimer *lous*, *ous*, *eus*. Il y a gros à parier qu'au moyen âge on n'eût pas compris ces graphies (2). Elles n'étaient pas encore inventées, et pour cause.

(1) Je me sers d'une photographie du ms. appartenant à M. Irville C. Lecompte, qui prépare une édition du poème. Le passage dont il s'agit se trouve au fol. 135, recto, colonne 1.

(2) Sauf en Bourgogne, à la basse époque (pour les deux premières graphies). Voy., p. ex. le tardif ms. de Montpellier du roman de *Floovant*, publié par Guessard et Michelant (*Anc. Poëtes de la France*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Il serait aisé de multiplier ces exemples. Leur accumulation risquerait toutefois d'être fastidieuse. Vous me saurez sans doute gré, Monsieur le Directeur, de m'en tenir à ceux que je viens de produire et de terminer cette lettre par quelques remarques touchant l'origine de l'*x* finale.

Les grammairiens se sont assez souvent occupés de ce petit problème orthographique, mais les solutions qu'ils en proposent sont difficiles à accepter. Je ne reviens pas sur la théorie du signe abréviatif qui semble avoir égaré la *Romania* : elle a été réfutée au cours de la discussion précédente. La théorie présentée par M. Stürzinger dans une note de son édition d'*Orthographia gallica* (p. 48) n'est pas plus heureuse. Cet auteur estime que l'*x* finale valait à l'origine *cs*, des spéculations philologiques lui faisant croire à l'existence, en vieux français, du traitement phonétique : groupe final *ls* > *cs*. En combattant dans le *Literaturblatt f. germ. u. rom. Philologie*, t. VI (1885), p. 116, cette explication, M. H. Suchier en a proposé une autre en ces termes : *Zur Erklärung der Schreibung* x = us *ist auszugehen von dem Schreibgebrauch des* 12. *Jahrhunderts : in der Handschrift des Samsons von Nantuil wird hinter auslautendem* l *stets* x *geschrieben* elx, celx, Polx, folx, molx, malx, cielx, enfernalx, falx, ruiselx, oiselx. *Diese Schreibung vereinfachte man später durch Hinweglassung des* l, *wodurch* x *mit* ls, *gesprochen* us, *gleichbedeutend wurde. Es handelt sich also nur darum, jenen Schreibgebrauch des* 12. *Jahrhunderts zu erklären, der vielleicht auf eine Ursache von rein paläographischer Bedeutung zurückzuführen ist.*

N'ayant jamais eu occasion d'examiner le ms. de Samson de Nanteuil, conservé au Musée Britannique, je ne saurais dire si la date que lui assigne M. H. Suchier est exacte. Toujours est-il qu'on pourrait invoquer à l'appui de son opinion un exemple incontestablement archaïque.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le *Pater* et le *Credo* du Val-Secret (éd. *Bull. Soc. anc. textes*, 1880, p. 38), dont l'écriture paraît remonter au commencement du XIIIe siècle, ont *celx* Pat. 1, *velx* *ib.* 2, *maux* ib. 22, *cruelx* Cred. 14 (à côté de *Dex* Pat. 23, Cred. 4 et 21 et *gloriex* Cred. 3). Mais un ou deux exemples isolés ne suffisent pas pour attester l'existence d'un usage général. La graphie *-ux*, qu'on rencontre, à l'état sporadique, sous la plume de beaucoup de copistes au XIIIe siècle, n'est pas non plus un argument en faveur de l'hypothèse de M. H. Suchier. Ce n'est pas un usage antérieur qui se survit à lui-même dans cette orthographe occasionnelle, ce sont deux orthographes usuelles au XIIIe siècle : *tex*, *miex*, etc. et *teus*, *mieus*, etc. qui, se fondant pour ainsi dire en une seule, produisent une forme hybride *teux*, *mieux*, etc. La graphie *-lx*, sur laquelle M. H. Suchier fonde son système, a une origine analogue. Loin d'être primitive, elle provient de la « contamination » du nouveau type *tex*, *miex*, etc. par le type ancien *tels*, *miels*, etc. Le scribe du ms. de Samson de Nanteuil a érigé cette graphie métisse en règle : c'est une fantaisie individuelle qui n'a joué aucun rôle dans l'histoire de l'orthographe française. Son intérêt est de pure curiosité.

Somme toute, la théorie de M. H. Suchier se réduit à une hypothèse peu vraisemblable, et qui — M. H. Suchier est le premier à en convenir — n'explique rien. On peut en dire autant de la théorie de M. Feist qu'il nous reste à examiner pour achever cette revue critique. Dans un article publié dans la *Zeitschrift f. rom. Phil.*, t. X (1886), p. 294 et ss., cet auteur suppose que *x* valait à l'origine *is*. Dans les pays où *talis* était devenu *teis*, on aurait remplacé la graphie traditionnelle *tels* par *tex* ; cette orthographe se serait répandue dans le reste de la France, et, dans les pays où *talis* se disait *teus*, on se serait mis à écrire, sur le modèle de *tex* = *teus*, *mox*, *Dex*, etc. ; cette *x* valant *us* aurait pénétré, à son tour, dans les pays d'origine de la graphie *tex* = *teis*, de sorte que l'usage en serait devenu général.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le caractère arbitraire de ce système est si évident que M. Feist lui-même semble en avoir eu conscience : il se borne à soutenir la possibilité de l'évolution qu'il pose. On peut lui accorder ce point. Son hypothèse n'implique aucune absurdité. Mais elle est peu plausible : le nombre des mots usuels qui sont dans le cas de *talis* et qui se terminent à l'Est en *eis*, au Centre et en français littéraire en *eus*, est trop restreint pour qu'une graphie particulière à ces mots ait pu servir de point de départ à une évolution orthographique générale. On ne voit pas en outre pourquoi M. Feist imagine un tel point de départ. Que la valeur primitive de l'*x* finale ait été *is* ou *us*, la difficulté d'expliquer cette graphie reste la même, la signification traditionnelle d'*x* n'étant ni *is* ni *us*.

Si les grammairiens n'ont pas réussi à résoudre le problème, c'est qu'ils ne semblent pas s'être rendu compte des conditions dans lesquelles il se pose. Ils supposent tous des raisons paléographiques ou phonétiques à un usage purement orthographique. Il est clair pourtant que l'art d'écrire et la prononciation sont hors de cause ici. La lettre *x* ne prête à confusion avec aucun autre signe d'écriture. Sa valeur phonétique est : en latin *cs*, en français, antérieurement à l'introduction de la graphie qu'il s'agit d'expliquer, *s*. Assurément, le groupe final *ls*, dont notre graphie est, en principe, la notation, s'est réduit, dans certains parlers, à *s*. Mais outre qu'il serait arbitraire de supposer que l'*x* finale fût née dans les régions soumises à cette loi phonétique, il ne faut pas perdre de vue que la notation de l's par *x* ne peut avoir qu'une cause d'ordre exclusivement orthographique, la représentation normale de la sifflante étant, dans tous les pays de France, *s*.

Si l'on adopte ce point de vue et qu'on considère les anciens usages orthographiques, on fera d'abord une première constatation : *l'x finale n'a pas d'attaches dans le*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

passé. La lettre *x*, est, à l'origine, d'un emploi restreint. C'est une lettre savante dont les fonctions se réduisent à peu de chose. Les mots latins francisés (noms propres ou autres) gardent leur *x* : *Alexis*, *paile alexandrin*, *luxurie*, *texte*, etc. ; elle se rencontre aussi, comme graphie pédantesque, dans les mots français dont l'aspect est demeuré latin et qu'on veut rapprocher encore davantage de leurs prototypes étymologiques : *dux* (Rol. Oxf., forme constante), *exill* (ib. 1862 et 2935), *oixur* (ib. 821), etc. De ces graphies latines ou latinisantes, seul le type *dux* paraît susceptible d'avoir donné naissance à notre graphie. Mais il est trop peu fréquent pour avoir pu se prêter à une extension analogique. Les mots français de ce type ne sont pas extrêmement nombreux ; tous les copistes n'ont pas en outre de préoccupations étymologiques. Les graphies telles que *noix*, *brebix*, *voix*, *paix*, ne se rencontrent guère qu'en Lorraine. On sait que les copistes lorrains se distinguent par une prédilection très marquée pour *x*. Elle date d'assez loin ainsi qu'en témoigne la copie des *Sermons de saint Bernard* contenue dans le ms. Bibliothèque Nationale, fr. 24768, dont l'écriture est archaïque (1). Il est très vraisemblable que cette particularité de l'orthographe lorraine a contribué à répandre dans l'Est la graphie qui nous préoccupe. Mais il serait téméraire de l'en dériver : si l'*x* finale de l'orthographe commune était d'origine lorraine, on ne s'expliquerait pas que les autres *x* lorraines — celle de *noix*, *brebix* notamment et celle, plus fréquente encore de *vaixel*, *poixant*, *ixue*, etc. — ne se fussent point généralisées.

Il demeure donc acquis que l'*x* finale ne se rattache à aucune pratique antérieure. Mais s'il en est ainsi, si cette orthographe ne provient pas de la généralisation de

(1) Cette copie a été publiée par M. W. Foerster, *Rom. Forschungen*, II (1886), p. 1 et ss. Cf. l'étude de M. Buscherbruck, *Rom. Forschungen*, VI (1896), p. 701.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

graphies analogiques, son apparition au XIIe siècle (1) doit nécessairement être l'effet *d'une réforme accomplie de propos délibéré*. Car l'hypothèse d'une transformation inconsciente écartée, l'esprit ne conçoit que celle d'un changement volontaire. Forcément, il y a eu innovation, et le problème se réduit à la recherche des motifs qui ont fait condamner l'ancien usage.

Ces motifs, on ne les aperçoit pas d'abord. Les graphies *Deus*, *glorious* (*glorieus*), *lieus*, *clous* sont les plus claires qu'on puisse imaginer et n'ont dû choquer personne. La terminaison *-ls*, primitivement irréprochable, devint sans doute incommode à la suite du changement d'*l* second élément de diphtongue en *u* en français commun et de sa disparition dans les dialectes, mais il a déjà été exposé plus haut que les transformations phonétiques sont inaptes à expliquer l'*x* finale, et il n'est pas besoin de répéter que si la réforme avait eu pour but de remédier aux difficultés résultant de l'évolution phonétique de la liquide, on aurait eu recours aux graphies *-us*, *-s*, imposées par la tradition et préférables au surplus à *x* à cause de leur limpidité.

De tous les mots en cause, on ne voit que ceux du type *bels* qui présentent une difficulté d'ordre orthographique. Sans doute, la graphie *bels* était parfaite. Mais la graphie *beals*, qui lui a succédé lorsqu'on s'avisa de mettre l'écriture en concordance avec la prononciation, devait choquer les pédants. Elle heurtait une règle orthographique apprise à l'école, et que Priscien, qui en est peut-être l'inventeur, formule ainsi : *Sciendum autem quod nulla diphthongus in duas consonantes potest desinere, in duplicem autem inuenitur ut* f a e x f a e c i s *et* f a u x f a u c i s (2). Les « consonnes doubles » sont *x* et *z*, mais *z*

(1) Les fragments de Bâle du *Roman de Troie*, écrits en Angleterre vers la fin du XIIe siècle, connaissent déjà l'*x* finale (voy. éd. P. Meyer, *Romania*, XVII, p. 70 et ss.).

(2) *Inst.* II, 11 (Keil, *Gramm. latt.*, II, u. 51).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

n'était pas disponible en français, affecté qu'il y était à la notation de la mi-occlusive non-chuintante. Priscien appuyait d'ailleurs sa règle par des exemples où figurait *x* (1). Il y avait au surplus une raison théorique de préférer *x*. Le paradigme *bel, beax* était phonétique, comme nous dirions aujourd'hui. Priscien enseigne en effet que *l* « *transit in* x *ut* p a u l u m p a u x i l l u m, m a l a m a x i l l a, u e l u m u e x i l l u m (2) ».

Ce qui confirme cette explication, c'est qu'à l'époque où le type *bels* est devenu *beals*, il n'y avait guère en français de mots contrevenant à la règle de Priscien. Les mots tels que *travail, genoil, soleil, peil* donnent, en français littéraire, au nom. sg. et à l'acc. pl. les formes *travalz, genolz, solelz, pelz*, qui ne présentent qu'une voyelle simple (3). Les formes également admises *travaiz, genoiz, soleiz, peiz*, ne présentent qu'une seule consonne. Les graphies *travailz, genoilz, soleilz, peilz*, qui sont en contradiction avec le principe de Priscien, sont, comme l'on sait, des graphies hybrides, irrégulières au point de vue de l'orthographe commune. Seuls les mots du type *miels, ciels* présentent, en français commun, une diphtongue suivie de deux consonnes. Ils sont si peu nombreux qu'on comprend que les pédants n'y aient pas pris garde avant la diffusion dans l'écriture du type *beals*.

Par contre, la grande quantité des mots formés avec le suffixe latin *-ellus* explique l'extension analogique de l'*x* finale à tous les mots terminés par les lettres *ls* ou *us*, et même à quelques autres. A qui ignorait la raison d'être

(1) Pour cause : il n'y a pas de z final en latin.

(2) *Inst.* I, 38 (éd. cit., II, p. 29).

(3) Je conserve les définitions traditionnelles de la diphtongue et de la voyelle simple parce qu'elles sont commodes à employer dans une discussion purement orthographique, mais, pour éviter tout malentendu, je dois dire que je considère avec M. Meillet (*Introduction à l'étude comp. des langues indo-europ.*, 3e éd., p. 89) comme diphtongue toute émission vocalique continue terminée par une sonante, que celle-ci soit *i, u* ou *l, r, m, n*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de la nouvelle orthographe, les nombreux mots du type de *beax* imposaient presque les graphies *Dex*, *fox*, *gloriex*, *gentix*, etc.

Un mot en terminant sur le nom *ieus* ou *ius* donné, au moyen âge, à la lettre *x*, nom que les grammairiens enregistrent sans l'expliquer. *Ieus*, *ius* sont des épels à la française du nom latin d'*x* ; dans les régions où *fix* se prononçait *fieus*, le mot *ix* s'épelait *ieus* ; dans les régions où l'on disait *fius*, on lisait *ius*.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments très distingués et tout dévoués.

Jean Acher.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ACTE PASSÉ A VALENCE AU SUJET DES REVENUS PERÇUS SUR DIVERSES TERRES SITUÉES DANS LE MANDEMENT DE LIVRON (JANVIER 1318)

Le texte que nous publions ci-après est un acte dressé devant Jean Francés ou François, notaire juré de la cour de Valence, en janvier 1318 (1). Il concerne diverses terres sises au mandement de Livron et pour lesquelles un certain nombre de personnes payaient des cens annuels à Hugues Lardeyra, de Roynac, et aux héritiers de Jean d'Alez (2). Au sujet de ces cens, nous devons faire une observation. Fréquemment, à l'obligation de donner quelques sous, se joint celle de donner quelques gelines (poules). Parfois aussi, au lieu d'un cens en argent, l'acte stipule la remise annuelle d'une certaine quantité de blé. Il y a aussi des cens infimes se montant à quelques deniers et à quelques mailles.

Ce document, qui semble n'être pas terminé, ne remplit pas moins d'un cahier de 10 folios dans son état actuel, mais il est probable qu'il devait être à l'origine plus étendu. Il mentionne une foule de terres qu'on ne trouve ni dans la carte de Cassini ni dans le Dictionnaire de

(1) Nous croyons devoir laisser 1318 qui suppose l'emploi du style de Noël, dit style delphinal, employé dès 1292, au lieu de celui de l'Annonciation, et très répandu, à partir du Dauphin Jean II (1297-1319). V. p. 122 du *Manuel de Diplomatique* de Giry. Toutefois, M. J. Estienne, archiviste de la Drôme, se demande si l'on peut toujours appliquer à la vallée du Rhône les usages dauphinois. Il n'ose se prononcer.

(2) Allex (prononcé Alez ; Drôme, arr. de Valence, cant. de Crest-nord) (Cf. Brun-Durand, cité plus loin, p. 6). (Alez est une ancienne forme).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

la Drôme de Brun-Durand. Son intérêt réside surtout dans ce fait qu'il est rédigé en langue romane. On remarquera certaines formes : beal, poeza, Champanhac, peas, qui, plus au sud, seraient bezal, pogeza, Campanhac, pedas. On sait que le *d* latin entre deux voyelles tombe dans cette région, tandis que dans le Midi (sauf en Gascogne), il se transforme en *z*. Le *C* suivi d'un *a*, d'un *o* ou d'un *u* au début d'un mot reste *C* dans le Midi et devient *Ch* dans cette région. On remarquera la forme Saing Antoni (St Antoine).

1318. Janvier. — Valence. — *Tableau des revenus perçus par Hugues Lardeyra, de Roynac, et les héritiers de Jean d'Alez sur les terres de plusieurs personnes sises dans le mandement du château de Livron, par devant Jean Francès, notaire juré de la cour de Valence.*

(Bibliothèque municipale de Lyon. Coll. de Chartes léguée par M. Henry Morin-Pons, récemment classée et inventoriée, N° 544.)

Cahier de parchemin de 10 folios

(*Fol.* 1ro) Breus (1) de la cessa (2) que prenon Hugo Lardeyra —, de Roynac, e li hers de Johan d'Ales el chastel — de Livro (3) e el mandamen, laqual cessa coffesseron — las personas desotz escrichas se donar e dever — chascus per son sagramen davan me Johan Fran — ces, notari jurat de la cort de Valensa, sos l'an de — l'encarnacio de Nostre Senhor MCCCXVIII — ans, el mes de jenoyer (4). —

[I] Primeyramen, Mondera Cyvela per Mondona, filha — sea, filha que d'Enric lo Faure, say en reyre (5), —

(1) Charte.

(2) Le sens général de ce mot est redevance [= census, portio redditualis (florenus, par ex.)]

(3) Livron (Drôme) ; arr. de Valence ; cant. de Loriol.

(4) Janvier.

(5) Ci devant, jadis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

per sa may — zo de la chareyra drecha josta mayso de David — lo Faure e josta la mayso Bermon, II sols, II^{as} gallinas. —

[II] Item, David le Faures per sa mayso d'aqui mayme, — josta la mayso deus mercers e josta la chareyra dre — cha, III deners e la quarta part d'una gallina. —

[III] (*Fol.* 1vo) Item, Durans dal moli de sa chausa scita — — a Boubrunenc, josta la chausa de Bertus Aurel, — III deners. —

[IV] Item (1), Hugo del Pra per sa vinha de Boubru — nenc, III deners.

[V] Item, Johan Chalhols per sa vinha de la — Mirelha (2), josta la vinha deux Melers e josta — la vinha de Johan Merle, III sols, — e per sa vinha, aqui meyme, I^{a} emina de bla. —

[VI] Item, Hugonos Gondoys per sa blacha (3) de — Saing Gineys (4), josta la blacha de Duran Bla — cha o de sos hers, VIII deners. —

[VII] (*Fol.* 2ro) Item, per sa terra de la Malapteyra (5), josta la terra del — Ros Gondoy, III mealhas (6). —

[VIII] Item, lo ros Gondoy per sa terra de la Malap — reyra josta la terra desus dicha, VIII deners — e mealha. —

[IX] Item, Peir Gauters del Pra e de la Blacha de —

(1) En surcharge, vacat.

(2) Muelha, plus loin Molha. — Les Meilles (Comm. de Loriol). V. Brun-Durand, pp. 212 et 462 (Molhia).

(3) Taillis de chênes ou de châtaigniers.

(4) St-Genis-sur-Livron (Drôme ; arr. de Valence ; cant. de Loriol ; com. de Livron). Sur cette localité, voir J. Brun-Durand : *Dictionnaire topographique du département de la Drôme...* (Paris, 1891), in-4°, p. 349. — N.-E. de Livron (v. la carte de Cassini).

(5) La Maladière (V. *id.*, p. 202 et p. 459). — Il y a une foule de localités de ce nom dans le département. (Commune de Crest ; commune d'Eurre, canton de Crest, nord ; commune de Loriol, etc.).

(6) Mailles (demi-deniers).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Saing Gyneys josta la terra e la blacha deus Gon- — doys, XX deners. —

[X] Item, W. Chays, per si e per so fraire de lor — terra del Ponnaster josta la terra de Hugo Paret. —

(*Fol.* 2ᵛᵒ) e josta la terra d'Esteve Pechi I sester de fro- men. —

[XI] Item, e per la terra de Bosbrunenc josta la terra deus — hers de Pons Yzarn, VI deners. —

[XII] Item, li molhyer de Johan de Corp per sas doas maysos, — josta lo verger Jarente Mayres, XVIII deners. —

[XIII] Item W. Lhyoters, per nom de sa molhyer, de sa terra — Pon Naster, josta la terra de Mastenac, I sester d'anona (1). —

[XIV] Item, Peronos Mastenacs per sa terra aquieus (2) josta — los dits cofrons (3) Iª emina d'anona. — Vin- cens Rey e nom de sa molher. —

[XV] Item, Arnauda Mastenacha, sorre del dit Perono, — per sa terra, aqui meyme, Iª emina d'anona. —

[XVI] (*Fol.* 3ᵛᵒ) Item, Durans Peyrols (4) e Matheus Pey- rols de — lor art josta l'ort de Saing Antoni (5) VI deners — e per son ort del chami veylh, josta l'ort de G. Por — cher, III deners. —

[XVII] Item, le ditz Durans (6) Peyrols per sa vinha de Bos — brunenc, VI deners. —

[XVIII] Item, el meymes per sa vinha josta la vinha

(1) Blé (annone).

(2) Aquieus, ici-même (eus = eie). — Voir Emile Levy: *Petit Dictionnaire provençal français* (Heidelberg 1909, — 387 p. ; p. 135).

(3) Terrains limitrophes.

(4) *Durans Peyrols*, est barré.

(5) St-Antoine. — Il y a un St-Antoine dans la comm. de Livron et un St-Antoine dans la comm de Crest (V. Brun-Durand, ouvrage cité, p. 329). — Il s'agit du premier, où il y avait une commanderie de Saint-Antoine, supprimée dès le XVIᵉ siècle.

(6) En surcharge, *tenet Peyraco Blacherii. Le ditz* est barré.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Johan Mouner — e josta la vinha W. Pozat, III carta de bla, —

e per son ort josta l'ort de Saing Antoni, VI deners. —

[XIX] Item, Johan Mouners per sa terra e per sa vinha de la — Molhya, josta la vinha de Valrias, III cartas — d'anona. —

[XX] Item, Valensos Bonetos, per sa mayso josta — Jacme de Vern, III sols. —

[XXI] Iem, Peyre Valreas per sa vinha de la Muelyha, (*Fol.* 3v°) — josta la vynha de Pons Salvatge, II sexters e emina d'a — nona. —

[XXII] Item, Esteves Yzarns, per si e per sos fraires, — de lor terra de Bonbrunenc josta la terra de Guillelm — Chays, XII deners. —

[XXIII] Item, Peir Tirape, per sa vinha de Lamenler josta — de Berthalmeu Tirape, so frayre, V deners e III poezas. —

[XXIV] Item, Berthalmeus Tirape davandits per sa vinha —, aqui meime, V deners, III poezas, —

e per sa terra de la Raynolocea (1) josta la terra de Rebol, — VI deners. —

[XXV] Item, Perela, molher, sai enreire de Jacot — Jucler per sa terra de la Raynolcea josta la terra — de Berthalmeu Tirape, VI deners. —

(*Fol.* 4r°) [XXVI] Item, aquil meyma per sa vynha de Lamenler, josta — la vynha deus Tirapes, V deners, III poezas (2) — e per sa chausa de la Muelha josta lo bial (3), III sols, VI deners. —

(1) La Renoncée (comm. de Livron) (v. Brun-Durand, p. 299). (Voir le t. VI de l'*Invent. des Arch. de la Drôme* (série E), publié en 1898 par M. Lacroix, p. 165 (E 9439), cadastre).

(2) Poeza = Pogesa (Pougeoise), denier du Puy.

(3) Bial = Beal. Voir plus loin. — Sur ce mot, voir le savant ouvrage de M. Paul Meyer: *Documents linguistiques du Midi de la France*, [t. I], Ain, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes. In-8°, IX-653 p., p. 605, n. 11.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

[XXVII] Item, Johanona, sorre (1) de la dicha Perela, per sa terra — de la Raynolcea, aqui meime, VI deners, —

e per sa vinha de Lamenler, josta la vinha de la di — cha Perela, sa sorre, V deners e III poezas. —

[XXVIII] Item, Mosen (2) Bernartz Chalmers per sa terra de — Pontfrach (3), josta la terra deus chastaners, X deners — e per sa vinha de Lamenler josta la vinha deus — effans de maistre Guichart, XI deners e poeza. —

[XXIX] Item, W. Espineus, per sa vinha de Lamenler, — josta la vinha d'Oudeyer, XX deners e poeza. —

[XXX] (*Fol.* 4v°) Item, Martis, Johans, Peir e W. Breto, fray — res, per lor vynha de Lamenler josta la vinha — deus Rebous, XXII deners e mealha. —

[XXXI] Item, Boeyra, molher, sai enreire (4) d'Ugo — Bonel e nom de sos effans per lor vynha de La — menler josta la vinha deus Boneus e per lor — terra d'aquieus que se ajosta la vinha au la — terra, II sols, XI deners e poeza, —

e li dicha Boeyra, per son pra del Fossa josta — lo pra de Peir Barlater, 1ª carta e dimeya d'anona e — III deners. —

[XXXII] Item, Durans Eguesers per son pra josta lo — pra de Franco, VI deners. —

[XXXIII] Item, Johan e Michel Merle, frayres, per lor terra — de la Muelha josta las terras deus Salvatges, VI deners — e per lo vinha de Lamenler josta la vinha de — Mosen Bernart Chalmer XI deners e poeza ; — e per lor autra terra de la Muelha josta la terra —

(1) Sorre = Seror, sœur.

(2) En surcharge, *tenet Valencota.*

(3) Pont Frach (Brun-Durand, p. 471). — Lapiarre (comm. de Loriol). (*Id.*, p. 188).

(4) *D'Uho,* effacé.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

(*Fol.* 5ro) de Berlho, 1ª emina de bla. —

[XXXIV] Item, Peir (1) del Riu per sa vynha a la Teuleira (2) josta — la vinha deus effans de maistre Guichart, XXII — deners e mealha ; — e per son pra deus pras evescals josta lo prade — Johan Lando, II deners. —

[XXXV] Item, Peyrotos (3) del riu per sa vinha a la Teu — leyra, XXII deners e mealha. —

[XXXVI] Item, W. Mouners per sa molher de la terra — del Fossa josta la terra d'Ugo Bonel Iª carta e dimeya — d'anona e III deners. —

[XXXVII] Item, Geraus Rebous per sa vinha de la Molha, —

(*Fol.* 5vo) josta la vynha deus Rius e josta la vynha, deus effans — Peir la Guacha, XV deners. —

[XXXVIII] Item, Johan Bastos per sa vynha del Borc vyeilh, josta — lo chami veylh, XII deners, —

e per sa chausa de la Meulha josta la chausa — de Becha vynha, V sols. —

[XXXIX] Item, Arnauts, Johan, Guillelm et Nicholau Lando, fray — res, per lor pra josta lo pra de Joveno Costa, — XIX deners e mealha. —

e per lor terra de la Faucheteyra (4), Iª emina e dimeya — carta d'orge. —

[XL] Item, Peir Salvatges per IIas dimeyas peas a — la Muelha josta lo beal d'Auriol, Iª emina d'anona. — Falcona.

(*Fol.* 6ro) [XLI] Item, Salvatga molher sai enreyre de

(1) *Peyroto*, en surcharge.

(2) La Teuleira et plus loin la Teuleyria. Pour M. Estienne, il s'agit non de la Teulière (commune de Montoison, cant. de Crest, nord) ou de la Teulière (comm. de Mirmande, canton de Loriol) (V. Brun-Durand, pp. 397 et 488), mais des Tuillières (comm. d'Allex).

(3) *Peir*, en surcharge. — *Peyrotos* est effacé.

(4) Peut-être la Fauchetière, commune de Livron (Brun-Durand, pp. 140 et 435). (V. Lacroix, ouvr. déjà cité, p. 168.)

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

W. Civel. — notari, per tres dimeyas peas (1) aquieus, III — emina d'anona. —

[XLII] Item, Guillelmona, molher sai enreire de Hugo — Audeyer e nom de sos dos fils per lor terra de Fon — grant (2), josta la terra de Rafanel, V deners. —

[XLIII] Item, Hugonos Vials e nom de Johaneta, molher — soa, per sa terra de Fongrant, aquieus, V deners. —

[XLIV] Item, W. de Na Foresa per sa terra de la Malap — teira, josta la terra de Nerminia, XVI deners. —

[XLV] Item, Peir Joanis per sa vinha de Champanhac (3) —, josta la vynha de Peir Albert, II deners.—

(*Fol.* 6ᵛᵒ) [XLVI] Item, Peronela, molher d'Esteve *Fornier* (4), per sa terra — de Saing Gineys josta la terra de Peir Besso, VI deners. —

[XLVII] Item, Willemeta, molher Jacme Loseytre, per sa may — so josta la mayso deus hers de Payan Jul, VIII — deners e 1ª galina. —

[XLVIII] Item, Pons Melers per sa terra e per sa vinha — de la Muelha josta lo pra deus Chalhols, — III sols, VI deners ; —

e per son pra deus pras evescals, IIII deners. —

[XLIX] Item, Margarita, molher, sai enreire de — Marti Ribout per sa terra de la Muelha josta — la terra d'Ugo Bonel, XI deners e poeza. —

[L] Item, Peir Barlater, per sa mayso josta la may — so Peir Gentil, XVII deners ; —

e per son pra del beal (5), XII deners e mealha e — III carta d'anona. —

(1) Pea (Peda). Lot de terre, emplacement pour bâtir.

(2) Fondgrand (commune de Livron), au N.-E. (V. Lacroix, *id.*, p. 165.)

(3) Champagnat (commune de Livron). (V. Brun-Durand, p. 64 et 435).

(4) En surcharge, *Sorvers*, effacé.

(5) Beal (Bezal, plus au sud). Canal de moulin, bief.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

(*Fol.* 7ro) e per son ort josta l'ort de Saing Antoni, — XII deners — ; per sa terra del Perer, 1ª emina de bla. —

[LI] Item, Hugo del Pra per sa vynha de la Mu — elha josta la vinha de Johan del Riu, XXII — deners e mealha — ; per sa vynha de Bosreon, III deners. —

[LII] Item, Guillelms de Rivo per son pra deus pras — evescals josta lo pra de Johano Lando, II deners. —

[LIII] Item, Peir Boucharencs per son ort del Borc — veylh josta l'ort de Saing Antoni, XII deners. —

[LIV] Item, Hugonos Gauters per sa vynha — de la Muelha josta la vynha de Peir Bres, — XXII deners e mealha. —

(*Fol.* 7vo) [LV] Item, Peir Gentils, per sa mayso de la char — reira drecha III sols e 1ª gallina e dimeya — e per son pra de Fongrant, XII deners. —

[LVI] Item, Johaneta Baylessa per sa vynha de la Mu — elha josta lo beal d'Auriol (1), Iª emina de bla, — e per sa terra d'Auriafolha josta la terra de Baconer, — III deners — e per sa vynha de la Malapteyra josta las vias — publicas, XVIII deners. —

[LVII] Item, *Nicholaus Bayles* (2), per sa terra d'Auriafo, — lha aquieus, III deners. —

Per sa vynha de la Malapteyra aquieus, — XV deners. —

[LVIII] Item, Jovenos Gauters per sa vinha aquieus — a la Malapteira, IX deners. —

[LIX] (*Fol.* 8ro) Item, Joves Costa per son pra deus pras eves — cals josta lo pra de Ponce Chays, III sols. —

(1) Loriol.
(2) Barré. — En surcharge, *tenet Bernardus Maneyra.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

[LX] Item (1), Wilelmos Chauchala per si e per sa — sorre, par sa mayso josta Peir Barlater, VI — deners e dimeya gallyna. —

[LXI] Item, Johan Pascals, per sa terra d'Auriafuelha — josta la vynha de Ripert, IX deners ; — per autra terra, aquieus, XVIII deners. —

[LXII] Item, Wilhelmos Chambarlacs, per sa terra — a la Raynolcea, josta la terra deus Faures, — III emina de bla e III deners.

[LXIII] Item, Peir Bessos, per sa terra de Saing Gineys, josta — la terra d'Esteve Forner e josta lo bosc de Saing — (*Fol.* 8ᵛᵒ) — Antoni, VI deners. —

[LXIV] Item, Peir de Breysseu per sa mayso de Chaucata — josta la mayso de Joveno d'Ambonil (2) Iª mealha torneza. —

[LXV] Item, Bernartz Paretz per son ort josta l'ort — de Peir Barbalaa, IX deners. —

[LXVI] Item, Peir Faures, per son pra, deus pras eves- — cals josta lo pra deus servos, III emina d'anona ; — per sa terra do la Raynolcea josta la terra de — W. Chambarlac, III emina d'anona e III deners. —

[LXVII] Item, Peir Faures, per son ort de Pelabarba, — josta la mayso d'Ugo Dourel, III deners. —

[LXVIII] Item (3), Pocho Juls per sa mayso josta la — mayso de Johan Aygli, IIII deners. —

(*Fol.* 9ʳᵒ) [LXIX] Item (4), *Pomara, molher* de W. Lando, per son pra deus pras eves — cals josta lo pra de Johan Lando, VII deners e — mealha ; —

per sa terra del Perer (5) josta la terra de Peir Dau — jac Iª carta e dimeya d'uerge. —

(1) En surcharge : *Johan Frances, notaris, e nom de Katarina, sa molher.* — Wilelmos Chauchala per si e per sa sorre, *effacé.*

(2) Ambonil (commune du canton de Loriol).

(3) En surcharge. — *Tenet Johannes Albi.* —

(4) En surcharge.

(5) Le Perrier (commune de Livron).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

[LXX] Item, W. Raynaust e Johan, so frayre, per sa mayso — josta la mayso de Johan Aygli, IX deners — e per sa mayso aquieus VIII deners. —

[LXXI] Item, Peir Tardius per sa terra de Berbieira, — josta la terra de Mosen Albert Bochet, VI deners — e 1ª emina de fromen, par rascha. —

[LXXII] Item, Guilho Tardiu per si e per Peir, son — frayre, per sa terra de Berbieira, aquieus, VI — deners. —

[LXXIII] (*Fol.* 9ᵛᵒ) Item, Peir Charita per sa terra de Saing Gineys josta — la vynha de las Moynas, VIII deners. —

[LXXIV] Item, Johan Muletz per son pra deus pras evescals — josta de Lencura XVIII deners ; — per I autre pra, aqui meyme, IX deners. —

[LXXV] Item, Bertalmeus e Girautz de Voyra per lor — terra de la Raynolcea josta la terra del Temple (1), II — sesters d'anona e 1 sester d'uerge ; — per lor vynha de Champanhac, josta la — vynha d'Arnaut Sabler, VI deners. —

[LXXVI] Item, Peir Gentils et Bonetz Valreas per los effans — de Peyrot la Guacha per lor vinha d'Alamen — ler, josta la vynha de Rebol, XI deners e poeza — e per lor vynha de la Muelha XI deners e poeza — e per sa chausa de la Muelha que fo de W. Rebol, II sols, VI deners. —

[LXXVII] Item, Arnautz Pomars per sa terra dou Pras — (*Fol.* 10ʳᵉ) josta la terra de Favo, XII deners. —

[LXXVIII] Item, R. Guerssos per sa mayso josta la may — so de Joveno d'Ambonil, II deners e mealha. —

[LXXIX] Item, Peronela, molher, sai enreire de Peir Bretz—, e nom de sa filha per sa vynha de la Muelha, — josta la vynha deus effans de Peir la Guacha,— III sols, IX deners. —

(1) Le Temple, Sans doute, les Temples (commune du Puy-Saint-Martin ; canton de Crest, sud).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

[LXXX] Item, W. (1) Porchers per son ort del Borc-veylh —, josta lo chami veylh e josta la terra de Matheu — Peyrol, VI deners. —

[LXXXI] Item, Pochos Blancs per sa terra d'Elcher josta — la terra de la gleysa, VI deners. —

[LXXXII] (*Fol.* 10ᵛᵒ) Item, Guillelm Beals per Willelmo Blanc e nom de — Ruaor per sa terra d'Elcher josta la terra de Pocho (2) — Blanc, VI deners. —

[LXXXIII] Item, Hugo Aurel de sa mayso e de son ort, — II deners e mealha. —

[LXXXIV] Item, Johan Palhos per sa vynha de Bosreon (3), — josta la chausa de Pelagal, II deners e mealha. —

[LXXXV] Item, Guilhelmo Pozat de la Chausa que ac — de Phelipo, III carta de bla. —

[LXXXVI] Item, W. Bressa per sa vinha de Bosreon, — IIII deners e mealha. —

[XXXVII] Item, Lombartz d'Ales e nom de Guigona, — sa molher, per sa vynha de Bosreon, — *XII gros* (4). —

[LXXXVIII] Item, Johan de Corp e nom de Dousa (5). —

NOTA

Au sujet de ces diverses localités, voici les places respectives qu'elles occupent sur la carte de Cassini (au moins pour celles qui sont près de Livron). A l'est de la route de Valence, en se dirigeant vers Etoile, on rencontre

(1) *Peir*, en surcharge.

(2) Peut-être, Pouchon (commune de Roynac; canton de Crest, sud).

(3) Peut-être: Boscront (Brun-Durand, p. 430), aujourd'hui Jupe (commune de Montoison) (p. 185).

(4) En surcharge, *IX deners*, effacé.

(5) En surcharge, *Tenet Stephanus Muleti.* — Au début et à la fin du texte, nº *sept*, d'une écriture très postérieure; de plus, 1ᵉʳ au début.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Fondgrand (un peu au nord des Davids), Charere (ce mot vient de Chareira, route, chemin), Saint-Genis-sur-Livron, au sud d'un lieu du nom de Campane.

A l'ouest de cette route, tout près de Livron, et au nord-ouest, se trouve La Fauchetière, puis Champagnat.

Champagnat est presque à la latitude des Davids, mais un peu plus au sud

Embonil (Ambonil) est tout près de Montoizon (sud-ouest).

Nous remercions très vivement M. Estienne qui très aimablement a bien voulu relire nos épreuves au sujet des noms de lieux. Comme il nous le dit, pour identifier tous ces lieux dits, il faudrait parcourir le pays, lire les cadastres anciens de Livron et de Loriol, chose que nous ne pouvons pas faire.

Le scribe, comme on l'a vu, n'écrit pas toujours de même le même nom.

Louis CAILLET.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

NOMS DE POISSONS

NOTES ÉTYMOLOGIQUES ET LEXICOGRAPHIQUES

V

184. prov. *agulhat*

Le fr. *aiguillat* = *acanthias vulgaris* Risso ne remonte pas plus haut que le *De Piscibus Marinis* de Rondelet. A la page 373 de l'édition de 1554 on lit : « a nostris et Massiliensibus *aguillat*, ab aculeis nominatur ; acus enim a Gallis *eguille* dicitur. Eadem de causa a venetis *azio*, quasi aculeatus : ea enim vox illis stimulum significat, quo punguntur boves. Item a Liguribus *aguseo* ». Il s'agit donc pour le fr. *aiguillat* d'un emprunt fait au provençal *agulhat* au XVIe siècle et postérieurement influencé par le fr. *aiguille*.

Körting ne consacre pas d'article au lat. *aculeatus* ; c'est à cette forme que remontent les noms suivants de l'*acanthias vulgaris* Risso : Valencia *agullat*, *ahullat*, prov. *agulhat*, gênois *aguggioù*, sic. *ujatu*, *ujatu imperiali* ou *ujatu* = *ugghiatu* pour *agugghiatu*.

185. gênois *aguseo*

J'ai cité à la note 184 *agulhat* le passage où Rondelet donne *aguseo* comme nom à Gênes de son *galeus acanthias* = *acanthias vulgaris* Risso. Carus, *Prodr.*, II. 504, ne cite le gênois *aguseo* que comme nom de l'*acanthias Blainvillii* Risso.

Je suppose qu'*aguseo* doit se rattacher au radical *ac-*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

du lat. *acus* etc. Si l's du mot est sourd, et je n'ai pas les moyens de m'en assurer, on pourrait rattacher le mot au gènois *agûssâ* < lat. * *acūtiare*.

186. *anguille lampresse*

Anguille lampresse se dit sur les côtes de l'Ouest de la France du *petromyzon marinus* L. et du *petromyzon fluviatilis* L. tandis que l'expression *petite lampresse* y désigne le *petromyzon Planeri* Bloch (Lemarié cité par Rolland, *Faune Pop.*, III, 97).

M. A. Thomas dans ses *Mélanges d'Etymologie française*, pp. 98-9 (cf. les *Nouveaux Essais de Philologie française* du même auteur, p. 78) a expliqué *lampresse* dans *anguille lampresse* comme ayant été formé sur le v. fr. *lampreie* au moyen du suffixe *-erece* (*-aricia*) : * *lampreierece* serait un adjectif féminin et il faudrait comprendre *anguille lampresse* au sens d' « anguille qui rappelle la lamproie ».

Ce qui est curieux, c'est qu'*anguille lampresse* ne désigne pas, comme dit M. Thomas « une variété d'anguille qui ressemble à la lamproie », mais la lamproie elle-même, la grande lamproie aussi bien que la lamproie de rivière, s'il faut croire Lemarié. La difficulté serait résolue si l'on supposait qu'*anguille lampresse* n'indiquait d'abord que la lamproie de rivière au sens d' « anguille qui rappelle la grande lamproie ». Pour *petite lampresse* = *petromyzon Planeri* Bloch, il n'y aurait qu'à noter l'emploi substantival de *lampresse* dont M. Thomas a fourni un autre exemple qui vient des bords de la Loire avec le sens de « filet qui sert à la pêche des lamproies ».

Cf. Day, dans ses *British Fishes* II, 359, 360 cite comme noms du seul *petromyzon fluviatilis* L. en Angleterre : *silver lamprey*, *lampern*, *lampron*, *lamper-eel*. Au point de vue sémantique, *lamper-eel* correspond absolument à *anguille lampresse*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

187. fr. dial. *arlequin*

D'après Blanchard, *Poissons des eaux douces de la France*, 1866, cité par Rolland, *Faune Pop.*, III, 139, le fr. dial. *arlequin* = *leuciscus phoxinus* Cuv.

En tenant compte des couleurs variées de ce poisson, on est d'abord tenté de croire qu'il ne s'agit ici que d'un emploi particulier d'*Arlequin*, nom d'un personnage comique, et emprunté à l'ital. *Arlecchino*.

La chose est possible mais il est possible aussi qu'il en soit autrement.

A la note 126, j'ai eu l'occasion de dire que le *leuciscus phoxinus* Cuv. tire divers noms usités en France et en Allemagne de ceux de l'aune.

Il est remarquable que ces noms sont souvent des diminutifs du type primitif : Toulouse *bergnolo*, Lux. All. *ellchen*, Basse-Saxe *ellerling*, v. h. a. *erlinc*.

On peut donc penser qu'*arlequin*, nom du véron, est un diminutif bas-allemand en *-kin* du nom de l'aune. Il faudrait savoir dans quelles parties de la France on se sert du mot (1).

Comparer encore pour les noms de l'aune donnés à un poisson du genre *leuciscus* Cuv., le norv. *orbuk*, *aarbuk* (norv. *or*, *aar*, « aune ») = *leuciscus cephalus* Cuv., ainsi nommé « nach seiner bauchfarbe » disent Falk et Torp. *Norw.-Dän. Etym. Wtbuch*.

188. port. *arreganhada*

Le port. *arreganhada* = *echinorhinus spinosus* Blainville (Rolland, *Faune* etc., XI, 158) est évidemment le fém. de l'adj. participial *arreganhado* et doit s'entendre au sens de « qui montre ses dents pour menacer, comme un chien ».

(1) Blanchard, dans l'éd. de 1880, p. 411, cite *arlequin* comme nom « en beaucoup d'endroits » du *leuciscus phoxinus* Cuv. « lorsqu'il est dans sa parure de noces ».

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'art. 7829 du *Lat.-Roman. Wtb.* de Körting cite un port. *reganhar* comme se rattachant à **recachinnare*. Michaelis ne cite *reganhar* pour le portugais qu'au sens de « wieder gewinnen » et alors il appartient au germ. WAIDANJ-AN. D'autre part, Vieyra donne *reganhado* = *arreganhado*.

L'art. 4156 de l'ouvrage cité rattache au lat. *gannire* l'it. *gannire* qui se trouve au sens de « hurler (en parlant d'un chien) » dans la traduction de Lucrèce par Alexandre Marchetti (mort en 1714) et déjà en 1660 dans Duez avec la mention : « 1. Japper ou glappir comme un chien, ou comme un renard, 2. Hurler comme un chien ou un renard, 3. Gronder comme un chien. Mot latin » ; l'esp. gañir « hurler, japper » (et qui traduit le fr. *glappir* dans le Hornkens de 1599) et le port. *ganir* « hurler, gronder ». Le prov. *ganida* (gasc. *ganita*) « geindre, glapir comme un chien » a tout l'air d'être formé sur le lat. *gannitus* qui survit dans l'esp. *gañido* et le port. *ganido*.

La question qui se pose, c'est si, à côté du classique *gannio*, *gannire*, le latin populaire n'a pas fait un *gannio*, **ganniare* d'où viendraient le prov. *regagna* « montrer les dents, grommeler, gronder, etc. », le cat. *reganyar*, l'esp. *regañar*, le port. *reganhado*, *arreganhado*, *arreganhar*, *arreganharse*. Ce qui appuie cette hypothèse c'est qu'on a un type diminutif qui survit dans l'ital. *gagnolare*, le prov. *gagnoula*, le cat. *ganyolar* (l'art. 4155 *ganniculo*, *-are* du *Lat.-Roman. Wtb.* est à rayer).

189. sicil. *asparedda*, *jasparedda*

J'ai dit à la note 81 que *sparus* et ses dérivés ont surtout servi à indiquer le *sargus annularis* Geoffr.

Parmi les noms de ce poisson, Carus, *Prodr*, etc., II, 634 cite d'après Targioni *sparedda* en Sardaigne ; Spano dans son *Vocabolariu Sardu-Italianu* a inséré *sparedda* qu'il traduit par l'ital. *sparo*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Sparedda doit être aussi un mot sicilien. Mon collègue, M. Merlo, de l'Université de Pise, m'affirme que les mots sicil. *asparedda*, *jasparedda*, noms de poissons donnés sans indications suffisantes dans le *Vocabolarietto* de Traina, désignent le *sargus annularis* Geoffr.

Asparedda doit résulter de l'action du sicil. *asparu*, (*aspiru*, *aspru*) = ital. *aspro*, sur *sparedda* ; il fournira donc une intéressante comparaison avec le prov. *raspalioun* (voir note 75) venu de *sparalioun* par l'action du verbe *raspalia*.

190. fr. *ballan* (cf. note 3)

Ballan, mot qui a servi à divers naturalistes à indiquer le *labrus maculatus* Bloch, n'est pas, comme je l'avais suggéré à ma note 3 un mot du Yorkshire ; j'ai acquis la conviction qu'il est d'origine irlandaise.

Sachant que je m'occupais de l'étymologie de noms de poissons, mon collègue, T. Rudmose-Brown, de l'Université de Dublin, m'a envoyé le numéro du 16 avril 1910 d'*An Claidheamh Soluis* où se trouve une liste de noms irlandais de poissons avec les équivalents anglais en regard. Comme équivalents de l'anglais *wrasse* (cf. notes 37, 86) = genre *labrus*, on y lit *muiran*, *moran* à l'île de Rathlin, *ballach* dans les îles Aran, *ballan* à l'île Tory et à l'île de Man, *brobhan* ailleurs. Kuno Meyer, *Contributions to Irish Lexicography* (1906) traduit *ballach* par (a) « spotted, freckled, speckled, stained », (b) « the fish called connor or spot fish ». *Ballach* est évidemment un dérivé de l'irl. *ball* « tache ». *Ballan* en dérive aussi ; pour le suffixe, on peut comparer *brobhan*, cité plus haut, qui vient de l'irl. *brobb*, « tache, moucheture ».

Labrus maculatus et *labrus ballan*, expressions dont s'est servi Bloch, s'équivalent parfaitement.

191. gênois *bertagnin*

On peut lire dans divers dictionnaires de dialectes italiens les articles suivants : parm. *bertagnen* « mollo,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

specie di baccalà più piccolo detto da Linn. *morrhua minuta* » (Malaspina, 1856) ; bolon. *bertagnein* « baccalà » (Coronedi-Berti, 1877) ; gênois *bertagnin* « add. bertagnino ; aggiunto ad una specie di baccalà più piccolo dell' ordinario e tenerissimo » (Casaccia, 1890) ; milan. *bertagnin* « (volg.) merluzzo » (Arrighi, 1896).

Le mot *bertagnin* se décèle par sa forme comme un dérivé de *Bertagna* = *Bretagna*. Il s'agit certainement ici de la petite Bretagne.

Si l'on veut avoir quelque idée de l'importance, au XVIIIe siècle, de la pêche de la morue par les habitants de Saint-Malo et de Nantes et du profit qu'ils tiraient de ce commerce, on pourra lire une partie de l'article *morue* du Dictionnaire de Savary des Bruslons (éd. 1759-1762, vol. III, col. 1608 sq.). Je détache de la partie qui a plus particulièrement trait à la pêche de Nantès le passage suivant : « La principale consommation de la *morue sèche* se fait à Marseille, où la plus grande partie des navires du Cap Breton vont se décharger, et d'où l'on en transporte une quantité en Italie (principalement à Naples) ».

192. prov. *blanqueto*

On trouvera dans Carus, *Prodr.* etc., II, 522, 524, 526, les noms de raies suivants : prov. *blanqueto* = *raia oxyrhynchus* L. et *raia bicolor* Risso ; à Cette *blanqueta* = *raia undulata* Lacép.

Voici les indications que donne Carus sur la couleur de ces raies : « griseo-plumbea aut flavida, infra albida » pour la *raia oxyrhynchus* L. ; « griseo-flavida » pour la *raia bicolor* Risso ; « flavido-fusca » pour la *raia undulata* Lacép.

On pourrait être tenté de rattacher *blanqueto*, nom de raie, directement à l'adj. *blanquet*, *blanqueto* « blanc ». Cependant la seule des trois raies dont il s'agit qui ait des

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

noms populaires tirés de l'idée «blanc», c'est la *raia bicolor* Risso; le fr. *raie blanche* n'est peut-être qu'une traduction de la *raia alba* de Lacépède ; mais on peut encore citer le *blanc wiar* de Valenciennes, l'angl. dial. *white horse*, *white cunt* (Rolland, *Faune Pop.*, XI, 169) et dans le Moray Frith *white skate* (Day, *British Fishes*, II, 340). D'autre part j'ai eu l'occasion à la note 131 *baracola* (cf. la note 197 *bramante*) de montrer qu'un grand nombre de noms de raies et en particulier de la *raia oxyrynchus* L. et de la *raia bicolor* Risso (cf. Rolland, *Faune Pop.*, III, 168-9) veulent dire tout simplement « couverture ». Je crois que *blanqueto*, nom de raies, est le subst. *blanqueto* « couverture de lit », cf. it. *bianchetta* « couverture de lit » (Duez), le v. esp. *blanqueta*, le v. fr. *blanquette* d'où l'angl. *blanket* de même signification attesté d'après le *New. Engl. Dict.* depuis 1346.

193. fr. dial. *bogue*

Bogue = *gadus minutus* L. sur les côtes de l'Ouest de la France d'après Lemarié, *Poissons de la Charente* etc. (1867) cité par Rolland, *Faune* etc., III, 113, est un emprunt au breton (vannetais) *boheg*, sb. m. qui est cité comme nom du même poisson par Ernault, *Dict. Breton-Franç. du dial. de Vannes* (1904).

Day, *British Fishes*, I, 287 mentionne un *bothock* comme nom dans le comté anglais de Cornouailles du *gadus luscus* L. et l'explique par « large eyes », ce qui m'est incompréhensible. Je suppose que *bothock*, si c'est bien la bonne forme, est une corruption plus ou moins récente de *bochoc* « joufflu » qui correspondrait au gallois *bochog* et au vannetais *boheg*. *Boheg* serait alors un dérivé du breton *boc'h*, emprunt fait au lat. *bucca*.

« Joufflu » comme nom du *gadus luscus* L. s'explique par une particularité chez ce poisson auquel fait allusion Day, dans ses *British Fishes*, I, 287 : « a sort of loose bag

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

capable of inflation, existing in front of the eye, and formed by an outer layer passing from the cheeks over the eye, and a second layer over the eye-ball, thus forming a sack-like cavity ».

194. fr. *boulerot* etc.

Le *Dict. Gén.* dérive *boulerot*, nom du genre *gobius* Cuv. de *boule* (< lat. *bŭlla*) et Körting, *Etym. Wtb. der Franz. Sprache*, à l'art. *boulereau*, *boulerot*, *bouleron*, répète cette explication. Le *Dict. Gén.* donne comme exemple le plus ancien de *boulerot* l'article de l'édition de 1611 du dictionnaire de Cotgrave ; comme nom du genre *gobius* Cuv. il est tiré en définitive du *De Pisc. Marin.* de Rondelet (éd. 1554, p. 196) où il est donné comme provençal. Nemnich dans ses *Wörterbücher der Naturgeschichte* (1798) atteste *bouillerot* « goujon de rivière », *boulereau* « gobius niger », *boulerot* « goujon ». La graphie *boulereau* a été adoptée par Cuvier (*Règne Animal*, 1829, II, 243). Quant à *bouleron* — on lit *bouleron noir* dans Littré à l'art. *québot* — le premier exemple que j'en connaisse est dans le *Dict. Français-Anglais* de Fleming et Tibbins publié par MM. Didot en 1844.

On a vu que Nemnich atteste *boulerot*, *bouillerot* au sens de goujon (*gobio fluviatilis* Cuv.). Raymond, *Dictionnaire Général de la Langue française* (1832) a un article : « *boulereau*, espèce de goujon, petit poisson qui ne se trouve que dans les eaux douces », et de son côté, l'abbé de Sauvages dans son *Dict. Languedocien Français* (éd. 1785) donne un prov. *boularos* avec la mention : « du goujon, poisson de rivière ». C'est évidemment le poisson de mer qui a pris le nom du poisson d'eau douce ; c'est ainsi que les poissons du genre *gobius* Cuv. portent le nom de *goujons de mer* ; c'est ainsi encore que ces poissons sont appelés *ghiozzi* en italien (Carus, *Prodr.* etc., II, 676).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Or. l'it. *ghiozzo* se dit non seulement du *gobio fluviatilis* Cuv. et du genre *gobius* Cuv., mais de deux autres poissons d'eau douce : le *cottus gobio* Cuv. et le *gobius fluviatilis* Bonelli et c'est parmi les noms de ces deux derniers poissons dans l'Italie du Nord que l'on va retrouver le radical qui sans doute expliquera les formes *boulerot* etc. de la France. Il y a déjà près de quatre ans que C. Merlo dans les *Atti dell' Accademia Reale delle Scienze di Torino* (1906-7, pp. 302-3) a montré que *bos* nom à Crema du *cottus gobio* Cuv. était le représentant d'un antérieur * *botteus*, forme adjectivale tirée de * *bottus*, * *botta*, nom du crapaud ; cf. ital. *botto*, *botta* (Abruzzes *botte*, Bologne *bot* etc.), fr. dial. *bot* (cf. *botterol* dans Cotgrave), tous des noms du crapaud (cf. encore pour les termes dialectaux en France Rolland, *Faune Pop.*, II, 46).

En effet les poissons du genre *cottus* Cuv. empruntent souvent les noms des crapauds et des têtards. Il n'y a donc aucune difficulté à accepter l'explication de C. Merlo pour les noms suivants du *cottus gobio* Cuv. : Piacenza *bòtt*, Tessin *beutt* < * *bŏtt-ŭs* ; Pavia *bota*, Milan *botta* et *bottinna*, Piémont *botta*, *bota*, Nice *botta*, *bota* < * *bŏtt-a* ; Crema *bos*, Crémone *bozz* < * *bŏtt ĕŭs*.

D'autre part, les mots français dont nous avons parlé se rattacheraient plutôt à un diminutif * *bottulus*. Le *Vocab. Parmigiano-Italiano* de Malaspina (1856 sq.) cite *bottol* (écrit par erreur *botol*) et le traduit par « ghiozzo, il *gobius fluvialis* Bonelli ». C'est le même mot que *bottulo* traduit par Florio, *Ital.-Engl. Dict.* (éd. 1688) par « the cob fish or miller's thumb » (l'angl. *miller 's thumb* = *cottus gobio* Cuv.) ; d'ailleurs le piem. *botta* indique indifféremment le *cottus gobio* Cuv. et le *gobius fluviatilis* Bonelli. A l'art. *pess*, Malaspina donne comme équivalent italien du parm. *botol* : « bocciuolo bianco o nero bruno ». Ce *bocciuolo* peut très bien représenter un

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

* *botteolus* (cf. it. *gocciare* etc.) ; et *bozzolo* que Florio donne comme nom du *cottus gobio* Cuv. serait alors le même mot et son *zz* serait dû à la réaction du type * *botteus* (> *bozzo*) sur le type * *botteolus* (> *bocciuolo*). Pour * *botteus*, à côté des formes citées pour Crème et Crémone, il faut encore citer le grec moderne βῶτζος (Rolland, *Faune Pop.*, III, 157 ; Carus, *Prodr.* etc., II, 677 écrit βῶτσος) = *gobius niger* L., venu peut-être d'Italie, et qui vient ajouter un élément de confirmation à la thèse que nous avons soutenue sur l'origine de *boulerot* etc., puisqu'ici sûrement un poisson du genre *gobius* Cuv. a tiré un de ses noms du radical *bott-*.

Un autre poisson qui a emprunté divers noms au crapaud, c'est le *gadus lota* L. En italien, il a été appelé *botta* (Florio écrit *bota*), *bottatrice* (cf. *bottarissa* dans Florio) ; le milanais a *bottrisa* (Angiolini, *Vocab. Milan.-Ital.*, 1896 écrit *botrisa*), le tessinois *botrisio*, *bottrisa*, *bottris*. Il faut sans doute décomposer *bottatrice* etc. en *botta* + *trische* (*trüsche*) ; ce dernier mot est le nom le plus ordinaire du *gadus lota* L. dans la Suisse allemande. Ce nom composé a d'ailleurs servi à indiquer le *cottus gobio* Cuv. : Duez traduit le fr. *chabot* par l'it. *botta trisa*, Florio cite *bottrice* avec la mention « the cob fish or miller 's thumb » et Arrighi, dans son *Dizion. Milan.-Ital.* (1897) ne donne *bottrisa* qu'au sens de *chiozzo* (= *ghiozzo*).

195. Ile-de-Ré *bourget*

Que *bourget* à l'Ile de Ré, *bourget*, *bourgeois* dans la Charente-Inf. (Rolland, *Faune*, etc., III, 85, XI 159), noms de la *squatina laevis* Cuv., doivent s'entendre au sens du fr. *bourgeois*, me semble sûr.

Qu'on ait vu la ressemblance de ce poisson à un être humain, c'est ce que montre d'abord le breton *morzen*, l'angl. *mermaid* et d'autres noms qu'il porte en divers pays. Ses pectorales, comparées à des ailes, lui ont valu

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

le nom d'*ange* qu'il porte un peu partout ; comparées à la partie du vêtement qui recouvre le bras, elles ont contribué à lui donner les noms de *moine*, de *bourgeois*, de « jongleur » (cf. le holl. *speelman*).

196. v. fr. *bourrée*

Voir note 214 *gardon*.

197. esp. *bramante*

Dans l'édition de 1791 du Dictionnaire de l'Académie espagnole, je lis : « *bramante* s. m. 1. hilo gordo o cordel muy delgado hecho de cáñamo (*levior funis cannabaceus*) ; 2. cierto genero de lienzo (*textum quoddam cannabaceum*) ». Ce *bramante* n'est autre que Brabante, nom espagnol du Brabant. Dans son *Vocabularium Hispanico-Latinum et Anglicum* (1617). Minsheu dit : « *bramante* est genus quoddam chordae tenuis et subtilis quam Hispanis appellant *cordel bramante*, corrupt. pro *brabante* quia ex Brabantia provincia Germaniae inferioris primum transferebatur ». Cette indication se termine par un renvoi à Covarrubias (*Tesoro de la Lengua Castellana*, 1611). On voit que l'esp. *bramante* remonte jusqu'au XVIe siècle.

Le *Dictionnaire du Commerce* de Savary des Bruslons (éd. 1759-1762) à l'art. *toile* fournit le renseignement suivant : « La Flandre fournit encore, particulièrement les environs de Gand, Bruges, Courtrai et Ypres, quantité de *toiles d'étoupe de lin*, les unes écrues et les autres à demi blanches, qui se vendent à l'aune, dont la largeur est de 7/8, chaque pièce contenant 35 à 40 aunes mesure de Paris. Ces sortes de toiles, qui sont appelées dans le pays *Brabantes* ou *Prexillas crudas*, sont presque toutes destinées pour l'Espagne ou pour les isles et terre ferme de l'Amérique espagnole et aux colonies françoises etc. Il y en a de grosses, de moyennes et de plus fines ».

Pour l'anglais, le *New English Dictionary* offre un

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

exemple unique, de 1591, de *brabantie* qu'il explique par « a garment worn by soldiers in the XVI° century », et qu'il rapproche de l'esp. *brabante* « a sort of linen ».

L'esp. *bramante* = *raia clavata* L. doit sans doute s'entendre au sens de « couverture en toile de Brabant » ; cf. les notes 131 *baracola* et 192 *blanquelo*. Le génois *bramante* = *raia bicolor* Risso (cf. ses noms de *raia bramante* Sassi, *laeviraja bramante* etc.) cité par Carus, *Prodr.*, etc., II, 524 d'après Sassi est sûrement le même mot ; Casaccia, *Dizionario Genovese-Italiano*, 2e édm, donne *razza bramante* et traduit par « bramante, razza pietrosa ». A ces indications on peut ajouter que dans l'Allemagne du Nord *brabanter* se dit des raies en général (Rolland, *Faune Pop.*, XI, 163). Cf. l'art. 1530 de Körting et la remarque critique de Meyer-Lübke à l'art. 1251 de son nouveau *Rom. Etym. Wbuch.*

198. prov. *canut, canudo*

A Iviça *sanut* = *labrus bimaculatus* L. d'après Barceló cité par Carus, *Prodr.* etc., II, 598.

Ne faut-il pas lire *canut* ?

En parlant de son *cynaedus* (*labrus bimaculatus* L. = *labrus cynedus* Raf.), Rondelet, *De Pisc. Mar.*, p. 170 dit : « αλφηστής et αλφηστικός Graecis est piscis, qui a Plinio dicitur *cynaedus*, nostri communi saxatilium nomine *rochau* vocant : peritiores piscatores *canus*, Massilienses *canudo* corrupto vocabulo cynaedum volentes dicere ».

Canus a passé dans Cotgrave (1611) et *canus, canude* se trouvent encore dans le *Dict. Gén.* de Raymond (1832).

Canut, canudo doivent être tout simplement l'adj. *canut* « chenu » pris substantivement. Cf. l'ang. *old wife* = *labrus* Cuv., fr. *vieille de mer*, etc.

199. port. *cascarra*

Il faut certainement ajouter le port. *cascarra* « Art Haifisch » (Michaelis, 1905) « a sort of fish so called »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

(Vieyra, 1794) aux dérivés de * *quassicare* donnés par Körting à l'art. 7643 de son *Lat.-Roman Wtb.*

L'esp. *cascara* « cosse (de pois etc.), gousse, coquille (de noix etc.), écorce », le port. *cascarra* sont des augmentatifs de l'esp., port. *casca* « cosse, gousse, écorce » ; de cet augmentatif on a tiré, outre divers substantifs, les adj. : esp. *cascarudo*, *-a*, « qui a la peau, la cosse, etc., grosse et épaisse », esp. *cascarron*, *-a* « âpre, rude », port. *cascarrão* dans *vinho cascarrão* « vin âpre », port. *cascarroso*, *-a* etc. Or la peau rude, on le sait, est très caractéristique des requins.

Nemnich, dans ses *Wörterbücher der Naturgeschichte* (1798) explique le port. *cascarra* par *squalus carcharias* ; il s'agirait donc du *carcharias lamia* Risso.

On peut comparer au port. *cascarra*, le lat. *squalus*, le port. *tubarão*, l'angl. *hull* dans *hull-cock* = genre *mustelus* Cuv. dans les îles Orkney et Shetland etc., et voir la note 267 *scorzone*.

200 fr. *casson*

L'anc. fr. *casson*, cité par Rolland, *Faune*, etc., XI, 156, d'après Claude d'Abbeville, *Mission en Maragnan*, 1614, f^et^ 26 v°, n'est rien qu'un emprunt au port. *caçao*, que j'ai expliqué à la note 143, avec l'esp. *cazon*, par * CATTEONEM.

Mais il a son importance parce qu'il ajoute son témoignage à celui de *tubaron* (voir note 178 *taburon* et les formes citées dans Rolland, *Faune*, etc., XI, 153) sur les emprunts faits aux noms de requins portugais par nos marins du XVIe siècle (voir la note 261 *requin*).

201. Sarthe *chasseuse*

D'après une communication de M. Aug. Besnard, Rolland, *Faune Pop.*, III, 101 a inséré *chasseuse*, nom d'une anguille de moyenne grosseur dans le département de la

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Sarthe Le même ouvrage, XI, 200, cite la *chasseuse* de la Sarthe parmi les noms de variétés d'anguilles dont on n'a pu trouver l'exact équivalent scientifique.

On peut comparer *chasseuse* à l'anglais d'Irlande *hunter-eel* = *anguilla latirostris* Risso (Rolland, *op. cit.*, XI, 199). *Hunter-eel* est formé comme *hunter-ant*, *hunter-spider* etc. (*New English Dict.*, à *hunter*), noms d'animaux qui chassent leur proie. A ce propos, je puis citer le passage suivant de Day, *British Fishes*, II, 241 : « Eels have been known to occasionally quit the water and travel over moist places in search of food, as frogs and snails, or to find more suitable localities in which to live, for some waters are very obnoxious to them ».

202. *chien puant*

A l'île de Ré, *chien puant* = *galeus canis* Bonap. d'après Duhamel (1769), cité par Rolland, *Faune Pop.*, XI, 154.

Cf. le passage suivant de Day, *British Fishes*, II, 293 : « Pennant observes than its skin and flesh (la peau et la chair du *galeus canis* Bonap.) have an offensive, rank smell ; thorefore he supposed that M. Dale (*History of Harwich*, p. 420) gave it ironically the name of *sweet William* ». *Sweet William* et *sweet John* sont des noms anglais du *dianthus barbatus* L. ou *œillet de poète*.

203. gênois *ciuciallo*

Carus, dans son *Prodromus*, II, 670, donne d'après Sassi un gênois *ciuciallo* = *caranx punctatus* Agassiz.

Je me demande si ce *ciuciallo* n'est pas une altération locale de l'esp. *chicharro*, nom du *trachurus Linnaei* Malm (= *caranx trachurus* Cuv.), proche parent du *caranx punctatus* Ag.

En effet ce dernier poisson semble être assez rare dans la Méditerranée, et il est significatif que le seul nom populaire que Carus ait à ajouter au gênois *ciuciallo*, ce soit *sauru spagnolu* usité à Palerme.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

204. galic. *crego*

Neumich donne comme noms espagnols du *coltus scaber* (= *uranoscopus scaber* L.) *clerigo*, *crego*.

Crego vient de la Galice ; Valladares Nuñez le donne à la fois au sens de « prêtre » et au sens de « pescado que se parece a la lucerna o golondrina de mar ». *Crego* pour *creigo* remonte à l'ancien *creligo*, métathèse de *clerigo*.

Il est intéressant de comparer le gênois *pescio praeve* = *uranoscopus scaber* L. Pourquoi ce poisson serait-il appelé « prêtre » ? Est-ce parce qu'il a les yeux tournés vers le ciel ?

Rolland, *Faune*, etc., XI, 176, cite un ital. dial. *prete*, comme nom du même poisson.

205. prov. *damo derbio*

Mistral, dans le *Tresor dou Felibrige*, a inséré l'article suivant :

damo-derbio, s. f. squale glauque, poisson de mer, v. *blu*, *bicho-cabrolo*.

à *bicho-cabrolo*, mêmes indications.

Ces indications sont fausses. Il ne s'agit pas d'un requin, le *squalus glaucus* L. (*carcharias glaucus* Ag.) mais de la *lichia glauca* Risso (*scomber glaucus* L.) qui est le *glaucus* de Rondelet, *De Pisc. Marin.*, p. 252. Je renvoie pour le passage où Rondelet donne les noms de ce poisson à la note 19 *derbio* ; on y verra que *bicho*, *cabrolo*, *damo*, *derbio* sont quatre noms de la *lichia glauca* Risso. Les deux articles de Mistral, qui font de *bicho-cabrolo*, *damo-derbio*, deux substantifs composés, devraient donc être éliminés.

206. fr. *éprault*, *esprot*, *sprot*, *sprat*, *sprate*, *spratte*

Willoughby, dans son *Historia Piscium* (1686), a le premier latinisé l'angl. *sprat*, sous la forme *sprattus*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

C'est de lui que vient le second élément de l'expression *clupea sprattus* dont s'est servi Linné et qui a donné naissance à un franç. *clupée spratte* qu'on lira, par exemple, dans Littré à l'article *esprot*

C'est aussi à l'angl. *sprat* qu'il convient de rattacher *sprale* que le *Dict. Gén.* de Raymond (1832) donne comme féminin et qu'il traduit par « espèce de sardine » ; et le *sprat* du supplément de Littré, « subst. masc., nom anglais d'un petit poisson de la Manche, le harenguet, qui se vend fumé en France sous le nom de *sprat* ».

C'est encore l'angl. *sprat* qu'il faut voir dans *sprat* (à côté de *sprot*) au sens de « peau d'anguille dont on se sert comme d'appât », sens attesté par Littré, et avant lui dès 1832 par Raymond qui dit qu'on s'en sert « en quelques endroits ». Littré, à l'art. *sprat* du supplément de son dictionnaire, prétend que *sprat*, *sprot* « peau d'anguille servant d'appât » est un « sens qui ne paraît s'appuyer sur rien ». Cependant il n'y a guère de doute que ce sens vienne de l'angl. *sprat*. D'abord on se sert beaucoup du *clupea sprattus* L. comme appât. Ensuite *sprat* ne se dit pas de ce seul poisson ; selon les localités il peut indiquer les petites clupées en général, les petits du hareng (Day, *British Fishes*, II, 232), l'anchois (à la Jamaïque ; Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, V, 455), etc. A Teignmouth (Devon) *London sprat* = *clupea sprattus* L. ; on le distingue alors du *sprat* proprement dit = genre *ammodytes* L. dit communément *sand-eel* (*anguille de sable*).

Aux deux sens de *sprat*, on trouve aussi *sprot*. Comme nom de poisson, il existe déjà au XVIIIe siècle. L'article *sprots* (« s. m. pl., on nomme ainsi en Hollande les harengs sorets d'Angleterre ») du *Dict. de Trévoux* (éd. 1771) est pris mot pour mot du *Dict. du Commerce* de Savary des Bruslons (éd. 1759-62) où l'on lit encore : « suivant la nouvelle liste ou tarif de Hollande en 1725, les *sprots* anglais payent les droits d'entrée à raison

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de... ». Il semble bien que c'est du holl. *sprot* que vient le *sprot* des dictionnaires français.

Le fr. *esprot* = *clupea sprattus* L. est dans Littré (1873) et dans Raymond (1832). Cuvier, *Règne Animal* (1829), II, 318, appelle le *clupea sprattus* L. le « *melet*, *esprot* ou *harenguet*, *sprat* des Anglais ». Littré dit qu'il faut prononcer l's *d'esprot* ; or l'e initial de ce mot ferait croire qu'il s'agit d'un emprunt relativement ancien de flam. *sprot*, holl. *sprot*. Trois choses restent à éclaircir : la prononciation de l's (due aux naturalistes ?), le lieu d'origine du mot, son apparition récente dans les textes (premier exemple, de 1769, dans les *Pêches* de Duhamel).

Littré donne *éprault*, un des noms vulgaires du céleri (= *apium graveolens* L., var. *apium graveolens dulce*). Rolland, *Flore Pop.*, VI, 174, cite *éprault*, non dialectal du céleri, d'après Duchesne, *Répertoire des Plantes Utiles*, Paris 1836. M. A. Thomas qui ne me semble avoir connu que ces deux indications a proposé dans la *Romania*, XXVIII, 182 (cf. ses *Mélanges d'Etymologie Française*, p. 67) de rattacher *éprault* par un antérieur * *aiperel* (dial. de l'Est) au lat. *apium*.

Cependant Nemnich, *Wörterbücher der Naturgeschichte* (1798) donne *éprault*, *hertault*, *poulin* comme noms du célerin. Je ne connais pas *hertault*. Mais *poulin* (voir ma note 172) est certainement un nom du *clupea pilchardus* Bl.

Dans *éprault* = *célérin*, *célerin* est-il une coquille pour *céleri* ? *Céleri* = *apium graveolens dulce* vient de l'ital. *selleri* et le plus ancien exemple du *Dict. Gén.* est de 1680 ; Rolland, *op. et loc. cit.*, en a un de 1656. On ne trouve pas, que je sache, *célerin* = *céleri* ; pour *scellerin* d'un document normand de 1419 que donne Rolland et que je ne puis malheureusement contrôler, il n'entre pas ici, j'imagine, en ligne de compte.

Si donc *éprault* est un nom du *céleri*, l'explication de M. Thomas a des chances d'être la bonne. Mais si *éprault*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

est un nom du *célerin* = *clupea pilchardus* Bl. il faut y voir une graphie d' * *éprol* pour un antérieur *esprol* qui ira rejoindre les formes néerlandaises que nous avons citées. Les erreurs de Nemnich sont trop nombreuses pour qu'on puisse accepter ses affirmations sans contrôle ; aussi y aurait-il intérêt à trouver un exemple antérieur d'*éprault* qui permît d'établir le véritable sens du mot.

Il est bon d'ajouter que, dans une liste de noms de poissons usités sur les côtes normandes que je me suis procurée par l'entremise de M. Barbeau, professeur à l'Université de Caen, je trouve *éprault* = *clupea sprattus* L.

207. catal. *escrita*

Les dictionnaires espgnols citent *escrita*, nom de raie. Carus (*Prodr.* etc., II, 522-6) nous permettra d'en préciser le sens ; il donne les indications suivantes : Catalogne *rajada escrita* = *raia oxyrhynchus* Cuv. ; Valencia, Catalogne *escrita*, *rajada escrita* = *raia asterias* M. Hle ; à Valencia *escrita* = *raia raduta* De la Roche (*raia virgata* Geoffroy). A Cagliari *scritta* = *raia punctata* Risso (*raia asterias* De la Roche).

Escrita est l'esp. *escrita* (< lat. *scripta*) « écriture », et l'explication de ce nom des raies doit venir des nombreuses taches, caractéristiques de la *raia asterias* M. Hle et de la *raia punctata* Risso, des raies de la *raia radula* De la Roche ; quant à la *raia oxyrhynchus* Cuv. elle a aussi des taches et quelquefois des raies.

Je ne sais si le *scriba* de l'expression *perca scriba* L., *serranus scriba* Cuv., a été tirée de la nomenclature populaire. Ce terme vient de quelques traits irréguliers de couleur bleue qui se trouvent sur la tête de ce serran et où l'on a cru, avec de la bonne volonté, voir des lettres. Le fr. *écrivain* = *serranus scriba* Cuv. qu'on trouve dans Nemnich doit être calqué sur le *scriba* de Linné. Lacépède (*Hist. Nat. des Poiss.*, éd. 1798 sq., IV, 487) et Cuvier (*Règne Animal*, éd. 1829 sq., II, 139) se servent du fr. *écriture* (*serran écriture*) pour désigner le même poisson.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La particularité d'où viennent ces noms du *serranus scriba* Cuv. a certainement servi à la nomenclature populaire, témoin son nom italien de *pesce dotto*.

Comme nom de poisson tiré de notre radical, on peut encore citer le galic. *escribano* = *caranx trachurus* Cuv. d'après Valladares Nuñez. Day, *British Fishes*, I, 125, parle d'une variété de ce poisson, péchée sur la côte du comté de Banff : « it was... finely striped and variegated with numerous lines of the brightest blue, except the fins, which were of the finest carmine ». Cf. l'angl. *scribbled mackarel* = *scomber scomber* L. dans Couch, *Fish Brit. Isles*, II, 84. Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, V, 586 cite un fr. *écrivain* = *chondrostoma nasus*.

208. galic. *estinga raya*

Nemnich (1798) cite *raya tinga*, *estinga* comme nom en Espagne d'une variété de pastenaque plus blanche que la commune. Dès 1788, Cornide dans son *Ensayo de una historia de la costa de Galicia* avait donné comme galiciens *tinga*, *estinga raya* = *trygon pastinaca* Cuv.

Il semble bien difficile de séparer ce nom d'*estinga raya* de l'angl. *sting-ray*, nom ordinaire du *trygon pastinaca* Cuv. et que Day, *Brit. Fishes*, II, 351, explique par l'épine de sa queue.

209. napolitain *ferraro*

Les poissons de la famille des *Spinacidae* de Hasse, qui comprend les genres *Centrina* Cuv., *Centrophorus* M. Hle, *Centroscymnus* Boc. et Cap., *Acanthias* M. Hle et *Spinax* M. Hle, ont tous un aiguillon devant chaque dorsale.

Ce caractérisque, qui leur a valu tous les noms scientifiques que nous avons cités, n'a pas manqué de faire naître des noms populaires (voir notes 144 *centrone*, 184 *agulhat*, 185 *aguseo*, 239 *mielga*).

A Naples on trouve *pesce ferrero* = *centrina Salviani* Risso et *ferraro* = *acanthias vulgaris* Risso. Dans le *Vo-*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cab. Napol.-Ital. (1869) de Volpe, *ferraro* est traduit par « ferraio fabbro, fabroferraio (quegli che lavora all' ingrosso), magnano (quegli che lavora ferri minuti) ». Il est donc probable que comme nom de poisson *ferraro* a le sens de « chaudronnier » et qu'il faut l'expliquer par une comparaison faite entre les épines du poisson et un outil de chaudronnier (voir note 92 *caleghero* et 276 *tingre*).

210. prov. *fournacho, fournié*

A Nice, d'après Risso, *fournié* est un nom du *crenilabrus melops* Cuv. et du *crenilabrus cinereus* V. Crs. ; cf. aussi le prov. *fournacho* = *crenilabrus melops* Cuv. d'après Réguis (Carus, *Prodr.*, etc., II, 600-1).

Tous les poissons de la famille des *Labridae* Günther ont reçu des noms d'oiseaux. On leur a notamment donné les noms des grives et des merles : presque tous portent des noms dérivés du lat. *turdus*. On leur a aussi donné des noms des perroquets (cf. la note 232 *lloro*) et des colombes (à Gênes *cuumba, cuumbinha* = *labrus bimaculatus* L. dans Carus, *Prodr.*, etc., II, 598).

Un certain nombre de noms peuvent être classés de la façon suivante :

A. prov. (Gard) *varlé de vilo* = *alcedo hispida* L. (Rolland, *Faune*, II, 73) et prov. *varlet de villo*, nom du genre *labrus* Cuv. (Carus, *Prodr.*, etc., II, 595) ; prov. (Nice, Languedoc) *blavié* = *alcedo hispida* L. (Rolland, *Faune*, II, 72) et prov. *blavié* = *crenilabrus pavo* L. (Carus, *Prodr.*, etc., II, 599) ; le prov. *pilo moufo* = *sitta europaea* L. mais aussi = *crenilabrus melops* Cuv. (Mistral) et même nom du genre *labrus* Cuv. (Carus, *Prodr.*, etc., II, 595). Pour les noms des merles donnés à l'*alcedo hispida* L., cf. Rolland, *Faune*, II, 72).

B. prov. *verdoun* = *fringilla chloris* Temminck (Rolland, *Faune*, II, 172) mais à Cette = *labrus turdus* L., à Nice etc. = *labrus bimaculatus* L. (Carus, *Prodr.*, etc., II, 596, 598) ; vénit. *gardelin* = *fringilla carduelis* L. et aussi *crenilabrus mediterraneus* Cuv. ; prov. *lucresso* =

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

crenilabrus pavo Cuv. influencé peut-être par le nom propre Lucreço (Mistral) mais fait sans doute sur *lucré* = *fringilla spinus* L., *fringilla citrinella* L., etc. (Rolland, *Faune*, II, 191-2) ; catal. *canari* = *fringilla serinus* L. mais aussi = *crenilabrus mediterraneus* Cuv.

C. prov. *auriol*, nom de labre cité par Rondelet, *De Pisc. Marin.*, p. 179, à conférer avec les noms de l'*oreolus galbula* L. qui porte quelques noms de merles (voir Rolland, *Faune*, II, 232) ; it. *smergo* = *crenilabrus mediterraneus* Cuv. (Carus, *Prodr.*, etc., II, 600 et cf. it. *smergo*, *smergolo* « plongeon » dans Duez) mais aussi nom des oiseaux plongeurs et sans doute du *cinclus aquaticus* Bernstein dit *merle d'eau*, *merle plongeur*, etc. Ces oiseaux se rapprochent beaucoup de ceux du genre *turdus* L.

Enfin, si l'on tient compte du sicil. *lappanu russignu*, prov. (ex. g. à Cette) *roussignau* = *labrus bimaculatus* L., catal. esp. *rossenyol* = *crenilabrus pavo* Cuv. (Carus, *Prodr.*, etc., II, 598-9), on admettra peut-être que les noms provençaux cités au commencement de cet article sont des noms des oiseaux du genre *sylvia* : cf. B. du Rh. *fourneiroun* = *sylvia phoenicurus* Latham, Auvergne (St-Nectaire) *fournèle*, Haute-Loire *fournier*, Languedoc *fourneyroux* = *sylvia tithys* Scopoli, Jura *fournalot*, Sologne *chaufour*, *bouchefour* = *sylvia fitis* Bechstein. Pour une explication de ces noms d'oiseaux, voir Rolland, *Faune*, II, 267 (par la couleur noire du plumage) et noter que *fournier* est cité dans le *Dict. Gén.* de Raymond comme nom d'un oiseau d'Amérique dont le nid a la forme d'un four.

211. *frigon*

Frigon « la pastinaca (pez) » dit Nemnich, *Wörterbücher der Naturgeschichte* (1798). *Frigon* s. m. (ict.) « fire flaire, sting ray ; *raia pastinaca* L. » répète le *Dict. of the Spanish and English Languages* de Neuman et Baretti

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

(édit. stéréotype, 1837). Je suppose qu'il s'agit d'une coquille pour un savant *trigon*. Comparer *trygon*, nom donné par Cuvier au genre dont fait partie le *trygon pastinaca*.

212. esp. *galluda*, port. *galhudo*

Le *Lat.-Roman Wtb.* de Körting contient l'article : « 4128) gr γαλία, γαλεός, eine Art Haifisch (*galeos* bei Plin. N. H., 32, 25) ; davon cat. *gallihuda*, *gallinuda* ; span. *galeo*, *galea*, *galludo*, *galeocane*, vgl. Baist, Z. v, 243 ».

Cet article est sûrement à rayer. Les esp. *galeo*, *galea*, *galeocane* se décèlent jusqu'à l'évidence comme des emprunts aux nomenclatures savantes des ichthyologues. Le cat. *gallinuda* m'est suspect et peut être dû à une faute d'impression pour *gallihuda*. *Galludo* en espagnol existe, sans doute, bien que je ne le connaisse pas ; on trouve dans les dictionnaires *galluda* = *galeus canis* Bonap.

A côté du cat. *gallihuda*, de l'esp. *galluda*, il faut tenir compte du port. *galhudo* = *galeus canis* Bonap. Or l'adj. *galhudo* a le sens de « branchu » (p. ex. en parlant du cerf) tout comme *esgalhado* (cf. port. *galho*, « branche, corne »). Si l'on tient compte de ce que *esgalhado* veut dire à la fois « branchu » et « dépourvu de branches » et qu'*esgalho* indique une branche mais aussi la partie noueuse, le nœud qui reste lorsque la branche a été coupée, on peut croire que cette famille se rattache à *galha* qui comme l'esp. (*a*)*galla* vient du lat. *galla* « galle, noix de galle, excroissance produite sur diverses parties des végétaux, etc. » (1).

(1) Cette étymologie est confirmée par les sens du galic. *galla*, *gallo* ; voir dans Valladares Nuñez, *Dicc. Gallego-Castellano*, Santiago, 1876 : *galla* « pua de una horquilla o de una rama horquillada ; pedazo de madera que raja, o abre, en una rama mal cortada ; agalla » ; et *gallo* « instrumento de hierro, para sostener las caruelas y pucheros en el hogar ; pua de horquilla o de una rama horquillada ; pedazo de madera que raja o abre en una rama mal cortada ; retoño no cortado a raiz del patron ; la planta del maïz » ; enfin *gallar* « abrir, o bifurcarse, una cosa en dos o mas ».

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le nom de *galhudo*, c'est-à-dire « branchu » n'a-t-il pas été donné au *galeus canis* Bonap. à cause que son corps est couvert d'écailles à trois branches ou pointes ?

Quoiqu'il en soit, le sens de « croquemort » qu'a le port. *galhudo* dérive de celui de « requin » ; Day, *Brit. Fishes*, II, 293, dit du *galeus canis* Bonap. : « this fish is said to move frequently devour dead food than does *carcharias glaucus* ».

213. vénit. *ganzariol*

Dans *ganzariol* = *scomber scomber* L. à Venise et le jeune du même poisson à Trieste, *ganzariola* = *scomber pneumatophorus* De la Ro. à Adria, il faut voir un diminutif du vénit. *ganzar* = it. *cangiaro*. Pour les couleurs changeantes du maquereau, voir la note 280 *veiral*.

Mais Bonaparte a cité *ganzariolo* = *scomber colias* L. sur le littoral romain. Le mot est-il venu de l'Adriatique ? (Voir Carus, *Prodr.*, etc., II, 656-7).

214. fr. *gardon* etc.

Le *Dict. Gén.* cite, comme le plus ancien exemple du fr. *gardon*, un texte du commencement du XIIIe siècle tiré des œuvres de Gautier de Coinci. Il déclare l'étymologie du mot inconnue. En effet, jusqu'à l'apparition de ce dictionnaire, il n'y avait guère, je crois, que Ménage qui en eût proposé une : il tirait à la fois le fr. *gardon* et l'it. *lasca* de λευκός.

Récemment deux philologues se sont occupés de *gardon*. H. Schuchardt dans la *Zeitschrift für Romanische Philologie*, XXX (1906), 729, traitant des noms de poissons transmis par Polemius Silvius et en particulier du *scarda* de celui-ci, ajoute à l'it. *scardone* la parenthèse que voici : « daher franz. *gardon* « orig. inc. Dict. Gén. » D. Behrens, avant lui, dans la *Zeitschrift für Franz. Spr. und Lit.*, XXIII (1901), faisant un compte rendu du *Dict.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Gén. s'était arrêté au mot *gardon* pour demander s'il ne fallait pas le rattacher au pic. *garde* « peigne à carder », c'est-à-dire le faire remonter au radical du lat. *carduus* et cela sous le prétexte que la chair du gardon est pleine d'arêtes.

Or ni l'une ni l'autre de ces deux hypothèses ne sont le moins du monde satisfaisantes. Si l'on songe aux formes attestées, au prov. *gardi*, *gardoun*, au v. fr. *gard* et au fr. *gardon*, au lim. *gardèche*, tous noms du *leuciscus rutilus* Cuv., puis au *vouardon* de la Suisse romande qui se dit du *leuciscus phoxinus* Cuv. (Rolland, *Faune Pop.*, III, 139), il est bien difficile de ne pas croire à un radical germanique a *w* initial, et ce radical pourrait bien n'être après tout que celui du fr. *garder*.

Non que j'aie à offrir une solution sûre du problème que présente le fr. *gardon*. Mais je constate qu'il y a, parmi les sens attribués par Mistral au prov. *gardi*, *gardoun*, celui d' « échalas ». Or pour passer du sens d' « échalas » celui de « botte, fagot d'échalas », il n'y a guère de difficulté. Le pas a été franchi en provençal même ; ainsi *peisseu*, « échalas, garde d'une plante » veut dire aussi « fagot ». C'est évidemment le même changement sémantique qu'on a dans le prov. *ramiho* « 1. ramilles, 2. fagot de ramilles », dans le prov. *broundo*, *broundas* «1. rameau, 2. bourrée» ; de même le fr. *cotret*, v. fr. *coteret*, *costeret* n'indique pas seulement un petit fagot mais aussi chacun des morceaux de bois qui le composent.

Si j'insiste sur cette transition de sens, c'est qu'un certain nombre de mots ayant le sens de « fagot » semblent avoir servi à la nomenclature populaire des poissons d'eau douce. Arrêtons-nous d'abord à *bourrée* qui, en français moderne, se dit d'un faisceau, d'un fagot de menues branches. En vieux français, *bourree* est un nom de poisson. On pourra en trouver un exemple de 1401 dans Du Cange à l'art. *borreletus* : « le dit Gillet suppliant

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

avisa un vaissel nommé seille ou il avoit certains poissons, nommez *bourrees*, qui n'estoient pas appareillees ». Un autre exemple, un peu antérieur, mais plus important se lit dans le *Notable Enseignement pour continuer santé* d'Eustache Deschamps (*Œuvres*, éd. S. A. T. F., VIII, 339 sq.). L'auteur, après avoir conseillé d'éviter de manger

> De gros et vielz poissons visqueux
> De douce eaue ;

continue :

> eschuez ceulx
> De mer qui ont bestiaulx noms,
> Chiens de mer, marsouins, saumons,
> Congres, tourboz et leurs semblables
> Qui sanz escailles sont nuisables... (vv. 27-32) ;

puis venant aux poissons recommandables, il conseille de manger

> Des poissons ou l'escaille pere,
> Comme brochez, bresmes et perches ;
> Dars et roces pour mangier cerches,
> Car ceuls ne quierent pas le fons
> De l'eaue, si en sont plus bons,
> Combien que touz soient visqueux :
> Carpes, barbeaux sont lymoneux ;
> Tanches, anguilles et *bourrees*
> Sont au fons de l'eaue boutees,
> Perilleuses pour leur venin ;
> Crevices que on cuit en vin
> Mangue en pour leur dure escaille ;
> Et combien que pou tout ce vaille,
> Du poisson de mer pran les soles,
> Plaïz, rogez, a bries paroles
> Et touz autres qui ont escame... (vv. 110-125).

Il est clair, d'après ce qu'on vient de lire que les bourrées sont des poissons d'eau douce. Il semble bien, d'au-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tre part, que ce ne sont ni des brochets, ni des brêmes, ni des perches, ni des dards, ni des rosses, ni des carpes, ni des barbeaux, ni des anguilles. De quel poisson s'agit-il? Très probablement d'un poisson de la famille des *cyprinidae*, mais lequel ? Serait-ce le *leuciscus rutilus* Cuv. (la rosse ou le gardon) qui porte à Lutry (canton de Vaud) le nom de *fago* (sb. m.) d'après Rolland, *Faune Pop.*, III, 143 : la mention des *roces* au vers 112 du poème que nous avons cité rend la chose peu probable. Serait-ce alors le *leuciscus phoxinus* Cuv. (le vairon) qui d'après Mistral porte les noms provençaux de *bouirel*, *bouirello* (cf. prov. *bouirel* « fagot ») ? ou encore le *gobio fluviatilis* Cuv. qui a le nom provençal de *bouirot* ? C'est ce qu'il est assez difficile de dire (1).

Citons encore le v. fr. *brulliau* (2) « sorte de poisson » que Godefroy a pris à Ducange et le v. fr. *brulis* « sorte de poisson » qu'il a trouvé dans le Ménagier. Il faut peut-être identifier *brulliau* avec *bruliau*, cité par Godefroy même au sens de « fagot, broussaille », et comparer *brulis* à l'angev. *brûlis*, par exemple, que le glossaire de Verrier et Ossillon explique par « amas de feuilles destiné à être brûlé dans les champs ».

Je ne sais s'il faut encore mentionner le gascon *garabot* « fagot » à côté du provençal *garabusto* « fretin, *blanchaille* ». Mais même sans cela il me semble qu'on peut admettre que divers poissons d'eau douce et tous probablement de la famille des *Cyprinidae* ont reçu des noms de fagots. Pourquoi, je ne saurais le dire. Mais il se peut

(1) On peut remarquer que Hippeau dans son *Dict. de la Langue Française au* XIIe *et* XIIIe *siècles* réunit *bourreau*, *bourrée* en un seul article et qu'il traduit « espèce de poisson ». Je ne connais *bourreau* que comme nom de la *trigla lyra* L. ; Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, III, 345 donne la graphie *boureau* et dit que le mot est usité « sur les rivages voisins des Pyrénées occidentales ».

(2) Pour le v. fr. *brulliaux* « entrailles de hareng », voir Rolland, Faune, XI, 241.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

que ce soit par l'intermédiaire du sens « fagot » que *gardon* « garde d'une plante, échalas » soit arrivé à indiquer le *leuciscus rutilus* Cuv. (1).

Il ne sera pas sans intérêt de terminer cette note en disant que c'est sans doute au sens de « fagot » qu'il faut comprendre l'angl. *bavin* qui se dit sur les côtes du N. E. de l'Irlande du *labrus maculatus* Bloch (Day, *British Fishes*, I, 255).

215. fr. dial. *glézin*

Glézin, nom dans la Loire-Inf. de la *clupea sardina* L. (Rolland, *Faune Pop.*, XI, 231), est sans doute d'origine bretonne et se rattache à l'adj. *glaz* « vert, bleu, gris, pâle » ; cf. le breton *glisik* = *clupea encrasicholus* L. et voir l'art. *glisik* du *Lex. Etym. du Breton Moderne* de V. Henry.

216. prov. *grabué*

Carus, *Prodromus* etc., II, 526 cite parmi les noms de la *raia radula* De la Roche l'it. *razza scuffine* (lire *scuffina*), le prov. *raspo, grabué*.

On sait que l'it. *scoffina*, *scuffina* (et l'esp. *escofina*) remontent à * *scofina*, variante dialectale de *scobina*, nom latin de la lime. C'est dans le sens de « lime » que j'entendrais le prov. *raspo* ; cf. fr. *râpe*, lime à grosses entailles dont se servent les menuisiers, les serruriers, etc. (*Dict. Gén.*). Enfin *grabué* équivaut au fr. *gravoir* ; il s'agirait de la lime du graveur.

(1) Le mot *gardon* ne se dit pas en France du seul *leuciscus rutilus* Cuv. Dans la Charente *gardon, gardon malin* = *leuciscus phoxinus* Cuv. ; dans la Vienne *gardon de fond* = *leuciscus dobula* et *l. cephalus* Cuv. (Rolland, *Faune*, III, 139, 144). Le français distingue le *gardon blanc* = *leuc. rutilus* Cuv. du *gardon rouge* = *leuc. erythrophthalmus* Cuv. Dans le Centre *gardonnaille* se dit selon Jaubert des poissons de peu de valeur, des petits poissons blancs d'eau douce en général. Voir aussi l'art. *gardon* du *Gloss. des Pat. de l'Anjou* de Verrier et Onillon.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

217. fr. *gracieux-seigneur*

Dans le chapitre 60 du *Quatriesme Livre*, Rabelais cite dans sa longue liste de poissons, le *gracieux-seigneur*.

Cotgrave a noté ce *gracieux seigneur* et le traduit : « a skalelesse fish, of a long forme, ever cleaving unto rockes, and so dainty and seldome found, that countrey people hold him a fit present for their landlords ».

Les indications de la *Faune Populaire* de Rolland, III, 104 et XI, 201 ne laissent aucun doute que *gracieux seigneur* est un nom du *cyclopterus lumpus* L. Il est cité pour la Bretagne d'après le Belon de 1555, pour l'Océan d'après les *Recherches sur les Poissons* par de la Pylaie publiées en 1834. D'autre part, à Bayeux, selon Pluquet, *Contes Populaires* (1834), le *cyclopterus lumpus* L. est appelé *seigneur*.

Il me semble probable que le *gracieux* de *gracieux-seigneur* doit s'entendre au sens de « gras, graisseux ». C'est ce que tendrait à confirmer tout d'abord le nom de *gras seigneur* donné au *cyclopterus lumpus L.* à Cherbourg. Mais il y a plus. Le *Glossaire des Patois de l'Anjou* de Verrier et Ouillon cite au Supplément *grâcieux* « gras » à Sceaux (Maine-et-Loire) avec l'exemple : « arroser le fumier pour le rendre plus grâcieux ». Au glossaire proprement dit, on lit encore qu'à Montjean et à Briollay on emploie *payer grâcieusement* au sens de « payer généreusement, grassement ». ,,

218. v. fr. *gravelet*

Godefroy a un article : « *gravele*, s. f. sorte de poisson, le *leuciscus phoxinus* de Cuvier » et à l'appui le texte suivant de 1331 :

> « Et cilz qui passeront az petitez nesses de jons n'i puent panre barbebes, ne roces, ne graveles, ne chaudreles ».

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Il s'agit clairement de poissons d'eau douce. *Barbebe* est le *barbus vulgaris* Cuv. mais il est difficile de corriger en *barbele* car ce poisson n'a pas, que je sache, de nom féminin tiré du radical du lat. *barba ;* on a toujours en France des représentants ou de *barbus* ou de *barbatus*, * *barbutus*, ou enfin de * *barbellus* (cf. aussi *barbot*). Les jeunes barbeaux portent, selon les endroits, les noms de *barbeleaux*, *barbelets*, *barbillons*, *barbotins ;* il faut donc sans doute voir dans *barbelez* du texte cité un pluriel de *barbelet*. *Roce* est un nom bien connu du *leuciscus rutilus* Cuv. Quant à *chaudreles*, je ne sais comment il faut l'entendre, mais il est probable que c'est un pluriel de *chaudrelet*.

Reste *graveles*, qui se dirait, à en croire Godefroy, du *leuciscus phoxinus* Cuv. La chose est possible. Mais je fais dès maintenant remarquer que des mots tirés du même radical se disent de plusieurs espèces de poissons.

En effet, parmi les poissons de la famille des *Cyprinidae* Günther, il y en a beaucoup qui affectionnent le fonds, sablonneux, pierreux ou boueux, des rivières. Aussi trouve-t-on la trace de ce fait dans leur nomenclature. Je citerai à titre d'exemples : en Allemagne *steinbarben* = *barbus vulgaris* Cuv. (Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, v. 574) ; le holl. *grondel*, all. *gründling* = *gobio fluviatilis* Cuv. ; dans la Vienne *gardon de fond* = *leuciscus dobula* et *l. cephalus* Cuv. (Rolland, *Faune Pop.*, III, 144); en Allemagne *sanderl* = *leuciscus dobula* Cuv. ; wallon *rossette di fond* (voir Rolland), angl. dial. *shallow* (Day, *Brit. Fishes*, II, 184) = *leuciscus erythrophthalmus* Cuv. ; norv. *gorkim*, *gorkyte*, *gorleie* (*gor* = boue) = *leuciscus phoxinus* Cuv. ; gallois *crothell y dom* (« goujon de boue ») = *leuc. phox.* Cuv. ; rouchi *roche d' fond* = *abramis blicca* Cuv. (Hécart : « cyprinus latus ») ; lac de Genève *sandine* (germ. *sand* = « *sable* ») = genre *alburnus* Heckel.

Que *graveles* dans le texte cité par Godefroy est un

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pluriel de *gravelet* et non de *gravele*, c'est ce qui semble déjà probable si l'on accepte que *barbebes* et *chaudreles* sont des pluriels de *barbelet*, *chaudrelet*. La chose est confirmée d'ailleurs par l'existence dans les patois actuels de *gravelet* comme nom de poisson d'eau douce.

Géhin le cite comme nom du *cottus gobio* L. dans la Moselle (Rolland, *Faune Pop.*, III, 174) et Holandre comme nom du *leuciscus vulgaris* Cuv. à Metz (*op. cit.*, III, 142). La forme équivalente *gravelot* se dirait en Franche-Comté du *gobio fluviatilis* Cuv. et du *leuciscus vulgaris* Cuv. d'après Beauquier, *Faune et Flore* etc., I, 322, 327. Je pense que *gravelet*, *gravelot* proviennent, par voie de dissimilation, de * *graveret*, * *graverot*, tirés à leur tour de *gravier*. Dans l'Aube *gravier* = *cyprinus amarus* L. (Rolland, *op. cit.*, III, 152 ; cf. *bouvière*, nom de ce poisson) ; *grévi* dans le Luxembourg wallon, *grévère* à St-Amé (Vosges), *gravi* dans la Meuse sont des noms du *leuciscus phoxinus* Cuv. (Rolland, *op. cit.*, III, 140 et Labourasse, *Gloss. des Patois de la Meuse*). Au point de vue de la forme, on pourra comparer divers noms du *totanus ochropus* Temminck et du *totanus hypoleucos* Temminck : *gravier* en Champagne, *gravière*, *graveline* dans le Jura, *graveline* dans le Doubs (Rolland, *op. cit.*, II, 362) ou encore du *charadrius minor* Meyer dit *gravelotte*, *pluvier gravelotte*, *gravelot nain*, et qui porte aussi dans le Jura le nom de *graveline* (Rolland, *op. cit.*, II, 348). Ces noms s'expliquent par le fait que les oiseaux des genre *totanus* et *charadrius* aiment à courir sur le sable des rivages (cf. angl. *sand-piper* = *totanus calidris* Bechstein). On peut croire que l'angl. *grevell* (un ex. de 1618), *gravell* (un ex. de 1622), *gravelin* qui ont été insérés dans le *New English Dict.* avec l'explication « some kind of waterfowl ? » doivent être rapprochés des noms usités en France que nous venons de citer et qu'ils sont tout simplement empruntés aux dialectes français.

Et cela fait penser qu'un nom anglais de poisson, tiré de notre radical, pourrait être d'origine française. *Grave-*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ling, nom du petit saumon âgé de un à deux ans, est attesté dans le *New English Dictionary* depuis 1587 ; il se dit, d'après Day, *British Fishes*, II, 69 surtout dans le midi de l'Angleterre ; la forme *gravellin*, sans doute primitive, se trouve dans un texte de 1587 qui est de beaucoup le plus ancien cité dans le *New Engl. Dict.* ; enfin *graveling* doit être rapproché de *gravel-laspring*, cité à côté de *laspring* par Day, *op. cit.*, II, 68 comme nom du petit saumon. Parmi les *Salmonidae* Müller, le *coregonus hyemalis* Val. porte sur le lac de Genève le nom de *gravanche*, *garvanche*, écrit aussi *gravenche* (* *grav- inca*), et dans la Suisse allemande *sandfelchen*, *steinbalchen* se disent du *coregonus fera* Val.

Intéressant de lire à l'art. *gravier* de Littré, l'expression *poissons de gravier* tirée des œuvres d'Ambroise Paré.

219. Boulogne *hamilles*

Dans le *Glossaire du Patois des Matelots Boulonnais*, d'Ernest Deseille (1884), on lit :

> *hamilles*, s. m. — Très petits poissons servant d'amorces. — « On ne sçait si c'est à la sécheresse qu'il faut attribuer la quantité d'*hamilles* qu'on a vu sur la coste cette année 1765 » (Cavillier).

La définition donnée suggère l'étymologie par le latin *hamus* d'où le fr. *hain*, *hameçon*. L'exemple de 1765 cité par Deseille prouve que l'*h* d'*hamilles*, comme celui d'*hain*, d'*hameçon*, n'est dû qu'à des préoccupations étymologiques.

Le latin *hamus* voulait dire « hameçon » mais pouvait sans doute passer au sens d' « amorce, appât », témoin cette phrase de Plaute : « Meum est : hamum vorat ». (*Curculio*, III, 62.) L'esp. *anzuelo*, hameçon, peut avoir le sens d' « appât », du moins au sens figuratif ; quant au port. *anzol*, il a en outre le sens d' « amorce pour les poissons ». Il est donc possible qu'*hamilles* vienne de *hamus*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

D'autre part, il est évident que le poisson qui sert d'appât peut prendre le nom de l'appât lui-même. Ainsi Lacépède (*Hist. Nat. des Poiss.*, II. 274) cite *appât, appât de vase* = *ammodytes lobianus* Cuv. ; cf. l'all. *Köderfisch*. L'it. *esca* ne se dit pas d'un poisson ; mais toute une série de vers de l'ordre des *polychaeta* s'appellent *esca, esca di arena, esca di fango* etc. (Carus, *Prodr.* etc., I, 209-255) ; et le procédé sémantique est tout à fait le même. Enfin l'angl. *whitebait*, à côté de *whitebite*, indique les petits des clupées et surtout des harengs (Day, *British Fishes*, II, 218), et le mot dialectal *groundbait* est un nom dans le Northumberland du poisson *nemachilus barbatula* Günther qui sert d'appât pour la truite, pour la perche, et pour les petits brochets (Day, *op. cit.*, II, 204).

220. Guyenne *haucho*, I. de Ré *terrefauche*

Dans la liste des noms du *trygon pastinaca* Cuv. (= *raia pastinaca* L.) qu'on a réunis dans le vol. XI de la *Faune Pop.* de Rolland (pp. 169-70), on trouve :

1. *tarefranke*, f., anc. fr. du Sud-Ouest, Du C., III, 70.
2. *hauche*, f., *haouche*, f., Arcachon, Duham., 1769, I, ch. III, p. 85 ; La Teste (Gir.), Mour. —

On ne se douterait pas tout d'abord que dans *-franke* et *hauche*, il s'agit d'un seul et même mot. Le *tarefranke* de Du Cange vient de Rondelet ; dans la première édition, de 1554, *du De Piscibus Marinis*, il y a *tarefranke* à l'index, mais dans le texte, à la page 338, le mot est cité, parmi les noms de la *secunda pastinacae species* (= *myliobatis aquila* Dum. = *raia aquila* L.) et non de la *pastinaca* (= *trygon pastinaca* Cuv.), sous la forme *tarefrauke* : « ab Aquitanis *tarefrauke*, ab aliis *falco*... ».

Tarefrauke d'ailleurs n'est pas la bonne forme ; c'est *tarefauke* qu'il faut accepter comme me semble le prouver d'une façon décisive le *terrefauche* de l'Ile de Ré, cité d'après Lemarié (1867) dans Rolland, *Faune Pop.*, III, 92,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

comme nom, cette fois encore, non du *trygon pastinaca* Cuv., mais de la *myliobatis aquila* Dum.

Le *tarefranke* de Du Cange, le *tarefranc* m., *tarefranche* f. de Cotgrave, le *tarafranca* donné comme masculin et qui traduit l'angl. *sea-eagle* dans l'éd. de 1815 du *Engl.-French-Dict.* de Chambaud sont donc tous très sujets à caution.

Que *-fauche* de l'Ile-de-Ré et *haucho* (Mistral) de la Guyenne, soient même mot, cela me semble sûr.

221. fr. *jagaque*, port. *jaqueta*

Dans l'ouvrage de Marggrav, *Historiae rerum naturalium Brasiliae libri octo* (1648), il y a un nombre considérable de noms de poissons tirés des langues indigènes du Brésil. Les naturalistes qui les ont cités ne les ont pas toujours donnés sous leur forme exacte, et les lexicographes qui s'en sont emparés les ont parfois étrangement corrompus.

Willoughby, *Hist. Piscium*, 1686, p. 309, cite d'après Marggrav *jaguacaguare*, comme usité chez les Brésiliens, *jaqueta*, comme usité chez les Portugais, tous deux noms d'un poisson auquel Linné a donné le nom de *chaetodon saxatilis*. De *jaguacaguare* vient le *jagaque*, *chétodon jagaque* dont se sont servis Daubenton, Hauy et Bonnaterre dans l'*Encyclopédie Méthodique*, et qui se lit dans le *Dict. Gén.* de Raymond où on lui donne le genre masculin. Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, IV, 543, a donné au même poisson le nom de *glyphisodon moucharra* ; il cite d'après Marggrav la forme *jacuacaguara*, tout en donnant comme brésilien *jaguaca-guare* qui vient de Willonghby mais qu'il décompose en deux mots. Enfin, Cuvier, *Règne Animal*, IV, 180, en parlant des glyphisodons, dit qu'il y en a dans l'Atlantique et il cite plus particulièrement le *jacaraqua* de Marggrav.

N'ayant pas accès à l'ouvrage de Marggrav, je ne puis que conjecturer que la bonne forme est *jacuacaguara*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Et je me demande si le port. *jaqueta*, que Lacépède dit être un mot des Portugais du Brésil, n'est pas une création faite sous l'influence de *jacuacaguara*.

222. fr. dial. *julienne*

Juliana, nom. en pays basque, du *gadus molva* L., d'après les *Annales Marit.*, 1818, 2e partie, p. 442 citées par Rolland, *Faune* etc., XI, 213, doit être un emprunt au fr. dial. *julienne* des côtes de l'Ouest de la France. Dès 1806, *julienne* est cité par Piet pour Noirmoutier (Rolland, *Faune* etc., III, 109). Rolland, *Faune* etc., XI, 213, le donne pour la Haute-Bretagne d'après le Le Pelletier de 1752. Enfin *julienne* se trouve à l'ordre alphabétique dans le *Dict. Franç.-Celtique* de Grégoire de Rostrenen, publié en 1732 ; il y est traduit par le breton *morlean*, *morleannen* (« moine de mer »).

E. Ernault, *Dict. Bret.-Franç. du dial. de Vannes* (1904) donne *morzelian* sb. f., à côté de *morlean*, sb. m. et *morleañnen* sb. fr., comme nom de la *julienne* = *gadus molva* L. *Morzelian* se rattache sans doute à *morzel* « gros museau » ; mais étant donné que le bret. *sulian* = *Julienne*, nom de femme, ne peut-on pas admettre soit que *morzelian* a été altéré en *morzulian* sous l'influence du nom propre, soit que dans *morzelian* compris comme *mor* + *selian*, le second élément ait été compris au sens de *Julienne* ?

223. *juscle* (cf. note 26)

Le troisième paragraphe de ma note 26 a été très justement critiqué par M. A. Thomas dans la *Romania*, XXXVIII. Il est certain que l'étymologie de *juscle*, nom de poisson par * *juxtula* ne vaut rien et qu'il faut reprendre la question en sous-œuvre.

Mistral donne *juscle*, *suscle*, sb. m. = *maena jusculum* Cuv. et voudrait rattacher le mot à *giscle*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Je ne sais que penser de *suscle*, surtout parce que *juscle* même me semble suspect et qu'il peut très bien n'être que la forme francisée *juscle* que donne Rondelet. En effet, les indications de Mistral sur les noms populaires des poissons de mer remontent souvent directement ou indirectement au *De Piscibus Marinis* de Rondelet qui a le premier donné *juscle* comme nom dans la Narbonnaise de son *maena* et sans ajouter d'indication sur le genre (p. 138). Cotgrave est le premier qui à ma connaissance fixe le genre du mot et il le fait du féminin.

J'ai maintenant à ma disposition les informations que donne Carus dans son *Prodromus* (II, 617-621) sur les noms populaires sur les bords de la Méditerranée des poissons de genres *maena* Cuv. et *smaris* Cuv. : esp. *chucla*, catal. (îles Baléares) *xucla* = *maena vulgaris* Cuv. ; Marseille *chusclo* = *maena jusculum* Cuv. ; esp. *sucla*, catal. (Barcelone) *xucla* = *smaris vulgaris* Cuv. ; catal. (Valencia) *sucla vera*, (Catalogne) *xucla vera* = *smaris chrysalis* Cuv. ; esp., catal. (Valencia) *sucla vera* = *smaris alcedo* Cuv. Il est clair que ces formes appuyent mon point de vue sur la forme et le genre du mot provençal ; je crois donc toujours que *juscle* est en définitive un prov. *jusclo* sb. f.

Pour l'étymologie, il semble bien que le marseillais *chusclo* se rattache à *chuscla* « sucer » (pour *jusela* comparer les formes à *j* initial comme langued. *juca* à côté de *chuca*) et le catal. *xucla* à *xuclar* « sucer » ; mais pour quelles raisons le poisson a-t-il reçu ce nom, c'est ce que je ne saurais encore expliquer.

224. it. *labardone*, etc.

La troisième édition italienne du *Grande Dizionario Italiano-Francese* d'Alberto di Villanova (Bassano, 1811) a l'article

LABARDÒNE, s. f. *T. del Comm. Tariff. Tosc.* Merluzzo della più grossa e miglior qualità.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dans *labardone*, il y a peut-être une influence de *labarda* « hallebarde » par étymologie populaire ; mais, ce qui est sûr, c'est que le mot se rattache au même groupe que le fr. *laberdan* qu'on trouve par ci par là et par exemple dans le *Dict. Franç.-Angl.* de Chambaud (éd. 1815) où il est glosé par l'angl. *aberdain*. Ce *laberdan* me semble sûrement d'origine germanique ; cf. *labberdan* à Hambourg d'après Savary des Bruslons, *Dict. du Comm.* (1759-62), III, 998, anc. néerl. *abberdaen*, *labberdaen*, *slabberdaen*, flam. *aberdaen* dans le Mellema de 1630. Il ne faut pas accepter l'explication de de Vries citée à l'art. *haberdine* du *New Engl. Dict.* et qui ferait tirer les mots germaniques du français et rattacherait toute la série au nom du Labourd (*Lapurdum*, ancien nom de Bayonne). Je crois, au contraire, que des formes néerlandaises, *abberdaen* est la primitive, et *labberdaen*, *slabberdaen* doivent être dûs aux verbes *labben*, *slabben* « baver, lêcher » (cf. l'argot *mouillante* dans Rolland, *Faune*, XI, 223, le fr. *mouillure* dans le *Franz. Etym. Wtb.* de Körting et l'expression *baver comme une merluche*).

Quant au *labordean*, donné par Godefroy d'après l'édition de 1577 du *Nomenclator* de Junius, au *habordean* (mal transcrit *habordeau* dans Godefroy) de Cotgrave, je pense qu'il s'agit de transcriptions fautives d'un néerl. *laberdaen*.

Que le néerl. *abberdaen* vienne du nom de la ville d'Aberdeen me semble tout à fait probable. C'est l'*h* de l'angl. *haberdine* qui fait ici quelque difficulté ; c'est la forme ordinaire du mot et on trouve l'*h* dans la graphie *haburdenne* dès 1370. Smyth en 1867 dans son *Sailor's Year Book* dit : « *habberden*, cod or stockfish dried and cured on board ; that cured at Aberdeen was the best ». On trouve *Aberdeen cullet* comme nom de la morue desséchée et salée ; la graphie *aberdain* se retrouve au XIXe siècle ; et dans le texte le plus ancien cité par la *New Engl. Dict.* à *haberdine*, texte qui est d'environ 1300, on lit : « 5496 stokf(ish) et Aberden ».

Resterait à savoir d'où vient l'*h* de *haberdine*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

226. francomt. *largeotte*

Selon Beauquier, *Faune et Flore Populaires de la Franche-Comté* (1910), I, 323, la *largeotte* est un petit poisson blanc, très large du ventre.

J'imagine qu'il s'agit de l'*abramis blicca* Cuv., qui porte selon Cuvier, *Règne Animal*, II, 274, les noms de *bordelière*, *petite brême* ou *hazelin* (voir note 24).

En effet, dans la nomenclature de Linné, ce poisson est appelé *cyprinus latus*, expression que Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, V, 604, a traduit par *cyprin large*.

L'*abramis blicca* Cuv. est d'ailleurs un petit poisson blanc, du moins selon les idées populaires, car, pour les naturalistes, ils distinguent une très grande variété de nuances sur le corps de ce petit poisson. Cf. son nom scientifique *blicca argyroleuca* Heckel et Kner, son nom anglais de *white bream* (Couch., *British Fishes*, IV, 40) et en Allemagne divers noms cités par Lacépède, *op. et loc. cit.* ; *weissfisch* en Silésie, *bley weissfisch*, *bleyblicke* à Danzig, etc. ; enfin lire l'article de Falk et Torp, *Norwegisch- Dänisches Etymologisches Wörterbuch* (1907-1910), consacré au danois *blege*.

227. prov. *lassi*

Rolland, *Faune Pap.*, XI, 178, donne le prov. *lassi* comme nom du *syngnathus typhle* L. et du *syngnathus acus* L. d'après le seul Mistral.

Or voici l'article de Mistral :

> *làssi*, s. m. ammodyte appât, *ammodytes tobianus* (Linn.), poisson de mer, v. *poutino*... R. *las* 1 ou *luci*.

Disons tout de suite que *làssi* n'a rien à voir avec *luci* ; il se rattache certainement à *las* 1 « lacet » ; cf. un ex. de 1607 du fr. *filet de mer* = *ammodytes lancea* Cuv. dans Rolland, *Faune Pop.*, XI, 178.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

228. Spalato *lastavica*

Dans son *Essai d'un Dictionnaire Niçois* etc. (1894), l'abbé Pellegrini à un article « *belugon* n. m. *trigle lostovire* » où *lostovire* est une coquille pour *lastovize* ; en effet, Brünnich s'est servi de *trigla lastoviza* = *trigla lineata* L. Cf. le fr. *trigle lastoviza* dans Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, III, 340.

Lastavica se dit à Spalato des poissons des genres *trigla* Cuv. et *dactylopterus* Lac. Les Croates se servent aussi de *lastavica* comme nom des poissons du genre *exocoetus* L. Il s'agit du v. slave *lastovica* « hirondelle » et de ses dérivés.

229. port. *leitão, litão*

Vieyra, *Dict. of the Portug. and Engl. Languages*, éd. 1794, donne : *litam* « a small and dried sea lamprey », *leitam* « a sort of fish so called ». Nemnich, *Wörterbücher der Naturgeschichte*, 1798, a le port. *litao* « cação pequeno e seco ». Michaelis, *Neues Wtbuch der portugiesischen und deutschen sprache*, éd. 1905, glose *litão* par « name eines see-fisches, art kleiner hai-fisch oder quermaul, den man in Algarvien trocknet ». Enfin dans Rolland, *Faune Pop.*, XI, 161 *leitão*, *litão* sont cités comme des noms portugais du genre *pristiurus* Bonap.

Il s'agit évidemment d'un dérivé du lat. *lac* : le port. *leitão*, « cochon de lait » ; cf. it. *lattonzo*, *lattonzolo*, esp. *lechon* ; le dictionnaire de Mistral ne cite pas le prov. *lachoun* dans ce sens ; le savoyard cependant a *lèton* « enfant encore au sein, blanc-bec » (Constantin-Desormaux) ; le v. fr. a eu *laiton* ; et les glossaires de Guillemaut, Jaubert, Lalanne, Verrier-Onillon, Duméril, Corblet citent avec divers graphies et des restrictions plus ou moins grandes du sens un *laiton*, *laiteron* « jeune animal qui tette encore sa mère, cochon de lait, veau, poulain ou même enfant ».

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

230. esp. *lija* etc.

D'après Carus, *Prodr.* etc., II, 508 sq., l'esp. *lija* est un nom des requins *scyllium stellare* Günther, *scyllium canicula* Cuv., *carcharias glaucus* Ag., *carcharias lamia* Risso. Valladares Nuñez donne le galic. *lĭja* comme équivalent au *squalus* des naturalistes, c'est-à-dire au fr. *requin* dans son sens le plus large ; il le cite plus particulièrement comme indiquant les poissons des genres *scyllium* Cuv. et *mustelus* Cuv., la *lamna cornubica* Flem. et l'*alopecias vulpes* Bonap. Enfin le port. *lixa* semble aussi avoir le sens général de « requin ».

Le sens de « peau de requin » qu'ont ces mots est antérieur à celui de « requin ». L'esp., galic. *lijar*, le port. *lixar* « polir » puis en particulier « polir, frotter avec la peau de requin » a donné un déverbal féminin qui a les sens déjà cités.

Je verrais un déverbal masculin des mêmes mots dans le galic. *lijo*, port. *lixo* « saleté, etc. ». Il est certainement impossible d'accepter l'explication par un * *lŭtŭ lare* (de *lŭtŭm*) que Parodi a proposé dans la *Romania*, XVII, 69 et que Körting a fait passer dans l'art. 5761 de son *Lat-Roman. Wtb.* : la phonétique s'y oppose. Je crois que le galic. *lijar* « polir, frotter avec la peau rude du requin » a passé au sens de « gâter, salir par le frottement » ; et comme le galic. *luir* avait justement le sens de « frotter, gâter par le frottement », un verbe galic. *lujar* est né de la rencontre de *lijar* et *luir*. On peut comparer pour le développement du sens de *lijar*, celui du groupe latin *squalus*, *squalidus*, *squalere*, etc.

L'esp. *lija* venant de *lijar*, d'où vient *lijar* (cat. *lijar*, port. *lixar*) ? Au point de vue phonétique, *lijar* peut être * *listiare*, * *lisciare* ou * *lissiare*. Si l'on élimine * *listiare* que n'appuie pas l'évidence dont nous disposons, il faudra opter entre * *lisciare* et * *lissiare*.

Remarquons d'abord que le fr. *lisse*, attesté seulement depuis 1548 sous la forme masculine *liz*, et le fr. *lisser*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

attesté depuis 1564, n'entrent guère en ligne de compte ; ce sont des emprunts, non pas de l'all. *leise* qui n'explique ni la forme ni le sens, ni de l'ital. *liscio*, *-a* qui aurait donné un fr. * *liche*, mais bien plutôt du prov. *lis*, fém. *lisso*, verbe *lissa* (d'où *eslissa*, *deslissa* « glisser ») qui existe à côté de *lis*, *liso*, *lisa*, *alisa*, (v. prov. *lis*, *lisa*) et qu'on peut rapprocher de l'it. *lissare* « glisser » (Duez), catal. *llis*, *-a* « lisse » et *llissar* « glisser », esp. *liso*, *-a*, port. *liso*, *-a*.

Tous ces mots s'expliqueraient par un * *līssŭs* (cf. gr. λισσός « lisse »), *-a*, *-um*, à côté duquel on pourrait admettre * *lisseus*, *-a*, *-um* (cf. *bassus*, * *basseus* ; *russus*, * *russeus* etc.), et un verbe * *lisseare* d'où l'it. *liscio*, *-a*, et les verbes : it. *lisciare*, esp., galic. *lijar*, port. *lixar*.

Reste à dire que le thème *lisc-* du prov. *lis* (*lisc*), fém. *lisco* « lisse », dim. *lisquet*, verbes *lisca*, *alisca*, le catal. *lliscar*, *relliscar* « glisser », n'a pas été, que je sache, éclairci ; il faut peut-être partir d'un verbe * *lissicare* (fait avec *-icare*), cf. l'it. *lissigare* « glisser sur la glace », *lissigoso* « glissant » (Duez).

231. v. esp. *liuda*

Rondelet, *De Piscibus Marinis* (1554), p. 344, dit à propos de sa *raia laevis* : « dicitur... ab Hispanis *liuda* a cute levi et pellucida ». Ce *liuda* est dans Ducange et je le trouve cité dans Rolland, *Faune Pop.*, XI, 169, comme nom de la *raia bicolor* Risso.

Il me semble que *liuda* est une coquille, comme il y en a plusieurs parmi les noms étrangers de poissons du *De Piscibus Marinis*. Etant donné le galic. *raya limpia* = *raia bicolor* Risso, je crois qu'il faut voir dans *liuda* l'esp. *linda* qui remonte au lat. *limpida*.

232. Majorque *lloro*

A Majorque *lloro* = *labrus bimaculatus* L. d'après Carus, *Prodromus* etc., II, 398. Comme le même poisson se

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dit *papagall* à Valencia (et *papagá* à Venise), il est clair qu'il s'agit du catal. *lloro* « perroquet ».

Le catal. *lloro* ne peut guère être séparé de l'esp. *loro*, port. *louro* de même signification. Tout récemment, Mme Michaelis de Vasconcellos, dans la *Revista Lusitana*, XI, 48, a cité un pluriel *nores* qu'on lit au sens d' « espèce de perroquet », dans les *Decadas* de Joao de Barros (publiées en 1552): elle a vu dans ce *nores* la confirmation de l'étymologie du port. *louro* « perroquet » par le malai *núri* ; la forme *louro* s'expliquerait par une étymologie populaire (l'adj. port. *louro* « blond, jaune doré »).

Qu'il y ait dans *louro* « perroquet » une étymologie populaire, c'est ce qui n'est pas sûr. A côté de *nōrī* (ou *nūrī*), le malai offre une forme dialectale *lōrī* (ou *lūrī*) Or le *nores* de Joao de Barros avec son *n* initiale est à peu près isolé dans les langues romanes. Pour le français, il est évident que *loros* du *Dict. de Trévoux* est de l'espagnol, mais Buffon s'est servi de *lori* que Marcel Devic a expliqué dans son *Dict. Etym. des mots français d'origine orientale*. De même l'anglais a *lory* attesté avec la graphie *lourey* en 1692 et constamment depuis. Si *nory* existe ou a existé, le *New English Dictionary* qui semble l'affirmer n'en donne aucun exemple.

Pour revenir à la péninsule ibérique, l'esp. *loro* a dû exister dès le XVIe siècle, car les dictionnaires du commencement du XVIIe (Minsheu en 1617, par exemple) le citent. Mais il est probable que l'esp. *loro* (et à plus forte raison le catal. *lloro*) vient des Portugais qui se sont trouvés en contact avec des poulations parlant le malai dès le commencement du XVIe siècle. Dans ces conditions, on peut croire que le port. *louro* existait déjà au XVIe siècle et qu'il avait été emprunté du malai dialectal *lori*.

233. vénit. *lodra*, *lodrin*

A Venise, *lodra*, *lodrin* sont des noms des poissons du genre *callionymus* L. (Carus, *Prodr.* etc., II, 687-8). Le vénit. *lodra* (< lat. *lutra*) veut dire « loutre ».

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Pour le fr. *loutre* = *lamna cornubica* Flem., cité par Day, *British Fishes*, II, 297 d'après Duhamel, il s'explique sans doute par une analogie de forme ; on sait que pour des raisons de ce genre on a donné à certains requins les noms de la belette. Il faut peut-être tenir compte aussi d'une analogie de couleur ; la *mustela lutra* L. est d'un brun noirâtre en dessus et d'un gris blanchâtre en dessous ; la *lamna cornubica* Flem. est généralement en dessus d'un gris sombre et en dessous d'une couleur blanchâtre.

Mais pour le vénit. *lodra* = *callionymus* L., l'explication doit être différente. Peut-être faut-il le chercher dans les habitudes de la loutre qui vit solitaire et se cache pendant le jour dans les creux des roches (cf. *poisson de roche* = *mustela lutra* L. dans le Jura dans Rolland, *Faune Pop.*, I, 55). Le *callionymus lyra* L. vit aussi isolé, se cache volontiers parmi les pierres et dans les creux des roches (cf. à Gênes *tacca scheuggio* = *callionymus maculatus* Bonap.) et peut même, selon certains observateurs (cf. Day, *British Fishes*, I, 176) s'enfoncer dans la vase pour échapper à l'observation.

On sait que les poissons des genres *trachinus* Cuv. et *callionymus* L. ont en commun certains noms et en particulier ceux qui dérivent du radical du lat. *draco* et du lat *aranea*. Il n'est donc pas hors de propos de citer, à titre de comparaison, l'anglais local *otter pike* (et *adder pike*) = *trachinus vipera* Cuv. qui semble manquer au *New English Dictionary* de Murray et au *Dialect Dictionary* de Wright, mais qui ne s'en trouve pas moins dans divers ouvrages spéciaux et qui a été cité dès 1686 par Willoughby dans son *Historia Piscium* (p. 289). Le *trachinus vipera* Cuv. a comme le *callionymus lyra* L. une tendance à se cacher dans le sable ou la vase.

Pour le nom de la loutre donné à un poisson, voir aussi la note 235 *lustricu*.

234. fr. dial. *luset*

Luset, nom de la truite en Bretagne, dit Littré.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le breton *dluzen* « truite » (emprunt au bas-latin *trucla* selon V. Henry, *Lexique Etymologique du Breton Moderne*) a pour pluriel *dluz* ou *dluzed*. C'est sur le pluriel qu'est faite la forme francisée.

235. Messine *lustricu*

Carus, *Prodromus* etc., II, 575 cite pour Messine *lustrichi*, *lustricheddi*, noms des poissons de l'espèce *phycis blennioides* Schneider.

On peut se demander si le sens primitif de *lustricu* n'est pas « loutre » = *mustela lutra* L. Rolland, *Faune Pop.*, II, 55 cite d'après Schéler des formes *lustricius*, *lutricius*, du latin médiéval ; on peut rappeler que c'est encore une forme masculine qu'on trouve dans la glose *lutrus : otr* du glossaire d'Epinal (VII-VIIIe siècles). Le *lustricu* de Messine suppose un lat. *lustr.-ĭcus* ; pour le suffixe on comparera le galicien *lóntrega* « loutre » (Valladares-Nuñez).

Il s'agirait d'une analogie de forme ; pour les noms de la *mustela vulgaris* L. ayant servi à indiquer les poissons du genre *phycis* Cuv., voir Carus, *Prodromus* etc., II, 575-6 : prov. *moustelo*, etc.

236. Civita-Vecchia *maravizzo*

Marvizzo = *labrus turdus* Cuv. à Naples est évidemment identique à l'it. *malvizzo*, *malviccio* « mauvis », c'est-à-dire que c'est en premier lieu un nom du *turdus iliacus* L. ; cf. le sicil. *turdu marvizzu*, nom du *labrus turdus* Cuv.

Le *coris julis* Günther (= *labrus julis* L.), porte un grand nombre de noms qui sont aussi des noms de poissons du genre *labrus* Cuv. Aussi me semble-t-il sûr que *maravizzo* = *coris julis* Günther à Civita-Vecchia est comme le *marvizzo* de Naples le nom de l'oiseau dit *mauvis* (voir Carus, *Prodr.* etc., II, 396, 606).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

237. Vénit. *maridola*

Kŏrting n'a pas consacré d'article au nom de poisson *smaris*. En effet, en français, *smare*, *smaris*, *smaride*, sont évidemment des mots créés par les naturalistes et je ne sache pas qu'on ait jusqu'ici indiqué des dérivés populaires dans les autres langues romanes.

Dans la famille des *Maenidae* Cuv., les deux genres *maena* Cuv. et *smaris* Cuv. portent tous les deux des noms dérivés des lat. *garus*, *gerres*, *maena*. Il n'y a donc rien d'étrange dans l'attribution du vénit. *maridola*, qui a dû se dire primitivement du seul genre *smaris* Cuv., à la *maena vulgaris* Cuv., attribution attestée par Perugia d'après Carus, *Prodr.* etc., II, 618. En général, cependant c'est aux poissons du genre *smaris* Cuv. que s'applique *maridola*.

La liste de noms de la *smaris vulgaris* Cuv. que j'extrais du *Prodromus* de Carus montrera comment *maridola* se rattache au v. grec σμαρίς, σμαρίδα : Scilla *smeridi*, Messine *smidira*, *smiduru*, Rimini Chioggia Venise *maridola*. Trieste *marida*, *maridola*, Grèce, σμαρίδα, μαρίδα, μαιρίδα Mer Egée σμαρίδα.

238. niçois *melantoun*

Dans la *Revue de Philologie Française et de Littérature*, XXII (1908), 206, j'ai proposé d'expliquer l'it. *milandro*, fr. *milandre*, noms du *galeus canis* Bonap. par le grec μελάνδρυς attesté au sens de « thon mariné » et dont le sens primitif est sans doute « chêne noir ».

Le grec μελάνθιον se dit de la nigelle ; de là le lat. *melanthium* « nigelle » et aussi *melanthum* attesté par le médecin Serenus Sammonicus ; d'autre part l'adj. μελανθής « à fleurs noires » a pris par extension le sens de « noir ». Je me suis demandé si *melanthum* a pu se dire du thon.

Mistral proposait de conférer le niçois *melantoun* = *lamna cornubica* Fleming avec le lat. *Melantho*, nom de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

la fille de Protée ou avec *melandryum* « thon mariné ». Pour concilier les données phonétiques, il faudrait plutôt rattacher à *melanthum* le mot niçois qui vient d'être cité aussi bien que le gênois *meanto* = *lamna Spallanzani* Günther (Carus, *Prodr.* etc., II, 505).

Qu'un rapprochement superciel de l'*orcynus thynnus* Lütken et de la *lamna cornubica* Fleming soit possible (largeur du milieu du corps, étroitesse extrême près de la queue, queue en croissant, grosseur des yeux, couleurs foncées du dos, etc.), c'est ce que prouvent divers noms siciliens de la *lamna cornubica* Flem. : en Sicile *pisci tundu* ou *pisci tunnu* et plus particulièrement à Messine *tunnu palamitu* (Carus, *Prodr.* etc., II, 505). Je trouve dans le *Vocabolariello* de Traina le sicil. *tunnachiu palamitu* traduit par « tonno giovane che non ha un anno ». N'oublions pas d'ajouter le port. *sardo* = *lamna cornubica* Flem. d'après Rolland, *Faune Pop.*, XI, 161 qu'il faut rapprocher du galic. *jardon* = *orcynus thynnus* Lütken (cf. galic. *jarda*, esp. et port. *sarda*, catal. *sard*, noms de maquereaux).

Rolland, *Faune Pop.*, XI, 154 cite le gênois *meuanto* = *galeus canis* Bonap. d'après Casaccia ; en effet, on lit dans la deuxième édition du *Dizion. Genovese-Italiano* de celui-ci : « mèuanto s. m. palombo, sbriglio, milandro. T ittiol. *squalus galeus* ». La description du poisson qui suit ne laisse aucun doute que l'auteur vise le *galeus canis* Bonap. Si l'indication est exacte, c'est un fait nouveau qui tendrait à confirmer l'explication de l'it. *milandro* que j'ai donnée ; cependant on comprend moins que les noms du thon aient été donnés au *galeus canis* Bonap. qu'à la *lamna cornubica* Flem.

Un autre gros requin, la *selache maxima* Cuv. est dit à Malte *pixi tunnu* (Carus, *Prodr.* etc., II, 507). On peut également citer *sarda masculina* = *heptanchus cinereus* Raf. à Messine (*op. cit.*, II, 500) ; et *tunnu palamitu di funnu* = *carcharodon Rondeletii* M. Hle et *carcharias lamia* Risso à Catane (Angelo Tuttolomondo, *Fauna ittio-*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

logica del compartim. marittimo di Catania, Girgenti, 1901).

239. esp. *mielga*

En espagnol *mielga* = *centrina Salviani* Cuv. Il est employé aussi bien sur les côtes de la Méditerranée (Carus, *Prodr.* etc., II, 502) que sur celles des Asturies (Rato de Argüeller, *Vocabulario de las Palabras Bables*, Madrid 1891).

M. Menendez Pidal, dans la *Romania*, XXIX, 359, a expliqué l'esp. *mielgo*, *mielga* : « espèce de râteau ou de fourche » par un adjectif latin * *gemellicus*, *-a*, formé sur *gemellus*. Le râteau, la fourche aurait eu à l'origine deux dents.

Or, on peut croire qu'un râteau à deux dents à fourni un nom à la *centrina Salviani* Cuv. ; on aura comparé aux deux dents du râteau les deux fortes épines qui se trouvent en avant de chacune des dorsales de ce poisson.

240. *minchiale*

Voir note 251 *pijota*.

241. Minorque *moll-cranquer*

D'après Carus, *Prodr.* etc., II, 622, Barcelo donne *moll-cranquer* comme nom vulgaire du *mullus barbatus* Cuv. à Minorque. J'entends par *cranquer* « qui se nourrit de crabes » (cat. *cranch* < lat. CANCRUM). Or ce nom de *moll-cranquer* me semble avoir de l'intérêt, surtout en vue du passage suivant des *British Fishes* de Day (I, 23), où l'auteur parle des habitudes du *mullus barbatus* Cuv. : « As to the food they eat, opinions vary : the ancients considered them very foul feeders, delighting mostly on corpses, the more putrid they become the larger the assemblies of these fish : the ocean after a sea battle was said to abound with them. It is more probable they devour

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

small crustacea, crabs, molluscs, etc. In an aquarium they eat pieces of mussel ».

242. fr. dial. *mordache, mordacle*

Mordache = *squatina laevis* Cuv. en Vendée et dans la Loire-Inf. d'après Rolland, *Faune* etc., XI, 159.

La forme *mordacle* = *squatina laevis* Cuv. se trouve dans le même ouvrage, III, 86, citée pour Noirmoutier d'après les *Mémoires* (1806) de Piet et pour la Loire-Inf. d'après Desvaux, *Sur les poissons de la Loire-Inf.* (1843).

L'aire géographique dans laquelle on constate l'existence de *mordache, mordacle* fait songer à une origine bretonne. Un * *mordach*, composé de *mor* + *lach* serait satisfaisant pour *mordache*. Le nom de « clou de mer » donné à l'ange s'explique par les aspérités de la peau, et plus particulièrement par les plus grosses qui se trouvent le long de la ligne médiane du dos et qui ressemblent à des épines (cf. le terme savant *squatina aculeata* dont se sont servis Cuvier et d'autres naturalistes). Pour la comparaison à un clou, cf. la note 259 *prego*.

243. fr. *mourine*

En faisant un compte rendu de l'*Etym. Wtb. d. Frz. Sprache* de M. Körting, j'ai dit dans la *Rev. de Dial. Rom.*, I, 441, que l'étymologie du fr. *mourine* = *myliobatis aquila* Dum. par le lat. *maurus* est inacceptable, que le mot semble être employé pour la première fois en français par Cuvier qui dit qu'il est provençal et qu'il faut donc l'identifier avec le *mourina* de Cette.

Je renonce à expliquer *mourina* par le lat. *molina* en dépit de l'angl. *mill-skate* = *myliobatis aquila* Dum. cité par Day, *Brit. Fishes*, II, 353 qui explique ce nom par la nature des dents du poisson. D'autre part le *mounino* des B. du Rhône, le *mourina* de Cette (à Bayonne on aurait aussi une forme avec *r*, d'après Rolland, *Faune Pop.*, XI, 171) me font pencher pour le sens de « singe, guenon »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qu'à le prov. *mounino* (à Marseille *mourino*). Cotgrave traduit le fr. *singe de mer* par « a kind of rough- skinned ray, whose long and flat taile somewhat resembles a sword ». Je ne connais pas autrement *singe de mer* comme nom de raie et l'explication par « singe » ne me paraît pas tout à fait convaincante. Je me demande si la *myliobatis aquila* Dum. ne s'appelait pas d'abord *monja* (ou *morga*) « nonne » et si ce ne sont pas des dérivés * *mounjino*, * *mourgino* qui n'ont pas été plaisamment déformés en *mounino*, *mourino*. Cela permettrait de rattacher notre mot à d'autres noms du même poisson : catal. *monja*, *monjeta* (d'après Cisternas), sicil. *acula monaca* (d'après Doderlein).

244. esp. *muleta*

Nemnich, *Wörterbücher der Naturgeschichte* (1798), cite l'esp. *muleta* = *zygaena malleus* Val. C'est au sens de « béquille » qu'il faut évidemment entendre *muleta* ; cf. les notes 54, 167. Pour les relations sémantiques entre *muleta* « petite mule » et *muleta* « béquille », comparer fr. *bourde* « béquille » du lat. * *burda*, féminin de *burdus*, « mulet ».

245. esp. *ochavo*

L'esp. *ochavo*, le *xavo* de Valencia et de la Catalogne, noms du *capros aper* Lacép. (Carus, *Prodr.* etc., II, 675), est certainement le lat. *octavus* et doit s'employer au sens d' « octagonal », ce qui s'applique assez bien à la forme du poisson.

246. Baléares *podas*

Delaroche, dans ses *Observations sur des poissons recueillis aux îles Baléares* (*Ann. du Mus. d'Hist. Nat.*, 1809) a donné *podas*, comme nom, à Iviça, d'un poisson de la famille des *Pleuronectidae* Flem. auquel il a en conséquence donné le nom de *pleuronectes podas*. Ce *podas*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

est resté dans diverses nomenclatures : *rhombus podas* Bonap., *rhomboidichthys podas* Günther.

Or, d'après Barcelò, cité par Carus, *Prodr.* etc., II, 589, le poisson dont il s'agit se dit *padas* à Majorque. Il s'agit donc évidemment du catal. *pedàs*, *padàs* « pièce, morceau, chiffon » qui correspond à l'esp. *pedazo* et devrait être ajouté à l'art. 7207 du *Lat.-Roman. Wtb.* de Körting aux dérivés de * *pitacium* pour *pittacium*.

Le napolitain *taccone* = *rhomboidichthys podas* Günther permet de préciser le sens du mot *padas* qui aura servi à la nomenclature de ce poisson ; d'après Duez (1660), l'it. *taccone* veut dire une pièce « à la semelle d'un soulier, soit par devant ou par derrière ». On peut encore attirer l'attention sur καλκάνι, nom dans les Cyclades du *rhomboidichthys podas* Günther et qui ne peut guère être autre chose que le lat. *calcaneum* « talon ». (Pour les noms populaires cités voir Carus, *Prodr.* etc., II, 589).

247. port. *pelegrime*

Nemnich (1798) cite le port. *pelegrime* « hum peixe do Brasil que acompanha com o tubarão ». Il ne peut s'agir d'un dérivé populaire de *peregrinus* ; ni, à cause de *g* de *pelegrime*, d'un emprunt au fr. *pélerin*. Est-ce l'angl. *pilgrim* ou s'agit-il d'un mot tiré des langues indigènes du Brésil ? Et quel est ce poisson qui accompagne le requin ? Est-ce le *naucrates ductor* Cuv. ?

248. Cette *perpeire*

Rondelet, *De Pisc. Marin.* (1554), p. 324, parlant de son *arnoglossus* (= *arnoglossus laterna* Günther) nous dit que c'est une espèce « quae a nobis *perpeire* vocatur ». Pas d'indication sur le genre.

Je n'ai pas accès à Bruyerinus, *De re cibaria* (1560).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'après lequel Rolland, *op. et loc. cit.*, cite un fr. dial. *prepeire*, qui vient certainement des côtes de la Méditerranée, comme du genre féminin. D'autre part, les informations qu'on peut tirer des ouvrages de Doumet et de Moreau cités par Rolland et Carus sur l'emploi du mot à Cette au XIXe siècle semblent montrer qu'il a passé définitivement au genre féminin et qu'il a maintenant la forme *perpeira, perpeiro* (cf. à La Crau (B. du Rh.) *perpero* = genre *arnoglossus* Bleek).

D'autre part, les formes les plus anciennement attestées à ma connaissance, sont le *perpeire* de 1554 et le *prepeire* de 1560. Or le nom qui nous occupe sert à indiquer les poissons du genre *arnoglossus* Bleek, l'*eucitharus linguatula* Gill et la *solea variegata* Günther. Les poissons du genre *arnoglossus* Bleek portent à Gênes le nom de *petrale ;* à Majorque l'*arnoglossus Boscii* Günther se dit *capellà*. L'*eucitharus linguatula* Gill a les noms suivants : Majorque *capellà*, Cette *perpeïra, prêtré*, Marseille *petro*, Gênes *petrale*. Dans ces conditions il est difficile de séparer *perpeire, prepeire* du *preveire, perbeire* de Mistral qui s'exprime ainsi : « *preveire, perbeire* (l.), (rom. *preveire*, prêtre, lat. *presbyter*) s. m. capelan, poisson de mer, v. *capelan* ». A l'article *capelan*, quoique les indications soient assez confuses, il ressort que *capelan* se dit en provençal du *gadus minutus* L., du *phycis blennioides* Schneider et d' « autres poissons de mer ».

249. it. *perpignano*

Dans un dictionnaire maltais que je possède et auquel manque le titre je trouve le maltais *parpaniol* traduit par l'ital. *perpignano* et l'angl. *mixed wrasse*. Il s'agit donc du *Labrus bimaculatus* L. (et *labrus mixtus* L.) qui porte en effet le nom de *parpaniol* à Malte d'après Gulia cité par Carus, *Prodr.* etc., II, 598.

Le sens ordinaire de l'ital. *perpignano* est celui que donne Duez : « drap de Perpignan ». Mais dans l'article

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

que consacre à *perpignano* le dictionnaire de Florio (éd. 1688) on en trouve un autre : « a kind of thin and fine woollen cloth or stuff ; also sometimes taken for an old souldier of the queens ».

J'imagine que ce second sens pourrait bien expliquer *perpignano* = *labrus mixtus* L. Les labres portent en Provence le nom générique de *varlet de villo* (Carus, *op. cit.*, II, 595) : dans l'Irlande du nord l'angl. *livery fish*, *livery servant* = *labrus mixtus* L. (Day, *British Fishes*, II, 258). Un poisson qui pour ses belles couleurs a reçu les noms de « poisson en livrée », « serviteur en livrée » pourrait bien s'appeler « soldat en uniforme » aussi.

250. sicil. *pettinicchiu*

Körting, dans son *Lat.-Roman. Wtb.*, cite à l'art. 6959 *pecten* deux dérivés de * *pĕctĭnĭ-ŭ.ŭm* le prov. *penchenilh*, le fr. *pénil*, qui ont tous deux le sens de « partie du bas ventre qui se recouvre de poils à l'époque de la puberté ». Ce même sens est attesté pour l'ital. *pettenicchio*, *pettinicchio* (Duez) qu'il faudrait ajouter à l'article. Pour le sicil. *pettenicchiu* = *xyrichthys novacula* Cuv., il faut aussi le comprendre au sens de « petit peigne » ; le poisson dont il s'agit se dit *pesce pettine* à Gênes et à Naples, *pisci pettini* en Sicile.

251. galic. *pijota*

Körting n'a pas inséré le néerl. *stockfisch* dans son *Latein.-Roman. Wtb.* ; je n'ai pas besoin de dire que ce mot a été le point de départ de beaucoup de formes romanes. Le français a eu *stofix* (XIVe siècle, voir *Dict. Gén.*), *estocfiz* (XVIe siècle, Rabelais), plus tard *stocfiche* (graphies : *stockfiche*, *stokfiche*, *stockfisch*, etc.). En Poitou on a *toquefiche*. Le vieux provençal présente *estocfich* (Levy, *Prov. Suppl. Wtb.*) ; le provençal moderne *estocofich*, *estocofi*. En Limousin, en Rouergue on dit *estofi*. Le Minsheu de 1617 donne pour l'espagnol *estocfiz* à côté

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de la forme *estocafris*. Enfin l'italien a *stoccofisso*, *stoccafisso*.

Quelques-unes des formes attestées pour les dialectes italiens sont intéressantes. Le gênois *stocchefisce* (Casaccia) semble être dû à une tendance récente à se rapprocher du type germanique. Le napolitain *stocco* « stocfiche », fait croire que l'existence de l'it. *stocco* « bâton » a permis en Italie la séparation de deux éléments de *stockfisch* ; de même le sicilien offre, à côté de *stoccofissu*, d'une part *pisci stoccu* (Traina), de l'autre *stoccapesu*, *stocapesce* (Carus, *Prodr.* etc., II, 575-7).

On explique le néerl. *stockfisch* par la forme allongée des merluches et des morues, et par la dureté, égale à celle du bois, que leur donnent divers procédés de dessiccation. L'ital. *pesce legno* (Duez) et surtout *pesce bastone* ne sont peut-être que des traductions italiennes de *stockfisch* ; cela est certainement vrai du franç. *poisson de bâton* (Raymond, *Dict. Gén.* à *morue* : « morue séchée sans sel que l'on bat avec un bâton avant de la faire cuire »), *poisson à bâton* (Chambaud, *Dict. Franç.-Angle.*, éd. 1815, qui le traduit par *stockfish*). Que penser encore du galic. *peixopalo*, de l'esp. *pez palo*, *pez de palo* et du port. *peixe pao* ?

Le galic. *pijota* « merluche » a passé depuis longtemps dans les dictionnaires espagnols ; c'est un dérivé de *pija* « membrum virile » ; de même le port. *pissota* vient de *pissa*. Le port. *peixota* de même signification vient naturellement de *peixe* et doit être rapproché de l'esp. *pescada*.

Le fr. *pinée*, « morue sèche qui est la plus estimée et la meilleure » (Raymond, *Dict. Gén.*) a été dérivé par M. Körting dans son *Etym. Wtb. de Franz. Spr.* (1908) du fr. *pine* « membrum virile ». A titre de comparaison, on peut noter encore, parmi les noms du genre *phycis* Cuv., le sicil. *stocapesce*, *stocapesce impériali* = *phycis blennioides* Schn., *minchiale*, nom à Tarante de la *phycis Mediterranea* De la Roche, et dérivé certain du lat. *mentula* (Ca-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rus. *Prodr.* etc., II, 575-6) et enfin *vit de prêtre* = genres *phycis* Cuv. et *motella* Cuv. à Arromanches (Calvados), cité dans Rolland, *Faune Pop.*, XI, 220.

252. prov. *pissovin*

Comment entendre le prov. *pissovin* = *trachurus Lanaei* Malm. ?

Ce n'est pas le sens d' « ivrogne » attesté pour l'ital. *pisciavino*, le prov. *tetovin*, *chuchovin*, qui entre ici en ligne de compte. C'est plutôt le sens de « branche gourmande de la vigne » attesté pour le prov. *beurin*, *chuchovin*, *tatovin* (Mistral) qui mérite de nous arrêter ; cf. prov. *pissovin* « courson auquel on laisse un grand nombre d'yeux ; sautelle, marcotte de vigne ».

Olivier de Serres, *Théâtre d'Agric.*, 1600, p. 145, appelle *crocete* la bouture que l'on coupe sur le cep en lui laissant, pour base, une couche ou portion du bois de l'année précédente ; on met les crocetes *barber* ou *cheveler* pour en faire des *sautelles* (Rolland, *Flore* etc., III, 230-2) ; de là des expressions comme *chevelure*, *chevelue*, *barbue*, *sautelle chevelue*, etc. Je suppose que le nom de *pissovin* donné au *trachurus Linnaei* Malm. vient d'une comparaison faite des nombreuses dorsales et anales de ce poisson, vues de côté, aux barbes d'une sautelle.

253. Malte *pizzintun*

Carus, *Prodr.* etc., II, 656, citant Gulia, donne pour Malte *pizzintum* = *scomber scomber* L. et *pizzintun* = *scomber colias* L. C'est la dernière qui est la bonne forme et il faut la rapprocher de *pisantuni*, nom à Catane de la *sarda mediterranea* Jord. et Gilb. et à Messine de l'*auxis bisus* Bonap., (*op. cit.*, II, 659-660). Jusqu'ici, rien que des noms de poissons de la famille des *Scombridae* Günther ; mais à Naples *pesantune* est un nom du poisson *clupea pilchardus* L. (*op. cit.*, II, 553). Pour ce dérivé de *pesante*, cf. le sicil. *pisanteddu* « alquanto pesante » dans Pasqualigo, *Vocab. Sicil. Etim.* (1785-95).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

254. fr. *poisson rocheret*

Dans son article : « le suffixe *-aricius* en français et en provençal », publié dans la *Romania*, xxxii, 177 sq., M. A. Thomas a cité à l'appui d'un franç. *rocherez* le nom d'oiseau *colombe rocheraye* qu'il a lu dans Cotgrave.

Rocherez manque au dictionnaire de Godefroy ; aussi un exemple plus ancien que celui de M. Thomas sera-t-il le bienvenu ; on le trouvera dans le traduction de Pline par Du Pinet — je cite l'édition de 1581 —, vol. ii, p. 559 : « La vieille ou le tourd, qui est un poisson fort estimé parmi les *poissons rocherets* ».

Cette expression de *poissons rocherets* s'applique évidemment aux poissons de la famille des *Labridae* Günther et plus particulièrement au genre *labrus* Cuv. ; cf. l'angl. *rockfish*, le prov. *roucaou*, *rouquie*, le grec πετρόψαρα (dans l'Archipel) qui se disent des labres en général. Du Pinet lui-même se sert dans l'ouvrage cité et dans le même sens de *poissons rochaux* (vol. ii, p. 547).

255. *polanda*

Dans le *De Piscibus Marinis* (1554), p. 252, Rondelet, parlant de son *glaucus* (= *lichia glauca* Risso) dit : « is est proculdubio qui... ab Illyricis *polauda*... vocatur ».

Il faut lire *polanda*. Parmi les noms de la *sarda mediterranea* Jord. et Gilb. que donne Carus, *Prodr.*, ii, 659, il faut remarquer le *polanda* des Croates et le *polandra*, *polandra šargasta* de Spalato. Placés sur la côte orientale de l'Adriatique, entre le *palamida* de Venise et d'Adria, et le παλαμύδα de la Grèce moderne, ils ne peuvent guère en être séparés pour l'étymologie.

Que *polanda* ait pu être un nom de la *lichia glauca* Risso, c'est ce que montre l'emploi de divers dérivés du lat. *pelamis*, *pelamys* (πηλαμίς, πηλαμύς) comme noms de ce poisson en Espagne, à Cette, etc. (Carus, *op. cit.*, ii, 674).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

256. prov. *pougaou* etc.

Mistral a un article : *pougau*, *apougau* (L.), *poujau* (b. lat. *padelenga*, *padelingus*) s. m. « anguille grosse et courte, anguille de marais qui est plus fine que l'anguille ordinaire ; congre ; jeune fille bien prise, tendron ».

D'après Rolland, *Faune Pop.*, III, 101, XI, 199, *pougaou* se dirait dans les B. du Rhône de l' « anguille fine » quand elle a atteint un demi-kilo, *apougaoult* m., serait à Lansargues (Hérault), une variété d'anguille et *pougalle* f. a été cité dès 1769 par Duhamel comme nom à Aigues-Mortes de l'anguille dite *courant-vieil*, *groupan*, quand elle est devenue grosse.

On ne peut hésiter à rapprocher ces noms du midi de la France de *pollagaral*, *pollagarau* = *anguilla latirostris* Risso aux îles Baléares. Or *pollagaral* doit être un dérivé de * *pollagar* qui se rattachera par *pollicarem* à *pollex*. Pour le premier *a* de *pollagaral*, on comparera le catal. *pollagó* « branqueta de arbre, corn pua o punxa de las forcas palleras » en se souvenant que *pollex* a dans Columella le sens de « sarment taillé court au-dessus des bourgeons » ; et le cat. *pollaguera* « gond » qu'il faut rapprocher des dérivés de *pollex* ayant le sens de « gond » dans les dialectes italiens (voir C. Salvioni, *Postille*, 17).

Selon moi, le prov. *pougaou* vient du v. prov. *polgar* dérivé de *pollicarem*, et le nom a été donné à l'anguille dans le sens attesté dans Pline pour le lat. *pollicaris* : « de la grosseur d'un pouce ».

On peut se demander si *ortailla*, nom d'une grosse anguille à Beauvoir-sur-mer d'après Gallet cité par Rolland, *Faune* etc., III, 101 ne doit pas être compris comme un dérivé du radical de fr. *orteil*.

257. port. *prego*

Prego est dans les dictionnaires portugais le nom d'un poisson de mer avec trois rangées de dents ; Rolland,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Faune etc., XI, 158 identifie le *peixe prego* avec l'*echinorhinus spinosus* Blainville ou *liche bouclée* qui aurait encore en portugais les noms d'*arreganhada* et de *lixa de pau*.

Prego doit s'entendre au sens de « clou » ; cf. l'esp. *pez clavo*, le niç. *mounge clavelat*, noms du même poisson cités par Carus, *Prodr.*, II, 501 ; cf. aussi le port. *pregado* = *rhombus maximus* Cuv.

Le *Lat.-Roman. Wtb.* de Körting offre deux explications du port. *prego* « clou » qu'on lira à l'art. 3256 lat. *ĕpĭgrŭs* et à l'art. 7423 anglo-sax. *prika*, et dont ni l'une ni l'autre n'emportent la conviction.

La plupart des sens du port. *prego* sont dérivés du sens « clou » : *prego* « liche bouclée », *prego* « furoncle » (cf. fr. *clou*), *prego* « bureau de prêteur » (cf. fr. *mettre sa montre au clou*) ou s'explique par une opération sémantique toute pareille à celle qui a abouti au sens « clou » : *prego* « corne de jeune cerf », *prego* « grosse épingle que les femmes enfoncent dans leurs cheveux ». Mais, d'autre part, le port. *prego* « feuille de papier, pli » comme le galic. *prego*, l'esp. *pliego*, le catal. *plech* qui ont le même sens est un dérivé certain du lat. *plicare*.

De même si l'on met de côté le galic., port. *pregar* « prêcher » qui vient de *praedicare*, et le galic. *pregar* « supplier » qui est *precare*, l'on peut constater que tous les autres sens du galic., port. *pregar* s'expliquent par le lat. *plicare*. Le galic. *pregar* « plier » correspond pour la forme et le sens à l'esp. *plegar*. Il est impossible de séparer le port. *pregar os olhos*, *não olho pregar toda a noite*, *pregar na memoria* du prov. *plega lis uei*, *la parpello* que donne Mistral à l'art. *plega* où on lit encore des locutions telles que *plega'n libre*, *plega l'argentarié*, *plega boutigo* qui montrent comment *plicare* est arrivé au sens de « fermer ». Pour le sens « fixer, insérer », on pourra déjà comparer le lat. *plicitus* « inséré, ajouté » dans Priscien et dans Martianus Capella ; cf. le port. *pregar os olhos em alguem* « fixer quelqu'un », *pregar*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

com um alfinete, *com un prego*, « fixer avec une épingle, un clou » ; cf. encore le port. *pregar* « dresser (les oreilles) » avec le prov. *plega lis espalo* « hausser les épaules » et le port. *pregar um bofetao* avec le fr. *appliquer un soufflet*.

Je crois donc qu'à côté de l'esp. *llegar*, galic., port. *chegar*, il convient d'ajouter aux dérivés de *plicare* l'esp. *plegar*, galic., port. *pregar* : *llegar* et *chegar* viennent des formes avec l'accent sur le radical et *plegar* et *pregar* des formes avec l'accent sur le suffixe. Je crois que pour les sens de tous ces dérivés il convient de tenir compte de ceux qui sont attestés pour le lat. *plicare* et surtout pour *applicare* ; qu'enfin le port. *prego* « clou » appartient à la famille de *plicare*.

258. esp. *prista* ?

Que penser d'un *prista* = *pristis antiquorum* Latham que donne, à côté de *sierra*, *pez sierra*, le *Prodromus* de Carus (II, 515), comme usité en Espagne ? Carus cite *prista* d'après Cisternas ; un esp. *priste* qu'on trouve avec le même sens dans les dictionnaires, n'est qu'un emprunt aux nomenclatures savantes ; le latin, à côté de *pistris*, *pristis* a bien *prista*, sb. m., « scieur » et le grec πρίστης veut dire à la fois « scieur » et « scie de mer ». Peut-on accepter l'esp. *prista* « scie de mer » comme un mot populaire de la langue parlée ?

259. bordel. *raie turbotée*

Rolland, *Faune Pop.*, XI, 166 cite *raie de turbot* = *raia clavata* L. d'après le *Dict. de Trévoux* de 1752. Cependant on ne trouve dans ce dictionnaire, du moins dans l'édition de 1771, que ceci : « on appelle *raie de turbot* une certaine sorte de raie qui est plus grosse que l'autre. Acad. Fr. ». C'est encore tout ce que donne le *Dict. de l'Acad. Fr.* Quelle est l'origine de cette mention assez cryptique ? La *raia clavata* L. est dans la famille *raia* Cuv. bien loin

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'être le poisson qui atteint les plus grosses dimensions. Au XIXe siècle, le mot continue à trouver une place dans les dictionnaires. Raymond, dans son *Dict. Gén.*, insère : « *raie de turbot*, nom qu'on donne à une grosse raie ». Dans les dictionnaires français-anglais où il faut donner une traduction du mot, on identifie la raie de turbot avec la *squalina laevis* Cuv. (ex. g, Chambaud, éd. 1815).

Mais voilà qu'à l'endroit déjà cité, Rolland donne encore un bordelais *raie turbotée* = *raia clavata* L. pour lequel il renvoie à Laporte (? *Faune ichthyologique de la Gironde*, Bordeaux, 1853) et en parenthèse il ajoute « on l'appelle ainsi parce qu'elle est aussi bonne que le turbot ».

En admettant donc qu'il s'agisse de la *raia clavata* L., l'explication donnée par l'ouvrage de Rolland me semble douteuse. Un *cheval truité* est un cheval taché comme la truite ; une *truite saumonée* ou *saumoneresse* une truite coloriée comme le saumon ; une *anguille lampresse* une anguille qui rappelle par ses traits physiques la lamproie ; une *perche goujonnée*, une *perche gardonnée*, une perche qui rappelle par ses traits physiques le goujon, le gardon. De même, dans la nomenclature savante, la *plotose anguillé* de Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, v, 130, est un plotose qui par ses traits physiques rappelle l'anguille. Une *raie turbotée* est donc une raie qui ressemble au turbot, qui est clouée ou bouclée comme le turbot ; cf. le prov. *clavelado* = *raia clavata* L. et le prov .*roum clavelat* = *rhombus maximus* Cuv.

260. *rape*, *raubalet*

J'ai souvent eu l'occasion d'observer avec combien de soin il faut se servir des listes compilées par Nemnich dans ses *Wörterbücher der Naturgeschichte* (Hamburg, 1798).

Or, depuis déjà longtemps, j'avais été fort intrigué, en parcourant ces listes, par un mot *raubalet*, cité com-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

me français et expliqué tout simplement par *poisson rape*. Je ne connaissais pas plus *poisson rape* que *raubalet* et *rape* n'était donné dans la liste de Nemnich que comme nom du poisson *cepola trachyptera* (= *trachypterus taenia* Bloch).

Récemment, en parcourant la liste de noms de son *cyprin aspe* (*cyprinus aspius* L.) qu'a recueillis Lacépède (*Hist. Nat. des Poiss.*, v, 587-8), je n'ai pas été peu surpris de découvrir que ce poisson s'appellerait *raubalet* en Saxe et *rappe* en Silésie. Il semble assez difficile de ne pas admettre que ce soient les mots que visait Nemnich ; seulement il a dû les trouver sans indication sur leur lieu d'origine.

Pour *rappe* = *cyprinus aspius* L., il est déjà dans les œuvres de Gesner, Bloch, d'après Lacépède, *op. et loc. cit.*, appelle le même poisson *raphe*. C'est sans doute ce qui explique un article du *Dictionnaire Général de la Langue Française* de Raymond : « *raphe*, s. m., espèce de poisson du genre des cyprins ».

Ni *poisson rape*, ni *raphe*, ni *raubalet* ne sont des mots usités en France.

261. fr. *requin*

On a beaucoup conjecturé sur l'origine du fr. *requin*. On trouve de bonne heure les graphies *requien*, *requiem*. Dès 1690 Furetière dit que le requin est ainsi nommé « parce que quand on est mordu il n'y a rien autre chose à faire qu'à chanter le requiem ». Cette étymologie paraît sous une forme légèrement différente dans la *Faune Pop.* de Rolland (III, 82) : « Ces animaux suivent les navires prêts à dévorer les cadavres qu'on jette à la mer après qu'on a chanté le requiem ou prière des morts ». La forme *requiem* a suggéré aux auteurs du *Dict. Gén.* qu'il fallait peut-être « reconnaître dans la terminaison la forme normanno-picarde de *chien* ». De son côté, Körting à l'art. 7987 de son *Lat.-Rom. Wtb.*, après avoir dit

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ce qu'a de peu satisfaisant l'étymologie par le lat. *requiem*, propose de rattacher *requin* au germanique (ags. *hraca* « gueule, gorge », v. h. a. *rahho*).

On pourra constater une chose curieuse. Le premier exemple connu de *requin* est, d'après le *Dict. Gén.*, dans un texte de Jean et Raoul Parmentier ; or Jean Parmentier serait, dit-on, le premier Français qui ait conduit des navires au Brésil. La graphie *requien* paraît pour la première fois dans un texte de 1578 qui n'est autre que le *Voyage du Brésil* de Jean de Léry (Rolland, *Faune*, XI, 150). Enfin *requiem* est attesté en 1614, également pour la première fois, dans la *Mission de Maragnan* de Claude d'Abbeville (Rolland, *op. et loc. cit.*), ouvrage qui se rapporte à la fondation, en 1612, par les Français, de la ville brésilienne de San-Luis de Maranhão.

D'une part donc, le fr. *requin* n'a été d'abord employé que dans des textes qui ont trait au Brésil ou qui sont écrits par des Français connaissant ce pays. De l'autre, il semble impossible de rattacher le fr. *requin* au port. *requeime*, nom d'un poisson tout à fait différent et sur lequel M. Leite de Vasconcellos m'apprend que les dictionnaires portugais s'expriment de la façon suivante : « o requeime amarga muito ao paladar, do umbigo para a cabeça : talvez lhe venho d'iste o nome : *requeime*, de *requeimar*, — por queimar a lingoa de quem o come ». *Requin* viendrait-il donc des langues indigènes du Brésil ?

262. galic. *rinchon*

Le galic. *rinchon* = *scomber colias* L. est un dérivé du verbe *rinchar* « hennir » (galic. esp. catal. *caballa*, Nice *cavaluca*, Gênes *cavalla*, côte romaine *cavallo*, Malte *cavall* = *scomber colias* L.).

L'art. 4572 *hinnio* du *Lat.-Rom. Wtb.* de Körting est très confus et l'art. 4573 *hinnito* est à éliminer. Aucune mention n'y est faite d'un type **hinnitulare* et *re* +

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

* *hinnitulare*) qui explique la plupart des formes citées et d'autres encore : napolit. *annicchiare*, sarde logod. *annijare* (*ninnìjare*, *anninnijare*), v. prov. *enilhar* (et prov. mod. *enilha*, *anilha*), catal. *enillar*, *anillar* et *renillar*, esp. *relinchar*, galic. et port. *rinchar*, auxquels il faut ajouter le roumain *nechez*, qui vient d'* *hinnitulare* et *rinchez* qui représente *re* + * *hinnitulare* contracté en * *rinclare*.

Je me bornerai à deux observations, car je ne crois pas qu'il soit nécessaire de montrer que les formes roumaines que j'ai citées n'ont rien à voir avec un * *rhonchissare* postulé par Körting. L'*a* des formes napolitaines peut montrer l'influence d'*anniculus* sur * *hinniculare* ; c'est du moins ce que ferait croire le sarde logod. *annìju*, *annigru*, « cavallo o cavalla di un anno » à côté d'*annijare*, *annigrare*, *annigridare* « hennir ». Pour les formes espagnoles, *relinchar* est pour un antérieur *reïnchar* né par dissimilation de * *reenchar* < *re* + *hĭnnitulâre* ; tandis que les formes de l'infinitif citées pour le provençal et le catalan ont été refaites sur le singulier du présent de l'indicatif (type * *hĭnnĭtŭ al* > v. prov. *enilha*, v. catal. *enilla*).

263. Bologna *russiol*

D'après Labille, cité par Rolland, *Faune Pop.*, III, 167 on donne à Boulogne-sur-Mer le nom de *rousseau* au genre *pagellus* Cuv. Le *Nouveau Larousse Illustré* à l'art. *pagel* cite *rousseau* comme nom à Bayonne du *pagellus erythrinus* Cuv.

Par une curieuse coïncidence, le *pagellus erythrinus* Cuv. porte à Bologna le nom de *russiol*. Dans le *Vocabolario Bolognese-Italiano* de C. Coronedi Berti (1877) on lit : « *russiol*, s. m., fragolino, fravolino, pesce di mare, non molto grosso, così detto dal suo bel colore ».

J'ajoute que Day, *British Fishes*, I, 37, cite le franç. *rousseau* = *pagellus centrodontus* Cuv. ; c'est sans doute

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

parce que Cuvier, *Règne Animal* (1829), II, 183 appelle ce poisson le *rousseau* des Marseillais ; en effet, Carus, *Prodr.* etc., II, 631 donne d'après Réguis un prov. *rousseu* = *pagellus centrodontus* Cuv. D'ailleurs *rousseau* est encore cité pour la Vendée comme nom du *pagellus centrodontus* Cuv. dans le *Nouv. Larousse Ill.*, art. *pagel.*

264. esp. *salton* etc.

L'esp. *salton* est un nom de la sauterelle. Nemnich, dans ses *Wörterbücher der Naturgeschichte* (1798) le cite comme nom de la *belone acus* Risso (*esox belone* L.). Un passage des *British Fishes* de Day (II, 148) où il s'agit des habitudes de ce poisson explique *salton* : « when in pursuit of shoals of small fish it apears to be springing over the waves after them. It jumps over floating substances sometimes in a peculiar way, shooting itself bolt upright and alighting in the water tail first ».

Je ne connais pas d'autres noms du *belone acus* Risso qui s'explique de la même façon ; mais un poisson très voisin, le *scomberesox saurus* Flem. (*belone saurus* de certains naturalistes anglais) porte les noms anglais de *skipper*, *skipjack* ; Day, *op. cit.*, II, 151 dit de ce poisson : « It is constantly in motion, moving with great rapidity, frequently springing out of the water by scores at a time and giving much the appearance of a shoal of flying fishes. It has been frequently known to spring out of the water into the fishermen's boats, especially during stormy weather ».

Cette dernière indication est intéressante et me fait croire que *salta-barcas*, *salta-muradas*, *salta-bardissas*, noms, dans les îles Baléares, du *saurus griseus* Lowe (*salmo saurus* L. etc.) doivent s'expliquer aussi par l'habitude qu'aurait ce poisson de sauter hors de l'eau.

Nemnich (1798) donne un port. *saltão* « peixe de Sofala, de secçao de tainha mas muito maior ». Il semble qu'il s'agit du *mugil saliens* Risso bien que ce poisson ne

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

soit pas beaucoup plus grand que les autres muges et que le *mugil cephalus* Cuv. arrive même à une taille plus grande que lui.

265. prov. *sarpananso*

Mistral, dans son *Tresor*, propose d'expliquer le prov. *sarpananso* = *apogon imberbis* Günther (*apogon ruber* Lac.) comme un dérivé du verbe *sarpa*, *serpa* et du subst. *nanso* mais il ajoute un point d'interrogation qui indique son hésitation.

Que *sarpananso* se décompose en *sarpa* + *nanso* où le second élément est *nanso*, *nasso* « filet », cela ressort de ce fait qu'en niçois on se sert de *sarpanassa* que je lis dans l'*Essai d'un Dict.* de l'abbé Pellegrini, aussi bien que de *sarpanansa* que Carus, *Prodomus*, II, 615, cite d'après Risso. Le sens de *sarpananso* serait « coupe-filet, déchire-nasse » ; comme *sarpa* ne s'emploie plus guère, à s'en fier au *Tresor*, que comme terme de marine, soit absolument, soit dans la locution *sarpa lou ferre* au sens de « lever l'ancre », l'existence du mot dans un sens différent et comme élément dans le composé *sarpananso* ne manque pas d'intérêt.

Sarpananso sert aussi de nom à *l'anthias sacer* Bloch ou *barbier de la Méditerranée*.

Sard. *scampirru*

Rolland, *Faune Pop.*, III, 164, cite un sarde *scampirro* = *scomber thynnus* L. d'après Cetti, *Storia Naturale di Sardegna*, 1774. Spano dans son *Vocab. Sard.-Ital*, a un sarde mérid. *scampirru* = « tonno che non pesa cento libre ». On peut encore ajouter à ces indications deux autres que donne Carus, *Prodr.* etc., II, 656, 660 : Syracuse *sgambirri* = *scomber scomber* L., Catane *sgamiru*, Malte *zgamirru* : *auxis bisus* Bonap...

Or *scampirru* en Sicile veut dire « âne » (Pasqualigo, Traina). Je suggère donc que *scampirru* etc., ont d'abord

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

été des noms des poissons du genre *orcynus* Cuv. (le thon et le germon) qui sont remarquables par l'allongement de leurs pectorales. Ces pectorales ont été comparées tantôt à des ailes (cf. Var *arolongo*, Nice *alalonga*, Gênes *alalunga* etc., noms du germon) tantôt à des oreilles ; on trouve *longue oreille* comme nom du germon (Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, III, 1), et *oreille grande* comme nom du thon (Raymond, Littré). Ce serait alors par suite d'une confusion que *scampirru* etc. se seraient dits d'autres genres de la famille des *Scombridae* Günther.

267. it. *scorzone*

Du lat. *scortum* « peau, cuir », l'adj. *scorteus*, *-a*, *-um* « de peau, de cuir », d'où les subst. *scorteum* (attesté au sens de « carquois »), *scortea* (attesté au sens de « manteau de peau, outre à huile ») et le verbe * *scorteare*.

C'est de *scortea* qu'il faut tirer l'it. *scorza*, prov. *escourso*, fr. *écorce* (et non d' * *excorticem Dict. Gén.*), catal. *escorsa* ; de même de * *scorteare*, l'it. *scorzare*, prov. *escoursa*, fr. *écorcer*, catal. *escorsar* et non d' * *excorteare* (voir Körting, *Lat.-Roman. Wtb.*, art. 3482, qui est à rayer).

Un dérivé en *-onem* de *scortea* a donné l'ital. *scorzone* « grosse peau » et figurativement « uomo di robusta complessione, tarchiato » qui s'emploie aussi comme adj. avec un fém. *scorzona* au sens de « rozzo, villano, sgarbato » (Gherardini, *Supplimento*). Je suppose que c'est au sens de « grosse peau » qu'il faut entendre l'ital. *scorzone* « scorzon, une sorte de serpent noirastre fort venimeux » (Duez), le tessin. *scorzon* = *coluber viridiflavus* Fitzinger (Rolland, *Faune* etc., III, 24), l'*escourchoun* « vipère » des Alpes où il y a peut-être l'influence d'*escourcha* (Mistral), le catal. *escorsó*, *escursó* (ce dernier dû à *escursar* ?) « vipère », l'esp. *escorzon* (à côté d'*escuerzo* < *scŏrteum*) = *rana bufo* L.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

C'est certainement au sens de « grosse peau » qu'il faut comprendre l'it. *scorzone* = *scyllium* Cuv. cité dans Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, I, 221 : on pourra comparer l'angl. *huske* traduit par le lat. *squamus* dans un texte de 1440 et *husse* traduit par *roussette* dans un texte de 1530 (*New Engl. Dict.*) et ce qui est dit à la note 199 *cascarra*.

A Rome *scorzone* = *cantharus orbicularis* Cuv. (Carus, *Prodr.* etc., II, 626).

268. sicil. *scurmu*, it. *sgombro*, *sgombero*

Körting, dans son *Lat.-Roman. Wtb.*, a un art. 8503 *scomber* et *scombrus*, *-ŭs* « maquereau » (σκόμβρος) d'où il tire l'it. *scombro*. A côté de *scombro*, Duez donne aussi *sgombro*, *sgombero* ; pour le développement de ces formes, on peut comparer le verbe *sgombrare*, *sgomberare*, qu'on rattache à *combrus* de la basse latinité (Körting, art. 2351). *Sgombro* est usité à Rimini, à Venise, à Adria, à Trieste ; pour *sgombero*, comparer le *sgummero* de Tarante (Carus, *Prodr.* etc., II, 656).

Déjà Pasqualigo, dans son *Vocabolario Siciliano Etimologico* (1785-95) avait rattaché à *scombrus* le sic. *scurmu* = *scomber scomber* L. (à côté duquel on trouve *sculmu*). On peut admettre que *scurmu* est pour * *scrummu* (cf. *scrumiu* = *scomber scomber* L. à Catane), * *scrumbu* qui proviendrait de * *scumbru* (Rafinesque donne *scombru* pour Palerme) sous l'influence de *strumbu*, *strummu* (voir la note 272 *strombo*).

A Naples *scurmo* = *auxis bisus* Bonap. (Carus, *Prodr.* etc., II, 660).

269. Marseille *servantin*

A la page 323 de son *De Piscibus Marinis* (1554), Rondelet, parlant de son *cynoglossus* « qui *pole* a Gallis nominatur », s'exprime ainsi : « in mare nostro non re-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

peritur. In Oceano frequens est. Sunt qui similitudine decepti in mari nostro capi putent eumque esse piscem quam Massilienses *servantin* vocant. Sed hoc suo loco refellemus ». Je ne crois pas qu'il soit revenu à parler de *servantin* qui manque à l'index. Cotgrave a inséré *servantin* dans son dictionnaire : « m. the sole fish tearmed a *kinde foole*. Marseillois ». *Kind fool*, nom de poisson, m'est inconnu.

Il est clair que Cotgrave prend le *servantin* pour une espèce de sole ; d'autre part d'après Belon cité par Rolland, *Faune Pop.*, XI, 217, ce serait le *gadus merlangus* L. Quoiqu'il en soit, *servantin* est pour *ousservantin*, « observantin, religieux de l'observance, cordelier », selon Mistral (cf. la note 248 *perpeire*).

270. prov. *siblaire*, *sublaire*

Le prov. *siblaire*, *sublaire*, nom du *crenilabrus mediterraneus* Cuv., du *crenilabrus cinereus* Cuv., du *coricus rostratus* Cuv., doit être entendu au sens de « mauvis », c'est un nom du *turdus iliacus* L. et ce n'est pas pour des habitudes particulières que ces poissons sont ainsi nommés (pour le prov. *siblaire*, *siflaire*, *tourdre siblaire* etc. = *turdus iliacus* L., voir Rolland, *Faune*, II, 244, et cf. la note 236 *maravizzo*).

271. *spinelle*

Cotgrave a un article : « *spinelle* : f. a kind of very red gurnet » (je cite d'après l'édition de 1650).

Or l'angl. *gurnard*, *gurnet* est un nom des poissons du genre *trigla* L. Dans l'article de Cotgrave *gurnet* est une coquille ; il faut lire *garnet* et comprendre par *spinelle* le dérivé de l'ital. *spinella* « spetie di granato molto rosso » (Duez) dont nous nous servons dans la locution *rubis spinelle*.

272. it. dial. *strombo*, *strombolo*

Le grec στρόμβος se dit d'un « corps arrondi et ter-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

miné en pointe : cône, obélisque, fuseau, toupie, coquillage, etc. » ; il a aussi le sens de « tournoiement, tourbillon » comme le poétique στρόβος.

Les dictionnaires latins ne citent *strombus* que comme nom du coquillage univalve dit *strombe*, d'après Pline. Körting, à l'art. 9116 *strombus* de son *Lat.-Roman. Wtb.*, donne comme unique dérivé du mot, l'it. *strombola* « arnese da scagliar sassi, ruota idraulica ».

Il me semble certain qu'il faut ajouter aux dérivés de *strombus*, le gênois *strombo*, *strombolo* = *auxis bisus* Bonap. Ce nom doit faire allusion aux mouvements du poisson : il tournoie ou fait la culbute dans l'eau ; cf. dans Duez (éd. 1659-1660) l'it. *strombolo* « culbute » et *strombolare* qui traduit un fr. *culleburer*. On lira dans Carus, *Prodr.* etc., II, 660 les noms suivants de l'*auxis bisus* Bonap. : Malte *tombi-tombi*, *tombrell*, Rimini, Adria *tombarello*, Venise *tambarel(l)o*, *tambarella*, Fiume *tumbarel*, qui doivent être rapportés au radical de l'it. *tombare*, *tombolare* « faire la culbute » ; cf. dans le *Vocabolarietto* de Traina : « *tummareddu* s. m. pesce : delfino (perche tombola nel mare) ». Il est possible que deux autres noms de l'*auxis bisus* Bonap., le *mazzita* de Malte (cf. it. *mazziculare* « faire la culbute » dans Duez) et le *culariau* de Messine doivent s'expliquer de la même façon.

Divers poissons de la même famille que l'*auxis bisus* Bonap., c'est-à-dire des *Scombridae* Günther, portent, dans certaines localités, les noms sur lesquels nous appelons l'attention : Messine *strumbu*, *strummu* = *scomber scomber* L., Catane *stummu* = *scomber colias* L., Messine *strummu* = *scomber pneumatophorus* De la Ro., Malte *tombrell* = (le jeune) *euthynnus thunnina* Jord. et Gilb. (Carus, *Prodr.* etc., II, 656-658).

273. nap. *sucapece*, niç. *sussapega* etc.

Comme noms du *petromyzon marinus* L., Carus, *Prodr.*, II, 498 donne *sucapece* pour Naples et la Calabre, *süssa peixe* pour Gênes, *manjo pego* pour Marseille ;

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Rolland, *Faune*, XI, 182 ajoute un ital. dial. *magnapegola*.

Le premier élément de *sucapece* s'explique par le suçoir qui entoure la bouche du *petromyzon marinus* L. et d'où lui viennent beaucoup de noms populaires. Pour le second, je citerai un intéressant passage des *British Fishes* de Day (II, 357) : « one (c'est-à-dire un poisson de l'espèce *petromyzon marinus* L.) fixed to a tarry boat has been found to taste of tar and Couch asserts that although vegetable tar attracts these fish, coal-tar drives them away ».

Les mêmes noms servent à désigner l'*echeneis remora* L., aussi bien que le *petromyzon marinus* L. Carus, *op. cit.*, II, 661, mentionne l'esp. *pegador* et le niç. *sussapega* = *echeneis remora* L. Mistral donne le prov. *manjo pego* dans les deux sens. C'est sans doute à l'*echeneis remora* L. que s'applique le niç. *suc pega*, cité par l'abbé Pellegrini. L'*echeneis remora* L., au moyen de son suçoir se fixe, comme l'on sait, aux bateaux et comme ceux-ci sont souvent goudronnés, on conçoit que ce poisson aussi absorbe une certaine quantité de goudron.

274. *suetolt, suetole*

Dans le *De Piscibus Marinis* (éd. 1554), Rondelet nous dit à propos de son *orbis scutatus* (p. 421) : « Hollandi apud quos piscem hunc vidi, *suetolt*, alii *bufolt* nominant a muco quem ore emittit. Est igitur hic piscis corpore terete, mucoso... »

Suetolt et *buffolt* que Rondelet cite clairement comme des termes hollandais ont eu en français une curieuse histoire. Dans l'édition de 1581 du Pline de Du Pinet, ils paraissent deux fois ; à la page 532 du deuxième volume on lit : « ...touchant le *schuuetolll* ou *buffollt*... » et puis à la page 558 : « ...Plus y a le *buffolt* ou *suetolt*... » où l'on revient à l'orthographe de Rondelet. A l'index on trouve *buffolet*, *suetolt*. Cotgrave (1611) écrit *buffetolt*,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

suetolt et traduit : « lumpe, paddle, sea owle ». Duez dans son *Dict. François-Italien* (1659), écrit *suetole* « orcana et orbe, sponghettiere et spongioterra, pesce marino ». Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, II, 52 cite *bufolt* = *cyclopterus lumpus* L. Enfin *buffolt* est encore dans le *Dict. Gén.* de Raymond (1832) avec la mention : « s. m., genre de poissons branchiostèges, le tétrodon hispide ».

On voit qu'on a fini par voir dans *bufolt* et *suetolt* des mots français. Cependant Rondelet était allé jusqu'à indiquer le sens en langue hollandaise. Non que nos deux mots ne soient déjà altérés dans le texte du *De Piscibus Marinis*. J'avais d'abord cru que *suetolt* contenait le radical du holl. *zweet* « sueur ». Puis j'ai trouvé dans Day, *British Fishes*, I, 181, un holl. *snotdolf* = *cyclopterus lumpus* L., ce qui m'a fait croire que *suetolt* devait se lire *snotolf* et qu'il fallait le comprendre comme le flam. et holl. *snotolf* « morveux » de *snot* « morve ».

275. fr. *targeur*

Rolland, *Faune Pop.*, III, 108, XI, 210 cite parmi les noms du *pleuronectes platessa* L. (= *platessa vulgaris* Cuv.) *target* à Noirmoutier (texte de 1806), *targe* dans la Loire-Inf. (texte de 1823), *tardineau* sur les côtes de l'Ouest (texte de 1867). Le même ouvrage, XI, 207, donne, d'après Duhamel (1769) les noms suivants du *zeugopterus punctatus* Collitt (= *pleuronectes hirtus* Abilg.) : *tarche* f., *targie* f., *targer* m. en Bretagne, *targine* f. à l'embouchure de la Loire, *tordineau* (corriger en *tardineau*) en Saintonge. On trouve dans le *Dict. Gén.* de Raymond (1832) : « *tarche*, m., nom d'un poisson du genre des pleuronectes ». A ces noms, il faut encore ajouter *targeur*, nom du *zeugopterus punctatus* Coll., que Cuvier a trouvé dans Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, IV, 598 et que Lacépède avait trouvé dans les planches de Bonnaterre, faites pour l'*Encyclopédie méthodique*.

Tous ces noms semblent s'expliquer par le lent mouvement ondulatoire des *pleuronectidae* Fleming et se rat-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tacher au radical des verbes : fr. *tarder*, v. fr. *targier*. Pour *targine*, on comparera le vb. norm. *targiner*, cité par Moisy.

276, fr. dial. *tingre*

Tingre est à Isigny un nom de la *raia pastinaca* L. d'après Duhamel (1769) cité par Rolland, *Faune Pop.*, XI, 170.

Faut-il, pour l'explication de ce mot, songer à l'angl. *tinker* « chaudronnier » ? De l'autre côté de la Manche, à Lyme Regis *tinker* = *raia batis* L. et Day, *British Fishes*, II, 337 verrait dans ce nom une allusion à la couleur de cette raie. Cependant chez la *raia batis* L. la couleur est très variable.

Rolland, *Faune Pop.*, XI, 169, a aussi trouvé dans les *Pêches* de Duhamel un fr. dial. *magnan* = *raia alba* Lac. (quand elle est jeune), qu'il ne faut pas hésiter à identifier avec le bordelais *magnan* « chaudronnier ».

Je crois qu'il faut expliquer ces mots par une comparaison faite des épines de diverses raies à un outil de chaudronnier (cf. la note 92 *caleghero*).

Ce qui semble confirmer, c'est que l'angl. *tinker* se dit du *gasterosteus pungitius* dans le Yorkshire, d'après la *Victoria History of the County of York* (Londres, 1907) et dans le *Northumberland* d'après le *English Dialect Dictionary* de Wright (cf. aussi la note 209 *ferraro*).

277. v. prov. *tregan*

Raynouard a tiré des *Auzels Cassadors* de Daudes de Prades son unique exemple du v. prov. *tregan* :

> Des peisonetz c'om tot l'án pren,
> Que an nom *trochas o tregans*.

Il traduit *trochas o tregans* par *loches* ou *goujons*. *Trocha* est évidemment le prov. mod. *troucho* « truite » ; d'autre part, *tregan* peut très bien être un nom du gou-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

jon. En effet, les indications que donne la *Faune Pop.* de Rolland (III, 146) permettent d'affirmer que le *gobio fluviatilis* Cuv. se nomme *tragan* dans les Pyrénées-Orientales, *trégan* dans la Haute-Garonne et le Tarn. L'abbé de Sauvages, dans l'édition de 1785 de son dictionnaire, cite *tregan* à côté de *turgan*, comme nom du goujon dans le Languedoc. Parmi les formes que Mistral a entassé pêle-mêle dans son article *turgan*, on peut retenir tout au moins la forme *targan* du Quercy et noter que le sens de goujon est particulièrement mentionné pour le Rouergue et la Gascogne. Tout cela nous amène à constater que *tragan* (*targan*, *tregan*), sont encore des noms du *gobio fluviatilis* Cuv. en Roussillon, en Gascogne, dans le Quercy, le Rouergue et le Languedoc.

Le *turgan* de l'abbé de Sauvages doit nous arrêter un instant. *Durgan* à Nice se dit du *barbus vulgaris* Cuv., *dourgan* dans le Var de la *tinca vulgaris* Cuv. et du *gobio fluviatilis* Cuv., *giorgan* dans les B.-du-Rhône du *gobio fluviatilis* Cuv., *turgan* dans le Gard du *leuciscus vulgaris* Cuv. L'abbé de Sauvages a un article *turgan* « lotte ». Parmi les sens attestés par Mistral à *turgan*, on remarquera celui de « vieille truite, truite à grosse tête ». J'attire encore une fois l'attention sur les formes si variées qu'il a citées au même article. Or, il me semble clair que les formes telles que *turgan* etc., doivent s'expliquer de tout autre façon que *tragan* etc., et qu'elles peuvent être rapportées au prov. *turc*, *turgo* « stérile », du moins en partie. Le prov. *turcan* « bréhaigne, brebis stérile » (Mistral) se rattache à *turc* et *turgan* à *turgo*. Le sens de « carpe sans lait ni œufs » qu'a *turgo* est clair. De même *turgan* se dit de la vieille truite. On peut croire que *turgan* indiquait un vieux poisson qui ne se reproduit plus. On pourrait admettre l'explication par « vieux poisson » pour le goujon (cf. son nom de *veilliar* dans le Velay dans Rolland, *Faune* etc., III, 147), pour la tanche (angl. *old wife*) et même pour le barbeau, la carpe et la lotte ; en effet ce sont tous des poissons bar-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

bus ou à barbillons. A ce point de vue il n'y a que le *leuciscus vulgaris* Cuv., parmi les poissons nommés ci-dessus qui n'en ait point ; et parmi les *cyprinidae* Günther de la France, la carpe, le barbeau, le goujon, la tanche et les loches sont les seuls qui en aient.

Il resterait évidemment à éclaircir les formes avec *d* à l'initiale (*durgan* de Nice, etc.), le *giorgan* de Marseille et divers noms de poissons cités par Mistral à l'art. *turgan*.

Revenons à *tragan* (*targan*), *tregan*, noms du *gobio fluviatilis* Cuv. dont nous avons essayé, avec les moyens dont nous disposons, de limiter l'aire géographique. Il me semble qu'on pourrait les ramener à la série : port. esp. cat. *tragar* « avaler, dévorer, engloutir », sarde log. *tragare* « trangugiare », v. prov. *tragir* (Raynouard, *Lexique Roman*, v, 401) « avaler », prov. mod. *tragi*, *trahi* etc. (Mistral). Ce serait satisfaisant pour le sens : bien que l'it. *ghiozzo* = *gobio fluviatilis* Cuv. ne vienne pas de **glŭtteus* (voir note 109) (mon collègue de Pise, M. C. Merlo, me fait remarquer qu'une difficulté surgit devant l'*o* ouvert de *ghiozzo* ; voir aussi Meyer-Lübke, *Rom. Etym. Wbuch.*, art. 3816) on peut encore comparer le breton *gargaden* = *gobio fluviatilis* Cuv. ; en provençal même on a comme nom du même poisson un *bofi* du Gard qui n'est autre que l'adj. *bofi* « bouffi, enflé », mais aussi « goulu » (voir Mistral).

Or, à côté de *tragon*, *tragador* « glouton », l'espagnol a *traganton* de même sens, dérivé de *tragante* « avaleur, qui avale », forme participiale de *tragar* ; c'est un participe présent que je crois voir dans le nom du goujon auquel cette note est surtout consacrée.

279. prov. *vaco*

Le prov. *vaco* = *zygaena malleus* Val. (Rolland, *Faune Pop.*, XI, 161) s'explique par les branches de la tête du poisson qu'on a comparées à des cornes (notes 52, 96).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

279. fr. *vandoise*

Un nom de poisson dont l'étymologie m'a souvent donné à penser, c'est le fr. *vandoise* = *leuciscus vulgaris* Cuv. Je ne suis pas parvenu à la démêler, mais je présente ici certaines observations :

a) Pour la coquille *vaudoise* par *vandoise*, voir A. Thomas dans *Romania* XXXVI.

b) Pour *vandoise*, *an* est pour un *en* antérieur et le *d* pour un *t* primitif ; cela ressort des données suivantes : v. fr. *ventoise* du XIIIe siècle (cf. un *vendoise* du XIIIe s^e^ dans le *Dict. Gén.* et un *vendese* également du XIIIe dans Littré), pic. *ventoise*, Montbéliard *venedi* (et *vedi*) sb. masc. = *leuciscus vulgaris* Cuv. ; Suisse rom. *veintousa* = *leuciscus dobula* et *leuciscus cephalus* Cuv. (Rolland, *Faune Pop.*, III, 142-4). Il n'est pas prouvé, il est même fort douteux que l'angl. *venduce* = *coregonus vandesius* Richards (Day, *Brit. Fishes*, II, 128) soit tiré de *vendoise* ; on trouve aussi *vendise* (Lochmaben dans le Dumfriesshire), *vangis*, *juvangis* (ailleurs en Ecosse) comme noms de ce corégone.

c) Pour *ventoise*, c'est sans doute la forme propre au nord de la France ; d'autre part, diverses formes déjà citées font croire à un type primitif où une voyelle aurait séparé l'*n* du *t*. Dans ces conditions, on peut songer au lat. *venetus*, bleu, d'où le roum. *vinet*, bleuâtre, pâle, l'ital. *véneto* « bleu de Venise » (Duez), v. prov. *venet* adj. « bleu marin » (Raynouard). Les poissons du genre *leuciscus* Cuv. portent volontiers des noms venus de l'idée « bleu », cf. Neuchâtel *blavin* = *leuciscus phoxinus* Cuv. (note 9), Suisse all. *blauling* = *leuciscus alburnus* Cuv. ; parmi les noms savants dont on a affublé le *leuciscus erythrophtalmus* Cuv., il faut noter *cyprinus caeruleus* Yarrell, *leuciscus caeruleus* Swainson (Couch, *Fish of the British Isles* appelle ce dernier poisson *azurine*) ; enfin *blageon* (Suisse romande) = *squalius Agassizii* Heckel (poisson de la Suisse, proche parent de la vandoise =

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

squalius leuciscus L., *leuciscus vulgaris* Cuv.) semble représenter un type * *blaveonem*, tiré du germ. *blau*.

280. prov. *veirat*

Cotgrave a inséré dans son dictionnaire deux articles : 1. *verrat* : m. « a tame boare ; also a mackerell » ; 2. *veirat* : m. « the makerell fish ».

Pour *verrat*, il ferait songer au lat. *verres*. En effet pour *verrat, verrat de mer* = *capros aper* Lac., l'étymologie par *verres* s'impose ; le *capros aper* Lac. s'appelle *verrat* à Nice, dans le Var et dans les B.-du-Rhône, *pourc* à Marseille, *peï porc* à Cette ; les Anglais l'appellent *boar-fish*.

Mais il n'en est pas de même pour *verrat* = *scomber scomber* L. La forme *veirat* de Cotgrave vient de Rondelet, *De Pisc. Marin.*, p. 234 (VIII, 7 : de scombro) : on y lit que le maquereau est appelé « a nostris *veirat* quod vitri instar splendeat ». Cependant l'étymologie par le lat *vitrum* n'est pas meilleure que celle par *verres*, et c'est à *varius* qu'il faut demander la solution du problème.

On sait que le *leuciscus phoxinus* Cuv. tire son nom français de *véron* du lat. * *varionem* (voir ma note 182) et que pour la remarquable variété de ses couleurs, il a reçu d'autres noms qu'on trouvera indiqués dans les notes 9, 71, 83. Le *scomber scomber* L. n'est pas moins remarquable que le *leuciscus phoxinus* Cuv. par ses couleurs variées à l'infini ; aux Iles Baléares on l'appelle *verdet*, à Venise *pesce blù*, à l'île de Ré *poisson bleu* (voir Carus, *Prodr.* etc., II, 656 et Rolland, *Faune Pop.*, III, 165) ; j'ai rappelé à la note 62 d'autres noms qui dérivent du lat. *aureolus* ; enfin il partage en Provence avec le *maquereau bâtard* (*caranx trachurus* Cuv.) le nom de *suvereou* que j'ai expliqué à la note 120. Pour l'esp. *estornino*, le fr. *sansonnet* ce sont des noms de l'étourneau qu'on a donné au maquereau ; il faut leur comparer l'it. *stornazzo* = *leuciscus phoxinus* Cuv. et d'autres mots cités à la note 83.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Il semble donc que le prov. *veiral* = *scomber scomber* L. est un dérivé du lat. *variatus*. Il sera intéressant de comparer ici la série suivante tirée des langues celtiques : v. irl. *brecc* « truite », manx *breac* « truite, maquereau », gallois *brychyll*, *brychell*, *brithyll* « truite », corn. *brithel* « maquereau » ; tous ces mots viennent du radical du v. irl. *brecc*, gallois *brych* « tacheté, moucheté ».

Au prov. *veiral*, ajouter le *veyral* des Iles Baléares, nom du *scomber scomber* L.

281. vénit. *violin*

Intéressant de comparer *violin*, nom à Venise de la *squatina laevis* Cuv. d'après Nardo (Carus, *Prodromus* etc. II, 515) et le port. *viola* = *squatina laevis* Cuv. (Rolland, *Faune* etc., XI, 159) avec l'angl. *fiddle-fish*, cité comme désignant le même poisson par Day, *British Fishes*, II, 327. Day explique avec raison *fiddle-fish* par l'analogie de forme.

C'est aussi par là qu'il faut interpréter à peu près tous les noms romans de la famille *rhinobatus* Günth. cités par Carus, *Prodr.*, II, 516 : Palermo *pisci violinu imperiali*, Messine *pisci citarra* = *rhinobatus halavi* Rüpp. ; esp. *guitarra* = *rhinobatus cemiculus* Geoff. ; esp. *guitarra*, Naples *cetola*, Sicile *pisci citarra* ou *gitarra*, Palerme et Catane *pisci violinu*, Adria et Bari *calascione* = *rhinobatus Columnae* Bonap.

Mais pour *rebecchin*, *violin*, noms à Malte de la *raia oxyrhynchus* L. d'après Gulia cité par Carus, *Prodr.*, II, 522, la difficulté surgit et l'analogie de forme n'est nullement évidente.

282. esp. *zapa*

A l'art. 8350 **sappa* de son *Latein.-Roman. Wtb.*, Körting n'a cité ni l'esp. *zapa* ni le port. *sapa*.

L'esp. *zapa* a quatre sens : 1. espèce de houe ou de bèche, 2. espèce de requin, 3. peau de chagrin, 4. espèce de ciselure qui imite le chagrin.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Comme la plupart des dictionnaires espagnols ne citent que les sens 1, 3 et 4, il est d'abord impossible de croire qu'il s'agisse pour ces divers sens d'un seul et même mot. Le sens 4 vient évidemment du sens 3 ; le sens 3 dérive tout aussi clairement du sens 2. Ce sens 2, je l'ai trouvé dans l'éd. de 1837 du *Dict. of the Spanish and English Languages* de Neuman et Baretti : *zapa* y est traduit par l'angl. *dog-fish* et on renvoie à *melgacho*. Comme *melgacho* se dit des requins *carcharias glaucus* Ag. et *carcharias lamia* Risso, il est possible que ce soit à ceux-là qu'appartient le nom *zapa*.

Le sens 2 de ce mot dérive-t-il du sens 1 ? Cela semble probable ; mais pour répondre il s'agit de savoir d'une façon précise ce que c'est que le poisson dit *zapa*. Si c'était un nom du genre *zygaena*, proche parent du genre *carcharias*, on pourrait comparer le vénit. *baile* de ma note 40.

Pour terminer disons que l'it. *vanga* « bêche » s'est dit d'un poisson ; on peut lire dans le dict. de Florio (éd. 1688) : *vanga* « a kind of fish », *pesce vanga* « the rough skate fish ».

(*A suivre.*) Paul Barbier fils.

Université de Leeds, le 29 avril 1911.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DES REVUES

Romanische forschungen,, XXXI, 3. — *H. Meyer:* Die Predigten in den Miracles de Notre Dame par personnages, p. 715; — *A. Barth:* Le lai du Conseil, p. 799; — *W. Heise:* Zur historischen Syntax des adverbial gebrauchten Adjectivs im Französischen, p. 873;

— XXXII, 3. — *J. Fourmann:* Ueber die Sprache des Mystère de S. Bernard de Menthon, p. 625; — *F. Danne:* Das altfranzösische Ebrulfusleben, p. 748; — *G. Baist:* Zum « Stamm » barr, p. 894; — *W. Becker:* Die Sage von der Höllenfahrt Christi in der altfranzösischen Literatur, p. 897; — *C. Bardola:* Sonets, p. 973.

Revue de philologie française et de littérature, XXVI, 4. — L. *Clédat:* La famille du verbe « battre », p. 241; — *A. Jourjon:* Remarques lexicografiques, p. 253; — *R. Michalias:* Glossaire du patois d'Ambert, p. 269; — *G. Esnault:* Colibri, p. 291.

Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur, XL, 5 u. 7. — *R. Zenker:* Nochmals Erec-Geraint, p. 186; — *E. Herzog:* Noch einmal soif, p. 213; — *A. Franz:* Studien zur wallonischen Dialektsyntax, p. 222.

Revue de dialectologie romane, n°s 14, 15, 16. — *M.-L. Wagner:* Das Sardische im Romanischen Etymologischen Wörterbuch von Meyer-Lübke, p. 129; — *K. Göhri:* Die Ausdrücke für Blitz und Donner im Galloromanischen, p 160; — *C. Salvioni:* Postille italiane e ladine al Vocabolorio etimologico romanzo, p. 173, 209; — *A.-M. Espinosa:* Studies in New Mexican Spanish, p. 241.

Bulletin de dialectologie romane, n°s 15, 16. — *A.-M. Espinosa:* Cuentitos populares nuevo-mejicanos, p. 97; — Comptes rendus, p. 116.

Zeitschrift für romanische Philologie, XXXVII, 1. — *G.-D. de Geronimo:* Di alcuni codici e stampe di antiche rime messi assieme

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nel secolo XVI, p. 1; — *J. Reinhold:* Karleto, p. 27; — *W. Benary:* Hervis von Metz und die Sage vom dankbaren Toten, p. 57; — Vermischtes, p. 92.

COMPTES RENDUS

A. Kolsen. — Das sirventes « Honratz es hom per despendre » (Bartsch, Gr., 242, 38), dans l'*Archiv. f. das Studium des neuer. Sprachen u. Lit.*, CXXIX (1912), pp. 467-471.

M. K. donne une édition critique de ce sirventès accompagnée d'une traduction et de quelques notes. Dans une courte introduction, il combat l'attribution des manuscrits (*P*, *e*) à G. de Bornelh. La pièce étant adressée à un « Morroel » (un des deux *Morroel* de Malaspina), M. K. me paraît avoir certainement raison. Il songerait plutôt à L. Cigala, grâce surtout à un rapport découvert entre les vv. 44-45, où il est question de Judas qui *al ren s'en annet pendre*, et un passage du troubadour italien (*Juda qui s'en pendet als renz*). Mais ce n'est là qu'une conjecture. Je passe à l'examen de quelques points de la reconstitution du texte.

Vv. 7-9 E tals es en gran poiar
Cui la rod'en breu virar
Fai son poiar e descendre.

M. K. traduit: « und mancher ist im Begriff, hochzusteigen, dessen Steigen das Glückrad bald in Fallen verwandelt ». Il traduit évidemment comme si le texte avait *e(n) descendre* et si *virar fai* était identique à *vira*. La locution *fai virar* pourrait avoir, en effet, le sens de *vira* (1); mais ce sens n'est pas ici à sa place. *Son* est un pléonasme (p. ex. G. de Figueira: *d'une ric croi sun captengn* et v. Tobler, *Vermischte Beiträge*, II, 78). Il faut construire, à mon avis, ainsi: « la roda *fai virar* e descendre son poiar, en breu ». — Le v. 14 a une syllabe de moins. Corr. *Mas cel qu'a s[a] entention.* — Vv. 14-18:

Per que lui deu oblidar
Deus e l'aver*sers* reprendre.

Les mss. ont *lauers ses r.* La correction est ingénieuse, mais inacceptable. Celui qui doit « reprendre » les biens (l'*aver*) est Dieu même qui les a donnés. Corr., p-ê. *e sos avers reprendre.* — V. 24. Je lirais: *qui [no] vol ben dir de non.* Virgule à la fin du vers précédent.

G. Bertoni.

(1) Voir, pour des cas semblables de synonymie, Tobler, *Vermischte Beiträge*, II, n° 5, et Jeanroy, *Ann. du Midi*, XXIV, 53.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

A. Hilka u. **W. Söderhjelm.** — Petri Alfonsi Disciplina clericalis. I. Lateinischer Text. II. Französischer Prosatext. (*Acta Societatis Scientiarum Fennicae* t. XXXVIII, n°s 4 et 5.) *Helsingfors, Druckerei der Finnischen Literaturgesellschaft*, 1911 et 1912 [XXXVII+79 et XV+57 pasges in-4° carré].

MM. Hilka et Söderhjelm ont entrepris de publier le texte latin et les versions françaises de la *Disciplina clericalis*. Cette publication est la bienvenue. Ni le texte latin, ni les versions françaises n'étaient, à la vérité, inédits, mais les éditions existantes n'étaient pas faciles à se procurer sans compter que leur correction laissait à désirer. Une nouvelle édition était donc utile, et il faut se féliciter qu'elle ait été tentée par des érudits aussi experts que le sont MM. Hilka et Söderhjelm.

Les deux fascicules qui viennent de paraître sont consacrés, le premier au texte latin, le second à la version française en prose. Le troisième fascicule contiendra les versions rimées, le quatrième une étude littéraire sur Pierre Alphonse et son influence au moyen âge. Cette suite ne tardera pas sans doute à paraître. En attendant, les auteurs ont publié, dans la *Sammlung der mittellateinischen Texte* de M. Hilka, une édition réduite du texte latin.

Ce texte latin est conservé dans une soixantaine de manuscrits. Les auteurs ont eu le courage de les étudier tous en vue de leur publication. Malheureusement cette longue et minutieuse étude n'a abouti à aucun résultat notable. Douze manuscrits paraissent former un groupe caractérisé par un certain nombre de corruptions communes. Encore faut-il reconnaître que quatre ou cinq représentants de ce groupe ont été corrigés, dans une mesure plus ou moins large, à l'aide de bons manuscrits. Il ne semble pas qu'on puisse pousser plus loin la critique de la tradition manuscrite. Des considérations d'ordre pratique conduisent toutefois les auteurs à mettre encore à part une quinzaine de copies écourtées.

Malgré cette impossibilité de débrouiller les rapports des manuscrits, l'édition est qualifiée de critique dans l'Introduction. Elle repose, en effet, sur la comparaison des leçons de tous les manuscrits. M. Hilka — M. Söderhjelm n'a pas collaboré à l'établissement du texte — a pourtant senti le besoin de choisir un manuscrit pour en former la base, comme on dit, de l'édition. J'ignore pourquoi son choix s'est porté sur un manuscrit tardif, le ms. Oxford, Corp. Christ. College 86 (début du XIVe siècle). Il paraît que cette copie est soignée et qu'elle contient peu de lacunes. La raison serait bonne, s'il n'y avait pas de manuscrits plus anciens présentant les mêmes avantages. Or, on remarque que deux manuscrits du XIIIe siècle (n°s 41 et 52 de la liste générale) sont

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

comptés, dans l'Introduction (p. XIX, n° 14 et p. XXI, n° 23), l'un parmi les meilleures, l'autre parmi les bonnes copies. Au manuscrit n° 60, qui date du XII° siècle, on ne reproche qu'un défaut, et c'est de n'être pas exempt de « fautes et contresens habituels ». Mais si l'on se reporte aux variantes de l'édition, on constate que le manuscrit sur lequel repose le texte critique est exactement dans le même cas. Dans l'édition réduite, M. Hilka s'est attaché à suivre le manuscrit n° 41, précédemment nommé, pour l'orthographe du moins. Il semble qu'il eût été plus judicieux de suivre le très ancien manuscrit n° 60, et cela non seulement pour l'orthographe, mais encore pour la constitution du texte.

Cette réserve faite, il convient de reconnaître que le texte a été établi avec beaucoup d'habileté. L'introduction grammaticale et le glossaire sont aussi rédigés avec un soin remarquable.

L'édition de la version française en prose, due à M. Söderhjelm, mérite les mêmes éloges. Dans l'ensemble, cette publication donnera entière satisfaction aux travailleurs. — Un petit détail seulement à signaler. Au cours d'une discussion sur les particularités dialectales de la langue du copiste, M. Söderhjelm cite le mot: « chaque mot a son histoire propre », et il donne comme référence Morf, *Zur sprachlichen Gliederung Frankreichs*. Elle doit être exacte, mais j'imagine que M. Morf, qui n'a jamais eu la prétention d'être l'auteur de la doctrine dont il s'agit, sera le premier à s'étonner que le nom de M. Gilliéron ne soit pas connu à Helsingfors.

Jean Acher.

René Canat. — La Renaissance de la Grèce Antique (1820-1850). *Paris, Hachette*, 1911; in-18, 278 p., 3 fr. 50.

Après le livre de M. Charles Joret sur d'*Ansse de Villoison et l'Hellénisme pendant le dernier tiers du XVIII° siècle*, après les travaux de M. Robert Gaschet sur P.-L. Courier, et avant la thèse de M. Schneider sur Quatremère de Quincy, voici venir, sur l'Hellénisme au XIX° siècle, un ouvrage d'une très précise et très abondante information, qui reprend à peu près l'histoire de l'Hellénisme en France au point où l'avait laissée E. Egger. C'est la moitié de ce que nous promet M. Canat. Il étudiera dans un second ouvrage: *Le Romantisme et la Grèce antique*, l'influence exercée par la Renaissance de la Grèce antique sur le mouvement littéraire de 1820 à 1850. Et dès maintenant, il annonce que le dessein de cette seconde partie sera de prouver que le romantisme « fut annexé à l'Hellénisme dans ce qu'il avait d'excellent, pendant que tombaient ses parties caduques ». Ce premier volume est des-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tiné à « définir l'atmosphère d'hellénisme dont le romantisme sera baigné »

On est tenté, là-dessus, d'adresser une critique à M. Canat, avant de le lire. N'est-il pas artificiel de séparer l'histoire de la résurrection hellénique par la critique et l'érudition, de l'histoire de l'Hellénisme en littérature? Puisque l'une dépend de l'autre, n'aurait-il pas mieux valu conduire parallèlement ces deux études? Il semble que cette méthode eût mieux fait ressortir les actions et les réactions, et qu'au total, ainsi comprise, l'œuvre de M. Canat eût été plus vivante, plus exacte, et d'un maniement plus commode.

Mais nous verrons comment il aménagera son second volume. Celui qu'il nous a donné est d'un grand mérite, très intéressant, nourri, un peu bourré de faits et presque débordant d'idées; on sent que l'auteur a voulu faire court. Il avait aisément la matière d'un livre double. L'excès de sève est un tort que beaucoup envieraient. Et ce n'était pas une petite difficulté, que de dire tant de choses, de citer tant d'ouvrages, de cours, d'articles, d'analyser tant de discussions et de controverses sans morceler l'exposé. M. Canat a su rendre le sien vivant, agréable à suivre. C'est souvent écrit de verve. Les portraits amusants abondent. Les archéologues dont il est parlé ici n'appartiennent pas tout à fait à l'espèce olympienne qu'on rencontre dans *Les dieux éternels* de Mlle Yvonne de Romain, — encore que, dans la réalité, ils aient eu de temps en temps l'allure et la méthode des Illuminés; mais ils ont bien du pittoresque.

M. Canat étudie d'abord les relations de l'Hellénisme au mouvement philhellénique, les premiers voyageurs, M. de Marcellus entre autres (la découverte de la Vénus de Milo, sur laquelle, tout récemment, en octobre 1912, les discussions ont recommencé: avait-elle ou n'avait-elle pas ses bras? Quelqu'un les a-t-il vus? Il semble bien que non); le rôle de Raoul Rochette et de la commission de Morée; la réaction contre la Grèce des boudoirs (et, à ce propos, l'influence de P.-L. Courier); puis, après 1830, la curiosité philologique, l'organisation de la science archéologique; la réaction contre « la confusion gréco-romaine », et successivement, la prédominance de l'idée qu'on arrive à se faire d'un art grec énergique, réaliste; la réputation d'Homère de 1830 à 1850; enfin, comment se dégage l'idée de l'atticisme et de la sérénité dans l'art.

De tous ces points de vue, de ces tâtonnements dont M. Canat fait l'histoire, — non sans tracer une ligne assez nette, — que pensent les archéologues d'aujourd'hui? M. Canat constate bien que les Hellénistes de 1820 à 1850 manquaient de sens historique, qu'ils cherchaient à découvrir la formule unique où aurait pu s'enclore

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'essence du génie grec. Cependant, il dresse le bilan des résultats acquis par eux, et dont leurs successeurs n'ont pas méprisé l'héritage. A la vérité, personne ne songe à leur reprocher leurs erreurs. Ce qui importe, c'est de savoir quel fut le retentissement de leur pensée sur les artistes et les poètes. M. Canat suggère qu'il y a toujours eu concordance entre la conception que se faisaient les Hellénistes de l'art grec, et le caractère général de la poésie contemporaine. Serait-ce que l'état général de l'opinion littéraire, la couleur sentimentale et le ton intellectuel régnants ont, au moins quelquefois, réagi sur l'esprit des Hellénistes? Voilà ce qui paraît probable. M. Canat semble tout disposé à penser que ce sont les variations de l'Hellénisme qui ont seules et toujours commandé celles de tout l'art et de toute la poésie. J'ai bien de la peine à croire que le romantisme fut *caduc* dans la mesure où il fut réfractaire à l'*annexion* helléniste. Mais M. Canat nous apportera sans doute des précisions et des nuances. Encore une fois attendons la suite.

Et en l'attendant, servons-nous de ce livre si consciencieux; il constitue un répertoire très utile pour l'historien des lettres au XIXe siècle, ce qui ne l'empêche pas de rester un livre aimable.

Joachim MERLANT.

Ph. Martinon. — *Les Strophes*, Etude historique et critique sur les formes de la poésie lyrique en France depuis la Renaissance, avec une Bibliographie chronologique, et un répertoire général. *Paris, Champion,* 1912. In-8°, 611 p., 15 francs.

On a déjà fait l'éloge de cet ouvrage, quand on a dit qu'il ne trahit pas son titre. C'est un livre fort savant, et on n'en pouvait attendre un autre de M. Martinon, qui a quelquefois relevé sévèrement les inadvertances de ses devanciers. Il est difficile d'être mieux armé. L'on reste confondu de ce qu'il a fallu de patience, de méthode et de goût à l'auteur, pour mener à bien une aussi ample entreprise, et pour en disposer les résultats d'une manière aussi claire. Tous ceux qui étudient les poètes auront désormais une dette envers M. Martinon. Ils pourront contester tels de ses jugements, mais ils trouveront dans ce Trésor de la Strophe française une abondance de matériaux classés avec beaucoup d'intelligence et de tact.

Il n'a pas voulu faire œuvre, à proprement parler, de technicien, mais d'historien. Sur l'économie intérieure de la strophe, il émet, à l'occasion, des réflexions intéressantes; mais il n'a pas voulu faire un ouvrage théorique, ni greffer sur une étude historique des vues de théoricien. Il n'a pas fait pour la strophe ce que M. Grammont a fait pour le vers.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dans une Introduction, de 77 pages, il décrit la Genèse et l'Histoire générale des strophes. Son idée générale est que « presque toutes les formes de la poésie lyrique moderne, du moins toutes les dispositions possibles de rimes, sinon de mesures, ont été déjà réalisées par le Moyen-Age » (p. 1), que, par suite, la besogne et le mérite des poètes de la Renaissance furent, non pas d'inventer (il n'y avait presque rien à inventer), « mais de dégager les vraies formes lyriques du fatras du Moyen-Age expirant ». Contrairement à l'opinion de Sainte-Beuve, soutenue notamment par M. Laumonier, l'artisan de la rénovation ne fut pas Ronsard : ce fut Clément Marot. (Ainsi se trouverait confirmée encore l'importance de Marot, comme inventeur ou introducteur de rythmes nouveaux ; on sait que M. Vaganay (*Le Sonnet en Italie et en France au XVIe siècle*) a établi, comme le rappelle M. Vianey (*Le Pétrarquisme en France...*, p. 102 et *passim*), que « Marot, le premier en France, fit des sonnets »). Lui-même eut d'ailleurs des précurseurs, en particulier, Jean Lemaire des Belges.

Mais les successeurs de Marot ont trouvé des combinaisons très supérieures à celles qu'il avait réalisées ? — Oui, mais quelle que soit la qualité de leurs variantes, le mérite, répond M. Martinon, en reste toujours inférieur à celui de l'initiateur, qui fut Marot. Marot seul est créateur : « Les *Psaumes* de Marot sont une véritable révolution dans le lyrisme ». Plus tard, en s'essayant à l'Ode pindarique, Ronsard prouva simplement qu'il n'avait pas le sens plein des formes du lyrisme, lequel sens ne se développera complètement qu'au XIXe siècle : « Et pourtant Marot n'aurait pas commis cette erreur ». Voilà la thèse historique que M. Martinon soutient, et il est difficile de ne pas se ranger à son avis. Cependant, il lui arrive d'interpréter d'une manière discutable les intentions de Ronsard : « Le hasard, assure-t-il, a produit deux ou trois fois », dans les *Odes pindariques*, la combinaison, d'une haute valeur lyrique, du sixain avec le quatrain. Mais Ronsard « ne s'est même pas aperçu qu'il touchait là aux sommets du lyrisme, et la preuve, c'est qu'il n'a jamais réalisé cette combinaison en dehors des odes pindariques ». M. Martinon, en conséquence, se refuse à savoir aucun gré à Ronsard de cette prétendue invention. En vérité, je ne sais s'il a tort ou raison. Toute la discussion relative à l'originalité, ou plutôt à la non-originalité de Ronsard, est riche de renseignements, fondés sur une connaissance très étendue de la littérature du XVIe siècle, et sur des statistiques rigoureuses. Mais on se demande sans cesse : s'il est vrai que « le mérite de Ronsard est moins dans la façon du vase qui enferme la liqueur que dans la composition de la liqueur elle-même », pourquoi ne pas étudier les réactions de la

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

liqueur sur le vase? car enfin, ce vase n'est pas fait d'une argile rigide. Ce n'est un vase que par métaphore. La physionomie d'une strophe, son mouvement, son essor, son épanouissement, toutes ses modalités infiniment changeantes, varient en fonction de l'émotion qui, non seulement s'y coule comme en une forme déjà fixée, mais l'*informe* à son tour du dedans.

M. Martinon me répondra-t-il que je me place ici à un point de vue qui n'est pas le sien? Je regrette qu'il n'ait pas accepté de s'y placer, qu'il ne s'y soit pas lui-même placé, de temps en temps, délibérément. Il y a une question qui revient sans cesse à l'esprit quand on étudie une strophe: dans quelle mesure chaque vers garde-t-il, à l'intérieur d'une strophe, qui est un tout vivant, son individualité distincte? Leconte de Lisle reprochait à Lamartine son vers *lympathique*, qui *se fond* dans la strophe. Peut-être ces deux poètes représentent-ils, au point de vue rythmique, les deux extrêmes. Mais entre eux deux, il y a place pour bien des opinions sur la genèse d'une strophe. J'aurais voulu que M. Martinon s'en préoccupât davantage.

Etait-ce possible sans donner des proportions démesurées à un ouvrage déjà si considérable? Ce n'est certes pas la compétence qui manquait à l'auteur. Etant donné le nombre infini des citations et des jugements que propose M. Martinon, il est impossible qu'il ne suggère pas quelquefois la contradiction. Exemple: p. 192: dans le Quintil ab aab hétérométrique « les combinaisons à trois mesures sont fort rares et présentent peu d'intérêt ». En voici une qui me paraît extrêmement intéressante: A. de Musset, *La Coupe et les Lèvres*, I, 3.

Esprits! si vous venez m'annoncer ma ruine,
Pourquoi le Dieu qui me créa
Fit-il, en m'animant, tomber sur ma poitrine
L'étincelle divine
Qui me consumera?

Il y a d'ailleurs dans Musset des combinaisons de mesures et de rimes extrêmement intéressantes, et *spontanées*, plus ou moins inconscientes, dont M. Martinon ne fait pas état, tout simplement parce qu'elles ne se présentent pas sous la forme bien définie de strophes. C'est encore un inconvénient de sa méthode, de n'arriver à tenir nul compte du spontané.

Joachim MERLANT.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

A. D'Ancona. — Aneddoto Manzoniano (Extrait des *Studii* publiés en honneur de Fr. Torraca « nel XXXVI anniversario della sua laurea». *Napoli, Fr. Perrella e C.*, MCMXII).

Dans notre compte rendu du *Carteggio* manzonien, au n° de novembre-décembre de cette *Revue*, nous disions : « On sait assez, au surplus, que l'exagération janséniste des premières années finit par céder la place à une religion presque libérale et qu'en 1864, Manzoni, malgré les prières de ses amis, ira à Turin pour y voter le transfert de la capitale à Florence, première étape sur Rome ». Et, en note, nous conseillions de consulter l'article de la *Deutsche Rundschau*, où Carl Witte est produit comme témoin, cependant, de la vivacité antiprotestante du catholicisme de Manzoni à la fin de sa vie. M. D'Ancona, en publiant la lettre que l'un des deux gendres de Manzoni, G.-B. Giorgini, écrivit de Turin, 5 décembre 1864, à sa femme Vittorina, confirme de façon précieuse une opinion d'ailleurs suffisamment documentée déjà pour ne plus être, sur ce point, indécise. M. M. Scherillo nous avait, au n° du 4 avril 1911 du *Corriere della Sera* milanais, exposé à quelles pressions l'illustre vieillard avait été en butte avant le fameux voyage. M. D'Ancona, d'autre part, avait, peu avant, donné dans le même journal (n° du 14 mars 1911), deux lettres de ce même Giorgini, l'une de 1848 et l'autre de 1860 — dans l'intervalle, en 1859, le gendre de Manzoni avait publié chez Barbèra ses *Considerazioni sul dominio temporale dei Papi*, où il proposait la neutralisation de Rome — qui sont de précieux témoignages sur la marche de l'idée romaine dans ces cervelles de patriotes italiens si étrangement timorées à l'origine, pour, devant la claire imminence des réalisations grandioses, s'affirmer inflexiblement héroïques. Cette fois, il ne s'agit que de la vacillante lueur projetée par un astre presqu'éteint, hélas ! à l'époque où il brillait d'un dernier reflet dans la salle des séances du Sénat de ce *nuovo Regno* que, le 26 février 1861, il avait contribué à constituer (1), mais dont la tête, encore manquante, ne devait lui apparaître que près de dix années plus tard, en cette Rome des Césars et des Papes cependant proclamée dès le 22 mars 1861, par le Parlement italien, métropole du royaume.

(1) Voyez à ce sujet les pp. XXIV-XXV de l'excellent *Discours* prononcé par M. M. Scherillo le 14 novembre 1910 dans l'*aula magna* de la *R. Accademia Scientifico-Letteraria* de Milan à la réouverture des cours et inséré pp. XVII-XXXIX de la sec. éd. de *Le Tragedie, Gl'Inni Sacri, Le Odi di Alessandro Manzoni... a cura di M. Scherillo* (Milano, Hœpli, 1911).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Quand Manzoni se rend, de Milan, à Turin pour y voter le transfert à Florence, il n'est toujours que l'optimiste des *Adelchi*, prêt, s'il le fallait, à répéter cette touchante plaisanterie de 1822, du roi des Lombards Desiderio s'écriant — avec quelle vraisemblance, au VIIIe siècle de notre ère ! — à la scène II du 1er *acte* de ce « petit monstre » de drame romantique, selon qu'il l'avoua lui-même à Fauriel :

...Quel dì che indarno
I nostri padri sospirar, serbato
È a noi: Roma fia nostra; e, tardi accorto,
Supplice invan, delle terrene spade
Disarmato per sempre, ai santi studi
Adrian tornerà; re delle preci,
Signor del sacrifizio, il soglio a noi
Sgombro darà... (Ed. SCHERILLO, p. 23.)

Cette attitude de vieillard qui, s'il a beaucoup vu, n'a guère appris, se mitige, toutefois, dans le cas précis de Manzoni, à la considération que ce catholique a dû, pour venir déposer son bulletin, vaincre des obstacles incroyables, que certains des siens se sont ligués pour le retenir et qu'enfin, comme dit son gendre, si différent, sur ce point capital, de D'Azeglio : « *... ha in testa più fitto che mai il* CHIODO DI ROMA, *ed è sempre pieno di fiducia che a Roma ci potremo andare col pieno consenso della coscienza cattolica* ». Certes, il n'est pas assez ingénu pour rien attendre de Pie IX, dont la réponse à son ministre constitutionnel, Terenzio Mamiani, ne permet pas de douter des sentiments antiunitaires, mais il entretient le singulier espoir que la Papauté se montrera digne de son attente. « *Non spera*, écrit toujours Bista Giorgini, *nulla da Pio IX, ma spera molto dal Papato, e sogna ancor, come lo sognava quando scrisse l'Adelchi, di poter vedere sulla Cattedra di S. Pietro un papa « re delle preci.* » Que ne vivait-il assez pour voir sur la Chaire de Pierre le curé de Venise qui l'illustre présentement ! C'est alors, en toute vérité, que l'on eût pu ajouter, avec son gendre : « *Attende dal Papato delle così grandi cose, che, secondo me, perchè si potessero veder attuate dovrebbe esser Papa lui!* » Mais l'excellent Manzoni eut, de tout temps, une tendance à prendre les Abstractions pour des Réalités et c'est ainsi qu'en l'espèce — comme l'observe finement M. D'Ancona — « *prorrogando al altro prossimo tempo le sue speranze, dimenticava che il sacro Collegio è pianto d'alberi del medesimo legno* ». Il serait, au demeurant, puéril de taire que Manzoni, depuis le 9 août 1859, était doté, par la grâce de Vittorio Emanuele II, d'une rente viagère

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

annuelle de 12.000 lires et que, tiré ainsi de la misère — et, d'ailleurs, M. D'Azeglio, lui aussi, touchait sa petite pension, attachée à sa Croix, — il lui eût été difficile de ne point avoir, à défaut de celle du cœur, cette vulgaire reconnaissance qu'il nous est pénible d'appeler de l'estomac. Feu Giovanni Visconti-Venosta, dans ses *Ricordi di gioventù: cose vedute o sapute* (Milano, Cogliati, 1904), nous a même conté, p. 640, comment, cette même année 1859, le Roi et le Romancier se virent à Milan, « *e quando si congedarono, il Re, datogli il braccio, lo accompagnò, traverso le sale e per lo scalone, fino nella corte del palazzo. Il Manzoni... non parlò mai di questo episodio...* » Et, au t. VI, des *Lettere Edite ed Inedite di C. Cavour, raccolte e illustrate da* Luigi Chiala (Torino, 1887), ne trouve-t-on pas, tout à la fin, le fac-similé de la missive que le 26 août, Manzoni écrivit à Cavour, alors retiré à Genève, à la suite des incidents de Villafranca : « *Ma come potrebbe un Italiano avere un'occasione, un titolo qualunque, di rivolgersi a Lei, senza valersene premurosamente, per accennarle al meno, se non esprimerle, quei sentimenti d'ammirazione e di calda riconoscenza, di cui sono stati e sono animati i nostri pensieri, etc., etc.* (1) » Non, par les Dieux Immortels, que nous entendions, par là, jeter la moindre suspicion sur la sincérité reli-

(1) Une missive de Cavour à Manzoni, en date du 5 février 1860, où le nouveau Président du Conseil, de plus en plus lié avec d'Azeglio, remercie le Président de l'*Istituto Lombardo* pour sa nomination de membre honoraire (*cf.* l'article de M. Fr. Novati : *A. Manzoni ed il R. Istituto Lombardo* au t. XXXIX, p. 456-458, du *Giorn. Stor. della Lett. It.*) est de caractère trop officiel pour que nous la citions comme chef de preuve. Pour la visite de Cavour à Manzoni à Milan et la « storia meravigliosa di quei giorni » — le plébiscite du 11 mars 1860 et ses suites — esquissée, mais non tracée par Manzoni, nous renverrons au *Discours* précité de M. M. Scherillo, qui donne un long extrait de ce fragment, p. XXXVII-XXXVIII. Ce ne sont guère que d'éloquentes abstractions. M. M. Scherillo a raison de finir tout cela par un hommage au « *potente sovrano straniero, senza il cui aiuto generoso l'Italia... non ancora sarebbe* ». Mais pourquoi avoir obstinément tu la si fondamentale étude de Pier Gaetano Venino : *Napoleone III e l'Italia*, p. 354-398 de la *Rivista di Roma* du 10 juin 1909 (*numero staordinario*, 1859-1909) ? Nous avouons ne pas comprendre les raisons de ce mystère. Car d'ignorance il ne saurait s'agir.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gieuse et l'ardeur patriotique de Manzoni (1). Dans cette sorte de comptabilité en partie double qu'il tenait avec l'Eglise et la maison de Savoie, il n'a manqué, pour que les comptes fussent parfaitement nets, qu'un peu de bonne foi. Mais cette bonne foi, c'était à l'Eglise qu'elle faisait défaut. Et Manzoni, qui ne voulait pas rompre avec elle, se ressent, en conséquence, de cette situation fausse, encore qu'en Italie l'on aime à passer outre sur une si épineuse matière. *Dixi et liberavi animam meam.*

Un vœu pour clore ces notes : Mme Matilde Schiff-Giorgini, qui a publié déjà — il est vrai qu'à 50 exemplaires ! — en 1910 chez Nistri à Pise d'émouvants souvenirs sur sa mère, Vittoria Gior-

(1) Le 21 janvier 1913, M. D'Ancona nous écrivait : « ... Il genero del Manzoni, il mio caro Giorgini, mi assicurava che in quel fatto (*la conversion*) bisogna escludere non che ogni suggestione spirituale, ogni influenza esteriore di amici. Fu opera di un lungo e penoso colloquio con se stesso, dopo il quale si persuase che la Religione Cristiana meglio d'ogni altra scioglieva il problema della vita e offriva un appoggio all' uomo nel suo transito mortale. La ragione vi avrebbe avuto maggior efficacia che non il sentimento. Quest'era l'opinione del Giorgini, che era degno di penetrare e interpretare il segreto pensiero di Manzoni ...» Notre vénérable ami nous a, depuis, — le 23 mars dernier — promis que « fra poco, verso il maggio », il serait à même de nous faire tenir un autre opuscule de *cose manzoniane*, « e fra le altre sulla conversione. » Souhaitons qu'y soit remplie la pénible lacune que, dans *La Politica del Manzoni, Nuovi Studi Manzoniani* (Milano, 1908), M. D'Ovidio a laissée dans ces pages remontant alors à 30 années et que cependant, en les réimprimant à une telle distance, il avait enrichies de quelques réflexions nouvelles (p. 318-321), où rien de ce qu'il eût fallu dire n'était dit. Mais, pour ce qui concerne spécialement la conversion, que l'on pense ce que l'on voudra des sentiments de Custodi, nous estimons qu'un passage de ses *Note biografiche di Alessandro Manzoni* possède une valeur *historique* et c'est celui où il reproche à Manzoni de trouver « combinabilissimo colla morale cristiana il godersi, insieme colla madre*, la pingue ere-

* Sur celle-ci, voyez, avec d'intéressantes reproductions du « tesoro iconografico manziano » aujourd'hui à la *Brera* milanaise, les quelques notes de vulgarisation publiées par M. F. Novati dans le n° de janvier 1913 de *La Lettura ; La madre di Alessandro Manzoni*, p. 14-20.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gini et sur la sœur de celle-ci, Matilde Manzoni, morte dans ses bras à Sienne en 1855 (*Vittoria e Matilde Manzoni*), ferait bien de donner au plus tôt, sur le modèle de celui de Manzoni — que l'éditeur de la *Correspondance* de Chateaubriand, chez Champion, eût bien dû, soit dit en passant, prendre pour modèle! — le *Carteggio* complet de G.-B. Giorgini avec la confidente de sa pensée, en cette aventureuse période du *Risorgimento*. Ce vœu, formulé à la suite de M. D'Ancona, sera, sans nul doute, partagé par tous ceux qui, en France, s'intéressent à l'histoire d'Italie. *Così sia!*

Camille PITOLLET.

Lettere di Gaston Paris scelte dal carteggio con lui e pubblicate da A. D'Ancona (*Extrait des* STUDI LETTERARI E LINGUISTICI *offerts à* PIO RAJNA (*Firenze, E. Ariani*, 1911; 14 pp. in-8° [pp. 339-366 de la *Miscelanea Rajna*].)

Alessandro D'Ancona. Dal mio Carteggio. Per festeggiare il dì natalizio XXVII marzo del caro nipotino che rinnova il suo nome il vecchio nonno (*Pisa, F. Mariotti*, 1912; 80 pp. in-8° [édition de CIV exemplaires, non mis dans le commerce].)

L'on n'ignore pas que les Italiens aiment, surtout sous forme de *Per Nozze*, à faire connaître leur correspondance *anthume* et il

dità del di lei drudo, il conte Carlo Imbonati, senza riguardo alle molte sorelle di esso, rimaste perciò, secondo la loro condizione, nell' indigenza. Entrambi poi, del pari che i loro precursori e successori, hanno dato una falsa base ai loro ragionamenti, facendo scudo della santità dell' istituzione ai vizi e agli abusi de' sacri ministri, non dissimili da colui che volesse impugnare l'imperizia di un architetto asino cogli argomenti desunti dall' eccelenza dell'arte dell'architettura. » Nous tairons l'insinuation suivante, relative à un Manzoni applaudissant, sur la *piazza di S. Fedele* milanaise, avec d'autres nobles spectateurs, les assassins du ministre Prina le 20 avril 1814, « e che egli, commosso da quel funesto esito, abbia poi concepito tali rimorsi di avervi indirettamente partecipato, fino ad essere per molto tempo afflitto da veglie notturne agitatissime, che diedero grave timore per la sua salute** ». Cette explication, plausible, de la fameuse « nervo-

** L. AUVRAY, *La collection Custodi à la Bibliothèque Nationale*, extrait du *Bulletin Italien, 1903, 1904, 1905*, p. 121.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

n'est guère, non plus, de *Miscelanea* d'érudition qui ne contiennent les dépouilles opimes de quelque glorieux *carteggio*. En France, on est plus réservé sur ce chapitre : à tort ou à raison, cela dépend des points de vue. Il est, en tout état de cause, tout à fait divertissant de voir chez nous des gens qui s'empressent de gloser le plus insignifiant billet d'un mort plus ou moins quelconque — quand, sur ce mort, la terre pèse depuis au moins quelques lustres —, affecter l'indignation, lorsque l'on touche à une correspondance trop récente. Quand et où commence, pour l'histoire littéraire, le « droit de conduire? » A notre avis, dans la conscience d'un chacun, et si le respect dû aux disparus doit interdire les publications à scandale, c'est un service à rendre à leur mémoire que de hâter, par la mise au jour de leur correspondance *non truquée*, le jugement, impartial et fondé en nature, des contemporains désintéressés...

M. d'Ancona, né en 1835, appartient, lui, de son vivant, à l'Histoire littéraire d'Italie et n'avait, par suite, à nourrir aucuns scrupules. Il nous a, à cinq reprises, donné des bribes de son volumineux *carteggio*. La première fois, sous le titre : *Lettere d'illustri Italiani*, en 1895, 25 pp. in 16 du *per nozze* Franceschi-Bicchierai-Minneci d'Albamonte (Pisa, Nistri), contenant des missives de S. Centofanti, B. Ricasoli, T. Mamiani, E. Mayer, F. de Sanctis, F.-D. Guerrazzi, V. Salvagnoli, G. La Farina, S. Spaventa. La seconde, en 1903, sous le titre de *Lettere inedite*, 23 pp. in-16 du *per nozze* Esdra-Franco (Pisa, Mariotti), avec des lettres de R. Bonghi, G. Capponi, F.-D. Guerrazzi, T. Mamiani, V. Salvagnoli, N. Tommaseo, A. Vannucci, G.-P. Vieusseux. Puis ce furent, dans le volume dédié à V. Crescini (Cividale del Friuli, Stagni 1910), seize épîtres de M. Amari — dont le *Carteggio... coll' Elogio di lui letto all' Accademia della Crusca* (Torino, Roux e Frassati, 1896), envoyé en l'automne 1896 à Gaston Paris par M. D'Ancona, nous apprend, grâce à la lettre du philologue français, que celui-ci avait « *conservé un souvenir bien ému de l'accueil que j'ai reçu à Pise, en* 1888, *dans cette maison dont vous peignez si bien le charme à la fois noble et cordial* ». Enfin, voici

sité », en serait-elle donc une, aussi, du surprenant réalisme avec lequel, dans les *Sposi*, seront peints les tumultes précurseurs de la peste de 1630? La vie de l'homme, en vérité, est pleine de mystères et de mensonges, et la simplification, naïve ou intéressée, des proses apologétiques ne devrait jamais nous rendre dupes. *Historicum oportet esse memorem.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

30 lettres ou billets de Gaston Paris, allant du 21 novembre 1865 — soit donc de l'année où paraissait l'*Histoire poétique de Charlemagne* et la dissertation latine sur Turpin — au 22 février 1903 — soit donc moins de quinze jours avant la mort de Paris, survenue le 5 mars de cette année — et 43 lettres, dont seules deux ou trois ne sont pas inédites, de G.-I. Ascoli, A. Bartoli, E. Camerini, G. Carducci (6 n^es^), G. Chiarini, W. Fiske, G. Fracassetti, A. Gaspary, C. Guasti, F. D. Guerrazzi, K. Hillebrand, T. Mamiani, M. Monnier, P. Monnier, E. Müntz, A. Mussafia, C. Nigra, A. Ranieri, B. Ricasoli, V. Salvagnoli, S. Spaventa, A.-J. Symonds, M. Tabarrini, A. Tobler, A. Vannucci, C. Witte, A. Wesselofsky : la fine fleur de l'italianisme et du « philologisme » internationaux modernes on le voit. « *Forse*, déclare l'éditeur en tête de la *raccolta* Paris, *qualche arcigno censore troverà da dire che io stesso pubblichi queste Lettere, che spesso contengono benevoli parole sul conto mio e sui miei lavori. Se non che questa è, se mai, voce di critico benigno, non di volgar piaggiatore, e ciò che qui predomina, è il vivo interesse su temi di studio all' uno e all' altro comuni, il desiderio di scambievole aiuto, e la soddisfazione di percorrere la stessa via, con identico metodo e con eguale intento.* » Parfait, excellent !

Gaston Paris, dans sa correspondance avec Alessandro D'Ancona, n'émerge guère au-dessus de la moyenne : demandes de renseignements d'érudition, remerciements pour travaux envoyés, sollicitations d'articles, *etc.*, bref, la menue monnaie courante du train-train philologique coutumier. Visiblement, le professeur parisien tend à ménager à tout prix la susceptibilité italienne, sachant trop quelles sources précieuses il se fermerait en se brouillant avec les savants de là-bas, qui l'approvisionnent de notices et que lui, de son côté, soit dans la *Revue Critique*, soit dans la *Romania*, ou le *Journal des Savants*, ou même le *Journal des Débats*, sature d'un délicat encens (1). Un de ses collaborateurs a-t-il, dans une phrase malheureuse, heurté l'amour-propre de Domenico Comparetti à Pise : le voici qui sue sang et eau, « *soit dans une lettre à M. Comparetti, soit dans mon article sur la publication de M. Wesselofsky* » —

(1) Paris écrit, d'ailleurs, le 16 janvier 1881 à son correspondant : « *Oserai-je vous dire, à vous seul, que je ne veux pas trop décourager les étrangers qui m'envoient leurs livres, que souvent je ne connaîtrais pas même de nom sans cela?* » (p. 354). *Cf.* aussi la lettre du 26 février 1889, p. 356, sur le *Viaggio in Italia* de Montaigne.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'article de la *Revue Critique*, 1868, p. 10, sur la *Novella della figlia del re di Dacia* (Pisa, Nistri, 1866) — pour « *faire oublier cet incident* » et qui, d'ailleurs, y parvient. Sur la trame un peu grise de ce *carteggio*, c'est donc à peine si s'enlèvent une ou deux arabesques, tisées dans un moment d'abandon, tel ce croquis d'Edélestand Pontas du Méril, le bizarre médiéviste et comédiographe qui lisait 16 heures par jour, la plume à la main, dans sa retraite de Passy, en 1866, et qui, dans son *Histoire de la Poésie scandinave*, dissertait savamment... des sources du Décaméron ! « *J'ai beaucoup connu, autrefois, l'excellent Du Méril; puis nous nous sommes brouillés pour des raisons tout à fait étrangères à la science. C'était un homme singulier, plein de manies et d'étrangetés; il joignait à une érudition immense et confuse un esprit subtil, maniéré et peu judicieux. Il avait une facilité de travail extraordinaire, et comme il travaillait seize heures par jour, il avait entassé prodigieusement de faits, mais il se plaisait à les employer au rebours du bon sens. Une idée simple et juste lui déplaisait, d'abord parce qu'elle était juste et qu'il n'avait pas de jugement. Il voulait faire un livre contre Diez: ses travaux philologiques n'ont pas de valeur du tout. Il avait dans la vie de telles bizarreries qu'il passait pour un peu fou aux yeux de bien des gens. Il avait un caractère très noble, très chevaleresque, mais bien souvent à faux; un amour-propre excessivement irritable avec l'affectation d'une parfaite indifférence; une réelle bonté pour tous les jeunes gens, tous les travailleurs, qu'il encourageait de toutes façons. Il cachait sa vie, son âge, etc.; et comme il n'a paru aucune biographie de lui, comme il n'a jamais eu aucun emploi (il était riche), comme il n'a pas laissé d'amis, il est difficile de saisir, avant que l'oubli l'ait tout à fait recouvert, ce personnage à la fois sympathique et inquiétant. Si on lui avait demandé ce qu'il était, ce qu'il représentait, il aurait dit qu'il avait pour rôle d'introduire la philosophie dans l'érudition. Dans ses premiers livres, plus rigoureusement conformes à ses idées que les derniers, où il a fait des concessions, le texte ne se compose que d'idées générales, les notes sont un amoncellement de petits faits ramassés à tous les coins du monde littéraire. Mais quelle était cette philosophie qu'il prisait tant? Je n'en sais rien. Il était absolument sceptique en religion, et en politique légitimiste. Il avait connu Gans, qui avait fait une grande impression sur lui, et je crois qu'au fond il était plus hegelien qu'autre chose. Il est très malheureux que son ouvrage soit inachevé; le tome II est ce qu'il a fait de mieux et est vraiment plein de science et de talent. Je suis heureux pour sa mémoire, qui me sera toujours chère malgré*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

notre rupture, que vous lui tiendrez fidèlement votre parole (1). *Je sais que Mussafia a dû dans le temps écrire une notice sur lui; je lui ai fourni quelques renseignements, mais je ne sais si elle a paru dans les Mémoires de l'Académie de Vienne...* » Cela est daté

(1) M. A. D'Ancona a dédié à sa mémoire — il l'avait visité en 1866 — son travail sur l'ancien théâtre italien. E. du M. mourut lors des troubles de la Commune, soi-disant de disette, le 24 mai 1871. M. D'Ancona n'a pas su qu'il a un article dans la *Grande Encyclopédie*, XV, 43, et, déjà, dans le *Larousse*, VI, 1379, et 1er *Supplément*, 716. Mais du Méril — qui joua un petit rôle, purement passif, dans l'affaire Barrois: *cf.* L. Delisle, *Les manuscrits du Comte d'Ashburnam* (Paris, 1883), p. 69, *note* 1 — a fait une chose qui dépasse Gaston Paris et son philologisme: il a légué en mourant ses livres à une Bibliothèque publique. *Cf.* le *Bulletin de Bibliophile et du Bibliothécaire*, 36me année, juillet 1870-1871, p. 293: « *Un bon exemple nous est rapporté ce matin: un savant des plus laborieux et des plus estimés par ses travaux, M. Edélestand Duméril, vient de léguer en mourant ses livres à la Bibliothèque municipale de Passy...* » Ceux de G. Paris, dont on connaît l'histoire, sont placés dans une salle de l'Ecole des Hautes Etudes et la *Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes* en publie présentement (1912, *1re partie* au fasc. cc) le *catalogue*, rédigé par un bibliothécaire de Sorbonne, M. Barrau-Dihigo. D'autre part, M. D'Ancona commet une erreur, d'ailleurs bien excusable, lorsqu'il affirme que Du Méril « *aveva cominciato le sue publicazioni con una « Philosophie du Budget* » (p. 349, *note* 2). Cet ouvrage, qui parut en 1835-1836 en 2 vol. in-8°, avait été précédé, entre autres œuvres, par une supercherie intitulée: *L'Art poétique au XIXe siècle* (Paris, Le Normant père, 1826, in-12 de 106 p.), cinq chants en vers que Du Méril attribuait résolument à un Antoine Giguet, maire de Saint-Côme, né en 1758 et mort le 9 juin 1825, dont il donnait même une notice biographique, accueillie par la *Bibliographie de la France*, puis, à sa suite, par Quérard, au t. III (1829) de sa *France Littéraire*, p. 348. On ne voit pas, d'autre part, pourquoi M. Lanson — qui tait la curieuse plaquette de 45 p. in-8° intitulée *Essai sur l'origine des rimes* (Paris, A. Franck, 1844, 45 p. in-8°). — veut qu'ait paru *en 1821* et non *en 1841*, *l'Essai philosophique sur le principe et les formes de la versification* qu'éditèrent Brockhaus et Avenarius (Paris, 230 p. in-8°). Voyez le *Manuel Bibliographique, etc.*, t. IV, p. 1102, n° 15306. Dans *Un cinquantennio di lavoro filologico in Italia* (Roma, 1912), M. F. Novati range justement, p. 3, E. du M. à côté de Villemain, Raynouard, Fauriel, Ozanam.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de Paris, 10 octobre 1874. Voici, maintenant, qui a trait à l' « Affaire » et fut écrit à Cerisy-la-Salle, le 21 octobre 1898 : « *J'ai été bien touché de votre carte, et de la confiance que vous y marquez dans ma façon de voir et de sentir au sujet de la douloureuse affaire qui fait depuis plus d'un an le tourment et la honte de notre malheureux pays. Cette façon de voir, je l'ai exprimée publiquement dans une lettre adressée au « Journal des Débats », trois jours avant que la découverte du crime d'Henry ne vint modifier tout l'aspect des choses pour les gens de bonne foi qui doutaient encore. Malheureusement la maladresse et l'indécision du Gouvernement ont empêché que la solution ne fût tout de suite obtenue comme elle aurait pu l'être, et depuis lors les adversaires d'abord terrassés ont repris courage et nous préparent encore plus d'une embûche, après l'odieux guet-apens contre Picquart. Mais nous avons la ferme confiance que la vérité triomphera et que l'honneur de la France sera sauf. Cette affreuse affaire m'a fait passer des vacances extrêmement troublées ; j'ai cru un moment qu'il faudrait choisir entre ma situation et ma conscience ; heureusement la tournure qu'ont pris les choses fait qu'on peut aujourd'hui être honnête homme et rester fonctionnaire...* »

Il y aurait encore une ou deux glanes à ramasser. Ainsi, quand, en juillet 1891, Paris se remarie, « *avec une femme aussi parfaite que charmante, mère déjà de deux enfants (fille de 16 ans (1), garçon de 9), veuve d'un homme qui a eu un rôle d'abord très brillant* » (p. 358), et quand, en août de l'année suivante, il est père d' « *une gentille petite fille* », accouchement que sans sourciller il associe à celui de son article du *Journal des Savants* — 1892, p. 670 — sur les *Origini del Teatro* de son ami pisan (p. 359). Tout de même, il sera triste, le 15 décembre 1893, de ce que les babillements et les petits pas de sa petite Marguerite ne soient venus un peu plus tôt. Cela lui « *fait regretter de n'avoir pas devant moi une plus longue vie* » (p. 360). Et, lorsque sa « Griette » comptera 8 printemps, il notera qu'elle est « *la joie de notre retraite* » (p. 365, lettre de Cerisy, 20 octobre 1900). Hélas ! la mort, à grands pas, approchait ! L'Académie des Inscriptions — le 10 avril 1893,

(1) Qui épousera, en novembre 1896, P. Desjardin, « *que vous connaissez peut-être de nom comme écrivain et moraliste* » dira, le 3 novembre 1896, Paris à D'Ancona (p. 362). On chercherait vainement le moindre renseignement matériel sur G. Paris dans l'article, par ailleurs tout apologie, qui lui a été consacré, par l'un de ses collaborateurs de la *Romania* et de la *Revue Critique*, au t. XXV de la *Grande Encyclopédie*, p. 1102-1103.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

annonçant sa défaite à l'autre, celle des Quarante, il écrit : « *Mais si vous saviez les singulières raisons qui dictent les choix dans cette Compagnie!* » (p. 360) — avait élu, le 20 décembre 1901, M. D'Ancona son correspondant, sur l'entremise de Paris et de Meyer, et encore qu'un peu tardivement. Le mercredi 26 mars 1902, les deux amis se revoyaient pour la dernière fois et déjeunaient ensemble à Pise. Le 22 février 1903, Paris mande à M. D'Ancona qu'on l' « *envoie dans le Midi, où je passerai un mois à me reposer* ». On sait le reste : « è, met en note l'éditeur (p. 366) *l'ultima lettera che ricevetti dal carissimo amico. Egli morì, com' è noto, il 5 marzo in quella dolce Provenza ov' era andato a cercar salute!* » Nous souhaitons, quant à nous, que la connaissance de l'homme que fut Gaston Paris s'accroisse bientôt de nouvelles publications similaires. Précisément, des lettres de lui, provenant du fonds ms. légué à cet établissement par feu le professeur de l'*Ateneo* de Padoue, E. Teza, ont été déposées, en la présente année 1912, à la *Marciana* vénitienne, avec une infinité d'autres, où nous relevons, parmi les Français, les noms de Renan, de Paulin Paris, de Barthélemy-Saint-Hilaire, de Léopold Delisle, de Camille Chabaneau, de Lucien et Louis Bonaparte, d'Edélestand Duméril — ou Du Méril — sus-mentionné. A quand leur production à la lumière (1)?

La prolixité avec laquelle nous venons de nous étendre sur le *carteggio* avec Paris nous interdit, à notre grand regret, d'accorder à l'analyse du dernier recueil épistolaire de M. D'Ancona l'espace qu'il mériterait. A côté des missives n'intéressant guère que le détail de la petite histoire littéraire italienne, il s'en trouve là d'autres, en effet, qui sont d'une portée internationale, en ce sens qu'elles rentrent directement dans le domaine de la littérature comparée. Certes, il est piquant d'entendre Carducci déclarer, le 27 juin 1866, que « *all' occasione faremo i Comitati di pubblica sicurezza contro i nemici interni. Chiudere tutti i chierici e clericali in San Petronio e dargli fuoco; oh bella cosa (in tempo di guerra, intendiamoci)* » (p. 22), puis — et en 1871! — se plaindre de ne pouvoir écrire pour rien dans la *Collezione Nistri* : « *Io son povero, ho famiglia, tutti i giorni cresce il vivere, etc.* » (p. 30), pour, à

(1) Parmi les Italiens représentés dans ces correspondances, il y a N. Tommaseo, G. Carducci, I.-G. Ascoli, D.-G. Rossetti. Entre autres philologues, ou orientalistes, étrangers : A. Mussafia, A. Gaspary, G. Gabelentz, T. Benfey, C. Bartsch, R. Köhler — le légendaire informateur *folkloristique* de Paris et de tant d'autres — C. Zangemeister, H. Yule, C. Halm, M. Müller, V. Rose, G. Curtius, *etc., etc.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dix années de là, répéter la même chanson, le 3 juin 1881 : « *Se scrivo di prosa, anche articoli non lunghi (che poi posso raccogliere in opere ben distribuite) mi fruttano più che un lavoro lungo e ammazzatore di testi e note ; e oramai bisogna che pensi un po' anche all' interesse ; gli anni crescono, e ho ancora due figliuole, una delle quali ancor tenera, a cui provvedere, e lasciare, in ogni caso, non a chieder l'elemosina, etc.* » (p. 51) ; il est, de même, édifiant de lire comment, dans l'hiver de 1879, A. Mussafia, désireux d'une chaire en Italie, entend cependant ne léser les droits de personne (p. 42-43) ; il est, enfin, extrêmement curieux de débrouiller, dans la confuse missive du 29 juin 1880, l'argumentation autoapologétique de l'ami de Leopardi, Antonio Ranieri, de Naples, devenu, comme on sait, l'accusateur de son caractère et réfuté par Ridella dans *Una sventura postuma di Giacomo Leopardi* (p. 45-48) ; il pourrait, également, être utile de savoir comment Atto Vannucci — décédé en 1883 — illustre et ultime représentant de cette virile littérature toscane qui eut le mérite de soutenir seule les glorieuses traditions italiennes, déplore, de juillet 1880 à l'année de sa mort, les affres de la fin prochaine (p. 49, 53, 54). Mais nous ne laissons pas d'accorder nos préférences — faiblesse, sans doute, excusable — à ces correspondants du dehors qui apportent, avec leurs expansions, un peu d'air européen sur ce bouquet bigarré de fleurs indigènes.

Voici, par exemple, Karl Hillebrand. « *Nous avons*, écrit-il de Paris, 22 février 1869, *encore eu une alarme bien chaude. Je n'ai pas craint un instant la guerre immédiate, mais cela m'a prouvé une fois de plus que la guerre est inévitable : la blessure faite à l'amour-propre français par Sadowa est trop profonde : quoi qu'on puisse vous dire des dispositions pacifiques de la France, n'en croyez rien : elle veut la guerre et elle l'aura. Ce sera probablement après les élections et la vérification des pouvoirs (mai et juin). Je finirai donc encore une fois mon cours et puis j'irai probablement en Angleterre. Car l'Italie prendra parti pour la France (grâce à la canaillerie de Rattazzi et à la bêtise de Garibaldi qui vous ont remis les menottes aux bras) ; et je suis trop engagé en France pour pouvoir aller dans le camp ennemi, ce camp fût-il ma patrie d'origine. Je regrette beaucoup maintenant de n'avoir pas accepté il y a quatre ans un des deux appels qui me sont venus d'Allemagne. Ces positions étaient un peu modestes, mais elles se seraient améliorées. Enfin ce qui est fait est fait ; et si ce malheur européen d'une guerre avec l'Allemagne éclatait, je serais encore un de ceux qui en pâtiraient le moins, matériellement bien entendu ; car moralement je ne pense pas qu'on puisse plus souffrir que*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

moi. Pour vous autres vous y gagnerez en tout état de cause; mais peut-être vaudrait-il mieux pour votre avenir politique d'être moins « heureux » et ne devoir qu'à vous et à vos efforts, à votre sagesse, à votre persévérance la consolidation de votre Etat national. Personne ne le souhaite plus ardemment que nous autres Allemands... » (p. 23). De tels aveux ne sont-ils pas préférables à celui, du même, — dans une lettre de Florence, 17 mars 1878 — relatif à Perrens et à Scheffer : « *Ces Messieurs qui ne savent pas dire bonjour en italien, se permettent de décider les questions de langue avec une suffisance intolérable?* » (p. 38) (1). Que si, cependant, laissant là *Fra Guittone* et Perrens, nous passions, du champ des lettres italiques, à celui de la littérature espagnole, quelles applications ne nous serait-il pas loisible de faire de cette exclamation d'Hillebrand? Mais à quoi bon! Il vaut mieux écouter A. Wesselofsky nous expliquer — le 29 mai 1872 — son passage de Moscou à Pétersbourg pour des raisons de bibliothèque. « *E poi questo cambio era per me una quistione di biblioteche, cioè di vita o di morte...* » (p. 27). — Hélas! trois fois hélas!

Nous fûmes d'abord surpris d'entendre A. Tobler s'exprimer en allemand, dans le billet où il envoyait à M. D'Ancona le petit et rare opuscule de 63 pp. in-16 (Berlin, Büxenstein) contenant dix versions de poésies de Carducci — *l'Italia che va in Campidoglio, L'albero a cui stendevi, Fantasia, In una chiesa gotica, In piazza S. Petronio, Alla stazione, Alle fonti del Clitumno, Dinanzi alle Terme di Caracalla, Alla regina d'Italia, Alla Rima* — faites en 1879 par son célèbre cousin Mommsen et le gendre de ce dernier, Ulrich von Wilamovitz (Lettre du 21 décembre 1879). Eh quoi! l'auteur de l'*Italienisches Lesebuch* (Solothurn, 1866), dont la compétence en italien — qu'il avait enseigné, ainsi que le français, six années durant aux *Kantonschulen* de Soleure et de Berne (2), était si vantée, sur le même rang que ces Perrens et Scheffer et hésitant sur le sens de « *e il talamo e la culla aurea de' muli e le contate fami!* » Fort heureusement, une autre missive, du 4 décembre 1893, remplace le *Verehrter Freund!* par un *Egregio Collega* et continue, à la troisième personne et avec l'*Ella* de rigueur.

(1) Dans cette missive, K. Hillebrand nous apprend que si la *seconde partie* de son *Dino* (sa thèse de doctorat) « *ne vaut pas grand chose* », c'est que « *ce fut une concession que j'eus le tort de faire à la Sorbonne.* » Déjà!

(2) Comme l'indiquait M. H. Morf dans le feuilleton : *Adolf Tobler (Zum 23. Mai 1905)* de la *Frankfurter Zeitung* du mardi 23 mai 1905, n° 142, *Erstes Morgenblatt.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

la coutumière demande de renseignements *ad usum philologorum!* A. Gaspary, qui use, lui, de l'*illustre amico* et de l'*Ella* avec non moins de maîtrise que son collègue de Berlin, dans un billet du 26 juillet 1889, ne fait pas mentir, par ailleurs, cette bonne et utile et excellente tradition de mutuelle et courtoise aide scientifique (p. 67). Et il y a aussi W. Fiske — dont la riche collection dantesque, cataloguée en 1898-1900, en 2 vol. in-4°, par Th. Wessley Koch, constitue l'un des trésors de l'Université Cornell —, qui sait offrir les délices bibliographiques en même temps que la jouissance de sa « *villa toscana, accanto all' Africo e piena di memorie boccaccesche* » (p. 72, lettre du 29 juillet 1894 [?], datée de *Turin et de l'Albergo d'Europa* — c'est-à-dire, sans doute, du *Grand-Hôtel et Hôtel d'Europe*, Piazza Castello, 19, ainsi italianisé pour les besoins de la... philologie.)

M. D'Ancona a cru devoir, p. 62-63, citer la réponse qu'il fit à Adolfo Bartoli sur un point d'exégèse dantesque — celui, fameux, de l'*idéalisation* de Béatrice —, en date du 2 avril 1886. Nous y lisons ce couplet: « *Un' altra cosa mi ha fatto piacere. Veggo questi nostri giovanotti, ai quali più presto o più tardi lasceremo la nostra eredità scientifica e didattica, accapigliarsi per dei nonnulla e dar mostra in pubblico di una suscettibilità più che femínea. Mi piace che noi altri, ormai provetti, si continui a dar loro l'esempio, non sempre pur troppo fecondo, di reciproco rispetto e di mutua simpatia postergando alla soddisfazione personale il disinteressato amore del vero* » (p. 63). Une récente querelle, dont nous avons rendu compte dans le *Bulletin Italien* et la *Revue Germanique*, n'est pas faite pour atténuer la portée *italique* de ces paroles, cependant vieilles déjà de plus d'un quart de siècle. Mais que M. D'Ancona se console! Les jeunes, quand ils auront atteint son âge vénérable, seront aussi conservateurs, nous voulons dire: *modérés*, que lui-même et déploreront, à leur tour, l'âpreté des nouveaux venus — lesquels, d'ailleurs ne feront que leur rendre, comme on dit vulgairement, la monnaie de leur pièce. Car ils auront, dans l'intervalle, appris la suave vérité de cet apophtegme, que le dernier cité des correspondants formule: « *...la gratitude est... un fardeau si doux que je cherche à en augmenter la charge* » (p. 77). Feu Philippe Monnier — qui ne fut pas seulement un érudit, qui fit de bonne besogne personnelle, mais encore un écrivain très maître de sa langue et très original, pour citer les propres termes de M. E. Bouvy — qui écrit cela de Genève « *le 3 février de* 1908 », a célébré en une prose presque lyrique, dans le *Journal de Genève*, le décès de Carducci et souscrit, à cette occasion, au dire d'Alfieri, que la « *plante-homme* » *serait* « *plus*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

verte en Italie qu'ailleurs » (1). Souhaitons que s'en confirme, en la personne de M. D'Ancona, longtemps et une fois de plus l'augure et que l'illustre réformateur — avec Bartoli et Carducci — de l'Université transitalique nous donne encore, pour l'édification de notre curiosité *humaine*, quelques beaux numéros épistolaires de ses débordants cartons.

Camille PITOLLET.

Hugues Vaganay. — Pour l'édition critique des Odes de Ronsard. *Paris, Champion*, 1912. In-8° de 62 p.

M. Vaganay publiait en 1910 le premier volume d'une édition de Ronsard d'après le texte de 1578. On le blâma, en général, de n'avoir pas pris pour base ou le texte princeps ou le texte de 1584, le dernier qui ait été revu par le poète. Pour justifier le choix qu'il avait fait du texte de 1578, M. Vaganay publie 23 odes du livre II et une ode du livre V, en donnant les variantes de toutes les autres éditions et en faisant suivre chaque ode d'observations et de statistiques. Et il conclut en faveur du texte de 1578.

S'il le préfère au texte de 1584, c'est que celui-ci lui paraît moins intéressant, les retouches que Ronsard fit à son texte après 1578 ayant été assez souvent malheureuses. Le vrai Ronsard, d'après M. Vaganay, le Ronsard en pleine possession de ses facultés serait celui de 1578.

Si l'éditeur critique de Ronsard doit prendre pour base le texte le plus poétique, le plus intéressant à notre goût, j'accorde à M. Vaganay que le Ronsard de 1578 est préférable à celui de 1584.

En 1584 Ronsard s'achemine de plus en plus vers le classicisme;

(1) Cet article de M. Philippe Monnier — l'un des plus enthousiastes qui aient paru en langue française sur Carducci — fut réimprimé en entier par le *Journal d'Alsace-Lorraine* du vendredi 22 février 1907. Il n'a été signalé ni par M. A. Jeanroy (*Giosuè Carducci*, Paris, 1911), ni par M. H. Hauvette (*Bulletin Italien*, 1911, p. 275, *note* 2), pas plus, d'ailleurs, que les beaucoup plus anciens — et, à ce point de vue, si dignes d'être indiqués — articles de Louis Farges dans *L'Encyclopédie* (Larousse), 1er mars 1893, col. 208-213 et H. Montecorboli, *ibid.*, 1er juillet 1894, p. 277-278. Et c'est, sans doute, par modestie que M. H. Hauvette n'a rien dit non plus de son propre feuilleton: *Giosuè Carducci*, dans *Le Siècle* du 9 juin 1909, article si opposé à l'esprit qui informe le livre de son collègue en Sorbonne.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

il prépare les voies à Malherbe, parfois avec bonheur, mais peut-être plus souvent avec maladresse, au détriment de la saveur de l'expression et de la musique du vers; il sacrifie la poésie à un souci excessif de la clarté ou d'une prétendue correction. Donnons deux exemples. En 1578 on lit dans l'*Ode contre Denise sorcière*, aux vers 43-48:

Au seul *soufler* de ton haleine
Les chiens *effroyez* par la plaine
Aguisent leurs abois:
Les fleuves contremont reculent,
Les loups *effroyablement* hurlent
Après toy par les bois.

En 1584, le Malherbe qui est en germe chez Ronsard songe que l'emploi comme substantif du verbe *soufler* est contraire à l'usage, qu'ayant employé *effroyez* c'est une négligence d'employer trois vers plus bas *effroyablement*, que les deux hémistiches du dernier vers riment ensemble: après *toy* par les *bois*. Et il corrige sa strophe ainsi:

Au seul *souspir* de ton haleine
Les chiens effroyez par la plaine
Aguisent leurs abois.
Les fleuves contremont reculent,
Les loups *suivant ta trace* hurlent
Ton ombre par les bois.

Qui ne sent que pour le son comme pour le sens *soufler* était préférable à *souspir*, que l'harmonie expressive des deux derniers vers a beaucoup perdu à la disparition de *effroyablement*, et surtout à celle de la rime des deux hémistiches: après *toy* par les *bois*?

Dans l'ode fameuse de l'Aubespin, on lit en 1578:

En ton pied demi-mangé
Alongé
Les avettes ont leur couche.

Déjà, le poète a eu le grand tort de remplacer, sous prétexte que le mot était ici trop familier, *arangé* par *alongé*. Mais en 1584 il ne peut plus supporter l'inversion, qui a tant de grâce: *alongé les avettes ont*. Et pour supprimer l'inversion, qui lui paraît maintenant si fâcheuse, il sacrifie ce pittoresque et poétique *mi-mangé*; il corrige:

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dans les pertuis de ton tron
Tout du long
Les avettes ont leur couche.

Je pourrais apporter bien d'autres exemples pour montrer qu'avec M. Vaganay j'estime le Ronsard de 1578 supérieur à celui de 1584.

Mais le Ronsard de 1560 (je ne parle que pour les Odes et les Amours, n'ayant pas encore eu pour le reste des œuvres du poète les éléments d'un examen méthodique) est encore supérieur à celui de 1578. Déjà, en 1578, Ronsard a commencé à devenir trop puriste; déjà il s'est transformé en un Malherbe, presque aussi sévère, mais moins conscient et moins sûr que le vrai Malherbe. Dans l'Ode de l'Aubespin, il a déjà gâté, en 1578, le texte primitif des vers 10-12:

Et dans ton tronc mi-mangé
Arangé
Les avettes ont leur couche.

Il a déjà gâté le texte des vers 7-9. On lisait jusque-là:

Deux camps *drillantz* de fourmis
Se sont mis
En garnison sous ta souche.

On lira désormais:

Deux camps de *rouges* fourmis.

Or, il n'importe en rien que les fourmis soient *rouges*. Il importe, au contraire, qu'elles *drillent*, c'est-à-dire qu'elles courent: leur activité prouve, en effet, la vitalité de l'arbuste qui pour loger ces deux garnisons ne s'en porte pas plus mal. Mais *drillants* était un archaïsme. Et, dès 1578, Ronsard devançant Malherbe crie: « foin des archaïsmes! »

Si j'avais à choisir, pour les Odes, le texte à mon goût le plus poétique, je donnerais celui de 1560. Il est plus intéressant que celui de 1578 et plus intéressant, d'autre part, que celui de 1550. Car si Ronsard finit par se corriger plutôt mal, il avait commencé par se corriger plutôt bien: il y a dans le texte primitif bien des longueurs et des prosaïsmes qui disparaissent à partir de 1555, par exemple des faiblesses comme celle-ci (*Ode contre Denise*, texte de 1550, v. 56-60):

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Tu sçais donner horreur et peine
Apparoissant *ainsi*
A la veufve qui se tourmente
Ou à la mère qui lamente
Sa fille morte *aussi*.

Le Ronsard en pleine possession de ses facultés de poète lyrique, c'est, à mon sens, le Ronsard des années 1555 à 1560.

Mais une édition critique doit-elle reproduire le texte que l'éditeur juge le plus intéressant, même si la majorité des gens de goût s'accordent avec lui là-dessus?

Un point n'est pas contestable et l'opuscule de M. Vaganay le met bien en lumière: une édition critique de Ronsard, quel que soit le texte pris pour base, devra nous donner *toutes* les variantes, les variantes de *toutes* les éditions publiées du vivant de Ronsard, et même celles des éditions publiées après sa mort au commencement du XVIIe siècle: ces variantes-ci constituent sans doute un texte qui n'est pas celui de Ronsard, mais les corrections que ses éditeurs posthumes infligent au poète nous apprennent ce qui chez lui n'était plus compris ou estimé peu après sa mort; elles nous apportent ainsi des renseignements précis pour l'histoire de la langue et du goût. Donc, si nombreuses qu'elles puissent être, il faut nous donner les variantes de toutes les éditions et les disposer assez clairement pour que nous n'ayons aucune peine à reconstituer *tous les Ronsards successifs:* l'un peut nous plaire plus que les autres; mais, quand il s'agit de faire l'histoire de la langue ou de la littérature, *tous* doivent être mis à notre disposition.

Quel texte cependant servira de base?

Le choix du texte *princeps* offre, j'en conviens avec M. Vaganay, de sérieux inconvénients, au moins pour ce qui est des Odes: le recueil des Odes tel que Ronsard le constitua à partir de 1560 contient, en effet, non seulement des pièces parues pour la première fois dans les Odes de 1550, mais des pièces parues dans les Amours de 1552, dans le Bocage de 1554, dans les Meslanges de 1555, dans les Odes de 1560.

Il est moins compliqué, plus conforme d'ailleurs à une bonne méthode, de reproduire, comme l'a fait Marty-Lavaux, le dernier texte édité par Ronsard lui-même. Ce Ronsard de 1584 est l'aboutissement de tous les autres, celui qu'a fini par créer l'évolution de son génie sous toute espèce d'influences. Editeur critique du poète, je donnerais le texte de 1584.

Mais on voit tout de suite l'inconvénient qu'il y a à se conformer en l'espèce aux exigences d'une méthode vraiment scienti-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

fique : le Ronsard de 1584 n'est pas le plus intéressant des Ronsards, c'est un Ronsard revu et corrigé par un goût timoré, un Ronsard parfois assez dépoétisé. Pour des pièces fameuses comme l'Aubespin, le lecteur d'une édition ayant pour base le texte de 1584 sera donc condamné à chercher dans les notes le texte antérieur à 1578, le seul qui soit vraiment exquis. Or, il faut souhaiter aux poètes d'autres lecteurs que les historiens de la langue et de la littérature. Un « honnête homme » qui voudra lire Ronsard pour se former et s'orner l'esprit ne trouvera pas son compte dans une édition reproduisant le texte de 1584 ; il ne la lira pas, il ne l'achètera pas.

Blanchemain ne fut donc pas si mal avisé quand il prit pour base de son édition des Odes et des Amours le texte de 1560. Il ne pouvait pas, je crois, en choisir un qui fût plus intéressant pour la majorité des lecteurs. Son tort fut de donner en trop d'endroits un texte qui n'est point du tout le texte annoncé, celui de 1560, mais un texte pris on ne sait où. Il fut aussi de ne donner qu'un choix de variantes tout à fait insignifiant et très arbitrairement constitué. Je passe sur d'autres torts, ne voulant pas charger un homme qui, tout compte fait, a rendu tant de services aux ronsardisants et qui, en choisissant le texte de 1560, avait fait preuve d'intelligence.

Concluons. Souhaitons qu'une édition critique donne bientôt aux historiens de la littérature et de la langue, tous les Ronsards successifs. Et souhaitons qu'une anthologie, un peu complète et sérieusement faite, donne aux gens de goût les meilleures des Odes d'après le texte de 1560, mais non d'après le texte fantaisiste créé par Blanchemain et copié aveuglément par presque tous les auteurs de Morceaux choisis ; il serait bon que, dans cette anthologie, le texte de 1560 fût accompagné d'un choix intelligent de variantes.

Joseph VIANEY.

Adolf Tobler. — Vermischte Beiträge, der Vermischten Beiträge zur französischen Grammatik fünfte Reihe. *Leipzig, S. Hirzel*, 1912, x-514 p. in-8°.

Publication posthume comprenant de nombreux articles détachés (beaucoup d'entre eux en réimpression) rangés sous les rubriques suivantes :

I. *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik* (p. 3-29). — Ce sont en général des remarques un peu lâches sur certains idiotismes français, présentées sous une forme d'exposition intermédiaire entre la recherche scientifique et la vulgarisation à

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'usage des gens du monde. Les faits ne sont pas tous très intéressants. L'information, d'une grande richesse, repose sur les immenses lectures de l'auteur et sur une utilisation de dictionnaires, manuels, etc... qui eût souvent gagné à être faite avec plus de critique : ainsi je regrette que Tobler renvoie si souvent le lecteur en toute confiance au traité de M. Plattner, lequel abuse vraiment du droit que peut avoir un Allemand de mal savoir, de mal comprendre et surtout de *ne pas sentir* le français (v. *R. L. R.*, 1906, p. 266) ; oserai-je dire que ce dernier reproche peut s'appliquer dans une certaine mesure à Tobler lui-même? Voici p. ex., p. 3-7, une étude sur des tournures comme *mon chéri* employé par un mari parlant à sa femme : cette substitution de genre dans un appel tendre et familier semble à Tobler « in hohem Grade auffällig » (p. 5), et il en donne une explication assez alambiquée en concluant ainsi : si le français possédait des formes complètes de neutre, il emploierait ici le neutre. Pourquoi donc? je connais une jeune fille allemande dont le prénom usuel est *Lalla*, ipocoristique de *Julia* inscrit à l'état civil : ses amies l'appellent familièrement *Lallus* ou *der Lallus*, et non *Lallum* ou *das Lallum*. Tobler relève, p. 7, le fait que des parlers allemands appellent un garçon *der Jaköbli*, une fille *das Vreneli* ; le nom à suffixe neutre *-li* reste neutre s'il désigne une fille, devient masculin s'il désigne un garçon. Bon, mais en français on dit *ma vieille, ma vieille branche*, etc... = *mon vieil ami*, et, au régiment nous appelions couramment *cette bonne Truche* notre camarade *Truchy*. Tobler ne fait qu'entrevoir une explication qui pourrait se formuler ainsi : une substitution quelconque de genre peut se produire dans une intention soit caressante, soit plaisante ; la substitution du masc. au fém. est plus fréquente que la substitution inverse, qui pourrait blesser un omme dans son orgueil viril. P. 8-12, la tournure très simple *Malgré qu'il en ait* reçoit un commentaire vraiment bien massif pour si peu de chose. P. 15-19, *A peine si elle répondait à son salut :* l'explication de la p. 18 est bonne, mais on s'étonne que Tobler n'ait pas pensé à rapprocher de *c'est à peine si....* des tournures aussi usuelles et aussi voisines que *c'est tout juste si..., c'est tout au plus si...* ; d'autre part son exposé, limité au français, semble présenter les faits comme très particuliers, alors que p. ex. l'espagnol connaît *apenas si...* exactement dans le même emploi que fr. *à peine si...* (v. Meyer-Lübke, *Gramm. des l. rom.*, t. III, § 659). — En somme le lecteur se posera parfois la question suivante : comment l'auteur n'a-t-il pas vu la solution vraiment satisfaisante et complète? et souvent celle-ci : pourquoi discuter si longuement un problème aussi facile et d'aussi faible portée?

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

II. *Etymologisches* (p. 32-50). — Notes d'information extrêmement abondante, et par cela même très précieuses, mais conclusions procédant d'une fonétique de filologue, sans vues générales et fécondes.

III. *Literarhistorisches* (p. 53-272). — J'i ai remarqué entre autres choses de jolies traductions en vers de Gaucelm Faidit et d'autres troubadours (p. 132-152). — *Ueber das volkstümliche Epos der Franzosen* (p. 159-229) pose une question du plus aut intérêt, mais ne la résout pas. Tobler dit en substance (p. 160, 161): pendant la guerre de Cent ans on n'avait guère le temps d'écouter des poètes; la tradition épique s'est donc interrompue; les auts faits de Jeanne d'Arc auraient pu inspirer des épopées, mais l'entousiasme pour le parc virgilien fit déserter la forêt nationale Mais Virgile a été connu pendant tout le moyen âge: pourquoi n'a-t-on commencé que vers le XVIe siècle à l'admirer au point de mépriser la tradition nationale? Tobler ne le dit pas; on peut trouver là-dessus des vues intéressantes dans les deux vol. de Ph. Monnier sur *Le Quattrocento* (Paris, Perrin, 1901). Le reste de l'article (cours public professé en 1866, Tobler avait alors atteint la trentaine) est un résumé de la littérature épique du vieux français avec de bonnes traductions en vers. — Les autres articles sont intitulés: *Ugo Foscolos Aufenthalt in Zürich; Castiglione und sein « Hofmann »; Spielmannsleben im alten Frankreich; Dante und vier deutsche Kaiser* (ce dernier simple discours de circonstance).

IV. *Rezensionen* (p. 275-436). — Elles sont pleines de remarques intéressantes et attestent la plus vaste érudition, mais nous trouvons ici encore trop souvent cette *fonétique de filologue* que M. Grammont a caractérisée dans *R. L. R.*, 1912, p. 391.

V. *Zur Geschichte der romanischen Philologie* (p. 439-478). — Court nécrologe de Diez, suivi de lettres de Gaston Paris à Diez, notamment au sujet de la traduction de sa *Grammaire des langues romanes;* on ne saurait trop admirer le propos suivant de Diez, cité par Gaston Paris dans sa préface et reproduit ici p. 454: « Etudiant, l'année dernière, un point sur lequel je me trouvais un peu en désaccord avec sa *Grammaire*, je lui écrivis pour lui demander son avis, et je reçus cette réponse: « Voici mon conseil, mon cher ami. Si vous êtes en doute de ce que j'avance, suivez votre inspiration et n'allez pas surfaire une autorité étrangère. Nous nous trompons tous, et les vieilles gens sont spécialement sujets à ce défaut de se tenir attachés à une idée à laquelle ils se sont accoutumés. La jeunesse est plus vive et plus libre; elle trouve souvent ce qui nous échappe. Si vous me découvrez des

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

fautes, dites-le sans ésiter, je vous en remercierai ». — Bref discours de réception à l'Académie de Berlin.

VI. *Opera omnia* (p. 481-514). — Les œuvres énumérées dans ce vaste répertoire bibliografique, qui va de 1857 à 1910, année de la mort de Tobler, représentent une activité considérable et certainement féconde. Mais cette activité ne s'est jamais traduite par une construction puissante qui ait fait faire un pas décisif à la linguistique romane ou à l'istoire des littératures romanes. Tobler ne fut jamais un initiateur comme Diez ou un critique pénétrant et fin comme Gaston Paris. C'était un grand travailleur et un excellent omme, filologue distingué, consciencieux assembleur de documents souvent précieux. Et ce ne sont point de minces mérites.

Jules Ronjat.

Sextil Puşcariu. — Probleme nouă în cercetările lingvistice, II, extras din *Convorbiri literare*, XLIV, vol. II, nr 5 (Iulie 1910), p. 523-542.

Cet article fait suite à un premier publié dans la même revue, 1910, vol. I, p. 452-471, et résume ou répète *Alle fonti del neolatino* que M. Bartoli a donné à la *Miscellanea di studi in onore di Attilio Hortis* (Trieste, 1910). Cet ensemble de publications contient, avec un appareil peu commun de métafores, des éléments de polémique verbale et d'*irrédentisme* italien qui ne me paraissent pas utiles au progrès de la science du langage. Il en est autrement des faits cités en eux-mêmes.

Quelques-uns de ces faits pourraient et devraient, selon M. Puşcariu (p. 537, 538), s'expliquer par les métodes des *néo-grammairiens*, mais d'autres s'i montreraient réfractaires et exigeraient l'emploi des métodes des *néo-linguistes*.

Ça me rappelle le chimiste *juste-milieu* d'il i a quelques années qui, pour contenter tout le monde, voulait maintenir les équivalents en chimie inorganique et consentait à admettre la notation atomique en chimie organique. Au reste je ne suis ni *néo-grammairien* ni *néo-linguiste* (1); je me tiens à l'écart de toute cette *filosofie*.

(1) « Pour notre part nous distinguons les gens qui font de bons travaux et ceux qui en font de médiocres ou même de mauvais; mais nous ne nous soucions pas des épitètes ou des étiquettes qu'ils peuvent s'appliquer ou qu'on peut leur prêter » (M. Grammont, *R. L. R.*, 1911, p. 322). Suivant M. Bartoli (*Krit. Jahresber. über*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

comme eût dit Johannes Schmidt (v. *R. L. R.*, 1910, p. 166), trop eureux si je puis être à l'occasion un grammairien ou un linguiste décent qui examine avant tout *les faits* et s'efforce de ne point confondre « les vraies lois fonétiques, qui sont les tendances générales d'une langue, et les formules fonétiques, qui indiquent seulement de quelle maniere ces tendances se sont réalisées dans les cas les plus ordinaires » (M. Grammont, dans *Indogermanische Forschungen*, t. XXV, p. 374); « le linguiste doit analiser la nature fisiologique d'un changement fonétique, puis déterminer la tendance qui l'a produit ...La plupart des changements résultent de la rencontre de deux ou plusieurs tendances, tantôt en accord tantôt en conflit » (J. Vendryes, *Réflexions sur les lois fonétiques*, dans *Mélanges Meillet*).

Les faits justiciables des *néo-grammairiens* seraient notamment (p. 534-537) le passage de lat. *ct*, *x* à roum. *pt*, *ps* en position forte (immédiatement après la voyelle tonique), *t*, *s* en position faible (avant l'accent) et, suivant les mêmes conditions, le maintien de lat. *pt* ou sa réduction à *t*; des analogies diverses ou des emprunts de dialecte à dialecte expliqueraient les anomalies, ex. *săptămână* < *septimana*, où *-pt-* est maintenu par le mot simple *șapte* < *septem*, etc... Le raisonnement est fort bien conduit, sauf peut-être à vérifier dans le détail, ce que je n'ai pas les moyens de faire.

Du ressort des *néo-linguistes* serait au contraire le traitement variable de lat. *qu*, *gu* devant *a* (p. 527 et suiv.) *Quale* > *care*, *quando* > *când*, *quantu* > *cât*, *squama* > *scamă*, *quam* > *ca*, *quam magis* > *camai*, comme *coag(u)lu* > * *quaglu* > * *clagu* > *chiag*; mais *quattuor* > *patru*, *quadragesima* > *păresimi*, *equa* > *iapă*, *aqua* > *apă*, *adaquo* > *adap*, *dequartare* > *depărtare*, *lingua* > *limbă*, *interrogare* > * *interguare* > * *interbare* > *intrebare*. Le premier résultat (vélopalatale) est d'accord avec la chute de *u* en iatus, passé à *w*, puis tombé dans *februariu* > *febrariu* > *fauar*, *battuo* > *batto* > *bat*, *consuo* > *coso* > *cos*, *fluores* > * *flores* > *flori*, *mortuu* > *mortu* > *mort*, etc... et avec

die Fortschr. der rom. Phil., vol. XII, p. I 120), « l'essenziale differenza tra neogrammatici e neolinguisti » consiste en ce que « i neogrammatici studiano la storia *solo* degli elementi *anormali*, i neolinguisti invece e degli *anormali* e dei *normali* »; mais je ne connais aucun chercheur digne de ce nom, quelle que soit la tendance particulière de son esprit, qui néglige l'étude istorique des éléments du langage quels qu'ils soient.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

le traitement de *qu*, *gu* devant voyelle autre que *a* comme *c*, *g*, d'où occlusive ou spirante selon la voyelle qui suit : *că* < *quod*, *coc* < *coquo*, *cum* < *quomo(do)* ; *ce* < *quid*, *aceră* < *aquila*, *cera* < *quaero*, *cinci* < *cinque* (lat. class. *quinque*), *cet* < *qu(i)etu*, *nici* < *neque*, *torc* < *torqueo* (1), *laț* < *laqueu* ; *lingoare* < *languore* ; *lânged* < *languidu*, *sânge* < *sanguen*, etc... Comment expliquer le second (labiale) ? Tous les moyens *néo-grammaticaux* restent impuissants : il n'i a pas un traitement spécial à l'initiale, puisque l'on dit *ca*, mais *patru* ; ni à l'intervocalique, *iapă* comme *patru* ; pas d'action analogique provenant de mots apparentés, pas de mots d'emprunt, de mots savants, et tous les dialectes concordent. Il faut donc appeler à l'aide les *néo-linguistes*. Ceux-ci constatent d'autres fénomènes de labialisation affectant non seulement *qu* et *gu*, mais *ct*, *cs* et *gn*, non seulement en Roumanie, mais en Sardaigne, dans l'Italie méridionale, en Albanie et en Dalmatie, et ils les expliquent tous en bloc de la manière suivante : dans l'Italie méridionale les formes latines avec vélaire munie d'un appendice labiovélaire ont subi le contact de formes osco-ombriennes avec labiale ; ces conflits de formes ont été résolus au moyen de compromis divers, et les résultats de ces compromis ont été importés à des époques différentes dans les différents pays, superposant dans les différentes langues plusieurs couches de traitements, non pas *normaux* ou *anormaux*, mais simplement *plus* ou *moins anciens*.

Je crois avoir résumé fidèlement l'argumentation. Elle ne me satisfait point. Il faudrait examiner avec plus de précision les faits sardes, etc..., qui sont loin de concorder pour tous les pays et pour tous les fonèmes, et les faits osco-ombriens, lesquels ne concordent que très imparfaitement avec les faits romans. D'ailleurs, de ce que les légions et les colonies romaines contenaient des soldats ou des colons parlant d'autres langues que le latin de Rome, il ne résulte pas que ces langues doivent être mises en cause toutes les

(1) Cet exemple me paraît mal choisi : outre que, sauf erreur de ma part, les formes roumaines s'expliquent aussi bien, et peut-être mieux, en partant de * *torcere*, *torqueo* aurait donné * *torț* comme *laqueu* a donné *laț*. Par conséquent il faudrait ou poser * *torco*, et alors laisser *torc* de côté, ou poser * *torquo*, ou admettre une réfection analogique *toarce* — *torc* (au lieu de * *torț* < *torqueo*) sur un modèle comme *duce* < *ducere* — *duc* < *duco*. Observation analogue pour *coc*. Cf. plus loin au texte l'observation relative à *adap*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

fois qu'une langue romane, comparée au latin de Rome, présente une divergence identique ou analogue à une divergence attestée en osque ou en ombrien. A lat. *-nd-* correspond osq. *-nn-*, ombr. *-n-*, et lat. *-nd-* est représenté par *-nn-* dans beaucoup de dialectes de l'Italie méridionale, par *-n-* en Gascogne et en Catalogne. Qu'en conclure? Comment savoir si l'Italie méridionale a maintenu une prononciation osque ou réalisé une innovation indépendante, comme c'est au moins très probablement le cas pour la Gascogne et la Catalogne?

« On oublie peut-être quelquefois que le langage est un fénomène umain, que tous les ommes qui vivent à la surface de la terre sont des organismes sensiblement pareils, et que sous l'influence de causes semblables ils peuvent imprimer à leur langage, qui est une de leurs fonctions, exactement les mêmes modifications en n'importe quel lieu, fût-ce aux antipodes, et d'une manière absolument indépendante » (M. Grammont, *R. L. R.*, 1911, p. 323).

En résumé, les coïncidences signalées se réduisent à ceci : à un ensemble de faits roumains correspond ici un fait sarde, là un fait dalmate, etc..., de sorte qu'il n'est pas possible de dégager une tendance commune à tout un groupe de langues.

Les faits roumains semblent pouvoir s'expliquer ainsi :

Le roumain n'admet pas d'occlusives à appendice labiovélaire; il les a résolues différemment suivant le timbre de la voyelle qui était placée en contact avec l'appendice.

I. — *I*, *e* et *ae* confondu avec *e* font tomber l'appendice et palatalisent l'occlusive : *ce, aceră, cer, cinci, cet, nici, laţ, lânged, sânge.* — Cf. skr. *pañca* < i.-eur. * *penkʷe*.

II. — La voyelle vélaire *o* absorbe l'appendice dont la prononciation exige des mouvements articulatoires analogues : *că, ? coc, cum, ? torc, lingoare.* — Cf. lat. *collī·liē* (à côté de *quot, quod*, etc., refaits sur *quī, quae, quō*, etc...)

III. — La voyelle *a*, qui n'est ni palatale ni vélaire, ne peut ni palataliser l'occlusive ni absorber l'appendice.

α, *qu, gu* entre voyelles ou entre sonante et voyelle : l'appendice se fond avec l'occlusive en lui donnant son point d'articulation labial : *patru, păcesimi, iapă, apă, depărtare, limbă.* — Cf. gr. πότερος, βαίνω, etc.

Le traitement de l'initiale de *quattuor, quadragesima* comme l'intervocalique de *equa, aqua*, en accord avec les faits sardes, est fort bien expliqué dans la *Gramm. des l. rom.* de M. Meyer-Lübke, t. I, § 426.

β : à l'initiale et après *s*, positions où l'occlusive est trop résis-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tante pour subir une altération provenant d'un élément aussi faible que l'appendice, celui-ci tombe purement et simplement: *care*, *când*, *cât*, *ca*, *scamă*. Quant à *chiag* (que suit le composé *închiegare*), s'il continue *coagulu* > * *quaglu* > * *caglu* > * *clagu* > * *clag* (filière généralement admise par les roumanisants), il présente la même évolution que *care*, etc...; si la métatèse de *l* s'est opérée dès la fase * *quaglu* = * *kʷaglu*, on a eu * *klagʷu*, * *klʷagu* ou * *kʷlagu*, qui aboutissent tous trois à **clagu*, le premier comme dans les cas cités sous le n° II, les deux autres par élimination de ʷ dans des groupes insolites (cf. plus aut *februariu* > *făurar*, etc...) Pour mon compte je préfèrerais l'ipotèse *kʷaglu* > * *klagʷu*, soit une métatèse réciproque (anticipation d'articulation et échange de fonèmes) à mon sens plus naturelle que celle qui conduit aux groupes insolites de * *klʷagu*, * *kʷlagu*.

Adap contredirait la formule II s'il représentait fonétiquement *adaquo*, mais il s'agit visiblement d'une régularisation analogique: **adac* < *adaquo*, forme isolée, a été éliminé, et sa place a été prise par *adap* refait sur toutes les autres personnes du présent indicatif, sur l'infinitif, les participes, etc... et sur le mot simple *apă* < *aqua*, où *-p-* est fonétiquement régulier d'après la formule III α.

Le fém. *antică*, et non * *antipă* (III α) et le masc. *antic* (II) sont des emprunts récents au latin classique.

J'ai laissé de côté l'exemple *întrebare*. On explique généralement ce mot par la filière *interrogare* > * *intergoare* > * *interguare* > * *interbare* (formule III α) > *întrebare*. Mais pourquoi le latin vulgaire parlé par les ancêtres des Roumains aurait-il créé un groupe *-goa-* au moins insolite en latin, et cela par un métatèse d'autant plus étrange que le simple *rogare*, encore usité de nos jours en Roumanie sous la forme *rugare*, aurait dû maintenir le composé à l'étape * *înterugare* ou * *întrugare?* Est-ce alors un roumain * *înterugare* qui serait passé à * *înterguare*, le rapport entre lui et *rugare* étant devenu obscur parce que lat. *inter-* n'a pas été employé en roumain à des formations nouvelles? Mais pourquoi cette métatèse insolite, et qui précisément aboutirait à la constitution d'un groupe *gu* que le roumain ne tolère pas? D'autre part, pourquoi une métatèse *-terb-* > *-treb-*, alors que le roumain non seulement conserve lat. *-rb-* (*barbă, ei non *brabă*) *mais fait* passer à *rb* les *rv* lat. avec une parfaite régularité, ex. *corvu* > *corb* (et non * *crob*), *servare* > *serbare*, etc...? Je me demande si *întrebare* n'est pas un mot tout à fait distinct de vfr. *enterver*, vpr. *entervar*, prov. moderne *entreva* (avec une métatèse toute

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

naturelle, le groupe *rv* étant insolite dans les mots éréditaires): le rattachement au tème qui est dans *trebui* « devoir, falloir » < vieux bulgare *trěbovati* présente de graves difficultés d'ordre sémantique.

Je reviendrai peut-être quelque jour sur ce point et sur diverses autres questions de consonantisme roumain. Un examen plus approfondi exigerait des recherches que je n'ai pas le loisir d'entreprendre en ce moment et dépasserait les limites normales du compte rendu d'un simple article de revue. En attendant, je sais vraiment gré à MM. Bartoli et Puşcariu de poser au moins vigoureusement plusieurs questions intéressantes, sur lesquelles — en grande partie grâce à des éclaircissements obligeamment fournis par M. Mario Roques — j'ai peut-être apporté dès à présent quelque lumière, — peu importe qu'elle puisse être qualifiée de *néo-linguistique* ou de *néo-grammaticale*.

Jules RONJAT.

Maurice Grammont. — Petit traité de versification française, deuxième édition. *Paris, Armand Colin*, 1911, petit in-8° de 142 p.

J'ai déjà analisé de mon mieux cet ouvrage (*R. L. R.*, 1908, p. 381). Sa réédition au bout de trois ans montre qu'il répond à un besoin et que le public ne se désintéresse pas, comme certains semblent le croire, de la linguistique: un public est toujours là comme ailleurs pour des livres bien faits. Les changements apportés dans cette nouvelle édition se réduisent à peu de chose: p. 1, définition plus générale du vers des plus anciens poèmes français, *élément linguistique* au lieu de *membre du développement poétique*; p. 57, exemples plus caractéristiques d'alexandrins trimètres formant énumération sintétique à trois termes; p. 66, développement nouveau sur une nuance délicate, distinction entre les vers à trois membres sintaxiques parallèles pouvant être lus en six mesures et les trimètres dont chaque membre sintaxique contient une idée simple, forme un bloc, et dont les trois membres se réunissent pour former une sintèse; p. 136, addition aux *Lectures complémentaires* du livre de M. Rochette sur *L'alexandrin chez Victor Hugo* dont M. Grammont a rendu compte ici (1911, p. 326-332).

J. R.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Vivo Prouvènço! *porto-paraulo mesadié di recoubranço miejournalo.* — *Dir. P. Devoluy, balouard Carabacel, 35, Niço; amenistr. J. Renadiéu, carr. dóu Courounèu Payan, Digno* (6 pajo pèr mes; abounamen pèr un an: Prouvènço e Franço, 4 fr.; estrangié, 4 fr. 50).

Proumié semèstre de 1912.

Saume XIX de Pèire de Garros, em' introuducioun pèr Jùli Rounjat (Febrié). Cansoun poupulàri d'Auvergno, adoubado d'après li *Chants populaires d'Auvergne* de F. Delzangles (Jun). Vers d'Andriéu Baudorre (Janvié). Article de R. de la Bolho à la memòri de Bacquié-Fonade (Mars) e, dóu meme, *Terro d'istòrio* (Mai). Mortuorum d'Adrian Planté (Mai). Pèire Devoluy: *Anfos Daudet e lou Felibrige* (Mars); seguido di *Pajo d'istòri miejournalo* (Janvié, Mars, Abriéu, Jun). Tiero d'article de Jóusè de Fouent-Vierano sus l'*Escolo e lou Felibrige* (Janvié-Mai). Jùli Rounjat: *Uno proufecio mistralenco* (Janvié), apoundoun au *Dante und Mistral* dóu proufessour Morf, dins la segoundo tiero de *Aus Dichtung und Sprache der Romanen*. 1 numerò de Febrié, Mars, Mai e Jun, article de P. Devoluy, J. Rounjat, Bousoun di Vergno, L. Teissier, Enri Broc, *editouriau* e noto de *Boulegadisso* sus l'estamen souciau dóu Felibrige e sus li manobro di pouliticaire que lou voudrien mescla i lucho de si partit.

Segound semèstre de 1912.

Caup li n° 91-95, aqueste valènt pèr Nouvèmbre e Desèmbre.

Lou Nouvèu Counfort di Vaudés (93, 94) e tros de la satiro de Belaud de la Belaudiero contro li gènt de justiço (93), em' ùnis esclargimen de lengo pèr J. Rounjat. Vers de F. Mistral (95), Jan Pagan (93), Pau Félix (95). Article de P. Devoluy sus lis *Oulivado* de F. Mistral (95). *Souleiado*, comte-rendu pèr J. Rounjat dóu libre de Welter, *Hohe Sonnentage*, emé noumbrousi citacioun (95).

Article d'istòri e de dóutrino felibrenco: Pèire Devoluy, seguido di *Pajo d'istòri miejournalo* (91, 92, 94, 95), *La « mort » dóu Felibrige* (91, en responso à-n-uno *Letro duberto* de L. Teissier e Louis-Filibert, publicado au meme numerò); L(a) R(edacioun), *Courrespoundènci* (91, sus la pretendudo prepounderànci dóu Miejour dins la poulitico franceso), *Lou Mistralisme nostre e lou Mistralisme di poulitiraire francihot* (92, 93); Jóusè de Fouent-Vierano, *L'escolo e lou Felibrige* (91-94); J. Rounjat, *Lou creioun blu* (91). A la *Boulegadisso*, ecò sus la vanita di querèlo poulitico (91) e li desmargaduro d'ùni pouliticaire parisen (92, 94) e de quàuqui felibre *primàri* (95), nouvelun sus lou sort finau di libre leissa pèr En Pau Mariéton (94).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Armanac dera Mountanho, 6me annado. — *Sen-Gaudéns, empr. e libr. Abadie*, 1913, 48 p.

Recuei, precious pèr la dialeitoulougio, de vers e de proso en gascoun de Coumenge, Couserans e païs vesin; cado pèço enserido porto endicacioun dóu parla dins lou quau es escricho. A coustat dóu calendié de cade mes noste coulabouraire En B. Sarrieu a mes uno tiero de dicho ensignarello majamen culido dins lis obro de P. de Garros, Jaussemin e F. Mistral; d'aqueste, entre autro, la que caup en quatre vers lapidàri deja pareigu dins l'*Armana prouvençau* pèr 1868, p. 98:

Un pople que laisso toumba
La lengo e lis us de si paire
Noun merito que de creba
Souto lou pèd dis usurpaire

J. R.

Jean Amade. — L'idée régionaliste. *Edition de la* Bibliothèque catalane, *librairie Comet, Perpignan*, 1912, 203 p.

Voici des années que je lis force publications *régionalistes*, et j'avoue n'avoir pas encore pu saisir nettement ce que désirent les *régionalistes*, ou même s'ils désirent nettement quelque chose. M. Amade non plus ne m'apporte aucune lumière bien claire. Comme son sujet n'a pas en somme de rapport direct avec les études que poursuit notre Revue, je n'en dirai pas davantage, renvoyant ceux qui voudraient connaître l'opinion des *félibres* sur le *régionalisme* à l'article assez long que j'ai publié dans *Vivo Prouvènço!* n° 83 et à ceux de P. Devoluy dans les nos 96 et 97.

J. R.

Pierre Preda. — Quelques proverbes des langues romanes. *Livourne, impr. Benvenuti et Cavaciocchi*, 1912, 47 p. in-8°.

« Simple causerie », ajoute l'auteur à son titre, et tel est bien en effet cet opuscule, sans prétentions à la profondeur, où sont rassemblés dans un ordre qui n'a rien de rigoureux beaucoup de proverbes très expressifs, pris pour la plupart en Italie, en France ou en Espagne. J. R.

Le Gérant : PAUL HAMELIN.

Montpellier. — Imprimerie Générale du Midi.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

GLOSSAIRE ÉTYMOLOGIQUE

DU

PATOIS DE VINZELLES

INTRODUCTION

Ce quatrième volume d'Études linguistiques sur la Basse-Auvergne suit d'assez loin les précédents [1], quoique j'aie commencé à recueillir dès 1895 les matériaux réunis dans les deux glossaires ci-joints. La constitution d'un lexique purement descriptif est déjà un travail de longue haleine, surtout lorsqu'on ne peut séjourner dans le milieu indigène qu'un mois tous les deux au trois ans environ, comme c'était mon cas : les mots les plus caractéristiques ne sont pas donnés en réponse à un questionnaire précis ; ils viennent d'eux-mêmes, et il faut avoir la patience d'attendre à loisir les circonstances qui les feront surgir spontanément. Pour se présenter sous un tout autre aspect, les recherches étymologiques ne sont pas moins délicates, surtout pour un patois qui est à égale distance géographique du français et du provençal classique, et qui, plus apparenté linguisti-

1. *Phonétique historique du patois de Vinzelles* (Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Paris), 1897 ; *Morphologie du patois de Vinzelles* (Bibliothèque de l'École pratique des Hautes-Études), 1900 ; *Géographie phonétique d'une région de la Basse-Auvergne*, 1906. Les limites étudiées dans ce dernier volume ont été complétées sur quelques points par M. B. Petiot, *Les Patois du Puy-de-Dôme* (Clermont-Ferrand, 1908), brochure extraite d'un ouvrage publié à l'occasion du 37e Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

quement à celui-ci, a subi plus profondément en revanche l'influence de celui-là. J'espère faire attendre moins longtemps les deux derniers volumes (*Études de lexicologie comparée et de syntaxe* et *Folk-lore de Vinzelles et des environs*), qui termineront la série.

La grande majorité des mots que j'ai recueillis viennent de ma grand'mère maternelle (née en 1836); les autres m'ont été fournis par divers autres habitants de Vinzelles, spécialement en ce qui concerne les animaux et les plantes sauvages [1], ainsi que pour tous les termes relatifs à certains instruments de culture. Je dois d'assez nombreux vocables archaïques et pittoresques à Mme Marie Dondon (née en 1832) qui, la dernière d'une nombreuse famille, avait une grande disproportion d'âge par rapport à sa mère : aussi son patois était-il bien plus archaïque que celui de vieillards plus âgés que j'ai connus.

Ce glossaire renferme environ cinq mille mots. C'est dire qu'il n'a pas la richesse du *Lexique Saint-Polois* de M. Edmont ni du glossaire d'Ambert dont M. Michalias a publié récemment une importante fraction dans la *Revue de philologie française* et dont il prépare la seconde partie. Cette différence est due à deux causes. D'abord le vocabulaire d'une petite localité rurale, qui ne possède que très peu de métiers, avec une organisation économique rudimentaire, est forcément plus pauvre que celui d'une ville. D'autre part je ne dissimule point que, n'étant pas né à Vinzelles, n'y ayant pas vécu, y ayant seulement séjourné, presque toujours à la même saison, pendant un ou deux mois de vacances — fût-ce à dix ou quinze reprises — je me trouve forcément, de ce chef, en état d'infériorité.

1. Malgré mes recherches et mes efforts, il reste quelques noms d'oiseaux et de plantes que je n'ai pu identifier avec certitude (171, 901, etc.). Divers oiseaux, comme le roitelet, ont plusieurs noms ou surnoms.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Je n'ai donc pas la prétention de donner le glossaire complet du patois de Vinzelles : malgré une longue enquête, en dépit de mes recherches à travers toutes les parties du vocabulaire, des confrontations avec d'autres glossaires patois (comme celui de M. Michalias), et bien que j'aie épluché minutieusement tous mes matériaux de folk-lore local, je n'ignore point que ce lexique renferme certainement des lacunes. L'une de celles-ci est volontaire. J'ai fait une part très large — trop large même, peut-être, pour certains linguistes — aux nombreux mots, d'introduction récente, que le français a déversés dans le patois. A m'engager plus avant dans cette voie, je risquais toutefois d'être submergé, car il se crée tous les jours, — à la faveur de l'école, de la caserne, du journal, etc. — des néologismes, calqués sur le français, qui sont souvent forgés pour la circonstance et ne survivent pas toujours à l'occasion qui les a fait naître. Mon critérium à cet égard a été le suivant : enregistrer tous les mots — et ceux là seuls — qui ont vraiment pris racine dans le patois et y ont acquis une véritable vitalité.

Ceci posé, et en rappelant d'autre part que j'ai collectionné amoureusement tous les termes rares et les plus anciens — les uns ayant terminé leur carrière avec les derniers vieillards qui les employaient, les autres embusqués dans des proverbes, dictons, chansons, prières, où ils ne sont plus compris depuis un siècle et plus, — le glossaire que je publie ne donne pas (je tiens à le signaler) la physionomie exacte du patois de Vinzelles à l'heure actuelle, mais un aspect plus archaïque, celui de la langue parlée il y a trente ou quarante ans par la *moyenne* des habitants de la localité.

Le patois d'un village, et *a fortiori* d'une commune, ne présente pas, en effet, une unité rigoureuse, même dans

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

des vallées relativement isolées comme dans la région de Vinzelles. Sur les quatre hameaux de la commune de Bansat, Badarel, très à l'écart entre des montagnes boisées, a le vocabulaire assez sensiblement différent, aussi bien que la phonétique. Entre Bansat, Vinzelles et Féroussat, situés cependant tout à proximité l'un de l'autre et dans les mêmes conditions géographiques et agricoles, on relève encore des nuances sensibles dans le parler : Vinzelles dit *pwò, tréflå*, Bansat *pwé, tréflå* ; Féroussat est influencé par Lamontgie dans sa phonétique et garde souvent l'*r* final de la terminaison *adur*, disparu dans les deux autres localités. J'ai cité un terme spécial à Féroussat, *bůžådu* (abreuvoir) : il n'y a jamais eu d'abreuvoir à Vinzelles et à Bansat, où on a toujours mené les bêtes boire au ruisseau.

A Vinzelles même, j'ai observé de nombreuses variantes d'une famille ou d'un individu à l'autre. Mme Dondon avait des mots qui n'étaient plus — ou à peine — compris de ses voisines. Certains termes techniques, beaucoup de noms de plantes sauvages ne sont connus que d'une minorité. Les différences de prononciation sont assez sensibles : j'ai signalé les principales, comme *dė* et *då* pour les mots commençants par « de », *lyụtså* et *lẅịtså* (laîche), etc. J'ai pris comme type la prononciation de ma grand'mère, sauf pour le mot *lůzẹtå* (alouette), qu'elle était une des rares personnes du village à prononcer *lẅizẹtå* par une « étymologie populaire » inconsciente.

On remarquera dans ce vocabulaire une grande richesse de synonymie pour certains qualificatifs comme « économe », « avare », et spécialement pour les termes de dénigrement et d'injure (imbécile, lourdaud, écervelé, etc.). Ceux-ci, venus de divers côtés, sont précieux, car ils ont souvent recueilli des vocables qui ont par ailleurs disparu de la langue, et dont le sens péjoratif avait tué les autres acceptions.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

A côté de la traduction du mot, j'ai précisé les sens, par des exemples ou autrement, chaque fois qu'il pourrait y avoir doute.

Je renvoie une fois pour toutes à ma *Morphologie* pour le détail et l'explication des formes nominales et verbales. Les verbes sont cités à l'infinitif, et on sait que, pour la conjugaison morte, la plupart des infinitifs, refaits sur les futurs, ne reposent pas directement sur le type latin. J'ai cité la plupart des formes pour les pronoms et les adverbes (*en*, p. ex., a trois formes : *è, nè, n*) ; l'emploi de ces formes est indiqué dans l'ouvrage précité. J'ai donné le féminin des adjectifs, et — quand il existe — des substantifs, mais non les pluriels, qui m'auraient entraîné trop loin. Pour les dérivés, je rappelle les doublets morphologiques (dus à la généralisation des formes toniques et atones) et dont le type est -ĭdĭare, scindé en *-ejar* > *-èdzà* (ancienne forme tonique) et en *-eiar* (*eyar*) > *-yà* (ancienne forme atone) [1].

J'ai cru faire certains renvois d'un mot à un ou plusieurs autres, non seulement en cas de forme double ou triple d'un même mot, mais aussi, pour faciliter les recherches, entre certains synonymes, entre le doublet français et indigène, entre des mots de même famille ou se rapportant à un même objet, comme les différentes parties de l'araire, de la roue, etc.

*
* *

La partie étymologique appelle quelques remarques importantes.

L'indication de l'étymologie — placée entre parenthèses à la fin de l'article — spécialement lorsqu'elle porte sur

1. *Morphologie du patois de Vinzelles*, p. 146.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

une forme du latin vulgaire ou sur une racine germanique, n'a d'autre signification qu'une correspondance entre le prototype originaire et le mot actuel. Bien que cette relation ne soit indiquée que lorsqu'elle satisfait aux lois de la phonétique locale, il ne faut pas en conclure, évidemment, que tous ces termes sont indigènes et qu'ils remontent directement, sur place, au latin parlé à Vinzelles au moment des Grandes Invasions. Les nouvelles méthodes de la géographie — ou mieux de la géologie linguistique, qui ont été inaugurées avec tant de maîtrise par M. Gilliéron, nous ont montré combien les mots ont voyagé à toute époque à travers le domaine roman. A l'aide de ces principes, j'espère reconstituer bientôt l'histoire d'un certain nombre de termes dans la région auvergnate en m'appuyant sur les données générales de l'*Atlas linguistique*. En attendant, je le répète, dans un glossaire où la place est forcément limitée, je ne prétends donner, si je puis m'exprimer ainsi, que des correspondances étymologiques [1].

D'ores et déjà, toutefois, la phonétique — avec quelques critériums sémantiques à l'occasion — permet de déceler une grande quantité d'emprunts, qui peuvent se ranger en trois classes : formation savante, emprunts au Midi, emprunts au français.

1. Une mention pour les formations où l'on trouve un *i* intercalaire, comme *setiar* (*Romania*, XXV, 392, et XXXV, 188 ; *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, 1911, 420-21). Elles sont souvent très embarrassantes, car elles peuvent remonter à diverses sources : 1° à la forme atone *eiar*> *iar* du suff. *ejar* (voir plus haut) ; 2° à des mots pourvus d'un *i* atone final (suff. -ius savant) comme *sèti*, engendrant des formes féminines en *ia* ; 3° à une confusion entre les suffixes *au* (= *al*) et *iau* (= *il*) : cet *i* s'est ensuite infiltré souvent dans les suffixes *alh*> *ialh*, *alha* > *ialha*, et même *-ard* et *ô*[*n*]. (Cf. nos 1281 et renvois, 1620 et 1621). Les mots simples correspondants ont empêché la chute de *r* devant *y*, et plus tard l'*y*, à son tour, a fait obstacle à l'altération de *r* intervocalique, éprouvée cette fois par les mots racines.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

J'englobe sous la dénomination de mots savants tous ceux qui ont été repris au latin, depuis la première renaissance carolingienne jusqu'à l'époque où le français a joué, par rapport aux patois, le rôle de langue savante. L'un des premiers en date est PAROCHIA> *paŗótså*, dont la forme curieuse atteste que le mot a été introduit dans le parler populaire à l'époque où CANTARE était déjà **kyantare* : pourrait-on en tirer des déductions historiques sur la date de la formation des paroisses dans la région ? Tous les mots savants de la première couche sont des termes d'église : LAMPADA> *lāpẹ̀za* (lampe d'église) me paraît bien rentrer dans cette catégorie, et ŏLEUM> *oli*> *ǫ́l'e* a dû désigner à l'origine l'huile sainte. Ensuite un assez grand nombre de termes abstraits ont pénétré dans la langue (notamment beaucoup de mots en *ió[n]*> *yẹ̀u*) ; il n'est pas toujours facile de les distinguer des termes analogues qui plus tard ont été repris au français.

L'influence méridionale semble bien se manifester déjà dans ces derniers emprunts : ceux-ci ont dû passer dans le langage populaire par l'intermédiaire de la langue cultivée qui s'était élaborée autour des foyers intellectuels de Toulouse, Béziers, Avignon, etc. La guerre des Albigeois, en brisant l'unité naissante, politique et littéraire, du Midi, contribua à faire refluer ce mouvement vers le nord : on sait qu'au XIVe siècle, l'Auvergne connut une période brillante et fut le rendez-vous de nombreux troubadours, notamment à Clermont et à Vodable, qui n'est pas très éloigné de Vinzelles. Ainsi s'expliquent — et aussi, sinon plus encore, par de fréquentes relations économiques avec le Midi — les nombreux termes à physionomie méridionale qu'on observe dans le patois de Vinzelles [1].

1. Ajoutons qu'un des deux patrons de l'église de Bansat (l'autre est saint Julien) vient d'Agen : *sẽ grapàjè* (saint Caprais).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La phonétique permet de répartir ces mots en deux classes. Les uns, qui ont conservé le *k* devant l'*a* latin, ne peuvent venir — au plus près — que d'Aurillac, du Rouergue ou du bas Gévaudan : il est probable que la plupart d'entre eux sont originaires des plaines de Guyenne ou de Languedoc, par ces deux grands courants naturels : vallées de la Cère et de l'Alagnon, vallée de l'Allier. Ce sont les emprunts les plus anciens. Un réactif nous permet de les dater : ils ont pénétré dans la langue avant, ou au plus tard pendant l'amuïssement de *s* devant les consonnes sourdes, qui était un fait accompli dans la seconde moitié du XVe siècle [1] : *escambar* (dérivé de *camba*) est ainsi devenu ***ikāba***.

Les autres sont au contraire des emprunts plus récents et locaux. Il accusent la persistance de *s* devant consonne sourde et parfois quelques autres caractères qu'on trouve dès Issoire et Nonette, comme *ā*, *yā* au lieu de *ē*, *yē*, pour représenter *en*, *in*. Quelques-uns sont toutefois venus encore d'assez loin et ont remonté bien plus au nord : ainsi *bųskè* (bouquet) et surtout *påstånạdå* (carotte), qui est l'altération de *pastenago* = panais, et qu'on trouve jusqu'aux environs de Clermont. Deux ou trois termes qui accusent *b* pour *v* (*bủmyi*, vomir ; *ibyiẑu*, vrille, de *virar*> *birar*), sont empruntés au sud-ouest, et peut-être seulement à Aurillac à une époque récente. Enfin quelques mots paraissent venir d'Italie ou d'Espagne (Cf. *bạfŷi*, *busà*, *kåmà*, *kåvạlå*, *ḽyåmà*, etc.).

La région franco-provençale a fourni un apport bien faible : l'Auvergne et le Lyonnais ont vécu longtemps très

1. On a *gueype*, *beytias* dans un fragment patois de 1477 que j'ai publié en appendice de la *Morphologie du patois de Vinzelles*. A Herment, l'amuïssement apparaît dès la fin du XIVe siècle (Cf. *Comptes des consuls d'Herment*, *Annales du Midi*, 1902).

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

isolés l'une de l'autre. Cependant les mots désignant le chien et le chanvre paraissent bien originaires de l'est, car ni *tɛè* (d'ailleurs très ancien, XIIIe s. *chi*), ni *tɛhẹ́brè* (*tɛạ̊rbè*) n'est indigène dans la région. Je compte rechercher l'histoire de ces deux mots dans un prochain travail. Nous n'avons relevé, jusqu'à présent, aucune influence limousine dans le patois de Vinzelles. — Quelques mots comme *pṹḷyu*, doublet de *pèzèḷyu* (pouilleux), viennent des patois limitrophes du nord, qui ont aussi marqué leur empreinte sur des mots empruntés au français, comme *bulōdzèi* (boulanger).

Comme l'ont fort bien remarqué MM. Gilliéron et Roques, les patois du sud du Puy-de-Dôme ont été tiraillés longtemps entre les influences opposées du midi et du nord : celle-là beaucoup plus ancienne et qui a duré plus longtemps ; celle-ci plus récente mais en revanche plus puissante (depuis le siècle dernier). Les parlers sont très atteints, mais ils ont résisté non sans vigueur, et les luttes qu'ils ont soutenues présentent nombre d'épisodes intéressants. Les croisements de forme sont nombreux entre les anciens mots et les nouveaux venus. Parfois le français dépouille les termes indigènes de leurs sens pour y substituer les siens : ainsi *gità* signifie aujourd'hui « guetter » à Vinzelles : mais l'acception « regarder » est conservée du côté d'Arlane et de Viverols. Souvent aussi se forment de nombreux doublets, le néologisme gardant toujours le sens le plus relevé, le plus récent, ou le sens dérivé (cf. *ḷyạ̀så* et *glạ̀så*, *dzålạ̀då* et *jèlẹ́yå*, *tsị̀nå* et *tsådẹ̀nå*, etc.) ; l'un ou l'autre peut s'embusquer dans des composés (Cf. *redō* et *bunérō* ; *ẹ̀gå* et *jẹ́dó*, *pṓtåló*) ou dans certaines locutions (cf. *kór* β et *kǽr*, *ạ̀rmå*, *nạ̀rmå* et *ạ̀må*, *ọ́rgè* et *urgẹ̀nå*, etc.).

L'influence du français, qui s'est substituée peu à peu à celle du provençal, s'est manifestée dès le XVe siècle, tout au moins dans la région de Clermont : le fragment patois,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

auquel je fais allusion dans la note précédente, renferme déjà plusieurs mots empruntés au français : *mesme*, *serment*, *trestout* (qui ont vécu en patois), etc. Cette action a dû se faire sentir lentement, peu à peu, dans les milieux ruraux éloignés [1]. Jusqu'à la seconde moitié du XVIIIe siècle, l'apport français ne paraît pas avoir été considérable à Vinzelles; mais après la Révolution et surtout à partir du Second Empire, avec l'établissement des voies ferrées qui favorisent l'émigration, par le journal et la caserne plus encore que par l'école il a pris une extension considérable, et submerge peu à peu le vocabulaire primitif : près de la moitié des mots du glossaire sont précédés du signe (†) qui désigne les termes empruntés au français ; la proportion serait bien plus considérable si on défalquait tous les archaïsmes, désormais hors d'usage, et surtout si j'avais ouvert les portes toutes grandes au flot des néologismes les plus récents.

Les plus anciens mots empruntés au français (il en est qui sont devenus archaïques) ont subi en général des déformations profondes, et ont donné lieu à plus d'une étymologie populaire : le patois, à cette époque, se sentait plus étroitement apparenté aux parlers du Midi et se montrait rebelle, au contraire, à assimiler les mots d'une langue dont l'aspect phonétique — transformé déjà, cependant, par le français régional — lui était nettement étranger.

On a du mal à reconnaître par exemple *giroflée* dans *dzanêfrêyâ*. Même *guillotine*, qui remonte à la période révolutionnaire, a été transformée en *glùtyinâ*. Pendant longtemps la prononciation du français régional en Auvergne,

1. L'histoire de ces anciens emprunts devrait être faite en recherchant l'itinéraire suivi ; tels mots patois remontent à des formes archaïques ou régionales comme *garlandage*, *joie* (joie), *empleier*, *ustensile* sans le premier *s*, *lapin* avec *i* nasal, etc.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qui avait subi une forte influence bourbonnaise, dut être fort éloignée de celle de Paris. D'anciennes chansons en français nous prouvent, notamment, que la finale *ée* était prononcée *éye*. L'*s* dans les mots savants (mais ceci n'est plus spécial à la région) était muet devant une consonne : ainsi s'explique que des mots comme *ustensile*, introduits bien après l'époque où les patois ont amuï l'*s* dans cette position, soient devenus *itāɛ̯èlè*, etc.

Je compte faire une place spéciale à l'emprunt et à l'assimilation des mots français dans mes prochaines études lexicologiques. La phonétique ne suffit pas toujours pour les découvrir, car beaucoup d'entre eux ont été reformés sur le modèle des termes patois indigènes, et se présentent comme de véritables trompe-l'œil : il importe de ne pas se laisser prendre à ces « mirages phonétiques ». Quelques vocables viennent seulement du Bourbonnais, comme le nom de la danse la *bourrée* (*buǯéyå*). — Une étude attentive des formes apparentées de l'*Atlas linguistique* permettra sans doute d'augmenter encore le contingent, déjà formidable, des immigrants septentrionaux.

Le travail analogique incessant, joint à la diversité des emprunts, a créé un grand nombre de doublets et de quasi-doublets dans la langue. Pour s'en tenir au seul critérium phonétique, voici par exemple la racine CAMBA qui revêt quatre aspects différents : *tsābå* avec son dérivé *tsābàl̥yå* (jarretière) doit être de formation régionale, sinon locale ; *ikāba* (faire des enjambées) se rattache au type provençal *cambo* ; les dérivés isolés *dzābi̯i*, *dzābårdzà* remontent à un type *dzābå* appartenant à des patois plus septentrionaux ; *igābyilyà* vient du français (gambiller), comme sans doute *dzābu* (jambon) qui a dû suivre la même voie que *dzābyi*.

Autre exemple : je crois que l'examen des patois d'Au-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vergne permet d'éclaircir en provençal l'histoire assez confuse d'IMPACTARE et d'aboutir à des conclusions un peu différentes de celles qu'a formulées M. Meyer-Lübke. Le français « empêcher », « dépêcher », a donné à Vinzelles *ẽpitsà*, *dipitsà*, mais il n'a rien à voir avec le type *empachar* (Vinz. *ẽpâtsà*), qui est certainement venu du sud-est (région du CT > *ch*), et qui représente sans aucun doute IMPACTARE. Celui-ci s'était développé antérieurement dans la région du CT > *it*, où il a pu également voyager : nous avons à Orsonnette, par exemple, *ẽpita*, qui représente IMPACTARE > *empaitar*, et qui peut être indigène ou originaire du Sud-Ouest. Les deux types se sont parfois croisés : *ẽpwitsà*, à Vinzelles, est le produit de *empachar* + *empaitar* (qui aurait donné phonétiquement **ẽpwità*). Enfin il semble bien que IMPEDICARE a donné autrefois dans le Sud de la France une forme parallèle à l'ancien français *empedechier* : l'*ẽpède* (subst.) de Vinzelles ne saurait se rattacher qu'à une forme régionale *empedejar* ou méridionale *empedegar*, qui n'a pas laissé d'autres traces dans ce patois.

On le voit, ces phénomènes, dont j'ai voulu donner un simple aperçu, dépassent singulièrement le cadre d'un glossaire. Qu'il me suffise seulement de les avoir amorcés.

J'ai cité, aussi souvent que je l'ai pu, les mots intéressants du français régional. Quelques-uns sont précieux. *Larmuse* est le seul indice qui nous permette de reconstituer l'existence dans la région du type LACRIMŪSA, que les patois ont perdu. Il n'est pas indifférent de savoir qu'en français local *chapre* correspond au patois *tsùprè* (sainfoin), et que *pignon* a pris le sens de « meule de blé » (patois : *plādzu*).

Le fonds primitif (je ne dis pas indigène) du patois — débarrassé des emprunts révélés par l'analyse — apparaît, au point de vue lexicologique, étroitement apparenté aux

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

groupes méridionaux : les types *fetge*> *fẹdzẹ*, *péja*> *pèdzå*, CAMBA> *tsąbå*, et une foule d'autres, rattachent ce vocabulaire au sud bien plus qu'au nord.

L'étude des parlers d'Auvergne et de celui de Vinzelles en particulier, permet de restituer quelques nouvelles formes du latin vulgaire dans la France méridionale : j'ai signalé naguère dans la *Romania* [1] *BOTUSCA> *budwitså*, BASCAUDA> *baschola*, URGERE> *durzẹ*. On en trouvera ci-dessous quelques autres qui manquent dans le *Rom. etym. Wœrterbuch* de M. Meyer-Lübke, et qui paraissent bien s'imposer, comme CLĪNĬCARE, MANGONARE, etc. La proportion des mots celtiques n'est pas plus grande que dans les autres dialectes méridionaux : il n'y a guère que *mèrgẹ* (petit-lait) qui soit spécial à la région ; encore son origine est-elle douteuse. Au contraire le nombre des mots germaniques anciens et généralement rares en France, est assez remarquable, et prouve que la colonisation wisigothique, puis franque, dut être importante dans la Limagne et ses abords : citons notamment *ipyẽgà* (sauter), *måzådyi* (fourmi), *dzafyi* (croc), *pątså* (joue), *våmu* (goître) etc.

Les mots pour lesquels nous n'avons pas à proposer d'hypothèse satisfaisante sont encore assez nombreux : ils le seraient bien davantage sans le précieux secours du magistral ouvrage de M. Meyer-Lübke.

Parmi les mots à filiation certaine ou probable, la plupart des dérivés et des composés ont été créés après l'époque du latin vulgaire : je renvoie entre parenthèses, à la fin de l'article, à la forme romane, si la dérivation (ou la composition) paraît ancienne, et au mot du patois actuel si elle semble moderne ou en cas de doute, pour ne rien préjuger — la démarcation ne pouvant toujours être faite avec pré-

1. Voir le renvoi exact à l'article correspondant du *Glossaire*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cision. Bien entendu les emprunts ont été susceptibles de provigner à leur tour. Il est souvent très difficile de savoir si les dérivés de certains mots venus du français ont été empruntés eux-mêmes directement ou formés dans la langue.

Lorsque le mot patois se rattache à un type roman connu dont l'origine première est incertaine, je renvoie simplement à ce type, à moins — fait infiniment rare — que le patois ne puisse jeter quelque lumière sur l'étymologie. Si au contraire tout ancêtre assuré fait défaut, il peut être utile parfois, lorsque le mot paraît ancien, de restituer le type roman conjectural, ancêtre des multiples formes actuelles ; mais il est surtout intéressant de rapprocher le terme auvergnat des vocables apparentés qui existent dans les dialectes actuels, et spécialement des formes enregistrées dans l'*Atlas linguistique* ou le *Trésor du félibrige*.

Lorsqu'il s'agit d'étymologies très claires, je renvoie tantôt à la forme latine, tantôt à la forme romane, suivant que l'une ou l'autre éclaire mieux le type patois actuel ; je cite au besoin les deux.

Les prototypes du latin vulgaire [1] sont toujours cités sous la forme qui a servi de point de départ aux évolutions ultérieures, c'est-à-dire en principe à l'accusatif débarrassé de l'*m* final (sauf dans les quelques mots comme *rem*, *meum*, où la consonne n'avait pas disparu, dès l'époque impériale, de la prononciation populaire). Il me semble qu'il est illogique de donner le nominatif (comme le fait M. Meyer-Lübke) : et si l'on s'en tient à l'accusatif, la règle doit être générale et il faut supprimer l'*m* à toutes les déclinaisons, ou le conserver à la première comme aux autres.

1. Il en est autrement pour les mots savants.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les formes romanes sont, en principe, celles de la langue aux XIIIe et XIVe siècles (il est parfois utile d'indiquer ou de restituer des formes plus récentes). Les mots sans astérisque figurent dans le *Petit Dictionnaire provençal* de M. Émile Lévy : je dis les *mots* et non les *formes*, car je n'ai pas cru mettre d'étoile pour les variations, conformes à la phonétique régionale, comme *cha-* pour *ca-*, *-uoc* pour *-oc*, *-uelh* pour *-olh*, *-eit* pour *-ech*, etc. [1]. J'ai réservé l'astérisque aux formes réellement conjecturales.

*
* *

Le glossaire onomastique embrasse les noms de lieux et d'habitants et les noms de personnes en usage dans le patois de Vinzelles. Les noms de fêtes (Pâques, Noël, etc.) figurent au Glossaire général.

La première catégorie comprend très peu de noms de rivières, de montagnes et de pays. Les connaissances géographiques courantes du paysan ne s'étendaient pas loin autrefois : le nom du Cantal et des Monts Dore eux-mêmes ont été introduits à Vinzelles par le français. La plupart des petites rivières du pays n'ont pas de nom : on ajoute simplement, dans la conversation, le nom du village le plus proche lorsqu'il est nécessaire de préciser. Il en est de même pour les montagnes. Les noms de lieux se composent donc surtout de noms de localités et de noms de terroirs. Parmi les premiers, j'ai cité tous ceux qui sont en usage à Vinzelles. Ceux de la région sont généralement harmonisés avec la phonétique de Vinzelles ; cependant l'assimilation est loin d'être complète, même quand il

1. Je distingue en outre *ss*, *s* et *ʒ* dans mon orthographe (M. Lévy écrit *s* = *ss* et *ʒ* = *s* ou *ʒ*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

s'agit de villages assez voisins : ainsi l'*s* d'*Esteil* est conservé (*v'ęstè*), comme le *v* de *kuvą̄dzā* (Collonges) correspondant à un *l* intervocalique. Le Puy (ville) (*le pæ̀u*) n'a pas la même forme que le Puy [de Dôme] (*lè pì dè dụmå*). Les noms d'habitants sont surtout employés comme sobriquets, pour désigner ceux qui sont originaires de tel ou tel village. Quant aux noms de terroirs, j'ai relevé les lieux-dits du territoire de Vinzelles et ceux des environs désignés dans le patois parce que les habitants de Vinzelles sont susceptibles d'y avoir des propriétés.

J'ai donné tous les noms des familles de Vinzelles et la plupart de ceux de Bansat, en y joignant les sobriquets dont j'ai eu connaissance, ainsi que les prénoms les plus en usage jusque vers la fin du siècle dernier : car aujourd'hui, comme partout, on a recours aux prénoms les plus variés, employés avec leur forme française. J'ai mentionné des noms de familles disparues, des sobriquets et des prénoms qui se sont en allés avec ceux qui les portaient. Quelques-uns de ces noms ne m'ont été connus que par le témoignage de ma grand'mère : ainsi les *påsèẓ̄é* se sont éteints ou ont émigré avant 1860, *lå kọ̀må* et les *blōḏyē* avant 1870.

L'étymologie des noms propres pose de multiples problèmes. Ce sont les noms de lieux relatifs à la région qui présentent le maximum de conservation : l'influence du français ne se manifeste que dans quelques noms de domaines créés ou dénommés à nouveau à une époque relativement récente, comme Bel Air (qui date toutefois de plus d'un siècle), Beaurecueil, etc. Peu de noms de localités ont été créés à l'époque romane : ce sont, en général, ceux qui sont précédés de l'article (Lamontgie, etc.) ou formés d'un nom de saint. La majorité remonte à l'époque latine : une grande partie se rattache à la formation en

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

(I)ACU, les autres à diverses origines (CELSINANICAS > *sùsu̇̈lẹ̄dzā*, VĪMICELLA > *vyēzẹ́lå*, COLONICAS > *kuvạ̄dzā*, etc.). Divers noms communs intéressants, qui ont disparu de la langue, se sont cristallisés dans les noms propres (*bóis* = BUXU dans *lù̇ bwẹ̀i*, *mas* = MANSU dans *lè mà*, *monge* dans *låmọ̄djå*, etc.). Enfin les noms prélatins sont nombreux parmi les localités rurales (cf. ICIODURU > *sẅiẓ̊è*, NONĂTE > *lènẹdè*, *ORSONĂTE > *rsu̇̈nẹdè*, UCIONE > *isu*, etc.) ; je n'ai pas l'intention de rechercher leur origine première, mais simplement de restituer, si possible, la forme qu'ils avaient en latin vulgaire : le *Cartulaire de Sauxillanges*, dont je parlerai bientôt, nous en fournit souvent le moyen. J'ai dit ailleurs[1] que les noms de lieux, dans un rayon très vaste (jusqu'à Lyon), sont toujours précédés de la préposition *vé*, qui a provoqué parfois des phénomènes d'aphérèse ou de prosthèse par fausse perception (**vé vù̇dạ̀blå* > *v ù̇dạ̀blå*, etc.). — Les noms de terroirs, tous indigènes, sont en majorité de création romane, souvent aussi de création latine ; les formations prélatines y sont rares (sans doute ALCENA > *ù̇sẹnå*, qui est d'ailleurs un nom de colline). Beaucoup de ces mots restent obscurs et n'ont pas de traduction dans le français local[2].

Si les noms de lieux de la région sont en presque totalité de formation indigène, c'est évidemment parce qu'ils n'ont pas voyagé comme tant de noms communs et comme la plupart des noms de personnes. Les noms de famille accusent déjà une influence française considérable : seule une minorité est conforme aux lois de la phonétique locale. Cela est d'autant plus remarquable que la plupart de ces mots, d'après leur physionomie française, se sont

1. *Morphologie du patois de Vinzelles*, p. 221-222 et 238.

2. Sauf indication contraire, les lieux-dits sont de la commune de Bansat.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

formés dans la région (cf. *Abrial, Artige, Bost,* etc.). Mais lorsqu'un étranger à la commune vient s'établir dans un village, c'est — depuis longtemps — sous la forme française que son nom est adopté et non sous la forme qu'il pouvait avoir dans son pays d'origine. Même la parenté avec des noms communs tout à fait courants n'est plus perçue : *Abrial* devient *Abriale* (et non *abriyò* = avril), *Bost* reste *bòstè*, bien qu'il soit l'équivalent — déjà lointain — de *bòu* = bois, et *Ledieu lèdyœ* (cf. *dyœu* = Dieu). Une certaine assimilation était sans doute opérée autrefois : ainsi l'*r* intervocalique devenait *ʒ* (*Giron* > *jèʒô*) ; la vitalité de ces mots est attestée par quelques substitutions de suffixes (*Vignal* > *vyiɲyàr*), et surtout par la création de féminins très caractéristiques (Ledieu > *lèdyœ*, f. *lâ dyœtâ*, la fille ou la femme de Ledieu, etc.). Pour plusieurs de ces familles (comme les Bost, les Giron, les Tixier, les Vignal), l'installation à Vinzelles ou à Bansat remonte à plus d'un siècle. Bien qu'autrefois on se mariât dans la même commune ou dans la commune limitrophe, les unions entre étrangers et même les migrations d'individus étaient suffisantes pour qu'au bout de quelques siècles les noms des familles fussent presque tous renouvelés dans un village.

C'est avec les prénoms que l'influence du français acquiert son maximum d'intensité : les noms indigènes (parfois savants) ne sont conservés que pour quelques saints locaux, patrons de villages, comme *ró* (Roch), *lùʒè* (Laurent), *grâpàjè* (Caprais)[1]. Même l'un des deux patrons de Bansat — et le plus ancien — saint Julien, a perdu

1. Le nom de saint, qu'il faut souvent distinguer du prénom correspondant, est surtout usité pour désigner les fêtes patronales, les foires, et dans les dictons relatifs au temps, aux saisons, aux pronostics pour la culture.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

depuis longtemps son nom traditionnel —, conservé seulement dans un nom de lieu, Saint-Julien-de-Copel (*sẽ dzuryå*) — et se dit aujourd'hui *sẽ dzulyẽ* : faut-il en conclure que ce saint fut éliminé complètement, pendant un temps, par le saint agénois Caprais (à l'anniversaire duquel se célèbre la fête patronale), et a été ensuite remis en honneur par le clergé? Il figure cependant dans une légende populaire, mais qui peut être d'origine ecclésiastique.

L'influence du français dans les prénoms est extrêmement ancienne et s'est manifestée à plusieurs reprises pour les mêmes noms. La plus ancienne couche accuse naturellement une plus grande assimilation et une dérivation fort riche qui multipliait les variantes des quelques prénoms en usage (v. notamment les dérivés de Antoine, Catherine, Jean, Jeanne, Marie, Marguerite, Pierre). On remarquera quelques prénoms d'hommes à terminaison féminine (*dzånǫtå, pyårętå*, etc.) et inversement. *Lóyẽ* se rattache à une forme française *Loïs*, très archaïque même dans le français régional. Presque tous ces diminutifs remontent au français, bien qu'ils aient été parfois fort altérés (*Marion* > *miyõ*, *Mariette* > *miyętå*, etc.). **Genevion* > *dzånìyõ* a peut-être été une création locale d'après Geneviève, sur le modèle de *Caton*, *Margoton*, etc. La mode joue un grand rôle dans les prénoms, et les paysans, depuis longtemps, donnent des noms français à leurs enfants pour imiter les châtelains du pays [1].

1. On m'a raconté à ce sujet l'anecdote d'une fillette de Vic-le-Comte (vers 1820) à laquelle le curé demandait son nom. « Je m'appelle Marie, dit-elle. — Marie! reprit le curé, c'est un nom de demoiselle, ce n'est pas un nom de paysanne. Tu dois t'appeler *Miyette* ou *Mayon*. » A quoi la fillette riposta : « J'ai aussi bien le droit qu'une demoiselle de porter le nom de la Sainte Vierge. » Ces diminutifs ont cessé d'être en usage pour les enfants à partir de 1840-1850.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le précieux *Cartulaire de l'abbaye de Sauxillanges*[1], qui va du milieu du xe siècle à la fin du xiie, nous donne de très intéressants renseignements sur les noms de lieux de la région, et quelques-uns sur les noms de personnes. Il nous permet de reconstituer les noms latins de nombreuses localités dont la forme ancienne n'apparaissait pas à première vue (*Ucione*, *Nonate*, par anal. *Orsonate*, etc.) et de beaucoup de lieux-dits attestés déjà au xe ou xie siècle.

Vinzelles, qui est cité assez souvent dans le Cartulaire, apparaît pour la première fois dans l'histoire au commencement du règne du roi Lothaire[2]. Dès cette époque, on trouve les noms d'un certain nombre de lieux-dits dont les désignations n'ont pas changé : sous les noms latins de *Alcena*, *Badolentus*, *Cumbas*, *Riberia*, *Runaco*, *Sanias*, *Viveriis*, on reconnaît aisément *ûsẹ́nâ*, *bâdulẽ*, *lâ kọ̃bâ*, *lâ ribi̯ẓ̌â*,

1. Édité par M. Doniol dans les publications de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand (Clermont-Paris, 1864). Dans l'Appendice, Ant. Houzé a identifié, généralement avec exactitude, la plus grande partie des localités citées dans le Cartulaire. Il est toutefois impossible d'admettre que *Badaon* soit Bansat : d'abord pour des raisons phonétiques ; ensuite parce que, dès les premières chartes, Bansat est représenté par *Banciaco*, *Banzaco* (p. 102, 408, etc.). *Genestinae* = Saint-Étienne-sur-Usson, est une bévue assez singulière, puisque Genestine (hameau) existe un peu plus au sud. *Illae Calmae* n'est pas précisément Saint-Jean-Saint-Gervais, mais La Chaux, hameau de cette commune, situé plus au nord. Persezell devait être, non pas Saint-Germain-sous-Usson, mais une localité détruite entre Vinzelles et Chargnat (une vigne de la *cultura* de Persezell touche les terres de Saint-Julien — de Bansat —, p. 95). Enfin *Bergo* est *Bergonne* et non Bourg. La connaissance de la toponymie actuelle m'a permis d'identifier beaucoup d'autres noms (*Alcenna*, *Ardenna*, *Badolentus*, *Carantonno*, *Casale*, *Illas Cumbas*, *Pozols*, *Royolas*, *Illas Sanias*, *vallis de Viveriis*, etc.). J'ai aussi retrouvé dans le texte quelques noms de lieux intéressants qui avaient échappé aux éditeurs, comme *Monizia* (Lamontgie 476), *Pratalis* (Les Pradeaux, 654).

2. La première mention de la *villa de Vinzella* est faite sans date, mais à la suite d'une donation datée de la 4e année du roi Lothaire (958).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

lâ fwā dè runà, lā sâṇyà, lâ fwā dè vŷivèi. On apprend que la montagne de *Badolentus* — aujourd'hui encore couverte en partie de forêts — était déjà quelque peu défrichée, puisqu'il est question de champs qui y sont situés. La vigne était cultivée sur la colline d'*Alcena*, dans les *Cumbas*, et descendait, au terroir des *Sanias*, jusqu'au voisinage des saulaies ; il y en avait à Montroy (p. 82, 805) où elle ne vient plus depuis longtemps.

Les noms des localités actuelles, même d'infimes hameaux comme Faugères, Montroy, etc., se retrouvent tous, à de rares exceptions près. Il ne faut point s'étonner si on ne mentionne pas Esteil — qui se développa plus tard autour d'un couvent fondé en 1208, suivant la tradition, par un chevalier de ce nom, — ni la Malotière (*mala-osteira*) créée par la route. Par contre, de nombreux villages qui existaient à cette époque ont disparu, ce qui tend à faire croire que la population rurale de la région, au Xe siècle, était au moins aussi élevée qu'aujourd'hui. Signalons notamment *Persezell* (*Perszell*), situé entre Vinzelles et Chargnat, et dont la tradition orale a conservé le souvenir (le nom représentait une formation *PERSICELLU, à côté de *VIMICELLA > *Vinzella*) ; *Avedo* et *Merdanzone*, voisin aussi de Chargnat, et dont je n'ai pu identifier l'emplacement exact, pas plus que ceux de *Cornazago* et de *Badaon* (celui-ci aux environs d'Aubiat)[1] ; *Bellnat*, *Casale*, *Vinzellata* sont conservés dans des noms de terroir (*bùna*, *tsâzò*, *vyēzèlètâ*). Les deux principales localités de la région étaient Usson et Nonette, l'une et l'autre chef-lieu de viguerie[2], et qui, bien déchues aujour-

1. Peut-être l'ancien nom de Lamontgie ? *Avedo* pourrait être Saint-Germain-sous-Usson (disparu aujourd'hui) et *Mermech*, Saint-Jean-en-Val.

2. La vignerie d'Usson est dite parfois *in comitatu Arvernico* ; celle de Nonette, *in pago Arvernico* ou *in comitatu Brivatensi*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'hui, montrent encore les débris de leurs puissants châteaux féodaux. Vinzelles, sur les confins, est rangé tantôt dans la viguerie d'Usson, tantôt dans celle de Nonette. Il n'est question qu'une seule fois de la ville d'Issoire, avec laquelle la rive droite de l'Allier (qu'aucun pont ne franchit avant le XIXe siècle) devait avoir peu de rapports. La traversée du fleuve devait se faire surtout en dessous de Nonette, où il existe encore un bac.

Les noms de personnes mentionnés dans le Cartulaire méritent une brève mention. Les noms de familles n'existaient pas encore, on le sait, au Xe siècle, mais ils étaient en germe dans les noms de personnes alors en usage et dans les surnoms qui commençaient à apparaître. Beaucoup sont d'origine germanique, comme *Bertrannus*, *Rotbertus*, *Odilo*, *Theobrandus*, etc. (et souvent n'ont pas laissé de traces dans la langue actuelle) : ce fait est significatif et tend à prouver que la colonisation wisigothique et franque dut être importante, même dans les parties reculées de la Limagne. J'ai cité les formes des noms de familles (assez rares) qui existaient alors et qu'on retrouve encore aujourd'hui.

Quelques citations du Cartulaire ont été aussi utilisées pour certains noms communs (cf. *imyinạdå*, *kårtŭnạdå*, *kudér*, *ọ́brå*, *ḷŷịtå*, etc.).

*
* *

La graphie phonétique des mots patois est celle que j'ai employée dans ma *Géographie phonétique d'une région de la Basse-Auvergne*, avec quelques précisions : *ŷ* indique l'*y* plus palatal placé devant *i* ; *ṭ*, *ḍ*, l'articulation reculée de l'élément *t*, *d*, dans les groupes *ṭɛ*, *ḍj* ; *à*, l'*a* tonique, toujours bref sauf indication contraire.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'index renferme les racines étymologiques des mots patois, à l'exception des mots français, qu'on retrouvera facilement à la lettre alphabétique correspondante [1]. Les mots racines sont seuls cités, en principe (quand ils ont vécu en roman) ; les renvois concernent le mot simple et les dérivés ou composés formés dans la langue originaire : ainsi il faudra chercher BOVARIU à BOVE, etc. J'ai pensé simplifier ainsi les recherches, surtout pour les composés, où s'embusquent souvent des mots par ailleurs disparus.

Qu'il me soit permis en terminant d'exprimer ma reconnaissance à mes maîtres, à M. Antoine Thomas, qui m'a encouragé à publier ce travail et qui m'a obligeamment prêté le concours de son érudition pour des étymologies difficiles ; à M. Jules Gilliéron, dont le précieux Atlas et les pénétrants travaux de géographie linguistique m'ont souvent mis sur une bonne voie ; à Gaston Paris enfin, dont tous les anciens élèves ont conservé un souvenir ému.

SIGNES ET ABRÉVIATIONS

Signes.

* désigne les formes conjecturales.

* indique que le mot patois ou que le sens est archaïque.

** indique les mots patois ou les sens très archaïques, qui ne sont plus compris depuis longtemps, et qui existent seulement dans les dictons, proverbes, prières, etc.

† indique les mots ou les sens empruntés au français.

†† désigne les néologismes (et les sens néologiques)

1. Et parfois à *ts* (*tє*) pour *ch*, à *є* pour *si* (et *ci*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

parmi les emprunts français (mots introduits dans le patois depuis moins de trente ans environ).

< placé entre deux formes, signifie que la première est issue de la seconde.

> a le sens contraire.

- est placé devant les suffixes ; à la fin d'un mot, il signifie que ce mot est cité sous la forme de son radical, abstraction faite de la terminaison.

Le prototype étymologique du mot est placé entre parenthèses à la fin de l'article : les mots latins, celtiques, germaniques [1], en petites capitales ; romans, en italiques [2] ; français en romain ; patois (dérivés et composés de formation récente) en petites capitales. L'étymologie des emprunts français (désignés par le signe †) n'est pas indiquée quand le mot patois a le même sens et sensiblement la même forme que le mot français.

Les homonymes sont précédés, après le numéro, d'une lettre grecque, α, β, γ.

Abréviations explicatives.

C. Mots d'origine celtique (gauloise).
G. Mots d'origine germanique.
Gr. Mots d'origine grecque.
M. Mots originaires de la France méridionale (cf. ci-dessus).
S. Mots de formation savante.
SS. Mots savants de première couche (ou demi-savants) [3].

1. Les mots grecs, celtiques, germaniques sont cités sous la forme qu'ils avaient revêtue en latin vulgaire, suivie des lettres Gr, C, ou G ; spécialement pour les mots germaniques, il n'est donné parfois que le radical.

2. Les citations du Cartulaire sont également en italiques.

3. La distinction entre ces deux séries est évidemment approxima-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

adj. adjectif.
adv. adverbe.
art. article.
cf. conférer.
ch.-l. chef-lieu.
c^ne^ commune.
c^on^ canton.
conj. conjonction.
cp. composé.
d. dérivé.
f. féminin (le genre des substantifs n'est indiqué que lorsqu'il pourrait y avoir doute).
fr. rég. français régional.
int. interjection.
h. hameau.
m. masculin.
on. onomatopée.
p.-ê. peut-être.
p. p. participe passé ; pp^t^, participe présent.
pl. pluriel.
pr. pronom.
préf. préfixe.
prép. préposition.
qc. quelque chose.
qqn. quelqu'un.
rac. racine.
s. substantif.
suff. suffixe.
v. verbe. (La forme tonique des verbes, — cf. *Morph.*,

tive. Rigoureusement on devrait faire entrer dans les mots savants de première couche TEGULA > *teula*, introduit (vers le IVe siècle peut-être) postérieurement à REGULA > *relha*. Je ne suis pas allé jusque là.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

146 et 175, — est indiquée, s'il y a lieu, entre parenthèses, après l'infinitif.)

Abréviations bibliographiques [1].

A.M. Annales du Midi [2].

Arch. *Archiv für das Studium der neueren Sprachen.*

At. ling. Gilliéron et Edmont, *Atlas linguistique de la France.* (Les chiffres renvoient aux cartes.)

Cart. *Cartulaire de l'abbaye de Sauxillanges* (cf. ci-dessus). Les citations du Cartulaire sont placées entre crochets.

Clavellus Gilliéron, *L'aire clavellus*, Neuveville (Suisse), 1912.

Dict. Gén. Hatzfeld, A. Darmesteter et A. Thomas, *Dictionnaire général de la langue française.*

Ess. A. Thomas, *Essais de philologie française*, Paris, 1897.

Géog. A. Dauzat, *Géographie phonétique d'une région de la Basse-Auvergne*, Paris, 1906.

Herm. *Comptes des consuls d'Herment* (*Annales du Midi*, 1902). (Les chiffres renvoient au n° des articles.)

Lévy Emil Levy, *Provenzalisches Supplement Wœrterbuch.*

M.L. Meyer-Lübke, *Romanisches etymologisches Wœrterbuch*, Heidelberg (en cours de publication). (Les chiffres renvoient aux numéros.)

1. Sauf indication contraire ci-jointe, les chiffres, dans le cours du glossaire, après la mention de l'ouvrage, renvoient aux pages.

2. Les renvois pour 1912 se rapportent à des Notes sur la syntaxe du patois de Vinzelles que j'y ai publiées.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Mél.	A. Thomas, *Mélanges d'étymologies françaises*, Paris, 1902.
Mich.	R. Michalias, *Glossaire du patois d'Ambert* (Paris, 1913).
Morph.	A. Dauzat, *Morphologie du patois de Vinzelles*, Paris, 1900.
N. Ess.	A. Thomas, *Nouveaux Essais de philologie française*, Paris, 1904.
Phon.	A. Dauzat, *Phonétique historique du patois de Vinzelles*, Paris, 1897.
R. L. R.	*Revue des langues romanes.*
Rayn.	Raynouard, *Lexique roman.*
R.	*Romania.*
R. phil.	*Revue de philologie française.*
Trés.	Mistral, *Trésor du félibrige.*
Zeit.	*Zeitschrift für romanische Philologie.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

GLOSSAIRE GÉNÉRAL

A

1. *à*, ah! *interj*. Exprime l'étonnement; sert à appeler; cf. Morph. 227 (on.).

2. *å*, à, *prép*. Emploi très réduit : n'est plus guère usité que pour désigner la manière; cf. Morph. 204, A. M. 1912, 555 (AD).

3. *ā*, an, année. Usité spécialement pour désigner l'âge [*z å vyēt ā*, il a vingt ans], la durée [*kó fè trì ā d åkó*, ça fait trois ans de cela], et dans les expressions *kìt ā*, cette année; *l ā påsà*, l'an passé; *l ā kè vē*, l'an qui vient, c.-à-d. l'année prochaine (ANNU).

4. † *åbādu̇nà*, abandonner.

5. *åbạ̀trè*, abattre [un arbre, une maison] (ABBATUERE].

6. † *abåṯŷi*, s. pl., abatis de volaille.

7. *åbè*, ah bien!, *interj*. Exprime l'étonnement, à un degré moindre que *à* (*à*, *bè*).

8. † *åbōdà*, abonder [*kó åbōdå gẹ̀ẓ̀è*, çà n'abonde guère].

9. *åbōdå*, fr. rég. « abonde », *s. f.* [*kó fè gẹ̀ẓ̀è d åbōdå*, *m. à m.* çà ne fait guère d'« abonde »] (s. verbal du précédent).

10. † † *ābȯ̀myinạ̀blè*, abominable.

11. *ạ̀brè*, *s. m.*, arbre (ARBORE).

12. † *åbrẹ̀i*, abri. Spécialement dans la locution *ẹ̀sè å l åbrẹ̀i*, être à l'abri; *sè butà å l åbrèi*, se mettre à l'abri.

13. † *åbrikó*, abricot.

14. † *åbrikutẹ̀i*, abricotier.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

15. † *åbritå*, abriter (qqn. sous un parapluie). S'emploie surtout pronominalement.

16. *åbriyò*, avril (APRĪLE).

17. † *åbulyi*, abolir [*lŭ ãeẽ z ō åbulyi lŭ dęmẽ*, les anciens ont aboli les dîmes].

18. *ābulō*, bouillon blanc. S'emploie précédé de *d(ẽ)* comme beaucoup de noms de plantes. [At. ling. 872].

19. *åburyęu*, f. *-yůzå* et **-yivå*, hâtif, précoce [en parlant des plantes, des récoltes, de l'année] (*aboriu*).

20. *åbutsu*, *seul*[1] *dans* : *tōbà d åbutsu*, tomber la face contre terre (d. de *bócha*).

21. † *åbuzà*, abuser.

22. † *åbŷi*, habit. S'emploie généralement au pluriel.

23. † *åbŷilåmẽ*, habilement.

24. † *åbŷilẽ, -å*, habile, au sens de « adroit ».

25. † *åbŷimà*, abîmer, détériorer [Cf. *gåtsà, itsårvålyà, påtåfyůlà, putåfŷinà*].

26. † † *åbŷitudå*, habitude.

27. † † *abŷitŭà*, habituer. S'emploie aussi pronominalement [Cf. *·kůtyumà*].

28. † *āeẽ*, f. *āeẽnå*, ancien, *s'appliquant à un objet*. Subs. *lŭ āeẽ*, « les anciens » signifie « les vieux » et « les gens d'autrefois ».

29. † † *āeẽnåmẽ*, anciennement, autrefois.

30. *åeẽęu*, *s. f. pl.*, seulement dans l'expression : *d åeẽęu* ou *de mŭvåzā eẽeu*, de mauvaises manières (ACTIO, s.).

31. *ådårlẽi*, *s. m.*, sorbier des oiseleurs [cf. *dårlą, dårlẽžẽ*] (Existe dans tout le Midi : Trés. *drulbié, drelié*, etc.[1]. Racine *drulo, drelo*, alise : DRUPPA ne convient ni pour la forme ni pour le sens).

32. *ādẽ*, *s. m.*, trépied pour chaudron (*andel* < * AMITELLU, de AMĪTE ; cf. M. L. 419, et A. Thomas, *Notes de lexic. prov.*, A. M. 1893).

33. † *ådẽjwẽ*, *s. m.*, ad-

1. Cf. Rolland, *Flore populaire*, V, 116 et 122-126.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

joint au maire ; instituteur adjoint.

34. *ādèlìʒ̣ʰå*, *s. f.*, **étrier de la crémaillère ; *au figuré*, propre à rien (d. de *andel*).

35. *ådìɛà* et *ådùɛà*, adieu. S'emploie en général quand on se quitte pour longtemps (*a Deu siatz*).

36. *ådǭkå* et *dǭkå*, donc, alors. N'a pas de sens explétif, comme « allons donc ! » (*adonca*).

37. † *ādǫ́rŋyå*, *s. f.*, lourdaud, propre à rien. (Semble un emprunt ancien du fr. « endormi » avec addition d'une finale féminine *a*).

38. *ådrẹ̀i*, f. *ådrịtå*, adroit (de ses mains) (*adreit*).

39. † *ådù̇ʒ̣ʰà*, adorer. A généralement un sens ironique (adorer *et attract. homon. de dù̇ʒ̣ʰa*).

40. † *ådù̇ʒ̣ʰåɛœ̀u*, adoration, spéc^t : *lésè ēn ådù̇ʒ̣ʰåɛœ̀u*, être en adoration, *iron*.

41. † *āḏyẹ́nå*, indienne [étoffe]. Le mot est venu par la région issoirienne, où *ā* correspond à *ē* de Vinzelles.

42. *åḏyiḻyu*, aiguillon, dard [d'abeille, etc.] (ACULEONE).

43. † *åḏyǽ*, adieu, *seul^t dans le proverbe* : *påsạ̀då lå fẹ́tå, åḏyǽ lè sē* ; passé la fête, adieu le saint [cf. *ådìɛà*].

44. † *ạ̀dzè*, *m.*, âge. Emploi restreint : *kw ì ē grāt ạ̀dzè*, c'est un grand âge [cf. *kā* α].

45. *ạ̄dzè*, ange. S'emploie rarement au figuré (ANGELUS, SS.).

46. † *āfàr*, m., enfer. S'emploie au figuré.

47. † † *āfē*, *adv.*, enfin.

48. *åfèɛœ̀u*, empressement (AFFECTIO, S.).

49. *åfèʒ̣ʰà*, f. *-ạ̀då*, féru, épris. Semble un dérivé récent d'*åfèʒ̣ʰè*, plutôt qu'un composé avec la racine de *ferir*.

50. *åfẹ̀ʒ̣ʰè*, *m.*, qqf. f. au pl. [Morph. 47], affaire : *kw ì mun åfẹ̀ʒ̣ʰè*, c'est mon affaire ; *s ù̇ṯyupà dè sù̇ åfẹ̀ʒ̣ʰè*, s'occuper de ses affaires ; *n åfẹ̀ʒ̣ʰè dìzàgriyạ̀blè*, une affaire (ou une chose) désagréable (*afaire*).

51. † *åfrō*, *m.*, affront.

52. † *àfrǽ*, f. *-œ̀zå*, affreux

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

[au physique et au moral].

53. *åfuɡà*, f. *-ạ̊då*, écroulé, effondré [en parlant d'un mur, d'un bâtiment] (de *afogar*, M. Cf. R. XXXIX, 187).

54. † *åfusṭyò*, *s. pl.*, atours, colifichets, souvent ironique (fr. dial. « affutiau » ; l'*s* est dû à un phénomène d'inversion analogique).

55. † *åɡåsà*, agacer, importuner.

56. *àɡrà* [*d'*], *loc. adv.*, doucement, lentement (*agrat*).

57. *åɡrådà*, faire plaisir à. S'emploie transitivement : *kò l åɡrạ̀då*, cela lui fait plaisir (* AD-GRAT-ARE > *agradar*).

58. † *åɡrạ̀få*, agrafe de robe.

59. † † *åɡriyåblåmē*, agréablement.

60. † *åɡriyạ̀blè*, *-å*, agréable, [évènement =]; *plus souvent* aimable, en parlant d'une personne, surtout d'un enfant.

61. *åï*, aide, *surtout dans l'expression* : *bìlà ẽ kó d åï*, *propr*[1] donner un coup d'aide, *c.-à-d.* un coup de main. La locution *å l åï*, à l'aide [appeler à l'aide, etc.] devient archaïque (s. verbal de ADJUTARE > * AÏTARE, Morph. 143).

62. † *åkɛèdē*, m., accident.

63. [*å*]*kèdåṭỳi*, f. [*å*]*kèlådåṭỳi*, celui-ci [cf. Morph. 83 ; A. M. 1912, 393-4] (*aquel d'aqui*).

64. [*å*]*kè*[*l*], f. [*å*]*kẹl*[*å*], cet, celui [cf. Morph. 82 ; A. M. 1912, 393-4] (*aquel*).

65. † *åkèsē*, accent : *z å pà l'åkèsē dè vé Vyēzẹ́lå*, il n'a pas l'accent de Vinzelles.

66. [*å*]*kẹṭỳi*, f. [*å*]*kèlạ̊ṭỳi*, celui-ci [Morph. 83, A. M. 1912, 394] (*aquel aqui*).

67. † † *ȧkèṭỳịfè*, f. *-ịvå*, actif.

68. *ạ̀kḷyå*, f., gros éclat de bois (HASTULA > *ascla* ; manque M. L. 4073).

69. *åkó*, plus souvent *kó*, *kw*, ce, cela [Morph. 71, 84, 97 ; A. M. 1912, 392-3] (*acò*).

70. *åkór*, m., accord. *fẹ̀ʒ̊è l åkór*, s'accorder (*acòrt*).

71. † *åkórdéō*, m., accordéon.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

72. *[å]kǫṯŷi* et *[å]kǫṯŷe*, ceci [Morph. 84, A. M. 1912, 393] (*acò aqui*).

73. α) *ą̄kre*, f. *å*, haletant, fatigué. (Se rattache sans doute à « ancre », qui a pris des sens assez variés dans le Midi ; cf. *ancrado*, douleur d'estomac dans le Limousin, Trés.).

74. β) † *ą̄kre*, *s. f.*, encre.

75. *åkurdȧ*, accorder (un violon) ; mettre d'accord. Le sens pronominal [cf. *åkór*] semble venir du français (ACCHORDARE).

76. † *åkurtsȧ*, accrocher [à un clou].

77. † *åkŭ̊tsȧ*, accoucher (refait d'après *kŭ̊tsa*).

78. α) *ą̇lå*, *s. f.*, aile [d'oiseau, d'insecte] (ALA).

79. β) *ą̇lå*, *s. f.*, hangar (HALLA, G.).

80. † *ålǫ́r*, alors, *souvent explétif en fin de phrase.*

81. *åḻyā*, *s. m.*, gland du chêne [cf. *glā*] (GLANDE ; Morph. 234 et n. 1).

82. *åḻyē*, *adv.*, là-bas, au loin (*a-laïntz*).

83. *åḻŷidzėi*, alisier (ALIZA, G [1] ; suppose une forme romane *alig-eir*, dont le *g* n'est pas clair ; M. L. 350).

84. † † *åḻyǿr*, ailleurs [cf. *ēdåkā mė*].

85. *åḻyǿdze*, *m.*, liège (LĔVIU, SS.).

86. † *åḻyumẹtå* et † *ålumẹtė*, f., allumette.

87. † *ąmå*, f., âme [cf. *ą̇rmå*].

88. *åmȧ*, aimer. Même sens qu'en français (AMARE).

89. *åmȧr*, f. *-ą̇ᶻ̧å*, amer. N'a pas de sens figuré (AMARU).

90. *åmur*, *m.* et qqf. *f.* [Morph. 47], amour ; *på l'åmur de* [inf.], pour, afin de [Morph. 226] (AMORE).

91. *åmuᶻ̧å*, *s. f.* mûre (MŌRA).

92. *åmuᶻ̧u*, f. *-ųzå*, amoureux (*amoros*).

93. *åmyi*, *s. m.*, ami (AMĪCU).

1. Il semble que pour expliquer surtout les formes provençales et espagnoles, il vaudrait mieux remonter, non à un ancien haut-allemand *ALIZA, mais à une forme antérieure *ALITA > *ALĬTIA, avec le suffixe *ĭa* si fréquent en latin vulgaire.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

94. *ānạ̀då*, f. année. On dit *kìt ānạ̀då* à côté de *kìt ā*, et spécialement avec des qualificatifs : *sẅità lå bun ānạ̀då*, souhaiter la bonne année; *nå mṳ̀vàz ānạ̀då*, une mauvaise année [pour les récoltes] (*anada*; *ā* est dû à l'infl. de *ā* < *an*).

95. *ǎné*, *m.*, anneau; spéc[t] l'anneau qui serrait jadis la pointe de l'araire; les anneaux qui reliaient le timon à l'araire; anneau de mariage; bague quelconque.

96. *ạ̊nè*, *interj.*, allons! *souvent explétif* (d. *anar*; Morph. 133, 229).

97. *ånẹ̀i*, aujourd'hui (AD-NOCTE > *anueit*, Morph. 39).

98. *ånṳ̀rsà* [*s'*], avaler de travers, littéral[t] « s'en-osser »; *s ènusè* aux Martres de Veyre (comp. de *os* avec le préf. *en*; l'*r* est obscur).

99. *åṇyé*, agneau [f. *fẹdå*] (AGNELLU).

100. *åpạ̊rṇyè*, apprendre (= une nouvelle, de qqn. ou à qqn.; = une leçon à l'école; *par extension*, s'instruire; enseigner] (APPREHENDERE).

101. *åpårsẹ́grè*, apercevoir (AD-PERCIPERE; infl. *sẹ́grè*, Morph. 182.)

102. † *āpèḷyà*, employer [qqn.] (du fr., sous la forme *empleier*).

103. † *åpesulu*[u]*ɛœu* [*bìlà l* =], [donner l']absolution.

104. *åpèsuldåmē*, absolument [renforce l'affirmation ou la négation] (ABSOLUTAMENTE, s., et infl. du fr.).

105. † † *àpèsụrdè*, absurde.

106. † *åpèṭỳi*, *m.*, appétit. *N'a pas de sens figuré.*

107. † *åpèṭỳisà*, appétisser, *emploi neutre*; *mettre en appétit*, act.

108. † *åplåṭỳi*, v. aplatir; *adj.* aplati [f. *-ịdå*].

109. † *åplō* : *d åplō*, [être, *ou* mettre] d'aplomb, *en parlant d'un mur*, etc.; *fig.* aplomb, toupet.

110. *åpré*, *prép.* après [sens restreints : l'un après l'autre, *vẅē t åpré l ọ̀trè*; qu'as-tu après moi, *néol.*, *dạ̊kè z à åprè yœ̀u*; *duv ā åpré*, deux ans après. Cf. *påsà*].

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

111. *åpurtsà*, approcher [qqc.]; *s*=, s'approcher (*APPROPIARE).

112. *åputŷi*, *adj.*, envahi par les mauvaises herbes [en parlant d'un champ] (**aputit*, de *put*).

113. † *åpuyà*, appuyer; *emploi pronominal. Pas de sens figuré.*

114. *årbålā*, *s. m.*, homme arrogant. (Paraît être une formation d'après « arbalète », et signifiait sans doute à l'origine « arbalétrier ». Cf. aussi *bålā*, 218).

115. *årdåḷyu*, m., extrémité de la ceinture qui sort de la boucle; ergot (*ardalhó*).

116. † *årdẅẹ́zå*, f. * ardoise d'écolier; ardoise des toits, *néol.* [Les toits en ardoise sont fort rares et récents dans la région; il n'y a pas de carrières d'ardoise].

117. *årdzē*, *m.*, argent [métal]; argent monnayé; *fig.*, richesse (ARGENTU).

118. † *åré*, *spécialement dans l'expression : buta l'åré*, mettre l'arrêt, arrêter; *fig.* [y] mettre bon ordre.

119. *årè*, et *rè*, rien, *adv. de négation.* (REM).

120. *årèvìʒ̊è*, à revoir (*vìʒ̊è* α).

121. **årgò*, *s. m. pl.*, nippes (Lévy *argaut*, de *Leys*, I, 220, cf. v. fr. *hargaut*, Du Cange ARGAVUM, Trés. *argaut*).

122. *åribà*, arriver, *sens du fr.* [cf. *ribà*] (AD-RIPARE).

123. † *årkåɛà*, *m.*, acacia. [La présence de l'*r* est peut-être due à *ạrkè*].

124. † † *àrkāsyẹ̀lè*, arc-en-ciel [cf. *rèdzó*].

125. † *ạ́rkè*, *m.*, arc [*arc d'archer, *et* jouet d'enfant].

126. * *ạ̀rmå*, âme, *seul*ᵗ *dans : på mun ạrmå!* par mon âme! — et dans de vieilles prières [Phon. 133-4] (ANIMA).

127. † *årmånà*, almanach, calendrier.

128. † *årmwẹ́ʒ̊å*, armoire [pour ranger les provisions de bouche, fruits, œufs, etc., — ou pour ranger le linge].

129. *ạ̀rŋyå*, *seul*ᵗ *dans : fẹ̀ʒ̊è l ạ̀rŋyå*, faire la nique (de HARMJ-, G, ou HERNIA,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cf. Dict. Gén. « hargner » et M. L. 1416).

130. *årṇyàsȧ, s. f.*, individu grincheux (*àrṇyå*).

131. † *årṿyi*, hernie.

132. *ạrpå, s. f.* herse (HARPA, G).

133. *årpyu, m.*, ergot du coq (*arpiot*, et changt de fin.).

134. *årsȩ̣ẓå*, hier (HERI-SERA, cf. At. ling.); *årsȩ̣ẓå le sȩ̣ẓå*, hier soir.

135. *ạrtė*, orteil (ARTĬCULU).

136. *årtìẓu, m.*, petits insectes qu'on trouve dans les vieux fromages (* *arteisó*, même rac. que le fr. « artison »).

137. *ạrtså, f.*, coffre (ARCA).

138, *årtsà*, frapper, cogner (**archar* <* ARC-ARE, dér. de ARCU ou de ARCA ?).

139. *årtsò* [*fyò d* =], fil d'archal (**archalc* < AURICHALCU).

140. *årṯŷiḻyà* [*s*=], se heurter le devant du pied [c.-à-d. les orteils] (**artelhar*, dér. de *artelh*).

141. † † *àrvwàr*, au revoir (à revoir).

142. *årÿé, interjection pour faire reculer les vaches* (AD, RETRO).

143. *åryẹ̀u* et **uryẹ̀u*, f., ruisseau (RIVU; cf. Morph. 50).

144. *ạ̄så, f.*, anse [du pot, du panier] (*ansa*).

145. † *åsåɛènà*, assassiner. *N'a pas d'emploi figuré.*

146. † *åsåsē*, m., assassin.

147. † *āsāswàr*, encensoir,

148. *ạsė, m.*, marc du vin (ACĬDU n'est pas satisfaisant phonétiquement, pas plus que pour la forme *aisse*, acide, Trés.; le sens n'autorise guère de rapprochement avec le limousin *asse*, inculte, N. E. 172).

149. *åsẹ̀i*, acier (*aceir*).

150. *åsèmē*, m., réserve de graines pour la semence; semence : *dẓåṯŷi mun åsèmē*, voici ma semence (*sement*, m. et f.; Morph. 48).

150 *bis*. *åsēɛẹ̀u*, Ascension, *fête* (*Ascensio*, S.).

151. *åsètu*, seult dans l'expression adv. *d åsètu* : *vw é fè d åsètu*, je l'ai fait « étant assis » (d. de *assetar*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

152. † *åspàrdzå*, f. asperge.

153. † *åsumà*, assommer; *fig.* importuner.

154. α) *ạtå*, f., acte [de vente, etc.] (ACTUS, s. > **ate*, puis finale féminine).

155. β) * *ạtå*, f., tige de la broche (HASTA).

156. † *ātà*, enter, greffer.

157. † *åtādrèi*, attendrir, *au sens fig.*; emploi pronominal.

158. *åtēdrèjè*, attendrir [la viande par la cuisson] (**atendrezir*, dér. de *tendre* < TENERU).

159. *ạtså*, f., hache (HAPPJA, G. > *apcha*).

160. *ātså*, f., hanche; *plus souvent* fesse (HANKA, G.).

161. *åtsà*, hacher (d. de *apcha*).

162. *ātsạdå*, fessée (d. de *ạtså*).

163. *åtsu*, *m.*, petite hache (d. de *ạtså*).

164. *åtỷi*, et plus souvent *tyi*, *adv.*, ici, là [Morph. 207, A. M. 1912, 557]. Renforce les démonstratifs, Morph. 83] (*aqui*).

165. *åtỷizà*, attiser [le feu] (ATTITIARE).

166. *åtỷiǯà*, attirer, *au propre et au fig.* (*a, tirar*).

167. † *åtyuzà*, accuser.

168. † † *åtyuzåɛə̀u*, *f.*, accusation.

169. *åvà*, *adv.*, là-bas, en bas (*aval* + *s*).

170. *åvāɛu*, f. *-ųzå*, *adj.*, qui avance en besogne, actif (d. de *avansar* : type * *avansios*).

171. *åvåmà*, *m.*, *nom d'oiseau* [fauvette ?] (*våmu*).

172. *åvāsà*, avancer, *au sens propre et fig.* (*avansar*).

173. *åvạ̄så*, *s. f.*, avance [sur un chemin; dans son travail]; avance d'argent, *sens venu du fr.* (subst. verb. d'*avansar*).

174. *åvāsåmē*, *m.*, dot [*primit*ᵉ avancement d'hoirie] (d. de *avansar*).

175. *åvàǯᵇè*, *-å*, avare; *nu åvàǯᵇå*, noix très dure (AVARU; le premier sens doit être repris au fr.) [cf. *råpyà*].

176. †† *åvåǯᵇisè*, *f.*, avarice.

176 *bis.* *åvē*, Avent (*Avent*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

177. † *âvẹ̀glè*, *-â*, aveugle, *subst. et adj.*

178. † *âvɯkà*, *m.*, avocat. *Pas d'emploi figuré.*

179. *âvɯ̀ẓ̀â*, *adv.*, maintenant, en ce moment (ADHORAM > *aora*).

180. α) † *âvŷi*, haïr [M. L. 4075].

181. β) † *âvŷi*, *m.*, avis, conseil.

182. † *âvŷivà*, aviver.

183. † *âvŷizà* [*s* =], s'aviser [de qc.]; p. p. *âvŷizà*, avisé, habile.

184. *âzàr*, *dans la locution â l âzàr*, au hasard (*azar*).

185. *àzè*, *m.*, âne; fig. *ètìtà kɯmâ n àzè rɯdzè*, entêté comme un âne rouge (ASĬNU).

186. *ầẓ̀è*, *m.*, bélier (ARIETE > *arét*).

187. *ầẓ̀ē*, *m.*, hareng (HARING-, G.).

188. *ầẓ̀ḕẓ̀è*, *m.*, araire, *ancien instrument aratoire, encore en usage* (ARATRU).

B

189. α) *bà*, *m.*, bât; *fig. kó ɭyi vè kɯmâ lè bà bé ē kutsu*, ça lui va comme le bât à un cochon (BASTU).

190. β) *bà*, *f. bà̀sâ*, *adj.* bas; *emploi adverbial* : *pu bà*, plus bas, etc. (BASSU).

191. *bā*, *m.*, banc : ancien siège, dans les maisons, usité encore dans les auberges; banc en bois fixé souvent devant les maisons; petit banc mobile sur lequel s'asseyaient les enfants (BANK-, G.).

192. *bâbò*, *m.*, sorte d'ogre, *personnage fabuleux pour effrayer les petits enfants* (mot enfantin *ba-bau*, M. L. 999).

193. † *bâbŷiɭyà*, babiller, bavarder.

194. † *bâbŷiɭyà̀dzè*, babillage, bavardage.

195. *bâdà*, ouvrir [la porte, l'armoire, un fruit, un livre, etc.]; s'emploie intransitivement (BATARE).

196. † *bā̀dâ*, bande [de gens]. Cf. *bḕdâ*.

197. *bâdâdrò̀u*, *interj.*, pouf, patapouf, *pour exprimer une chute*; subst. m. : *ɀ â fè ē bâdâdrò̀u*, il a fait un patapouf (onom.).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

198. *bådåḷyà*, bâiller (BATACULARE).

199. *bådåḷyò*, *m.*, bâillement; *lù dåré bådåḷyò*, les derniers soupirs (d. de *bådåḷyà*).

200. *bạdåẓǽ*, *s. m.*, écervelé, niais [*propr*ᵗ : ouvre-yeux] (de *bådà* et *zǽ*, pl. de *ǽ*].

201. *bådẽkḷyò*, *s. m.*, niais, imbécile (peut-être de « Badenclaud », *h.*, com. de Sainte-Alyre-ès-Montagne — plutôt que de *bada en clau*?)

202. *bådò*, *f.* *-ọdå*, badaud, niais (d. de *badar*).

203. † *bãdó*, bandeau [sur les yeux]; [cheveux en] bandeaux.

204. *bãdọ́lå*, *f.*, seuil d'un four de boulanger (BAND-, G.).

205. † *båḍŷinà*, badiner, plaisanter.

206. † *båḍŷinạdzè*, badinage, plaisanterie.

207. *båḍŷinåyå*, *gén*ᵗ *au pluriel*, badinerie, plaisanterie (d. *båḍŷinà*).

208. *båḍŷinåzu*, *m.*, *gén*ᵗ *au pl.*, plaisanteries (d. *båḍŷinà*).

209. **bạ̃fŷi*, *s. m. pl.*, les favoris [barbe] (it. *baffi*).

210. † † *bạçå*, bague [bijou; cf. *åné*].

211. † *båçạdzè*, *m.*, paquet; objet; chose; affaire : *ẽ dzẽtè båçạdzè*, une jolie affaire, *iron.* (bagage).

212. *båçådzu*, *m.*, petit paquet, petit objet (d. *båçạdzè*).

213. † *båçẹ́tå*, *f.*, baguette.

214. *bằkåyà*, haleter. (Semble le même mot que le prov. mod. *bascalha*, faire du tapage, rire aux éclats, *propr*ᵗ « faire le Basque », M.).

215. † *bãkåẓ̊ụtå*, banqueroute, *et aussi* *faillite.

216. α) *bạlå*, *f.*, balle [d'avoine] (*bạla*).

217 β) † *bạlå*, *f.*, balle [à jouer]; balle [de fusil]; *balle [de colporteur].

218. ***bålã*, *seulement dans la vieille locution dont le sens est perdu* : *zå ŋŷi ifã ŋŷi bålã*, il n'a ni enfant ni [souci?] (*balans*?).

219. *bålàr*, *m.*, bard, bayard; brancard (sans dou-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

te *baiart* influencé par *bala* = ballot).

220. *bålāsà*, balancer [sur une balançoire]; *emploi pronom.*; *fig.* balancer [qc. par la fenêtre], jeter (*balansar*; infl. fr.).

221. *bålạså*, balance [à la main]; grande balance pour peser le blé; balance moderne des commerçants (*BILANCIA).

222. *bālåẓ̌à*, *m.*, rassemblement de gens (dissimilation de **branlaras* = † *branlar* + suff. *aratz*, influencé sans doute par « branlebas ». Cf. Trés. *branlabas*).

223. *bålådzà*, balayer; *fig.* *lè ɛò z ì byẽ bålådzà, lå ɛårvẹtå s ì lèvạdå dè bõ måṭŷi*: le ciel est bien balayé, la domestique s'est levée de bon matin (*balajar*).

224. † † *bạlè*, *m.*, bal: *z õ fè ẽ bạlè, å lyù nụ̈sā*, ils ont fait un bal à leur noce [cf. *dạså*].

225. *bålè*, *m.*, balai; bluet (*balai*).

226. *båḷŷi bålā, dans les expressions* : *s ẽ nà, mårtsà båḷŷi bålā*, s'en aller, marcher en se dandinant (onom.).

227. *bạnå*, *f.*, corne [frontale des animaux]. *Pas de sens figuré* [cf. *kạyå* et *kọ́rnå*] (*BANNA, C.).

228. **bånàr*, *-ạrdå*, cornu; *subst.* : le colimaçon est appelé *bånàr* dans une formulette enfantine (*bạnå*).

229. *båŋyà*, mouiller, tremper [le linge dans l'eau, etc.]; *pronom. et passif* : se mouiller, être mouillé [de sueur, par la pluie]; † † se baigner[1] (BALNEARE > *banhar*).

230. *båŋyạdå*, *f.*, trempée; averse (d. *banhar*).

231. *båŋyåḍyụẓ̌å*, *f.*, trempée; humidité (d. *banhar*).

232. *bạrå*, *f.*, barre [de fer, de bois, cf. *båró*]; barreau; raie; *fig.* *pạså pà bàrå*, il ne passe pas outre [*propr*[t] il ne passe pas la barre] (*BARRA).

233. α) *bårà*, barrer, fixer

1. La notion « se baigner » est toute récente à Vinzelles, où on ne s'est jamais baigné, faute d'un cours d'eau important à proximité (cf. *bẽ*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ou fermer avec une barre; rayer; *ọ̀brå bårạ̀då*, ombre mêlée de soleil; *råjè bårà*, raisin mi-vert, mi-noir; *pŷitsu bårà, vạ̀tså bårạ̀då*, pigeon tacheté, vache tachetée (d. *barra*).

234. β) *bårà*, *s. m.*, gendarme (*propr*[t] barré, à cause de son baudrier) (d. *bårà* α).

235. *bạ̀rbå*, barbe; barbe d'une chèvre; filaments de certaines plantes, arêtes de l'épi; barbe de capucin [salade] (BARBA).

236. *bårbåzẹ̀i*, *m.*, labiée jaunâtre qui pousse dans les étoules (type **barbarit*, d. de *barba*).

237. *bårbåẓ̣ọ̀tå*, *f.*, petits insectes qu'on trouve dans le vieux pain, la farine, le lard (d. *barba*).

238. *bårbé*, *m.*, barbeau, barbillon, *commun dans l'Allier* (*barbèl*, d. *barba*).

239. † *bårbutà*, barboter [en parlant des canards, des enfants].

240. *bårbutạ̀dzè*, barbotage, saleté où l'on barbote (d. *bårbutà*).

241. *bårbu*, *-ụdå*, barbu (BARBUTU).

242. *bårbụdå*, f., tige de vigne coupée pour être replantée (*bårbu*).

243. *bårdó*, s. m., qqn. qui trébuche; fig. lourdeau (**bardot*, de *barda*).

244. *bårdu*[u]*sà*, trébucher (d. *bårdó*).

245. *bårdzà*, broyer, écraser, briser (BRĬK-ARE, G.).

246. *bårdzạ̀då*, f., aliments broyés, patée (*bårdzà*).

247. *bårdzẹ̀i*, *-ì*[h]*ẓå*, berger, bergère; **bårdzì*[h]*ẓå*, fr. rég. « bergère », vieille chanson de bergères [paroles en français] (*BERBICARIU).

248. *bårdzì*[h]*ẓå*, bruyère (*BRŪCARIA).

249. *bårdzì*[h]*ẓụ̈nå*, bergeronnette (dimin. de *bårdzì*[h]*ẓå*, 247).

250. † *bạrkå*, barque.

251. *bårlètà*, impatienter (type *breletar*, qui semble une variante de **lebretar* [cf. *lèbrètà*] avec métathèse).

252. † *bårḷyà*, briller (en parlant du soleil, des yeux, d'un ustensile, etc.].

253. † *bårḷyā*, f. *-ạ̄tå*,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

brillant. *Pas d'emploi figuré.*

254. *bàrnåtsårậdå*, s. m., roitelet huppé (composé obscur : le second élément, type *charrada*, est un dérivé de CARRU, aujourd'hui disparu, cf. *tsàr* et *tsårị̂ʒå* ; le premier représente peut-être *[em]brenar* : le sens serait « qui embrène le char », ou « la cour »).

255. *bårnò* f., *-ọ̀då*, sombre [en parlant du temps] ; *fig.* renfrogné (d. de *brun* : *brunaud* > **brenaud*).

256. *bårnu*, f. *-u̯ʷʒå*, breneux ; sale [p. ex. en parlant d'un visage qui n'est pas débarbouillé] (d. de *bren* < *BRENNU, C.).

257. *bårò*, *s. m.*, [fr. rég. « barrot »], char traîné par des vaches pour transporter les récoltes : les côtés sont formés de pieux parallèles [*pålị̂ʒå*], penchés vers l'extérieur, et relié par des traverses [*bậrå*] (*barròt*, de *barra*).

258. *bårsẹ́lå*, *f.*, voiture de paysans à deux roues (*BERCIU > *bres* + suff. *èla*, ou *bres* + *sèla* ?).

259. *bàrtå*, f., hotte [fr. rég. « berte »] (*Berta*).

260. *bårtà*, trébucher (**bretar*, de BRITTU ? Cf. *brétâ*, Dict. Savoy. de Constantin et Désormaux).

261. *bậrtså*, brèche [d'un mur], dans la rangée des dents (BRECHA, G.).

262. *bårtsu*, f., *-û̯då*, qui a des brèches [généralement en parlant de qqn. à qui il manque des dents] (d. de *bậrtså* ; la finale offre un croisement entre les suff. *-ós* et *-ut*, *-uda*).

263. *bâru-bâru*, *interj.*, *onom.* pour exprimer le tapage.

264. *bårutèdʒà*, faire du tapage (d. *baruta*, blutoir ; la forme actuelle postule *rr*).

265. † *bårwẹ́lyå*, imbécile, *terme d'injure* (de « brueille », anc. forme de « brouaille », terme de de vénerie).

266. † *bårwẹ́tå*, brouette (berouette).

267. † **bậryå*, *seulement dans* : *kó vẽ dè buts è bậryå*, cela vient à rien, [propr[t] de brindille en miette] cela

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

s'abîme [cf. *bụtså*] (« brie », de broyer ; cf. Mich. *na bria*, un peu).

268. † *bårzà*, briser, écraser, *emploi restreint* [cf. *itɛèkètà*, *rǭprè*].

269. *bạ̊rzå*, s. f., miette (subst. verbal de *bårzà*).

270. *bårzọ́tå*, *s. f.*, petite miette (d. de *bạ̊rzå*).

271. *bàtàr*, f. *-ạ̀rså*, bâtard ; s'ajoute au nom de certaines plantes sauvages pour les distinguer de leurs congénères cultivées, cf. *sårpụlè*, *påstånạ̀då*, etc. (*BASTARDU ; le mot a subi l'infl. du suff. *-atz*, *-assa*).

272. *bàtårɛè*, abâtardir, *employé surtout pronominalement* [en parlant des animaux, des plantes] (d. **bastars*).

273. † *båté*, bateau.

274. † *båtẹ́mè*, baptême.

275. † *båtèza*, baptiser.

276. †† *båtạ̀zè*, *f.*, batteuse [pour battre le blé], *introduite vers 1895*.

277. *bạ̀trè*, battre, frapper [qqn.] ; battre la laine, le tambour, † les cartes ; † battre une armée (BATTUERE).

278. † *bạ̀tså*, bâche.

279. *båtsà*, m., auge en pierre (BAK-, G. + suff. *atz*).

279 *bis*. *bàtsọ́lå*, f., fr. rég. « bachole », cuveau portatif qu'on met sur les chars et où on verse la vendange recueillie dans les hottes (*BASCAUDA, C., et chang[t] de suff., R. XXVII, 215, et ML. 969).

279 *ter*. *bàtsǖlạ̀då*, f., contenu d'une *bàtsọ́lå*, fr. rég. « bacholée » (d. *bàtsọ́lå*).

280. *bàtu*, bâton (*BASTONE).

281. *bàṭỳi*, bâtir, construire (*BASTIRE, G.).

282. *bàṭỳimẽ*, bâtiment (*bastiment*, d. de *bastir*).

283. *båṭyụstå*, s. f., bataille, querelle (d'un type **batustar*, qui semble étayer l'étym. de Caix, Stud. 191, BATTUERE + *TUSITARE ; cf. ML 996, et *batestau*, Lévy ; *batesto*, *batouosto*, *batusto*, Trés.).

284. *bạ̀vå*, bave [d'une personne, d'un mammifère ; cf. *ḷyạ̃på*] (d. *bavar*).

285. *båvà*, baver (*bavar*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

286. † *båvàr, -ạrdå*, bavard, *adj. et subst.*

287. † *båvårdà*, bavarder, cancanner.

288. †† *båvårdạdzè*, bavardage.

289. † *båvẹ́tå*, bavette [des petits enfants].

290. **båvìẓ̣ʰå*, *s. f.*, empiècement qui existait jadis sur le devant des corsages ; bavette d'enfant (d. *bavar*).

291. *båvu, -ụzå, adj.*, qui bave (*båvà*).

292. *båẓ̣ʰité, m.*, cylindre à farine (d. de baril, pron. « bari »).

293. α) *bé*, prép., avec ; à *attributif* [Morph. 220-1-4 ; AM. 1912, 556] (de INMÈDIO > *en mei*, croisé sans doute avec une des formes *ab, amb, ambe* ; *mì* = *enmei* existe avec les mêmes sens aux Martres-de-Veyre et environs).

294. β) **bé, m.*, bec. V. *byà*.

295. γ) *bé, m.*, bouleau, *mot assez rare*[1] (*BETTIU, C).

296. *bè, adv.*, bien, *souvent explétif* [Morph. 217, AM 1912, 385-6] ; *subst. m.*, bien : *kó fè dè bè*, ça fait du bien. Le sens moral [adv. et subst.] est rendu par *byẽ* (BĔNE).

297. † *bẽ* m. bain. N'est guère connu que pour les petits enfants, spécialement comme médication.

298. *bèɛènà*, vesseṛ (*vessir* + suff. *-inar* ; le *b* atteste que le mot vient du Sud-Ouest).

299. *bèɛẹ̀nå*, vesse ; *bèɛẹ̀nå dù lu*, vesse de loup [champignon] (de *bèɛènà*).

300. *bèdã*, m., bélier, mot archaïque ou enfantin [cf. *ạ̊ẓ̣ʰè*]. (Surnom métaphorique, du fr. bedeau : la forme *bèdó* existe à Authezat, Corent, etc.).

301. *bẹ̃då*, f., bande [d'étoffe, de linge ; cf. *bạ̃då*] (*BĬNDA, G.).

302. *bẹ́fè, -å, adj.*, qui prononce *ṣ* pour *s* [*originairement* : qui avance la lèvre inférieure] (BEFF-, onom., M. L. 1017).

303. † **bègẽ*, m., béguin,

1. Les bouleaux sont très rares dans la commune.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

petite coiffe noire très fine qu'on mettait autrefois sous le bonnet. Syn. *bunętå*.

304. † *bégè*, *f.* *-å*, bègue, *adj.* et qqf. *subst.*

305. *bekà*, becqueter (d. de *bec*, ou forme mérid. de BECCARE). Cf. *bètsà*.

306. *bękůsé*, m., grand liseron blanc des haies [cf. *ęurdządå*] (*bec aucel*).

307. *bélåmĕ*, *adv.*, doucement, lentement (*belamen*, d. de *bel*).

308. † *bęlå-mè$^{b}_{z}$è*, belle-mère [mère du mari ou de la femme] ; s'emploie aussi pour désigner la seconde femme du mari par rapport à l'enfant du premier lit.

309. † *bęlå-sór*, belle-sœur. (Refait, comme 308 et 587, d'après *mè$^{b}_{z}$è*, *sór*, *frè$^{b}_{z}$è* ; ctr. 589).

310. α) **bęlè*, f. *bèlętå*, bisaïeul ; parfois grand-père, grand'mère (**belet*, d. de *bel*).

310. β) *bęlè* [*lè* =], colostrum. (Semble une métathèse de *lębè*, forme d'Ambert, cf. Mich. ; *bè* aux Martres-de-Veyre).

311. † *bęl'ųzå*, blouse [vêtement] (Le mot suppose une forme fr. « belouse », qui dut être l'antécédent de blouse 2 comme de blouse 1, cf. Dict. Gén.).

312. *bęlyò*, peut-être (*beleu*).

313. *bęnå*, f., benne (BENNA, C).

314. *bènådètsęu*, bénédiction (BENEDICTIO, S.).

315. *bènątå*, |f., hotte. (type **benasta* = BENNA C. + CANASTA, M.L. 1035).

316. *bènątè$^{b}_{z}$è*, m., porteur de hotte (*bènątå*).

317. *bènèjè*, bénir ; *pò bènèjè*, pain bénit (BENEDICERE, SS.).

318. α) † *bęyŷętå* [*ęgä* =] [eau] bénite).

319. β) *bęyŷitå*, s. f., beignet (croisement entre « bei net » et « béni », au fém.).

320. † *bęyŷitèi*, bénitier.

321. † **bęså*, abbesse, *seulement dans l'expression* : *kumå lå mè$^{b}_{z}$è bęså*, comme la mère abbesse.

322. *bęsè*, *å*, épais, gras, dodu (*BĬSSU).

323. *bèsęyyè*, interj. de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

commisération [Morph. 228] (*bel senher*). Cf. *byồsẹŋyė*.

324. † **bèskẅẹ̀i*, biscuit. Cf. *bŷiskẅi*.

325. *bèsu*, f. *-ụ^{u}nå*, jumeau (*bessó*, d. *BĪSSU).

326. *bètœ̀u*, bientôt (*be tost*).

327. *bẹ́tså*, f., instrument pour ramasser les cerises (*BECCA, d'après BECCU).

328. *bètsà*, *v.*, becqueter; *adj.*, *bètsà*, *-àdå*, marqué de la variole (*BECCARE).

329. *bètsạ̀då*, f., becquée ; bouchée ; coup de bec (*bètsà*).

330. *bètsu*, m., pointe du « *kụlè* » (même rac. + suff. *ó*[*n*]).

331. *bẹ́tyå*, f., bête, animal ; *fig. nå bẹ́ṭyå*, un imbécile ; *adj.*, bête ; *termes d'injure* : *sạ̀lå bẹ́ṭyå*, *dzẹ̄tå bẹ́ṭyå* (BESTIA, SS.).

332. *bèzò*, m., bief [en fr. rég. « béal »], canal de dérivation pour arroser les prés (*BED-ALE, G.).

333. *bèzụ̈ŋyå*, f., besogne ; *plus souvent* affaire, chose (*besónha*).

334. *bèzẅẽ*, m., besoin, *spécialement* avoir besoin [de qc. ou de qqn.] ; *fẹ̀ẓ̌è sù̀ bèzẅẽ*, faire ses besoins ; *fè pà bèzẅè kè* [subj.], il n'est pas à souhaiter que... (*besónh*).

335. *bèẓ̌é*, f. *-ẹ́tå*, agneau, jeune brebis, [plutôt comme terme familier, caressant ou enfantin. Cf. *åŋyé*, *fẹ̀då*] (Cf. Trés. *beret*, Mich. *berou* ; *bèró* [suff. *-ot*] à Vic-le-Comte : d. de BIRRU, M.L. 1117. En Auvergne le mot vient du Midi, car *rr* latin à Vinzelles devient *r* et non *ẓ̌*).

336. *bìgèdzà*, bégayer (d. *bègè*).

337. *bìlà*, donner [au sens ancien de « bailler » ; cf. *du^{u}nà*], procurer, mettre entre les mains (BAJULARE > *bailar*).

338. α) *bìsà*, baisser [qc.]; = les yeux ; = les oreilles en parlant d'un animal ; *emploi pronominal* (*BASSIARE).

339. β) *bìsà*, bêcher (d. *bị̀så*).

340. *bị̀så*, *f.*, bêche (*beissa*, R. XXXIV, 203, < *BISSIA ? cf. BESSOS dans les Statuts de l'abbaye de Corbie, Arch. 1911, 113).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

341. *bìsẹ̀ẓ̌ẹ*, *s. m.*, bêcheur (d. *bị̀så*).

342. † *bìṭŷịzå*, bêtise, niaiserie, *employé surtout au pluriel*.

343. *bìṭyò*, bétail, *nom collectif* (*bestial*, d. *bestia*).

344. *bìṭyu*, f. *-ụ*ᵘ*nå*, *adj.*, bébête (*bẹ́ṭyå*).

345. *blà*, m., blé, froment (*BLATU) ; *blà nẹ̀i*, blé noir, sarrasin ; *blà de turṭŷịḷyå*, v. ce dernier mot.

346. *blā*, f. *blạ̄tså*, blanc ; *fig. tè vẹ́zè pà blā*, je ne te vois pas blanc ; — *s. m.*, le blanc de l'œuf, de l'œil ; *ancienne monnaie de billon, valant le tiers du sou (BLANK-, G.).

347. † *blākẹ̀tå*, f. blanquette [de veau].

348. † *blåmà*, blâmer.

349. † *blåsa*, blessé, *spécialement* être blessé [à la guerre]. Cf. *kùpà*.

350. *blātsèdzà*, *v. neutre*, blanchir, devenir blanc (*blànchejar*).

351. *blātsu*, f. *-ụ̈nå*, un peu blanc, pâlot (d. *blanc*).

352. *blåẓ̌ò*, m., blaireau (**blaraud*).

353. † *blétō*, béton.

354. † *blō*, f. *blọ̄då*, blond. Cf. *rusé*.

355. † *blǽ*, f. *blǽvå*, bleu (Le f. représente un croisement entre « bleue » et l'ancien *blava*).

356. *bluvèd-* devenir bleu [p. ex. en parlant du ciel après la pluie] (d. *blǽ*).

357. α) *bō*, forme de *bu* β.

358. β) † *bō*, bond, saut.

359. *bọ́bå*, serpent, *terme surtout familier ou enfantin*. Cf. *sǽr* α. (*bobb-*, onom., M.L. 1181 ; cf. Trés. *bobo*, huppe, serpent).

360. *bōbọ̀ẓ̌ō*, tapage (*bomba* + finale empruntée au latin savant, Morph. 20).

361. † *bōdà*, f., *-ạ̀då*, bondé [de gens].

362. *bọ̄då*, f., bonde d'un tonneau, au sens d'ouverture (BUND-, G.).

363. *bōdu*, m., bouchon qui obstrue la bonde (d. *bonda*).

364. *bōdụ̈nạ̀då*, petite barrière de terre que les enfants s'amusent à élever pour arrêter et détourner

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'eau d'une rigole, d'un ruisselet (d. *bōdu*).

365. *bọ́dzå, f.*, grand sac. (Suppose un type roman **bòja*, [comme Mich. *bojo*] : croisement entre BŬLGA et BOJA ?)

366. *bōdzur*, bonjour ! ; sm., *sẅità lè bōdzur*, souhaiter le bonjour (*bon-jórn*).

367. *bọ́få*, f., glume des petites graines. Cf. *byè* (s. verbal de *bufà*).

368. **bọ́ŋyè*, bonasse ; fig. *nà ù tɛè bọ́ŋyè*, aller se coucher [*littéralement* : aller au chien bonasse] (*bón* + suff. atone *-i*).

369. *bór*, m., bord [d'un ruisseau, d'un champ, d'une étoffe] ; *bór dè tsåmyịzå*, col de chemise (BORD-, G.).

370. *bọ́rḷyè, -å*, borgne, et *aveugle ; fig. *dzwà å lå tsạtå bọ́rḷyå*, être dans l'obscurité [*littéralement* : jouer à la chatte aveugle] (*bornhe*, influencé par *guerle* [cf. *ḍyạrḷyè*] ; cf. M.L. 1221).

371. † *bọ́rnå*, f., borne [d'un chemin, d'un champ].

372. *bọ́ryå*, f., ferme, domaine (*boria*).

373. *bọ́så*, f., bosse [du dos] ; *fig*. bosse d'un objet (*bòssa*).

374. *bōsà*, vomir sans effort, *en parlant des petits enfants*.

375. † *bōsẅàr*, bonsoir. Cf. *sẹ̀ẓå*.

376. † *bọ́tå*, f. botte [chaussure].

377. *bōtà*, f., bonté (*bontat*).

378. *bọ̀u*, m., bois, forêt ; bois coupé, bois à brûler, etc. (*BOSCU).

379. *bœ́ḷyå*, f., abeille (APĪCULA).

380. *bœ̀u*, bœuf ; viande de bœuf (BOVE > *bueu*).

381. *brà*, m., bras. *Ne s'applique guère qu'aux bras de l'homme* (BRACHIU).

382. *brādà*, braiser (d. *branda*).

383. *brạ̄då*, f., torche (BRAND-, G.).

384. *brādu*, m., petite torche, tison, brandon ; *lè ḍŷimẹ̄tsè dè lù brādu*, le dimanche des brandons [premier dimanche de carême, où on brûlait jadis un mannequin de paille] (d. *branda*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

385. † *brālà*, branler, osciller.

386. *brâmà*, appeler [qqn. en criant] (BRAMM-ARE, G.).

387. *brâsịẓå*, f., brassière [de petits enfants] (d. *bratz*)

387 *bis*. *brâsu*, m., petit bras, *spécialement en parlant des bras d'un petit enfant* (d. *bratz*).

388. *brāṭɛɛḷyu*, m., petitite branche (*brancha* † suff. *ilhò*[*n*]).

389. *brạ̄tsâ*, f., branche [cf. *brọ̄dâ*, *rạ̀mâ*] (BRANCA).

390. *brātsu*, f. *-ụ̈zâ*, *adj.*, qui a beaucoup de branches (d. *brancha*).

391. †† *brâvà*, braver [qqn.].

392. *brâvâmē*, très bien, joliment, *sert à renforcer un adjectif ou participe* : *kw ì brâvâmē fè*, c'est joliment fait; †† bravement (d. *brạ̀vè*).

393. *brạ̀vè*, f. *-â*, joli; bien habillé ; †† brave (BARBARU > *BRABU).

394. *brâvu*, f. *-ụnâ*, *adj.*, gentil, bien habillé (d. *brạ̀vè*).

395. *bravụ̈nè* f. *-unẹtâ*, gentillet, bien habillé, *avec un sens caressant* (dimin. de *brâvu*).

396. † *brâyā*, s. f. pl., culotte, *et souvent* pantalon [cf. *pātelō*]. (La forme vient du fr. « braies », pron. « brayes », probablement du Bourbonnais par Clermont ; les formes avec *dz* sont seules phonétiques dans la région : cf. At . ling., 373, où p. ex. *brayos*, n° 719, Aveyron, se trouve au sud de formes avec *dz* ; le *y* empiète même sur le domaine du *g*).

397. *brâyū*, m., une des deux jambes de la culotte ou du pantalon (d. *brậyā*).

398. *brạ̀zâ*, f., braise, (BRASA, G.).

399. α) *brē*, m., son (BRENN-, C.).

400. β) *brē*, f. *brụnâ*, brun [en parlant des cheveux, d'une étoffe] (BRŪN-, G.).

401. † *brẹ̄gâ*, *s. f.*, bringue, fille dégingandée, *parfois* dévergondée.

402. † *brèkọ́lâ*, f., bricole, bibelot.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

403. † *brèkulà*, bricoler, *au sens populaire de* s'occuper à des bricoles, à de petites besognes.

404. † *brètęlā*, f. pl., bretelles.

405. † *bridà*, brider [un cheval], garnir de sa bride.

406. † *bręidå*, f., bride [du cheval].

407. † *brifà*, brifer, manger gloutonnement.

408. † *briçǫlå*, *s. f.*, qqn. qui muse, qui lambine. (bricole).

409. *britâ*, brouter [l'herbe] (*BRUST-ARE, G; la forme actuelle semble postuler un ū).

410. † *briyē*, brin [de jonc, d'osier] (de « brin » prononcé *brī*).

411. *brǫdå*, *seulement dans* : *brŭ de brǫdå*, bois à brûler où on laisse les feuilles sécher après les branches (BRANCA + FRONDE, M. L. 1271).

412. *brōjènà*, bruire [en parlant des insectes qui volent] (peut-être dérivé de *bronda* : **bronḍ*[*e*]*ẓir*, puis **bronzinar* ; le verbe aurait exprimé d'abord le bruissement du feuillage).

413. † *brǫśå*, f., brosse [à souliers, à habits].

414. *brǫtså*, f., broche [pour la cuisine] ; aiguille de bas (BROCCA).

415. † *brōtsà*, broncher, *employé seulement avec une négation*.

416. *brǫęlyå*, f., touffes de feuilles de la rave, de la carotte, etc. (*BROGĬLU, C).

417. *bruɛęlyà*, faire semblant de brosser, mal brosser (d. *brusa*).

418. † *brusà*, (*brǫ-*), brosser [les habits, les chaussures].

419. *bru*, m., bruit, tapage (*BRŪGĬTU, cf. Dict. Gén.).

420. *brŭdà* (*brǫ-*), broder (BROZD-, G. > *broidar*).

421. *brŭdåyå*, broderie (d. *brŭdà*).

422. *brŭlà*, beugler, mugir (M. L. 1263 et R. XVI, 305 ; les formes d'Auvergne et le lim. *bréula*, cf. Trés., supposent l'évolution BRA[G]ULARE > **braular* dans cette région ; prov. BRAG[U]-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

LARE > *bralhar* ; cf. la forme mixte *braulhar*, Levy).

423. α) *brŭtà*, autre forme de *brità*.

424. β) *brŭtà*, roter (RUCTARE ; le *b* est dû à *brotar*).

425. *brŭtạdå*, f. rot (d. *brŭtà*).

426. α) *bu*, bout, extrémité ; moyeu de la roue [cf. *icò*, *plọtå*, *rè*] ; *fig*. terme ; *sé å bu*, je suis à bout [de forces, de patience, etc.] ; *nẽ pọdè pà vẽṇỳi l å bu*, je ne peux pas en venir à bout [*l* est obscur dans cette expression] ; *bu dè l ã*, bout de l'an (de *botar*).

427. β) *bu*, proclit. *bõ* et *bun*, f. *bụnå*, bon [en parlant d'un mets, d'un fruit bon à manger, etc.] ; favorable : *ẽ bõ tẽ*, un bon temps ; bon au moral : *ẽ bõ drọlè*, un bon enfant ; doux, *avec une négation, en parlant d'une personne ou d'un animal* : *ì pà bu*, il n'est pas doux, il est méchant (BONU).

428. *bŭbỳiḷyå*, f., chassie (doit se rattacher à BALBU par le verbe **abalbir*, d'où d. *[*a*]*baubilhar*).

429. *bŭbŷiḷyu*, f. *-ụzå*, chassieux.

430. † *bŭbŷịnå*, f., bobine ; fig. *sårà lå bŭbŷịnå*, être orgueilleux.

431. *budŭflà*, sangloter (*botenflat* = *bot*, outre + *enflat* ; cf. *ibudènà* et Trés. *boudenfle* et *boudenfla* ; être enflé, gonflé, d'où « être gonflé de pleurs »).

432. *budẅịtså*, f., cire de miel (*BOTUSCA > *bodoscha*, R. XXXIV, 299, et ML 1242 ; les sens provençaux du mot, Trés. *boudousco*, paraissent le rattacher à la famille de BOTULU).

433. † *buḍyẽ*, boudin. *Pas de sens dérivés*.

434. *bŭdzà*, bouger, remuer ; ôter, enlever, *actif et pronom*. : *bọdzå tè d åṭyi*, ôte toi de là (BULLICARE).

435. *bufà*, v. n., souffler [en parlant d'une personne, du vent, du soufflet, etc.] ; † bouffer, en parlant d'une étoffe ; † bouffer, au sens populaire de manger (*bofar*, on., ML 1373).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

436. *bụfå-tsọ̀ḷyè*, m., *propr*ᵗ. « bouffe-chou », personne grosse et joufflue (*bufà, tsọ̀ḷyè*).

437. *bufåẓ̊ò*, f. *-ọ̀då*, joufflu (d. *bufà*).

438. *bụfè*, m., soufflet (*bofét*, de *bofar*).

439. *† *bufẹ́tå*, pièce d'étoffe placée autrefois au-dessus de la *båvị̀ẓ̊å* (bouffette).

440. *bụ̀fyå*, f., cloque (représente *bolfiga* = vessie, probᵗ sous une forme frᵒ.-prov. Cf. *mạ̀rfyè*. Étym. BULLA + *FICA ou *BULLIFICARE ?).

441. *bugråtsu*, f. *-ụ̈nå*, *propᵗ* petit bougre, polisson, galopin, *terme badin, employé en parlant aux enfants* (d. *bụgrè*).

442. † *bụgrè*, f. *-ẹ́så*, bougre, drôle, *terme d'injure, souvent assez atténué et usé.— bụgrè ! interj., exprime l'étonnement.*

443. *bụ̀jè*, abonder (*abauzir*).

444. † *bujèḷyà*, bousiller.

445. † *bujịyå*, bougie.

446. *bukéfé*, m., œillet du poète (bouquet fait).

447. *bukò*, m., bouc (*bóc* < BŬKK-, G + suff. *-aut*).

448. *bụlå*, boule ; chauffe-pieds qu'on met dans le lit (BŬLLA).

449. *bulạ̀då*, f., bâton de charretier, *terminé en bas par une grosse tête* (*bolada*, d. de BŬLLA, cf. A. THOM., *Notes de lexic. prov.*, AM 1893).

450. *bulōdzåyå*, boulangerie (d. *bulōdzèi*).

451. † *bulōdzẹ̀i*, f. *-ị̀ẓ̊å*, boulanger (venu du fr. par les patois de la région de Sauxillanges-Chargnat, qui changent *ā* en *ō*).

452. *bụḷyå*, f., boue (*bolha*, sans doute s. verbal de *BULLIARE, [cf. bouiller, Dict. Gén.], peut-être influencé par « boue »).

453. *buḷyà*, m., flaque d'eau ; *le grù buḷyà, terme plaisant*, la mer, *propr*ᵗ la grosse flaque (d. *bụḷyå*).

454. *buḷŷigà*, bouillonner, s'agiter, [en parlant de l'eau qui bout, d'un torrent] ; mousser, pétiller [en parlant du vin] (BULLĬCARE > *bolegar* > **buligà*, M ; cf. *bụ̀dzà*).

455. *buḷŷịdzå*, f., étincelle

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

(BĬLŪCA > *beluja, boluja*, influencé par *buḷŷiçà*).

456. α) *buḷyu*, m., bouillon [de l'eau ou d'un liquide qui bouillonne]; bouillon de viande (*BULLIONE)

457. β) *buḷyu*, m., petite botte de paille [cf. *kḷyạ̀så*] (forme contractée de **botelhó* = bottillon).

458. *buḷyunà*, bouillonner, faire des bouillons, *moins employé que buḷŷiçà* (d. *buḷyu* α).

459. *bùmŷi*, vomir (*VOMĪRE > *vomir*, M : le *b* atteste une influence du Sud-Ouest).

460. *bụnådzẽ, interj.*, bonne gent! [exprime la pitié, la compassion] (*bóna gent*).

461. *bụnåyạ̀rdzå, interj.*, bonne Vierge! [exprime l'étonnement], souvent suivie de *må mịyå* (*bụnå, vyạ̀rdzå*).

462. *bụnè*, m., bonnet, coiffe (*bonet*).

463. † *bunérō*, bonnet rond, *genre de coiffe*.

464. **bunẹ̀tå*, f., petite coiffe noire fine qu'on plaçait sous le bonnet. Cf. *bẹ̀çẽ* (f. de *bụnè*).

465. † *bunǽr*, bonheur.

466. *buŋŷitsu*, petit bonnet, *terme badin* (d. *bụnè*).

467. *buŋyò*, f. *-ọ̀då, adj.*, bonasse. *S'emploie surtout avec une négation* (d. *bọ́ŋyè*).

468. α) *burà*, v., bourrer donner des coups (*borras*, d. BŬRRA).

469. β) *burà*, s. m., pièce rapportée sur un vêtement. Cf. *pètà* β. (BŬRRA > *borra* + suff. *-atz* < -ACIU).

470. *bụrå*, f., bourre (BŬRRA).

471. *burå€ènà*, rapetasser, mettre des pièces; raccommoder grossièrement (d. *borras*, avec suff. *inar*).

472. *burạ̀då*, f., bourrade, poussée, coup (d. *burà* α).

473. *burạ̀så*, f., chiffon de laine (BURRA + suff. ACIA).

474. † *burạ̀tså*, f., bourrache; infusion de bourrache.

475. *bụrdå*, f., tête du fléau (de *bordó*, ML 1404, par dédiminutivisation).

477. *burdà*, border [une étoffe; un lit] (d. BORD-, G).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

477. *burdèlìẓ̌å*, f., vache stérile. Cf. *våɛẹvå* (*bordeleira*, de BORD-, G. : les filles publiques étant réputées stériles).

478. *burḏjènà*, fourrager, tisonner fréquemment (d. et fréquentatif de *burdzà*).

479. α) *burḏŷi*, m., petite pierre (d. *bụrdå*).

480 β) *burḏŷi*, cri pour appeler les oies (onom. — ou du précédent?)

481. *burdzà*, fourgonner tisonner, fourrager (*BURRĬCARE, ou *BURDĬCARE, ML 1402?).

482. † *burdzẅè*, s., bourgeois.

483. *bụrè*, m., taureau (**borret*, de BURRU + suff. ĬTTU, ML 1416).

484. † *burịkå*, bourrique, mauvaise bête; *plus souvent* personne désagréable, d'un mauvais caractère.

485. *burlà*, brûler [une étoffe, la peau, etc.]. Emploi pronominal (*bruslar*).

486. *burlåḏyụẓ̌å*, f., brûlure (d. *burlạ̀*).

487. *burŋyåẓ̌ò*, f. *-ọ̀då*, *augmentatif du suivant*.

488. *burŋyò*, f. *-ọ̀då*, revêche, acariâtre; terme d'injure (d. *bornhe*, pris dans un sens injurieux).

489. *burŋyu*, m., essaim d'abeilles, de guêpes (*bornhó*, de BORON-, G + suff. IONE. Cf. A. Th., *N. lexic. prov.* AM 1893; ML 1224).

490. *bụrså*, f., enveloppe du raisin; bourse (*bórsa*).

491. *bursu̇lạ̀då*, f., centaurée; scabieuse (PORTULACA + BYRSA) M; cf. vx. prov. *bortolaiga*, infl. *aiga*, Trés. *pourtoulago*, etc.

492. *burtsạdå*, f., brochée (d. *brọ́tså*).

493. *burtu̇là*, flamber (d. BRŬT-, G, ML 1347).

494. *burtu̇lạ̀då*, f., flamber (*burtu̇là*).

495, *buru*, f. *-ụdå*, bourru, velu; *fig.* de caractère bourru (d. BŬRRU).

496. *bùskåẓ̌ò*, s. m. : *kw ì ẽ buskåẓ̌ò*, c'est un grognon, un homme grincheux; terme d'injure (d'un nom propre, cf. Gloss. onom.).

497. *bụskè*, m., bouquet [de fleurs] (*bosquet*, d. de *bosc.*, M).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

498. *busu*, f. *-ụdå*, bossu (*bossut*, d. *bossa*).

499. *butà*, mettre [un objet; le feu, etc.]; placer. *Emploi pronominal* (*BOT-ARE, G).

500. **bụtå*, f., outre (BUTTE > *bót* + *a* final du fém.).

501. *bụtè*, *m.*, mollet (*bót* + suff. *ét*).

502. *butẹḷyå*, f., vessie de porc; petite grappe de raisin; † bouteille (BŬTTĬCULA).

503. *butèḷyà*, grappiller dans les vignes [quand la vendange est faite] (*butẹḷyå*).

504. *butèḷyẹ̀ẓ̣ᵇè*, f. *ị̀ẓ̣ᵇå*, celui *ou* celle qui grappille (*butẹḷya*).

505. *butèḷyu*, m., toute petite grappe (*butẹḷyå*).

506. *bụtså*, f., lèvre (BŬCCA > *bócha*).

507. *bù̂tsà*, boucher [un trou, etc.] (*BOSC-ARE, ML 1226).

508. *butsåyå*, f., boucherie (d. *butsẹ̀i*).

509. *bụtsè* [*lù̂* =], s. m. pl., tuiles terminales du toit (*bochét*, d. *bóc* = bouc ? ou de *bócha* passé déjà au sens de « lèvre » > « rebord », cf. 536).

510. † *butsẹ̀i*, f. *-ị̀ẓ̣ᵇå*, boucher, s.

511. *bùtsò*, m., la porte du four (BUCCA + suff. ALE).

512. *bù̂tsu*, m., bouchon (d. *bù̂tsa*).

513. *butu*, m., bourgeon; bouton à la peau; bouton d'habit (*boto*).

514. † *butŭnà*, boutonner [un habit].

515. † *buṯŷịkå*, f., boutique; boutique de marchand ambulant; marchandises, *gén*ᵗ *pějoratif*; *passé au sens vague de* chose, affaire, *surtout en mauvaise part*.

516. α) *buṯŷinà*, accrocher la peau, égratigner, *gén*ᵗ *pronominal* (d. *bót* = bout, au sens de « pointe »)

517. β) *buṯŷinà*, faire ses petits, *en parlant de la chèvre* (d. *bótó*, outre, plutôt que de *bót* = bout, au sens de « terme »).

518. *buṯyọ́lå*, f., cloque, ampoule (*botiola*, d. *bótà*).

519. *buyẹ̀i*, f. *-ị̀ẓ̣ᵇå*, bou-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vier (BOARIU > *boeir*; cf., Gloss. onom.).

520. *bụzå*, f., bouse (*boza*, ML 1225).

521. *buzüịẓ̣å*, f., ventraille (*boza* et suff. *oira* < ŌRIA).

522. † *buẓ̣ẹ́yå*, f., bourrée, *danse auvergnate* (doit venir du Bourbonnais.)

523. *budé*, m., boyau (BŎTELLU > *budel*, ML 1230).

524 α). *bụ̀dzå*, f., buire, cruche de terre pour l'eau. Cf. *mèlàr* (*BŪCA, G, cf. Dict. Gén.).

525. β) *bụ̀dzå*, f., friche (peut-être de *BODĪCA, mais alors le mot serait emprunté à des patois septentrionaux. Cf. Du Cange BUGIA 3).

526. *budzạ̀då*, lessive, *action de laver*. Cf. *lìɛœ̀u* (*BUC-ATA, G).

527. *budzådẹ̀i*, m., chaudron où on fait la lessive (*budzạ̀dạ̀*).

528. *budzẽ* [*prà* =], et aussi [*prà*] *budzà*, [pré] non irrigable (d. *bụdzå* β).

529. † *bụfè*, m., buffet: ancien meuble, qui est une sorte d'étagère avec des portes, où on met la vaisselle (a dû être emprunté jadis au français).

530. *buḷyåẓ̣̀ò*, m., bourdon, *insecte* (augmentatif de *bœ̨̀ḷyå*; suff. *-araut*).

531. *buḷyẽ*, f. *-ẹ̃tå*, bouillant, brûlant (*buḷŷi*).

532. *buḷyètà*, bouillir doucement (dimin. de *buḷŷi*).

533. α) *buḷŷi*, v., bouillir [en parlant d'un liquide]; [faire] bouillir la viande, etc. [BULLIRE > *bolir*, puis *bolhir* d'après le subj., et *bulhir* par l'action phon. du groupe *lhi* (*ḷyi*) sur l'*ó* > *u*).

534. β) *buḷŷi*, s. m., bouilli, pot-au-feu. (Du précédent)

534 *bis*. *buḷŷịdå*, bouillie, *pour les petits enfants*; boue liquide (*buḷŷi*).

535. † *bụrè*, m., beurre (ancien emprunt au fr. sous la forme « burre »; la forme indigène serait *buire* > **büịẓ̣è*).

536. *burịẓ̣̀å*, f., vase en bois où on met la crème pour faire le beurre (*bụrè*).

537. *bụrså*, f., ruche d'a-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

beilles; fig. *pwētà lå bụrså*, pointer le derrière. Cf. *ibụrsè* (*BRUSCIA, de BRUSCU; cf. *brusc*, et ML 1342 et 7516).

538. *busà*, pousser (qqn. ou qc.] (*bursar*; semble un mot du S.-E., cf. Trés. *bussa*, it. *bussare*, ML 1367).

539. *bụtså*, f., brindille, vétille, petit débris (*BŪSCA).

540. *buṭŷi*, pousser la porte contre le chambranle, sans la fermer au pène (de *BŪT-, G, cf. ML 1428).

541. *buvẹ̀ḳè*, buveur (d. *beure*).

542. *bụzå*, buse, *seul*[t] *au sens fig. de personne bornée* (*BUTIA, de BUTEO). Cf. *mårgạ̀lå*.

543. *bù̇ḳà*, abreuver, faire boire [des vaches, chevaux, etc.] (ADBIBERARE > *abeurar*).

544. *bù̇zådu*, abreuvoir, *mot spécial à Féroussat*, cf. Introd. (*abeurar*).

545. *bù̇ḳådzè*, breuvage, *mot assez rare* (d. *abeurar*).

546. α) *bụ̇ḳè*, boire (BIBERE > *beure*).

547. β) *bụ̇ḳè*, s. m., petit-vin, piquette. Cf. *bwisu* β, *igàdå* (s. verbal du préc[t].).

548. *bwà*, *bouse; saleté, chose malpropre (*BOVACEU, cf. ML 1244).

549. **bwạ̀da*, corvée faite gratuitement [avec les vaches] (*boada* < *BOVATA).

550. *bwåkà*, verser, pencher de côté, trébucher (semble un croisement entre [*em*]*boscar* > *bousca*, M, et « boiter »; cf. *bwità*).

551. **bwẹ́mè*, bohémien, romanichel (BOHEMUS, S.).

552. † *bwẹ́tå*, f., boîte.

553. *bwilẹ̀så*, f., femme chargé d'entretenir l'église (*bailésa*, de BAJULU).

554. *bwịḷyå*, f., petite mare sale (*BOVĪLIA et infl. *bụḷyå*?)

555. *bwinà*, f. *-ạ̀då*, ridé, confit [en parlant d'un fruit] (d. de BOVINU, ML 1247, d'après l'aspect ridé des bouses).

556. α) *bwisu*, m., buisson; arbrisseau (*BUXONE > *boisso*; le prov. écarte BOSCA, ML 1226).

557. β) † *bwisu*, f., bois-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

son; *autre nom de la piquette.* Cf. *bụ̈ẓe* β, *iǫ̀dd̊*.

558. *bwità*, boiter (d. *BŬXTA, Dict. Gén.).

559. *bwitu*, f. *-ụ̈ẓå*, boiteux (d. *bwità*).

560. **bwiẓà*, v., baiser, embrasser (BASIARE).

561. *bwiẓ̣àdå*, f., corvée [effectuée avec les vaches] (**boeirada*, d. *boeir* < BOVARIU).

562. *bwiẓu*, n., estomac des bêtes dépecées, ventraille (*BOTRYONE, Gr, Mél. 35, ML 1238).

563. *byà* et **bé*, m., bec [d'oiseau] (BĔCCU, C).

564. *byålà*, bêler (BĒLARE).

565. *byàr*, m., sorte de houe. Cf. *bŷigó*, *isàdå* (*BIARCU? ou d. *bilha*, cf. 579?)

566. *byàrså*, f., besace (*beassa*; l'*r*, obscur, est p.-ê. dû à *byàr*).

567. **byàtå*, s. f., béate (BEATA, S, ou du fr.).

568. α) *byė*, m., biais; *plus souvent*, adresse manuelle: *kėl ėfā ẓ å pà dė byė*, cet enfant est maladroit (*BIASIU, Ess. 256, M. L. 1072).

569. β) *byė*, m., balle de blé. Cf. *bǫ́få*. (**bisalh*, dér. de *bis*. Cf. *bŷi*).

570. † *byẽ*, *adv.*, bien [Morph. 206, 217-218, A. M. 1912, 385-6]; *kó fė byẽ dė bė*, fr. rég. « ça fait bien du bien »; *s.* bien [*sens moral*], *emploi rare.*

571. *bŷi*, *adj.*, bis, *seul*[t] *dans*: *dė pó bŷi*, du pain bis [cf. *tụrtå*]; *dė brẽ bŷi*, du son bis (*bis*).

572. *bŷidzålịẓå*, f., chatière, fr. rég. « chatonnière », trou pratiqué en bas de certaines portes pour laisser passer les chats (d. **bijal* > *bŷidzò*).

573. *bŷidzårà*, contrarier (d. *bŷidzàrė*).

574. *bŷidzàrė*, *å*, adj., qui contrarie, grincheux (esp. *bizarro*, venu prob[t] par le Midi, ou peut-être par le fr. « bigearre » du XVIe s.).

575. *bŷidzò*, m., trou, *au propre et fig.* (**bijal*, de *bija*, poutre [trou fait par la poutre], ou même rac. que l'it. *buco*; pour l'*i*, cf. lomb. *bizöl*, M. L. 1376).

576. *bŷigåẓé*, *m.*, dermeste,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

coléoptère [A une bande roux clair, avee des points noirs, sur les élytres] (**bigarel*, du fr. ?).

577. *bŷiǵó*, *m.*, houe à deux pointes. Cf. *byàr*, *isạdå* (*bigòs* ? le mot semble plutôt correspondre à un type **bigot*, ou **bigorn* <*BICORNE).

578. † *bŷiḻyà*, habiller; *emploi pronominal*.

579. *bŷịḻyå*, f., bille de bois; *fig. sårà lā bŷịḻyā*, *propr*[t] serrer les fesses, être orgueilleux (*bilha* < *BĪLIA, C.).

580. *bŷiḻyu*, *m.*, grosse canne, *gèn*[t] *pour les vieillards* (d. *bŷịlyå*).

581. *bŷinà*, travailler la vigne [à la houe] pour la seconde fois. Cf. *prìsẹ̄drè*, *tårsà* (BINARE).

582. † *bŷịrbå*, f., gros morceau de pain. Cf. *ɛèǵó* (argot fr. « birbe » = bribe).

583. *bŷịtså*, f. pot, *avec un sens ironique*. Cf. *dẅịẓ̣ᵇè*. Le mot désigne le pot dans les patois situés à l'est (type **bicha*[1] du grec βῖκος, M. L. 1102, introduit sous la forme *BĪCA vers le VIIe-VIIIe s.).

584. *bŷịzå*, f., bise, vent du nord (BĪSA, G, M. L. 1120).

585. † **byò*, f. *bẹ́lå*, beau. Usité seulement dans *fà byò tẽ*, il fait beau temps, — dans quelques vieux dictons, cf. *fẹ́lå*, et dans les composés *byò pẹ́ẓ̣ᵇå*, *byò frẹ̀ẓ̣ᵇè*, *bẹ́lå mẹ̀ẓ̣ᵇè*, *bẹ́lå sọ́r*. (*bel*, au m. sous la forme du plur. *bels* > **beaus*).

586. † **byọ̀då*, f., ancienne veste (« bliaude », f. de bliaud).

587. † *byồ-frẹ̀ẓ̣ᵇè*, beau-frère.

588. *byồkó*, *adv.*, beaucoup (*bel co*[*l*]*p*).

589. † *byồ-pẹ́ẓ̣ᵇå*, beau-père [père de l'époux; second mari de la mère] Cf. *pẹ̀ẓ̣ᵇè* et ci-dessus *bẹ́lå mẹ̀ẓ̣ᵇè*.

590. *byồsẹṇyè*. V. *bésẹṇyè*.

591. *byồtẽ*, m., été (*bel temps*).

1. On a, dans l'ancienne langue, le dérivé *bichet*, ancienne mesure de grains (E. Lévy, *Petit Dict. prov.*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ɛ

592. *ɛà, seul*[t] *dans : dè ɛà è dè ɛè,* à brûle-pourpoint (Morph. 217, n. 4, *ɛà* = *siatz, ɛè* = *si*; ou altération du fr. « de çà et de ci », ci > *ɛè,* dont le voisinage aurait changé ça (**sa*) en *ɛa*).

593. † *ɛàdrǫ̃yé* et †† *ɛódrǫ̃yé,* chaudronnier.

594. † *ɛàmó,* chameau, *gén*[t] *comme terme d'injure, de mépris.*

595. *ɛårku̯lè,* f. *-ɛ̨là, adj.,* naïf, bébête (peut-être d. du nom de lieu *ɛårku,* Gloss. onom.).

596. † *ɛåruẑà,* labourer avec la charrue. Cf. *lâbuẑà.* (D'un fr. rég. « charrurer » formé sur « charrue ». Cf. *tsẫẑuyå,* emprunt plus ancien).

597. *ɛårvẽ,* m. huissier, *ancien sens de* sergent (*sirven,* p. p[t] de SERVIRE).

598. *ɛårvɛ̨tå,* f., servante, domestique ; étrier de la crémaillère (f. du préc[t]).

599. † *ɛåsèlà,* chasselas.

600. *ɛą̀tsâ, interj.,* soit (subj. de *ɛ̨sè*).

601. α) *ɛè, adv. affirmatif d'emploi restreint,* Morph. 212 (SĪC > *si*).

602. β) *ɛè, conj.,* si. Cf. Morph. 225, A. M. 1912, 559. (SI).

603. *ɛẽ, rar*[t] *ɛẽk devant voyelle,* cinq (QUINQUE > * CĪNQUE > *cinc*). Cf. *ɛõ.*

604. † *ɛɛ̨blå,* f., cible.

605. *ɛèɛo̯mè, s. m. pl.,* matines ; litanies (*CINQUE > *ɛẽ* + PSALMUS, S : *propr*[t] les cinq psaumes de la pénitence).

606. † *ɛédɛ̨vrè, m.,* chef-d'œuvre *dans un sens ironique,* en parlant d'une action ou d'une personne.

607. **ɛę̃dryå,* f., punaise des lits (p.-ê. CIMICE > **cinze* confondu avec *cindria,* cintre, ou croi[t] avec *cendre*).

608. *ɛẽdzåyå,* f., singerie, grimace, *gén*[t] *au pl.* (*ɛę̃dzè*).

609. † *ɛɛ̨dzè, m.,* siège. Cf. *sɛ̨tè.*

610. † *ɛę̃dzè,* m., singe ; *fig.* qqn. qui fait des grimaces, ou des drôleries. De

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« singe » pron. *sījè*). Cf. *muŋ̣ŷi*.

611. † *ɛ́ɛ́fè*, m., chef [de cuisine; = de gare, etc.].

612. † *ɛ́ɛ́fō*, chiffon.

613. *ɛ̣ɛ̣frè*, chiffre.

614. *ɛ̄ɛ̣gạ̀lå*, f., cigale (*cigala*, M. L'*ē* est obscur).

615. † *ɛ̀ɛ̣gạ̀rè* et † † *sigạ̀rè*, *m.*, cigare.

616. † *ɛ̀ɛ̣gó*, m., gros morceau de pain. Cf. *bŷịrbå* (chicot).

617. *ɛ̀ɛ̣jò*, m. pl., ciseaux [à couper]. Cf. *ɛ̀ɛ̣zé* (CISELLOS > *cisèls* > **ciseaus*, Morph. 35.)

618. † *ɛ̀ɛ̀kạ̀nå* et *ʈɛ̀ɛ̀kạ̀nå*, chicane.

619. *ɛ̄ɛ̄kạ̄tå*, cinquante ; *emploi indéterminé* : *vw é fè ɛ̄ɛ̄kạ̄tå kó*, je l'ai fait cinquante fois (QUINQUAGINTA > *CĪNQUAGINTA > *cincanta*).

620. *ɛ̄ɛ̄kāʈyẹ́må*, cinquantième (*ɛ̄ɛ̄kạ̄tå*).

621. *ɛ̄ɛ̄kātẹ̀nå*, f., cinquantaine [de choses, de gens]; la =, *âge* (*ɛ̄ɛ̄kạ̄tå*).

622. † *ɛ̀ɛ̀kō*, chicon, laitue romaine.

623. † *ɛ̀ɛ̀kṓlà*, m., chocolat.

624. † *ɛ̀ɛ̀kuʒ̣ʰɛ̣́yå*, chicorée.

625. *ɛ̀ɛ̀lạ̀fè* et *ɛ̀ɛ̀lọ̀fè*, *seul*[t] *dans* : *nà ù ɛ̀ɛ̀làfè* (*ɛ̀ɛ̀lòfè*), aller se coucher, *propr*[t] aller au sommeil (all. *Schlaf*, alsac. *Schlof*, cf. R. Phil. 1911, 308).

626. *ɛ̣ɛ̣må*, f., cime, sommet [d'une montagne, d'un chemin en pente, d'un toit] (CYMA, Gr., > *cima*).

627. *ɛ̀ɛ̀mu*, m., bord d'étoffe, lisière (d. *cima*).

628. † *ɛ̀ɛ̀muḷyå*, semoule (fr. pop. « semouille »; le passage de *se-* à *si-*[> *ɛ̀ɛ̀-*] est obscur).

629. *ɛ̀ɛ̀munà*, reborder une étoffe (*ɛ̀ɛ̀mu*).

630. *ɛ̄ɛ̄nà*, signer [une lettre, un acte] (SIGNARE > *signar*, S.).

631. *ɛ̣ɛ̣nè*, m., signe [de la main, etc.] (SIGNUM, S.).

632. *ɛ̄ɛ̄plạ̀dzè*, *m.*, *s'emploie au pl.*, bêtises, niaiseries, folies (*ɛ̄ɛ̣̄plè*).

633. *ɛ̄ɛ̣̄plè*, *å*, simple d'esprit, fou; bête, niais (*SĪMPLE ou *SĪMPLU).

634. [*ɛ̄ɛ̄plè*], f. *-ẹ̣tå*, niais, bébête (dim. de *ɛ̄ɛ̄plè*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

635. *ɛẽplètu*, f. *ụ̈nå*, *diminutif du précédent*.

636. † *ɛèputà*, chipoter, marchander.

637. † *ɛẹ́rdzè*, cierge.

638. † *ɛèstẹ́mè*, système, procédé, moyen.

639. † *ɛẹ́tå*, f. assiette [de vaisselle].

640. *ɛètœ̀u*, sitôt (*si*, *tost*).

641. *ɛẹ̀trè*, m., cidre (SICERA, Gr., > *CISERA > **cistre*; peut-être emprunté à un fr. dial. « citre ». Il y a tj. eu beaucoup de pommiers en Auvergne ; on y fait peu de cidre à l'heure actuelle).

642. *ɛẽṯyẹ́må*, cinquième (d. *cinc*).

643. *ɛèvạ̀då*, f., avoine (*CIBATA > *civada*).

644. *ɛèvẹ̀i*, m., civet (du fr., avec chang^t de suff.).

645. *ɛèvẹ́lå*, f., petit anneau dans lequel rentre l'agrafe ; crotte de pigeon [d'après la forme] (FIBELLA + SUBULA > **sivèla*. Cf. M. L. 3276).

646. *ɛèvị̀ʒ̊å*, brouette ; civière (CIBARIA ? M. L. 1895 ; l'ī, postulé par le mot, l'est aussi par *civada*).

647. *ɛèzé* et [par métath.] *sèjé*, m., ciseau de menuisier (CĪSELLU > *cisel*). Cf. *ɛèjò*.

648. † *ɛèʒ̊à*, cirer [des souliers, un parquet]. Cf. *sẹʒ̊å* β.

649. † *ɛèʒ̊ạ̀dzè*, cirage [à chaussures].

650. *ɛèʒ̊ẽgå*, seringue (SYRINGA > **siringa*, S.).

651. † *ɛèʒ̊ó*, sirop.

652. *ɛò*, m. ciel. *Pas de sens dérivés* (*cel* > **ceau*).

653. *ɛõ*, *crase*, *dans* : *ɛõ sẹ̀i*, cinq ou six (*ɛẽ* + *u*).

654. α) *ɛœ̀u*, suif (SĒBU > *seu* > **siu*).

655. β) *ɛœ̀u*, *s. neutre*, sien : *kw ì ɛœ̀u*, c'est sien ; *tsåṯyẅẽ kó ɛœ̀u*, chacun ça sien. Cf. *ɛụ̈nè* (*sèu* > *sieu*).

656. *ɛurɛẹ̀i*, f. *-ị̀ʒ̊å*, sorcier, *sens pr. et fig.* (crois^t entre **sorceir* et « sorcier »).

657. *ɛụ̈nè*, *å* [*lè* =, *lå* =], le sien, la sienne (**seune*, **seuna* [> **sieune*, *a*], d'après **meune*, Morph. 75).

658. *ɛụ̈plé*, s'il vous plaît (*sius* **plaitz*, Morph. 68 et 131).

659. *ɛụ̈prà* [*sè* =], se redresser par fierté, être or-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gueilleux [*propr*ᵗ : se soufrer] (d. *ɛù̥prè*).

660. *ɛù̥prè*, m., soufre (SŪLPHURE > *sulpre* > **siupre*).

661. *ɛù̥sẹså* et *sù̥sẹså*, f., saucisse (métath. de **sù̥ɛẹså* < SALSĪCIA ; *sù̥sẹså* est un compromis entre **sù̥ɛ-* et *ɛù̥s-*).

662. *ɛù̥sèsu* et *sù̥sèsu*, *m.*, saucisson (d. *ɛù̥sẹsâ*, *sù̥sẹså*).

D

663. *då*, forme ancienne et rare de la prép. *dè* [Morph. 219, Phon. 118].

664. *dā*, altération de *tant* > *tā*, dans *dā mè* = tant plus..., *dā myœ́*, tant mieux, etc. Morph. 216.

665. † *dåbór*, *loc. adv.*, d'abord ; aussitôt ; *dåbór kè*, aussitôt que.

666. † *dādzẹ̀i*, m., danger (ancien emprunt, suff. refait).

667. *dādzìʒ̣̣u*, f., *ü̥zå*, dangereux ; *z ì dādzìʒ̣̣u kè*..., il est à craindre que... (d. *dādzẹ̀i*).

668. *dạ̊kè*, quoi, *interr.*, Morph. 86 ; *z å pà dạ̊kè*, il n'a pas de quoi (*de que*).

669. *dålè*, *prép.*, de l'autre côté de, au delà de ; *adv.* de l'autre côté, au delà ; *subst.* *l ạ̀mè pà ù̇ dålè*, je ne l'aime pas à la folie (*de lai*).

670. *dạ̊lè*, m., énergie physique (*prop*ᵗ souffle), *employé surtout avec une négation* : *z é pà dè dạ̊lè*, je n'ai pas d'énergie (*de* + *alen*, de *àlenar* < ANHELARE).

671. *dạ̀l̥yå*, f., faulx (*DACULA > *dalha*).

672. *dål̥yà*, faucher (*dalhar*).

673. *dål̥yéʒ̣̣è*, m., faucheur (*dål̥yà*).

674. † *dål̥ŷikà*, f. *ạ̀då*, délicat, difficile pour la nourriture : *dål̥ŷikà kụmå nå tsạ̀brå*, délicat comme une chèvre.

675. † *dåmà*, m., damas, *espèce de raisin*.

676. † *dạ̀må*, f., dame.

677. *dāmạ̀dzè*, dommage ; *loc.* « c'est dommage » (*damnatge*).

678. *dåmuʒ̣̣à* et *dèmuʒ̣̣ạ̀*, demeurer ; rester (DE-MORARE).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

679. *dānà*, damner, *sens souvent très atténué* (*damnar*; infl. savante).

680. *dānåɛœ̀u*, damnation (DAMNATIO, S.).

681. *dạ̄prè*, *adv.*, de reste, de trop (*d-en-pró*, prob^t M.).

682. **dårbu*, m., quenouillée de gros fil de chanvre, *tẹ̀lyå* ou *itụpå* (sens métaph. de *darbó*, M. L. 2473 —?).

683. α) *dåré*, *adv.* et *prép.* (DE-RETRO [1]. Cf. *ēré*), derrière.

684. β) *dåré*, *s. m.*, le derrière [du corps, d'un objet]. (Du préc^t).

685. *dårẹ̀i*, f. *ị̀ǯå*, dernier (*dereir*, *dareir*).

686. *dårị̀yå*, f., automne (*derairia*).

687. *dårlà*, *v. n.*, avorter en parlant d'un fruit] (rac. **drela* = alise, cf. *ådårlé*).

688. *dạ̊rlå*, f., peur, *terme trivial et iron.* (sens métaph. de **drela*, prop^t alise. Cf. *ådårlé*).

689. *dårlẹ̀ǯè*, m., raisin à petits grains à demi avortés, fr. rég. « demoiselle » (*dårlà*).

690. *dạ̀rtå*, f., mite (*DERBITA; cf. les deux sens de « teigne »).

691. *dāsà*, danser (*DANSARE, G.).

692. *dạ̄så*, *f.*, danse; bal de fête publique (*dansa*).

693. *dåsè*, *adv.*, [en]deçà, en ici; *prép.* en deçà de (*de sai*).

694. *dāsẹ̀ǯè*, f. -*ị̀ǯå*, danseur (*dāsá*).

694. **dåsu*, *adv.*, en haut (*de sus*).

695. *dåsünò*, *adv.*, en haut, là-haut (*de sus en aut*).

696. *dåvā*, *prép.* et *adv.*, avant; devant; *s. m.*, devant (*davant* < DE-AB-ANTE).

697. *dåvålà*, v. n., descendre; *act.*, descendre [une côte, un escalier]; faire descendre [un escalier; de cheval] (*devalar*, de VALLE).

698. *dåvålådu*, *m.*, descente, *spéc^t* chemin en pente (*dåvålà*).

699. *dåvāsà kè*, avant que,

1. La forme actuelle ne peut se rattacher phonétiquement à *de-reire*, qui a été altéré en **de-rer*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

régit l'inf. (*de* + *avạnsas*, de *avansar*).

700. *dåvãté, m.*, tablier de femme (**davantel*; cf. *davantal*).

701. *dåvãtèlịẓå*, f., tablier de grosse toile pour les gros ouvrages (d.**davantel*).

702. *dåvŷinà et dèvŷinà*, deviner (DIVINARE).

703. † *dåvŷinẹ́tå, f.*, devinette.

704. *dåvŷinèẓè, s. m.*, celui qui devine facilement.

705. *dåẓu*, f. *ụdå*, niais, bête (cf. Trés. *darut*).

706. α) *dé*, dix (DĔCE).

707. β) *dé*, dais [d'église] (DISCU ; prob^t repris au fr.).

708. α) *d*[*è*], plus rar^t *då*, *prép.*, de ; *partitif*, du, des. Cf. Morph. 96, 203 (DE).

709. β) *dè*, m., doigt (DIGITU > *DĬTU).

710. *dẽ*, f., dent (DENTE).

711. *dẽbà, loc. adv.*, d'en bas (*d'en bas*).

712. *dèdò*, m., dé à coudre ; digitale (*DĬTALE > *dedal*).

713. **dèdọdå*, f., ancien dé de tailleur (*dèdò*).

714. *dèḏyẽ, adv.*, dedans (*de dintz*).

714 *bis*. *dèḏŷi*, dédit [*ḏŷi*].

715. *dẽḏyẅẽ*, plus rar^t *dẽḏyõ* et *dìḏyõ*, personne, *nég^t* (*dengun* et **desgun*, Morph. 94).

716. † *dèfèçẹlè, å*, difficile.

717. *dèfẹ̃drè*, défendre, protéger ; interdire (*defendre*).

718. † *dèfẹ̃så, f.*, défense, *spéc^t* interdiction.

719. *dèfò, m.*, [faire] défaut, manquer ; défaut, vice ; défaut en justice (*de* et *fauta*).

720. *dèfọ́ẓå, adv.*, dehors (DE FORAS). Cf. *fọ́ẓå*.

721. *déjẹ́må*, dixième, (*detz* ; suff. fr.).

722. *dèjèẓà*, désirer ; *sè fà dèjèẓà*, il se fait attendre (DESIDERARE ; prob^t repris au fr.).

723. *dèjœ̀u*, dix-huit (*detzuoit*).

724. *dèjùṭyẹ́må*, dix-huitième (*dèjœ̀u* ; suff. fr.).

725. *dèkókèḷyå*, quelquefois, parfois (*de co*[*l*]*ps que lai a*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

726. *dèmãdà* et *dåmãdà*, demander (DE-MANDARE).

727. **dẹ́mè*, *s. m. pl.*, la dîme (DECIMU > *desme*).

728. *dèmènà*, remuer, secouer ; *emploi pronom.* (*demenar*).

729. † *dèmèṉyà*, diminuer.

730. † *dèmèṉyuɛœ̀u*, diminution [de prix].

731. *dèmó*, demain (DEMANE).

732. † *dèmwizẹ́lå*, f., demoiselle, jeune fille bien élevée.

733. *dẽnò*, d'en haut (*d en aut*).

734. † *dèpẹ̃drè*, dépendre [de qqn ou de qc.] ; *kó dèpẽ*, ça dépend ; *le p. p. est qqf. dìpẽḏyu* (du fr., pron. « dependre »).

735. *dẽpœ̀u* et *dìpœ̀u*, *prép.* et *adv.*, depuis (*d-en-pois*, *des-pois*, Morph. 94, 211).

736. *dèrsẹ̀tè*, dix-sept (*detz-set* > *des-set*).

737. *dèrsèṯyẹ́må*, dix-septième (*dèrsèt* ; suff. fr.).

738. † *désạ̃brè*, décembre.

739. *dèsu*, *adv.* et *s.*, dessous (DE-SUBTUS).

740. *dèsụbrè*, *adv.* et *s.*, dessus (DE-SUPER).

741. † *dẽtẹ́lå*, f., dentelle.,

742. *dẽtò*, *m.*, pièce triangulaire de l'araire, sur laquelle repose l'instrument (DENTALE).

743. † *dèvó*, *-ọ́tå*, *adj.*, dévot.

744. † *dèvùɛœ̀u*, dévotion ; *fẹ̀ʒ̂è sà* =, faire ses dévotions, se confesser et communier.

745. α) *dèvŷi*, *m.*, devin, qui devine (*devinar*).

746 β) † *dèvŷi*, *m.*, devis [de maçon, etc.].

747. *dèvŷidzẹ̀ʒ̂è* [*m ì* =], et *m ì dzẹ̀ʒ̂e*, il me semble (*m'es* [*de*] *vejaire* ; apocope pour la 2ᵉ forme ; *vejaire* est sans doute formé avec le subj. de*vezer*).

748. *dẽzènå*, f., dizaine (*dètz*).

749. † *dèzèsṯyœ̀u*, f., indigestion.

750. *dèznó* et *dèzènó*, dix-neuf (*detz nòu*).

751. *dèznóvyẹ́må* [et *dèzè-*], dix-neuvième (*dèznó*, suff. fr.).

752. *dìbånà*, *-ạ̀då*, décorné,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

en parlant d'un bœuf, etc. ; *fig.*, déchaîné, furieux (*bànå*).

753. † *dìbårâsà*, débarrasser. Cf. *dìtrâmà*.

754. *dìbàtrè*, débattre [un prix] ; *pron.*, [se] débattre (*batre*).

755. † † *dìbrâlyà*, *-àdå*, débraillé.

756. *dìbrâyà*, déculotter ; *emploi pronom.* (*brâyā*).

757. *dìbûbŷìlyà*, enlever la chassie (*bûbŷìlyå*).

758. *dìbûdrà*, gâcher, faire du gâchis (Cf. Trés. *bóudro*, bourbe).

759. *dìbunètà*, décoiffer, enlever le bonnet ; *pronom.* (*bunè*).

760. *dìbûtsà*, déboucher [une bouteille, etc.] (*bûtsà*).

761. *dìbŷìlyà*, déshabiller ; *pronom.* (*bŷìlyà*).

762. α) † *dìɛèdà*, décider ; *pronom.* se décider.

763. β) *dìɛèdà*, *-àdå*, décidé, vif, réveillé (Fusion entre l'ancien *deissidat*, Mél. 123, [de EXCITARE], et « décidé »).

764. † *dìdìŋyà*, dédaigner, mépriser.

765. *dìdìŋyu*, *ŭzå*, dédaigneux, méprisant (*dìdìŋyà*).

766. *dìdyō*. V. *dèdyŭè*.

767. *dìdzà*, déjà (*ja*, refait sur le fr.).

768. *dìdzårdŷìnà*, faire lever de bonne heure, *terme plaisant* (*dyårdŷì*).

769. *dìdzårya*, déchausser la vigne (**des-jarr-eiar*, de GARRA, C. ; M. L., 3690).

770. **dìdzunà*, *variante archaïque de dzunà*.

771. *dìfèʒè*, défaire (*desfaire*).

772. *dìfûdrinà*, f. *-àdå*, qui a l'air égaré, affolé (de *foldre* < FULGURE).

773. *dìfûlà*, f. *-àdå*, décoiffé, nu-tête (**desfolat*, de FULLARE).

774. *dìgådzà*, dégager ; *emploi pronom.* ; *dìgådzà*, *-àdå*, dégagé, leste, adroit (*gàdzè*).

775. *dìgårŋŷì*, dégarnir (*gårŋŷì*).

776. † *dìgårpŷì*, déguerpir.

777. *dìgråmà*, enlever le chiendent, défricher (*gràmè*).

778. *dìgråpŷì* [*sè* =], se

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

délasser, se remettre de sa fatigue (*gråpŷi*).

779. *dìgråvà*, enlever les pierres (*grạvå*).

780. *dìgrwåḷyà*, décrasser (*grẅịḷyå*).

781. † *dìgurḍŷi*, dégourdir, *au propre et fig.*; *dìgurḍŷi*, *-ịdå*, dégourdi, déluré.

782. † *dìgùlà*, dégueuler, vomir, *terme trivial*, spéc^t en parlant des bêtes.

783. *dìgùtà*, dégoûter (*gostar*).

784. *dìgùtɛè*, dégauchir, remettre d'aplomb, arrancher (**gauchir*, cf. *gọ̀tsè*).

785. *dìgwizà*, [*sè* =], parler avec recherche (*desgoisar*, rac *GÖS-).

786. *dìkåka*, enlever de sa coque [un fruit] (*kạ̀kå*).

787. *dìkåḷyà*, décailler; n. et pronom. (*kålyà*).

788. *dìkårɛœ̀u*, discrétion; gage [dans les jeux de société] (DISCRETIO, S.).

789. *dìkåtsètà*, décacheter [une lettre] (*kạ̊tsè*).

790. † *dìkåṯŷi* [*sè* =], se décatir, vieillir.

791. *dìkåẓ̊à*, f. *-ạ̀då*, grincheux, grognon (**descarat*, M., de *cara* < CARA, Gr.).

792. *dìkåẓ̊ìmà* [*sè* =], se décarêmer, faire bombance en sortant du carême (*kåẓ̊ìmå*).

793. *dìkḷyåvèlà*, désarticulé, *en parlant d'un couteau* (*kḷyåvé*).

794. † *dìkḷyåẓ̊à*, déclarer, *spéc^t en matière d'impôts*.

795. † *dìkḷyåẓ̊åɛœ̀u*, déclaration, *id*.

796. *dìkõgrẹ̀i* [*sè* =], se démunir; *ésè* =, être dépourvu (*kõgrẹ̀i*).

797. *dìkõpåsà*; dépasser (qqn. en marchant) (**descompassar*, de *passar*).

798. *dìkõvẽḍyụdå*, f. déconvenue (d. *desconvenir*).

799. *dìkòvẹṇŷi*, [en] disconvenir (*desconvenir*).

800. *dìkråsà*, décrasser, *spéc^t* débarbouiller; *emploi pronom.* (*krạ̀så*).

801. *dìkrìṭyånà*, devenir fou (*krịtyå*).

802. *dìkụzè*, découdre (*kụzè*).

803. † *dìkupà*, découper [une volaille, etc.].

804. *dìkurḍyà*, décorder,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

délier (*descordiar*, ou *-deyar*).

805. *dìkurtsà*, décrocher (rac. de *kụrtsè*).

806. *dìkụ̈rtsètà*, *spéc*[t] : *sè d. l èstumà*, *prop*[t] se « décrocheter » l'estomac, *en parlant des efforts qu'on fait en vomissant beaucoup* (d. *kurtsè*, ou du précéd.).

807. *dìkutà*, dégoiser [de méchants propos]. (DISCUTARE, S).

808. † *dìkuẓ̊ådzà*, décourager; *emploi pron*.

809. *dìkùṭŷiḷyà*, v. *act*., enlever la coquille à (*kùṭyịḷyå*).

810. *dìkwånà*, f. *-ạdå*, [animal] qui a la queue coupée; [pot] qui a perdu son anse (*kwå*).

811. *dìlādà*, *-ạdå*, dévoyé, coureur; [chien] errant, qui court les champs (LANDA, C).

812. *dìlìzà*, enlaidir; *emploi pron*. (**deslaizar*[1] < *DIS-LAID-IRE, -ARE, rac. G; cf. *lẹ̀dè*).

813. *dìmà*, entamer beaucoup [un gâteau, etc.] (*desmar*, de DECIMA).

814. *dìmādrèḷyà*, f. *-ạdå*, dépenaillé (prob[t] de « mandrille »).

815. *dìmårfŷi* [*sè* =], se dégourdir, se réchauffer les doigts (*mạ̀rfyè*).

816. *dìmātsà*, démancher; *emploi pron*.; fig. *sè* =, se donner beaucoup de mal (*mạ̄tsè*).

817. **dìmẹ̀i*, dîmeur, agent chargé jadis de lever la dîme (*desmeir*).

818. *dìmèzŭlà*, *-ạdå*, très fatigué, *propt* « dé-moellé » (*mèzụlå*).

819. *dìmōtà*, démonter; *fig*. stupéfier; pp. *dìmōtà*, démonté, furieux (*montar*).

820. *dìnåryà*, *-ạdå*, décharné, maigre (**desnerviat*, de *nerviar*).

821. *dìnŭzà*, dénouer (*nu̇zà*).

822. *dìŋŷizà*, dénicher, *emploi rare*, cf. *fulà*; empêcher de couver [une poule]; *pụlå dìŋŷizạdå*, poule « sortie de son nid », ahurie [s'emploie comme terme de comparaison] (*ŋŷizà*).

823. *dìōḷyà* [*sè* =], s'arra-

1. L'ancienne langue a *laizar*, souiller, *laizura* (et *laidura*), etc., même racine que *lait* = laid.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cher *ou* se tordre un ongle (*ǒlyå*).

824. *dìpårlà*, parler sottement, déraisonner (*pårlà*).

825. † *dìpårtåmē*, département [division de la France].

826. *dìpårtŷi*, répartir [l'impôt] ; *sè* =, se brouiller, se fâcher (*partir*).

827. *dìpårtŷiɛ̀ɛ̀u*, f., répartition [de l'impôt] (*dìpårtŷi*).

828. *dìpartŷitɛ́r*, répartiteur (crois[t] entre *dipårtŷì* et « répartiteur »).

829. *dìpårzà*, déprécier (*pårzà*).

830. *dìpåtà* [*sè* =], se dépêtrer, sortir de la boue (*pàtå*).

831. *dìpātèlà* [*sè* =], se disloquer ; *fig*. se dépêcher en s'agitant (semble une fusion entre *ipālå* et « panteler »).

832. *dìpåǯedzà*, dépareiller, placer irrégulièrement (*påǯedzà*).

833. *dìpɛ̄drè*, dépendre, détacher (*pɛ̄drè*).

834. *dìpèdzà*, enlever la poix *ou* qc. de gluant ; *employé surtout pronom*[t] (*pèdzå*).

835. †† *dìpètså*, f., dépêche télégraphique.

836. † *dìpètsà* [*dìpèts-*] [*sè* =], se dépêcher.

837. *dìpètårnà* [*sè* =], *littér*[t] se « dépoitrailler », mettre sa poitrine à l'air (*pètàrnå*).

838. *dìplåzē*, *-ɛ̄tå*, déplaisant, désagréable (*plåzē*).

839. *dìplèǯè*, déplaire (*plèǯè*).

840. *dìpòɛu*. Cf. *dɛ̄pòɛu*.

841. † *dìpråvàdå*, *seul*[t] *dans* : *lyɛ̄gå dìpråvàdå*, mauvaise langue, personne médisante (refait d'après « dépravée »).

842. *dìpùtà*, dépoter (de *pot* = pot).

843. † *dìputà*, s. m., député.

844. *dìpwizu̯na*, *littér*[t] « dé-poisonner » ; *fig*. purifier (*pwizu*).

845. *dìråɛɛ̀nà*, déraciner (*råɛɛ̀nå*).

846. *dìråɡånà*, vomir, *terme grossier* (*råɡà*).

847. *dìråmà*, écarter le foin pour la première fois (*ràmå*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

848. *dìråtsèlà*, enlever le brou des noix (*råtsè*).

849. *dìrèḏŷi*, déraidir (*rèḏè*).

850. *dìrèḏŷịdå*, *s. f.*, [en dire une] raide (*dìrèḏŷi*).

851. † *dìrèjœ̀u*, *s. f.*, méchant propos, mauvaise action ; cf. *rèvåḻŷi* (dérision).

852. *dìrètèẖà*, désaltérer (*rètèẖà*).

853. † *dìrutà*, dérouter, désorienter.

854. *dìruṯŷi*, dégourdir, rendre leste (*ruṯŷi*).

855. *dìrŭṇŷi*, fondre *en parlant de la neige* (contraction de *desrev[e]nir* ; doublet morph. de *dìẖèvèṇŷi*).

856. *dirŭṇŷimē*, *m.*, fonte de la neige ; dégel (*dìrŭṇŷi*).

857. *dìsåbà*, pressurer (*sạbå*).

858. *dìsåbåtà*, *-ạdå*, furieux (d. *sabat* = sabbat; cf. *ensabatat*).

859. *dìtåtsà*, détacher (*tạtså*).

860. *dìtẹ̄drè*, détendre (*tẹ̄drè* α).

861. *dìtọ́rsè*, détordre (*tọ́rsè*).

862. *dìtråmà*, débarrasser de la vaisselle la table ou la pièce ; mettre en ordre (*DE-STRAMINARE).

863. *dìtrạmå*, f., réduit, débarras (*dìtråmà*).

864. * *dìtråpånà*, [*sè* =] *l'èstuma*, s'abîmer l'estomac [par des efforts] (*estrepar*).

865. *dìtråsŭnà*, réveiller en sursaut (**destre-sonar* pour **desentresonar*, où *sonar* d. SOMNU; cf. Trés. *destressouna* et *entresouna*).

866. *dìtrẹ̄dzè*, mettre en ordre, ranger (DE-STRINGERE)

867. *dìtrēpà*, détremper (*trēpà*).

868. *dìtripånà*, adj. [*èstumà* =], [estomac] déchiré [par des efforts] (**estripar*, de *tripa*).

869. *dìtsābåḻyà*, enlever la jarretière ; p. p. *-à*, *ạdå*, qui a perdu sa jarretière (*tsābạḻyå*).

870. *dìtsårdzà*, décharger (*tsārdzà*).

871. *dìtsårnà*, *-ạdå*, décharné (*charn*).

872. *dìtsò*, *seul*ᵗ *dans* : *å pé dìtsò*, déchaussé (*deschaus*, s. v. de *deschaussar*).

873. *dìtsŭrà*, *litt*ᵗ désé-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

chauffer, rafraîchir (*tsûrà*).

874. *dìtsûsà*, déchausser (*tsûsà*).

875. *dìvârdyà*, cueillir avant la maturité (*desverdiar* ou **desverdeiar*, rac. *vert*).

876. *dìvẹ̄drè*, déprécier une marchandise (*vẹ̄drè*).

877. † *dìvûǯa*, dévorer; fig. *sè* =, se dépêcher.

878. *dìvulyà*, réveiller (*vulyà*).

879. *dìvwidà* (*dìvwè-*), dévider (*vwidà*).

880. *dìvwidìǯå*, f., dévidoir (*dìvwidà*, suff. *-eira*).

881. *dìvŷizå*, f., limite de deux champs (**desvisa*, pour *devisa*).

882. *dìyà*, dévier, *n.* (en parlant de l'araire, etc.); fig. *sè* =, se démettre [l'épaule, etc.] (*desviar*, de VIA].

883. *dìǯetà*, déshériter (*iǯetà*).

884. *dìǯevę̣ŷi*, reprendre connaissance, revenir à la vie (*desre-venir*. Cf. *dirûŋŷi* < *des-rev*[*e*]*nir*).

885. *ḏjé*, m., touffe de feuilles; cf. *kré* (s. verb. de *ḏjetà*).

886. *ḏjè*, *nég. plus forte que pà* (GENUS > *gens* > *gis*).

887. *ḏjẹ̀brè*, givre (*gibre*).

888. *ḏjèbrèlyà*, moucheter, saupoudrer (*ḏjẹ̀brè*).

889. † *ḏjẹ̀flà* et † † *jẹ̀flà*, gifler.

890. † *ḏjẹ̀flå* et † † *jẹ̀flå*, gifle.

891. *ḏjẽḏjẹ̀vå*, sorte de mal de dents, agacement des gencives (GINGĪVA > *gengiva*; cf. *dzūjè*).

892. † *ḏjẹ̀gó*, et † † *jẹ̀gó*, gigot de mouton.

893. *ḏjẽgò*, joncs verts [non cueillis]; cf. *dzō*, *dzüẽ* (JUNCU > *dzüẽ* + suff. *al*; *ü* à l'at. > *y*).

894. *ḏjèklyà*, fr. pop. « gicler » [vient du S.-E.], jaillir (*gisclar*).

895. *ḏjèklyàdå*, f., jet (*ḏjèklyà*).

896. † *ḏjèlé* et † † *jèlé*, gilet.

897. *ḏjèpà* [*sè* =], se coller [les doigts] (**gispar*, de GYPSU, SS.; cf. *gip*, *gipier* et Trés. *gispa* et *agipi*).

898. † *ḏjèpéǯå*, m., érysipèle ([éry]sipèle + infl. « père » et *ḏjèpà*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

899. *ʤètà*, jeter ; pousser ses feuilles (*gitar*).

900. *ʤèvà*, juter, jaillir, *en parlant du pus, d'une tige de pissenlit coupée*, etc. (p.-ê. d. de *jus* après la chute de *s* ?)

901. *ʤèvå*, plante à fleurs blanches qui jute.

902. *ʤèyå*, f., *gén*^{t} *au pl.*, giries [faire des =], cérémonies (**giria* de *girar*).

903. *ʤèʒ^{h}è*, m., moineau (**girét* de *girar*). Cf. *pâsèʒ^{h}à*.

904. *ʤuʤèlyà*, coupeter, bousiller, abîmer.

905. † *ʤôbå*, daube.

906. *dôbrèʒ^{h}ô*, terme d'injure (*dombre* < DOMINE + fin. -RUM, S., cf. *bôbòʒ^{h}ô*).

907. *dôdà*, dompter (DOMITARE).

908. † *ʤôtå*, f., dot.

909. † *ʤèlyè*, deuil.

910. *ʤèr*, *f.*, orvet (*anadòlh*, amputé par confusion avec *a* de l'art. *la*, et avec l'art. [*u*]*na* ; l'*r* est dû à une fausse régression ; cf. *At. ling.*, 952)

911. *ʤèu*, dû, *spéc*^{t} *dans* : *tsåtyuèsô ʤèu*, chacun son dû (s. verb. *dûʒ^{h}è*).

912. *drà*, m., drap (*drap*).

913. *drådzènå*, criblure (**dragena*, d'un type prélatin, du S.-E., *DRAGÍA = crible à blé ; cf. 915).

914. *drâmà*, appeler, faire venir (altération de *brâmà*).

915. *drâyà*, se sauver, courir (d. *drai*, tamis [Lévy], même rac. que *drâdzènå*).

916. *drèi*, f. *drìtå*, droit (en droite ligne) ; opposé à « gauche » ; s. f. *lå drìtå*, la droite ; *fig.*, *s. m. drèi*, [avoir le] droit (DIRECTU > *dreit*).

917. *drìsà*, dresser (un cheval, un enfant, etc.) (*DIRECTIARE).

918. *drôlà*, sangloter (*derotlar* ?).

919. α) † *drôlè*, *-å*, s., enfant, adolescent ; garçon, — fille.

920. β) †† *drôlè*, *-å*, adj., drôle.

921. *drôlyå*, f., sentier ; perche pour abattre les noix (Cf. Trés. *draio* < **dralha*).

922. *dru*, f., *drùdå*, fort, robuste (DRUTH-, G.).

923. α) *du*, f. *dûså*, doux (au goût) ; fig. doux (de caractère) (DULCE).

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

924. β) *du*, f. *dwà*, deux (DUOS, DUAS).

925. *dulur*, f., douleur (DOLORE).

926. *dụrlè*, f., *durlẹtå*, petit garçon, petite fille (dim. *drọ́lè* α).

927. *durḷyà*, abattre les noix (*drọ́lyå*).

928. *durmŷī*, dormir (DORMIRE); p. p. *durmŷi*, *-ịdå*, endormi.

929. *durmŷiḷyu*, *-ụ̈zå*, *adj.*, dormeur ; somnolent (*durmŷi*).

930. *dụrzè*, ramener à l'étable [un animal] (URGERE, R. XXX, 119).

931. † *dŭblà*, doubler [un vêtement].

932. *dụ̈blè*, double (*doble*).

933. † *dŭblụ̈ẓå*, doublure [de vêtement].

934. *dụ̈dzè*, douze (DUODECI > **dotge*, au lieu de *dotze*).

935. *dŭdzẹnå*, douzaine (**dotge*).

936. *dŭdzyẹ́må*, douzième (*dŭdzè* et suff. fr.).

937. *dŭjè*, doisil de tonneau (*DŬCĪCULU).

938. *dŭlē*, *-ẹ̄tå*, *adj.*, dolent, qui se plaint (*dolent*, pp^t DOLERE).

939. *dŭmẹ̄trè kè*, pendant que (DUM INTERI > *domentre*, puis **deumentre* d'après l'art. *deu* < *del*).

940. *dŭnà*, donner, faire cadeau de. Cf. *bìlà* (DONARE).

941. *dŭnẹ̀ẓ̀è*, f. *-ìẓ̀å*, donneur, qui aime á donner (*dŭnà*).

942. *dụ̈så*, f., quartier de noix (*DOLSA, N. Ess. 244, M. L. 2726).

943. *dŭsåmē*, doucement, lentement (*du* α).

944. † *dụ̈tè*, *spéc^t dans* : *sẽ dụ̈tè*, sans doute.

945. *dŭ̀ẓ̀à*, dorer (*daurar*).

946. *dụ̈ẓ̀è*, v., devoir (DEBERE).

947. *dẅẹ́lå*, f., douve de tonneau (DOGELLA).

948. *dẅịẓ̀è*, m., petit pot à anse (ŬTRE).

949. *ḍyà*, m., fouet (de l'interj. « dia » ?)

950. *ḍyåblåtu*, diablotin, *au sens propre et fig.* (*ḍyạ̀blè*).

951. *ḍyạ̀blè*, diable ; fig.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

enfant remuant, et *adj.*, remuant ; poèlon (DIABOLU, SS.).

952. *ḏyạ̀rå*, guerre (WERRA, G.).

953. *ḏyạ̀rḻyė, -å, plus rar*ᵗ *gạ̀rḻyė*, louche (*guerle*, de DWERH-, G.).

954. *ḏyằsåmẽ*, on dirait [régit « que » et l'ind.] (type **dyạså* + suff. adv. *-åmẽ*, cf. Mich. *diasso* ; **dyaså* dérive peut-être de *diriatz*).

955. *ḏyẽ*, dans (DE-ĪNTUS > *dintz*).

956. † *ḏyẹ̄då*, f., dinde (du fr., pron. *dīdė*).

957. *ḏyẽdu*, dindon (*ḏyẹ̄då*).

958. *ḏŷi*, s. m., dit, affirmation, *mot rare*, spécᵗ opposé à *dėḏŷi* (d. *dire*).

959. † *ḏŷidà*, guider, conduire.

960. † *ḏŷịdå*, f., guide [du cheval].

961. *ḏŷidzœ̀u*, jeudi, et [*lė*] *dzœ̀u*. Cf. *ḏŷiḻyu* (*dijueus*).

962. † † *ḏŷifėẓʰẽ, -ẹ̄tå*, différent ; † loc., *kw ì ḏŷifėẓʰẽ*, c'est différent.

963. † † *ḏŷijėẓʰà*, digérer.

964. † *ḏŷiḻyọ̀mė*, m., pâté aux pommes (Guillaume).

965. *ḏŷiḻyú*, lundi (*dilus*). S'emploie après l'article sans *ḏŷi-*, comme tous les noms de la semaine, sauf « dimanche » : cf. *vẽ ḏŷiḻỳu*, il vient lundi, et *vẽ lė ḻyu*, il vient le lundi.

966. *ḏŷimàr*, mardi, et [*lė*] *màr* (*dimartz*).

967. *ḏŷimé*, demi (*DIMĒDIU).

968. *ḏŷimẹ́krė*, mercredi, et [*lė*] *mẹ́krė* (*dimercres*).

969. *ḏŷimẹ̄tsė*, dimanche (DIE DOMINICA ctr en *DĪEMĪNĪCA > *dimenche*).

970. † *ḏŷimọ̀vå*, guimauve, *médicament*. Cf. *mọ́lå* β.

971. † *ḏŷinà*, dîner, *emploi rare* — dans un proverbe — *ou néologique* ; faire dîner, *rare*.

972. † *ḏŷiṉŷà*, guigner.

973. † *ḏŷịṉyå*, guigne, guignon.

974. † *ḏŷirlạ̄då*, guirlande.

975. *ḏŷisạ̀tė*, samedi, et [*lė*] *sạ̀tė* (*dissapte*).

976. † † *ḏŷiskur*, dis-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cours; *au pl.*, bavardages.

977. † *ḏŷiskuɛœ̨u*, discussion.

978. † † *ḏŷiskutà*, discuter.

979. † *ḏŷisputà*, disputer; *emploi pronom.*

980, † *ḏŷispụtå*, dispute.

981. *ḏŷivẹ̄drè*, vendredi, et [*lè*] *vẹ̄drè* (*divendre*).

982. † *ḏŷịzå* [*å så* =], [à sa] guise.

983. *ḏŷị̣ʰẓè*, dire (DĪCERE).

984. *ḏyœ̨u*, Dieu (DEU > *dieu*).

985. *ḏyụḷyå*, aiguille (ACŪCULA > *agulha*).

986. *ḏyur*, f. *ḏyụʰẓå*, dur; fig. sans pitié, avare(DŪRU).

987. *ḏyụ̄̃tè*, m., dette (*dieute* < DEBITŪ).

988. *ḏyuzà*, aiguiser (ACUTIARE > *aguzar*).

989. *ḏyụzå*, f., pierre à aiguiser (*ḏyuzà*).

990. *ḏyuʰẓà*, durer; endurer (DURARE).

991. α) *dzà*, et *dzå*, *dzåṯŷi*, Morph. 209 et 229-30, voilà, voici (*ja* < JA[M], *ja-aqui*).

992. β) *dzà*, s. m., touffe d'herbe (*JACIU).

993. *dzābårdzà*, piétiner (*jamba* + *brejar*).

994. **dzābrè*, écrevisse. Cf. *ikårvŷịsè* (*GAMMARU pour CAMMARU, Gr.).

995. *dzābu*, jambon (Refait sur le fr., cf. Introd.).

996. *dzạ̀byå*, f., cage (*GAVEA pr. CAVEA; le trait[t] du *v* montre que le mot n'appartient pas à la couche ancienne du latin vulg. Cf. fr. cage, et geôle).

997. *dzābŷi*, se tenir tranquille, cesser (d. de *jamba* ?)

998. *dzạ̀fŷi*, croc [de chien] (*jaf* + suff. *-i*, de *GAFA, M. L. 3633).

999. *dzạ̀kè*, jacque, imbécile (*Jaque* < JACOB).

1000. *dzålà*, geler, *sens propre* (GELARE).

1001. *dzålạ̀då*, gelée, *sens propre*. Cf. *jèlẹ́yå* (*dzålà*).

1002. † † *dzålu*, f. *-ụ̈zå*, jaloux.

1003. *dzåḻŷịnå*, f., *vieille poule; truie stérile (GALLINA).

1004. *dzåḻyu*, jeune coq (d. **jalh* < *GALLIU, cf. *dzè*).

1005. **dzåmè*, jamais. Cf. *jåmè* (*ja mais*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

1006. *dzånè*, genêt commun. Cf. *grizu* (*GENISTU).

1007. *dzånèbrà*, m., genévrier (*JENIPERU, M. L. 4624, + suff. ACIU).

1008. † *dzånèfréyå*, f., œillet mignardise (giroflée *pron.* « geroflée » > **gerofrée* [assim. r + l] > **dzerefréya* > **dzenefreya* [*dissim.* r + r]).

1009. *dzånu* [*å* =], à genoux. Cf. *dzwånèi*, Morph. 37 (*genolhz*).

1010. *dzåpà*, japper, aboyer (JAPP-, *on.*).

1011. *dzårdyî*, jardin (*GARD-INU, G.).

1012. *dzårdyînà*, jardiner (*dzårdyî*).

1013. *dzårdyînèi*, f. -*ìʒå*, jardinier.

1014. *dzårdzè*, jabot des poules, fr. rég. « pitre » (GIGERIU > **gegeir* > **gergeir* : l'add°ª de l'*r* est obscure).

1015. *dzårè*, jarret (*GARRÌTTU, C.).

1016. *dzàrlå*, f., cruche de terre (GERULA).

1017. *dzårmènà*, germer (GERMINARE ; cf. *ẽdzårnà*).

1018. *dzårmó*, f. -*ónå*, [cousin] germain (GERMANU).

1019. *dzårnådzà*. Cf. *ẽdårnådzà*.

1020. *dzårtyîvu*, f. -*uzå*, hardi, audacieux (**jarret-ivos*, *propt* « qui a du jarret »).

1021. *dʒàså*, pie (*AGATZA, G.).

1022. *dzåtyî*, voilà, *cf. dzà* (*ja-aqui*).

1023. *dzåvélå*, javelle (*GABELLA, C ?)

1024. *dzåvyîlyå*, cheville [du pied]. Cf. *tsåvyîlyå* (CLAVICULA > *CAVICULA > *GAVICULA).

1025. α) *dzè*, coq (*GALLIU > **jalh*, cf. *dzålyu*).

1026. β) *dzè dè bòu*, geai (GAJU > *jai* : la phon. a amené la confusion de *jalh* et *jai*, d'où *dzè dè bòu*, « *dzè* » de forêt).

1027. *dzérmè*, germe (GERMINE).

1028. *dzèsà*, arranger [le feu, la mèche d'une lampe] (*gensar*, d. GENÏTU).

1029. *dzètåmè*, gentiment ; *surtout* lentement (*dzètè*).

1030. *dzètè*, *-å*, gentil, joli, beau (GENITU > *gent* ; le

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

m. actuel est refait sur le f.).

1031. *dzẽṭŷịḷyå*, lentille, *légume* (LENTICULU > *lentilha* + *gent*).

1032. *dzẹ̀ẓ̣ᵇè*. Cf. *dèvŷidzẹ̀ẓ̣ᵇè*.

1033. † *dzìnà*, gêner; *emploi pronom*.

1034. *dzị̀så*, gesse (*geissa*).

1035. * *dzị̀ẓ̣ᵇè*, *seul*ᵗ *dans* : *nà dzị̀ẓ̣ᵇè*, aller se coucher [dans la grange, ou par terre] (JACERE).

1036. α) *dzó*, jeu (JOCU).

1037. β) *dzó*, *dans* : *nõ dè dzó*! nom de...! *juron* (Semble une altération de *dieu*).

1038. † *dzõ*, jonc de vannier. Cf. *djẽgõ*, *dzẅẽ* γ.

1039. *dzọ̀nè*, *-å*, jaune (GALBĬNU).

1040. † *dzọ́yå*, f., joie; iris de l'œil (fr. « joie », pron. *joïe*; cf. *gò*).

1041. *dzǽrbå*, gerbe avec épis. Cf. *gọ́rbå*, *kḷyạ̀så*, *plådzu* (GARBA, G; postule un *e*, comme le fr. clas., dû peut-être à une forme germ. avec *Umlaut*).

1042. *dzǽu*. Cf. *ḍŷidzǽu*.

1043. *dzuk å*, jusqu'à DE) USQUE > **josque* [*josca*]; l'*s* paraît avoir disparu de bonne heure, pour une cause obscure).

1044. *dzukà*, jucher, *emploi spéc*ᵗ *pronom. et passif* (*JŬK-ARE, G., > **jocar*, M.).

1045. *dzukådu*, m., perchoir [pour les poules] (*dzukà*).

1046. *dzur*, jour (DIURNU > *jorn*).

1047. *dzurnạ̀då*, journée; journée de travail (d. *jorn*).

1048. *dzurnò*, *s. m. pl.*, osier coupé (*jornal*).

1049. α) *dzu*, jus (JŪS).

1050. β) *dzu*, joug [des vaches]. Cf. *dzụ̈ḷyå*, *mèdzåné*, *rèdọ̄då*, *rèsènådẅị̀ẓ̣å*, *tålådwị̀ẓ̣å* (JŬGU; l'*u* de *dzu* vient de *dzụ̈ḷyå*).

1051. *dzùbàr*, niais, naïf (La phon. fait préférer *Jaubert* [*Gauzbertus*, Cart. 476, G.,] — à « jobard »).

1052. *dzudà*, aider (ADJUTARE > *ajudar*).

1053. *dzụdå*, aide (*dzudà*). Cf. *åï*.

1054. *dzudà*, juger (JUDICARE > *jutjar*).

1055. *dzudzåmẽ*, jugement (*jutjament*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

1056. *dzụdzė*. juge (*jutje*, de *jutjar*).

1057. *dzǔjė*, jouir (GAUDIRE > *jauzir*).

1058. *dzǔjė*, f., gencive (Est-ce une forme masc. de GINGIVA : *GINGIVU > *GINCIVU comme en fr. ? Il faudrait supposer un chang^t de suff. IVU > INU, puis la dissim. du 1er *n* en *l* ; et comment expl. le fém. ? N'y a-t-il pas plutôt infl. de *jauzir* ?)

1059. *dzụ̈lyå*, f., lanière pour atteler les vaches ; bave (JŬGŬLA).

1060. † *dzulyé*, juillet.

1061. *dzunà*, et **dìdzunà*, jeûner (JEJUNARE > [*je*]*junar*, et **desjunar*).

1062. *dzùnėdzà*. v. n., jaunir (*jaunejar*).

1063. *dzustà*, ajouter (*ajostar*, M., ou conf^on avec *dzụstė*).

1064. † *dzuståmẽ*, justement, précisément.

1065. † *dzụstė*, juste, étroit ; [c'est] juste, exact ; juste, conforme au droit.

1066. † *dzuyò*, joyau, bijou.

1067. *dzuzé*, imbécile (*dzuzi*, Gloss. onomast.).

1068. *dzuẖà*, jurer, prêter serment ; dire des jurons (*jurar*).

1069. **dzuẖåmẽ*, action de jurer (*jurament*).

1070. † *dzwà*, jouer. Cf. *dzò* α.

1071. *dzwā-fẹ̄nå*, *propr* « Jean-femme », homme efféminé.

1072. *dzẅànå*, f. narcisse (*Joana*)

1073. *dzẅånèi*, genou. Cf. *dzånu* (GENUCULU > *genolh*)

1074. *dzẅånò*, fromage du pays [fait à la Saint-Jean] (*Joan* + suff. *al*).

1075. α) *dzẅẽ*, juin (JŪNIU).

1076. β) *dzẅẽ*, [à] jeun (JEJŪNU > [*je*]*jun*).

1077. γ) **dzẅẽ*, petits joncs qu'on mettait jadis dans les anciens corsets [cf. *kór*] des robes (JUNCU).

1078. δ) *dzẅẽ*, joint (JUNCTU).

1079. † *dzẅẽdrė*, joindre.

1080. *† *dzẅèi*, juif (du fr. « juif » pron. *jui*).

1081. *dzẅẽtā*, f. pl., join-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tures [du membre] (JUNCTAS).

1082. *dzwïne*, *-å*, jeune (JUVENE > *joven*; refait sur un f. **jọvena* > **jọena*).

1083. *dzwïnẹså*, jeunesse (crois[t] entre *dzwïne* et fr. « jeunesse »).

E

1084. α) *é*, *conj*, et (ET).

1085. β) *é*, *seul[t] dans* : *dé måtŷi*, ce matin (*d'est mati*; < ISTE).

1086. γ) *é*, *interj.*, eh! *pour appeler* ; *pour expr. la surprise.*

1087. *è*, *m.*, ail (ALLIU).

1088. *ẽ*, *interj.*, *pour arrêter les chevaux, les vaches.* Cf. *r̄*.

1089. α) *ẽ*, *prép.* en, Morph. 163, 221 (IN).

1090. β) *ẽ*. Cf. *nẽ*.

1091. γ) *ẽ*, *interj.* hein?

1092. δ) *ẽ*. Cf. *vwẽ*.

1093. *ẽbà*, *loc. adv.*, en bas (*en bas*).

1094. † *ẽbårà*, embarras; *fig.* [faire des] embarras.

1095. † *ẽbåråsà*, embarrasser.

1096. *ẽbè*, *interj.*, eh bien, *interr. ou excl.* (*é*, *bè*).

1097. † *ẽbècẹle*, *-å*, s. imbécile.

1098. *ẽbìtyà*, embêter ; *emploi pronom.* (d. *bẹ̀tyå*, sous l'infl. du fr.).

1099. † *ẽbråsà*, embrasser, donner un baiser. Cf. *bwizà*.

1100. *ẽbråsẹ̀ze*, f. *-ìzå*, qui aime à embrasser (d. *ẽbråsà*).

1101. *ẽbråyà*, charger [un char de foin] (*brạyà*).

1101 *bis*. *ẽbuṇŷi*, nombril (*embonilh*).

1102. *ẽεè*, ainsi (*ANTIUSSIC).

1103. *ẽdåkā*, quelque part (p.-ê. *en-de-qu-on*, où *on* < UNDE ; à Ambert, Mich., *Gramm. auv.*, p. 133, *con* (*kō*) = où *relatif*, < *qu-on*, et *en decon* = qq. part; la finale aurait été influencée par celle de *quicòm*, etc. Morph., 92).

1104. *ẽdạ̀rlye*, m., dartre; vide dans la barbe. Cf. *dạ̀rtạ̊* (*dẹrti* [M. L.] > **dẹrli* — infl. ?— + préf. *en*).

1105. *ẽdårnådzà* et *dzårnådzà*, m., pie grièche DARN-, C. ?, + AGATZA,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

G. > *darnajas*, M. L. 2478; la 1re forme a ajouté le préf. *en*, la 2e a assimilé *d* à *dz*).

1106. *ẽḏjẹ̀nå*, s. f., personne très désagréable (de *engenhar*, tromper < *INGENIARE; on devrait avoir *ŋy* et non *n*).

1107. *ẽdrẹ̀i*, endroit, lieu (*endreit*).

1108. **ẽḏyạ̀lå*, f., anguille (ANGUĪLA, M. L. 461 > *anguila*, *enguila*, > **enguiala*).

1109. † *ẽḏỳịḷyå*, anguille.

1110. *ẽḏyụ̀lè*, m., hièble (ĔBULU > **ieule*, avec agglutination de *d*, cf. *dẅịẓ̂ẹ̀*, et préf. *en*).

1111. *ẽdzålåḏyụẓ̂å*, f., engelure (de *gelar*, et infl. fr.).

1112. *ẽdzårnà*, f., *-ạ̀då*, enraciné, *sens propre et fig.* (forme contractée de *IN-GERMIN-ATU, cf. *dzårmẹ̀nà*).

1113. *ẹ̀fã*, pl. *ifã*, enfant (INFANTE > *efant*; l'*ì* du pl. est dû à de fausses perceptions de finales atones pl. *es* > *ì* : de *dzẽtì* [*ẹ̀*]*fã* > *de dzẽt ìfã*, et, par anal., *lů ifã*, etc.)

1114. *ẽfårnà*, enfariner, rouler dans la farine (INFARINARE).

1115. *ẽflåmà*, enflammer (*flạ̀må*).

1116. *ẽfurtsà*, enfourcher (*fụrtså*).

1117. *ẽfyålà*, enfiler [une aiguille] (*fyålà*).

1118. *ẹ̀gå*, eau; *ẹ̀gå dè såblu*, *propr*t « eau de savon », saponaire; *ẹ̀gå dè vỳịdå*, eau-de-vie (AQUA > *aiga*).

1119. *ẽgåfà*, empoigner (**engafar*, de **gaf-*, M.; cf. *dzạ̀fỳi*).

1119 *bis*. **ẹ̃gẹ̀*, m., aine (*engue* < INGUĬNE-).

1120 † *ẹ̀glè*, m., aigle [Très rare à Vinzelles, plus fréquent dans les Monts Dore]; *fig.*, *parfois iron.*, individu très intelligent.

1121. *ẽgråvà*, creuser dedans (*grạ̀vå*).

1122. *ẹ̀grè*, *-å*, aigre, *sens propre* (*ACRU > **aigre*; le groupe CR dégage un *i* à Vinz., Phon. 13; cf. *ḷỳigrịmå*, *mẹ̀grè*).

1123. † † *ẹ́grẹ̀tè*, f., aigrette.

1124. *ẽgrìsà*, engraisser (*engraissar*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

1125. *ẽgrọ̀ŋyå*, s., grognon (*grṳ̀ŋyà*).

1126. *ẽgrṳ̀tà*, f. *-ạ̀då*, transi de froid [*propr*ᵗ plissé, ridé] (Rac. *grṳ̀tå*, et cf. *grṳ̀ṯŷi*).

1127. *ẽgugådu*, entonnoir pour faire le boudin, le saucisson (*gọ́gå*).

1128. *ẽgṳ̀pà*, enrouler, envelopper (*engolar*, M. L. 4434, + *envol[o]par* < IN-*VOLUPP-ARE [= VOLVERE + FALUPPA, M. L. 3173, 3]; cf. prov. mod. *engouloupa*).

1129. *ẹ̀jè*, *dans* : *vér d ẹ̀jè*, être choyé [*propr*ᵗ, avoir des aises] (*aize*, avec suff. atone *i*; cf. *ẹ̀zè*).

1130. *ẽkẹ́ẓ̣̣å*, encore (*enquera*).

1131. *ẽkḷyåvà*, *-ạ̀då*, [clou *ou* pointe] trop enfoncé (*enclavat*).

1132. † *ẽkḷyụmè*, enclume.

1132 *bis*. †† *éksèprẹ̀se*, tout de suite.

1133. *ẽ́là*, hélas (*e*, *las*).

1134 † *élékèɛœ̀u*, élection [politique].

1135. † *éḷŷiẓ̣̣è*, pp. † *ẽ́lu*, élire.

1136. *ẽḷyó*, nulle part (*enluoc*).

1137 † *émémwà*, m., myosotis (aimez-moi).

1138. *ẽnèdzà*, noyer (*ennejar* < NECARE).

1139. † *ẽnìfé*, en effet.

1140. *ẽnò*, *loc. adv.*, en haut; *s. m.*, grenier (*en-aut*)

1141. *ẽŋŷiblà*, [ciel] nuageux (*ŋŷịblè*).

1142. *ẽŋŷidzà*, en nuyer; *emploi pronom. et passif* (IN-ODIARE; vient de la forme ton. *enueja*).

1145. *ẽŋŷịdzè*, *s. m.*, ennui; *adj.*, f. *-å*, ennuyé (s. verb. *ẽŋŷidzà*).

1144. *ẽpåtsà*, *adj.* [raisin] qui a reçu un coup de soleil (du v. *empachar* < IMPACTARE, M.).

1145. *ẽpèdé*, *m.*, personne embarassée et embarrassante (s. verb. de *empedejar* < IMPEDICARE, SS).

1146. † *ẽpìtsà*, empêcher; *p. p.*, f. *-ạ̀då*, embarrassé, empêtré. Cf. *ẽpwitsà*.

1147. *ẽplṳ̀dzà*, *adj.*, [ciel] pluvieux (*plœ́dzå*).

1148. *ẽpò*, impôt (*empaus*, de *pausar*).

1149. † *ẽprẽtà*, emprun-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ter ; *p.p.*, f.-*ạdä*, *fig.* embarrassé, timide.

1150 † *ẽprẽtǽr*, emprunteur.

1151. *ẽpụlå*, ampoule (AMPOLLA, et infl. préf. *em-* ; cf. M. L. 431 et port. *empola*).

1152. *ẽpurtà*, emporter (*purtà* ; p.-ê. refait d'après le fr.)

1153. † *ẽpurṭyumà*, importuner (fr., et infl. finale de *kŭṭyumà*, etc.).

1154. † *ẽputẽkà*, hypothéquer (hy- = *i* a été pris pour le préf. *ì-* < *es-*, et remplacé par le préf. *ẽ* < *en*).

1155. *ẽpwitsà*, f.-*ạdå*, embarrassé (**empaitar* < IMPACTARE + *empachar* M., ou + « empêcher ». Cf. ci-dessus, Introd.).

1156. *ẽpwizu*, m., poison (*ẽpwizŭnà*).

1157. † *ẽpwizŭnà*, empoisonner.

1158. † *ẽpŷilà*, empiler. Cf. *pyạlå*.

1159. *ẽrăbŷinà*, mettre en colère (*rabina*, de RABIA, SS.).

1160. *ẽrådzà*, f.-*ạdå*, enragé ; *fig.*, furieux ; enragé au travail ; *v.*, † [faire] enrager (*rạdzå*).

1161. † *ẹrẽ*, n. air ; *fig.* [avoir l']air.

1162. *ẽrẽ*, en arrière (IN-RETRO).

1163. *ẽrŭṭɛẽ*, enrouer ; *emploi pronom. et passif* (**enrauchir*, de *rauc*).

1164. *ẽsåtsà*, tasser (*IN-SACC-ARE).

1165. *ẹsẽ* [*l* =] [Morph. 71] et † *ẹtrẽ* [*l* =], être (ĔSSERE).

1166. *ẽsẽbẽḷŷi*, ensevelir (IN-SEPELIRE, SS.).

1167. *ẽsẹ̃blẽ*, ensemble (IN-SIMUL).

1168. † *ẽskålẹtå*, f., squelette ; *fig.*, personne très maigre.

1169. † [*ẽ*]*skuzà*, excuser ; *emploi pronom.*

1170. †† *ẽskụzå*, excuse.

1171. † [*ẽ*]*spẹ́så*, espèce, *gén*[t] *injurieux* : espèce de...

1172. *ẽsplẹ*, exploit d'huissier (*esplech*, M.).

1173. † [*ẽ*]*spḷŷikà*, expliquer ; *emploi pronom.*

1174. † *ẽspḷŷikåɛœ̨u*, ex-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

plication ; *spéc*[t] : avoir une —.

1175. † [*è*]*spré*, [faire] exprès.

1176. [*è*]*spri*, *esprits, personnages fantastiques ; intelligence : perdre l'esprit ; réparties.

1177. † *èståfyé*, *terme d'injure* (estaffier).

1178. † [*è*]*stråurdyinàẑèi*, f. -*ẑå*, extraordinaire (du fr., avec la finale *-ari* de *contrari* > *kōtràẑèi*, etc.).

1179. † *èstumà*, estomac. Cf. *itumà*.

1180. *ētåmènà*, entamer (INTAMINARE).

1180 *bis*. *ētårà*, enterrer (*tàrå*).

1181. *ētårpŷide*, -*å*, hardi, effronté (intrépide).

1182. *ētcèvŭtsà*, emmêler [du fil, de la laine] (type **enchivalchar* [*enchavalchar*] < *IN-CABALLICARE, qui doit venir du fr°-prov., comme le prov. mod. *chivau* = cheval).

1183. † *ētēcǫ̀u*, attention (infl. de *entenciò*).

1184. *ētǭdrè*, entendre (*entendre*).

1185. *ētǭtå*, f., intelligence (*ententa*, de *entendre*).

1186. *ētità*, entêter, *surtout au passif* [être] entêté [par le feu, le vin, etc.] ; *fig.* s'obstiner ; *p. p. entêté au propre et au fig.*

1187. *ǫ̀trå*, f., palier de l'escalier extérieur des maisons (EXTERA).

1188. *ētrà*, entrer ; p. p., couché [en parlant du soleil] (INTRARE).

1189. *ētrā*, *seul*[t] *dans* : *lå sēmànå ētrā*, la semaine prochaine (*entrant*).

1190. *ētràdå*, entrée, *sens concret et abstrait* (*entrar*).

1191. *ētràdzè*, m., entrée [d'une maison] (*ētrà*).

† *ǫ̀trè*, Cf. *ǫ̀sè*.

1192. *ǭtrè*, entre (INTER).

1193. *ētrèſèdzà*, embrouillé (prob[t] de *ſǫ̀dzè*).

1194. *ētrèmé*, dans l'intervalle (INTER-MEDIU).

1195. *ētrèsǫ̀ŋyè*, intelligence, jugement ; entregent (*entre* + *sen* < SĪNN-, G. + suff. atone *-i*).

1196. *ētsĭıcènà*, chauler (IN-CALCĪNARE).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

1197. *ẽturṭyiḷyà*, entortiller (de *tort*).

1198. *ẽtũnà*, entonner [du vin] (*entonar*).

1199. *ẽtũnådu*, entonnoir à liquides. Cf. *ẽçuçådu* (d. *entonar*).

1200. *ẽṭỳipà*, v., [faire] enrager ; p. p., f. *-ạdå*, très avare (**entipar* d'après *costipar* et *estipar* ; ou pour **entripar*, cf. *itripà*).

1201. *ẽvålà*, avaler ; *fig.* oublier (*IN-VALL-ARE).

1202. *ẽvàr*, envers (IN-VERSU).

1203. †† *événèmã*, évènement.

1204. *ẽvèẓ̣ènà*, envenimer ; *emploi pronom.* (de *veren*).

1205. *ẽvulà* [*s* =], s'envoler.

1206. † *ẽvuyà*, envoyer.

1207. † *ẽvŷità*, inviter. Cf. *kuvŷidà*.

1208. *ẹ̀zè*, s. m., place : *fạ̀tså mè d zè*, fais-moi de la place ; aise, *gén*ᵗ *au pl.* ; *adj.*, [être bien] aise (ADJACENS > *aize*, Ess. 217 ; *uno aize in Sagnaco*, Cart. 130, etc.).

F

1209. *fà*, f. *fạ̀då*, fade (*FATIDU, M.L. 3223).

1210. † *fåcẹ̀lè*, *-å*, facile.

1211. † *fạ̀då*, fée, *spéc*ᵗ. *dans : dũ tẽ dè là fådà :* du temps des fées (FATA).

1212. *fådàr*, dadais, imbécile (d. *fat* < FATUU, avec suf. *atz* ; l'*r* est dû à une fausse régression, cf. aux Martres *fådè*).

1213. *fådzọ́lå*, espèce de grosse fève (FABEOLA ; manque M. L. ; cf. it. *fagiuolo*, pr. mod. *faïou*, etc.).

1214. *fåçånà*, chiffon ; qc. de chiffonné (prov. mod. *faganas*, M.).

1215. *fåjèḷyu*, f. *-ụ̃zå*, adroit, habile (**fazilhos*, d'une des racines de *faire* ; cf. fr. « faiseur »).

1216. † *fåkètœ́r*, facteur [des postes]. Cf. *pyẽtõ*.

1217. *fålålò*, f. *-ọ̀då*, braillard (de *faular* < FABULARE, d'où **faularaud*, puis, par assim. de *r*, **faulalaud*, et *falalaud* par dissim. vocal.).

1218. *fạ̀lè*, f. *-ẹ̀tå*, gris, *en*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

parlant d'un animal, d'une étoffe (**falet*, p.-ê. apparenté à FALLĪRE, cf. prov. mod. *jour-fali*, crépuscule ; ou fr. « falot », *adj.*, ?).

1219. **fåḷŷi*[*sè* =], se perdre, s'égarer (*FALLĪRE).

1220. †† *fåḷŷịtå*, faillite.

1221. *fåmŷịḷyå*, famille (FAMILIA).

1222. *fåmyiḷyẹ̀i*, *-ị̀ẓ̌å*, familier (prob[t] refait d'après le fr.).

1223. *fàr*, fer ; † *fàr-blã*, fer-blanc (FERRU).

1224. *fårà*, ferrer [un cheval, etc.] (d. *fer*).

1225. *fåråḷyà*, ferrailler, remuer la ferraille (*fåràḷyå*).

1226. *fåràḷyå*, ferraille (d. *fer*).

1227. *fårdzà*, forger (FABRICARE > *farjar*).

1228. *fạ̀rdzå*, forge (*farja*).

1229. *fạ̊rjènà*, frissonner. (de *esfrezir* avec suf. *-inar*. Cf. *ifårjè*).

1230. *fårjènạ̀då*, f., frisson (*fårjènà*).

1231. *fårmà*, affermer (d. *ferma*, ou du fr.).

1232. † *fårmåɛẽ*, pharmacien.

1233. † *fårmạ̀dzè*, fermage.

1234. *fårmẽtạ̀*, fermenter (*fermentar*, avec le sens du fr.

1235. † *fårmẽtåɛạ̀u*, fermentation.

1236. *fạ̊rnå*, farine (FARĪNA, refait sur *ẽfårnà*, *fårnu*)

1237. *fårnu*, f.-*ụ̈zå*, farineux (FARINOSU).

1238. *fårnụ̈zå*, *s. f.*, ansérine (*fårnu*).

1239. *fårṇŷi*, frémir (*fremir* < *FREMIRE, et infl. de FRĒNU ?).

1240. *fårṇŷịdå*, f., frémissement, frisson (*fårṇŷi*).

1241. † *fåró*, f. *-ọ́då*, faraud.

1242. *fårtà*, frotter (*fretar*)

1243. *fạ̀rtå-muẓ̌ạ̀ḷyå*, *propr*[t] « frotte-mur », paresseux.

1244. *fårtẹ̀ẓ̌è*, frotteur [de parquets] (*fạ̊rtà*).

1245. *fåru*, verrou (*ferrolh* < VERUCULU + FERRU)

1246. *fåruḷyà*, verrouiller (*ferrolh*).

1247. *fårudé*, charbon contenant de la pierre (*fer* + suf. ŪTU + suff.-ĔLLU).

1248. *fåsu*, façon (FACTIONE > **fassó* [*faissó*])

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

1249. † *fåtsà*, fâcher ; *emploi pronom.*

1250. *fāṯỳi*, f. *-ịnå*, enfantin (d. *efant*)

1251. † *fåṯỳiçà*, fatiguer ; *emploi pronom.*

1252. † *fåṯỳiçå*, fatigue.

1253. † *fāṯỳiḷyạdzè*, enfantillage.

1254. *fạvå*, fève, haricot (FABA).

1255. *fåvẹ̀i*, tamis pour les glumes (*fạvå*).

1256. *fåvịẓ̣å*, f., champ de fèves (*fạvå*).

1257. † *fåvuẓ̣èi*, *s. m. pl.*, favoris [barbe]. Cf. *bàfỳi*.

1258. *fạ̊yè*, *m.*, fouine (*FAGINU > **faï* [*faïna*], M.-L. 1344. Cf. *fwịnå*).

1260. *fè*, m., faix, charge [de bois, etc.] (FASCE).

1261. α) *fè*, f., foi, *mot rare : spéc^t dans : pår må fè!* [par] ma foi ! (FĬDE).

1262. β) *fè*, *m.*, foin (FĒNU)

1263. *fẹdå*, f., jeune brebis, f. d'*åṇyé* (FĒTA).

1264. *fèdạså*, f., grande ente (FĬNDERE et suff. ACIA).

1265. *fèḍjè*, figer, cailler (**fetgir*, d. *fetge*).

1266. *fẹ̄drè*, fendre (FINDERE).

1267. *fẹdzè*, foie (*fetge*)

1268. ***fẹ́lå*, *f. de l'ancien adj. fel, seul^t dans le dicton : kā lå ḷyụnå tọ́rnå bẹ́lå, ḍyè trì dzur zì fẹ́lå*, quand la lune revient belle, dans trois jours elle est mauvaise (*FELLO).

1269. *fẹ̄nå*, femme ; femme mariée ; épouse (FEMINA).

1270. *fènà*, faner ; *pp.*, *fig.*, [teint] fané (*fenar*).

1271. *fènàså*, f., grandes herbes (*FĒN-ACIA).

1272. *fènẹ́trå*, fenêtre (FENESTRA).

1273. *fènịẓ̣å*, f., fenil, *fr. rég.* « fenière », grenier à foin (FĒN-ARIU).

1274. *fènẅẹ̀i*, fenouil (FECULU).

1275. † *fèṇyā*, f. *-ādå*, fainéant.

1276. *fẹ́tå*, f., fête [religieuse, = du village] ; † [faire la] fête (FESTA).

1277. *fẹ̄tå*, fente (FINDĬTA).

1278. *fẹ́trè*, m., faîte du toit (FĬRST-, G. > *frest* [M. L.] > **festre* ; la forme actuelle

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

suppose un *é* roman ; cf. esp. *enhiesto*, M. L. 3321).

1279. *fẹ̀ǯᵇè*, faire (*faire*).

1280. *fèǯᵇu*, f. *-ụ̈nå*, mignon (d. *fer* < FĔRU).

1281. *fìryò*, *m.*, foirail, champ de foire (**feirial* [*feiral*], cf. Introd. et *krùṭɛạ̀ḷyå*, *pìryé*, *kìryé*, *vìryò*).

1282. *fìtà*, fêter (d. *festa*).

1283. *fị̀ǯå*, foire (FERIA).

1284. *flā*, flanc, côté [du corps] (*flanc*).

1285. † *flābwẹ́zå*, framboise (fr., et infl. *flābà*. Cf. *flåmåsu*).

1286. *flåkà*, gifler (onom. Cf. *tåkà*).

1287. *flạ̀må*, flamme (FLAMMA).

1288. † *flābà*, flamber.

1289. † *flåmåsu*, franc-maçon (fr., et infl. *flạ̀må*).

1290. † *flānà*, flâner; *surtout* flatter, flagorner (du fr., pron. *flāné*).

1291. *flānẹ̀ǯᵇè*, flatteur, flagorneur (*flānà*).

1292. † *flåtà*, flatter, caresser [un chien, etc.].

1293. *flèsà*, fesser (FĪSSA, et infl. de *flā*).

1294. *flìṭŷi*, fléchir, céder, *et au fig*, (*FLECTĪRE ; manque M. L.)

1295. *flìǯᵇà*, flairer (*flairar*).

1296. *flìǯᵇọ́ŋyå*, clique (**fraironha*, de *fraire*, > **flaironha*, par dissim. Cf. M. L. 3485 *friroña*, Valteline).

1297. *flọ́tå*, f., mèche de cheveux (*floca*, M., forme fém. de *floc* < FLOCCU, et infl. *flota*).

1298. *flur*, f., fleur ; *flur dè sē ró*, fleur de Saint-Roch, [composée à fleurs jaunes] ; *dè zǽ flur dè tẹ́tå*, des yeux fleur de tête, c.-à-d. saillants (FLŌRE).

1299. *flù̈jẹ̀nå*, f., taie d'oreiller (*floisina* < *FLUXINA, Mél. 77 ; la forme actuelle suppose *s* sonore).

1300. *flụ̈mè* flan (PHLEGMŎNE > **fleum(n)e* ; Les Martres-de-Veyre *fyọ́unè* < ** flieu[m]ne*).

1301. *flü̈tá*, flotter (d. *flota*).

1302. α) *flü̈ǯᵇẹ̀i*, fleurir (FLORIRE).

1303. β) *flü̈ǯᵇẹ̀i*, m., charrie (de *flor*, au sens de « cendre »).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

1304. *a*) *fò*, hêtre, fr. rég. « fayard » (FAGU).

1305. *ə*) *fò*, f. *fòsă*, adj. faux (FALSU).

1306. *fō*, fond (FUNDU).

1307. *fòdă*, fronde (FUNDA).

1308. *fòdrè*, fondre (FUNDERE).

1309. *fòlă*, folle. *N'a pas de masc.* (FOLLE).

1310. *fòuyè*, *-ă*, lambin (argot « fogne », ou refait sur *fuyàr*).

1311. *fòr*, f. *fòrtă*, fort, robuste; [goût] fort; [raisin] rouge de Badoulin (FORTE).

1312. *fòrsă*, force; *ă fòrsă* [*dè*], à force [de] (*FORTIA).

1313. *fòsă*, fosse (*fossa* < **faussa*, sous l'infl. de *faussa* < FALSA).

1314. *fòtă*, † fonte [d'un corps solide]; fonte, *métal* (FUNDĬTA).

1315. † *fòtógràfè*, f., photographe.

1316. † *fòtógràfyi*, photografie.

1317. † *fòvè*, *-ă*, fauve.

1318. *fòχă*, dehors (FORAS). Cf. *dèfòχă*.

1319. *fòχè*, maréchal-ferrant; f. *lă fòχă*, femme du maréchal (FABRU > *faure*).

1320. *fœlyă*, feuille; *fœlyă dè cè kṇtā*, propr[t] « feuille de cinq côtes », plantain (FOLIA).

1321. *a*) *frā*, front (FRONTE).

1322. *ə*) *fră*, f. *frātsă*, franc (FRANK-, G.)

1323. *frālyò*, s. m., sonne sans soin (rac. de [*i*]*frālyà* + suff. fr. de Caton, Marion... Cf. Gloss. onomast.).

1324. † *frăpà*, frapper.

1325. *frāsă*, vesce (*Frausa*).

1326. *frālyò*, pièce d'étoffe qu'on met sur le front des vaches attelées (d. *front*).

1327. *frèi*, [f. *fridă*], froid, *adj. et subst.* (FRIGIDU).

1328. *frèsè*, frêne (FRAXINU).

1329. † *fréză*, fraise. Cf. *mădufă*.

1330. † *frèχă*, frère, religieux.

1331. *frèzè*, frère (*fraire* < FRATRE).

1332. *friguletă* et *fridŭletă*, f., colchique d'autom-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ne [*propr*t « frileuse »] (*freidoleta*; le *ç* doit venir de *gola*, cf. *gurdzàdà* et « gueule de loup »).

1333. † *fripà*, friper; *emploi pronom.*

1334. *frìtsè*, *-å*, frais (FRISK-, G.).

1335. *frìtsuǯå*, fraîcheur (*frescura* + *frescha*).

1336. † *friʟyuǯå*, friture.

1337. *frizà*, friser.

1338. † *frizuǯå*, frisure.

1339. *friǯè*, frire (FRĪGERE).

1340. *frōɛèʟyà*, *diminutif de frōsà*.

1341. † *frōsà*, froncer [une étoffe]; † † = le sourcil.

1342. † *frǫså*, f. fronce.

1343. *fru*, fruit (FRUCTU).

1344. *frutå* [*dè* =], du fruit, *terme collectif* (*FRUCTA).

1345. † *frwisà*, froisser [du papier, etc.].

1346. *fudzà*, fouir, creuser avec les pattes (FODICARE).

1347. *fudzàså*, fouace, *galette*, fr. rég. « fougeasse » (*FOCACEA).

1348. *fudzèi*, foyer de cheminée (FOCARIU).

1349. *fùdzìǯå*, fougère (FILICARIA).

1350. *fuɟǫ*, feu de joie, feu de la Saint-Jean (*fogal* ou *foc-gauch*, M.).

1351. *fuɟulàdå*, flambée (**fogalada*, M., de *fogal*).

1352. *fulà*, fouler aux pieds; *spéc*t : *fulà ẽ ɥỳi*, *propr*t « fouler un nid », dénicher (FULLARE).

1353. *fulè*, f. *-ètå*, follet; *spéc*t : *pyǫ̃ fulè*, poil follet (*folet*).

1354. *fulètàdå*, f., acte de folie (d. *folet*).

1355. *fulètu*, f. *-ìɲå*, petit fou, *terme d'affection* (*fulè*).

1356. *fulỳiɟā*, f. *-ātå*, grand fou (d'un v. **folegar* d'après *folejar*, M.).

1357. *fulỳiyå*, f., folie.

1358. *fumåǯà*, fumier (*femoreir* < *FIMORARIU, devenu *fomoreir*, puis **fomareir*, infl. *femar*).

1359. *fuɲyàr*, *-àrdå*, fainéant (argot « fognard »).

1360. *fuɲyè*, f. *-ètå*, *dimin. de fǫɲyè*.

1361. *fur*, four banal;

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

[cuire au] four (FŪRNU).

1362. † *furà*, fourrer.

1363. *fùràdzè*, fourrage (d. *foire* < FODR-, G.).

1364. † *furbŷi*, fourbir; s. m., objet, affaire (de l'argot « fourbi »).

1365. † *furmà*, former.

1366. *furmă*, fromage du Cantal, fr. rég. « fourme » (FŌRMA).

1367. *furmàdzè*, fromage [de vache du pays, de chèvre, de Saint-Nectaire (FORMATICU).

1368. *furmē*, froment (FRUMENTU).

1369. † *furŋŷi*, fournir.

1370. *fursà*, forcer (*FORTIARE).

1371. *furtăsu*, *-ŭnă*, un peu fort (d. *fort*, suff. *ass-ó*).

1372. *furtsà*, m., fourche en fer (*forchat*).

1373. *furtsă*, f., fourche en bois; sens fig. (FURCA).

1374. *furtŷi*, affirmer (*afortir*, de *fort*).

1375. † *furtyună*, fortune, richesse.

1376. *fusà*, fossé (*FOSSATU).

1377. *fŭtrè*, foutre, *v.*, *s. m.*, et *interj.* ; *sè f... dè*, se moquer de (*fôtre*).

1378. *futrò*, *-ôdă s.*, imbécile (*futrè*).

1379. *futrùdu*, f. *-ŭnă*, *dimin.* de *futrò*, *terme d'affection*.

1380. *fŭtsèi*, m., manche de la faux (FALCARIU).

1381. *fuǯédzè*, *-ă*, sauvage, *en parlant d'un animal domestique* (**foresje* < FORASTICU, infl. par DOMESTICU).

1382. *fudzè*, fuir (FUGERE).

1383. † *fujè*, fusil.

1384. *fuʟyăǯà*, m., tas de feuilles (d. *fèʟyă*, suff. *aratz*).

1385. † *fulyètă*, feuillette, tonneau de bière.

1386. α) *fumà*, fumer [un champ] (FĪMARE > *femar*).

1387. β) *fumà*, v. n., fumer, *en parlant du feu*; † n. et *act.*, fumer [du tabac] (FUMARE).

1388. *fumàdă*, fumée (FUMAR).

1389. *fumèlă*, femelle (*femela*).

1390. *futăǯé*, fût [de vin] (**fust-arel*, de FŪSTE).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

1391. † *fuzà*, fondre, *en parlant de la chaux*.

1392. *fuzè*, fuseau (**fus-et* de FŪSU).

1393. *fuẓ̌è*, furet (*furet*, de FŪR).

1394. † *fuẓ̌ètà*, fureter.

1395. *fuẓ̌ètå*, vrille (**foreta*, de FORARE, et infl. de *furet*).

1396. *fuẓ̌ètŷinà*, fureter partout (suppose un ancien **furentar*, à côté de *furetar*).

1397. α) *fwā*, *m.*, faim (*fam* < FAME, et infl. de *fwā* < *font*).

1398. β) *fwā*, f., source (FONTE).

1399. *fẅē*, m., fumée (*fum*).

1400. † *fwèi*, m., fouet (du fr., et infl. du suff. *-eir*).

1401. *fwidàdå*, f., contenu d'un tablier (*faldada* < FALD-, G.).

1402. *fwinå*, faîne (FAGINA, M. L. 1343. Cf. *fåyé*).

1403. *fwisélå*, éclisse, fr. rég. « faisselle » (FISCELLA, infl. par les dér. de FASCE).

1403 *bis.* *fwità*, fouetter (*fwèi*, et fr.).

1404. *fwiẓ̌à*, foirer (*fwiẓ̌å*).

1405. *fwiẓ̌å*, foire, diarrhée (FŌRIA).

1406. *fwiẓ̌e*, houer [la vigne] (FODERE > *foire*).

1407. *fwiẓ̌u*, f. *-ŭzå*, foireux ; *fig.* peureux (*fwiẓ̌å*).

1408. *fwiẓ̌ŭzå*, f., prune blanche précoce (*fwiẓ̌u*).

1409. † *fyà* [*sè* =], se fier.

1410. *fyålà*, filer [la laine, etc.] (FILARE).

1411. *fyålàrdzè*, m., bord d'étoffe qui s'effiloche (*fial* = fil + *làrdzè*).

1412. *fyårbélå*, f., petits brins qui s'effilochent (**fibrela*, de FIBRA, SS. ; Mich. *ferbello*).

1413. *fyēdzŭlà*, *-àdå*, maigrelet (D'un type *FINIOLARE, demi-savant, > *finjolar* ; cf. fignoler).

1414. † *fyér*, f. *fyéẓ̌å*, fier, *mais surtout* bien habillé.

1415. *fyéẓ̌åmè*, beaucoup, énormément (tj. devant un adj.) (*fyér*).

1416. α) *fŷi*, f., fin (FĪNE).

1417. β) *fŷi*, f. *fŷinå*, fin, menu ; *fig.* intelligent ; rusé (*FĪNU).

1418. γ) *fŷi*, *seul*[e] *dans* :

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pårnyè [ou *partà*] *fyi bé...*, ajouter foi à, croire à (*fe* < FĪDE, infl. par « fier » ou par *fi*. Cf. *fè*).

1419. † *fyiḍyuǯå* et †† *fyiguǯå*, figure, visage.

1420. *fyiçå*, figue (*figa*, M.).

1421. *fyiçèi*, figuier (*fyiçå*; il y a quelques figuiers à Vinzelles).

1422. *fyigórnā* [*dè* =], *expression iron.*, équivalent à « des dattes! » (*figa* + *corna*).

1423. † *fyilà*, filer, se sauver.

1424. † *fyilå*, file.

1425. *fyilyå*, fille, *avec sens de parenté*. Cf. *drólè*. (FILIA).

1426. *fyilyà*, f. *-àdå*, gendre, bru. (*filhat*).

1427. *fyilyó*, f. *-ólå*, filleul (FILIOLU).

1428. † *fyināsd*, vêtement, *emploi ironique* (finance).

1429. † *fyisélå*, ficelle.

1430. † *fyisèlà*, ficeler.

1431. *fyó*, feu (*fuoc* < FOCU).

1432. a) *fyò*, fil; **å tór u å fyò*, à tort ou à raison [*propr*t « à fil », c.-à-d. à « droit », opposé à « tort »]; **tsātà å fyò, en parlant d'un oiseau*, chanter « à fil », c-à-d. d'affilée (FILU > *fiau*).

1433. *ɔ*) *fyò*, fiel (FĔL).

1434. *fyòlå*, fiole (**fiaula* [*fiola*] < PHIALA, Gr.; l'*au* est peut-être dû au couple *fiau-fiala*, fil, filer).

1435. *fyòǯè*, fièvre (FEBRE > *fèure* > **feaure*).

1436. *fyålà*, enivrer, fr. rég. « fioler »; *emploi pronom.*; pp. *fyålà, -àdå*, ivre (d. *fyòlå*).

1437. *fyåǯèi*, février (FEBRUARIU > *feureir*).

1438 *fyåǯu*, f. *-åzå*, fiévreux (d. *fyòǯè*).

G

1439. † *gā*, gant.

1440. *gåbyinè*, cabinet (it. *gabinetto*, venu par Lyon ou le Midi).

1441. *gådè*, seul[e] dans: *tyiǯà lè gådè*, traîner la misère, *propr*t « tirer le verrou » (forme mérid. de *tsådè*).

1442. *gādò*, individu stupide (GAND[UR], arabe, + suf. *aut*; M. L. 3671).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

1443 ***gādǫlå*, *seul*[t] *dans dŷiyà kè trịnā lå mǫlå dè gādǫlå*, on dirait que tu traînes un poids énorme [*propr*[t] : la meule de voleur] (ar. GAND[UR], et suff. *-ola*, M. L. 3671).

1444. *gådwịẓà*, remplir d'eau, *en parlant de la pluie tombant sur un chemin* (*gådwịẓè*).

1445. *gådwịẓè*, *-å*, [chemin] plein d'eau jusqu'aux bords (type **aigadoir*, d. de **aigar* <**azgar*, forme contractée de ADAEQUARE, et dont *jègà-zègà* est le doublet morphologique. Cf. Mich. *eiga*, arranger, et *gadoueiro*, planchette pour niveler les grains).

1446. *gådzà*, gager, parier (*gatjar*).

1447. *gạdzè*, gage, garantie de paiement ; † gage au jeu ; † gages d'un domestique (*galge* < *WADJO. G.).

1448. † *gådzụẓå*, gageure.

1449. *gāgà*, *-ạdå*, très fatigué, exténué.

1450. † *gạlå*, gale.

1451. *gālå*, f., crotte (type **gal*[*o*]*la*, d. de *gata*, M, au sens « gousse ». Cf. *gàtå*).

1452. *gålà* [*sè* =], s'amuser, se divertir (*galar*, de WALL-, G.).

1453. † *gålā*, s. m., galant, amoureux ; †† *adj*., galant.

1454. *gålåpyā*, vaurien (galopin + *gapian*, M., agent du fisc, apparenté à « gabelle » et infl. p.-ê. par *gap*, plaisanterie).

1455. † *gålò*, galop ; *å* =, au galop.

1456. *gålu*, f. *ūzå*, galeux (*gàlå*).

1457. † *gålupà*, galoper.

1458. † *gåḻyǫtså*, galoche (*l* > *ḻy* est obscur).

1459. † *gåmē*, f. *gåmŷịnå*, gamin.

1460. † *gåmẹlå*, gamelle, plat de terre.

1461. *gåmèlạdå*, f., contenu d'une gamelle (*gåmẹlå*).

1462. *gåmu*, espèce de raisin [cépage généralement en usage autrefois] (Gamay, nom de lieu du Lyonnais).

1463. *gånåẓà*, m., guenille (rac. de « guen-ille » + suf. *aratz*).

1464. † *gåṇyà*, gagner.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

1465. *gåṳŷi*, canif (KNIF-, G.).

1466. *gåṳŷiḻyå*, guenille.

1467. *gåṳŷiḻyu*, f. *-ŭzå*, déguenillé (*gåṳŷiḻyå*).

1468. † *gåṳŷipå*, guenipe.

1469. *gàpå*, f., lait de beurre (**gaspa*, At. ling. 1605-B, — même rac. que « gaspiller » ? Cf. Dict. Gén.)

1470. **gạrå*, f., joue (*cara*, M.). Cf. *pàtså*, et *gåròlă*, *gåru*.

1471. *gạrdå*, s. m., garde champêtre ; garde d'une propriété (*gårdà*).

1472. *gårdà*, garder ; *neutre*, garder les vaches *WARD-ARE, G.).

1473. *gårdàdå*, f., action de garder les vaches (*gårdà*).

1474. *gåré*, f. *-ẹlå*, sale, *surtout à la figure* (*gàrå*).

1475. † *gårgåḻŷidzà* [*sè* =], se gargariser.

1476. *gårgè*, auriculaire, petit doigt (on. GARG-, M. ? M.-L. 3685).

1477. *gårgé*, f. *-ẹlă*. folâtre ; niais, simple. (on. GARG-, M. ?).

1478. † *gårguḻyà*, gargouiller.

1479. *gårguḻyăzu*, f., gargouillis (*gårguḻyà*).

1480. *gårgwé*, m., insecte parasite des moutons (CURCULIO > *gorgolh*, infl. par GARG-).

1481. † *gårgwẹ̀ẑă*. imbécile (Grégoire).

1482. † *gårjè*, grésil.

1483. † *gạrlă*, grêle.

1484. † *gårlà*, grêler.

1485. † *gårlādạdzè*, galandage (*anc. forme* garlandage).

1486. α) *gårlè*, grillon (**grelet* [*grelh*], de GRĪLLU).

1487. β) *gårlè*, grelot ; crotte qui reste attachée au derrière des vaches (**grelet*, dériv. sém. du préc[t], cf. Dict. Gén. « grelot »).

1488. *gårlètà* et *gårlētà*, faire un bruit de grelots (*gårlè* β).

1489. *gårlètịẑå*, mauvaise terre, *prop*[t] « grillonnière » (*gårlè* α).

1490. *gårlọpå*, varlope (WORLOP-, G. ; cf. « vuarlope » 1762, Dict. Gén.).

1491. *gårlu*, grêlon (*gàrlå*).

1492. † *gårḻyà*, griller [au feu].

1493. † *gårḻyå*, grille.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

1494. † *ɡårḷyàdå*, grillade (*ɡårḷyà*).

1495. *ɡàrlyè*. V. *ḍyàrḷyè*.

1496. † *ɡårḷyè*, gril [de cuisine].

1497. *ɡårḷỳidzà*, loucher (*ɡàrḷyè*).

1498. *ɡàrnå*, branche de pin (*garna*; mot répandu dans la Haute-Loire, et le Lyonnais au sens de « pin »).

1499. *ɡårṇỳi*, garnir (*WARN-IRE, G.).

1500. *ɡårólā*, f. pl., oreillons (d. *ɡàrå*).

1501. *ɡàrså*, garce, *terme d'injure* (*garsa*, ou repris au fr.).

1502. *ɡårsu*, garçon; fils (*ɡarsó*).

1503. *ɡåru*, menton (d. *ɡàrå*).

1504. *ɡåspyiḷyà*, gaspiller.

1505. *ɡāsŭḷyà*, osciller, ballotter (*gancilhar*, et chang^t de suf.).

1506. *ɡàtå*, gousse (M. [S. O.] *gata* < CATTA; pour le sens, cf. « chaton »).

1507. *ɡåtà*, gâter, abîmer (*WAST-ARE, G.).

1507 *bis*. † *ɡàtó*, gâteau.

1508. † *ɡåtsà*, gâcher.

1509. *ɡåvè*, fagot (M. *gavel*, de GABELLA, C. ?).

1510. *ɡåvèlèʒʰè*, bûcheron (*ɡåvé*).

1511. *ɡåvó*, *s. pl.*, montagnards (M. [S.-E.] *gavot*, cf. Dict. Gén. « gavotte »).

1512. *ɡåvòʒʰè*, précipice (M. *gava* < **gaba*, M. L. 3623, et **vaure*, [*prov. mod. vabre*]).

1513. *ɡàyè*, *-ä*, [tulle] léger (*gai*, = gai, refait sur fém. *gaia*). Cf. *ɡè*.

1514. *ɡåzà*, guéer, passer le gué (*WAD-ARE, G.).

1515. *ɡåzådu*, gué (d. *ɡåzà*).

1516. *ɡåzu*, gazon, herbe des prés (WASONE, G.).

1517. *ɡåʒʰà*, garer, écarter; *sè* =, s'écarter (*garar*).

1518. *ɡåʒʰè*, guéret, friche (*WARACTU, de VERVACTU).

1519. *ɡåʒʰèi*, guérir (*WAR-IRE, G.).

1520. *ɡåʒʰènå*, garenne (*WARĒNNA, G.).

1521. *ɡåʒʰẽṭỳi*, garantir (*WERENT-IRE, G.).

1522. *ɡè*, f. *ɡètå*, gai (*gai*; f. refait sur m.; cf. *ɡàyè*).

1523. † *ɡẽpå*, guimpe.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

1524. † *gẹ́tå*, guètre (de la forme fr. « guette », cf. Dict. Gén.).

1525. *gẹ̀ẓ̊ẹ̀*, et *på̀ gẹ̀ẓ̊ẹ̀*, guère, peu (*WAIGARO, G.).

1526. † *gịnå*, gaine.

1527. α) *gìtà*, guetter (WAKT-ARE, G.; sens repris au fr. ; à l'est, Viverols, etc., le sens est « regarder »).

1528. β) *gìtà*, f., gaieté.

1529. † *glā*, gland d'étoffe. Cf. *åḷyā*.

1530. † *glạ̀så*, glace, miroir; glace, entremets. Cf. *ḷyạ̀så*.

1531. *glọ́ryå*, f., orgueil (GLORIA, S.).

1532. † *glũṭỳịnå*, guillotine (du fr. prononcé « guilotine » > « guelotine »).

1533. *gò*, *dans* : *lẹ́sẹ dẹ gò* ou = *tũ dẹ gò*, être joyeux [*propr*[t] = de joie], tout joyeux (M. *gauch* < GAUDIU; cf. *dzọ́yå*).

1534. *gō*, gond.

1535. *gọ́då*, mauvaise viande (« gaude » ?).

1536. *gọ́gå*, f., boudin (rac. « gogue » ?).

1537. *gọ̀lå*, gaule (**gaula*).

1538. *gọ̀ṇyå*, f., coin de la lèvre (M. *gaunha*, M. L. 3623).

1539. *gọ́rå*, vieille vache engraissée pour la boucherie (GÖRR-, M. L. 3820).

1540. *gọ́rbå*, meule d'orge quadrangulaire (M. *garba*, cf. *dzǽrbå* et *gurbà*, *gurbẹ́* ; *o* pour *a* est obscur).

1541. *gọ́rdzå*, bouche (*GORGA).

1542. *gọ́rmå*, morve. Cf *vurmẹ̀i*. (**gorma*, M. L. 9879, R. XXXVIII, 583, et XXXIX, 186).

1543. *gọ̀tsẹ*, *-å*, gauche, *opposé à droit* ; maladroit (de **gauchir* < *WANK-IRE, G.).

1544. † *gǽlå*, gueule. Cf. *gula* à *guḷyu*.

1545. α) **grà*, gré (GRATU).

1546. β) *grà*, f., *grạ̀så*, gras (*gras*).

1547. α) *grā*, f. *grādå*, grand ; *vẹṇỳi grā*, grandir (GRANDE > *gran*).

1548. β) **grā*, *s. m.* et *f.*, grand-père, grand'mère (*gran*).

1549. *grạ̀ɛå*, grâce (GRACIA, S.).

1550. *gråɛà*, *-ạ̀då*, *dans* :

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

byẽ = ou *mò* =, [bien] ou mal] disposé (*grạ̀ɛå*).

1551 †† *grãḏŷi*, grandir.

1552. *grạ̃dzå*, grange (*granja*, du fr?., M. L. 3845).

1553. *grãdzẹ̀i*, f. *-ị̀ẓ̌å*, fermier, métayer [et sa femme] (d. *granja*).

1554. *grạ̀fyå*, griffe de chat (f. de *grafi* < GRAPHIU, SS., cf. M. L. 3847, — ou du G. KRAPF-). Cf. *grifà* et *grạ̀pyå*.

1555. *gråfŷiŋyà*, griffer (*grafinar* > *-nhar*, de *grafi*). Cf. *grùpŷiŋyà*.

1556. *gråjò*, coquelicot (GLADIOLU > *glaujol* > *graujol*; le suff. *-ol* a été remplacé par *-ial*, ou *èls* [forme pl.] > *eaus*, *iaus*).

1557. *gråmåsè*, merci (*granmerce*).

1558. *grạ̀mè*, chiendent; = *rụdzè*, millefeuille (GRAMINE).

1559. *grạ̀nå*, graine (GRANA).

1560. *grånà*, grainer (*grạ̀nå*).

1561. *grånẹ̀i*, grenier (GRANARIU).

1562. *grånẹ̀tå*, reinette (d. RANA, et infl. *grana*. Cf. *gurnẹ̀ḷyå*).

1563. *gråŋŷivu*, *-ụzå*, grenu, chargé de grains (*grana*, et suf. *iv-os*).

1564. α) *grạ̀på*, crampe (KRAMP-, G., et infl. des mots en *grap-*)

1565. β) *grạ̀på*, grappe; caille-lait (KRAPPA, G. > *grapa*).

1566. *gråpò*, crapaud (*grapaut*, d. *grap* < KRAPPO, G.; M. L. 4760).

1567. *gråpù̃du*, seul[t] dans: *å kàtrè g.*, à quatre pattes, *propr*[t] à quatre petit crapauds (d. *grapaut*).

1568. *grạ̀pyå*, griffe de chat, *autre forme de grạ̀fyå* (L'alternance *p-f* serait due à l'infl. de la rac. KRAPP- > *grap-*, si on admet l'étym. GRAPHIU, M. L. 3847).

1569. *gråpŷi*, crisper; *p. p.* crispé; fatigué (*grạ̀på* α).

1570. *gråsèḷyu*, f. *ŭnå*, un peu gras (*gras*, et suff. *ilhó*).

1571. *gråtà*, gratter (*KRATT-ARE, G.).

1572. *gråtåzu*, f., démangeaison (*gråtà*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

1573. *gråṭŷiḷyà, diminutif de gråtà.*

1574. *gråtŷisèpródĕ̆ŏ*, gratis (GRATIS PRO DEO, S., par le fr.).

1575. *grạ́vå*, petit caillou (GRAVA, C.).

1576. †† *gråvà*, graver.

1577. *gråvẹ̀i*, caillou (d. GRAVA).

1578. *grè*, corbeau (GRACULU > **gralh* [*gralha*]).

1579. *grẹ̀i*, fr. *grịzå*, gris [couleur, cheveux, temps] (GRIS-, G.).

1580. † *grēpà*, grimper.

1581. *grẹ̀så*, graisse (*graissa* < *CRASSIA).

1582. † *grēsà*, grincer.

1583. *grifà*, greffer (*GRAPHIARE > **graifar*; cf. *grạ́fyå*, *grạ̀pyå*).

1584. *grifu*, houx (*ACRĪFŌLU > **agrifol* [*agrefòl*]).

1585. † *grifunà*, griffonner

1586. † *grimạ̀så*, grimace; *fig, au pl.* simagrées.

1587. *grimåsẹ̀ẓ̌ẹ̀*, f. *-ị̀ẓ̌å*, grimacier (*grimạ̀så*).

1588. † *gripà*, gripper, en *parlant d'une étoffe*.

1589. † *grịpå* [*pạ̊rṇyè ē* =], [prendre en] grippe.

1590. † *grịvå*, grive.

1591. *grizu*, genêt de montagne, *court et gris*. Cf. *dzåné* (d. *gris*).

1592. † *grizŭnà*, grisonner.

1593. *gró*, grain (GRANU).

1594. † *grōdà*, gronder.

1595. *grạ̀u*, f. *grọ́så*, gros (GROSSU).

1596. † *gruḷyà*, grouiller.

1597. † *grụpè*, croup (*pron. op.* « group »).

1598. *grusur*, grosseur (d. *gros*).

1599. † *grŭṇyà*, grogner.

1600. *grŭpŷiṇyà*, égratigner, griffer (est à *grạ̀pyå* ce que *gråfŷiṇyà* est à *grạ̀fyå* ; mais *ŭ* = *au* [pour *u*] est obscur).

1601. *grụ̀tå*, merise (*agriota* ; confondu avec la rac. *greut-*, 1602).

1602. *grŭtu*, creton; peloton [de fil, etc.] (**greutó*. Cf. Trés. *greuto*; d'un type *GREVITONE ou *CREVITONE? Cf. « creton »).

1603. *grŭtŭnà* [*sè* =], se pelotonner (*grŭtu*).

1604. *grŭṭŷi*, *-ịdå*, froissé,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

grippé, *en parlant d'une étoffe* (*grŭ̀tu.*)

1605. *grŭ̀ṭŷiḷyà*, grignoter (*grŭ̀tu*).

1606. *grŭ̀zẹ́lå*, groseille (**grausela* < KRAUSSEL-, G.).

1607. *grŭ̀zèlẹ̀i*, groseillier (*grŭ̀zẹ́lå*).

1608. *grwẽ*, groin (GRŬNIU).

1609. *grŭ̈iḷyå*, f., crasse des porcs (même rac. que « grouiller », prov. mod. *groua*, cf. Dict. Gén.).

1610. *grŭ̈iḷyu*, f. *ụzå*, [porc] crasseux (*grŭ̈iḷyå*).

1611. † *gu*, goût.

1612. *gubé*, gobelet (*gobel*).

1613. *gubèlè*, *et*

1614. *gubèlu*, *diminutifs de gubé.*

1615. *gụdzå* f., espèce de pomme; [*rạbå* =], bryone (*gója* < GUBIA).

1616. *gulà*, engloutir, manger gloutonnement (d. *gola* < GŬLA).

1617. *gulåḷyu*, gosier, *souvent ironique ou péjoratif*: *tŭt åkó ḷy å påsà på lè gulåḷyu*, tout ça lui a passé par le gosier, *fig.* Cf. *gurdzè* (*gola* et suff. *alh-ó*).

1618. *gulẹ̀ẓ̊è*, glouton (d. *gulà*).

1619. *gulõfrè*, goinfre (*gola* [impér.], *Onfre*).

1620. *guḷyàr*, *-ạ̀rdå*, goinfre (*goliart*).

1621. *guḷyu*, [pois] mangetout (*golió*).

1622. ***gụnẹ́lå*, jupe, *seul*[t] *dans un dicton* : *tõ kuṭŷiḷyu pạ̀så mè kè lå gunẹ́lå*, ton jupon dépasse la jupe (*gonèla*, d. *GUNNA, C. ?, M. L. 3919).

1623. *gur*, *m.*, creux où on amène de l'eau (GURGU).

1624. *gurbà*, gerber; rapprocher, *sens pr. et fig.* (d. *gọ́rbå*).

1625. *gurbé*, gerbe d'orge, d'avoine. Cf. *dzœ́rbå* (*gọ́rbå*).

1626. *gurbŷịḷyå*, bille [à jouer] (**bilha* < BIKKIL-, G. [ou du fr.] et infl. *gorbilh*).

1627. †*gurɛé*, f.-*ẹ́ẓ̊å*, grossier, malotru.

1628. *gurɛè*, grossir (*grossir*).

1629. † *gụrḍyå*, f. gourde [pour boire]; *fig.*, imbécile (La fin. *ya* < *ia* est analogique).

1630. *gurdzà*, gorger (*gọ́rdzå*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

1631. *gurdzàdå*, f., bouchée ; petit liseron des prés (*górdzå*).

1632. *gurdzè*, gosier, gorge [intérieur]. Cf. *kuryyólå* (*górdzå*).

1633. *gurèi*, f. *-ịnå*, petit veau ; *adj.* caressant (d. *górå*).

1634. *gurinà*, caresser (*gurèi*).

1635. *gurlå*, s. f., imbécile [origin¹ « savate] (GURTIL-, G.).

1636. † *gurmã*, f. *-ãdå*, gourmand.

1637. *gurmãdà*, *v. act.*, manger [qc.] en gourmand (*gurmã*).

1638. †† *gurmãdyizå*, gourmandise.

1639. *gurnå*, miette (*igurnà*).

1640. † *gurnèlyå*, grenouille (du fr., avec métathèse vocalique).

1641. *gurnètå*, f., petite miette (*gurnå*).

1642. *guryyi*, murmurer (*gronhir*, M. L. 3893 : fusion entre GRUNDIRE et *GRUNJARE).

1643. *gursè*, *-ètå*, replet, dodu [poulet = etc.] (**gros-set*, de *gros*).

1644. *gursèlyu*, *-ûnå*, un peu replet (*gursè*).

1645. *guryà* [*sè* =], s'accroupir (d. **gorra*, suf. *-ciar*).

1646. *guryò* [*fèzè lè* =], [faire la] moue ; se dit des poules quand il va pleuvoir (**gorril*, de **gorra*).

1647. *gutå*, goutte ; † [boire une] goutte ; † eau-de-vie (GŬTTA).

1648. † *gutà*, v., goûter ; †† faire le goûter ; *s.m.*, †† goûter des enfants. Cf. *kàtrè*.

1649. †† *guvårnà*, gouverner.

1650. † *guvårnåmẽ*, le Gouvernement.

1651. † *gŭzå*, gueuse.

1652. † *gwålyà*, plaisanter ; godailler (gouailler).

1653. † *gwàpå*, gouape, *terme d'injure*.

1654. *gwinà*, pleurnicher (crois¹ entre [*lan*]*guinar* et *gaïna*), ou représentant de *VAGIRE > *WAGIRE ? Cf. *lãgwiẖà*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

I

1655. *ibårbŷiḷyà* [*ɛò* =], [ciel] nettoyé (*barba*).

1656. † *ibluỳi*, éblouir.

1657. *ibrātsà*, ébrancher (*brạ̄tså*).

1658. *ibùdènà* [*s* =], pouffer de rire (même rac. que « bedon »).

1659. *ibufåẓ̊inạ̀då*, bouffée, giboulée de neige, de grésil (*bofar* + *farina*).

1660. *ibujèkà*, écraser (*bụzå*).

1661. *ibur*, m., petite miche cuite derrière la porte du four. (Cf. Trés, *bourno*, four).

1662. *iburḷyà*, éborgner (*bọ́rḷyè*).

1663. *ibụrsè*, m., ruche d'abeilles (*bụrså*).

1664. *ibŷiẓ̊u*, m., grande vrille de menuisier ; fig. *pwẽtà l* =, pointer le derrière (**esbiró*, forme S. O., de *virar*. Cf. *vŷiẓ̊à*).

1665. *iɛèẓ̊à*, faire rage, en parlant du vent, de la neige. (Cf. Trés. *siro*, *sirado*.)

1666. *iɛò*, essieu (AXĪLE).

1667. *idẽtà*, édenter, *surtout au p.p.* (*dent*).

1668. † *idẹ́yå*, idée.

1669. *iḍjẽbulạ̀då*, giboulée (Doit venir d'un type GĪBB-, GIMB-, auquel se rattache peut-être aussi « gimblette »).

1670. *iḍjù̃là*, vagir ; crier (EJULARE, M. L. 2836 ; soulève diverses difficultés phon.).

1671. *idŭɛè*, adoucir [un mets] ; *emploi fig.* (*du* α).

1672. † *iḍyó*, *-ọ́tå*, idiot ; imbécile.

1673. *iḍyuḷyạ̀då*, f., aiguillon pour toucher les bœufs [Cf. *itõbé*] ; aiguillée (*agulhada*, et infl. du préf. *es-* > *i*).

1674. *idzårmètạ̀då*, f., élancement [douleur] (*germe*).

1675. **idzårmyù̃nà* [*s* =], s'égosiller (**esjarrar*, rac. GARRA [= ruer] + *myù̃nà*).

1676. *idzårù̃ŋyà* [*s* =], se rebiffer, s'émoustiller (**esjarrar* + *rù̃ŋŷà*. Cf. Trés. *esgarra*).

1677. *ifã*, *pl. de èfã*.

1678. *ifạ̀då*, f., grand éclat de rire. (Cf. Mich. *eifà*, appeler, Trés. *esfa*, et

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Creuse *yufà*, crier [comm^on de M. A. Thomas]).

1679. *ifådüẓ̣ẹ̀i*, f. *-ịdå*, qui a froid, qui a la chair de poule (dissim. de **esfredorit*, d'après *esfredezir*).

1680. *ifåmà*, *-àdå*, affamé (*fam*).

1681. *ifårjè*, refroidir (*esfrezir*, cf. *fårjènà*).

1682. † *ifåsà*, effacer.

1683. *ifåẓ̣ ̀ cè*, *m.*, bruit, rumeur, émoi (d. *esferar*, finale *atz* + *i*).

1684. † *ifé*, effet, impression ; *ēn ifé*, en effet.

1685. *iflà*, enfler (INFLARE). Cf. *ụfè*.

1686. *iflådzé*, fléau [à blé] (FLAGELLU ; *i* analogique d'après l'ancien EXCUSSORIU, Gill. 67).

1687. *iflè*, *-å*, enflé (*iflà*).

1688. † *ifluẓ̣å*, enflure.

1689. † *ifōdrà* [*s*=], s'effondrer.

1690. *ifrāḷyà*, déchirer (*FRANGULARE ; M. L. 3479).

1691. † *ifråyà*, effrayer.

1692. *ifrutà*, effruiter ; *s* =, s'effruiter, *et fig.* (*fruit*).

1693. *ifurnà*, enfourner (*IN-FURN-ARE > *efornar*, et anal. préf. *i* < *es*).

1694. *ifuḷyà*, effeuiller (*fǽḷyå*).

1695. *ifumà* [*lè vŷi*], *propr^t* « fumer le vin », faire brûler une mèche soufrée dans le tonneau (*fumà*).

1696. † *igābŷiḷyà*, gambiller, sautiller.

1697. *igạdå*, piquette, petit-vin (d. *aiga*).

1698. † *igạlè*, *-å*, égal ; *surtout* indifférent : *kó mì b ìgạlè*, ça m'est bien égal.

1699. † *igånò*, *-ọdå*, huguenot, protestant (du fr., avec suf. *-aut*).

1700. † *igèzāplè*, exemple, *spéc^t dans l'excl.* : *pår igèzāplè*, par exemple !

1701. *igrāḏŷi*, agrandir ; *emploi pronom.* (de GRANDE).

1702. *igrẹ̀i*, aigrir (d. **aigre*).

1703. *igrèḷyu*, *-ụ̈nå*, aigrelet (d. **aigre*).

1704. *igrǽu*, *adj.*, aigri (**aigre* et suf. *iu*).

1705. *igrǜṇyà*, égratigner (forme contractée du suivant).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

1706. *igrùpŷiŋyà*, égratigner (*grùpŷiŋyà*).

1707. *igurdzà*, égorger (*gọ́rdzå*).

1708. *igurdzådu*, coupe-gorge, endroit où on égorge (*igurdzà*).

1709. *igurmãḍŷi*, rendre gourmand (*gurmã*).

1710. *igurnà*, égrener (*gró*).

1711. *igutà*, égoutter (*gụtå*).

1712. *igùŋyà* [*s'*], grimacer en relevant le coin de la bouche (*gọ̀ŋyå*).

1713. *ikã* [*å l* =], [jeter, etc.] dehors, au rancart (*escamp*, M.).

1714. *ikãbà*, faire de grandes enjambées (*escambar*, M.).

1715. *ikãbạ̀då*, grande enjambée (*ikãbà*).

1716. *ikãbånà*, f. *-ạ̀då*, déhanché, aux jambes tordues (*camba*, M.; infl. *bana*?).

1717. † *ikạ̀lyå*, écaille.

1718. † *ikåḷyà*, écailler.

1719. *ikãpåḷyà*, écarter de la paille, du foin, etc. mis en tas (*escampar* M., + *palha*).

1720. *ikàr*, écart (*ikårtà*).

1721. *ikårãsạ̀då*, f., [faire un] écart, une ruade (d. *ikàr*).

1722. *ikårbŷiḷyà*, *-ạ̀då*, bien réveillé, au regard vif (prov. mod. *escarbilhat*, M.).

1723. † *ikårẹ̀i*, équarrir [une poutre].

1724. *ikårgò*, escargot (prov. mod. *escargol*, M., avec suff. *aut*).

1725. *ikårkåsà*, *-ạ̀då*, fendillé [sabot =, etc.] (it. *carcassa*. Cf. *kårkạ̀så*).

1726. † *ikårpyẽ*, escarpin (du fr. prononcé *eskarpĩ*).

1727. *ikårtà*, écarter (EXQUARTARE).

1728. † *ikårvŷịsė*, écrevisse. Cf. *dzãbrė*.

1729. *ikḷyà*, éclat [de bois, etc.] (*ikḷyåtà*).

1730. *ikḷyåfà*, [nez] épaté (**esclafat* [prov. mod. *esclafa*], de KLAPF-, G.).

1731. *ikḷyårjė*, éclaircir; *emploi pronom.* (*esclarzir*).

1732. *ikḷyårjẹdå*, éclaircie [de forêt] (*ikḷyårjė*).

1733. *ikḷyåtà*, éclater (*esclatar*).

1734. *ikḷyẹ̀ʒ̊ė*, m., vieille lampe à huile. Cf. *tsạ̊lė* (*ikḷyìʒ̊à*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

1735. *ikl̥yìʰʒà*, éclairer (EXCLARIARE > *esclairar*).

1736. *ikl̥yìʰʒàdå*, éclaircie du ciel (*ikl̥yìʰʒà*).

1737. *ikl̥yó*, sabot (*esclop*).

1738. *ikl̥yọ́ʰʒè*, sevrer (de *claure* < CLAUDERE).

1739. *ikl̥yutẹ̀i*, sabotier (d. *ikl̥yó*).

1740. α) *ikó*, écot [de bois] (SKOT-, G.).

1741. β) † *ikó* [*påyà sun* =], [payer son] écot.

1742. γ) † *ikó*, écho.

1743. *ikò*[*å l*], [être aux] écoutes (*ikùtà*).

1744. *ikōd̥yà*, faire sortir, chasser [une poule, etc.] (**escondeiar* ou **escondiar*, de *escondre* < EXCONDERE. Cf. *rikọ̄drè* et *ikōd̥yu*).

1745. *ikōd̥yu* : *å l* =, en cachette ; *s. m.*, marcotte (*escondre*).

1746. *ikọ́lå*, école (SCHOLA, SS.).

1747. *ikrà*, crachat (s. v. *escrachar*).

1748. *ikrål̥yà*, avoir habituellement une toux grasse (*EX-KRAK-ULARE, G. ?>**escralhar*, cf. it. *sc*[*a*]*racchiare*).

1749. *ikråtsà*, cracher à la suite de la toux. Cf. *ikupŷi* (*escrachar*, de KRAK-, on. ou G. ?).

1750. †† *ikråzà*, écraser.

1751. *ikrìmà*, écrémer (*krị̀må*).

1752. *ikrọ́ɛå*, écorce du choux (**escorsia*, de *escorsa*).

1753. *ikrọ́pŷi*, être maladif (*clop* < CLOPPU + « estropié »).

1754. α) *ikrœ̀u*. V. *krœ̀u*.

1755. β) *ikrœ̀u*, *s. m.*, écrit [*opposé gén*ᵗ *à* « parole »] (*ikrụ̀ʰʒè*).

1756. † *ikru* m., écrou.

1757. † *ikruvē*, f. *-ẹ̄tå*, *écrivain public ; qqn. qui écrit, *souvent iron*.

1758. *ikrụ̀ʰʒè*, écrire (*escriure* < SCRIBERE).

1759. *ikubà*, balayer le four (*escobar*).

1760. *ikụbå*, f., balai du four (SCŌPA > *escoba*).

1761. *ikụdrè*, battre le blé (EXCUTERE).

1762. † *ikulị̀ʰʒå*, maîtresse d'école (*ikọ́lå*).

1763. *ikupŷi*, cracher en salivant. Cf. *ikråtsà* (*escopir*).

1764. *ikurnà*, écorner [une table, etc.] (*kọ́rnå*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

1765. *ikuryyůlà* [*s* =], s'égosiller (*kuryyólå*).

1766. *ikurtsà*, écorcher (EXCORTICARE).

1767. *ikuǯélà*, écrouelles (SCROFELLAS ; prob[t] repris au fr.).

1768. *ikůtà*, écouter (*escoltar*).

1769. † *ilå*, île.

1770. *ilåvà*, essanger (*låvà*).

1771. *ilåvåmẽ*, lavement (du fr., refait d'après *ilåvà*).

1772. *ilåyà*, *-ạdå*, affaibli (*lạyå*).

1773. † *ilɛvà*, élever [les animaux, les enfants].

1774. *ilõdzà*, allonger (*eslonjar*).

1775. *iʟyå*, elle (*ilh* + fin. *a*, Morph. 70).

1776. *iʟyābwiǯà*, mettre en bouillie; *s* =, s'écraser ; *fig.* s'avachir, s'étaler paresseusement. Cf. *ivẽlà*. (*es* + ? + **bouira*, mot à deux valeurs : 1° rac. de *bwiǯu*, cf. Trés. *bouira* brouiller, remuer ; 2° d. de *boeir*, cf. Mich. *boueira*, exécuter un travail avec des bœufs).

1777. *iʟyådzà*, *-ạdå*, échaudé *au sens fig.*, *propr*[t] effrayé (*EXGLADIARE, > *esglajar*, cf. M. L. 3773).

1778. *iʟyuɛà*, faire des éclairs [cf. 1821] ; battre des paupières (**esluciada*, de *lutz* < LUCE, avec fin. at. *-i*[1]).

1779. *iʟyuɛạdå*, éclair. Cf. *ipårnŷidå* (*iʟyuɛà*).

1780. †† *imåblåmẽ*, aimablement.

1781. † *imạblɛ*, *-å*, aimable.

1782. † *imådjènà* et †† *imåjènà*, imaginer ; *emploi pronom.*

1783. † *imådjènåɛạ̃u* et *imåjènåɛạ̃u*, imagination ; invention, *surtout au pl.*

1784. † *imạdzɛ*, m., image ; fig. *ẽ dzɛ̃t imạdzɛ*, un joli individu.

1785. *imåritå* [*s* =], être chagrin, ennuyé (**esmarritar* [*esmarrir*], de MARRJAN, G.).

1786. *imårlyůnà* [*s* =],

1. Cf. K. Göhri, *Die Ausdrücke für Blitz und Donner im Galloromanischen*, Hambourg, 1912, p. 14-15.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

s'égosiller (d. *esmerilhó*, ou de *merle*).

1787. *imårvulyà* [*s* =], s'étonner ; regarder en l'air (*mårvélyå*).

1788. *imåyà* [*s* =], se préoccuper (*EX-MAG-ARE, G.).

1789. *imè*, m., ennui, préoccupation (*esmai*, s. v. d'*esmaiar*).

1790. *imè*, jugement, intelligence (*esme*, s. v. *esmar* < ÆSTIMARE).

1791. *imèɲyuzà*, émietter (de *menuzar* < MINUTIARE; cf. *mèɲyuzåly*ā).

1792. *imórnå*, aumône (*ALEMOSYNA > *almorna*, et initiale analogique).

1793. † *imér*, humeur, *fig.* ; *spéc*ᵗ : *dè bun imér*, *dè måvàz imér*, de bonne =, de mauvaise humeur.

1794. † *imulà*, aiguiser à la meule (*mólå* α).

1795. *imulàdè$^{b}_{z}$è*, rémouleur (*imulà*).

1796. *imuli$^{b}_{z}$u*, rémouleur (*imulà*).

1797. *imurnà*, mâchonner ; ruminer, *sens pr. et fig.* (*murè*).

1798. *imåtsè*, protège-mouches [pour les chevaux] (*måtså*, suf. *-alh*).

1799. *imwi$^{b}_{z}$è*, mettre en train ; troubler [une fourmillière] (EX-MOVERE).

1800. † *imyårüè*, miroir, glace (*préfixe analogique*).

1801. *imŷidzà*, émietter (*mŷidzå*. Cf. *imèɲyuzà*).

1802. † *imŷinàdå*, mesure agraire valant 4 *kårtůnådā* (d. HEMINA, Gr. : *tres eminadas de terra*, Cart. 120, etc.).

1803. † *inà*, *-àdå*, aîné.

1804. † *inéså*, aînesse.

1805. *iɲyētà*, anéantir, affaiblir (**esnientar* [*anientar*]).

1806. *iɲyètỳimè*, inanition ; *fè$^{b}_{z}$è kůzè d* =, faire cuire à feu doux (de *nientir*).

1807. α) *iɲyu*. Cf. *ɲyu*.

1808. β) *iɲyu*, oignon (UNIONE > *unhó* > *inhó*).

1809. *iɲyudàlyè*, muscari (*unhó-d'alh*, et fin. atone *i*).

1810. *iɲyusē*, *-ētå*, innocent ; *surtout* idiot (*inocent*, S.).

1811. *iɲyů$^{b}_{z}$à*, enivrer (**en-ieurar* ; cf. *ɲyů$^{b}_{z}$è*)

1812. † *iɲyů$^{b}_{z}$ā*, *-ālå*, ignorant.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

1813. *ipạ̄lå*, épaule ; *fig. vér l ipạ̄lå pu gróså kè lè kårtẹ̀i*, avoir l'épaule plus grosse que le côté, c'est-à-dire être orgueilleux (SPATULA > *espatla* > **espanla*).

1814. *ipālà*, heurter avec l'épaule ; *s*=, se luxer l'épaule. Cf. *dìpātèlà* (*ipạ̄lå*).

1815. *ipạ̀rlå*, perle (PĬRULA, et infl. *ipårlu*).

1816. *ipårlu* m., broche du tonneau (Cf. Les Martres-de-Veyre *ipyạ̀rlò*, f. : G. SPEER- et suf. ULA).

1817. *ipårmènà* [*s*], se promener (*es-per-menar*).

1818. *ipårmènạ̀då*, promenade (*ipårmènà*).

1819. *ipårŋyà*, épargner, économiser (*esparnhar*, rad. SPAR-, G.).

1820. *ipårŋyà*, *-ạ̄tå*, qui épargne, économe (*ipårŋyà*).

1821. *ipårŋŷi*,, faire des éclairs. Cf. *iḷyucà*. (Semble dû à une confusion entre *espart* et *esparnir*. Cf. Göhri, *op. cit.*, au n° 1778, pp. 23-26.)

1822. *ipårŋŷịdå*, f., éclair (*ipårŋŷi*).

1823. *ipårsu*, goupillon (*esparsó*, de SPARSU).

1824. *ipårsŭnà*, bénir avec le goupillon (*ipårsu*).

1825. *ipårṭŷi*, m., repas de midi, *fr. rég.* dîner ; *qqf.* repas (*ipårṭŷinà*).

1826. *ipårṭŷinà*, v., dîner (*vespertinar*, et infl. *part*).

1827. *ipårvẹ̀i*, épervier (*sparvari*, G.).

1828. *ipåtsŭnà*, gifler (*påtsu*).

1829. *ipẹ̀i*, f. *ipẹ̀så*, épais ; gros (SPĬSSU).

1830. *ipèlŭnà*, battre des cils (*pèlu*).

1831. *ipèḷŷi*, éclore [en parlant des oiseaux]. Cf. *ipyọ̀ẓ̣ʰè* (*EXPELLĪRE > *espelir*).

1832. *ipèsà*, détailler [le bois] (*espessar* ; cf. *pẹ́så*).

1833. *ipèsur*, épaisseur (d. *espes*).

1834. † *ipẹ́yå*, épée ; *fig.*, personne qui se dorlote.

1835. *ipìẓ̣ʰà*, enlever les pierres (*pìẓ̣ʰå*).

1836. *iplịtå*, f., mauvais outil (*espleita*, < EXPLICITA).

1837. † *ipuvātà*, épouvanter.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

1838. *ipuzà*, épouser (SPONSARE).

1839. *ipů̄ʒ̄ėjė*, effrayer (**espaorezir* [*espaorsir*], d. *paor*).

1840. *ipwẽtà*, épointer (*pwẽtå*).

1841. *ipyà*, regarder (SPEHARE, G.).

1842. *ipyà*, *exclam.*, voyez ! (*ipyà*).

1843. *ipyạdå*, f. coup d'œil (*ipyà*).

1844. *ipyẽgà*, sauter (*SPRĪNG-ARE, G.).

1845. *ipyẽgạdå*, f., saut (*ipyẽgà*).

1846. *ipyẽtur*, m., barre en bois ou en fer qui assujettit la partie fixe d'une porte à deux battants (de *espintar*, tiré de EXPĪNTU, p. p. de de EXPINGERE [de PANGERE], M. L. 3048 ; cf. Trés. *espinta*).

1847. *ipŷidzà*, épier, monter en épi (*ipŷịdzå*).

1848. *ipŷịdzå*, f., épi (SPICA).

1849. *ipŷịnå*, épine ; buisson ou arbuste épineux : épine vinette, prunellier, etc. (SPINA).

1850. † † *ipŷinàr*, épinard, *légume inconnu autrefois*.

1851. *ipyọ̀dzå -sǽr*, m., libellule, *propr*ᵗ épluche serpent » (*ipyů̄dzá*, *sǽr*).

1852. *ipyọ̀ʒ̄ė*, éclore [en parlant des oiseaux]. Variante de *ipėl̥ŷi*, probᵗ refait sur un ancien futur).

1853. *ipyů̄dzà*, épucer ; pouiller ; éplucher (*EXPULICARE).

1854. *ipyụ̄nå*, épingle (SPĪNULA > *SPILNA > *espiuna*).

1855. *ipyů̄nẹi*, étui (*ipyụ̄nå*).

1856. *ipyụ̄nėtà*, piquer comme une épingle (*ipyụ̄nå*).

1857. *irėl̥yà*, érailler, déchirer (*rẹl̥yå*).

1858. † *irẽtà*, éreinter ; fatiguer.

1859. *isā*, essaim [d'abeilles] (EXAMEN).

1860. *isạdå*, houe à tranchant. Sert surtout pour enlever les mauvaises herbes, pour arracher les pommes de terre ; sert aux maçons. Tend à disparaître. Cf. *byàr*, *bŷigó*, et Addenda (ASCIATA).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

1861. *isådzà*, essayer (EXAGIARE).

1862. *isạdzè*, essai (*isådzà*).

1863. *isåmà*, essaimer ; avoir une quinte de toux (*eissam*).

1864. *isåmạdå*, quinte de toux (*isåmà*).

1865. *isårlyà*, *-ạdå*, écervelé (**eisserv*[*e*]*lhat*, de *cervel* < CEREBELLU).

1866. *isårtà*, gratter, *en parlant d'une poule* (*EX-SARRITARE).

1867. *isårtạdå*, action de gratter (*isårtà*).

1868. *isåyu*, sureau, *spécialement la fleur, emploi partitif* (*SABUCU > *saüc* ; *i* anal.).

1869. *isåyunìẓ̌å*, sureau [arbuste], plant de sureau (d. *isåyu*).

1870. *isèi* et *ŷisèi*, eux, cf. Morph. 69, 82 (*aicestz*).

1871. *isẹ̀lå*, aisselle (*AXELLA).

1872. † *istẅẹ̀ẓ̌å* et † [*è*]*stẅẹ̀ẓ̌å*, histoire, *passé au sens* de conte, récit ; évènement ; chose, affaire.

1873. † *isuflà* [*s*], s'essouffler ; p. p. essoufflé.

1874. *isurbà*, assourdir ; *assommer (de *sur* ; confusion avec *eissorbar* = aveugler).

1875. **isurbŷi*, *-idå*, balourd (de *sur* + *eissorbir* ; le verbe a disparu).

1876. *isurbŷisā*, assourdissant (*isurbŷi*).

1877. *isuvålyà* [*s* =], se mettre au soleil (**eissolelhar*, avec infl. de la forme *suvè* < *solelh*, des patois du sud, Géogr. 35).

1878. *isudzà*, enlever la suie. Cf. *isuyà* (*sụdzå*).

1879. † *isŭlā*, *-ạtå*, insolent.

1880. *isŭlātà*, injurier (*isŭlā*).

1881. *isŭŋyà*, enseigner ; montrer, indiquer (*INSIGNARE > *ensenhar* > *essenhar* ; infl. de *sŭŋyà* pour *l'ŭ*).

1882. *isŭŋyåmē*, m., indication, *mot rare* (*isŭŋyà*).

1883. † *isuyà*, essuyer..

1884. *isŭ̂ẓ̌à*, mettre à l'air, faire sécher [du linge] (*eissaurar*, de *aura*).

1885. α) *isŭ̂ẓ̌èlyà*, mettre à l'air (d. *isŭ̂ẓ̌à*).

1886. β) *isŭ̂ẓ̌èlyà*, gifler (*eissaurelhar*, de *aurelha*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

1887. *isù̀ʒ̊ẹ̀ḷyạ̀då*, gifle (*isù̀ʒ̊ẹ̀ḷyà* β).

1888. α) *ità*, p. p. de [*l*]*ẹ́sè*.

1889. β) *ità*, état, situation ; métier ; † † Etat (*estat*).

1890. † *itạ̀blè*, m., étable (Repris au fr., cf. TABULA > *tòlå*, EBULU > [*ẽḏ*]*yụ̀lè*).

1891. † *itåbli*, établi.

1892. † *itãɛẹ̀lè*, ustensile.

1893. *ità-dèsu*, manche du fléau (*ità*, *dèsu*).

1894. † *itạ̀dzè*, étage.

1895. † *itåḷyã*, *-ạ̃då*, bavard (du fr. « italien », par la région du sud, où *yẽ* > *yã*, Géogr. 93).

1896. † *itåmà*, étamer.

1897. † *itårḷyà*, étriller.

1898. † *itạ̊rḷyå*, étrille (du fr., cf. *gạ̀rḷyå*).

1899. †† *itårnà*, étrenner.

1900. † *itạ̊rnã*, étrennes.

1901. *itårsẹ̀lè*, tiercelet, faucon (de **terselet* [*tersolet*], d. *tertz*).

1902. *itåtsà*, attacher (*tạ̀tså*).

1903. *itåvåŋ̊ŷi*, évanoui ; exténué (*estavanit*).

1904. *iṭɛèkètà* et, *par métat.*, *ikèṭɛètà*, briser [un carreau, un verre, une aiguille, etc.] (même racine que « déchiqueter »).

1905. *iṭɛẹ̃lå*, sonnette agitée pendant la messe (SKĪLLA, G. > **eschinla* [*eschila*]. L'*n* est obscur).

1906. *iṭɛẽlà*, sonner avec l'*itɛẹ̃lå*.

1907. *iṭɛẹ̀nå*, échine ; dos ; derrière du corps (SKĪNA, G.).

1908. † *iṭɛènà* [s =], s'échiner (sens repris au fr.).

1909. *itẽ*, étain (*STANNIU).

1910. *itẹ̃drè*, étendre (EXTENDERE).

1911. *itẹ́lå*, bûche (*astela*, de HASTA, et *i* analogique).

1912. *itèḷyà*, [*s* =], se réduire en fibres [en parlant du chanvre quand il est roui] (*tẹ̀ḷyå*).

1913. *itẹvå*, manche de l'araire (STĬVA > *esteva*).

1914. *itó*, étau (STOCK-, G. ; prob[t] repris au fr.).

1915. *itõbé*, aiguillon pour les bœufs. Cf. *iḏŷuḷyạ̀då*. (Cf. R. XXXIX, 2).

1916. *itófå*, étoffe ; *drap fait autrefois avec la laine

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

des moutons du pays[1], marron pour les hommes [plus longtemps en usage], teint en bleu, vert, etc. pour les femmes (STOFF-, G.).

1917. *itrãdzẹ̀i, -ị̀ʒ̊å*, étranger (STRANEARIU, SS. > *estrangeir*).

1918. *itrãḻyà*, étrangler; [se] pendre (STRANGULARE).

1919. *itrẽgò*, individu très mince (M., de *STRINGARE, pour STRINGERE, cf. it. *stringare*, Trés. *estringer*).

1920. *itrèị*, f. *itrịtå*, étroit (*estreit*).

1921. ***itrẹ̀ʒ̊ẹ̀, seult*[t] *dans le dicton : dåkè vẹnì fẹ̀ʒ̊ẹ̀ ? tsårdà u itrẹ̀ʒ̊ẹ̀ ?* — que venez-vous faire ? carder ou [extraire ?] (EXTRAHERE).

1922. *itripà*, mettre en colère (*tripå*).

1923. *itrõ*, étron (STRONT-, G.).

1924. *itsåbuḻyå, -ạ̀då*, échevelé; ébouriffé (de *chabel* < CAPILLU).

1925. *itsãkrà*, accrocher; † échancrer (de *CANCRU, class. CANCERE).

1926. *itsãkrò, m.*, branche d'arbre tombée qui accroche (*itsãkrà*).

1927. *itsạ̀lå*, échelle (SCALA).

1928. *itsålẹ̀i*, escalier (*itsạ̀lå*).

1929. *itsålu*, échelon (*itsạ̀lå*).

1930. *itsåpà*, échapper (EXCAPPARE).

1931. *itsårfœ́*, cerfeuil (CAEREFOLIU ; le *ts* est dû à l'infl. de *char* [chère-feuille], cf. At. ling., 216).

1932. † *itsạ̀rpå*, écharpe [d'étoffe].

1933. *itsårpò*, chardon. Cf. *tsạ̀rdå, tsårdu, tsũɛẹdå* (de *escarpir*).

1934. α) *itsårpŷi*, *déchirer; faire de la charpie (*escharpir*, de *CARPIRE).

1935. β) *itsårpŷi*, charpie du préc[t], avec infl. du fr.).

1936. *itsårpŷiḻyunà*, coupeter, mettre en charpie (*itsårpŷi*).

1937. *itsårvåḻyà*, abîmer, gâcher. Cf. *åbŷimà, påfŷi putå fŷinà* (de SCARABAEU > *SCARABU > **eschạr[e]ve* ; cf. « écarbouiller »).

1. Mélange de laine blanche et brune.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

1938. *itsåvé*, écheveau (*eschavel* < SCABELLU, Dict. Gén.).

1939. *itsòfå-lèi*, chauffelit, bassinoire (*itsŭfà*, *lèi*).

1940. *itsŭdà*, échaudé, *sens pr. et fig.* (*eschaudar*).

1941. *itsŭdèlè*, m., échaudé, *gâteau* (*itsŭdà*, suf. *-elet*).

1942. *itsŭfà*, échauffer (*tsŭfà*).

1943. **itsŭtå*, pelote de laine. Cf. *grŭtu*, *pèlòtå*. (de **eschautar*[*eschauta*] < **eschavetar* ou **eschavotar*; cf. *eschavot*, et Trés. *escauta*).

1944. *itufà*, étouffer; *fig.* avoir très chaud (*estofar*).

1945. *itŭfåmē*, étouffement (*itufà*).

1946. **ituma*. Cf. *estumà*.

1947. *itupå*, étoupe; chanvre roui de moyenne grosseur. Cf. *pló*, *tèlyå* (STŬPPA).

1948. *iturdzà* [*s* =], se piquer aux orties (*ituŗdzè*).

1949, *ituŗdzè*, m., ortie (URTICA, avec métathèse vocalique et chang[t] de finale).

1950. *iturné*, étourneau, *oiseau* (STURNELLU).

1951. *iturŋ̀yi*, éternuer (*estornir*).

1952. *iturŋ̀yidå*, f., éternuement (*iturŋ̀yi*).

1953. *iturpyà*, estropié (it. *stroppiato*).

1954. *itursà*, trousser (EX-THYRSARE).

1955. **itŭeè*. Cf. *tŭeè*.

1956. † *itŭḍyà*, étudier.

1957. *itŭḍyå*, étude, travail intellectuel (*itŭḍyà*).

1958. *itŭdzà*, ménager, épargner, mettre de côté (**estaljar*; prov. *estalbiar*).

1959. *itŭlyå*, éteule (*STUCLA pour STĬPULA, Ess. 238).

1960 † *itŭnà*, étonner.

1961. † *itŭnā*, *-āṭå*, étonnant.

1962. †† *itŭnåmā*, étonnement.

1963. *itŭnåmē*, étonnamment (*itŭnà*).

1964. *itỳàlå*, étoile (*STELA pour STELLA).

1965. *itỳētà* [*s* =], se briser (*EX-QUINTARE). Mot rare, surtout en usage plus au nord [Serpoil, etc.].

1966. *itỳiblà*, tendre [un fil, une corde, etc.] (*tibla*).

1967. *itỳivà*, mettre un champ en jachère (*ÆSTIVARE).

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

1968. *iṯŷivạ̀dzė*, m., culture en jachère (*iṯŷivà*).

1969. *iṯŷiẓ̣̀à*, repasser du linge (de *tirar*).

1970. *iṯyu*, écu, pièce de 5 fr.; **aussi* pièce de 3 fr. (SCŪTU).

1971. *iṯyudẹ́lå*, écuelle (*SCŪTELLA).

1972. *iṯyudèlẹtå*, petite écuelle (*iṯyudẹ́lå*).

1973. *iṯyụmå*, écume [du pot-au-feu; de la rage, etc.] (SKŪM-, G.).

1974. *iṯyumà*, écumer [le pot-au-feu; = de rage] (*iṯyụmå*).

1975. *iṯyumådüị̈ẓ̣̀å*, écumoire (*iṯyumà*).

1976. † *iṯyuẓ̣̀iyå*, écurie.

1977. *iṯyẅēlạ̀då* et *iṯyōlạ̀då*, écuellée (forme contractée de *escud*[*e*]*lada*; *d'l* > *nl*, cf. *ivèlà*, *ipạ̄lå*).

1978. *ivāḷyà*, efflanqué, qui n'a pas de ventre (Cf. Trés. *vanc*, *esvanc*).

1979. *ivàr*, m., hiver; neige (HIBERNU).

1980. *ivårà*, chasser [une poule] (*EX-VERRARE de VERRERE; cf. *esvarrat*, égaré, probl[t] pour **esverrat*).

1981. *ivårnà*, neiger (de *ivern*).

1982. *ivàrså* [*mó* =], [main] retournée, c.-à-d. revers de la main (EX-VERSA).

1983. *ivårsē*, courant d'air (de VERSU).

1984. *ivåtà* [*s* =], se dissiper [en parlant de nuages, d'un mets qui digère vite] (*EXVERT-ARE? Cf. Trés. *esvata*, *esvarta* et *avata*, *avarta*).

1985. *ivèdzà*, envier, jalouser (*ivẹ̀dzå*).

1986. *ivẹ̀dzå*, envie, jalousie (INVĬDIA).

1987. *ivèdzu*, *-ụ̈zå*, envieux, jaloux (*ivẹ̀dzå*).

1988. α) *ivẹ́kė*, gui (VISCU > *vesc*, et infl. du suivant? Cf. At. ling., 675).

1989. β) † *ivẹ́kė*, évêque.

1990. *ivēlà* [*s* =], s'allonger comme un veau (forme contractée de *esved*[*e*]*lar*, de *vedel* < VITELLU).

1991. *ivētrà*, éventrer (*vẹ̄trė*).

1992. *ivüẓ̣̀à*, effaroucher (EX-VORARE; cf. sens fig. de *dìvüẓ̣̀à*).

1993. † *ivŷità*, éviter.

1994. *izà*, *-ạ̀då*, aisé, fa-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cile ; *kw ẹ̄ẓ̊ă bẹ̀ d iẓà viẓ̊ẹ̀* (pour : *iẓà dẹ̀ viẓ̊ẹ̀*), c'était bien aisé à voir (*ẹ̀ẓẹ̀*).

1995. *iẓ̊à, -ạdå*, agacé (*irar*, de IRA).

1996. *iẓ̊esu*, hérisson ; *fig*. individu désagréable (ERICIONE > *irissò*).

1997. *iẓ̊età*, hériter (HEREDITARE).

1998. *iẓ̊etẹ̀i, -iẓ̊å*, héritier (*iẓ̊età*).

1999. † *iẓ̊ōdẹ̀lå*, hirondelle.

2000. *iẓ̊u, -üẓå*, heureux (*aüros*, de *AGURIU).

2001. *iẓ̊üẓåmẽ*, heureusement (*iẓ̊u*).

J

2002. † *jåmẹ̀*. Cf. *dẓåmẹ̀*.

2003. † *jävyé*, janvier.

2004. † *jẽdõ*, jet d'eau.

2005. *jẹgà*. Cf. *ẓẹgà*.

2006. † *jẹlẹ́yå*, gelée de fruits, confitures. Cf. *dẓålạdå̈*.

2007. † *jẹròflẹ́yå*, giroflée. Cf. *dẓånẹfrẹ́yå, kåråſé*.

2008. † *jẽẓu*, *propr^t* jésus, *terme ironique*.

2009. *jẹ̀u*, œuf (du pl. *ueus*, de OVU). Cf. *kåkò*.

2010. †† *jõ*, jonc. Cf. *djẽgò*.

2011. † *jurnạlẹ̀*, journal, gazette.

2112. † *jüwiſẹ̀*, f. † *jüwivå*, juif. Cf. *dẓüwẹ̀i*.

2013. α) *kà*, *dans* : *på grã kà*, pas grand'chose, pas beaucoup (*cas*, M. ; cf. Mich. *cas*, et Trés. *pas grand cas*, v° *cas*).

2014. β) *kà*, car, *seul^t dans* : *lyå tüdẓüẓ̊å ẽ kà u ẽ ɛẹ̀*, il y a toujours un « car » ou un « si » (QUARE).

2015. α) *kã*, combien ; *kã* [*ẓ å*], quel âge [a-t-il, etc.] (QUANTU).

2016. β) *kã*, quand, *interr. et relat*. (QUANDO).

2017. *kåbà*, cabas, sac à main en cuir (*cabas*, M., ou du fr.).

2018. † *kåbạnå*, cabane. Cf. *tsåbọnå*.

2019. *kåɛẹ̀, -ẹdå*, tassé, dur, mal levé [fr. rég. « cassi »], en parlant du pain, de la pâte (Cf. Mich. *carci*, id., Trés. [porc] *carci*, à la chair ferme, propr^t porc du Quercy, de *querci*, adj. Cf. aussi Trés. *carcinou*, fromage sec [et dur]).

2020. † *kådạbrẹ̀*, cadavre ;

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

fig. *è grā kådạ̀brè d ọ́mè*, un grand cadavre d'homme (A subi l'infl. de *ạ̀brè* < *arbre*, cf. Les Martres-de-Veyre *kådẹ̀brè* et *ẹ̀bre* < **aybre* < *arbre*).

2021. † *kådé, -ẹ́tå*, cadet.

2022. *kådènẹ́tå*, tresse de cheveux ; *fig. fẹ̀ẓè så kådènẹ́tå*, s'enivrer (*cadeneta*, M.).

2023. †*kādẓ̀idà*, candidat.

2024. † *kådyù* [*mò* =], mal caduc, épilepsie.

2025. † *kåfàr*, blatte.

2026. *kåfåǯò, -ọ̀då*, [pomme de terre, etc.] creusée, rongée par les bêtes (d. *cavar*, M., et infl. *kåfar*).

2027. *kåfåzǔnà, -ạ̀då*, *même sens* (d. *cavar*, M.).

2028. † *kåfé*, café.

2029. † *kåfetyǯå*, cafetière.

2030. *kåfur*, f., forte chaleur (*calór*, M. + *fur* < *fórn*).

2031. *kågà*, chier. Cf. *tɛà* (*cagar* < CACARE, M.).

2032. *kàjè*, quasi, presque. *Forme rare*, cf. *kèjè* et Morph. 217 (QUASI, S.).

2033. *kåjemọ́då*, Quasimodo. Cf. *pàtsåǯò*. (QUASI-MODO, S.).

2034. *kàkå*, f., baie [fruit] (M.[S. E] *caca* pour *coca* < COCCA [COCCU], M. L. 2009. Le sens a passé de « coque » à « fruit », « baie » par l'intermédiaire des fruits à coque).

2035. *α)kåkà, mot enfantin*, f., fruit ; *m.*, caca.

2036. *β)kåkà* [*sè* =], s'écaler [de *kàkå*, au sens primitif de « coque »).

2037. † *kåkåʎyutså*, coqueluche (refait d'après *kàkå*).

2038. *kākånà*, chanter, *en parlant de la poule qui va pondre*. Cf. *tsāta* (Onom.).

2039. *kåkånẹ́lå*, f., bigarreau (*kàkå*).

2040. *kākåɲyó*, m., bestiole ; *fig.*, *terme d'amitié pour les enfants* (dimin. de *calha*, avec imitation du cri de la caille : *cancalh-ol* > **cancanhol*, dimin., cf. Mich. *can-calha* !).

2041. *kākåǯẹ́lå*, f., crotte de chèvre, de brebis (forme nasalisée tirée de **cacar* < CACARE SS. ; cf. Mich. *caca* 2).

2042. *kåkåǯò, -ọ̀då*, chieur ; niais, sot (*cacar*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

2043. *kåkèlà*, manger [son bien] (*kạ̀kå*).

2044. *kåkèlìz̤ᵇå*, f., tas [de noix] (*kạ̀kå*).

2045. *kåkò*, œuf. Cf. *jœ̀u* (De *kạ̀kå*, au sens primitif de « coque »).

2046. † *kålà*, caler ; *ẹ́sè k.*, être fourni [de..].

2047. † *kålò*, *-ọ̀då* : *budé*=, rectum ; [vache] qui a une raie blanche sur le front (**cul-aut*).

2047. α) *kål̤yà*, cailler (COAGULARE).

2049. β) *kål̤yà*, m., lait caillé ; fromage caillé (*kål̤yà* α).

2050. *kā̤l̤yå*, caille (forme nasalisée de *calha*, p.-ê. pour imiter son cri ; cf. *kākåŋyó*).

2051. *kạ̊l̤yè*, m., caillette [des ruminants]. Cf. *nụ̊nå* (*kål̤yà*).

2052. *kāl̤yẹtå*, petite caille (*kā̤l̤yå*).

2053. † *kål̤ŷikó*, calicot.

2054. *kåmà* [*sè nà* =], [aller se] coucher (de l'esp. *cama*, venu par le S. O.).

2055. † *kåmạ̀r*, *-ạ̀rdå*, camard.

2056. † *kåmu*, *-ụzå*, camus.

2057. α) † *kạ̀nå*, cane.

2058. β) † *kạ̀nå*, f., canne, bâton.

2059. γ) *kạ̀nå*, f., roseau (*cana* < CANNA, M.).

2060. † *kånạ̀l̤yå*, *m.* et *f.*, canaille.

2061. † *kånàr*, canard.

2062. † *kånọ́tå*, calotte (L'*n* est obscur).

2063. *kånu*, caneton (d. *kạ̀nå* α).

2064. *kạ̀på*, f., grand manteau (*capa*, M.).

2065. † *kåpạ̀ble*, *-å*, capable, exercé, habile.

2066. † *kåpuɛẽ*, capucin (du fr., prononcé « — *ĩ* »).

2067. † *kåpŷitẹ́nè*, capitaine [de pompiers, etc.].

2068. *kåpyò*, échaudé. Cf. *itsů̀dẹ̀lè* (M. *capèls* ?).

2069. α) † *kàr*, quart ; quart de livre (QUARTU).

2070. β) *kàr* et *kạ̀rè*, chercher, *au sens ancien* de quérir [aller chercher de l'eau, = des violettes dans un jardin, = la clef qui est derrière la porte]. Cf. *tsårtsà* (*querre*).

2071. α) † *kårà*, s. m. carré.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

2072. β) † *kårà* [*sè* =], se carrer, s'étaler.

2073. † *kårạfå*, carafe.

2074. *kåråfé*, m., giroflée jaune. Cf. *jèrófléyå*, *vyůlé* (CARYOPHYLLU, M. ou SS.).

2075. † *kårâkó*, caraco.

2076. *kårba*, crever [qc.]; crever, mourir (*crebar*).

2077. *kåré*, métier à broder (*carrel* < QUADRELLU, venu par Ambert, La Chaise-Dieu, pays de brodeuses).

2078. *kårèi*, *-ịnå*, jeune porc (même rac. que le piém. *kurin*, M. L. 2328 ; de *CRĪNOS, C. ?).

2079. *kårgụlå*, citrouille (*cogorla*, altération de *cogorda* < CUCURBITA ; le mot doit venir du S. E, cf. lang. *kuguŗlo*).

2080. *kårinu*, *dimin. de kårèi*.

2081. † *kårkā*, vieux cheval (carcan).

2082. *kårkạsså*, carcasse (it. *carcassa*, venu par le S. E; cf. *ikårkåsà*).

2083. *kårkunà* [*sè* =], s'agenouiller par terre (prob^t^ altération de *acroponar*, — infl. de KROK — cf. *krůŋyu* — ?; cf. Trés. *acroupouna* et *s'acrouchouna*.)

2084. † *kårkulà*, calculer.

2085. † *kàrnå*, carne ; *injure*.

2086. † *kårósså*, f., voiture ; carrosse.

2087. † *kårọtå*, betterave. Cf. *påstånụdå*.

2088. *kårpå*, carpe, *poisson* (*carpa*).

2089. α) *kạrtå*, quarte, mesure de capacité valant 2 litres. Cf. *pyẽtå*, *tsůpỳịnå* (QUARTA > *carta*).

2090. β) † *kàrtå*, carte, *spéc*^t^ carte à jouer.

2091. *†*kårtạble*, sac d'écolier (cartable).

2092. *kårtèi*, quartier [de viande, etc.]; côté [du corps, d'un objet, d'un pays] (QUARTARIU > *carteir*).

2093. *kårtìẑu*, quarteron (*kårtèi*).

2094. *kårtò* [*pwô* =], espèce de grosse pomme [à l'orig. : = pesant un quart] (*cartal*).

2095. *kạrtså*, crèche [de l'étable] (KRIPPJA, G., > *crepcha*).

2096. *kårtu*, fr. rég. « car-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ton », mesure de capacité pour les grains [double décalitre] (*cartò*).

2097. *kartŭnạdå*, fr. rég. « cartonnée », mesure agraire [à l'origine : surface ensemencée avec un « carton » de blé : 5 a. 70 à Vinzelles, 4 a. 75 aux Martres-de-Veyre, 7 a. 60 à Ambert, — variations suivant la fertilité originaire des terres] (*cartonada* ; paraît s'être substitué à *cartalada*, Cart. 127, etc., comme sans doute *cartò* à *cartal*).

2098. *kårunà* [*sè* =], *dimin. de kårà* β.

2099. *kårutị̄ẓå*, f., champ de betteraves (*kårọ́tå*).

2100. † *kåryẹ́ẓå*, carrière de pierres [Il y en a plusieurs dans la commune].

2101. *kåsà*, couvrir [une casserole, = le feu, = d'une étoffe] (**cassar* <*CATTIARE M., cf. Dict. Gén. casse 1 ; à Orsonnette, etc. *kåtà* <*CATTARE).

2102. *kåsådu*, couvercle (*kåsà*).

2103. † *kåsåẓọ́lå*, casserole.

2104. *kåsé*, carré de pois (*kåsà*).

2105. *kạtåmạtå* m., *spéc*ᵗ : *fẹẓè sō* =, faire le bon apôtre (M. *cata* [chatte] et *mat*, M.-L. 5401).

2106. † *kåtåplạmè*, cataplasme.

2107. † *kåtạrè*, catarrhe.

2108. † *kåtèɛẹmè*, catéchisme.

2109. † *kãtõ*, canton, *circonscription administrative*.

2110. *kåtọ́rdzè*, quatorze (QUATUORDECI).

2111. *kåtórdzyẹ́må*, quatorzième (*kåtọ́rdzè*, suf. fr.).

2112. *kạtrè*, quatre ; *kạtrè vyẽ*, 80 ; *kạtrè vyẽ dé*, 90 (QUATUOR).

2113. *kåtriyẹ́må*, quatrième (*kạtrè*, suf. fr.).

2114. *kåtsà*, casser [une noisette, une pierre] (*COACTICARE).

2115. † *kạ̊tsè*, cachet [de cire].

2116. † *kåtsètà*, cacheter.

2117. *kåtŭnà* [*sè* =], se pelotonner ; se reposer sur les talons quand on est agenouillé à terre (d. *acatar*, de *cat* < CATTU, M.).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

2118. † *kātŭnẹ̀i*, cantonnier.

2119. † *kạ̀vå*, cave.

2120. *kåvạ̀lå*, jument (it. *cavalla*. Cf. At. ling.).

2121. † *kåvåḷyé*, cavalier; champignon [*lepiota procera*, coulemelle, grisotte].

2122. *kạ̀yå*, corne [du sabot d'une vache].

2123. *kåẓ̣ḳ̣ịmå*, f., carême (QUADRAGESIMA).

2124. α) *kė*, que, *conj.* (QUOD).

2125. β) † *kė*, quoi (QUID) Cf. *dåkė*.

2126. γ) *kė*, qui (QUE[M]).

2127. *kẹ̀jė*, quasi, presque (QUASI, SS., Morph. 217). Cf. *kạ̀jė*.

2128. † *kēkåḷyẹ̀i*, quincaillier.

2129. *kẹ̀så*, caisse (*caissa*, M.).

2130. † *kėsṭyạ̀ẹu*, question, interrogation; sujet.

2131. †† *kėsṭyŭnà*, questionner.

2132. *kẹ̀ẓ̣ḳ̣ė*, coin, angle; côté [d'un objet] (QUADRU > *caire*).

2133. *kìryė*, tas de pierres [à forme carrée]. Cf. *kåkė-lị̀ẓ̣ḳ̣å*, *tà*, *pudzó* (**cairialh*, dl *cairia*).

2134. *kị̀tė*, *å*, cet... ci (*aquest*).

2135. *klåpŷi*, *-ịdå*, tassé, mal levé [tarte =, pâte =, etc.]. Cf. *kåcė* (KLAPP-, G.; le *ŷ*, par dissimilation, a ramené *kḷy* à *kl*, qui passe parfois à *kr*. Cf. *kråpŷi*).

2135 *bis*. *klåẓ̣ḳ̣inẹ̀tå*, clarinette.

2136. *kḷyå̄nà* [*sė* =], s'asseoir par terre (CLĪNARE).

2137. *kḷyạ̀på*, f., barde de lard; *terme d'injure* (KLAPP-, G.).

2138. α) *kḷyàr*, f. *-ạ̀ẓ̣ḳ̣å*, clair (CLARU).

2139. β) *kḷyàr*, glas (*clas* > **clar* par fausse régression).

2140. † *klyårmọ̄då*, esclarmonde, *prune*.

2141. α) *kḷyạ̀så*, botte de paille. Cf. *dzạ̀ẹrbå*, *gurbé*, *plådzu*.

2142. β) † *kḷyạ̀så*, classe; école.

2143. *kḷyātsà*, *plus rar*[t] *kḷyētsà* [*sė* =], se pencher (CLĪN-ICARE; cf. *kḷyånà*; l'*ā* de la 1re forme vient de la région issoirienne).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

2144. *kl̥yåve*, petit clou qui maintient la lame du couteau (CLAVELLU ; résidu de l'ancien mot « clou ». Cf. *kl̥yǫ̀u*).

2145. *kl̥yåvèlà*, fixer le *kl̥yåvé*.

2146. *kl̥yåvẹtå*, cheville qui maintient les *tēḏŷịl̥yā* dans l'araire ; targette en bois de chêne, retenue par une ficelle à l'intérieur de la porte, et qu'on passe sur la clenche, entre celle-ci et une armature métallique fixe, pour fermer la porte en dedans (**claveta*, de CLAVE).

2147. *kl̥yạ̀ẓ̌å*, f., glaire (*clara*).

2148. *kl̥yẹ̀i*, enfant de chœur (*clerc*).

2149. *kl̥ŷịdå*, claie (CLĒTA ; l'*ì* est dû à une régression).

2150. *kl̥yò*, f., clef (CLAVE).

2151. † *kl̥yọ́kå*, cloque.

2152. *kl̥yọ̀ẓ̌è*, enclore [un jardin, un champ] (CLAUDERE).

2153. α) † *kl̥yǫ̀u*, clou ; *klyū̀ dè jèẓ̌ọ́flå*, clou de girofle (Repris au fr., prononcé *klọ̀u*. Cf. *Clavellus*, et ci-dessus *kl̥yåvé*).

2154. β) *kl̥yǫ̀u*, glui (*CLODIU pour *GLODIU).

2155. *kl̥yuɛènà*, glousser, appeler les poussins, *en parlant de la poule* (*kl̥yụså*).

2156. *kl̥yudzà*, faire un glui (*CLODIARE).

2157. *kl̥yụså*, poule couveuse (*CLŌCIA de *CLOCIRE pour GLOCIRE).

2158. *kl̥yusạ̀då*, couvée (*kl̥yụså*).

2159. *kl̥yū̀và*, clouer (d. *kl̥yǫ̀u*).

2160. α) *kó*, *kw*. Cf. *åkó*.

2161. β) *kó*, coup ; fois (*colp* > *cop*).

2162. *kò*, qui ? (QUALE).

2163. † *kōblà*, combler.

2164. † *kọ̄blè*, comble.

2165. *kọ́brè* [*dè* =], [en] réserve, [de] reste, [de] côté (de *cobrar*).

2165 *bis*. † *kṑɛé*, s. m., cocher, conducteur.

2166. † *kōɛẹ̄så*, conscience.

2167. *kōdēnà* (CONDEMNARE, SS.).

2168. *kōdzị̀ẓ̌å*, f., amas, fondrière de neige (*CONGERIA, Mél. 54).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

2169. *kōdzìẓ̣ȟà* [*sė* =], se ramasser en fondrières, *en parlant de la neige*; s'emploie au p. p. comme adj. (*kōdzìẓ̣ȟå*).

2170. † *kọ́frė*, coffre.

2171. † *kōfŷiṭyụẓ̣ȟå*, f. s., fruits confits, *mot rare* (confiture). Cf. *jėlẹ́yå*.

2172. *kōgrẹ̀i* [*sė* =], se pourvoir [de]; *au passif*, être pourvu [de] (*conquerir*).

2173. *kōkạ̊ryå*, coqueret; *fig*. bêtise (**concarịa*, d'un type *kok* = coq, venu du Nord, ou de *CŎCCA + CONCHA, M.).

2174. *kọ̀kė*, *-ạ̊* quelque (*qualque*).

2175. *kòkėɛå*, n'importe qui; qui que ce soit [..qui] (*qual que sia*).

2176. *kòkėnō*, quoi que ce soit [.. qui] *qual que l'om*, Morph. 86).

2177. † *kȯ̀ku*, coucou, *oiseau*; primevère sauvage (fr. « cocu », qui a supplanté *cogul*; *cougyos* en 1477, Morph. 254; cf. At. ling. 1580).

2178. † *kọ́lå*, colle.

2179. † *kólėpórtǽr*, colporteur.

2180. † *kōmạ̀rsė*, commerce.

2181. *kò*[*n*], f. *kọ̀n*[*å*], quel, *exclam*. (*qual-*[*u*]*n*).

2182. *kọ̀nå*, f., terrier (**cauna*, M., d. de *CAVO, M.-L. 1794).

2183. *kōpạ̊ṇyå*, compagnie, société; *fẹ̀ẓ̣ȟė k*., accompagner (*companhia*).

2184. *kōpåṇyạ̀då*, *seul*[t] *dans* : *lå kōpåṇyạ̀då dù påẓ̣ȟåḍŷi*, la compagnie du paradis, dans la formule de souhaits que les enfants disent au nouvel an (*kōpạ̊ṇyå*).

2185. *kōpạ̊rṇyė*, comprendre (*pạ̊rṇyė*).

2186. †† *kōplé*, *-ẹ́tå*, complet [dans une diligence].

2187. † *kōpló*, complot, *au sens familier*.

2188. † *kōplutà*, comploter.

2189. α) *kór*, corps; *corps de robe, *ancien corsage baleiné qui a précédé le corset* (CORPUS).

2190. β) † *kór*, cor aux pieds.

2191. γ) **kór*, cœur, *seul*[t] *dans* : **dė bō kór*. Cf. *kǽr*, *mìkór* (*cor*).

2192. *kọ́rdå*, corde (CHORDA).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

2193. *kọ́rnå*, corne, trompe; † corne [de la lune]; † [faire les] cornes. Cf. *bạ̀nå* (*corna*, de CORNU).

2194. *kọ́rpè*, *-å*, blet (*carp*, M.).

2195. *kọ́rzè*, ramasser [des récoltes]; *sè* =, rentrer des champs (**corzer* < CORRIGERE).

2196. † *kōsèḷyè*, conseil municipal. Cf. *kusẹ́ḷyè*.

2197. † *kōsèḷyé*, conseiller municipal.

2198. **kṓsu*, percepteur (*cosol*, magistrat municipal; encore Herm. 1, 13 etc : < CONSULE).

2199. † *kōsŭlà*, consoler.

2200. † *kōsultà*, consulter [un médecin, etc.].

2201. *kōsụltå*, consultation de médecin (*kōsultà*).

2201 *bis*. *kōsụẓ̊å*, f., ensemble de deux roues du char montées sur l'essieu. Cf. Trés. *counsuro*, *coumessuro*, Mich. *consuro* (*comessura*).

2202. *kōtà*, compter (COMPUTARE).

2203. α) *kọ̄tè*, compte (*kōtà*).

2204. β) † *kọ̄tè*, conte.

2205. γ) *kọ̄tè*, f. *-ẹ̄så*, comte (COMĬTE) [Plusieurs familles comtales très anciennes aux environs de Vinzelles].

2206. *kōtē*, *-ẹtå*, content (CONTENTU).

2207. *kọ̄trå-rẹḷyå*, pièce de l'araire qui s'oppose à la *rẹḷyå* (*contra*, *relha*).

2208. *kōtråyà*, contrarier de (*contrariar*).

2209. *kōtrạ̀ẓ̊èi*, f. *-ạ̀ẓ̊å*, contraire, *spéc^t dans* : *ù kōtrạ̀ẓ̊èi* [*au c.*] et **l ì kōtrạ̀ẓ̊èi* [*les c.*], au contraire (CONTRARIU, SS.).

2210. *kọ̄trè*, contre (*contra*, avec chang^t de finale).

2211 † *kōtrèvā*, contrevent; persienne.

2212. α) **kọ́tså*, truie; *erme*, *d'injure* (*cocha*).

2213. β) *kọ́tså*, coche, entaille [du fuseau], etc.; *par extension* taille du boulanger (*cocha*, cf. M.-L. 2009; p. ê. pris au fr.).

2214. *kōtŭṇyà*, continuer (*contunuar*, Herm. 47, S.).

2215. *kọ́ṭỳi* et *kọ́ṭyè*, ceci, cela (*aco-aqui*).

2216. *kōṭyụrbè* m., en-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nui, embarras (de *conturbar*, S.).

2217. *kȍṭyẅẽ*, quelqu'un (*qualque un*).

2218. *kōvẹ̀ŋŷi*, convenir [cela me convient; ne pas vouloir en convenir] (*vẹ̀ŋŷi*; p.-ê. repris au fr.).

2219. *kọ̀zå* et *ẽkọ̀zå*, cause, *spéc*[t] : [en être la] cause (*causa* M., prov. mod. *encauso*).

2220. † *kǽr*, cœur. Cf. *kór*.

2221. α) *kǽu*, cuir (CORIU).

2222. β) *kǽu*, f. *kṳ̀tå*, cuit, *adj.*, Morph. 175 (*coit*, p. p. *coire*).

2223. *kråɛè*, *-ẹdå*, [sol, terre] tassé (**crass-it*, de CRASSU. Cf. *grà*).

2224. *kråmà*, roussir [une étoffe] (CREMARE).

2225. † *kråmātrā*, carnaval (prob[t] du fr. « carême-entrant ».)

2226. *kråŋyà*, craindre (*crenhar*, m., altération de TREMERE comme en fr.).

2227. *kråpŷi*, *autre forme de klåpŷi*.

2228. *krạ̀så*, crasse (*crassa*).

2229. *kråsu*, *-ṳ̀zå*, crasseux (*krạ̀så*).

2230. *krạ̄tå*, quarante (QUADRAGINTA).

2231. *krātẹ̀nå*, quarantaine (*krạ̄tå*).

2232. *krāṭyẹ́må*, quarantième (*krạ̄tå*, suff. fr.).

2233. † *kråvạ̀tå*, cravate.

2234. *kré*, m., touffe de feuilles. Cf. *ḍjé*. (**crést*, de *crésta* < CRĬSTA).

2235. *krẹ́bå-fwā*, *propr*[t] « crève-faim », meurt-de-faim; mets composé de mies de pain et de pommes de terre dans de la sauce blanche (*kårbà*, *fwā*).

2236. α) *krẹ̀i*, cri (*kridà*).

2237. β) *krẹ̀i*, m., croissance (*krị̀sè*).

2238. † *krẹ̄tå*, crainte.

2239. *krẽṭyǽu*, *-ụzå*, craintif; timide (*krẹ̄tå*).

2240. *kridà* [*krẹ̀-*], crier (*cridar*).

2241. *kridạ̀då*, f., grand cri (*kridà*).

2242. *kridåzu*, f., criaillerie (*kridà*).

2243. *kridẹ̀ẓ̂è*, criard, criailleur (*kridà*).

2244. *krị̀må*, crème (*crésma*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

2245. † *kriŋyę̀ʰʒå*, crinière [de cheval].

2246. *krìsè*, croître (*creisser*).

2247. *krìta*, crête [du coq] (*crésta*).

2248. *krìtà*, faire la crête [d'un mur] (*krìtå*).

2249. *krìtyå*, crétin (*crestià* < CHRISTIANU, SS.).

2250. *krìtyånu*, *dimin. de krìtyå*.

2251. *krìtyụʰʒå*, f. de *krìtyå* (infl. de CREATURA, S.).

2252. † *kriyålà*, crier, *en parlant du coq et de la poule qui est effrayé* (fr. criailler > *crialer ; cf. fr. pop. « pialer », argot « chialer » < chiailler).

2253. *kriyålàdå*, f., cri [de la poule effrayée] (*kriyålà*).

2254. *kriyàlè*, dans : *ẽ bõ k.*, un bon crieur, *ironique* (*kriyålà*).

2255. *krìʰʒè*, croire ; *s ẽ k.*, être orgueilleux (CREDERE).

2256. α) *krœ̀u*, m. et **ikrœ̀u*, creux ; paume [de la main] (CORROSU).

2256 *bis*. β) *krœ̀u*, m., coffre *ou* plancher du char (**cros* [*crossar*], berceau ; cf. *kursà*, et Mich. *cros*).

2257. *krụpå*, croupe (KRUPPA, G.).

2258. *kru*, f. *krụzå*, cru (CRŪDA).

2259. *krǜŋyu*, quignon (*cronhó* ? ou contraction de **croquignó*, var. de « croquignole », anc. KROK-, onom. — M. ?).

2260. *krụ̀tå*, croûte (CRŬSTA).

2261. *krǜtɛåḷyā*, f. pl., reste des pommes, poires, qu'on mange en laissant le milieu (KRUSKA, G., M.-L. 4788, et suff. *alha*, avec *i* interc., ci-dessus, *Introd.*).

2262. *krǜtu*, croûton (*krụ̀tå*).

2263. † *kruyę̀lè*, *-å* et **† kuryę̀lè*, *-å*, cruel.

2264. *kubàrtå*, couverture [de lit] (COOPERTA)

2265. *kubårtüiʰʒå*, couverture [d'une maison], etc.] (*kubàrtå*).

2266. *kụbyè*, *-å*, envieux (CUPIDU).

2267. *kuɛèdzèi*, méteil ; mélange d'orge et d'avoine (**CONSECALIU > consejalh > cossejalh*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

2268. *kuɛèdzi̯ẓ̊à*, moudre le méteil (*kuɛèdzẹ̀i*).

2269. *kuɛèẓ̊à*, gémir (*cossirar* < CONSIDERARE).

2270. *kuɛọ̀dzå*, f., chatouillement ; *fẹ̀ẓ̊è lå k.*, chatouiller (Altération de **kuɛẹ̀dzå*, d'un verbe **cossijar* parallèle au prov. mod. *coutiga* [d. *cotir*], avec la même rac. que l'it. *cozzare* : *KOTTJ- au lieu de *KOTT-).

2271. *kudà*, [pain, pâte] ciré, mal levé (d. CŌTE ; cf. Trés. *couda* et *acoudi*).

2272. *kudạ̀kè*, terme d'injure (du cri de la poule, cf. Mich. *coudaco*, Trés. *coudasco*).

2273. *kudẹ̀i*, étui en bois dans lequel le faucheur met sa pierre à aiguiser (COTARIU).

2274. *kudẹnå*, couenne (*codena*, d. CŬTE).

2275. *kudènà*, m., petit espace gazonné sur une hauteur et formant parfois une clairière (*kudẹnå*).

2276. *kudér*, m., *sens du préc*t [IXe s. : *in loco qui vocatur ad Codercos*, Cart. 130] (*coderc*, *d.* CŬTE, cf. sens *kudenà* et Trés. *coudenas* ; suff. obscur).

2277. *kudur*, m., gros poids (Cf. Trés. *coudours* et R. XXXVIII, 377).

2278. *kudŭ̈ŋẹ̀i*, cognassier (**codoneir*, pour *codonheir*, de *codonh*).

2279. *kudŭ̈ŋyà*, raisiné (*codonh*).

2280. *kudẅẽ*, coing (COTONEU > *codonh*).

2281. *kufèɛœ̀u*, confession (CONFESSIO, S.).

2282. *kufèɛŭ̈nạ̀ẓ̊è*, confessionnal (*cofessió*, et suf. *ari* S.).

2283. *kufèsà*, confesser (CONFESSARE, S.).

2284. † *kufèsœ́r*, confesseur (refait d'après le fr.).

2285. *kuflà*, gonfler (CONFLARE).

2286. *kuflå-bœ̀u*, « gonfle-bœuf », salamandre (*kuflà*, *bœ̀u*).

2287. *kuflè*, *-å*, gonfle (*kuflà*).

2288. † *kufréyå*, confrérie, *parfois péjoratif*.

2289. † *kufŷi̯ẓ̊è*, confire ; *fig*. fabriquer [un mensonge].

2290. *kujèl̥yà*, *fréquenta-*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tif de kụzè [sens ironique].

2291 α) † *kulà*, coller.

2292 β) *kulà*, couler (COLARE).

2293 † *kulādér*, courant d'air.

2294. *kulådu*, tamis pour passer le lait (*colador*, de (COLARE).

2295. **kulåṇyạ̀då*, quenouillée de *pló*. Cf. *pló* β (*kulẹṇyå*).

2296. *kulåvỳiḵà*, poser les bandes des sabots (*kụlåvỳịḵå*).

2297. *kụlåvỳịḵå*, bande de cuir qui retient certains sabots (métathèse de *colariva*, d. *colar* [collier], plutôt que *colar* [tirer] + *virar*).

2298. *kụlè*, m., ancien châle des femmes terminé en pointe dans le dos (*colet'* de COLLU).

2299. *kulẹṇyå*, quenouille (COLUCULA > *conolha* > **kenolha*, et métathèse *l* et *n*, *o* et *e*).

2300 † *kulẹ́ḵå*, colère.

2301. *kulịḵå*, f., petit chemin creux (**coleira*, de COLARE ou de COLLU ?).

2302. *kulõbẹ̀i*, colombier (COLUMBARIU). [Beaucoup de colombiers anciens dans la région.]

2303. *kulõfåvàr*, goinfre (*colomb-favar*, pigeon ramier, c.-à-d.-« mange-fèves »).

2304. *kulur*, f. couleur (COLORE).

2305. *kuluḵà*, colorer (*kulur*).

2305 *bis*. *kụḷyå*, f. testicule (*colha*).

2306 † *kuḷyé*, collier [barbe]; bijou.

2307 † *kuḷỳidor*, corridor.

2308 † *kuḷỳịkå*, colique. Cf. *fwịḵå*, *lọ̄dzå* β.

2309. *kumà*, m., fromage ratatiné (de COMA, M.-L. 2071).

2310. *kụmå*, comme; comment (*com*, et finale *a*).

2311. † *kumādà*, commander.

2312. *kumẽkà*, commencer, *variante* de *kumẽsà*. Expliqué par *comensar* + *encar* < INCHOARE, par Herzog et A. Thomas; phén. de régression, d'après sa répartition géogr., par Gilliéron. Cf. At. ling.).

2313. † *kumẹ̀ṇyà*, communier.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

2314. † *kumẽŋyọ̀u*, communion.

2315. *kumẽsȧ*, commencer (*CUMINITIARE).

2316. *kumẽsạ̊ḻyå̈*, f., commencement (*kumẽsȧ*).

2317. *kumẽsåmẽ*, commencement (*kumẽsȧ* ; p.-ê. repris au fr.).

2318. *kumėsạ̀ẕ̆ėi*, commissaire (COMMISSARIU, SS.; a repris les sens du fr.).

2319. † *kumẹ́trė*, commettre.

2320. *kumu*, *-ụnå̈*, commun, ordinaire; vulgaire (COMMUNE).

2321. *kumụnå̈*, commune (de COMMŪNE).

2322. *kumunȯ*, s. m, communal (*kumụnå̈*).

2322 *bis*. † *kumŷi*, commis [de magasin].

2323. *kumŷiɕọ̀u*, comission (*comissió*).

2323 *bis*. *kunyȧ* [*kọ́-*], cogner, frapper (*CUNEARE).

2324. † *kuŋŷisẹ̄så̈*, [faire] connaissance; bonne amie (refait d'après *kuŋŷịtrė*).

2325. *kuŋŷịtrė*, connaître (*conoisser*, refait sur futur).

2326. *kupȧ*, couper ; *sė* =, se blesser (*copar* ; cf. Dict. Gén. « couper » et M.-L. 2409).

2327. *kụpå̈*, première coupe du foin; coupe d'arbres (s. verb. de *copar*).

2328. *kupạ̀då̈*, mesure agraire [quart de la *kårtü̆nạ̇då̈*] (de CUPPA, M.-L. 2409).

2329. *kupå̈ẕ̆é*, couperet (d. *copar*).

2330. *kụpė*, m., nuque (d. CŬPPA; suff. *et*).

2331 α) *kur*, f., cour de la maison (COHORTE > *CURTE).

2332 β). *kur*, f. *kụrtå̈* court (CURTU).

2333 γ). *kur*, f., croix (CRUCE ; métathèse de **kru* < *crötz*).

2334. †† *kurãdėr*, *autre forme de kulãdėr*.

2335. *kurådu*, jeune porc qui commence à courir (d. *kụrė*; suf. *-ador*).

2336. *kurạ̄ḏŷinȧ*, courir le guilledou (*kụrė*).

2337. *kurăḏŷịnå̈*, s. f., coureuse (*kurāḏŷinȧ*).

2338. *kurbȧ*, courber (CURVARE).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

2339. *kụrbå* [*fẹ̀ẓ̣ᵇè* =], [faire] la courte échelle.

2340. *kurbŷi*, semer, *spéc*ᵗ des légumes. Cf. *sèmènà*, *råbŷinà* (métathèse de *cobrir*).

2341. *kurbŷịḷyå*, corbeille (CORBICULA).

2342. *kurbŷịzu*, f. ensemencement (*kurbŷi*).

2343. *kurɛèdẅịẓ̣ᵇå*, cartilage (**crossidoira*, de **crossir*, var. de *croissir* <*CRUSCIRE. Orig. ? G. *KRUSTJAN est phonétiquement impossible).

2344. *kurɛènà*, craquer (**crossinar*, de **crossir*, cf. le préc^t).

2345. *kurdạdå*, cordée (*kọ́rdå*).

2346. *kurdé*, cordeau (*cordèl*, d. CHORDA).

2347. † *kurdŭnẹ̀i*, cordonnier.

2348 α). *kurḍyà*, corder; *fig*. traîner les jambes (*cordeiar*, de CHORDA).

2349 β). *kurḍyà*, *-ạdå*, ratatiné (du préc^t).

2350. *kurḍyuẓ̣ᵇà*, *-ạdå*, ridé (*kurḍyụẓ̣ᵇå*).

2351. *kurḍyụẓ̣ᵇå*, couture; ride [de la peau] (*cosdura*).

2352. *kụrdzå*, tresse [de laine, de corde, etc.]. Cf. *kådènẹ́tå* (CORRIGIA > *correja*).

2353. *kụrè*, courir (CURRERE).

2354. *kuriḍyụdå*, f, course, action de courir (p. p. de *kụrè*).

2355. *kurku*, pomme de pin ; petit hangar fait avec des piquets et recouvert de branches (d. de *croc*, *crac*, onom. ?).

2356. *kurmè*, m., crémaillère du foyer (*CREMACLU, Gr; l'altération *e* > *o*, *u*, se trouve dans d'autres patois, M.-L. 2310).

2357. *kurnà*, corner, trompeter (*kọ́rnå*).

2358. *kụrnè*, cornet [de dragées, etc.]; trou de la bobine du tisserand; étui à aiguilles (*cornet*).

(*A suivre.*) A. DAUZAT.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

NOTERELLE PROVENZALI

I

Terramagnino da Pisa

Terramagnino da Pisa è autore, com' è noto, del trattato intitolato *Doctrina de cort*, che dipende direttamente dalle *Razos de trobar* di Raimond Vidal e che fu edito da P. Meyer in *Romania*, VIII, 181 sgg. L'autore si nomina al v. 25: « ieu *teramaguis de Piza*, » e che la forma corretta del nome sia *Teramagnis* è attestato dall' ant. canzoniere laur.-rediano 9 di rime italiane, in cui si legge un sonetto di un certo Terramagnino (ediz. Casini, p. 317), col quale si può bene identificare (cosa già veduta dal Meyer) il versificatore provenzale.

O. Schultz-Gora, *Zeitschr. f. roman. Phil.* XII, 263 ha poi fatto un' altra osservazione importante: che, cioè, nel v. 92 o *golim de galur* si nasconda *Ogolim de Galur* o *de Galura*, cioè il noto Nino Visconti, giudice di Gallura e signore della terza parte del regno cagliaritano. Ne viene che il trattato fu composto nell' ultimo ventennio del sec. XIII.

Prendo ora la penna per aggiungere, alla mia volta, qualcosa, che non mi pare inutile. L'autore chiamavasi come ho detto « Terramagnino »; ma non bisogna credere che « Terramagnino » sia un nome. È invece un' appellazione, con la quale i Sardi usavano distinguere gli uomini del continente e perciò anche i Pisani, come il nostro autore. Se questi ebbe la designazione di « terramagnino, » bisogna ammettere che sia stato, poco o molto tempo, in Sardegna e che forse colà abbia composto il suo trattato. Ciò spiegherebbe perchè egli si chiami unicamente « Terramagnino da Pisa » e, in una certa

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

misura, perchè l'operetta ci sia stata tramandata in un manoscritto vergato da un Catalano.

Non dobbiamo dimenticare che nel sec. XIII Pisa ebbe quel predominio, che tutti sanno in Sardegna ed ebbe l'uso di mandare due vicari nei *regna Callaris et Gallure*, cioè nei giudicati di Cagliari e di Gallura (*Brevi pisani pop.* I. 56). Senza arrivare à sostenere che il nostro autore della *Doctrina de cort* abbia potuto rivestire tale dignità, possiamo bene ammettere che, pisano quale era, abbia soggiornato nell. isola. E in qual parte della Sardegna ? Forse a Cagliari, se nel *castell* del v. 142

E con dic: *Mal mes q' has cast-ll*

devesi scorgere indicato, per eccellenza e quasi per antonomasia, il castello di Cagliari (cfr. A. Solmi, *Cagliari pisana*, Cagliari, 1904, p. 14 sgg.). Il verso, in verità, quale è dato dal ms. ed è stato stampato dal Meyer, non è chiaro. Propongo : *Mal m' es qu' as Castell.* Il senso è incompleto, perchè l'autore ha voluto dare un esempio per la sua regola e non ha inteso di registrare un periodo completo. Del resto, si sa che errori (leggi forse *qu' al* per *qu' as* ?) non mancano nel manoscritto. Il v. 143 : *ben m' es aupranar vas Piza* non dà senso. Il Meyer ha proposto *me fai l'anar*; ma credo che una correzione migliore sarebbe la seguente:

ben m'es en nau anar vas Piza.

Così, al v. 240: *Gaya, poma, e isnella*, leggerei *conia*, anzichè *poma*. Non mi pare poi che *proert* al v. 128 (in rima con *cert*) possa stare per *proat*. Egli è vero che Terramagnino usa parecchi barbarismi e giunge sino ad impiegare, come voce riempitiva, un *ges* (vv. 42, 116, 596), che ha sempre, invece, in provenzale senso negativo (1). Ma non credo che arrivasse, per la rima, a

(1) Dinanzi a casi come *non ai ges volgut, ges non ai*, ecc. ecc. Terramagnino avrà trovato che *ges*, data la sua sintassi italiana, c'era di più. Di qui gli sarà venuta la curiosa idea che *ges* potesse valere come riempitivo.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cambiare un *proat* in *proert*. Penso che con *proert* abbia voluto rendere l'ital. « profferto ».

Interessante è il v. 99, in cui, sotto specie di esempio, è data la locuzione seguente :

Seigner suy del castell de *Vic*.

Noto che un notaio Paccius de « Vico » figura in antiche carte del *Codex dipl. Sardiniae* I, 354, 359 e mi domando se Terramagnino non avesse diritti o beni in codesta terra. A ciò non si può, naturalmente, rispondere; ma ciò che si può dire, per finire, si è ch' egli fu certamente in Sardegna e molto probabilmente compose colà il suo trattato (2).

II

GIRAUT DE BORNELH : *L'estrenher de las dens.*

(Ediz. Kolsen, I, n° LXI, v. 55).

Giraut de Bornelh scrive:

C' amics ni parens
Ni larga possessios
Ni conquist ni dos
No valrán dos aguilens
A l'estrenher de las dens.

Il Kolsen interpreta *a l'estrenher de las dens così* : « beim Weltgericht, » al che io ho objettato (*Rev. d. lang. rom.*, S. VI, T. III, 1910, p. 521) doversi intendere questa frase come un allusione all' « agonia, » come se il poeta indicasse con le sue parole l'atto di chiudere la bocca (stringere i denti) per sempre.

Credo ora di aver trovato il senso vero di questo passo. Abbiamo qui un' esplicita allusione all' « inferno ». E

(1) Nella *Romnia* XL, p. 340, ho proposto, fondandomi sul citato canzoniere Laur.-red. 9, di dare a Terramagnino il nome di Gerolamo. Il Rajna mi ha poi fatto giustamente osservare che il Gerolamo, colà ricordato, pare essere S. Gerolamo.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'allusione è suggerita dalla Bibbia, p. es. Evang. di S. Matteo, XIII, 49-50: « exibunt angeli et separabunt malos » de medio justorum. Et mittent eos in caminum ignis: ibi » erit fletus et *stridor dentium* ». Questo *stridor dentium* è appunto l'*estrenher de las dens*. Si confronti il N. Testamento valdese a questo punto (*Arch. glott.*, XI, 21): « plor sare aqui e *stregnament de dent* ». La frase ricorre più volte, ad es. nello stesso Evangelo, XXII, 13 (Testam. cit.: « *estregnament de dent*, p. 31). Cfr. anche Levy, *Lit. f. g. u. r. Phil.*, *XIX*, 159.

III

Lo romanz dels auzels cassadors.

(vv. 2797-8).

Nell' ediz. Monaci (*Studj di filol. rom.*, V, 157) questi due versi suonano così:

pero l'anhels si tenria
de erba no tastes anc dia.

Al primo verso manca una sillaba, per essere, come dovrebbe, un ottonario femminino. Non sarà discaro sapere che il verso si può correggere facilmente ed egregiamente, ricorrendo alla lezione offerta dal frammento di Sutri. Questo frammento è stato riprodotto dal Monaci nell' *Arch. paleogr. ital.*, fasc. 28. Vedasi, nel citato fascicolo dell' *Archivio*, la tavola n° 8. Ecco la nuova lezione:

pero l'aignel[s] si tenres sia
[que]z erba no tastes anc dia.

Nessun dubbio ch' essa sia da preferirsi alla precedente (1).

(1) Notevole è anche la lezione *gal salvatge*, che il framm. di Sutri dà per il v. 2827 (*cat salvatge*). Ma, purtroppo, qui non è agevole dichiararsi per l'una o per l'altra variante.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

IV

Sopra un componimento attribuito a Saill d'Escola.

Il componimento in questione incomincia:

De ben gran joia chantera

e ha nel *Grundriss* del Bartsch il n° 202, 5. In I et K questo testo si trova, come ha già avvertito il Bartsch, attribuito a Saill d'Escola; ma il Bartsch stesso ha dimenticato di notare che questa medesima attribuzione è data anche da D[b] (1). Ma quale è l'autorità di I K D[b] per il nostro componimento ? Poca o nessuna, oso rispondere.

Infatti, i tre mss. vanno d'accordo assai strettamente per quanto spetta alla parti o sezioni, entro cui il testo si legge. In ognuno, esso è preceduto da un' altra poesia, su cui è scritto il nome di Saill d'Escola, *Ges de chanlar*. Ora, questo componimento finisce così :

D, c. 179[b] 180[a]

Fonz salada bos drugomanz. Me siaz mon seignor al rei. Digaz pos la lobam si *conques*. Que si maiut deus ni fes. Al cor mestan sei dolz ris.

A dieu comant mon reial. El castel emperial. Qeu men torn chai an barral. A cui bon pretz aclis. E cobrar man proenzal. Car nailla genz tant non ual. per qe serai lor uesis.

K, c. 93[b]

Fonz salada bons drugomanz. me siatz mon seingnor al rei. Digatz pos la lobam a si *conques*. Que si maiut deus ni fes. Al cor mi stan sei dolz ris.

Dieu comant mon reial. queu men torn o char an bartal (*sic*) a cui bon pretz si aclis. e cobrar nan proenzal car nuilla genz tan nom ual per que serai lor uesis.

È già stato osservato da N. Zingarelli che in D questo componimento è contaminato (1). A cominciare da *Digatz*

(1) Il Bartsch dice, per errore, che il testo in D è dato a Guillem Ademar. Il testo non si legge fra i componimenti di questo poeta. Cfr. Mussafia, *Cod. est. di rime prov.*, p. 359.

(2) *Studi medievali*, I, 358.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

in poi, noi abbiamo la fine di un testo di Peire Vidal, *Mon cor s'alegra e s'esjau*.

Siccome risulta, grazie alla lezione di K, che anche I K vanno d'accordo con D, avendo anch' essi questa contaminazione, così bisogna ammettere che il guasto o meglio la sovrapposizione dei due testi si avesse già nella fonte utilizzata, direttamente o indirettamente, dai copisti di D I K. Come spiegare questa curiosa contaminazione, se non ammettendo che l'amanuense della fonte abbia a sua volta copiato da un' altra raccolta e abbia inavvertitamente saltato una o più carte ?

Ammesso ciò, il testo che segue sùbito dopo, cioè il componimento *De ben gran joia chantera*, che nel modello trovavasi dopo un testo di Peire Vidal, con quale diritto viene ad essere attribuito a Saill d'Escola ? Questa constatazione non recide del tutto il capo alla citata attribuzione, ma ognuno ammetterà che getta su di essa una luce sinistra.

V

Arnaut

Nella tenzone fra Engles e Rambaldo di Vaqueiras, si legge :

> Be'm meraveill de vos, en Raimbaut,
> cum vos es tan endreich me irascuz
> *q' en breu serez per fol reconoguz*
> *plus q' en Peirols qe hom ten per arnaut...*
>
> (Lez. di D. 210) (1)

N. Zingarelli commenta: « *Que om ten per Arnaut* » varrà... come un inteso o cognominato Arnaut, e simili, » e si tratterà di un Peire Arnaut, nome non nuovo, ma » che non identificherei sicuramente con quello che la

(1) Il ms. D ha *peirors*. La forma giusta sarà *Peirols*, dato dal ms. H.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

» *Histoire générale de Languedoc* ci registra a quei » tempi (vol. VI, 914 *n.* — 2 ediz. —). » (1) Per lo Zingarelli, Arnaut è Peire Arnaut, citato in una cobbola conservataci in uno stato pietoso, nella quale è appunto questione d'un « croi aragones » che ha questo nome.

Non è chi non veda che questa interpretazione non può reggere. Che cosa vorrebbe mai dire: « Peirol ritenuto per Peire Arnaut ? » Per me, *arnaut* ha qui il senso di « folle, matto, balordo, dappoco » (2) senso che fu bene inteso, parmi, dal biografo provenzale di Rambaldo quando, spropositando per un altro verso, e attingendo alla tenzone di Engles, credette di poter scrivere che il padre del poeta di Vaqueiras era un povero cavaliere « que avia nom Peirols e qu'era tengutz per mat ».

Arnaut è dunque uno di quei nomi propri divenuti comuni con uno scambio di significato, che troviamo in altri casi: quando si tratti, verbigrazia, di nomi biblici o di santi, come Girolamo, Tommaso, Bartolomeo, ecc. Questi tre nomi, a ragion d'esempio, vivono in questa o in quella regione d'Italia ad indicare un uomo balordo e imbecille; mentre *arnaut* nel senso di « ribaldo » trovasi nel basso latino e anche in antico francese (Du Cange, I, 404) (3). In moderno provenzale abbiamo poi *arnaut* col significato di « vaurien » (Mistral, I, 133) e in antico altoitaliano (Bonvesin da Riva) si ha « arnaldo » in unione con *cata* e *travacato* (4). A. Poschiavo si ha oggigiorno *arnall*, « pigro » e a Parma, con iscambio di suffisso, si ha *arnoc*, « babbeo ».

(1) N. Zingarelli, *Engles nelle rime di Rambaldo di Vaqueiras*, estr. dalla *Miscellanea di studi critici e ricerche erudite in onore di V. Crescini*, Cividale del Friuli, 1910, p. 6.

(2) [Vedo che questa spiegazione viene a incontrarsi con quella di O. Schultz-Gora, *Zeitschr. f. rom. Phil.* XVIII, p. 131. E come da essa è indipendente la mia, così l'interpretazione, che sto per dare, acquista maggiore probabilità.]

(3) Il verbo *arnander* vive in Piccardia e, con qualche sfumatura di significato, nella Francia centrale.

(4) L. Biadene, *Il libro delle tre scritture*, Pisa, 1902, p. 90. Vedasi ora: *Giornale stor. d. lett. ital.*, LIX, 413.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

VI

Giovanna d'Este e i trovatori

Le poche pagine dedicate dal Cavedoni a Giovanna, moglie di Azzo VII d'Este (1), e le poche linee da me scritte intorno ai poeti di Provenza, che la celebrarono (2), sono una magra cosa di fronte a ciò che oggi, allo stato attuale degli studi occitanici, si potrebbe dire sull' elegante argomento. Non saranno perciò discare alcune noterelle che varranno come aggiunte e come complemento ai lavori sopra ricordati.

Una notizia, data dal Millot, tenne sospeso il Cavedoni. « Un trovatore anonimo — scrive questi, a p. 302 della « monografia citata, — al riferir del Millot (III, 439) *fait « un éloge complet de Jeanne d'Est qui fait valoir le pays « d'Est, de Trévise, de Lombardie, de Toscane, et qui « réside au château de Occasion.* » Lasciando stare questo « château de *Occasion* » facilmente correggibile, a tutta prima, in « castello di *Calaone* » (3), sarà bene avvertire che la fonte, diretta o indiretta, del Millot, è costituita da tre cobbole, che si leggono nel ms. prov. riccardiano 2909 (Q), c. 4 b c (4).

La lezione di queste tre cobbole è molto disgraziata, per effetto della imperizia del copista italiano di Q, in

(1) C. Cavedoni, *Delle accoglienze e degli onori che ebbero i trovatori prov. alla corte dei Marchesi d'Este nel sec.* XIII, in *Mem. dell' Accad. di Scienze, Lett. e Arti di Modena*, T. II (1858), p. 301, sgg.

(2) Nel *Giorn. stor. d. lett. ital.*, XXXVIII, pp. 147-148.

(3) Nella provincia di Padova, distretto d'Este. « Sulla cima del colle Cero, presso Calaone, sorgeva un fortissimo castello ora distrutto. » (Amati.)

(4) Bertoni, *Il canzon. provenz. della Riccardiana*, n° 2909, Dresden, 1905, p. 8.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

fatto di lingua provenzale (1); ma con un pó d'attenzione, si riesce a raddrizzarla e a corregerla in modo soddisfacente. Nella prima cobbola, il poeta afferma d'essere stato *Galtrer* (2), cioè *L' altr' er*, « l'altro jeri » a « Calaon » in un castello « bello et buono », in cui trovò una donna pregiata

Cantan placent non ui mais.

Si lega: *can[c] tan*, in luogo di *cantan*, e si intenda : « che anco tanto piacente mai non vidi ». Il « pregio » di questa donna era

aisis enbeles foisons,

verso malconcio, che andrà corretto così: *assis en belas faisons* » e interpretato : « assiso in belle sembianze ». Questa donna è appunto *Na Ioh'a*, cioè *Na Iohana*, alla quale dice il poeta: *pretç et iaus uoi — Guida*, cioè *pretç et iaus vos — Guida*, solito complimento trovadorico, divenuto una specie d'indovinello, come si vede, tra le mani del nostro povero amanuense.

Nella seconda cobbola, il poeta si rivolge a un certo « Arnaldon » e celebra Giovanna d'Este con le parole parafrasate dal Millot. Dice :

Arnaldon, per Na Ioha[n]a
Bal (l. *Val*) mais Est e Trevisana
E Lombardi(a)' e Toscana,
Char segont c' auie (l. *c' aug*) al(l. *als*) bons dire,
Ill(i) es de pretç soverana...

E non meno garbata è la terza cobbola, nella quale è detto che chi vuole sapere novelle di cortesia, di valore di pregio e di bellezza, deve andare direttamente a Calaone:

(1) Nella ediz. citata alla nota precedente, le tre cobbole sono state edite diplomaticamente. La seconda par risultare di due parti distinte; ma nel ms. è data come un unico componimento.

(2) Il *G* è ben chiaro, scritto dal rubricatore, al quale il copista non propose in margine nessuna lettera. Il rubricatore tirò dunque a indovinare e scrisse malamente un *G*, anzi che un *L*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

E sus a pe de la tor
Trovara (l. *trobara*) veraiament
Lo ient cos (l. *cors*) plen de dorsor (l. *dolsor*),
Donna Iohana placent.

Queste tre cobbole, che potrebbero appartenere a un medesimo poeta e che portano nel ms. il titolo di *tençon*, furono scritte evidentemente dopo il 1221, perchè in tale anno Giovanna fu impalmata da Azzo VII, e prima del 1233, per la ragione assai semplice che nel 1233 la nostra principessa passò a miglior vita (1).

Può recar maraviglia che il Cavedoni non abbia registrato, tra i poeti che cantarono Giovanna, Guilhem de la Tor, tanto più che la canzone *Canson ab gais motz plazenz* si legge nel ms. estense R. 4. 4 (D), ch'egli aveva a sua disposizione. La ragione di questa dimenticanza risiede probabilmente nel fatto che la tornata del componimento figura in D, c. 186^{cd} in una cattiva lezione, al di sotto della quale il Cavedoni non riuscì a trovare il senso esatto. Leggiamo infatti: *aional rics resos. El pretz bos. Ques de uos fai lo nom d'Est cabaillos.* Anche senza bisogno di ricorrere ad altri mss. (I K N), è facile correggere *aional in Na Ioana E.* E si tratterà, evidentemente, della nostra Giovanna, celebrata da Aimeric de Peguilhan e da Peire Guilhem, e ritratta in una miniatura nel cod. est. 4. 5. 16 con la seguente nota: « Questa Coanna fu moie de Acco fratello de Aldrouandino » (2).

(1) La data della morte è sicurra (Baraffaldi, Frizzi, Litta, Cavedoni). La dà anche il Brunacci nella sua « Vita » di Beatrice I (1762). Non sarà senza importanza supere che il ms. che servì al Brunacci par la stampa dell' antica vita di Beatrice si trova ora tra i codd. Càmpori nell' Estense, con la segnatura: T. 6, 10. Appartenne al Can. Scalabrini in Ferrara, prima di passare nella collezione Càmpori. Io riconobbi la scrittura dello Scalabrini in una guardia che scomparve, purtroppo, in séguito a una legatura recente.

(2) E' un' iconografia estense (*sec.* XV) frammentaria. Il suo complemento trovasi nella Nazionale di Roma e fu edito da I. Giorgi in *Bull. dell' Istit. stor. ital.*, II. 88 sgg.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Più che in questa miniatura, che ha tutta l'aria d'essere di maniera, Giovanna splende nei versi dei poeti provenzali venuti alla corte d'Este nei primi anni del sec. XIII. La lirica occitanica passò sul suo capo, come su quello di Beatrice e Costanza estensi, benedicendola. « Na Ioana » d'Est agenza — cantava Peire Guilhem — A toz los pros » ses faillenza. — Per qu'eu'm voil ab los pros tenir! (1)»

VII

Detti di filisofi e savi

In una delle mie precedenti « noterelle provenzali » ho pubblicato un nuovo testo (*Qui son poder veul essausar*) e ho sostenuto doversi trattare di una versione dal francese (*Rer.* VIe S. T. V., n° VI). Posso ora aggiungere che il testo provenzale è una versione parziale dell' operetta francese intitolata *Dits des Sages* e contenuta in più manoscritti, come apparirà dal seguente confronto:

Ms. di Parigi (B. N.) Nouv. Acq. fr. 10237, f. 202 .	Testo provenzale
	Str. XI
Qui onques vit et souffrir peut Il a aces de ceu qu'il veult ;	Qui longuament vieu et sofrir [pot El ve asas de so que vol ;
Souffrir est bon quant l'on le [puet, Grand chose a fere li estoit.	Sofrir es bo (et) qui far o pot, Grant causa es qui far o pot.
	Str. XII
Bon fait et cognoistre et user Dont l'en ne peut le mal eschi- [ver.	El fa bon cognoisser e usar Don on pot lo mal esquivar.
Ou velin convient le triacle Et au grant meshaing le mira- [cle	Al vere cognoss on la triaca E al grant mal lo miracle.

Parecchie altre strofe trovano la loro corrispondenza nel testo francese. La lezione del ms. franc. 10237 (sec. XIV) è assai malconcia (p. es., al v. 3 della str. XII

(1) « Tornata » del componimento *En aquest gai sonet leuger.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

convient è da sopprimere di fronte a *cognoss*); ma essa è sufficiente a mostrare la relazione fra i due testi provenzale e francese. Infatti, la superiorità del testo francese si fa palese in più punti, pur attraverso le mende del ms di cui mi giovo. Per es.:

Homs qui despent plus qu'il ne [doit	n° XVI Qui plus despent que no deu
En povreté mourir se *voit*	*Sens colp ferir* morir se *deu*
•	
Cilz qui son cuer veult *garder* [d'ire	n° XV Cel que son cor vol *gitar* d'ire
Croire ne doit quant qu'il oit [*dire*	Creire no deu quant (que) hom [*li dia*

Potrei continuare a lungo; ma non apporterei nessun argomento capace di scuotere la conclusione, a qui accennavo già da principio e che si fa manifesta nei pochi raffronti surriferiti.

VIII

Una nuova strofa dell' Epistola di Santo Stefano.

L'ultima edizione della « Epître farcie » di Santo Stefano è quella dell' Appel, *Prov. Chrest*., n° 104. In un ms. del sec. XV, e precisamente nel cod. della Nazionale di Parigi, Nouv. Acq. Lat. 754, dopo la prima strofa (*Seses, senhor, es aias pal: So que you diray ben escolat*, ecc.), si leggono i seguenti versi che mancano negli altri manoscritti:

Entendet tot caminalment,
mostrar vos volh apertament
de Sant Esteve lo torment
que sufrit mort mot dosamen.

Per la restante parte del componimento, la divergenze si riducono a qualche leggerissima variante che non è prezzo dell' opera registrare.

Giulio Bertoni.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

LA LEGENDE DE SAINT JEHAN PAULUS

(La légende en vers, en prose et le miracle)

Les anachorètes et les reclus qui se retirèrent dans les montagnes étaient nombreux en France à l'époque mérovingienne. Ils imitaient leurs prédécesseurs d'Orient et imaginaient les plus étranges mortifications. La vie de ces ascètes fut racontée en latin et quelquefois traitée en vers français. Les auditeurs, dans les monastères et dans les couvents, ont fort goûté ce genre, ce qui fit inventer des récits dont les personnages n'étaient pas authentiques. Parmi les saints apocryphes, on peut citer les héros de la légende d'*Ami et Amile*, qui furent enterrés à Mortara, en Italie (1), ceux des *Sept donnants*, rattachés au monastère de Moyenmoutiers et traités en vers français par Chardri (2).

Jehan Paulus est un ascète inconnu dans l'hagiographie latine. Il fut inventé par quelque clerc de talent qui lui attribuait des actes et des faits racontés dans les vies des saints authentiques ou apocryphes. Trois versions de sa vie sont connues: une légende en vers, une autre en prose et un miracle. De Rome, la première le fait venir à Toulouse et le saint trouve sa retraite dans une forêt située dans le voisinage de la ville, jusqu'à ce qu'il devienne évêque. Les trois versions furent mentionnées plusieurs fois, mais on n'a pas encore envisagé tous les problèmes qu'elles soulèvent.

M. d'Ancona (3) identifie le miracle de Jehan Paulus

(1) J. Bédier, *Les légendes épiques*, t. II, 1908, pp. 170-186.
(2) *Hist. litt.* t. XXXIII, p. 346.
(3) *Scelta di curiosita letterarie inedite o rare*, 1865.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

avec celui de Jean Bouche d'Or. M. S. Weber (1) fait la remarque qu'il n'y a qu'un seul trait commun entre les deux: c'est le fait qu'un petit enfant demande à être baptisé. Petit de Julleville (2) reprend l'assertion de M. d'Ancona. M. Paul Meyer (3) connaît deux manuscrits de la légende en vers; il y a un troisième qui offre le meilleur texte. Le Miracle est mentionné dans le « Dictionnaire des Mystères », par Douhet (4), dont G. Paris et Robert (5) ont publié le texte. Petit de Julleville (6), en a donné une analyse. Nous allons compléter les renseignements insuffisants par des recherches sur les manuscrits, les sources et la composition de la légende.

I

La légende en vers se trouve dans trois manuscrits :

A. — Dans la Bibl. Nat., à Paris, f. *fr. 2162* (ff 81 *a* — 94 *a*), dont plusieurs miracles sont attribués par le *Catalogue* (t. I, p. 364) à Gautier de Coinci. Groeber (7) cite ce manuscrit qui est du treizième siècle. Le texte porte les traits du dialecte picard (8).

B. — Dans la Bibl. Nat., à Paris, f. *fr. 1553* (ff 419 *a* — 430 *d* et, d'après la pagination récente, ff. 421-432). C'est un ms. copié au XIIIe siècle et orné de miniatures, de lettres historiées (*Cat.*, t. I, p. 248). Groeber en a fait une

(1) *Romania*, t. II, p. 329.

(2) *Hist. de la Litt. franç.*, t. I, p. 47.

(3) *Hist. Litt.*, t. XXXIII, p. 354.

(4) Migne, *Nouv. Enc. Théol.*, 1854, p. 484. *L'Etude sur les Mystères, par Leroy* (Paris, 1837, p. 72) y est citée.

(5) *Miracles de Notre-Dame par personnages*, t. V, pp. 89-151.

(6) *Les Mystères*, t. I, pp. 176-189, II, pp. 303-305.

(7) *Grundriss der romanischen Philologie*, t. II, 1, p. 924, n. 4.

(8) Le ms. *A* renferme: *une Vie de s. Alexis* (p. p. Herr, 1879), la *Vie de s. Marguerite* (p. p. Scheler, 1877, et Joly, 1879).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

analyse (1). L'éditeur du *Romain de Troie* remarque que la graphie du ms. a une couleur picarde prononcée.

C. — Dans la Bibl. de l'Arsenal, à Paris, *n°* 3518[2] (ff. 203 *d* — 215 *d*). Le *Catalogue* de M. Martin (t. VII, p. 408) dit que l'écriture est du XIIIe siècle (2).

Le texte des trois manuscrits ne diffère pas sensiblement. Il y a quelques interpolations faciles à distinguer. Nous suivrons le ms *A* dans notre analyse:

1. [*Fol. 81*]. La source est l'histoire du pape saint Bazile dans la *Vie des Pères* (v. 1-32).

2. Un jour l'âme du pape a quitté son corps dans l'oratoire. L'ange saint Michel la conduit à l'enfer où le grand feu l'effraie (v. 33-74).

3. Ils visitent les lieux de tourment. Au premier, il y a un berceau, long d'une lieue, sur un feu de charbon. Il est composé de traverses et rempli d'hommes et de femmes qui sont bercés par quatre cents diables. Si quelqu'un tombe par les traverses, il est déchiré en morceaux. C'est la punition des taverniers et des femmes débauchées qui sont morts sans confession (v. 75-129).

4. Au deuxième lieu, on voit une roue haute de cent pieds et rouge de feu. Les âmes sont attachées aux trois mille dents, sur les essieux, les unes par les langues, les autres par les membres inférieurs. Cent diables tournent la roue, qui passe par un feu ardent, où les âmes sont brûlées [*Fol.* 82]. Puis on les jette dans la neige et la glace, tandis que d'autres sont attachées à la roue: les uns par la langue, les autres par les membres inférieurs. Les premiers sont les parjures, les seconds les adultères. Les femmes qui brisent leur serment de fidélité souffrent

(1) *Zeitschrift fuer romanische Philologie*, t. IV, p. 96. Le ms. *B* renferme: *une Vie de s. Alexis* (p. p. G. Paris et L. Pannier, 1872), *Barlaam et Josaphat* (p. p. Zotenberg et P. Meyer, 1864, et C. Appel, 1907), *le Roman des Sept Sages* (p. p. Keller, 1836), *le Roman de Troie* (p. p. L. Constans, t. VI, p. 42).

(2) Le ms. *C* donne, à la suite de notre légende, celle de Jean Bouche d'or (p. p. Weber, dans la *Romania*, t. VI, pp. 328-340).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les mêmes peines. Dans un endroit obscur, cent diables veulent s'emparer de l'âme du pape, mais elle est protégée par son guide (v. 130-213).

5. Sept femmes sont submergées jusqu'aux seins dans un feu bouillant: c'est le troisième lieu. Elles ont les mains liées par des serpents qui leur rongent les seins et le cou, tandis que cent diables brûlent leurs visages avec les tisons. Ce sont les âmes des filles, des veuves, des religieuses déchues qui ont détruit le fruit de leur amour criminel (v. 214-258).

6. Au quatrième lieu, il y a trois lits placés sur un four que cent diables chauffent. Dans les lits, les injustes sont tourmentés: les faux prélats, les faux princes et chevaliers, les faux vilains et marchands (v. 259-315).

7. [*Fol. 83*]. Un grand bruit de tonnerre échappe du cinquième lieu. Un grand mur d'acier sépare des autres les mécréants et les sodomistes qui se battent entre eux. L'âme et l'ange entrent par une porte: trois cents fournaises y sont en feu et des ouvriers s'apprêtent à frapper de la monnaie des pièces de métal. Les têtes des usuriers sont les enclumes et s'ils les refusent, le métal liquide est versé dans leurs bouches et sort par leurs poitrines. Les usuriers sont encore chargés de sacs pleins et poussés en avant (v. 316-395).

8. Le sixième lieu est un abîme d'où sort une fumée puante. Trois rivières versent l'ordure de l'enfer dans le gouffre. Les incrédules et les sodomistes souffrent les peines éternelles dans une profondeur de cent toises. L'ange n'ose pas révéler leurs souffrances (v. 396-438).

9. Nos pèlerins montent sur une colline haute: c'est le septième lieu. L'âme d'une femme toute nue y brûle dans un feu. Sept diables la tourmentent. Elle sent d'abord telle faim que tout le blé et toute la farine du monde mis en pain ne pourraient la rassasier. Puis elle souffre d'une si grande soif que toutes les mers passant par sa gorge ne pourraient l'étancher. Enfin, elle est jetée dans une chaudière remplie de plomb bouillant, où elle descend jusqu'au fond. Remontée à la surface, elle est jetée dans un feu;

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

au milieu des flammes, elle commence à rire et montre une grande joie. Le pape en est étonné et demande la cause de cette joie à saint Michel. [*Fol. 84*]. Celui-ci commande aux diables d'apporter l'âme damnée, qui répondra elle-même. Au monde, elle a été orgueilleuse, elle a détesté et raillé ceux qui se sont approchés d'elle. L'ange lui promet plus de repos, alors elle dit pourquoi elle est en joie. A Rome, elle a une fille mariée qui est enceinte, elle aura une fille dont naîtra Jehan Paulus qui la délivrera de ses tourments. L'ange lui demande encore le nom des parents et l'endroit où se trouve leur maison. Ensuite son châtiment recommence. Le pape et son guide sortent de l'enfer, et l'âme du pape rentre dans son corps. Eveillé à la vie, le pape se souvient des tourments qu'il a vus (v. 439-546).

10. Il fait chercher les gens dont l'âme damnée a parlé. Il y a vingt ans que la mère de la femme est morte; sa fille est enceinte. Le pape veut être le compère de la fille qui doit naître. La femme est justement étonnée d'entendre que ce soit une fille. Après la naissance, l'enfant est baptisée par le pape (v. 547-608).

11. Elle est élevée avec beaucoup de soins. A sept ans, elle apprend à lire dans un couvent de femmes. Arrivée à l'âge de dix ans, elle montre une grande dévotion et veut entrer dans l'ordre. L'abbesse, informée de sa vocation, n'y consent pas. [*Fol. 85*] Quand elle est à l'âge d'être mariée, le pape fait venir ses parents dans sa chapelle et il leur raconte sa vision. Il recommande de marier leur fille à l'âge de vingt ans pour délivrer l'âme de sa grand' mère. Le mariage est bientôt célébré. La jeune femme est d'abord froide envers son mari, mais sa mère lui dit pourquoi elle doit avoir un enfant (v. 609-692).

12. La jeune femme est enceinte et elle donne la vie à un fils qui reçoit dans le baptême le nom de Jehan. A l'âge de sept ans, il est envoyé à l'école où il est très sage. A quatorze ans, il dépasse en savoir tous les clercs de Rome et il est dévoué à Dieu. Sa grand'mère se décide

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

alors de lui révéler le secret du pape Basile, qui vient de mourir. Elle lui donne un écrit composé par le pape et destiné à Jehan. Celui-ci apprend l'histoire de l'âme de son aïeule qui doit être délivrée. Il emporte l'écrit à l'école et réfléchit. [*Fol. 86*] Pour accomplir la volonté de Dieu, il fait le projet de quitter sa maison et sa richesse, après avoir distribué ses biens aux pauvres. Il prend des vêtements usés, il se fait couper les cheveux et il quitte Rome à la nuit, par une porte du côté de la montagne. Comme saint Alexis, il se sépare de ses parents, il renonce à sa richesse et vit de l'aumône. Il souffre les paroles blessantes des gens qui l'appellent truand ou joueur. Il est conforté par la prière et il ne manque jamais de rappeler le nom de son aïeule, qui attend sa délivrance. Après avoir traversé la montagne, son visage est changé par la froideur et il garde une expression douloureuse. En cherchant un lieu de retraite, il est conduit par Dieu dans une forêt sauvage située à deux lieues de Toulouse. Il a poussé trois lieues en avant, jusqu'à une vallée profonde et touffue. Un sentier le mène au repaire d'une ourse qui est restée sept ans avec ses faons dans cet endroit. Jehan y entre et il se décide d'y rester. Les fruits sauvages et les racines seront sa nourriture. Dans la prairie, il trouve une fosse remplie d'eau, et au fond une source claire qui étanchera sa soif. [*Fol. 87*] Il passe les jours en travaillant. Pour tout bien, il n'a qu'un couteau, un livre et un drap usé. Avec le couteau, il élargit le sentier; il établit une petite chapelle devant laquelle il sert Dieu jour et nuit (v. 693-1000).

13. Dans cette dévotion, Jehan passe sept ans. Alors, le diable veut lui tendre des pièges. D'abord, il lui présente des mets délicieux, des vêtements somptueux; il lui promet de le faire pape, de lui donner pour femme la fille d'un comte. L'ermite se signe et le diable se retire. Après trois jours, il revient en lui rappelant ses richesses et l'inutilité de sa pénitence. Jehan résiste encore et alors le diable se décide de le séduire par une femme.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Il va chercher la fille du roi de Toulouse, qui est belle, gentille et douce. Il la transportera chez l'ermite et le fera tomber dans le péché. Un grand orage se lève, le diable entre dans la chambre de la fille du roi, il renverse le mur et emporte la demoiselle dans la forêt (v. 1001-1115).

14. [*Fol.* 88] Jehan est en prières, quand le diable arrive avec la demoiselle. Elle est effrayée et, voyant un homme, elle court vers lui et l'embrasse. Le diable les excite et pousse tant que Jehan fait son plaisir. Il se lève et reproche à la demoiselle de l'avoir fait perdre sa chasteté. Le regret vient trop tard, il fait comme le vilain qui ferme l'étable quand il n'a plus de cheval. Le diable est joyeux et content, il révèle à Jehan que la demoiselle est la fille du roi de Toulouse. Quand elle l'affirme, Jehan la saisit, emporté par la colère, et la jette dans le puits. Il abat la chapelle et couvre l'endroit de rameaux (v. 1116-1204)

15. Le roi et la reine cherchent en vain leur fille. Toute la cité est en deuil. Jehan, dans son désespoir, veut devenir larron; il oublie Dieu et sa prière, mais le Seigneur sauve son serviteur. Trois jours il ne rencontre personne ou des groupes qu'il n'ose pas attaquer. Un jour, en sortant de la forêt par le même endroit où il y est entré, il aperçoit les rayons du soleil. Cette vue le fait penser à son crime et il est plein de remords. [*Fol.* 89.] Il s'adresse d'abord à Dieu, puis à Notre-Dame. Le saint esprit descend sur lui et le délivre de toutes les mauvaises intentions (v. 1205-1296).

16. Le remords tourmente Jehan et le fait rentrer à Rome pour se confesser au pape. Après l'avoir entendu, le saint père ne le veut pas absoudre. Il n'a pas gardé sa chasteté, c'est encore pardonnable; mais le meurtre est un péché mortel. Jehan est mis à la porte, et comme il va au hasard dans les rues de Rome, il arrive à la maison de son père et il y voit celui-ci devant la porte. Sa mère est morte de chagrin pour son fils perdu (v. 1297-1368).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

17. Le père ne reconnaît point son fils dans l'ermite velu et noirci. Par pitié, il lui offre l'hospitalité pour la nuit et Jehan l'accepte. Au repas, devant la table richement dressée, il commence à chanceler dans sa résolution. Il est ébloui et la parole dure du pape le décourage. Le soir, dans la chambre à coucher, il est raffermi. Il se rappelle qu'il doit sauver l'âme de sa victime ; [*fol. 90*] la richesse est associée à la convoitise et à la gourmandise, il n'en veut pas jouir. Le matin, son hôte lui offre une autre cotte, puisque la sienne est trop usée. Jehan priera pour l'âme de sa mère. Il part, il quitte les richesses et se jette dans la pauvreté pour achever son œuvre (v. 1369-1464).

18. Jehan a entendu parler d'un saint homme qui vit dans une montagne sauvage. Après un an, il le trouve dans un désert où, à trente lieues, il n'y a aucune habitation. L'ermite boit dans une source et il est nourri par les anges. Jehan se jette à ses pieds, il lui raconte son crime et ne dissimule pas que le pape l'a condamné. L'ermite ne veut pas démentir le saint Père et il congédie le pénitent, en promettant qu'il va prier pour lui. Le pécheur, dans sa détresse, fait des pèlerinages durant trois ans. Il arrive très affaibli à la forêt qu'il a habité dix ans. Il s'adresse à Dieu, le confesseur du ciel, puisque ceux de la terre ne le veulent pas absoudre. Il va s'imposer une pénitence plus dure: il entrera à quatre pattes dans la forêt, il se nourrira de plantes à la manière des bêtes et il ne prononcera plus aucun mot, si ce n'est en priant à Dieu. [*Fol. 91*] Les épines et les cailloux blessent le corps de l'ermite étrange, sa cotte est déchirée, le froid le fait souffrir. Jehan supporte tout sans plainte, il en rend grâce à Dieu (v. 1465-1607).

19. Une fois, à Pâques, il arrive que le roi et la reine sont à Toulouse. Le roi va chasser dans la forêt que Jehan habite. Jusqu'au soir, les chasseurs ne trouvent aucune proie. Les chiens dépistent l'ermite dans un arbre creux, mais ils n'osent pas l'approcher. Les chasseurs

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

le tiennent pour quelque bête, à cause de son corps velu. L'un le tire par les cheveux, les autres l'examinent. Jehan est porté sur une bête de somme devant le roi. Il souffre beaucoup, mais il ne laisse échapper aucun mot. On le jette devant le roi, qui veut le montrer à la reine. Jehan est porté dans la ville. Un valet annonce son arrivée, et la reine, avec ses demoiselles d'honneur, descend du palais. L'ermite est renversé, on le regarde d'en haut et d'en bas. Les demoiselles plaisantent en voyant ses membres nus. [*Fol. 92*] Une femme avec un enfant sur le bras entre dans la salle. L'enfant n'a pas encore un an, mais il répète trois fois que Jehan a accompli sa pénitence et Jésus-Christ lui a pardonné. Puisqu'il ne répond pas, un ange paraît et annonce sa délivrance en ajoutant que l'âme de son aïeule est sauvée. Jehan se redresse, il chante à haute voix, ce qui remplit la foule d'étonnement. Le roi lui fait donner des vêtements et lui demande son crime. Jehan fait l'aveu sincère du meurtre. La reine s'évanouit de douleur, elle veut soumettre le meurtrier aux plus cruels tourments. Le roi s'y oppose, car un enfant et un ange ont rendu témoignage du pardon de Dieu. Il veut être renseigné mieux sur le lieu du crime (v. 1608-1879).

20. Jehan conduit le roi et sa cour à l'endroit où il a commis le crime. Il montre le puits qu'on découvre. [*Fol. 93*] La foule s'est agenouillée et Jehan s'adresse à Dieu en attendant quelque miracle. Il appelle la fille du roi par son nom, Sabine, et elle lui répond du puits. Elle est très contente au milieu des anges et des martyrs. Jehan l'implore au nom de ses parents et elle sort du puits aussi belle et vivante que le jour où elle y a été jetée. Le roi et toute l'assemblée rendent grâce à l'auteur du miracle (1880-1974).

21. Jehan veut rester dans la forêt, mais le roi l'invite à rentrer dans le monde, où il aura beaucoup d'âmes à sauver. Jehan y consent et le cortège se met en route vers Toulouse. Les cloches de l'église sonnent miraculeuse-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ment, des processions sortent de la ville. Jehan guérit un fou en l'exorcisant et Dieu fait encore d'autres miracles pour lui. Dans la ville, Jehan compose des vies de saints: pour son grand savoir, il est appelé *Paulus*, c'est-à-dire aussi savant que saint Paul. Après deux ans, l'évêque de Toulouse meurt et Jehan est élu son successeur. [*Fol. 91*] Il a délivré beaucoup de pécheurs en montrant le chemin droit. Prions-le qu'il nous aide auprès de Dieu (v. 1975-2078).

La légende a été composée pour être lue devant une assemblée. L'auteur anonyme renvoie plusieurs fois ses auditeurs à sa source. Il la nomme tantôt *vie* (v. 546), tantôt *histoire* (v. 1307). Il donne des renseignements plus précis sur la source de la vision (*an.* 1-9):

> En Vitas Patrum, un haut livre
> Ki les boins histoires nos livre
> Trovai la vie d'un saint home
> Qui fu apostoiles de Rome,
> Basiles ot non li senes.

La Vie des Pères a été désignée, couramment sous ce titre pendant le moyen âge, au lieu de *Vitæ Patrum* (1). L'édition de Rosweyde renferme une vie de saint Basile, archevêque de Césarée en Cappadoce (329-379) (2). Basile a quitté le monde pour vivre en anachorète; il s'est établi dans le Port sur l'Iris et il a donné une description de l'endroit à Grégoire de Naziance. Basile a été un auteur fécond. Ses épîtres traitent les questions de doctrine, de discipline et de morale. Dans un écrit il recommande la vie solitaire et il y paraît porté vers l'ascétisme en exerçant la tempérance et la charité (3). Sa vie dans la source

(1) *Hist. litt.* XXXIII, 255, n. 1.

(2) *Vitae Patrum ed.* Heriberti Rosweydi Ultrajectini Antverpiae, 1628, pp. 151-167. Cf. Potthast, *Bibl. hist.*, 1896, II, 1196. *Bibl. hag.*, I, 154.

(3) Basilii M. Caes. Capp. archiep. *Opera omnia.*, I-III (Parisiis, 1611. Nouv. éd. Garnier et Maran, 1721-1730), t. III, p. 205; *Laude solitariae vitae.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

indiquée et dans l'édition des Bollandistes (1) contient plusieurs traits miraculeux. Ni dans sa Vie, ni dans ses œuvres, on ne trouve aucune vision. Nous ne pouvons pas résoudre le problème du rapport de la vision de saint Basile avec celle de la Vie des Pères et celles-ci avec leur source latine. La question n'a qu'une importance secondaire, puisque nous connaissons le modèle le plus ancien de toute la littérature visionnaire. Dans les versions connues, on ne trouve pas le nom de saint Basile. Celui-ci est le héros d'un *Miracle* de Gautier de Coinci (2). L'histoire de Julien l'apostat qui est tué par la statue de s. Mercure, et la conversion de Libanius en est le sujet. Nous pouvons supposer, à l'état de nos connaissances de la Vie des Pères, que l'auteur a cité en faux le témoignage de cette collection. Cependant, il n'a pas inventé ni la vision du pape, ni la vie du saint. Plusieurs poèmes français lui ont fourni la matière.

La descente de s. Basile en enfer, où il est conduit par s. Michel (an. 2-9, v. 33-546) est une imitation de celle de s. Paul. Celle-ci, dont les rédactions grecques du IVe siècle sont perdues, est le plus ancien exemple de ce genre dans la littérature chrétienne (3). L'antiquité a connu des voyages dans l'au-delà, dont les plus fameux sont dans l'Odyssée et dans l'Enéïde de Virgile (4). Mais le sujet devient populaire dans le monde chrétien, où l'âme de la foule, convaincue du néant des choses, cherche la récompense des bons et la punition des mauvais dans l'avenir inconnu. Ce sont les peines des damnés qui l'intéressent surtout, puisque les récompenses du paradis n'offrent pas une si grande variété. La descente de s. Paul en enfer fut traduit en latin dès le VIIIe siècle et une rédaction abrégée, dont les manuscrits sont nombreux,

(1) *AA SS*, t. II, du 14 juin, c. 807-933.

(2) *Miracle de s. Basile*, p. p. Poquet, 1857, pp. 395-416. Une rédaction latine dans la *Bibl. Hag. Suppl.*, 1911, p. 44 (n° 1022 c.).

(3) *Romania*, t. XXIV, p. 365.

(4) C. Pascal, *Le credenze d'oltre-tomba nelle opere letterarie dell' antichità classica*. I, II. Catania, 1912.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

fut la source de six légendes en vers français. La plus ancienne serait celle d'Adam de Ros, du XIIe siècle (1). S. Paul y est conduit par s. Michel et ils y passent en revue ceux qui sont morts sans repentance, les envieux, les usuriers, les femmes déchues, les mécréants, les païens, les faux prêtres. Les moyens de leur punition sont le feu, le fer, le froid, les vers (2). Outre les traductions françaises, il y en eut dans d'autres langues (3); les manuscrits illuminés n'étaient pas pour rien dans la vulgarisation des visions (4).

La Vision de Tondale est une imitation de la descente de s. Paul en enfer. Nous en avons une rédaction française, anglo-normande et irlandaise (5). Le récit latin fut composé avant 1149 et traduit en français au XIIIe siècle. C'est aller trop loin que de chercher son origine dans la superstition persane modifiée par des éléments babyloniens et recueillie par les juifs (6). Le mystérieux voyage de Tondale se fait dans des conditions pareilles à celui de s. Paul; les pécheurs sont presque les mêmes et leurs tourments se ressemblent. Ce qui le rapproche de la vision de s. Basile, c'est la séparation de l'âme et du corps, puis la rentrée de celle-là après une absence de quelque durée. S. Michel est le guide dans les deux légendes.

L'*Enfer* de Dante (1300) se distingue par une disposition plus claire, plus logique, par une plasticité concise et par le sens symbolique que l'auteur y a mis. Mais il y a nombreux traits de parenté entre la Divine Comédie

(1) *Hist. litt.*, t. XXXIII, p. 372.

(2) *Romania*, t. XXIV, p. 300. Dans l'*Elucidarius* d'Honorius d'Autun : *ignis, frigus, vermes, fetor, flagra cedentium, tenebrae, confusio peccatorum, visia demonum, ignea vincula.*

(3) Kœhler, *Kleinere Schriften*, t. II, 1900, p. 132.

(4) Ms de Toulouse, 817. Cf. *Romania*, t, XXIV, p. 365.

(5) V. A. Friedel et K. Meyer, *La Vision de Tondale*. Paris. 1907.

(6) M. Landau, *Hœlle und Fegefeuer im Volksglauben*. Heidelberg, 1909.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et les légendes ou traités de morale du moyen âge. Dante divise les péchés en trois groupes: ceux qu'on fait par immodération, par violence ou par bestialité. L'Ethique d'Aristote (1) est au fond de ce système. Ce sont les plaisirs du toucher et du goût qui mènent à l'excès et Dante fait souffrir les pécheurs par les mêmes sens. S. Basile voit la punition des mêmes crimes causés par l'immodération que le poète italien. Au premier lieu (*an.* 3 ou v. 75-129), la gloutonnerie et la débauche sont expiées comme au sixième chant de l'Enfer. Les crimes d'amour trouvent leur punition sur les lieux suivants (*an.* 4 et 5 ou v. 213-258), ce qui remplit le cinquième chant de Dante. L'injustice des grands (*an.* 6 ou v. 259-315) trouve la même récompense, suivant l'auteur florentin (ch. VIII). Les usuriers subissent la même torture (*an.* 7 ou v. 316-395, et *Enfer*, ch. VII, XVII). Les incrédules et les sodomistes souffrent des peines cruelles que le pape ne voit pas (*an.* 8 ou v. 396-438), tandis que Dante nous en offre une description détaillée (*Enfer*, ch. IX-XI, XV, XVI). La suspension de la torture et l'entretien avec les visiteurs (*an.* 9 ou v. 439-546) se retrouve dans l'épisode de Paolo et Francesca (*Enfer*, ch. V). Ces ressemblances s'expliquent d'une part par la familiarité de Dante avec la littérature hagiographique ou morale de son temps, d'autre part par un système adopté au moyen âge, dont le fond est le traité du philosophe grec.

L'histoire de la mère de Jehan Paulus sert à relier la vision et la vie (*an.* 10, 11 ou v. 547-692). Ce procédé rappelle celui des romanciers d'épopées qui inventent des généalogies comme liens entre les branches. L'éducation de la mère ressemble à celle du fils et les renseignements précis de notre auteur caractérisent l'enseignement de son temps. Nous connaissons un autre exemple où la vie du fils est introduite dans la légende de la mère: c'est la légende de s. Jean Chrysostome et de sa mère, s. Dieu-

(1) Aristotelis *Ethica Nicomacheia*. Lipsiae. 1903. l. VII. ch. I. Cf. Dante, *Enfer*, ch. XI. v. 79-85.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

donnée (1). Cette rédaction dédoublée est le fond du *Miracle de s. Jean Crisolhomes* (2). Le Miracle de Jehan Paulus laisse tomber l'histoire de sa mère.

Jehan apprend sa vocation par l'écrit de s. Basile et il quitte le toit paternel. Il devient ermite dans la forêt de Toulouse (*an.* 12 ou v. 693-1000). Après le meurtre, il revient à Rome et sans être reconnu il passe une nuit dans la maison de son père (*an* 16,17 ou v. 1297-1464). L'inspiration par la vie de s. Alexis y est incontestable. D'ailleurs, l'auteur nomme son modèle (v. 824). L'homme de Dieu quitte sa maison à la veille de ses noces, mais il y rentre et trouve sa dernière retraite (3). Cette imitation ne doit pas surprendre. La légende de Jan Calybit offre une pareille confusion (4). Notre auteur n'a refusé aucun bien que lui ont offert ses prédécesseurs.

Le diable séduit Jehan en lui présentant la fille du roi; après l'avoir violée, il la jette dans le puits (*an.* 13, 14 ou v. 1001-1204). La séduction rappelle l'exemple du valet de Proterius, intercalé dans la vie de s. Basile (5). Voici l'analyse: Le valet de Proterius aime la fille de son maître. Il consulte un enchanteur, qui l'envoie avec une lettre de recommandation au diable. Il est présenté, il signe un contrat et la fille devient amoureuse. Elle implore son père jusqu'à ce qu'il consente au mariage. Le jeune mari s'éloigne du sacrement de l'autel et sa femme en demande la raison. Il doit avouer son forfait. On s'adresse à s. Basile, qui l'enferme dans la sacristie et lui impose des jeûnes réitérés. Après quarante jours, le peuple est convoqué pour voir le miracle. Le diable défend son

(1) *Hist. litt.*, t. XXXIII, p. 345.

(2) G. Paris et M. Robert, *Miracles de N.-D. par personnages*, t. I, p. 251-307.

(3) G. Paris et L. Pannier, *La vie de s. Alexis*, Paris, 1872. (Réd. en assonances str., XV-XX et XLIII-XLV.)

(4) AA SS., t. I, du 15 janvier, p. 1031.

(5) Rosweydus, *l. c.* p. 156-158 (ch. VIII). Hrotsuitha composa un poème latin sur ce thème, p. p. Migne, dans la *Patrologia latina*, t. CXXXVII, 1879, col. 1109-1116.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

droit, mais il est forcé de rendre le contrat et le mari va rejoindre sa femme. La ressemblance de cet épisode avec le crime de Jehan Paulus est assez vague; nous la voyons dans la séduction par le concours du diable et la délivrance par la pénitence.

Un autre exemple de la Vie des Pères se rapproche mieux (1). Il se trouve dans la vie de s. Jean ermite qui a un voisin dans la solitude. Celui-ci est tenté par le diable qui se transforme en femme et réussit. La femme entre dans sa cellule, elle se jette à ses pieds et il se laisse prendre au piège. Il est raillé par les diables et il rentre dans le monde. C'est le fond de la légende de s. Alban, connue par deux versions italiennes (2). L'éditeur l'a confondue avec celle de s. Jean Bouche d'Or.

La dernière n'a rien à faire avec celle de Jehan Paulus. Jean Bouche-d'Or est le chapelain d'un roi; il est accusé à tort par la fille du roi de l'avoir rendue grosse. Il est exilé, mais pendant trois ans la fille du roi ne peut pas accoucher. Le chapelain est rappelé, son innocence est reconnue et l'enfant vient au monde (3). L'innocence de l'exilé est révélée avant la naissance de l'enfant, tandis que celle de Jehan Paulus doit être prononcée par un enfant nouveau-né. Le péché dont le premier est accusé, le second l'accomplit. Ce n'est que le nom des héros qui reste identique dans les deux légendes. C'est par l'apparition d'un enfant dans l'eucharistie qu'un juif est converti dans la vie de s. Basile (4). Ce trait miraculeux,

(1) Rosweydus, *l. c.*, p. 453-484.

(2) D'Ancona, *Scelta di curiosità letterarie inedite o rare*, 1865. *La vie de s. Alban*, p. p. M.-R. Atkinson (*Hist. litt.*, t. XXXIII, p. 337) et la légende de s. Alban, mentionnée par Kœhler (*Kleinere Schriften*, t. II, p. 184-190) n'ont rien de commun que le nom avec la légende italienne. Une rédaction latine de l'ermite qui tue la fille du roi est connue sous le nom du prêtre Justin par la Chronique d'Herman Korner, composée en 1431; le même fait est raconté de Jean Garin (Guarinus). Le passage relatif fut publié par Kœhler (*Kleinere Schriften*, t. II, pp. 203-206).

(3) *Romania*, t. VI, p. 329.

(4) Rosweydus, *l. c.*, p. 186.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

où l'enfant symbolise le Sauveur, n'a rien à faire avec l'épisode de Jehan Paulus.

D'autres traits secondaires rappellent, soit des contes populaires, soit des récits hagiographiques. Jehan Paulus veut devenir larron et les rayons du soleil le rendent raisonnable (*an.* 15 ou v. 1205-1290); il faut rappeler à ce propos que s. Alban a été brigand sous le nom de Schitano. Le pêcheur que le pape et l'ermite ne veulent pas absoudre (*an.* 16 ou v. 1297-1368 et 18 ou v. 1465-1582), l'homme qui vit à la manière des bêtes et il en prend la forme (*an.* 19, 20 ou v. 1583-1848); toutes ces inventions de l'imagination populaire sont fort répandues et la recherche de leur origine nous conduirait loin de notre sujet. Le miracle par lequel la fille du roi est ressuscitée, la récompense de Jehan, qui devient évêque (*an.* 21, 22 ou v. 1880-2078) sont des faits suggérés peut-être par la légende de Jean Bouche-d'Or. Notre auteur, en réunissant tous ces épisodes ou anecdotes dans un récit suivi, a prouvé qu'il connaît l'art de la composition.

La toponymie de notre auteur est précise. Deux fois le lieu de l'action est Rome (v. 4, 526, 718, 794, 816, 1021, 1298, 1309, 1552). Jehan y est né et élevé. Il traverse les Alpes par le *Mongiu* (v. 883, c'est-à-dire le Grand Saint Bernard entre la France et l'Italie, ainsi nommé dans plusieurs chansons de geste (1). La forêt où Jehan se retire se trouve à deux lieues de Toulouse (v. 892, 1064, 1175, 1187, 1608, 1834, 1966, 2000). Les faits sont placés à l'époque où Toulouse était un royaume indépendant (avant 887). Le roi n'est pas nommé, sa fille s'appelle Sabine, mais ce nom ne se retrouve pas parmi les princesses ou comtesses de la maison de Toulouse. Nous devons renoncer à dire pourquoi l'auteur a choisi cette ville.

Parmi les noms bibliques, celui de l'archange Michel (v. 477), de Lucifer (v. 499), d'Adam (v. 1087, 1148, 1554),

(1) E. Langlois, *Table de noms propres*, etc., Paris, 1904, p. 464.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'Ève (v. 1149), de Samson (v. 1086), de David (v. 1086), de Salomon (v. 1085) sont ceux dont l'auteur se souvient. Une fois il semble oublier ce que veut dire *paulus* (voilu, vêlu), car il donne une autre étymologie de l'adjectif :

2052 Por çou ot non Jehans Paulus
Que nus clers ne le contrevaut,
Puis saint Paul ne dist nus si haut (1)

Cette dérivation est en contradiction avec les scènes dans lesquelles Jehan est maltraité. C'est bien son corps couvert de poils qui lui a valu le surnom (2).

Le caractère linguistique du texte renvoie au nord-ouest de la France, c'est-à-dire au territoire du dialecte picard. Ce trait est le mieux marqué dans le manuscrit *B*, il est encore accentué dans *A* et un peu affaibli dans *C* (3). L'auteur a-t-il parlé la même langue ? C'est probable et le poème serait sorti de ce vaste foyer entre Paris et la Manche auquel il faut attribuer la plupart des légendes en vers français.

La légende est composée en couplets de vers octosyllabiques, forme commune à beaucoup de poèmes du genre. Le nombre des vers est dans le manuscrit *A* 2078, dans les deux autres on distingue quelques interpolations.

La légende en prose n'est conservée que dans un seul manuscrit: c'est le n° 141 du fond médicéo-palatin de la Bibliothèque Laurentienne, à Florence (4). Ce légendier fut écrit à Arras en 1399; une analyse a été donnée par M. Paul Meyer (5). Le début cité répond aux vingt pre-

(1) *Variantes:* 2053 *B c.* sens si tres parfont, *C* nis uns c. ne controvast, 2054 *B* ne trouva on.

(2) La légende italienne de Jean Bouche d'or dit (éd. de Florence, 1582, in-4°) : *Pelaso egli era a modo d'un montone.*

(3) Le traitement de *a* dans la rime *saige : passaige* (v. 53)), de *c* dans *caut :* haut (v. 138), de *o* dans *groe : roe* (v. 160).

(4) *Hist. litt.*, t. XXXIII, p. 448.

(5) Romania, t. XXXIII, pp. 1-49. Commencement au fol. 319 d du ms. : *A Rome et jadis un apostolo nomé Bazile moult, saint preudome qui moult amoit Dieu et le glorieuse vierge Marie, et tous tens avoit en memore le paime et les tourmens d'enfer.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

miers vers de notre poème. La publication du texte entier nous fera voir les traits que l'auteur de la mise en prose aura trouvé bon à ajouter ou à modifier. L'étude de la légende en vers a montré de quels éléments se compose le récit et quelles sont les sources des épisodes.

II

Le *Miracle de saint Jehan le Paulu, hermite*, ne présente aucun trait nouveau qui ne s'explique par les besoins de la mise en scène. Le texte fut publié d'après le manuscrit f. *fr. 820* de la Bibliothèque Nationale, à Paris, par Gaston Paris et Ulysse Robert (1). Un sermon en prose sert d'introduction au miracle; à la fin, un *Serventoys couronné* (61 vers) et un *Serventoys estrivé* (59 vers) sont ajoutés. Le miracle comprend 1612 vers octosyllabiques, sauf les vers de quatre syllabes qui terminent les discours. Le nombre des personnages est vingt-deux, les clercs non comptés. L'action du miracle est la suivante :

1. (Prologue.) Jehan se rappelle ses péchés et il veut entendre le sermon de maître Simon. Sous l'impression de sa parole, Jehan se décide à vivre en ermite (v. 1-38).

2. Le diable veut le tenter; il se fait engager comme valet sous le nom d'Huet que Jehan envoie chercher de l'eau (v. 39-124).

3. Les chevaliers conseillent au roi d'aller chasser au bois; la fille du roi accompagnera son père. Les sergents et les chasseurs font les préparatifs de la chasse (v. 125-254).

4. La fille du roi s'égare dans la forêt en poursuivant un cerf. (Huet rentre avec l'eau, v. 266-290). Toutes les recherches après la princesse restent vaines (v. 255-388)

5. La demoiselle arrive à la cellule de Jehan où elle rencontre Huet. Celui-ci conseille à Jehan de l'accueillir

(1) *Miracles de Notre-Dame par personnages*, t. V., pp. 89-151.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sous son toit, et après quelques objections il y consent (v. 389-500).

6. Le roi rentre tout affligé; le lendemain, on reprend les recherches, mais sans succès (v. 501-542).

7. La demoiselle, fatiguée, se couche sur le lit unique de la cellule. Séduit par le diable, Jehan se met à côté d'elle et il fait son plaisir. Le séducteur lui révèle alors qu'il a violé la fille du roi. Il propose de la tuer et de jeter son corps dans un puits. Jehan obéit et le diable le quitte. Les remords de conscience le réduisent à faire pénitence en menant une vie de bête dans la forêt et en marchant à quatre pattes. Un arbre creux sera son repaire (v. 543-732).

8. Jehannin, la femme de Robert, accouche d'un enfant. Le mari rentre un peu tard avec la sage-femme, Gertru, qui va porter l'enfant au baptême (v. 733-808).

9. Après sept ans de pénitence, Jehan est consolé par Notre-Dame que Dieu lui envoie avec les archanges Gabriel, Michel et Jean. Les anges chantent un rondeau (v. 809-929).

10. Le roi chasse dans la forêt; ses gens découvrent l'ermite étrange, qu'on prend pour une bête. Jehan doit sortir de son trou et il est conduit au palais (v. 930-1101).

11. En chemin, on rencontre le nouveau-né, qui est porté à l'église. L'enfant demande à Jehan d'être baptisé par lui. Le roi revient de son erreur et il se fait raconter par Jehan son crime, sa pénitence, en promettant la grâce (v. 1102-1269).

12. Jehan, par gratitude, conduit le roi à l'endroit où a été sa cellule. Le roi veut retrouver les ossements de sa fille. Jehan s'adresse à Notre-Dame en lui demandant quelque miracle (v. 1270-1379).

13. Dieu envoie Notre-Dame avec sa suite et il consent au désir de Jehan (v. 1380-1470).

14. La fille du roi, appelée par Jehan, répond du fond du puits et un chevalier la fait remonter dans les bras de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

son père. Elle raconte que Notre-Dame lui a rendu la vie et elle a été toujours avec la mère de Dieu. Pour récompenser Jehan, le roi va le faire évêque, il fait venir son clergé et en chantant le cortège entre dans l'église (v. 1471-1612).

L'auteur du miracle a négligé la vision du pape, l'histoire de la mère et de la jeunesse de Jehan (*lég.* 1-11). C'est la scène du double crime et du miracle à laquelle l'auteur consacre son attention. Il ajoute peu de traits nouveaux au récit de la légende : le diable se fait engager comme valet sous le nom d'Huet (*mir.* 2); la fille du roi va avec son père dans la forêt, où elle s'égare (*mir.* 3); la naissance de l'enfant qui rendra témoignage arrive sur la scène (*mir.* 8); enfin, Dieu envoie une ambassade pour annoncer le pardon à Jehan (*mir.* 9).

Les changements accusent la tendance de l'auteur à donner quelque mouvement à l'action. Les scènes se suivent d'une façon naturelle. Une seule semble déplacée, mais elle n'est pas inutile, puisque le valet doit rentrer (*mir.* 4, v. 266-290). Les motifs du miracle sont plus simples et réels que ceux de la légende. Ce n'est pas la ruse du diable qui conduit la fille du roi chez l'ermite (*lég.* 13), mais la chasse (*mir.* 2) (1). Le roi va chercher les ossements de sa fille à l'endroit du crime (*mir.* 12). La scène gynécologique (*mir.* 8) va jusqu'au naturalisme. Il n'y a rien d'étonnant; les scènes comiques du théâtre du moyen âge accusaient mieux ce trait (2).

Les scènes du miracle sont disposées avec habileté, les événements résumés avec précision (*mir.* 11, 14). C'est l'auteur de la légende qui a fourni l'action, les caractères, le miracle que son successeur a mis en scène. Celui-ci n'a pu emprunter à une autre source tous ces

(1) *La légende du prêtre Justin* dit (Koehler, *Kl. Schr.* II, 204)): Consuevit autem eadem virgo venationi quandoque insistere pro temporis deductione cum militibus suis, nec solertem curam habere solebat de virginitatis suae flore, ne marcesceret.

(2) *Romania*, t. XLI, pp. 346-372.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

éléments réunis sous le nom de Jehan Paulus. Nous ne connaissons pas de vie latine de ce saint apocryphe. L'originalité de l'auteur de la légende doit être reconnue jusqu'à la découverte d'un texte latin qui réunit les mêmes éléments dispersés et retrouvés dans plusieurs autres légendes. Cette qualité n'est pas commune à beaucoup de poèmes hagiographiques, et elle mérite notre attention.

Louis KARL.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

CORRESPONDANCE DE LA VILLE DE PERPIGNAN

(*suite*)

CXIV

AMÉLIORATION DE L'ÉTAT SANITAIRE

1592, 11 juillet.

Illustres senyors. — La bona voluntat y bona correspondentia que V. M. y aqueixa ciutat han tinguda sempre y tenen ab esta universitat nos obliga fer entendre a V. M. los treballs grans que esta universitat ha passats en esta tant calamitosa temporada de pesta que son estats tants y tan grans que passen de quatre mil persones las que son mortes en esta temporada. Empero estam ab gran confiança de que lo Senyor usara ab nosaltres de sa clementia y misericordia, com realment se coneix que desdel dia de St. Joan Baptista ença la salut va de quiscun dia augmentant, y fins en aquest gir de lluna de juliol ha tant perseverat que no se han encontrades sino dos persones, y estes fora la vila. Nosaltres estarem sempre ab lo cuydado y solicitud convenients pera la salut y aviserem a V. M. del que per avant se succehira. E Nostro Senyor les illustres persones de V. M. guarde y conserve com desijen De Perpinya, a xi del mes de juliol MDLXXXXII.

Illustres Senyors

A la ordinacio de V. M. promptes

Los Consols de la vila de Perpinya.

CXV

LA LIBERTÉ DU COMMERCE DES DRAPS

1593, 3 mars.

Illustres Senyors. — Per part dels sobreposats de parayres desta vila nos son estats refferits y representats

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

los danys grans y perdues pateixen los de dit offici y altres persones per no tenir la dreparia de assi intrada en aqueixa ciutat. Y per ser axi la veritat, nos a paregut fer esta a V. M., pregantlos sien servits de fernos la merce en donar la intrada a dita draparia en eixa ciutat, pus Nostro Senyor Deu nos ha feta ins fa tanta merce de fruir y gosar de tanta y tant bona salut com fruim y gosam. Placia a la sua infinida bondat y misericordia lans conserve per molts anys per mes servirlo. E Nostro Senyor las illustres personas de V. M. guarde y conserve com desijam. De Perpinya, als tres de marts MDLXXXXIII.

Illustres senyors
A la ordinacio de V. M. promptes
Los Consols de la vila de Perpinya.

CXVI

La situation sanitaire a Narbonne

1593, 8 juillet.

Illustres Senyors. — A V. M. scriguerem ab carta nostra de xxx del passat donant a V. M. raho del moviment de pesta de Narbona y que feiem guarda de Narbona. Y despuix ensa, ab carta de tres del corrent dels consols de la mateixa ciutat, estam certificats que en dita ciutat y ha bona salut. Y com despuix de dita carta hajam rebuda carta de Sa Majestat del Rey nostron senyor, ab quens mana que tingam bona correspondencia ab la ciutat de Narbona, havem deliberat donar intrada en aquesta nostra vila a Joan Flassa quins ha portada dita carta y certificatoria special de la bona salut de la dita ciutat. V. M. restaran avisats del que havem fet y la cause per que, affi que nons ho reputen a livendat. E Nostro Senyor las illustres persones de V. M. guarde y conserve com desijen. De Perpinya, als VIII de juliol MDLXXXXIII.

Illustres senyors
A la ordinacio de V. M. promptes
Los Consols de la vila de Perpinya.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

CXVII

LES SUBSISTANCES; LE BLÉ

1593, 18 août.

Illustres senyors. — La carta de V. M. de VIIIe del corrent reberem als XIII del mateix, ab la qual nos preguen siam servits en valer y affavorir a M. Pere Bremon y Joan Denis en la compra dels forments que desija eixa ciutat de Barcelona fer en aquest Comptat de Rossello per commoditat de aqueixa ciutat. Y per quant desijam tenir tota bona correspondencia ab V. M. com havem fet fins assi, havem comunicada la dita carta a la dozena y consell particular de forments, en la qual, ab bon gran voluntat y ab conformitat de tot lo concell, es estat deliberat que sia servida aqueixa ciutat y que se li do complacentia en tot lo que ab dita carta demana, y sera desta manera, que aques, ta republica per lo semblant fa graner y compra per prevenirse en les necessitats que porien occorrer. Y seran servits V. M. de donar orde als dits compradors de la ciutat que tingan conformitat ab lo nostro comprador, affi que los uns no fassen mal als altres ; y per lo semblant, per beneffici de tots, seran servits V. M. de supplicar a Sa Excellencia del Senyor Lloctinent General que tinga a be de no donar llicencias e tretas de forments de aquesta terra, la qual es terra de frontera y ha de esser graner per aqueixa ciutat de Barcelona y per esta vila de Sa Majestat. Y nosaltres ab tota affeccio y bona voluntat encaminarem y affavorirem lo que V. M. desijen en aquest particular. E Nostre Senyor las illustres personas de V. M. guarde com desijen. De Perpinya, als XVIII del mes de agost, MDLXXXXIII.

Illustres senyors
A la ordinacio de V. M. promptes
Los Consols de la vila de Perpinya.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

CXVIII

Fournitures d'armes

1593, 20 novembre.

Illustres Senyors. — En dies passats los predecessors de V. M. feren cortesia a la universitat de la present vila en acomodarnos de sinch cents archabussos ab ses adresses al ver cost, los quals havem pagats a aqueixa ciutat. Ha succeyt que hara, apres de esser remediat la morbo de pesta, havem volgut repartir dits archabussos en los poblats de aquesta vila, y en lo repartiment se son ubertes les bales que de aqui foren lliurades per compte de dits sinch cents archabussos, y entre ells se son trobades dues bales totes de mollos de archabussos en tal manera quens falten dues bales de archabussos, que segons lo compte de setze archabussos per bala serian trentados archabussos, y V. M. havian de cobrar dites dues bales de mollos exceptats sinchcents quens ne haviem de retenir. Mossen Honofre Paulet, mercader de aquesta vila, qui feu la compra y feu lo derues tracte sobre dits sinch cents archabussos, scriu sobre dit error de dites bales, y mossen Hieronym Corts donador desta, te orde per part nostra de donar raho a V. M. de dites coses y concertar lo que se haura de fer per que aqueixa ciutat cobre y aquesta vila aixi be cobre lo que es seu. Nosaltres confiam que V. M. correspondran com nosaltres corresponem a las intentions y direccions del beneffici de aqueixa ciutat com ho farem sempre que se offeresca occasio. E Nostre Senyor las illustres personas de V. M. guarde com desijan. De Perpinya, als xx de novembre MDLXXXXIII.

Illustres senyors
A la ordinacio de V. M. promptes
Los Consols de la vila de Perpinya.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

CXIX

Même sujet

1594, 23 mai.

Illustres senyors. — Ab la carta de V. M. de XVIII de dezembre proxim passat, responent a las nostres sobre lo error de la lliurança dels arcabuços que los predecessors de V. M. acomodaren a esta universitat, nos diuen que enviem los mollos que a mes dels sinc cents archabusos nostres serien manester, que la vuytena, ques lo concell de guerra de aqueixa ciutat, ha deliberat lliurar a la persona que tindra comissio nostra los trenta y dos archabussos quens falten a compliment dels sobredits sinc cents archabusos y cobrar les mollos que per error foren lliurats aqui y portats assi en lloc de dits archabusos a mes de lo que haviam de rebre de dits mollos per forniment dels dits cinc cents archabusos; y aixi ara enviau per lo patro Macia Illes de Blanes los dits mollos en dues bales. V. M. nos faran merce de lliurar los dits trenta y dos archabusos a mossen Antoni Gali, subsindic de aquesta universitat, qui esta donara a V. M., que donantlos a ell los tindrem per rebuts. Y si se offeria alguna occatio per servir a V. M., ho farem ab molt gran voluntat. E Nostre Senyor las illustres perçonas de V. M. guarde y conserve com desijen. De Perpinya, als XXIII de maig MDLXXXXIIII.

Illustres senyors
A la ordinacio de V. M. promptes
Los Consols de la vila de Perpinya.

CXX

Ambassade de Hieronim Corts

1594, 3 septembre.

Illustres senyors. — Lo donador de esta es M. Hieronim Corts, mercader desta vila de Perpinya. Va aqui trames per part nostra y de dita vila per negocis con-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cernents lo beneffici publich de aquella. Pregam a V. M. se servescan donarli grata audiencia, fe y crehensa en lo que per part nostra y de dita vila (conforme a las instrucciones li tenim lliuradas) explicara a V. M. E Nostre Senyor les illustres perçones de V. M guarde y conserve com desijen. De Perpinya, als tres de setembre, mil cinch cents nonanta y quatre.

Illustres senyors
A la ordinacio de V M. promptes
Los Consols de la vila de Perpinya.

CXXI

La peste dans le nord de l'Italie

1595, 14 janvier.

Illustres senyors. — La charta de V. M. de trenta del passat reberem per correu propri, donantnos ab ella avis del mal contagios de pesta es en lo lloch de Bardexina y en Mila, y de les diligencies per la senyoria de Genova y per V. M. fetes per preservarse de dit mal. Nostre Senyor per sa acostumada clementia ho vulla remediar y a tots nosaltres guardar de dit mal. Y aixi ab esta agrahim molt a V. M. la merce nos han feta y la bona providentia y cuidado han tingut en est particular. Nosaltres encontinent havem scrit als Consols de Narbona y ha alguns llochs maritims de Rossello donantlos lo mateix avis y particularament als dits consols de Narbona, que no deixen passar a persones, robes, ni merchaderies per estes parts que no aporten molt bonas y auctenticas certifficatorias de ells, dits consols, y si altra cosa V. M. entendran, la rebrem en particular nos manen donar avis. E Nostre Senyor les illustres persones de V. M. guarde. De Perpinya als XIIII° de Janer MDLXXXXV.

Illustres senyors
A la ordinacio de V. M. promptes
Los Consols de la vila de Perpinya.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

CXXII

Bruits d'invasion française en Aragon et d'épidémie en Béarn

1595, 6 juin.

Illustres senyors. — Per correu propri als xxxi de maig proxim passat reberem la carta de V. M. de xxvii del mateix y ab ella restam avisats de la entrada han feta sinch mil omes francesos en lo Regne de Arago y del moviment de pesta en Biarn. Nosaltres bezam a V. M. les mans per la bona correspondencia y per la merce nos han feta en havernos donat dit avis. Y aixi, ab tota prestesa, havem scrit a les universitats a les quals conve scriure, donantlos lo mateix avis, y aixi be havem scrit als consols de Narbona per entendre dells alguna cosa. Fins assi no tenim cosa nova, com le y haja ne donarem part y avis a V. M., y en tot los tindrem la correspondencia sels deu. E guart Nostre Senyor les illustres persones de V. M. De Perpinya, als sis de juny, MDLXXXXV.

Illustres senyors
A la ordinacio de V. M. promptes
Los Consols de la vila de Perpinya.

CXXIII

Démentis concernant des bruits alarmants La peste en France

1596, 16 mai.

Illustres Senyors. — La de V. M. de xii del corrent havem rebuda als xiiii del mateix ab la qual tenim entes que los consellers de la ciutat de Vich han fet avis a V. M. com tenian entes que un sebater de Arles havia referit que lo dia de Sancta Creu el passat, en un aplech que dit dia se fa en la capella de Marcevol sobre Vinça, havian acudit molts Fransesos, y que se havia encontrada

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

molta gent de mal contagios. Nosaltres sabem per cosa certa y averiguada, y ne podem certifficar a V. M., que en tota aquesta terra no havem hoyt ni ses dit tal cosa ; que si tal fora, poden estar V. M. certs les ne hagueren donat prompte avis, com tenim obligacio y havem fet en semblants occasions. Lo mal contagios de pesta que es en terra de França en lo lloch de Covisa y altres llochs circunvehins esta declarat esser tal per avis donat a nosaltres per los consols de Narbona delqual tenim ja avisat a V. M. y enviat copia de la carta dels consols de Narbona. Nosaltres continuam la guarda en los portals per respecte de dit mal y en asso y en lo demes tindrem sempre tota la correspondencia ques requer y havem fet fins assi. Guarde Nostre Senyor las illustres personas de V. M. com pot. De Perpinya, als XVI de maig MDLXXXXVI.

Illustres senyors
A la ordinacio de V. M. promptes
Los Consols de la vila de Perpinya.

CXXIV

La peste a Paris

1596, 29 août.

Illustres Senyors. — Lo die de ayr reberem una carta dels consols de Narbona avisantnos del mal contagios de pesta es en vila de Paris, y altrament com en dita carta se conte, copia de la qual va inclusa ab la present, nosaltres encontinent havem feles les diligencies necessaries pera la conservacio de la salut publica, y per la matrixa raho ne donam a V. M. aquest particular avis, y del demes que se entendra ne rescriurem a V. M., cujas illustres personas Nostre Senyor guarde. De Perpinya, als XXVIIII de agost MDLXXXXVI.

Illustres senyors
A la ordinacio de V. M. promptes
Los Consols de la vila de Perpinya.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

CXXV

Mission confiée a Pontiano Paulet

1597, 5 août.

Illustres Senyors. — Lo exhibidor desta es lo reverent M. Pontiano Paulet, loqual es stat aqui trames per negossis y affers de la universitat de aquesta vila, per los quals apporta instructions. Supplicam a V. M. sien servits hoirlo y donarli fe y crehensa en tot lo que acercha de aquells explicara a V. M., cujas illustres personas la Santissima Trinitat guarde y conserve com desijen. En Perpinya, als sinch de agost, mil sinch cents nonanta y set.

Illustres senyors
A la ordinacio de V. M. promptes

Anton Trinyac
Luis Paulet
Francesch Carles
Jaume Consalles
Consols de la vila de Perpinya.

CXXVI

Menaces d'invasion française (1)

1597, 17 août.

Illustres Senyors. — Los multiplicats avisos que tenim de las coses de França y dels designes del enemich, lo qual en est punt se troba en Baziers ab quatre mil de caval y quartorze mil de infantaria ab intent de invadir aquesta vila y castells, la ciutat de Elna y lo Hoch de Clayra, nos obliga donarne avis a V. M. pera que estigan certs del que passa y sien servits per lo que deven al

(1) Voir sur les événements auxquels il est fait allusion. P. Vidal, *Hist. de la Ville de Perpignan*, pp. 413 et suiv.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

servey de N. S. Deu y de Sa Majestat, valer y afavorirnos en esta occasio com de V. M. confiam e axi ho supplicam a V. M. quant affectadament podem. E Nostre Senyor les illustres persones de V. M. guarde y conserve com desijen. En Perpinya, als 17 de agost 1597.

Illustres senyors
A la ordinacio de V. M. promptes
Los Consols de la vila de Perpinya.

CXXVII

Danger imminent a la frontière de France

1597, 18 août.

Illustres Senyors. — Apres de haver scrit a V. M. donantlos avis dels designes del enemich frances, havem rebut altre avis del Capita de Salses, y per ser tant important nos ha apparegut donarne part a V. M., ab la scriptura va en esta affi V. M. resten avisats de tot, e axi, representant a V. M. lo treball y afflictio que estes coses nos causan los enemichs de Deu Nostre Senyor y de la Sancta Fe Catholica, los pregam se servescan considerarho y valernos ab los medis y modos convenients que de V. M. com a tant catholichs y servidors de Sa Majestat se confie y tenen be acostumat. E Nostre Senyor les illustres persones de V. M. guarde y conserve com desijen. De Perpinya als 18 de agost 1597.

Illustres senyors
A la ordinacio de V. M. promptes
Los Consols de la vila de Perpinya.

« Illustres Senyors (1). —Mossen Jaume Guimara, que sen va de assi, dira a V. M. les noves que, a nit, tingui del enemich a les nou hores de nit, per les quals se tira la pessa vuy al romprer del alba, per un frances

(1) Copie annoncée dans la lettre des Consuls.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

que vingue dende Narbona a peu ahir ab la gent, me ha dit com ha dormit a La Palma (1) la ventguarda que son molta infanteria y cavalleria, y que al Franchi (2) eran arribades moltes barques de gent y monicions, y que Narbona apparellava artilleria para marxar a mes de la que portan los que venen de tras, y que axi per lo cami de Beziés come per lo de Carcassona baixa molta gent y tot ab motiu de aqueixa vila. V. M. estaran avisats y com conve y tenen acostumat, y a me manentme en quels servesca. Guarde N. S. les illustres persones de V. M. com pot. De aquesta fortaleza de Salse, a 18 de agost 1597.

Illustres senyors

B. I. M. de V. M. son major servidor

Don Galceran de Armengol

Als illustres senyors los Consols de la vila de Perpinya. »

CXXVIII

Le Roussillon envahi

1597, 20 août.

Illustres senyors. — Lo exhibidor desta es Joseph Carbonell, burgues, va aqui per esta vila trames per donar avis a V. M. de la intrada e invasio ha feta lo enemich frances en aquest Comptat. Supplicam a V. M. quant affectadament podem sien servits donarli prompta y grata audiencia, fe y crehensa en tot lo que acerca de asso explicara y refferira a V. M., cujas illustres personas la Santissima Trinitat guarde com desijam. En Perpinya, als xx de agost. MDLXXXXVII.

Illustres senyors

A la ordinacio de V. M. promptes

Les Consols de la vila de Perpinya.

(1) La Palme, Aude.
(2) La Franqui, Aude

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

CXXIX

Retraite des ennemis. Menace de nouvelle attaque

1597, 24 août.

Illustres senyors. — Per home propri havem rebuda lo dia present la carta de V. M. de 23 del corrent, ab la qual clarament se veu quant a les veres y ab quanta affeccio y amor acudeixen a les coses del servey de Nostre Senyor Deu y de Sa Magestat y be de aquesta patria, de que nosaltres y tota nostra posteritat restam a V. M. per a tot temps obligats yls ne fem multiplicades gracies. Lo enemich ses rettirat ys creu ha de tornar ab mes poderos exercit. Del que succehira donarem avis a V. M., cujas illustres personas la S^ma^ Trinitat guarde y conserve com desjam. En Perpinya, a 24 de Agost 1597.

Illustres senyors
Besen a V. M. les mans
Les Consols de la vila de Perpinya.

J. Calmette et E.-G. Hurtebise.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

VARIÉTÉS

DE L'EMPLOI DU TRÉMA

Dans l'*Instruction pour la publication des anciens textes*, qu'il a rédigée pour la *Société des anciens textes*, M. Paul Meyer consacre au tréma un paragraphe ainsi conçu :

Du tréma. — L'emploi du tréma est, en français actuel, comme celui des accents, fort irrégulier. On le fait servir à des fins diverses (ainsi dans *haïr* et dans *aïeul*). Appliqué à l'ancien français, ce signe doit être réservé aux cas où l'on veut indiquer que deux voyelles juxtaposées ne forment pas une diphtongue, mais se prononcent séparément (*eür, seür, Noël, praël, siënce*). Les éditeurs ne sont pas d'accord sur la place qu'il convient d'assigner au tréma : les uns le placent sur la première voyelle, les autres sur la seconde ; certaines lettres attirent le tréma de préférence à d'autres, sans qu'on sache bien pourquoi, notamment l'*i*. Cela est assez peu important pourvu qu'un des deux systèmes étant adopté, on s'y tienne. Autre difficulté. Ici, comme pour l'emploi des accents, nous sommes dirigés plutôt par nos habitudes modernes que par la pure logique. Actuellement on écrit *muer* sans tréma, parce qu'il n'y a pas de doute sur la prononciation, l'ancienne diphtongue *ue* n'existant plus (cependant *accueil, recueil*) ; mais en ancien français la graphie de *muer* (lat. m u t a r e) et celle de *muer* (m o r i o r) sont semblables, bien que le premier ait deux syllabes, tandis que le second n'en a qu'une, d'où il suit que le tréma établirait ici une distinction nécessaire (1).

La plupart des opinions exprimées dans cet exposé sont contestables et il est difficile de les adopter. M. Paul Meyer paraît avoir été égaré par la confusion que commettent les érudits allemands en attribuant au tréma fran

(1) *Bulletin de la Société des Anciens Textes Français*, XXXVe année (1909), p. 69 et s.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

çais la valeur du tréma allemand. Ceci demande quelques explications.

On sait qu'en français actuel le tréma avertit qu'un groupe de deux lettres n'a pas sa valeur habituelle : *haïr* s'oppose à *haire*, *Saül* à *Paul*, *ciguë* à *figue*. Sa fonction est partout la même, elle est purement négative : le tréma indique la prononciation à éviter, il n'indique pas comment il faut prononcer la lettre sur laquelle il se place. *Naïveté* signifie : ne prononcez pas *nai-veté* ; *naïade* signifie : ne prononcez pas *nai-ade* ; *héroïne* signifie : ne prononcez pas *héroi-ne* ; *Hanoï* signifie : ne faites pas rimer ce mot avec *tournoi*. Il n'y a là qu'un avertissement, mais cet avertissement suffit. Tout Français sait la prononciation du mot *aïeul*, mais tout Français est aussi tenté de voir dans le groupe *ai* la représentation d'un seul son ; si le mot *aïeul* s'écrivait sans tréma, personne n'aurait l'idée de lire *ai-eul*, mais tout le monde trouverait cette graphie *aieul* peu claire ; le tréma la rend limpide.

La place qu'occupe le tréma obéit à une règle rigoureuse : ce signe se met sur la seconde lettre, sauf quand la première lettre est un *i*. On écrit *camaïeu*, *capharnaüm*, *Noël*, *contiguïté*, *aiguë*, mais *ïambe*, *ïambique*. L'exception est justifiée : une suite de trois points serait bien disgracieuse. Il est légitime de se préoccuper de l'aspect de l'écriture ; elle s'adresse aux yeux.

Ayant partout la même valeur et régi, quant à sa place, par une règle extrêmement simple, le tréma est un signe diacritique parfait (1). Très bien adapté aux besoins de

(1) On pourrait seulement souhaiter d'en voir proscrire l'emploi dans les groupes *ae*, *oe*. Quand *a* et *o* ne sont pas séparés d'*e* par la coupe syllabique, on emploie les ligatures *œ*, *æ* ; ces caractères se distinguent assez nettement de *ae*, *oe* pour qu'on puisse se passer du tréma : *Lætitia*, *Laennec* ; *œsophage*, *Ploermel*. Nous écrivons d'ailleurs *coercition*, *coefficient*, *coexistence*, *Laerte*, etc., sans tréma ; il n'y a aucune raison de le garder dans *Noël*, *Israël*. Le tréma est aussi inutile dans *ïambe*, *ïambique* ; la confusion avec *jambe*, qui était à redouter au XVIe siècle, ne l'est plus depuis qu'on distingue *i* et *j*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'orthographe actuelle, il convient mieux encore aux anciens textes, où les conditions rendant son emploi désirable se trouvent réunies plus souvent que dans le français d'à présent. Aussi y fut-il introduit par les premiers éditeurs. C'était là un emprunt pur et simple, une extension à l'ancienne langue de l'usage actuel tel qu'il a été défini ci-dessus : *païs, oïr, aüner, seür, oël* (aequalem), mais *fier, vieler, ancïen, escientre. Ancïen*, qu'on prononce *anci-ien*, s'oppose à *fier*, qu'on prononce *fi-er*, et montre par là que le tréma garde dans les anciens textes sa valeur purement négative.

Tel est le système français, qui fut autrefois suivi universellement. Il le serait encore aujourd'hui, si les érudits allemands n'avaient confondu le tréma français avec le tréma allemand. En allemand, le tréma sert à marquer le timbre des voyelles ayant subi l'*umlaut* : à la série *a*, *o*, *u*, s'oppose la série *ä*, *ö*, *ü*. Les Allemands écrivent *hegen*, *Henne*, *Bekenntniss*, parce qu'ils ne sentent pas la parenté de ces mots avec *Behagen*, *Hahn*, *bekannt*, mais ils écrivent *Kälte*, *Gräfin*, *Stärke*, parce qu'ils ont conscience que ces mots dérivent de *kalt*, *Graf*, *stark* ; les sujets parlants ne saisissent par le rapport, pourtant clair, de *Mönch* à *München* ou de *versöhnen* à *Sühne*, mais, quoiqu'il n'y ait jamais eu d'*o* dans *Mönch*, *versöhnen*, *König*, etc., ils ont l'impression que *ö* y est un *o* modifié. Le tréma est donc pour eux un signe non seulement positif, comme l'est, par exemple, la cédille française, mais encore éminemment expressif. Dans *remplaçant*, *leçon*, *reçu*, nous ne voyons qu'un *c* valant *s*, et personne ne se figure y reconnaître une altération du son qu'on a dans *placard*, *faucon*, *faculté* ; pour les Allemands, *ä*, *ö*, *ü*, sont un *a*, un *o*, un *u* d'une qualité particulière, un *a*, un *o*, un *u* métaphoniques : *Vater Väter*, *Wort Wörter*, *Nuss Nüsse*, *Pracht prächtig*, *Thor thöricht*, *Gruss grüssen*. On comprend donc que les romanistes allemands, à qui l'orthographe française est peu familière, aient vu dans notre tréma un signe à valeur positive, exprimant,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

comme le leur, une qualité particulière du son. Pour être grossière, l'erreur n'était pas moins naturelle, et il ne faut point s'étonner que les philologues allemands enseignent comme quoi le tréma français sert à noter l'autonomie de la voyelle, sa valeur syllabique. Ils ne conçoivent pas qu'il puisse en être autrement, et M. Wendelin Foerster, par exemple, se demande, le plus sérieusement du monde, ce qu'un éditeur peut bien vouloir dire en imprimant *aïude*, avec un tréma sur l'*i*, le mot étant notoirement trisyllabe : cette graphie lui paraît risible, « *drollig* » (1). De même, M. Långfors, qui en sa qualité de Finlandais ne connaît le français que par les sources allemandes, déclare : « il est établi qu'il ne faut pas imprimer *aïue* avec un tréma sur l'*i* » ; il est toutefois singulier qu'il ait trouvé une revue française pour imprimer et réimprimer cette déclaration dont la solennité n'exclut pas la naïveté (2). On est confus de dire que *aïue* est aussi légitime que *plaïer*, *esmaïer*, etc., qui doivent être lus *plai-ier*, *esmai-ier*, etc. Il n'est pas nécessaire d'écrire ces mots avec un tréma, — tout le monde est tenu de savoir qu'une diphtongue, débutant par la sonante *i* ne se joint à un *a* précédent qu'en le diphtonguant en *ai*, — mais il est permis de le faire, et c'est même utile pour *aiude*, que les érudits finlandais, à en juger par M. Långfors, sont tentés d'épeler *a-iu-de* (3), et que d'autres érudits, tout aussi bien informés, pourraient avoir la velléité de lire *ai-u-de*. Somme toute, les éditeurs qui impriment les mots de ce type avec un tréma sont mus par une pensée charitable envers les personnes qui n'ont pas réussi à pénétrer les mystères de la phonétique française ; le sentiment est louable et il ne paraît pas parfois être hors de saison.

Les voyelles allemandes *ö*, *ü*, ne se combinent jamais avec les sonantes *i*, *u*, pour former des diphtongues, mais

(1) *Zeitschr. f. rom. Philologie*, t. XXXVII (1913), p. 226, note.
(2) *Romania*, t. XLI, p. 426 et t. XLII, p. 127 et s.
(3) Voy. le passage cité en second lieu à la note précédente.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ä se rencontre comme premier élément de la diphtongue *äu* : *Häuser*, *Mäuschen*, *Säue*, *Fräulein*, *Versäumniss*, etc. Il en résulte que les Allemands ne voient le tréma que sur la première lettre d'un groupe à valeur de diphtongue, et dès lors la confusion qu'ils font entre le tréma allemand et le tréma français les amène à changer la place de ce dernier. Ecrivant *Säule*, ils ont peine à comprendre l'obstination des Français à écrire *Saül*, et, ne pouvant pas changer l'orthographe moderne, ils veulent du moins imprimer et impriment dans les anciens textes : *äuner*, *ëur*, *öent*. Ils ne reculent même pas devant *häir*, *öir*, *päis*, *nëis*, et il n'y a pas lieu d'en être surpris : dans les mots étrangers, on rencontre, en allemand, les groupes *iä*, *iö*, c'est-à-dire une suite de trois points : *Diätetik*, *Diäresis*, *Diözese*, etc.

Ce système, qui fut inauguré, sauf erreur, par Adolf Tobler, passe pour être extrêmement « scientifique ». Il est, en effet, le renversement complet du système français. Il y a cependant des Allemands qui estiment que l'excès en tout est un défaut et qui préfèrent suivre un système moins rigoureux, dont on peut résumer le principe en cette formule : l'usage français est raisonnable dans la mesure où il ne contredit pas l'orthographe allemande, mais dans cette mesure seulement. Les tenants de ce système ne mettent donc le tréma que sur les lettres *a*, *o*, *u* — c'est la règle allemande, — et le placent sur la seconde lettre chaque fois que c'est possible, l'orthographe allemande ne le défendant pas (*Diözese*) : *eür*, *aüner*, mais *päis*, *öent*. Malheureusement, le français exige souvent le tréma sur les groupes *ie*, *ei*, auxquels l'allemand n'avait pas pensé. Ecrire *päis* et *vïeler*, *veïssent*, c'est reconnaître, quoi qu'on en ait, que l'orthographe allemande n'est peut-être bonne que pour l'allemand. Aussi les plus avisés tournent-ils cet écueil en décidant que la lettre *i*, bien que n'y ayant aucun droit, sera, pour des raisons de haute convenance, *ex comitate gentium*, admise d'une manière générale à recevoir le tréma selon l'usage français :

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

eür, *païs*, *oïr*, *vïeler*, *veïssent*, mais *öent*, *öel*. Les imitateurs étrangers des Allemands sont un peu déroutés par toutes ces subtilités et ils simplifient les choses en combinant la règle française de l'*i* avec le système de Tobler. M. Långfors, par exemple, imprime, en son édition de l'*A b c par ekivoche*, *pücnt* 140, *tressüer* 217, *jëune*, 362, *sëust* 368 et *traïsons* 321, *Juïs* 363, *païs* 408.

Il existe donc à l'heure actuelle, en dehors du système français, trois ou quatre autres systèmes qui se disputent la faveur des éditeurs. Il en résulte une certaine confusion. En s'élevant contre ce qui nous divise le moins, contre l'usage de mettre le tréma sur l'*i* quelle que soit sa place, l'*Instruction* de la *Société des anciens textes* ajoute encore au désordre général. Le nombre des combinaisons possibles est désormais épuisé et l'anarchie est complète. Le pire, c'est qu'étant donné le nombre des systèmes, on les brouille, et que, quel que soit le système adopté, on n'arrive pas à éviter les inconséquences. Je crois connaître la vraie règle française, mais je ne saurais plus l'appliquer mécaniquement ; je suis obligé de réfléchir chaque fois que j'ai à marquer du tréma un mot ; et quand mon attention se relâche, il m'arrive de me tromper. De même, lorsque, ayant à publier un texte dans une revue qui suit un usage différent du mien, je veux me conformer à sa pratique, je commets des confusions. J'ai noté tout à l'heure que M. Långfors dénaturait l'usage allemand, dont il est partisan ; mais je ne fus pas plus heureux que lui en éditant naguère un petit poème dans une revue allemande : le système de Tobler y est défiguré exactement de la même manière que chez l'érudit finlandais. A l'inverse, M. Foerster, qui s'efforce de suivre, en ce qui concerne la place du tréma, l'usage français, n'y parvient guère. Dans la troisième petite édition de *Cligès*, que j'ai sous les yeux, on remarque bien que les mots *eüst*, *païs*, *poïsse*, *ocïent*, etc., sont écrits correctement, mais, en feuilletant avec plus d'attention le volume, on relève les alternances suivantes : *aïent* 1086

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

— *criër* 1090, *contrediënt* 1745 — *deliëe* 1155, *dïent* 2651 — *tïesche* 2653, etc. Etant donné la fréquence et la régularité de ces alternances, on se demande si M. Foerster, confondant le tréma avec l'accent, ne le réserve pas à la voyelle accentuée. Les graphies *traïson* 474, *blïaus* 856, etc., et surtout la graphie *crüés* 3527 semblent toutefois contredire cette hypothèse. Il est plus probable que le savant romaniste de Bonn n'entend pas faire du tréma un apanage de la voyelle accentuée et que les cacographies dont il s'agit proviennent d'une interprétation erronée du système français. Ce qui est certain, c'est que la pratique de M. Foerster est des plus incohérentes.

Il y aurait intérêt à sortir de cet imbroglio. Tout le monde sent les inconvénients de l'état actuel et l'heure est peut-être venue d'y porter remède et de remplacer la diversité des systèmes par une règle uniforme, suivie dans tous les pays. Pour obtenir ce résultat, il faudrait d'une part que les érudits allemands renonçassent à imprimer les textes français selon les règles de l'orthographe allemande, et d'autre part que la *Société des anciens textes* abrogeât le malencontreux paragraphe de l'*Instruction* de M. Paul Meyer sur le tréma et posât les deux principes que voici :

1° *Le tréma n'a qu'une valeur négative* ;

2° *Il se met sur la seconde lettre, sauf quand la première est un* i.

Il conviendrait de limiter provisoirement l'entente à ces deux points, qui sont essentiels. Il serait prématuré, selon nous, de vouloir trancher d'ores et déjà, comme le fait l'*Instruction* de M. Paul Meyer, la question de savoir s'il est opportun de distinguer, par un tréma, des mots tels que *muer* (mutare) et *muer* (morior). Une entente internationale n'a chance d'aboutir que si son objet est très limité. Lorsqu'on se sera mis d'accord sur les principes, on pourra aviser aux détails; le faire dès à présent, c'est courir au devant d'un échec certain. Comme toutefois l'*Instruction* a soulevé la question et qu'on ne

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

saurait la passer sous silence, disons que la solution affirmative préconisée par M. Paul Meyer nous semble devoir être, en principe du moins, rejetée, et que pas plus ici qu'ailleurs, il ne faut s'attacher à la « logique pure » ; il est nécessaire de tenir compte de nos habitudes modernes. Nous ne pouvons développer ici cette proposition : il s'agit d'une question qui n'est pas particulière au tréma, mais qui se pose d'une manière générale à propos de toutes les dispositions d'ordre orthographique que nous introduisons dans les anciens textes en vue d'en rendre la lecture commode ; le sujet demande à être traité dans son ensemble et nous espérons pouvoir y revenir un jour

Jean Acher.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DES REVUES

Revue de philologie française et de littérature, XXVII, 1, 2, 3. — *L. Clédat* : La famille du verbe « vêtir », p. 1 ; — *A. Déresse* : Le patois de Villefranche-sur-Saône, p. 10 ; — *M. Canard* : Le mot « bourgeois », p. 32 ; — *L. Sainéan* : Les emprunts de l'argot, p. 48 ; — *G. Marinet* : Notes de sintaxe, p. 54 ; — *J. Bouvyer* et *G. Lanson* : Notes sur un passage du Roman de la Rose, p. 81 ; — *F. Baldensperger* : Notes lexicologiques, p. 92 ; — *A. Jourjon* : Remarques lexicografiques, p. 100, 209 ; — *L. Clédat* : Les mots qui se rattachent à « odium », p. 126 ; — *G. Esnault* : Lois de l'argot, p. 161 ; — *A. François* : De quelques cas de sillepse, p. 202.

Bulletin du parler français au Canada, XI, 10. — Lexique canadien-français, p. 404.

Annales du Midi, juillet 1913. — *St. Stronski* : Notes de littérature provençale, p. 273.

Zeitschrift für franzosische Sprache und Litteratur, XLI, 1, 3, 5, 7. — *W. Meyer-Lübke* : Zur *u-ü*-Frage, p. 1 ; — *K. Morgenroth* : Zum Bedeutungswandel im Französischen, p. 8 ; — *Th. Kalepky* : Syntaktisches, p. 41 ; — *W. Tavernier* : Beiträge zur Rolandsforschung, p. 49 ; — *F. Pfister* : Zur Entstehung und Geschichte des Fuerre de Gadres, p. 102 ; — *R. Zenker* : Weiteres zur Mabinogionfrage, p. 131 ; — *Fr. Lubinski* : Eine Sotte chanson der Oxforder Liederhandschrift, p. 166 ; — *L. Jordan* : Les Saintes-Maries de-la-Mer und der Codex Monacencis Gall. 54, p. 170 ; — *P. Marchot* : Les principaux traits morphologiques du wallon prélittéraire ou préhistorique, p. 233 ; — *Th. Kalepky* : Stilistisches : Persona pro re, p. 257.

Romania, XLII, 1, 2, 3. — *C. R. Borland* : Fragments d'une traduction française en vers de la Chronique en prose de Guillaume le Breton, p. 1 ; — *A. Dauzat* : Notes sur la palatalisation des consonnes, p. 23 ; — *A. Parducci* : La Istoria di Susanna e Daniello,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

p. 34; — Mélanges, p. 76; — *G. Bertoni*: Denominazioni del ramarro in Italia, p. 161; — *A. Pagès*: Poésies catalanes inédites du ms. 377 de Carpentras, p 174; — *L. Brandin*: Le livre de Preuve, p. 204; — Mélanges, p. 255; — *L. Foulet*: Le poème de Richeut et le roman de Renard, p. 321; — *E. Langlois*: La traduction de Boèce par Jean de Meun, p. 331; — *A. Toma*: Etimoloji francèz e provançal, p. 370; — Mélanges, p. 430.

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen, CXXX, 3 u. 4. — *Th. Gerold*: Volkstümliche französische Lieder aus Arienbüchern und Chansonssammlungen des ausgehenden 16. und beginnenden 17. Jahrhunderts, p. 312; — *K. Lewent*: Zur provenzalischen Bibliographie, p. 324; — *L. Spitzer*: Ueber italienisch *così*, p. 335; — *H. Heiss*: Die Entstehung des romantischen Trimeters, p. 356.

Zeitschrift für romanische Philologie, XXXVII, 2, 3, 4 u. 5. — *W. Benary*: Hervis von Metz und die Sage vom dankbaren Toten, p. 129; — *J. Reinhold*: Karleto, p. 145, 287; — *H. Schuchardt*: Altrom. « bessu » Gewohnheit; der Grammatiker Virgilius Maro, p. 177; — *F. Settegast*: Ueber einige Fälle von Wortverschmelzung im Romanischen, p. 186; — *K. v. Ettmayer*: Zur Charakteristik des Altfranzösischen, p. 200; — Vermischtes, p. 204; — *H. Gelzer*: Beiträge zam Dalmatischen und Albanesischen, p. 257; — *K. Lewent*: Beiträge zum Verständniss der Lieder Marcabrus, p. 313, 427; — Vermischtes, p. 338; — *M. Scholz*: Die Alliteration in der altprovenzalischen Lyrik, p. 385; — *F. Beck*: Zu Dante, Vita Nova, p. 452; — Vermischtes, p. 460; — *E. Winkler*: Zur Lokalisierung des sogenannten Capitulare de villis, p. 513; — *L. Wiener*: Byzantinisches, p. 569; — *E. Werder*: Zur Ursprungsfrage der Conti di antichi cavalieri, p. 596; — Vermischtes, p. 606.

Revue de dialectologie romane, V, 1-2. — *F. Krüger*: Sprachgeographische Untersuchungen in Languedoc und Roussillon, p. 1; — *A. Patri*: Escursioni toponomastiche nel Veneto, p. 89; — *A.-M. Espinosa*: Studies in New Mexican Spanish, p. 142; — *C. Salvioni*: Postille italiane e ladine al Vocabolario etimologico romanzo, p. 173; — *H. Jarnik*: Zu G. Weigands Materialien aus dakorumänischer Dialektologie, p. 195; — Mélanges, p. 223.

Bulletin de Dialectologie romane, V, 1-2. — *O.-J. Tallgren*: Un desideratum: L'atlas historique roman, p. 1.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Romanische Forschungen, XXXIII, 1. — *C. Decurtins*: Rätoromanische Chrestomathie, p. 1; — XXXIV, 1. — *Ch. Lewis*: Die altrfranzösischen Prosaversionen des Apollonius-Romans, p. 1; — *J.* et *L. Fitz Gerald*: Lope de Vega: Novelas a la Señora Marcia Leonarda, p. 278.

Revista Lusitana, XV, 3 e 4. — *A. Coelho*: O estudo das tradições populares nos paises romanicos, p. 1; — *C. Barto*: Falas e tradições do districto de Viana do Castelo, p. 71; — *T. Pires*: Vocabulario Alemtejano, p. 103; — *P. d'Azevedo*: Costumes e festas populares dos seculos XV e XVI, p. 112; — *M.-A. Furtado de Mendonça*: Cantigas dos Setes, p. 145; — *J.-J. Nunes*: Textos antigos portugueses, p. 177; — *T. Pires*: Investigações ethnographicas, p. 236; — *L. de Mendonça, C. Michaelis, O. de Pratt*: Sobre um verso de Gil Vicente, p. 268; — *C. Brito*: Etnografia minhota, p. 290; — *O. de Pratt*: Locuções petrificadas, p. 312; — *B. Barbosa*: Contos populares d'Evora, p. 325; — *G. Pereira*: Vocabularios de varios conselhos do distrito de Vila Real, p. 333; — Miscellanea, p. 351.

COMPTES-RENDUS

G. Panconcelli-Calzia. — Italiano, *Leipzig, Teubner*, 1911 [XII-140 p. in 16°].

L'objet de cet ouvrage est assez incertain. Est-ce une crestomatie ? Sur 140 pages en tout, il i en a 90 de textes avec transcription; des 50 premières pages 28 donnent une sorte de fonétique descriptive; de 29 à 50, c'est, sous le nom de mortologie, une grammaire vulgaire et élémentaire où sont réunies les principales formes flexionnelles. Qu'est-ce que l'auteur a eu en vue ? Peut-être un manuel à l'usage des étrangers.

M. Panconcelli-Calzia insiste sur ce point que les sons du langage n'apparaissent guère isolés, mais sont employés en groupes, dans des mots et dans des frases. Rien n'est plus juste. Il est cependant nécessaire, pour la clarté et la simplicité de l'exposition, de les considérer d'abord isolément, et cette première partie est la meilleure de l'ouvrage de M. Panconcelli-Calzia. Les descriptions qu'il nous donne sont généralement exactes, courtes et précises. Les palatogrammes qu'il fournit pour *ñ* et *ny*, pour *l*, *l* mouillé et *l*+*y* sont des plus caractéristiques. Deux observations seulement sur cette partie: 1° Comme, par le sistème des mouvements com-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pensatoires, il n'i a pas de fonème qui ne puisse être produit par des mouvements plus ou moins différents de ceux qui sont les plus abituels et considérés comme normaux, chaque description devrait être accompagnée d'au moins un exemple ; à défaut de cette précaution il i a des cas où l'on peut avoir des doutes, par exemple p. 7 et 14 ; 2° Dans le tableau de la p. XII, où les sonores sont rouges, on ne voit pas pourquoi les nasales n'ont pas la même couleur. Il était facile d'indiquer leur caractère spécifique (la nasalité) sans employer un procédé qui porte à croire qu'elles ne sont pas sonores ou même qu'elles ne sont ni sourdes ni sonores.

Dès que l'auteur quitte les fonèmes isolés, il perd pied sans pouvoir rejoindre un sol ferme. L'expression *consonne double*, dit-il au § 43, n'est juste qu'au regard de l'ortografe et en réalité il n'i a dans la prononciation que des consonnes prolongées. C'est une erreur fondamentale : *appa* est tout différent de ce que serait *apa* avec un *p* long, *abba* de *aba* avec un *b* long. Dans le premier cas l'implosion est suivie d'une tenue qui précède l'explosion ; dans le second, c'est l'implosion qui se prolonge. Dès lors on se demande avec inquiétude si dans le raddoppiamento dont il est question aux §§ 57 à 63 il s'agit du premier cas ou du second.

On attend en vain dans les mêmes chapitres quelques mots sur la constitution et la séparation des sillabes, qui sont si nettes et si caractéristiques en italien.

On est étonné dans les chapitres sur le timbre de ne rien trouver au sujet des voyelles ; les consonnes seules entrent en jeu avec les modifications qu'elles éprouvent selon leur position. C'est même là que l'on nous enseigne que les consonnes sonores finales sont bien des sonores ; était-ce le lieu ?

Dans la frase deux questions dominent tout : l'intensité et l'acuité. On ne peut rien dire de l'intensité, déclare M. Panconcelli-Calzia, parce que nos appareils ne se prêtent pas à ce genre de recherches (§ 71). Ce qui signifie simplement que l'auteur n'a pas su tirer des appareils dont on dispose actuellement, de renseignements sur l'intensité ; mais il i a quelque imprudence à en conclure qu'ils n'en peuvent pas fournir. Et il est fort aventureux d'écrire (§ 48) : « La causa dinamica dell' accentazione pare che sia l'acuità sopratutto », ou bien (§ 64) : « L'acuità constituisce l'essentiale di una frase e di un periodo », ou enfin de conclure (p. 26) que l'accent qui donne le ritme est dû avant tout à l'acuité et à la durée. De ce qu'on ne sait rien sur une question, on n'est pas autorisé à dire qu'elle n'existe pas, ni à énoncer des énormités à la place.

Il est vrai que l'auteur nous annonce dès le début qu'il n'est plus satisfait de ce qu'il a dit sur l'acuité et qu'il refera dans une

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

2e édition tout ce qui concerne cette question; mais pourquoi n'a-t-il pas retardé cette première édition de quelques semaines ? N'i a-t-il pas quelque imprudence à présenter au public des doctrines que l'on sait être fausses ?

Maurice GRAMMONT.

A. Dauzat. — Géographie phonétique d'une région de la Basse-Auvergne, *Paris, Champion*, 1906.

C'est une des premières études de géografie linguistique par investigation sur place qui aient été faites dans le domaine roman. M. Dauzat a pris pour centre Vinzelles, localité de la Basse-Auvergne, dont le parler était depuis un certain temps l'objet de ses recherches et lui avait déjà fourni la matière de diverses publications, et il s'est étendu tout autour jusqu'à des distances variées, dont la plus grande, du côté de l'ouest, est d'environ 75 kilomètres

Il nous apporte une grande abondance de faits très divers et très précieux; les formes qu'il nous fournit sont nettement localisées et ont été recueillies avec toute la précision et toutes les nuances désirables; enfin, l'ouvrage se termine par uit cartes qui donnent des limites de traitements fonétiques.

Mais la fonétique proprement dite laisse souvent à désirer. Non pas qu'elle ne soit d'ordinaire très exacte et très juste; mais c'est encore de la fonétique de filologue, qui se borne à montrer que telle forme sort de telle autre ou équivaut à telle autre, sans aucune vue large ou générale. Quelles sont les tendances principales qui dominent ces parlers ? quels sont les fénomènes caractéristiques qui éclairent leur fonétique et autour desquels gravitent les faits particuliers ? On ne le voit nulle part; les cartes indiquent nettement certaines limites d'évolution, mais le texte les fait moins bien sentir et oblige le lecteur à construire lui-même les autres, s'il veut les connaître.

Le développement manque parfois de clarté. Des pages entières ne sont intelligibles qu'après avoir été relues, méditées et en quelque sorte refaites. Ainsi la p. 7; ainsi le traitement de *c* intervocalique devant *e*, *i* (p. 30), que M. Dauzat se borne à trouver « curieux »; ainsi l'amuissement de *l* (p. 47-50); ainsi la note de la p. 11, où on lit: « La langue se débarrasse du groupe *ply* en expulsant l'*y*: *tsaplyar* passe à *tsapyé*. » (!)

L'abus des termes tecniques sans définition précise ne contribue pas peu à jeter le trouble dans l'esprit du lecteur. Ainsi M. Dauzat se sert du mot *implosives* pour désigner ce que l'on appelle

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'ordinaire les *explosives*; à quelle utilité ? Une justification s'imposait. Qu'est-ce que c'est qu'un *s* « interdental » (p. 19) ? « On observe une grande palatalisation de *y* » (p. 23); comment un *y* peut-il se palataliser ?

Mais l'obscurité principale et la plus fréquente est due à la métode d'exposition, qui consiste à dire: ici on a tel résultat, là on a tel autre. Tout s'éclaircirait si les fénomènes étaient groupés par localités ou par petites régions. P. 54, *paór* devient *páu;* dans le texte de l'auteur, il semble qu'il i a là une exception en contradiction avec les autres exemples et les autres cas. Il n'en est rien, et le lecteur compétent voit bien la cause du fénomène, mais l'auteur aurait dû la dire. Tout ce chapitre sur l'accent tonique contient des faits du plus aut intérêt; maleureusement ils ne sont pas suffisamment massés; les fénomènes n'apparaissent pas dans leur ampleur; c'est de la poussière de lois fonétiques, qui demanderait à être pressée autour d'un noyau.

C'est du reste pour ces raisons que la fonétique de M. Dauzat n'est ni lumineuse ni pénétrante. P. 30 *flagellum* est « *flazè* à Mirefleurs. Pourquoi *z* ? Je ne puis me l'expliquer ». S'il avait groupé les fénomènes, il aurait compris. Il n'aurait eu même qu'à regarder sa carte III pour tout s'expliquer. Mais il voit mal comment les fénomènes dépendent les uns des autres et s'éclairent les uns par les autres; aussi ne les explique-t-il presque jamais. Il nous parle (p. 24) de « l'évolution très curieuse de *py, by*, se renforçant en *ply, bly* »; « renforçant » ne veut pas dire grand chose et « curieuse » n'est pas une explication. — Il ne voit pas (p. 10, note) la raison du changement de *mespla* en *miklya* et de *estobla* en *itülyo*; il déclare que le changement de *plus* en *püs*, ainsi que celui de *plorar* en *pürar* ne sauraient être fonétiques. Décidément, cette fonétique est peu perspicace. — Le cas de *mucha* (au lieu de *mustsa*) est évidemment intéressant à signaler, mais il n'est ni rare ni inconnu (p. 13); la comparaison avec d'autres langues où il s'en est produit d'analogues, l'italien par exemple, eût indiqué à l'auteur quelles voies l'évolution a suivie. — De ce que à Sauvetat le *g* est devenu g^y devant *é* et resté *g* devant *ü*, M. Dauzat, qui trouve ce fait « très intéressant pour la phonétique expérimentale » (en quoi?), conclut « que l'*e* fermé de la Sauvetat est plus palatal que l'*ü*, issu de *u*, du même patois ». Que signifie « plus palatal » ? — P. 16. « Démouillement. Voici un curieux phénomène qui n'a, je crois, pas encore été signalé dans les patois». Ce fénomène est fréquent et a été signalé dans divers patois; il s'agit simplement de la résorbtion de la mouillure par un *i* ou un *ü* suivant. La consonne démouillée ne se distingue pas à l'oreille

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de celle qui n'a jamais été mouillée, mais « il est probable que la phonétique expérimentale révèlerait des différences entre les deux sons ». Quelle bizarre idée se fait-il donc de la fonétique expérimentale ? Et pourquoi toujours invoquer les renseignements qu'elle pourrait fournir, alors qu'il ne paraît pas que l'auteur i ait jamais eu recours ?

Ces critiques n'empêchent pas son livre d'être une étude de patois comme on voudrait en avoir beaucoup. C'est en 1897 qu'a paru son premier travail sur le patois de Vinzelles, et depuis c'est à plusieurs reprises qu'il i est revenu à des points de vue différents. En ce moment il couronne son œuvre en publiant, dans cette Revue même, le vocabulaire étimologique de ce parler. Il faut ajouter que ses divers travaux ne sont pas plusieurs moutures tirées de la même farine. Chaque année M. Dauzat retourne dans cette région, recueille de nouveaux documents, complète les précédents, précise, approfondit. Avec ce vocabulaire, la matière même va être désormais à la portée de tous, et les études de l'auteur vont singulièrement faciliter la tâche des travailleurs à venir. Il a tout débroussaillé et tout jalonné, il n'i a plus qu'à mettre pleinement en valeur.

Maurice GRAMMONT.

A. Dauzat. — Essai de méthodologie linguistique dans le domaine des langues et des patois romans. *Paris, Champion*, 1906 [VIII-296 p. in-8°].

Cet ouvrage comprend deux parties nettement distinctes. La première est consacrée à des notions générales sur les divers chapitres de la linguistique, sur les matériaux qu'elle utilise, les fénomènes qu'elle étudie, les métodes dont elle se sert, les problèmes qu'elle se pose.

Le tout est généralement juste et présenté clairement, mais sans ampleur. L'orizon est toujours réduit au minimum, masqué ou rapproché. « La linguistique, nous dit-on p. 8, peut et doit se passer de la littérature, l'ignorer: elle n'étudie les textes que comme documents, sans tenir aucun compte de leur valeur littéraire » Est-ce que l'étude de l'*art* dans le langage n'est donc pas du domaine de la linguistique ? Est-ce que le vers lui-même n'est pas un élément linguistique ? La linguistique n'étudierait-elle que les mots, sans souci de leur agencement et de leur valeur dans l'ensemble ?

L'auteur est amené, de par son plan même, à toucher à quantité

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de questions qu'il connaît mal ou comprend peu, et qu'il eût souvent mieux valu passer sous silence. P. 11 : « la linguistique moderne déclare hasardeuse et hypothétique la reconstitution de l'indo-européen ». En aucune mesure ; seulement il ne s'agit nullement de reconstituer une langue ayant réellement existé, ce qui serait une entreprise insensée ; on se borne à constituer des schémas de correspondances et ces schémas n'ont rien de asardeux ni d'ipotétique.

Il rejette (p. 90) l'intervention du principe de moindre effort en fonétique ; simplement parce qu'il le comprend mal. La loi du moindre effort, dit-il, suppose une cause réfléchie ; point du tout ; l'évolution fonétique pure est inconsciente, et l'action de la loi du moindre effort l'est entre toutes. Sa manière de raisonner sur ce point est d'ailleurs significative. C'est, dit-on, en vertu de la loi du moindre effort qu'une occlusive sourde intervocalique est devenue sonore dans beaucoup de parlers ; il répond : « Au total, *b* demande plus d'effort que *p* » ; à certains égards, c'est possible, mais il ne s'agit pas de cela. Quand un *p* intervocalique devient *b* c'est qu'au lieu d'interrompre les vibrations glottales pour les reprendre presque aussitôt, le sujet parlant les laisse continuer d'une voyelle à l'autre. Le plus grand effort aurait consisté à arrêter net le mouvement organique et à le recommencer brusquement avec une intensité égale ou supérieure.

« La diphtongaison des voyelles toniques suppose un accroissement continu d'efforts organiques » (p. 91). Point du tout ; ce qui demande un grand effort organique et une tension musculaire fixe, c'est la tenue d'une voyelle semblable à elle-même, du commencement à la fin. Pourquoi une voyelle tonique tend-elle toujours à se diftonguer ou à se triftonguer dans la bouche d'un Anglais, par exemple ? parce que, d'une manière générale, les muscles de l'Anglais ne sont pas tendus quand il parle et que ses organes fonateurs changent continuellement de position par manque d'effort.

P. 113-115, il confond les lois fonétiques avec les formules sous lesquelles elles apparaissent dans les divers parlers ; et quand il en vient à s'occuper de la dissimilation (p. 129-131), il accuse nettement son erreur : « Toute loi phonétique, dit-il, est essentiellement relative à un milieu donné ». Non ; ce sont les formules fonétiques qui sont dans ce cas ; les formules d'une loi fonétique sont relatives à un milieu et à un temps donnés, mais la loi fonétique elle-même est umaine et universelle.

Il ne dit pas un mot de la métatèse ou de l'assimilation.

La deuxième partie, l'étude des patois, est beaucoup plus originale. Ce n'est pas que l'auteur i apporte aucune vue neuve ; mais

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

il i donne des indications justes sur les patois, leur nature, leur évolution, l'influence des patois les uns sur les autres, l'influence des centres régionaux, la pénétration du français, l'intérêt de l'étude des patois, la manière de les étudier et les métodes à employer. Ici l auteur est singulièrement plus à l'aise que dans la première partie; on sent qu'il se meut dans un domaine qui lui est familier et dont il a une longue pratique. Il est infiniment plus précis et il appuie généralement ce qu'il expose d'exemples qui le mettent en valeur, exemples qu'il emprunte presque tous à la région qu'il connaît bien, le patois de Vinzelles et des environs.

Tel quel, cet ouvrage ne saurait trop être recommandé aux patoisants qui ne sont que patoisants. Il les détournera de faire de ces travaux comme il i en a tant, qui n'ont ni intérêt ni valeur et font regretter que leurs auteurs aient gaspillé et perdu leur peine et leurs efforts sans rien produire d'utilisable; franchement c'est un guide à suivre et nous ne saurions actuellement, bien que l'ouvrage ne soit pas récent, leur en signaler de meilleur.

Maurice GRAMMONT.

W. Meyer-Lübke. — Romanisches etymologisches Wörterbuch, Lieferung 3, *Heidelberg, Winter*, 1911.

C'est une critique mesquine et sans intérêt que de relever dans un livre quelques fautes d'impression, quelques coquilles ou quelques lapsus; c'est ainsi que nous lisons (n° 2084) frz. *commandare* au lieu de *commander*, (n° 3035) nfrz. *épouventer, épouventaille* au lieu de *épouvanter, épouvantail*.

Mais lorsqu'il s'agit d'un dictionnaire où il i a beaucoup de renvois d'un article à un autre et que la plupart de ces renvois sont faux, la chose commence à devenir grave. Voici ceux que nous avons relevés dans les 80 pages de ce fascicule, et il va sans dire que beaucoup ont dû nous échapper: 2326 renvoie pour *griña* à 3864; c'est 3862, — 2337 renvoie pour *guoro* à 3319; c'est 3822, — 2339 renvoie pour *grelot* à 3879; c'est 3877, — 2351 renvoie pour *gufo* à 3909; c'est 3908, — 2440 renvoie à 2387; c'est 2386, — 2394 renvoie à lui-même; lisez 2396, — 2396 renvoie à 2102; c'est 2101, — 2415 renvoie pour *courlieu* à 4738; c'est 4741, — 2288 renvoie à 2432; c'est 2431, — 2476 renvoie à 2747; c'est 2746, — 2610 renvoie pour *eziandio* à 2920; c'est 2921, — 2617 renvoie à 6071; c'est 6081, — 2690 renvoie à 2842, qui n'a rien de commun, — 2780 renvoie à 2700; c'est 2708, — 2733 renvoie à 5243; c'est 5242, — 2785 renvoie pour *jugum* à 4609; c'est 4610, — 2794 renvoie à 4497; c'est 4508, — 2810 renvoie à 2783; c'est 2785, — 2852 ren-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

voie pour *lumen* à 5159; c'est 5161, — et pour *lucinia* à 5190; c'est 5191, — 2853 renvoie à 3116; c'est 5116, — 2899 renvoie à 4000, qui n'a rien de commun, — 2913 renvoie à 4561; c'est 4552, — 2939 renvoie à 4950; c'est 4951, — 3004 renvoie à 4050, où l'on ne trouve rien d'analogue, — 3009 renvoie à 3584; c'est 3585, —3030 renvoie à 2967; c'est 2924, — 3061 renvoie à 6233; c'est 6254, — 3128 renvoie à 3273; c'est 3269, — 3130 renvoie à 4072; c'est 4077, — 3185 renvoie à 6203 où il n'i a rien d'analogue, — 3193 renvoie à 4043; c'est 4041.

A l'occasion d'une autre livraison nous nous occuperons d'étimologies.

M. G.

A. Meillet. — Altarmenisches Elementarbuch, *Heidelberg, Winter.* 1913 [x-212 p. in-12°, 5ᵐ40].

M. Meillet nous donnait, il i a quelques années, une *Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique*, que nous avons signalée au tome XLVI (p. 415) de cette Revue. Le livre qu'il nous présente aujourdui ne fait pas double emploi avec le précédent; c'est une grammaire purement descriptive. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer dans ce travail, ou de la clarté de l'exposition, ou de la probité scientifique avec laquelle un savant qui connaît mieux que personne tout ce qui concerne l'istoire et la grammaire de la langue arménienne a cru bon, pour un simple manuel, de tout revérifier et de se livrer à de longs dépouillements nouveaux. Ceux d'entre les romanistes qui ne craignent pas de faire quelquefois des excursions en deors de leur étroit domaine, trouveront profit à lire cet ouvrage. Bien que l'arménien soit une langue très différente des langues romanes, il i pourront puiser des lumières, particulièrement dans le chapitre sur les alternances vocaliques (p. 17) et aussi dans la sintaxe.

M. G.

A. Meillet. — La crise de la langue française (*Revue Bleue* du 27 septembre 1913).

L'auteur montre que l'enseignement de la grammaire et de la langue française tel qu'il est conçu dans les écoles primaires ou secondaires, ne donne aucune idée de la langue vivante et parlée. Les grammaires ne décrivent pas l'usage actuel, bien que cet usage soit celui de tout le monde; elles n'envisagent que la langue écrite, aujourdui arcaïque et usée. Dès lors ce qu'on fait apprendre à

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nos écoliers ne répond presque jamais au sens linguistique qu'ils peuvent avoir et les déroute.

Au surplus la langue française est actuellement, surtout au point de vue du vocabulaire et des formes grammaticales, dans un état qui la rend mal intelligible à ceux qui n'en ont pas fait une étude approfondie, ou qui, sortant des basses couches de la population, n'ont pas eu le privilège d'en acquérir le sens dans un milieu cultivé. C'est pourquoi nous voyons aujourdhui tant de personnes se servir du français d'une manière tout à fait impropre et vague.

Ces idées, qu'il est grand temps de vulgariser, sont d'une portée considérable.

M. G.

A. Meillet. — Les nouvelles langues indo-européennes trouvées en Asie centrale (*Revue du Mois*, 10 août 1912), *Paris, Alcan.*

Article de vulgarisation où l'auteur fait connaître l'apport fourni à la connaissance du domaine linguistique indo-européen par les documents dus aux dernières missions en Asie centrale, particulièrement celle de M. Pelliot. Les résultats les plus importants concernent deux langues, le tokharien et le sogdien, dont la première était totalement inconnue, alors que de la seconde on ne possédait que quelques mots isolés.

Les textes tokhariens remontent à une période contenue entre le premier et le dixième siècle de notre ère; ils sont nombreux, mais peu variés comme fond et trop souvent fragmentaires. On est loin de les avoir tous déchiffrés à l'eure actuelle; pourtant, grâce surtout aux déchiffrements de M. S. Lévi et aux études linguistiques de M. A. Meillet, le tokharien peut dès maintenant entrer dans la comparaison des langues indo-européennes. Bien qu'ayant été usitée au nord-est du domaine indo-iranien, dans le Turkestan chinois, cette langue n'a rien de commun linguistiquement avec le groupe indo-iranien. Certains caractères la rapprocheraient plutôt du groupe italo-celtique.

Les textes sogdiens, dont certains remontent au premier siècle de l'ère crétienne, ont été confiés à M. R. Gauthiot, qui les a déchiffrés, en a déjà publié une partie et a commencé à donner à leur sujet des études grammaticales et linguistiques. Le sogdien est une langue iranienne, mais très différente du persan; c'était l'idiome des populations iraniennes de la région de Samarkand. Mais son emploi n'était pas limité à un petit pays; il était usité dans l'ancienne Scythie et il paraît avoir servi, au moins comme langue commerciale, pour les rapports internationaux depuis la Thrace jus-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qu'au nord de la Mongolie, où l'on en trouve des traces encore au IXe siècle. Ce n'est pas une langue tout à fait morte; elle est encore parlée par quelques abitants des plateaux du Pamir. M. Gauthiot vient de rentrer, il i a quelques semaines, d'une mission en Asie, où il est allé étudier sur place les représentants modernes de l'ancien sogdien. Dans quelques années le sogdien ancien et moderne seront des langues assez bien connues.

Au point de vue de l'istoire de la civilisation, les découvertes récentes nous montrent que le pouvoir d'expansion des langues indo-européennes a dépassé, dans les dix premiers siècles de notre ère, tout ce qu'on pouvait imaginer; il i a eu de tous côtés en Asie, durant cette période, des gens qui parlaient des langues indo-européennes. M. G.

A. Meillet. — Aperçu d'une histoire de la langue grecque, *Paris, Hachette*, 1913 [XVI-368 p. in-16°, 3 fr. 50].

On ne saurait trop recommander la lecture de cet ouvrage sur la langue grecque aux romanistes et en particulier à tous ceux qui s'occupent de dialectologie. De toutes les anciennes langues indo-européennes il n'i en a pas une sur laquelle on possède une documentation plus riche, plus variée, plus continue, plus étendue dans le temps et dans l'espace. C'est pourquoi l'auteur l'a choisie de préférence à toute autre pour en dépeindre à larges traits l'évolution, pour montrer comment les parlers voisins se pénètrent constamment les uns les autres, se font des emprunts et s'imitent, pour faire voir enfin comment la tendance naturelle à la différenciation des parlers est contrecarrée sans cesse par les besoins de la société et de la civilisation qui effacent les divergences dès qu'elles s'accentuent et aboutissent périodiquement à la constitution de langues communes.

On accuse quelquefois les linguistes de n'être pas suffisamment filologues; c'est un reproche que l'on ne saurait adresser à M. Meillet; son esquisse repose d'un bout à l'autre sur une connaissance approfondie du menu détail des faits; mais il a sur la plupart des filologues cet avantage que jamais les arbres ne l'empêchent de voir la forêt. M. G.

G. Lote. — L'alexandrin français d'après la phonétique expérimentale, *Paris*, 1913.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de certains travaux de M. Lote sur le vers français (*R. L. R.*, LV, p. 395 et 399), et ceux qui se rappellent les erreurs fondamentales que nous i avons rele-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vées ne peuvent guère s'attendre à trouver dans ces nouveaux ouvrages quelque résultat utile. Pourtant ce sont des travaux très sérieux et faits avec une entière bonne foi; ne fût-ce que pour ces raisons, nous ne nous croyons pas autorisé à les condamner sans jugement.

M. Lote ignore totalement ce que c'est qu'un vers français, pour i voir clair il en a fait dire un certain nombre par des gens dont les neuf dixièmes étaient aussi incompétents que lui, et il a examiné leurs dictions à l'aide des ressources que fournit la fonétique expérimentale. Maleureusement il est à peu près aussi inexpérimenté en fait de fonétique expérimentale qu'en fait de versification. Il a dans ses diseurs et ses tracés une confiance aveugle. L'idée de les passer au crible de la critique ne lui vient même pas. Un de ses lecteurs lui donne le vers:

Immoler Troie aux Grecs, au fils d'Hector la Grèce

en disant *Grékœ*; il accepte cette diction sans aucun scrupule, sans avoir le moindre soupçon de ce qu'elle a de monstrueux. Il en examine le tracé, le soumet à divers calculs et arrive à cette conclusion que l'*œ* de *Grékœ* porte un accent d'intensité.

Laissant de côté ce qu'il i a d'absurde à accepter une diction pareille, nous ne parlerons que du travail expérimental et du calcul de l'intensité, qui est le point capital de cet ouvrage. Il n'a pas publié son tracé et ne nous fournit pas les moyens de refaire ses calculs et d'opposer les chiffres vrais aux siens, qui sont faux. Malgré cela nous lui dirons sans ésiter: Il n'i a pas dans votre tracé d'accent d'intensité sur cet *œ* surérogatoire; vous n'avez pas su en calculer la valeur, voilà tout.

Il a en effet pris l'intensité apparente fournie par le tracé pour l'intensité réelle. Il ne s'est pas douté que l'amplitude du tracé de cet *œ* était due, non pas à l'intensité réelle, mais au timbre et à la auteur du son qui ont déchaîné les complaisances de la membrane.

Comme son travail a été fait très soigneusement, il s'est aperçu en cours de route, et il ne pouvait en être autrement, que ses calculs l'amenaient parfois à des errements formidables. Il en a conclu qu'il fallait i introduire des « corrections »; fort bien; mais ces corrections, il les fait « de chic ». Il nous expose, par exemple, que si dans « car tu parlais bas » on trouve 6 pour l'*a* de *car*, 14 pour l'*u* de *tu* et 6 pour l'*a* de *parlais*, on doit réduire d'autorité l'*u* à 6, parce que les voyelles les plus voisines de cet *u* ne dépassent pas 6. Cela suppose résolu le problème qu'il n'i aurait pas d'ondulations dans l'intensité. C'est arbitraire.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Un autre de ses procédés de « corrections » serait fondé sur le calcul de la distance d'audibilité. C'est là une grave erreur et une confusion vraiment surprenante entre deux qualités foncièrement différentes. La distance d'audibilité dépend en effet essentiellement du fénomène de diffraction, lequel ne peut pas entrer en cause lorsqu'il s'agit de vers, car les vers ne sont pas faits pour être écoutés d'une distance de 65 mètres ou de 110.

Inutile d'insister davantage. Tout l'ensemble est faux dans ce gros livre : 1° parce que les dictions sur lesquelles s'appuie l'auteur sont le plus souvent dues à des diseurs incompétents ; 2° parce que les calculs qu'il a appliqués à ses tracés n'ont pas tenu compte du coefficient des membranes et autres organes de transmission.

Maurice GRAMMONT.

G. Lote. — La rime et l'enjambement étudiés dans l'alexandrin français, *Paris*, 1913.

« Pour qu'il y ait rime, il est indifférent que les deux vers conjoints portent un accent d'intensité sur la douzième syllabe. » Telle est la proposition par laquelle débute cet ouvrage. L'auteur ignore-t-il que la condition première et indispensable pour qu'il i ait rime, est l'omofonie de deux voyelles *toniques* ? Ce n'est pas probable ; mais ses calculs l'ont amené à un autre résultat, et il les juge plus forts que tout, plus forts que l'istoire, plus forts que le simple bon sens.

Ce qui nous paraît le plus curieux, c'est que l'auteur n'ait pas songé une minute avant de conclure, à se demander si ses calculs étaient justes et s'ils reposaient sur une base solide. Les causes de son erreur sont pourtant bien simples ; il i en a trois : d'abord les dictions qui ont fait l'objet de son étude sont le plus souvent fautives ; ensuite il n'a pas tenu compte de la chute de la voix sur les sillabes finales, qui n'empêche pas ces dernières de rester toniques ; enfin et surtout il n'a pas su calculer l'inertie de la membrane qui retombe rapidement au repos, dès qu'elle n'est pas soutenue par l'action de fonèmes subséquents.

Maurice GRAMMONT.

P. Verrier. — L'isochronisme dans le vers français (Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Paris, XXX), *Paris, Alcan*, 1912.

E. Landry, qui vient de mourir prématurément, a fait un jour une expérience remarquable. Pour savoir si en français la consonne qui précède une voyelle tonique a, comme cette voyelle, une

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

intensité particulière, il a imaginé de frapper sur la table au moment où il sentait l'accent d'intensité, et il a remarqué que son coup coïncidait toujours avec le début de la voyelle, jamais avec la consonne. Il n'a pas réfléchi que le temps nécessaire pour que l'ordre de frapper fût transmis de son cerveau à son bras suffisait pour que son coup arrivât légèrement en retard et suivît la consonne, au lieu de coïncider avec elle, surtout si c'était une momentanée. Il n'a pas songé non plus que les instruments de précision qu'il avait entre les mains pouvaient lui montrer d'eux-mêmes, par des expériences très simples, que la consonne initiale d'une syllabe tonique possède une intensité spéciale. Il s'est borné à constater ce que lui présentait son expérience, sans se demander au préalable dans quelle mesure elle était valable, et il a conclu que dans le vers français les éléments ritmiques commencent avec le début d'une voyelle tonique et finissent avec la ou les consonnes qui précèdent la voyelle tonique suivante. Nous avons déjà parlé de cette invention singulière (*R. L. R.*, t. LV, p. 405).

M. Verrier, qui s'est occupé il y a quelques années du vers anglais, et qui sait que dans les langues germaniques les consonnes sont dans certains cas essentiellement implosives, a été séduit par « les pieds de M. Landry » (p. 7) et il s'est mis à rêver d'être le cordonnier qui chausserait ces pieds-là. Il ignore totalement quelle est la nature du vers français et il ne croit pas utile de s'en instruire au préalable. Pour un vers qu'il cite de son cru (les autres sont empruntés à Landry) :

Que vous êtes joli ! que vous me semblez beau !

il le lit comme si c'était de la prose dénuée de tout effet et en l'agrémentant d'un accent germanique sur *sem-* (p. 5). Mais il n'importe ; il veut démontrer la justesse de la théorie de Landry (car même à ses yeux elle n'est pas démontrée), et voici le procédé auquel il recourt :

« Le rythme, déclare-t-il (et cela ne paraît pas être bien nouveau), repose sur le retour du temps marqué à intervalles sensiblement égaux » (p. 21). Il s'agit donc de faire voir que les éléments ritmiques tels que les a constitués Landry, sont d'égale durée. Ce n'est pas bien difficile : on fait intervenir, soit dans l'intérieur de ces éléments, soit entre ces éléments, des silences. Quand l'élément serait trop court, on lui adjoint la durée d'un silence ; quand le silence gênerait, on le gratifie du nom de « silence mort » et on l'écarte (p. 32) ; quand, malgré cette ressource, un élément ritmique resterait trop long, on le dédouble (p. 33 et suivantes), et rien n'est plus facile que ce dédoublement, car nous

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

avons appris (p. 7) qu'un temps marqué peut tomber sur une voyelle inaccentuée, sur un *e* féminin par exemple. Cela revient à dire que la voyelle tonique peut être une voyelle atone, et c'est évidemment très beau.

Notons qu'avec tous ces subterfuges on n'obtient un isocronisme apparent que dans certains cas. Les cas rebelles doivent être considérés comme non avenus.

Voilà en somme ce que M. Verrier a exposé avec l'assurance d'un omme qui a enfin découvert la vérité et qui est fier de la dévoiler à autrui. Pourtant, le bon sens, bien qu'il paraisse être aujourdui la chose du monde la plus mal répartie parmi les ommes, du moins parmi ceux qui se mêlent d'écrire, finit toujours par reprendre ses droits. M. Verrier a éprouvé quelques scrupules au sujet de la qualité de sa démonstration et il a jugé bon de revenir dans la *Revue de phonétique* (t. II, p. 72) sur le principe de Landry, à savoir que « les consonnes initiales de la forte en sont séparées par le temps marqué et se rattachent ainsi à la faible précédente ». La preuve ? mais elle est éclatante ; on la trouve partout, on la voit dans le grec d'Homère, on la voit en germanique ancien : quand dans les versifications de ces langues un groupe de consonnes sépare deux voyelles brèves, c'est la première des deux sillabes qui est comptée comme longue, jamais la seconde. Cela ne montre-t-il pas d'une manière incontestable que ces deux consonnes appartiennent à la même sillabe que la première voyelle ? M. Verrier ne sait évidemment pas ce que c'est qu'un mur mitoyen. Cette ignorance pourra lui causer des désagréments avec ses voisins, s'il devient un jour propriétaire foncier. Mais après tout c'est son affaire ; la seule chose que nous ayons à relever ici, c'est que les premiers éléments de la fonétique istorique des langues indo-européennes lui sont inconnus et qu'il en parle avec l'ingénuité d'un inventeur.

Maurice GRAMMONT.

G. Millardet. — Petit atlas linguistique d'une région des Landes, *Toulouse, Privat*, 1910 [LXIV-430 p. petit in-8°, 20 fr.].

G. Millardet. — Recueil de textes des anciens dialectes landais, *Paris, Champion*, 1910 [LXVIII-340 p. petit in-4°, 15 fr.].

G. Millardet. — Etudes de dialectologie landaise : Le développement des phonèmes additionnels, *Toulouse, Privat*, 1910 [224 p. petit in-8°, 10 fr.].

M. Millardet s'est proposé de faire une étude de dialectologie romane, aussi poussée que possible, en utilisant toutes les ressour-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ces dont dispose actuellement la linguistique. Il ne s'est pas borné au parler d'une localité déterminée, — la géografie n'aurait guère pu i jouer un rôle; — c'est sur toute une région qu'il a fait porter son enquête et ses études. Le domaine sur lequel il a jeté son dévolu est landais et compris essentiellement dans le département des Landes. Il embrasse une superficie continue d'environ 3.000 kilomètres carrés. Cette région ne constitue pas et n'a jamais constitué une unité politique, ni économique, ni géografique, et c'est de propos délibéré que l'auteur l'a choisie telle; il i a voulu de la variété et de la diversité. Ses recherches ont porté sur les parlers de 88 localités et il en a consigné les résultats dans des cartes, dont il nous donne 573, et où chaque point nous présente ce qui lui est propre. Il a noté environ 1300 faits qui lui ont semblé particulièrement intéressants, et il les a fait entrer dans un questionnaire contenant 800 articles. Son enquête a duré 4 années, pendant lesquelles il a posé 68.000 questions et consigné 68.000 réponses.

Ces 573 cartes, qui nous donnent pour chaque localité, avec la dernière précision, les formes des mots, les frases ou fragments de frases du questionnaire, les lignes d'isoglosses ou les limites d'évolutions fonétiques, constituent un recueil extraordinairement précieux. L'auteur les ayant publiées, l'étude et l'interprétation en sont à la disposition de tout le monde, mais M. Millardet a commencé à en tirer parti, avec l'intention de continuer, et il va de soi que personne n'est mieux préparé que lui, n'est dans des conditions plus favorables pour achever de les mettre en œuvre.

Il ne s'est pas contenté de recueillir ces documents linguistiques, car il sait quelle est l'importance des « à côté » pour les éclairer. Il a fait des recherches, dont il nous a donné le résultat, sur l'istoire de la région et de ses parties, sur la race qui l'occupe, sur les mœurs des abitants et sur les diversités que l'on i peut remarquer. Il a complété son enquête par quelques-uns des procédés que la fonétique expérimentale mettait à sa disposition. On sait aujourdui combien notre oreille et les moyens d'investigation naturels dont nous pouvons nous servir sont insuffisants pour nous renseigner sur les détails des procédés articulatoires et de la constitution intime des fonèmes. M. Millardet a eu recours d'une part aux palais artificiels et d'autre part aux tracés d'un enregistreur Rousselot. Il nous a donné 1054 palatogrammes indiquant avec précision la position de la langue pour les diverses articulations, et en outre une soixantaine de pages contenant chacune en moyenne trois tracés qui permettent d'examiner dans le détail les plus menues particularités du jeu des divers organes.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Voilà pour le premier de ces trois volumes, l'*Atlas*. C'est un livre de documentation, très riche et très varié, mais ce n'est pas toute la documentation de M. Millardet.

Sachant qu'il est capital, pour établir l'évolution d'un parler, et parfois pour pouvoir choisir entre deux voies possibles, de posséder des formes anciennes que l'on puisse comparer aux formes actuelles, il s'est mis à la recherche de tous les textes anciens provenant de la région étudiée dans l'Atlas ; il en a découvert beaucoup et il nous en donne un gros volume. Naturellement il ne lui a pas été possible d'en rencontrer pour chaque localité ; néanmoins son recueil est fort varié : il contient des documents du Marsan, de l'Albret, du Bazadais, du Born et du Marensin. Cronologiquement, ces textes vont du XIIIe au XVIe siècle. Outre leur intérêt filologique et linguistique, la plupart sont utilisables pour l'istoire du droit et des institutions de ce pays.

Pour chaque région l'auteur nous donne en outre la traduction en patois moderne d'un passage de l'un des textes, traduction faite par une personne née dans la commune même d'où l'acte provient. Il est inutile de dire quel intérêt ressort du rapprochement du texte ancien avec le texte moderne, tant pour la fonétique ou le vocabulaire, que pour la morfologie et la sintaxe.

Ce recueil de documents istoriques commence par une introduction grammaticale, qui est un répertoire des formes et des principales particularités de sintaxe apparaissant dans les textes.

Enfin l'ouvrage se termine par un index des noms propres, — et un Glossaire contenant non pas tous les mots qui figurent dans les textes, mais tous ceux, et ils sont nombreux, qui manquent au *Dictionnaire béarnais* de Lespy et Raymond.

M. Millardet n'est pas un archiviste qui rassemble des textes sans valeur, ni un collectionneur qui ajoute un objet aux précédents pour le simple plaisir d'en accroître le nombre. Cette documentation si approfondie et si patiemment amassée, n'a jamais été un but à ses ieux, mais simplement un moyen. Son intention a toujours été de se servir de ces documents pour étudier dans le menu détail les parlers de cette région landaise, leur constitution, leur vie et leur évolution, et peut-être d'i trouver un raccourci de la vie et de l'évolution des langues umaines en général.

Certes c'est une entreprise considérable et fort propre à occuper une notable part de la vie d'un savant. Nous espérons que l'auteur ne tardera pas à en tirer plusieurs ouvrages successifs ; mais, en même temps que les documents, il nous en a déjà donné un dont nous avons dès maintenant à parler.

Il s'est borné à l'étude d'un seul point, ce qu'il appelle : le déve

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

loppement des fonèmes additionnels, c'est-à-dire l'ensemble des fénomènes que l'on désigne d'ordinaire sous les noms d'*insertion*, d'*épentèse*, de *prothèse*, de *transition*, de *soutien*.

Ces faits se manifestent dans les parlers landais avec une fréquence et une variété remarquables. Il montre qu'ils sont connexes et dépendent tous d'une tendance générale, qu'il nomme la tendance à la *segmentation* des fonèmes.

La segmentation d'un fonème est due à un défaut de coordination et de sincronisme dans les mouvements nécessaires pour l'émission de ce fonème unique. L'un commence trop tôt, l'autre finit trop tard, l'un est trop fort quand l'autre ne l'est pas assez; leur combinaison n'est pas égale du commencement à la fin, et le fonème se modifie au cours de son émission. Dès lors ses diverses parties tendent à se disjoindre pour vivre chacune isolément.

Tel est le principe général. Tout le reste en découle. Quand les parties ainsi séparées ne sont pas suffisamment étoffées pour constituer chacune un nouveau fonème complet, elles se développent spontanément en s'adjoignant les éléments qui leur manquent pour devenir semblables à d'autres fonèmes analogues existant déjà dans la langue.

C'est ainsi que l'on voit apparaître des fonèmes transitoires, par exemple entre deux fonèmes ayant des points d'articulation très éloignés ou des timbres très différents; c'est ainsi que se produisent des prothèses et épentèses, qui étaient déjà en germe dans les fonèmes auxquels elles s'ajoutent.

La segmentation est d'ailleurs particulièrement favorisée par deux tendances principales et dans une certaine mesure opposées. C'est d'une part, la tendance à l'assimilation des éléments en contact, dont l'action a pour effet d'assimiler au moins partiellement la fin ou le commencement d'un fonème avec celui qui lui fait contact, et par suite de rendre cette fin ou ce commencement très nettement différent du reste du fonème. C'est d'autre part la tendance à la différenciation qui a pour résultat d'augmenter les différences qui existent entre les divers moments d'un fonème et par suite de le diftonguer ou de le scinder.

Pour établir sa démonstration M. Millardet a mis en œuvre tous les renseignements dont il disposait : les documents anciens pour i signaler des tendances, des commencements d'évolutions, dont certaines se sont développées, tandis que d'autres ont avorté; les palatogrammes, pour i découvrir les articulations présentant des points de contact qui s'écartent de ceux du fonème purement correct, et qui, soit en dépassant, soit en n'atteignant pas la limite ordinaire, décèlent la tendance à la perte d'une qualité et par

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

suite à la transformation du fonème, ou la tendance au développement d'un caractère accessoire et sans doute à l'apparition d'un fonème nouveau ayant quelque chose de commun avec celui sur le domaine duquel il i a eu empiètement; les tracés où l'on peut surprendre les moindres détails des divers mouvements articulatoires, de leur coordination, de leur sincronisme, de la perfection de l'ensemble, de ses écarts par rapport à la norme, des points qui faiblissent, de ceux qui se renforcent et constituent des embrions de développement; les cartes qui lui fournissent des documents très variés et pressés sur un canevas d'un tissu serré.

Ce dernier caractère est le point important pour la géografie linguistique. Quand on opère avec des documents séparés dans l'espace par une distance considérable, les inductions que l'on croit pouvoir faire de l'un à l'égard de l'autre ou les constructions que l'on croit pouvoir instituer pour remplir l'intervalle qui les sépare tous deux, restent entièrement dans le domaine de l'ipotèse, et l'on ne peut pas songer à en donner même un commencement de preuve. Mais lorsqu'on dispose de renseignements aussi abondants et aussi rapprochés dans l'espace que ceux de M. Millardet, on peut obtenir le maximum de certitude. C'est alors que l'on peut discerner avec sûreté dans quelle partie du domaine un fénomène a pris naissance et a rencontré des conditions favorables pour se développer à l'aise, que l'on peut suivre sa fortune dans les parties voisines, reconnaître s'il i est apparu par expansion naturelle ou par emprunt, découvrir quels sont les obstacles qui ont fait échouer son développement dans d'autres endroits. En un mot on peut suivre les étapes du développement d'un fénomène pas à pas, et sans jamais le perdre de vue nulle part. Un policier qui ne retrouve qu'à Paris un voyageur qu'il a perdu à Toulouse, ne peut faire que des ipotèses sur le trajet qu'il a dû prendre, mais celui qui l'a accompagné constamment, sans jamais le quitter des ieux, ne se pose même pas la question.

Ceux qui ont fait de la fonétique expérimentale savent combien il faut de perspicacité et de prudence pour déterminer dans les empreintes ou les tracés ce qu'i a cherché M. Millardet. Trouver dans les articulations présentes des vestiges du passé ou des germes de l'avenir n'est point une entreprise aisée. Il avait dans les travaux de M. Rousselot des exemples qui sont des modèles; mais le meilleur guide ne peut que montrer le bon chemin, il n'en supprime pas les difficultés; M. Millardet les a surmontées d'ordinaire avec beaucoup d'adresse et d'ingéniosité; il lui est arrivé pourtant quelquefois de « tirer un peu sur la corde ». Nous en signalerons quelques cas:

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ako (Atlas, fig. 16, p. 74) est mal interprété aux p. 145 et 146. Dans la frase enregistrée le mot est placé devant un *k*; M. Millardet croit découvrir dans le tracé une nasalité qui dure 3 centièmes de seconde après que l'*o* pur a cessé. A priori il n'est pas vraisemblable que le voile du palais, relevé pour l'*o* et obligé d'être relevé pour le *k*, se soit abaissé brusquement entre les deux pour se relever au bout de 3/100" de seconde; en fait, les vibrations qui apparaissent sur la ligne du nez comportent une tout autre explication. La colonne d'air vibrant, qui traversait la bouche pendant l'émission de l'*o*, est arrêtée brusquement par l'occlusion buccale du *k*; elle vient alors se eurter avec violence contre le voile du palais, auquel elle transmet ses vibrations jusqu'au moment où ces dernières cessent par la compression de l'air et la fermeture de la glotte. Ce sont ces vibrations du voile du palais *relevé*, qui apparaissent sur la ligne nasale; si M. Millardet avait pris en même temps la ligne de la glotte, il i aurait relevé des vibrations correspondantes; il n'i a pas là de nasalité.

hemne (fig. 46, p. 84) est l'objet de conclusions exagérées à la p. 98. L'augmentation d'amplitude des vibrations que l'on i aperçoit à l'endroit signalé est due au déplacement des organes, mais il n'i a pas trace d'un *p*, même naissant.

luspuns (fig. 116, p. 115), interprété à la p. 159. Il n'i a pas d'embrion de voyelle entre l'*s* et le *p*: les ondulations qui apparaissent à cette place sont dues au refoulement de la colonne d'air, produit par l'oclusion labiale du *p*.

hurn (fig. 51, p. 87), interprété à la p. 151. L'assourdissement apparent de la fin de l'*n* est dû à l'inertie de la membrane; les vibrations cessent d'être transmises au stilet avant de cesser d'être émises, parce que le mot est en fin de frase et n'est plus soutenu par rien; mais cette fin n'est ni un *t*, ni un embryon de *t*, et le crochet qui apparaît au moment où l'*n* est terminé, n'est pas l'explosion de ce prétendu *t*. C'est simplement que la colonne vibrante, qui sortait par le nez, trouve passage par la bouche au moment où la langue quitte sa position spécifique pour reprendre celle du repos, et qu'elle donne une poussée à la membrane.

un (fig. 141, p. 124), interprété à la p. 106, donne lieu à des remarques analogues. Le commencement n'est pas semblable à la suite, mais c'est un mot initial de frase; le fonème n'a dans le tracé sa forme régulière et parfaite qu'au moment où la membrane est complètement lancée.

Ce sont là des erreurs; mais en somme ces erreurs sont des vétilles, et même elles ne sont pas dénuées d'intérêt. Il n'i a pas de *t* dans *hurn*, mais c'est là et de là qu'il pourrait naître; il n'i

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

a pas de *p* dans *homme*, mais si le mouvement articulatoire noté pour le passage de l'*m* à l'*n*, se développe, il donnera naissance à un *p* (ou plutôt à un *b*). Le commencement de l'*u* de *un* n'est pas aussi lontemps qu'il apparaît sur le tracé, imparfait et différent de la suite; mais il n'est pas moins vrai que le commencement d'un *u* n'est pas semblable au milieu et que, si la différence s'accentue, c'est ce commencement qui deviendra un fonème distinct, que l'on pourra qualifier de protèse.

On voit combien cette première étude est approfondie et pénétrante. Mais ce n'est pas à nos ieux son principal mérite. Sa grande valeur tient à ce que l'auteur, ayant pris pour l'objet de son étude les parlers d'un domaine en somme très réduit, a su i voir les fénomènes qu'il présentait avec assez de lucidité pour arriver à les coordonner et à les ramener tous à une cause commune et unique; puis que, jetant un coup d'œil sur l'ensemble des langues de l'umanité, il a pu déterminer dans une certaine mesure les lois fonétiques générales qui président aux évolutions de ce genre.

M. Millardet manie avec sûreté les nombreuses disciplines auxquelles le romanisme peut actuellement faire appel: fisiologie, fisique, expérimentation, filologie, étimologie, istoire, géografie, cartografie, dialectologie, grammaire comparée, linguistique générale; et il semble bien qu'il est en France, et même ailleurs, le seul romaniste dont on puisse faire cet éloge.

Maurice GRAMMONT.

E. Faral. — Recherches sur les sources latines des contes et romans courtois du moyen âge, *Paris, Champion*, 1913.

Sous ce titre, qui répond assez bien à l'idée directrice qui a inspiré l'ouvrage, l'auteur a réuni, en les remaniant et les complétant, deux articles sur l'influence d'Ovide au moyen âge et sur les débats du clerc et du chevalier, parus dans la *Romania*, un article important sur *Le merveilleux et ses sources dans les descriptions des romans français du XIIe siècle*, et un article final qui, sans prétendre être proprement la conclusion des précédents, « s'appuie en partie sur eux et, à son tour, peut servir à en préciser le sens général » et résume ce que l'auteur estime être la vérité au sujet des origines du roman courtois (1).

(1) L'impression est soignée et les épreuves ont été minutieusement revues. Nous n'y avons découvert que les fautes suivantes: p. 73, l. 14, au lieu de: XV, lire: XVI; — p. 186, l. 3, au lieu de: 28, lire: 29; — p. 131, l. 12, au lieu de: Lucain, lire: Stace; — p. 348, n. 1, au lieu de: 41, lire: 341.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

M. Faral, qui s'était fait connaître il y a trois ans par un excellent livre sur les jongleurs et un intéressant travail sur les mimes français au XIIIe siècle, semble s'être depuis spécialisé dans l'étude des rapports entre la poésie courtoise de forme narrative et l'antiquité classique, étude difficile et qui suppose une érudition étendue dans deux domaines jusqu'ici à peu près complètement séparés. Les résultats obtenus sont encourageants et font souhaiter que la recherche des sources, que M. Faral a bornée jusqu'ici à certains noms et à certaines œuvres, soit poussée plus avant et poursuivie d'une façon systématique. L'exemple fourni par l'*Ars versificatoria* de Mathieu de Vendôme, dont le passage cité (p. 103-4), explique si lumineusement l'ordre régulièrement suivi dans *Thèbes*, dans *Eneas* et dans les autres romans des XIIe et XIIIe siècles, pour la description de la beauté féminine (1), doit encourager les érudits à poursuivre dans cette voie, en particulier dans le domaine, encore bien peu exploré, des écrits didactiques en prose. Il y aurait lieu aussi de rechercher — il me paraît impossible qu'il ne reste rien de cette littérature — la base *latine* des récits mythologiques ou pseudo-historiques qui font partie des compilations d'histoire ancienne écrits en français aux XIIIe et XIVe siècles. Les preuves isolées qu'a données dans son livre M. Faral d'un enseignement assez étendu de l'antiquité, et spécialement de la poésie classique, dans les écoles, nous semblent autoriser sur ce point les plus belles espérances.

En effet, un assez grand nombre de passages allégués comme dérivant des poètes antiques, en particulier d'Ovide, passages dont la dérivation n'est pas évidente, s'expliqueraient plus aisément si l'on admettait un récit suivi en prose latine, rédigé à l'usage des écoles, qu'en supposant que le trouveur est allé lui-même chercher dans des textes poétiques divers les éléments de sa composition. M. Faral semble d'ailleurs admettre, dans plusieurs cas particuliers, la possibilité de pareilles explications. Par exemple, pour le cas difficile du *Jugement de Pâris*, dans lequel se trouvent réunis pour la première fois dans *Eneas* les traits de la Discorde non invitée aux noces, de la pomme et de l'inscription qui y figurait : il est bien possible dit-il (p. 75), « que l'auteur ait utilisé un commentaire, soit écrit, soit oral, où la combinaison était

(1) Mathieu écrivait sans doute postérieurement à l'apparition d'*Eneas*, et surtout de *Thèbes* ; mais il est bien probable que sa théorie de l'embellissement d'un sujet par la description de la beauté de l'héroïne était déjà enseignée dans l'école.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

déjà faite ». De même (p. 79), à propos du capitole de Carthage, où l'on entend partout la moindre parole prononcée à voix basse : « peut-être n'est-il pas trop hasardé de penser que le poète d'*Eneas*, en décrivant le capitole de Carthage, a combiné des éléments se rapportant, les uns au capitole romain, les autres au théâtre d'Héraclée, à moins (et cela n'a pas d'importance ici) qu'il n'ait trouvé quelque part la combinaison déjà faite. » (1)

Ceci dit, que M. Paul Faral nous permette quelques chicanes. Il nous semble parfois abonder un peu trop dans son sens et écarter systématiquement les difficultés qui s'opposent aux solutions par lui adoptées. Par exemple, au vers de l'*Enéide*, IX, 602, *Non hic Atridæ nec fandi fictor Ulysses*, correspondent dans *Eneas* ceux-ci : *Ça fors n'est pas Diomedès, Protheselaus ne Ulixès*, et M. Faral allègue que « les noms de *Diomedès* et de *Protheselaus* sont mis ici au hasard, comme ceux de Grecs connus ». *Diomedès*, passe encore, mais *Protheselaus* ! La 13e héroïde d'Ovide, à laquelle renvoie M. Faral, ne saurait vraiment suffire à établir sa célébrité au moyen âge, même si l'on y joint la courte mention de sa mort, *Métamorphoses*, XII, 67-8 : *Hectoreo primus fatalitar hasta, Protesilae, cadis*. Et les vers 4270-4 d'*Eneas* à propos d'un gonfanon :

Soz Troie le conquist Hector
Quant il Prothesilaus ocist,
Ki la premiere joste fist :
Premiers i vin o son esforz,
Premiers josta, premiers fu morz.

rappellent si visiblement *Troie*, en particulier l'oraison funèbre que Benoit consacre au héros (v. 7519-30), qu'il n'est pas besoin d'aller en chercher la source dans Ovide.

(1) Plus timidement (p. 86, n. 2), à propos du *beston* (asbestos) inextinguible de la lampe du tombeau de Pallas, après avoir cité Isidore de Séville, *Etym.*, XVI, 14, 4, il ajoute : « Mais peut-être la légende romaine exploitée par l'auteur d'*Eneas* comportait-elle elle-même le renseignement sur l'*asbestos*. » Cela me paraît probable.

(2) Le fait que la lettre de Laodamie à son époux a été insérée, sans aucun lien visible avec le contexte, dans la seconde rédaction de l'*Histoire ancienne* (voir notre prochain article dans *Romania*) ne saurait rien prouver, l'auteur ayant utilisé toutes les héroïdes qui avaient quelque rapport, même lointain, avec la guerre de Troie, et même d'autres. La popularité de Protésilas, si popularité il y a, serait d'ailleurs mieux justifiée par le rôle considérable qu'il joue dans *Troie* que par la courte allusion d'*Eneas*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Citons encore un fait entre plusieurs autres. A la p. 116, M. Faral, rapprochant les vers 3139-42 d'*Eneas* :

Et une cope a chiers esmaus
Que li dona reis Menelaus
Desoz Troïe sor le rivage
Quant vint a lui en un mesage,

des vers d'Ovide, *Métamorphoses*, XIII, 680-2 :

dat munus ituris...
Crateram Æneæ, quam quondam transtulit illi
Hospes ab Aaonis Therses Ismenius oris...,

ajoute : « Il est difficile de ne pas admettre qu'il y ait entre ce passage et celui d'*Eneas* un rapport assez étroit. » Pour le fait, oui ; mais quel rapport y a-t-il entre *Thersès* et *Ménélas* ? Il valait mieux renoncer à cette preuve.

C'est la même tendance à abonder dans son sens qui fait rejeter dédaigneusement à M. Faral ce qu'il appelle la raison de style invoquée par moi dans la question de priorité entre *Troie* et *Eneas*. Je persiste à croire qu'elle doit entrer en ligne de compte pour *Troie*, comme on l'admet généralement pour *Thèbes*, et que le manque de sobriété et de mesure ne saurait être une preuve d'antiquité (1). Le nouvel examen auquel a procédé M. Faral, après tant d'autres, ne semble pas avoir résolu définitivement la difficulté. Cela n'a rien d'étonnant, quand il s'agit d'une question ardue qui divise depuis trois quarts de siècle les critiques et sur laquelle les plus compétents, comme Gaston Paris, ont varié dans leur opinion. M. Faral ne s'offensera pas si nous conservons provisoirement la nôtre. Nous reconnaissons avec lui que l'auteur d'*Eneas* avait une connaissance sérieuse et souvent directe d'Ovide ; mais M. Faral avoue que Benoit de Saint-Maure le connaissait aussi, quoique moins directement. C'est là une observation qui confirme l'opinion plusieurs fois exprimée par nous que le *Roman de Troie* a, dans son ensemble, une source latine en prose, soit qu'on admette un récit continu composé et étudié dans les écoles, soit qu'on préfère croire à un *Darès* développé aujourd'hui perdu.

Ces petites divergences d'opinion une fois notées, et ces réserves faites, nous n'en sommes que plus à l'aise pour rendre hommage à la profonde érudition de M. Faral, à l'ingéniosité de ses trou-

(1) Voir *Le Roman de Troie*, t. VI, 186 ss. et M. Faral lui-même, p. 183.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vailles et surtout au zèle avec lequel il poursuit des recherches qui font espérer d'intéressantes découvertes. Son chapitre sur *Le merveilleux et ses sources dans les descriptions des romans français du XIIe siècle*, est, dans cet ordre d'idées, un essai qu'on ne saurait trop encourager.

Léopold CONSTANS.

VIII lettere di G.-B. Giorgini, raccolte e annotate da A. D'ANCONA. (Per le nozze del Dott. Ruggero Schiff-Giorgini con la signora Ninì Ceci, XXII maggio MCMXIII), *Pisa, Succ. F.lli Nistri*, 1913 (1) [40 p].

Nous ne signalerons cette nouvelle publication privée de M. d'Ancona que parce qu'elle contient, pp. 11-14, une missive de Giorgini au professeur Carlo Magenta — dont nous possédons les 2 gros in-folios, parus en 1883 chez Hoepli, sur *I Visconti e gli Sforza nel Castello di Pavia, e loro attinenze con la Certosa e la storia cittadina* — où se trouvent de nouvelles données sur la conversion manzonienne. C'est à ce document que faisait allusion M. d'Ancona dans sa lettre du du 23 mars 1913, au passage reproduit ici même, t. LVI, p. 259, *note* 1. M. d'Ancona a fait suivre cette missive d'un long commentaire, pp. 14-18, que nous avons trouvé reproduit, ainsi que la lettre elle-même de Giorgini, dans le *Giornale d'Italia* du jeudi 29 mai 1913, avec un préambule anonyme, mais que nous savons être de notre excellent ami napolitain, M. Eugenio Mele, hispaniste distingué (*cf.* le dernier n° du *Giornale Storico della Lett. Ital.*) (2) et que la *Revista de Archivos* s'obstine à faire bibliothécaire de « *la Biblioteca Nacional de Nápoles* », à laquelle il n'appartient pas. M. d'Ancona nous a, d'ailleurs, écrit aussi à propos de notre précédent article de la *Revue des Langues Romanes* et, dans ce *per nozze*, il nous cite parmi les critiques qui ont traité récemment de la conversion manzonienne. Dans sa lettre, datée de Massa (Car-

(1) Cette plaquette a paru à la fin de mai 1913.

(2) *Ancora di alcuni spagnolismi e dello spagnuolo nei « Promessi Sposi »*, vol. LXII [1913], p. 113-122. Dans cet article, M. E. Mele complète très heureusement ce qu'il avait écrit aux n^os^ des 12 et 19 juillet 1908 du *Fanfulla della Domenica: Spagnuolo, spagnolismo e Spagna nei « Promessi Sposi »*. Depuis l'article du *Giornale Storico*, nous avons vu, dans la *Rivista di Roma* du baron Lumbroso, des 10-25 août 1913, les *noterelle* hispaniques aux *Sposi* de M. C. Dossi, p. 80.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rara), 6 juillet 1913, il nous dit, entre autres choses: « *Così..., non vrederei che nelle opinioni politiche del Manzoni potesse avere qualche efficacia il conferimento della pensione, che del resto non gli era fornita dall' erario privato del Re, ma da quella dell' Italia risorta.* » C'est un point de vue, qui peut avoir sa valeur, mais simplement subjective, jusqu'à preuve *documentaire*. Du contraire, nous nous garderions d'affirmer, d'ailleurs, la probabilité. Mais, connaissant l'humaine nature, nous répugnons d'instinct au culte des héros. Du moins, sommes-nous heureux de retrouver, dans le commentaire imprimé à la lettre de Giorgini à Magenta, l'écho de ce que nous avions écrit ici, t. LV, p. 596, touchant l'analogie des conversions d'Augustin et de Manzoni. M. d'Ancona s'exprime, en effet, de la sorte, p. 17: « *Chè veramente, più che il nome di S. Paolo, vien fatto di ricordare quello di S. Agostino, il quale a poco a poco si accostò al cattolicesimo, riconoscendo colla meditazione assidua e coi conforti di Ambrogio, gli errori del manicheismo, etc., etc.* » Une telle confirmation de notre humble hypothèse ne pouvait que nous être extrêmement flatteuse.

Dans son préambule susmentionné, M. E. Mele écrit ceci sur Giorgini: « *Del Giorgini, che fu nonno di Ruggero Schiff, scrisse il Bonghi apostrofandolo con queste parole: « Tu sei il solo per le » cui mani il Manzoni potrebbe rivivere, ma per le cui mani non » rivivrà, poichè Iddio ti ha dato un ingegno pari alla voglia di » non farne uso — il che vuol dire che ti ha dato un ingegno infinito.* » Et, en vérité, les lettres que publie M. d'Ancona confirment merveilleusement cette assertion de l'esprit si lucide et cultivé, encore qu'indiscipliné, que fut l'éditeur des écrits posthumes de Manzoni. Dans celle à laquelle nous nous arrêtons exclusivement, Giorgini prétend que Manzoni arriva à la foi catholique « *per la via della logica* ». C'est possible. La logique se prête à tout, même aux pires sophismes. La question est celle du point de départ. On peut raisonner très juste et aboutir à des conclusions fausses, quand on part de données mensongères. En matières religieuses, la part du sentimentalisme est telle que seuls les esprits à la rigoureuse formation scientifique — il en est fort peu, parmi le peuple bigarré des érudits et manieurs de fiches — nous comprendront, si nous osons affirmer que l'irréductible antithèse du catholicisme orthodoxe avec la science est indiscutable. Mais Manzoni était une âme sensible, un homme du XVIIIe siècle, et nous n'avons pas à lui demander ce qu'à l'époque seuls quelques *Geisteshelden* possédaient, à travers l'Europe civilisée: la divine tranquillité de la conscience affranchie. Et ces *Geisteshelden* sont-ils, aujourd'hui même, si nombreux? Hélas! hélas! Car du frivole

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« libre penseur », point ne saurait être, ici, question. Mais laissons ces considérations « *unzeitgemäss* ».

Malgré sa thèse de la « *via logica* », Giorgini écrit, tout à la fin de sa lettre à Magenta, que Manzoni eut, deux millénaires après Paul de Tarse, son chemin de Damas : « *Paolo di Tarso vide 'n grande luce, press' a poco, è da supporsi, come la vide il Manzoni quasi due millenni più tardi* » Dans quelle galère naviguons-nous, ô mon maître et seigneur ? Eh quoi ! logique et coup de foudre ? Y songez-vous ? Mais il y a le : « *è da supporsi* ». — Donc, derechef, hypothèses, et non réalités ! Voici, cependant, ce que nous avons trouvé dans *Le Temps* du mardi 8 octobre 1833, et qui, émanant de F. Orioli, l'ex-professeur de physique de Bologne, victime des Autrichiens, a bien, aussi, sa valeur (1) : « *Le jeune Manzoni apportait alors avec lui [à Paris, en 1805] le bagage soi-disant philosophique de ce temps-là, ce qui revient à dire que, n'ayant pas de convictions religieuses, il penchait vers une incrédulité sans conséquence, et, faute de mieux, s'était fait « indifférentiste ». Mais sa mère, quand il la revit en France, tournait elle-même à la dévotion et aux scrupules. Aussi, l'esprit du jeune philosophe, très disposé d'ailleurs à l'exaltation poétique, se plut-il à la suivre sur la même route, et il y trouva des attraits inconnus et*

(1) Sur Orioli, Ch. L. a écrit tout un feuilleton — à propos de son *Cours sur les Antiquités Etrusques* — où il se plaint que le gouvernement français n'ait pas donné à cet exilé le poste qui lui revenait (*Le Temps*, 21 février 1833). Orioli avait publié, dans le *Temps* des 4 et 24 juin 1833, une série de considérations générales sur la littérature italienne, où il y a des lignes curieuses sur le *Conciliatore*. Au n° du 10 septembre 1833 il parlera de Cesarotti et de Foscolo. Le n° du 8 octobre est dédié uniquement à Manzoni. Orioli remarque déjà avec justesse que si, dans les *Sposi*, le tableau du lac de Côme est « si frappant de vérité », c'est que Manzoni avait coutume autrefois de passer deux ou trois mois chaque année dans les terres qu'il possédait alors près de Lecco. — Rappelons, pour éviter toute confusion, que *Le Temps, journal des Progrès, polit., scient. et industr.*, n'a rien à voir avec celui de Nefftzer... et d'A. Hébrard, fondé le 25 avril 1861. Il dura du 15 octobre 1829 au 27 juin 1842 et sa collection forme 28 vol. in-fol. Fondé par J. Coste, l'un de ses premiers rédacteurs fut Guizot. C'était une feuille d'une belle tenue. Elle succomba après avoir dévoré plus d'un million à ses actionnaires. Dans l'intervalle, il y eut deux autres *Temps*, l'un en 1849, l'autre en 1860.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

insaisissables pour le vulgaire. Bienheureux le mortel qui peut se faire ainsi, aidé par la grâce, révélateur à soi-même de je ne sais quels trésors de foi, d'espérance et d'amour, cachés dans ce vieux christianisme de nos pères, où maints profanes, à la vue plus bornée, s'obstinent à ne voir que des absurdités et des sottises ! L'âme élevée de Manzoni y puisa tout ce qu'il y a de plus noble et de plus digne de la créature intelligente, qui renferme en soi la divine étincelle de la raison. DÈS LORS, IL FUT CROYANT, PARCE QUE LA FOI LUI PARUT BELLE, AUTANT QUE VRAIE. *Mais ses croyances ne furent jamais déparées par la superstition, ni par une intolérance brutale. Assurément, il n'aurait pas voulu, au nom sacré de la religion, voir se renouveler certaines horreurs qui déshonorent et flétrissent l'histoire moderne; et nulle vérité ne lui parut plus certainement empreinte du haut caractère de la divinité, que cette proposition admirable de l'Evangile: « Si habuero fidem, ita ut montes transferam, charitatem autem non habuero, nihil sum... »*

Ainsi donc, voilà un témoignage compétent d'un contemporain. Manzoni est devenu croyant, *d'abord* parce que la foi lui a semblé *belle*, *ensuite* parce qu'elle lui est apparue *vraie*. N'est-ce point la conversion romantique dans toute sa splendeur, telle qu'à l'époque, en Allemagne, déchaînant la satire de J.-H. Voss, elle se montre dans le cas d'un Stolberg, certes, mais aussi, et avec beaucoup d'éclat, dans celui du père de Fernan Caballero, ce Nicolas Böhl von Faber, auquel nous avons dédié un gros volume ? (1) Et, juste-

(1) M. le professeur M.-J.-W. Wolff, de Berlin, le biographe de Shakespeare et de Molière en Allemagne, l'a parfaitement marqué dans sa recension de notre livre au n° du 30 juillet 1910 du *Literarisches Zentralblatt*, 1127-1128. Böhl, dit-il, « *stellt den typischen Entwickelungsgang der Romantiker in der Reinkultur dar* ». Il est triste d'avoir à constater que, malgré que, dans ce livre, nous présentions sous un jour documentaire absolument nouveau un personnage que les Espagnols louent sans le connaître, l'auteur de l'article: *Böhl von Faber*, dans l'Encyclopédie *Espasa*, en cours de publication à Barcelone — et qui est la meilleure production de ce genre en langue espagnole — ignore complètement et les résultats de notre travail et jusqu'à son titre. Du moins M. J. Fitzmaurice-Kelly (qui, dans la récente réédition française de sa *Littérature Espagnole* [Paris, 1913], supprime, pour n'avoir pas à citer notre *Lessing*, le long passage de l'ancienne [Paris, 1904], p. 365-366, où il divaguait, comme nous le lui avons démontré, sur l'hispanisme du père de l'*Aufklärung:* ce qui s'appelle faire

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ment, un heureux hasard veut que, sans sortir du *Temps*, nous soyons encore à même de renforcer d'un autre argument ancien notre thèse. Au n° du 5 février 1833, le *Temps* a publié un feuilleton sur *Le mie Prigioni*, émanant d'un anonyme, mais qui, ayant assisté, au printemps de 1824, à la représentation de la *Francesca da Rimini* de Pellico, à Padoue, n'était pas un *outsider* en matière littéraire italienne, tout au contraire. Plein de respect pour les convictions religieuses de Manzoni, ce savant écrit donc : « *Respectons ces traces curieuses du vieil esprit guelfe de l'Italie. Quand le jour de l'indépendance aura lui pour la Péninsule, nous verrons bien si ces espérances d'une réhabilitation à la fois libérale et religieuse, ne sont que de ces hallucinations auxquelles les âmes de génie sont les premières à succomber, ou si la nation, quand elle sera elle-même, redeviendra dévote et continuera de pratiquer.* » Allons, messieurs les Intellectuels d'Italie, à vous la parole ! Serait-il vrai que le manzonianisme soit appelé à faire école parmi vous ? Et que M. d'Ancona, une bonne fois, nous le dise ! En attendant, nous resterons sceptique, car nous ne savons que trop que ces Intellectuels se libèrent, de plus en plus, de vieux errements, auxquels s'attardent encore quelques représentants de méthodes aujourd'hui périmées. Comme nous le dit fort bien le grand Guglielmo Ferrero, au n° d'octobre 1913 de *France-Italie*, il n'y a pas de pays où, plus qu'en Italie, les idées libérales soient puissamment répandues. « *Il serait difficile de trouver aujourd'hui, dans les classes supérieures, des personnes qui soutiennent les principes autoritaires d'autrefois contre les tendances libérales d'aujourd'hui. Il faudrait les rechercher dans les rangs de l'Eglise, et encore...* (1)»

preuve d'une belle objectivité scientifique), du moins, disons-nous, M. J. Fitzmaurice-Kelly n'a-t-il pu s'empêcher de renvoyer à notre livre sur Böhl, à la p. 55 de sa *Bibliographie de l'Histoire de la Littérature Espagnole* (Paris, A. Colin 1913), *sub voce :* MORA (*José Joaquin de*). Il est vrai que, dans ce livre, nous n'avions pas eu à censurer sa pédantesque manière d'écrire une histoire littéraire truquée et partiale, qui, à la honte de l'enseignement supérieur français, fait loi dans nos établissements publics !

(1) Au n° d'août 1913 du même très intéressant et très vivant organe — allons, l'*Ecole de Hautes Etudes Hispaniques*, à quand le pendant? —, M. Rolland Barraud, boursier d'agrégation (dit : *Normalien*) à la Sorbonne, qui a passé un semestre à la *R. Scuola Normale Superiore* de Pise, nous apprend, p. 244, que, dans ce Parthénon du magistère italien, « *deux ou trois élèves à peine sont*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Mais l'auteur de ce bel article a raison d'ajouter qu'« *on ne peut pas apprendre l'amour de la liberté, telle que notre civilisation la conçoit, se pénétrer comme d'une vérité religieuse des principes qui règlent la vie sociale et politique des nations modernes, en lisant Dante, l'Arioste, Machiavel, Foscolo, Leopardi ou même Manzoni...* ». (*L'Italie et la Révolution Française*, p. 8 et p. 10.)

Camille PITOLLET.

K. Lewent. — *Beiträge zum Verständniss der Lieder Marcabrus*, in *Zeitschrift f. roman. Philologie*, XXXVII, 313-317; 427-451, Halle, Niemeyer, 1913.

Mi dispiace di non poter dire di queste pagine il bene che vorrei. Non vi mancano qua e là alcuni tratti di ingegnosità; ma le ipotesi ardite o inammissibili vi abbondano e molte sono le soluzioni contorte o forzate (1).

Prima di esaminare alcune proposte del Lewent, voglio indugiare intorno al primo testo dell' ediz. Dejeanne, testo, come si sa, famoso: *A la fontana del vergier*. La seconda strofa (il componimento è conservato soltanto in C) suona così:

So fon donzelh' ab son cors belh
Filha d'un senhor de castelh;
E quant ieu cugey que l'auzelh
Li fesson joy e la verdors
E pel dous termini novelh
E quez entendes mon favelh,
Tost li fon sos afars camjatz.

pratiquants, et, le vendredi, de mémoire de Normalien, jamais l'Ecole n'a songé à faire maigre. » C'est au même n°, p. 288, que l'on trouvera quelques nouvelles de la piété de l'éditeur de Manzoni, M. le professeur G. Gallavresi, à Milan.

(1) Prendo l'occasione per dir qualcosa intorno a un articoletto di carattere bibliografico stampato dallo stesso Lewent nell' *Arch. f. das Studium der neueren Sprachen u. Lit.*, CXXX, 324. Quivi, parlando della str. *Amor vol drut cavalgador* da me studiata in questa *Revue* LV, 92-93, il Lew., afferma che io ho detto che essa è conservata nel solo ms. G (« nur noch in G. p. 325), mentre ho scritto soltanto: « eccone il testo corrotto del ms. G » (p. 93). Osserva poi che codesta trofa si legge anche in Q, che è stato edito, com' egli

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Tale è la lezione del cod. e tutti (Bartsch, Crescini, Appel) hanno accettato *E pel* al v. 5; ma non è chi non veda che la sintassi ne esce turbata. D'altronde, il copista può aver scritto *pel* (*dous termini*) perchè *per* (*lo*) è d'uso quando si tratta di tempo e avrà aggiunto *e* per la misura. Io credo che il testo originale avesse: *entrel* e leggerei:

li fesson joy e la verdors-
entre'l dous termini novelh

intendendo « nel dolce tempo nuovo » Cfr. *per aras e entre tot autre temps* (Levy, *Suppl.-W.*, III, 75). L'Appel nella prima edizione della sua eccellente crestomazia aveva proposto di mutare il verso: *Tost li fon sos afars camjatz* in *Tost mi fon mos afars camjatz*. Nelle successive edizioni, ha abbandonato la sua proposta. È curioso però che, senza avvedermi dell' Appel, io, per mio conto, studiando il testo, mi fossi arrischiato a correggere questo verso nello stesso identico modo. Il ms. C è un buon manoscritto, anche troppo buono ! Il suo copista conosceva assai bene il provenzale dei trovatori e a me risulta che dove non intendeva bene, osava talora cambiare di sua testa. Ciò non gli è accaduto fortunatamente spesso, ma tutta via gli è accaduto. Ora, *mos afars* (riferendosi al poeta) a me pare più consono al v. 5 (*quant ieu cugey*) tanto più che *afars* accettando la lezione del ms. presenta un' accezione insolita, mentre, se si ammetta la mia proposta, tutto è chiaro. Cfr. Peire d'Auv. (ediz. Zenker, p. 102): *iras ma domna vezer E diguas li'l meu afaire*. Bon. Calvo (Appel[4], 79): *Qan mon afar sapch' e'l pessar*, ecc.

Al v. 41 dello stesso componimento, il Dejeanne traduce *mas vauc mi tey* per « rien ne me touche plus », cadendo in contraddi-

nota intenzionalmente, da me. Si vede ch' egli ignora che per due volte ho dimostrato che G e Q vanno insieme, salvo qualche caso, anche (e più che in altre sezioni) per le cobbole (Vedasi: *Canz. riccard.* 2909, p. XLV e *Cod. Ambr.* R. 71 sup., p. XXXVIII). Se avesse poi consultato appunto il mio *Cod. Ambr.* p. 455, egli avrebbe veduto che per la cobbola in questione (461, 22) metto insieme G e Q. M'erano, invece, sfuggite le osservazioni del Clédat sulla stessa strofa, così come al Lewent sono sfuggite (laddove parla, accettando una mia opinione, di *coblas* sparse provenienti dallo smembramento di poesie trobadoriche) i vari rinvii del Gröber in *Rom. Studien*, II, p. 665, vol. 1). Si vede proprio che in fatto di bibliografia siamo tutti eguali!

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

zione con quanto dice giustamente a p. 215. La frase *pauc tener* va confrontata con *vil tener* (p. es. G. de Bornelh: *e per vos tenh vil abril e mai*, Appel[4], 83, 28) e l'emistichio significa « [Egli, cioè il mio drudo, *aquelha rey « Don joys mi crec*] mi considera poco. »

Vengo ora al Lewent. IV, 25, come mai si può pensare che *lutz* possa avere il senso di « estate »? Il Lew. traduce *quand sera a la lutz* per « wenn es zum Sommer gekommen sein wird »!

V 25-28. Sono, in fondo, d'accordo col Lewent. Soltanto, *que lo cuda* non mi va. Infatti, *lo* in senso neutrale è adoperato come nominativo, non come accusativo. Come accusativo, occorre certamente *o*. Dunque: *qu' el o cuda*. Quanto poi a *atretals... d' aicel*, si può pensare a locuzioni speciali come afranc. *si bele de li* (su cui Tobler, *Verm. Beitr.* V, 28) (1).

VI, 3 *a l'hora qe nos partiram* « jetz, da wir tenzonieren wollen. Al Lewent incombe l'obbligo di citare altri casi, in cui *partir* usato solo, senza *joc*, *tenson*, *partimen*, voglia dire « tenzonare ». Io non ne conosco nessun esempio e credo che non sarà facile trovarne. VI, 35. Da notarsi che *Amors* è qui maschile e non pare sia lecito, dato il contesto, cambiarlo in *Amar*. VI, 27. *Dunc es lo almosna pechat*. Dejeanne propone in nota: *doncas es l'almosna p.* e traduce malamente *almosna* per *aumône*. Bene invece, l'Appel: « Barmherzigkeit ». L'Appel crede dubbiosamente che *almosna* sia qui maschile (p. 102). Io invece, vedo in *lo* l' avverbio ben noto, che abbiamo, per es, in *dones es lo mortz paratges*. Cp. Levy, IV, 414). VI, 45 Non intendo perchè il poeta debba qui parlare in generale. Al v. 41, Catola ha detto a Marcabruno: *Non cuit t'ames l'Amors*. Marcabruno risponde per suo conto. Correggerei soltanto il *no* del ms. in *no.m*.

VII, 50 Inaccettabile certamente la mia correzione, ma anche quella del Lew. non è ammissibile: *tan en perma* « so viel bleibt (als gewiss) bestehen ». Forse: *non dic plus, per ma e ma*. È però, anche questa, una proposta ardita. Insomma, il passo è oscurissimo.

VIII, 31 La proposta *qui m'en entendra* non mi pare felice. Migliore, secondo me, la correzione del Dejeanne. Tuttavia, mi domando ancora se, data la costruzione, un imperfetto indicativo non possa veramente stare. Cp. in Lanfr. Cigala *Escur prim* i vv. 63-64 dati dai mss. in questa forma: *mas ges per fol no.m tenria — qui sabia* (invece di *sabria*) *don mos chantars derriu*.

(1) V, 36. Credo io pure che il Dejeanne abbia compreso *mal meire* come *mal'meren*, ma il passo è sempre molto oscuro. Inaccettabile poi la correzione del Lew., *ni laire* in *sin laire* « wenn ich darüber schelte ».

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

XXIV, 4-6 Virgola dopo *deigna*.

XXXVII, 17-18 *C' apres, la bors' a voianssa*, Secondo me, bisogna ammettere che *apres* abbia qui il senso di *pos* (1) e stampare: *C' apres la bors' a voianssa*.

GIULIO BERTONI.

Heinrich Morf. — *Vom Ursprung der provenzalischen Schriftsprache* in *Sitzungsberichte der königlich-preussischen Akademie der Wissenschaften*, Berlin, 1912, pp. 1014-1035.

Il principale risultato a cui giunge il Morf in queste pagine, è il seguente: Raimon Vidal nelle sue *Razos de trobar* non cita già il « limosino », come la patria della buona lingua, ma adopera questo termine come espressione generale per tutti i dialetti della Francia meridionale. Ond'è che coloro, i quali si sono fondati sulla testimonianza di Raimon Vidal per affermare che il « limosino » diventò la lingua letteraria dei trovatori, hanno commesso un errore dipendente da un grave malinteso. Ora, il passo di Raimon non lascia dubbio in proposito: *per qe ieu vos dic qe, quant ieu parlarai de Lemosy, que totas estas terras entendas et totas lor vezinas et totas cellas qe son entre ellas* (le *estas terras*, citate un momento prima sono: *Proenza, Alvergna* e *Caersin*. Qui aggiunge: *totas lor vezinas*, ecc. dunque tutta la Francia meridionale).

Io mi stupisco di non trovare citato nelle pagine del Morf un importante articolo di P. Meyer, *La langue romane du Midi de la France et ses différents noms* nelle *Annales du Midi*, I, 1 sgg. — articolo, nel quale trovasi, in tondo, già affrontato e avviato verso la sua soluzione il problema studiato dal Morf. Il Meyer, infatti, ha scritto (p. 10): [Raimon Vidal] dit en propres termes que *lorsqu'il » parlera de la langue limousine, il faudra entendre le langage com- » mun au Limousin et aux terres voisines... Raimon Vidal, on le » voit, a de propos délibéré élargi considérablement le sens du mot » Limousin.* » Non vedo, adunque, dove risiede la novità per gran parte dell' articolo del Morf (2) Il quale continua dicendo che le

(1) *Apres* in questo senso non si può escludere, a mio avviso. Cfr. del resto afr. *après tout vaincu*, franc. *après le soleil levé*, ecc. la quale costruzione, pur essendo diversa, non è, anche per noi, senza importanza.

(2) Novità vi ha, invece, laddove il Morf dimostra che la testimonianza delle Leys per il « limosino » dipende da quella di R. Vidal; mai il punti fondamentale delle ricerca, concernente le *Razos*, non può assolutamente dirsi nuovo.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

parole del Vidal non possono valere che come testimonianza dello splendore a cui pervennero, a tempo dell' autore delle *Razos*, i trovatori del Limosino. Certo per siffatta ragione, Raimon preferì questo designazione a ciascun'altra. Riporto le parole stesse del Morf (p. 1034): « Und der tatsächliche Wert und Ruhm dieser » zeitgenössischen Limousiner [egli volge gli occhi in ispecial modo » a Giraut de Borneil] rechtfertigt diese Aufmerksamkeit und » begründet ausreichend Raimons Vorschlag, für das ganze Land » der Troubadours die Bezeichnung *Lemozi* zu brauchen. » Ma il Meyer, nel ricordato articolo ha scritto: « Bien que Raimon Vidal » ne nous fasse pas connaître les motifs de son choix, il est assez » vraisemblable qu'il s'est déterminé en faveur du Limousin à cause » de la grande réputation des troubadours de cette province. »

Lasciando da banda la questione della storia del nome dato alla lingua letteraria trobadorica e venendo a ciò che più importa o al problema fondamentale, e cioè su quale dialetto — scientificamente parlando — codesta lingua debbasi ritenere fondata, dirò che anche a me pare vi siano buone ragioni perchè il « limosino » vero e proprio non vada di necessità considerato come la parlata che fu eretta a dignità letteraria (1), per quanto i poeti limosini molto abbiano con-

(1) A meno che non si dia all' espressione « antico limosino » un' estensione quale io credo, come si vedrà più oltre, le desse lo Chabaneau. Enunciato così il sospetto che l'espressione « limosino » non sia esatta, mi si conceda di dare qui una pallida idea della complessa questione, quale me la rappresento nelle sue linee principali, augurandomi di poter ritornare sul problema per meglio determinarlo e precisarlo. I trovatori potevano, a loro piacere, lasciar cadere o mantenere l'*-n* instabile. Se ciò non fosse una vera norma, si potrebbe pensare a un influsso dipendente dalle scambievoli efficacie di dialetti diversi; ma poichè si tratta di un fatto costante ed essenziale, bisogna ammettere che la causa ne sia profonda. Ora, la Francia del mezzogiorno, per quanto spetta all' *-n* instabile può dividersi in due sezioni: orientale e occidentale. Nella sezione orientale abbiamo l' *-n* instabile conservato (p. es. *pan*, *vin*, *baron*, ecc.), nella sezione occidentale l' *-n* cade (*pa*, *vi*, *baro*, ecc.) I due fenomeni s'incontrano in quel territorio che va sotto il nome di antica provincia di Linguadoc. A Narbona, a ragion d'esempio, la lingua è molto esitante su questo punto, come quella dei trovatori. Notiamo ora che ad analoghe conclusioni si arriva, se consideriamo il palatalizzarsi di *ca-* negli antichi testi e se studiamo il risolversi di *ct* in *jt* e *ch*. La lingua dei tro-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tribuito ad elevare la lirica occitanica a un grado notevole di altezza e alcuni tra essi meritino di essere collocati ai primi posti fra i cantori provenzali. Credo adunque che il Morf operi utilmerte, ad ogni modo, rivolgendo la sua attenzione oltre i limiti del campo limosino. Credo, dico, che operi utilmente, perchè a base della lingua letteraria dell' antica Provenza pare a me stia, a giudicare di miei spogli di antichi testi, che ho esaminati di nuovo recentemente, il tipo « languedocien » (sopra tutto il tipo sud-occidentale), il quale fu ben lontano dal sottrarsi ad influssi dialettali di diverso carattere e in diversa misura. La costituzione del linguaggio letterario trobadorico era un fatto già compiuto a tempo di Guglielmo IX; onde noi, per fissare una cronologia, dobbiamo rivolgere il nostro pensiero al sec. XI, durante il quale la parlata di Languedoc, per ragioni che ci sfuggono, possiamo congetturare siasi eretta a lingua letteraria. Se io ho ragione, non è necessaria l'ipotesi del Paris, che le origini della lirica vadano cercate in Poitou. Le

vatori pare si permettesse di adoperare indifferentemente *ca-* e *cha-* e *jt* e *ch* (a quanto è lecito affermare dall' esame dei canzonieri, in cui sono passate però molte forme proprie dei copisti), sicchè siamo condotti in un dominio in cui avviene l'incontro dei due fenomeni. Come si desume dagli antichi testi e come anche insegna l'*Atlas ling. de la France* (p. es. n° 254: *chaud*; n° 746: *lait*), questo dominio dovè essere nel territorio di Linguadoc. È naturale che i poeti oriundi, a ragion d'sempio, di un paese ove *ca-* era conservato, lo mantenessero. Così per *jt o ch*. Ma essi poeti avevano, in fondo, anche l'altra forma a loro disposizione. So bene che questi ondeggiamenti si potrebbero spiegare in grazia di livellamenti e di influsi letterarî di un dialetto sull' altro; ma data la loro estensione e data la loro natura, è bene pensare anche a qualche altra cosa: e cioè ad ammettere, come possibile, che a base della lingua letteraria stia una parlata in cui alcuni tratti diversi, almeno, siano venuti a incontrarsi.

Se esaminiamo poi i succedanei delle forme *habent, faciunt, vadunt* (cfr. P. Meyer, *Romania*, IX, 194), vediamo ch'esse si sono risolte in *-au* (**habunt*), *fau* (**facunt*) e *vau* in gran parte della Francia del Sud, mentre la lingua letteraria ignora (salvo qualche caso di ibridismo spiegabilissimo, come nella Vita di S. Enimia, v. una mia nota in *Ann. du Midi*, XXV, 64) queste forma. Ora, esse erano proprie dei territori corrispondenti alle Basses-Alpes, alle Alpes-Maritimes, Aveyron, Cantal, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Tarn, Tarn-et-Garonne. Come si vede, abbracciavano una parte della Linguadoc, ma un' altra parte di essa restava esclusa. Onde

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vere origini sono francesi e ne resta una traccia nella parola *joi*, nella quale non occorre vedere un pittavinismo. A sua volta, la lirica provenzale, modellatasi sopra una lirica francese perduta, esercitò il suo influsso su quella francese. I testi a noi pervenuti ci permettono di determinare, in un certo senso, l'entità di questo influsso. Parmi poi che fra le città che più contribuirono ad elevare il « languedocien » al posto di principale dialetto della Francia meridionale debbano essere contate Tolosa, Narbona e Béziers (Montpellier assai meno). Ma anche altri centri al di fuori dell' antica provincia di Linguadoc debbono essere chiamati a consulta, come Limoges. Se vi erano differenze notevoli e caratteristiche fra « limosino » e « languedocien », si avevano d'altro canto rispondenze e accordi, che permettevano e quasi favorivano adattamenti e temperamenti innegabili. Onde nel « Limosino », sopra tutto a tempo della miglior fiorita di trovatori, la lingua letteraria si estese e si fé comune. In questo senso va intesa, parmi, l'espressione « limousin » dello Chabaneau, quando si tratta di antica lingua. Si noti che allo Jeanroy, che gli domandò come

questo importantissimo fenomeno non può valere a escludere la Linguadoc, tanto più che in alcuni dei territori citati e sopra tutto nella Haute-Garonne, e nell' Hérault esistevano le forme in *-au* e quelle in *-an*. Interessante è poi lo sviluppo di *x* e *ss* in *ch* che trovavasi e trovasi in una notevole sezione dei dialetti della Francia meridionale. La lingua letteraria ebbe la risoluzione di *x* per *iss* (p. es. *laissar*) *en* non giunse sino a *ch* (nè p. *x* nè per *ss*) attraverso a **ssj*. Una notevole parte della Linguadoc e del Limoniso (oltre che la Provenza propria) si sottrae a questo fenomeno che può dirsi spiccatamente guascone, ma che non è ignorato da qualche dialetto sud-orientale. D'altronde, il limosino vero e proprio come base della lingua letteraria è escluso da fenomeni quali i seguenti: *ga* in *ja*; *ch* rapresentato talora da *j* (*jamis*, caminus); caduta costante della dentale latina intervocalica, mentre i poeti che pur s'attenevano generalmente all' uso della loro terra, si permettevano talora una certa libertà; risoluzione che si potrebbe dire costante di *l* + cons. in *u* (p. es. *ceus*, *deus*, per *cels*, *dels*, e anche *chasteu*, ecc.). La Provenza propriamente detta è esclusa dal « costante » palatalizzarsi di *jt* (*fach*, *drech*, ecc.), dal « costante » mantenersi di *-n*, ecc. ecc. Il pittavino è escluso anch' esso da altri fenomeni, comme vocalizzazione di *l* (o *ll*) dopo *a*; dittongo *ei* da *é* chiuso libero, ecc. Degli altri dialetti, non è il caso di parlare, perchè per troppe ragioni si possono escludere, quando si cerca la base della lingua

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mai egli ritenesse che Guglielmo IX avesse scritto in « limosino », lo Chabaneau rispose che non vi era fra loro « qu'un malentendu et, essentiellement, point de différend (Jeanroy, *Guillaume* IX, 1ª odiz., p. 14, n. 2) ». Siamo, insomma, di fronte a un problema molto vasto, a un fenomeno che ha larghe ripercussioni e che è soltanto in parte analogo a quello che ci sta dinanzi allorquando esaminiamo la lingua dei primi poeti italiani. Il problema, per quanto spetta all' Italia, è ancora più vasto, per ragione dei più lontani centri di coltura. I poeti italiani, come i trovatori, avevano un loro ideale di lingua non definito, non

letteraria. Essi, però, lasciarono tracce nei testi, anche in quelli di carattere letterario. Sono ibridismi naturali, direi anzi, necessari. Qui mi si consenta di registrare ancora alcuni fenomeni speciali, la cui importanza parmi innegabile. La lingua letteraria non ama ridurre *iu* a *ieu* o *iau*, fenomeno che si trova sopra tutto nei documenti di Marsiglia, in testi della Provenza propriamente detta e in testi dell' ovest, ove *iau* giunge sino a *io* (p. es. *tardios*, da *tardius*, *tardiaus*; *viore* da *viure*, *viaure*, ecc.) Notisi che anche Montpellier va con Marsiglia, per questo fenomeno. D'altro canto, la lingua letteraria non ama reppure ridurre *il* ad *ial* (*viala*, *fial*, ecc., nel Sud dell' Auvergne). La lingua letteraria non depalatalizza un *-lh* in *l* (fenomeno della Provenza propriamente detta); non riduce mai *-ata* ad *-aya* (sezione orientale), ecc. ecc. Si sa, a ragion d'esempio, che i trovatori fanno uso del perf. in *-ec* assai sovente accanto a *-et* per la I con. Ora, esso è comune in testi di Tarn, Aude, Haute-Garonne (dunque in dominio di Linguadoc). Il plurale in *-os* di aggettivi e pronomi (*tantos*, *aquellos*, *ellos*, ecc.) trovasi in vari testi della Provenza, ma non è accettato dai trovatori. È questo un criterio per tenerci di nuovo alla Linguadoc. L'art. femm. *sa*, *za* è escluso dalla lingua letteraria, come anche il masch sogg. *le*. Ora si sa che queste forme appartengono sopra tutto alla sezione orientale della Francia del Sud (non è il caso di parlare qui dell' articolo guascone). Insomma, non soltanto i criteri positivi, ma anche quelli negativi, se si vorrà continuare l'esame, ci portano nella regione di Linguadoc. È certo che potrei continuare a lungo (e mi propongo di riprendere altra volta lo studio di siffatte questioni linguistiche). Il risultato sarebbe sempre il medesimo: il tipo « languedocien » è quello che più s'avvicina alla lingua dei trovatori. Con ciò non si escludono gli influssi dialettali e i conseguenti livellamenti; ma si viene a dare al problema una forma più vasta e forse più consona alla realtà e quindi, pensiamo, alla verità.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

preciso, ma vago e indeterminato. E intanto si compivano adattamenti e fusioni parziali in centri particolari, come Bologna, Arezzo, Firenze, sino a che Dante impose, come linguaggio letterario, quello di quest' ultima città, costellato di ibridismi di varia natura. All' antica Provenza mancò un Dante e, oltre al difetto di un grandissimo poeta e scrittore, mancarono le condizioni necessarie al costituirsi definitivo d'una lingua letteraria, quelle condizioni che eressero a così alta dignità il dialetto dell' « Isle de France ».

G. Bertoni.

Emile Faguet, de l'Académie Française. — La Fontaine, *Paris. Société française d'imprimerie et de librairie*, 1913, in-16, 3 fr. 50.

Ce volume est la reproduction exacte, d'après la sténographie, de huit conférences faites par M. Faguet, de janvier à mars 1913. Aussi l'exposition y est-elle un peu traînante, et le style — par le fait aussi des imprimeurs — y offre-t-il parfois des obscurités ou des incorrections (1). En revanche, c'est un plaisir de voir la pensée du conférencier jaillir librement et se fixer dans une forme sans apprêt.

Successivement sont étudiés : la vie de La Fontaine, son caractère, l'éducation de son esprit, sa philosophie et sa morale, les contes, les impressions du touriste, les petits poèmes et le théâtre, enfin les fables. Si les fables ne fournissent qu'à deux conférences spéciales, c'est qu'il en a été question un peu partout dans le cours.

On pourrait discuter quelques assertions de M. Faguet. Par exemple, page 115, est-il bien certain que La Fontaine nous conseille *la lâcheté, la roulerie, la ploutrerie*, en écrivant :

Le sage dit, selon les gens :
Vive le roi ! vive la ligue !

« Ici, dit M. Faguet, il n'y a pas une constatation. Il y a : « le sage dit... » et c'est nous dire : Voilà ce qu'il faut faire. Il ne faut jamais déclarer son opinion et il faut, selon les gens, être noir ou blanc. » — A ce compte, peut-être La Fontaine trouve-t-il aussi qu'en droit, et non pas seulement en fait,

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

(1) Je ne relèverai qu'une faute d'impression dans une citation de La Fontaine, page 161 : « Il n'en faut pas venir là si l'on ne veut ni faire rire et pleurer dans une même nouvelle » pour « Il n'en faut pas venir là, si l'on peut, ni faire rire et pleurer... »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Mais si l'on admet, comme M. Faguet, que ce dernier vers n'est qu'une constatation, un peu attristée, on peut aussi admettre que le sage blanc ou noir selon les cas, c'est le sage tel que le conçoit le monde, et que l'ami fidèle de Fouquet le méprise un peu.

Page 101, parlant de l'âme des bêtes, M. Faguet prend à la lettre une déclaration du *Discours à Mme de la Sablière*, et avance que le fabuliste donne aux animaux « une âme grossière, il leur donne une âme lourde et enveloppée, il leur donne une âme *qui ne raisonne pas* » (c'est M. Faguet qui souligne). Mais si, pour être plus prudent dans sa réfutation de Descartes, La Fontaine a écrit ici :

Sans qu'un singe jamais fit le moindre argument.

n'a-t-il pas, au contraire, écrit ailleurs du chat-huant :

Voyez que d'arguments il fit !

Plein de sens critique, ingénieux, spirituel, ce volume ne nous instruit pas seulement sur La Fontaine ; et le lecteur notera chemin faisant bien des remarques intéressantes sur Brébeuf, sur Benserade, sur Boileau, sur Corneille, et sur le premier romantisme, celui de 1630.

Eugène RIGAL.

Emile Faguet, de l'Académie Française. — Le bi-centenaire : Rousseau penseur, Rousseau artiste, *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, 1913, 2 volumes in-16, 3 fr. 50.

Après la *Vie de Rousseau*, *les Amies de Rousseau* et *Rousseau contre Molière*, voici deux volumes qui complètent le monument élevé par M. Faguet pour le bi-centenaire du philosophe genevois.

A ces derniers volumes, comme aux précédents, une critique pointilleuse trouverait le moyen d'adresser quelques reproches. Par exemple, puisque Rousseau juge de Molière fournissait à tout un volume, Rousseau juge des autres écrivains aurait pu fournir à plus qu'à quelques pages instructives, mais un peu sèches. Sur le sentiment et la peinture de la nature dans Rousseau, M. Faguet s'explique à maintes reprises, et d'une façon très intéressante ; mais on eût aimé voir comment le sentiment de la nature s'était enrichi et attendri de *la Nouvelle Héloïse* aux *Confessions*, et des *Confessions* aux *Rêveries*. Le chapitre sur la *Composition* de Rousseau est maigre. Quelques idées justes sont poussées si loin qu'elles en deviennent contestables, ainsi l'idée qu'il n'existe pas de littérature impersonnelle, mais seulement, en face d'une littérature confidentielle, une littérature personnelle où la personnalité de l'auteur est déguisée avec plus ou moins de soin.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'acharnement de M. Faguet contre Voltaire plairait peut-être à Rousseau, et peut-être aussi lui paraîtrait-il excessif. Enfin, il est fâcheux que M. Faguet indique très rarement la provenance des morceaux qu'il cite: on serait, s'il donnait des références, plus à l'aise pour confirmer ou contester ses jugements, pour poursuivre les lectures proposées et savourer longuement le plaisir que procurent de belles pages, voire pour corriger çà et là des fautes d'impression assez nombreuses (1).

Cela dit, je n'ai plus qu'à remercier M. Faguet du plaisir et du profit que procurent ses deux volumes.

Tout d'abord, on s'attendait bien qu'un sujet comme *Rousseau penseur* inspirerait l'auteur de tant de belles études morales, sociologiques et politiques. Et l'attente n'a pas été trompée.

C'est avec finesse et avec force à la fois qu'est ici caractérisée la morale de Rousseau. Affligé d'une imagination éminemment romanesque, Rousseau était doué aussi d'un bon sens très avisé, et ce père du romantisme était très peu disposé à encourager les formes morbides du romantisme. Amoureux lui-même de la vie inactive et

(1) Voici sans doute les principales: ROUSSEAU PENSEUR: page 12 fin, *Saint-Lambert* pour *Grimm*; p. 20, *M. de Gérardin* pour *Girardin;* p. 61, *ne fit plus de cas de Mahomet que de Zopire*, pour *ne fit plus de Mahomet que de Zopire;* p. 96, *serve d'asserrissement au plaisir*, pour *d'assaisonnement;* p. 143, *quoiqu'il y ait peu de mal mérité sur la terre*, pour *immérité*; p. 243, *antérieur*, pour *antérieure*; p. 263, note, *je n'aperçois*, pour *je m'aperçois*; p. 264, note, *manger* pour *manquer;* p. 292, *l'Etat ne fût pas sujet*, pour *l'Etat ne fût sujet*; p. 311, *qui nepermet pas au pardon de s'exhaler*, pour *poison;* p. 317, *Burlemaqui*, pour *Burlamaqui;* p. 332, *sans une apparente sujétion*, pour *sous*; p. 350, *peu s'en faut que sur la dénomination et les instances d'un voguin, on n'ait pas puni*, pour *dénonciation et on n'ait puni;* p. 366, *ne se conduisant pas*, pour *ne se conduise pas*; p. 367, *la foi qui lui était nécessaire que tous les sujets eussent*, pour *qu'il;* p. 369, *indifférence*, pour *indifférente*.

ROUSSEAU ARTISTE: p. 86, *M. de Couzié*, pour *Conzié;* p. 122, *Je ne sais quelle terreur vint servir son âme*, pour *saisir;* p. 132, *en vous flattant de l'obtenir*, pour *en me flattant*; p. 159, *obéissant à ce sentiment comme à tous les héros de Rousseau*, pour *commun*, p. 295, *la contemplation de la littérature*, pour *de la nature;* p. 321, *quand il a voulu définir*, pour *le définir;* p. 362, note, *Comme une maîtresse*, pour *D'une maîtresse*; p. 384 a été omis un paragraphe sur Lamartine

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

contemplative, il n'en écrivait pas moins à un Obermann de son temps : « S'il m'appartenait de vous donner des conseils, le premier que je voudrais vous donner serait de ne point vous livrer à ce goût que vous dites avoir pour la pensée contemplative et qui n'est qu'une paresse de l'âme, condamnable à tout âge et surtout au vôtre. L'homme n'est pas fait pour méditer, mais pour agir. La vie laborieuse que Dieu nous impose n'a rien que de doux au cœur de l'homme de bien qui s'y livre en vue de remplir son devoir, et la vigueur de la jeunesse ne vous a pas été donnée pour la perdre en inutiles contemplations. Travaillez donc, Monsieur, voilà le premier précepte de la vertu que vous voulez suivre. »

Ce n'est pas, quoi qu'on en ait dit, à la morale de Kant que cette morale de Rousseau est apparentée ; c'est à la morale de certains directeurs de conscience que nous font songer des passages comme celui que nous venons de citer. « Les lettres de direction de Rousseau, avec un peu moins de finesse peut-être, et pour ainsi parler de souplesse psychologique, avec plus de profondeur quelquefois, forment un ouvrage aussi admirable que les merveilleuses lettres de direction de Fénelon. » Et M. Faguet, en songeant à tant de « rares, précieux, sensés et exacts bons conseils » qu'on pourrait recevoir de Rousseau, l'appelle spirituellement : « Ce prédicateur laïque, ce confesseur laïque, dont la véritable vocation était d'être pasteur protestant dans une bourgade suisse, chez les « Montagnons », et de catéchiser, et dans ses moments de loisir d'herboriser, et les jours de pluie de jouer du clavecin et d'écrire *la Nouvelle Héloïse* et l'*Emile*. »

Quelle haine ce pasteur protestant nourrissait contre le catholicisme ; quelles ont été ses idées religieuses ; que peut-on apprendre dans ses essais pédagogiques, excepté dans « cette gerbe d'idées saugrenues qui a reçu le nom de *Sophie* », M. Faguet le démontre dans deux chapitres pénétrants, où nous signalerons spécialement ce qui a trait à la question sexuelle dans l'éducation et à l'instruction des femmes.

La sociologie et la politique de Rousseau sont difficiles à démêler, car il y a partout dans ses œuvres un anarchisme latent, et il n'en tend pas moins au socialisme, à un socialisme « qui ne sait pas et ne cherche pas à savoir quels sont ses moyens d'établissement, qui ne sait pas et qui ne cherche pas à savoir comment il pourra se constituer en régime politique » ; — il se dit aristocrate, mais ce qu'il appelle l'aristocratie, c'est une démocratie qui ne se gouverne pas directement, et c'est donc ce que nous appelons démocratie aujourd'hui ; — il a fondé le jacobinisme et il y a des traces de libéralisme un peu partout dans son œuvre ; — il a systématisé

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sa politique dans le *Contrat social*, et le *Contrat social* est comme le *Don Quichotte* de Rousseau, c'est-à-dire que, « comme les Espagnols n'ont qu'un beau livre, à en croire Montesquieu, à savoir celui qui se moque de tous les autres, de même Rousseau a un grand livre, bon ou mauvais, qui semble continuellement se moquer de tous les autres qu'il a écrits. »

Mais, si Rousseau n'était pas un analyste, M. Faguet en est un, et il se joue au milieu de toutes ces difficultés, montrant jusqu'à quel point les idées de Rousseau se concilient et où décidément se marque leur incohérence, en expliquant la genèse, et faisant l'histoire de la pensée de Jean-Jacques aussi bien que de ses écrits.

La conclusion est piquante :

« Comme il arrive toujours, et comme il serait assez étrange qu'il n'arrivât pas, c'est ce que Rousseau contenait de plus mauvais qui a eu une profonde influence sur les générations qui l'ont suivi.

» Son influence politique et son influence littéraire ont été à peu près aussi mauvaises l'une que l'autre ; mais — l'a-t-on remarqué ? — exactement en sens contraire l'une de l'autre. Les hommes politiques lui ont pris la souveraineté du peuple, la démocratie, l'écrasement de l'individu par la foule, l'anéantissement de l'individu. Les littérateurs lui ont pris l'individualisme, l'exaltation du moi et la littérature individuelle, ce qui prouve seulement qu'il y avait beaucoup de choses dans Rousseau et que les tempéraments les plus différents peuvent y puiser de manière, non seulement à se satisfaire, mais à s'enivrer. »

Rousseau artiste est défini par M. Faguet tout au début de son dernier volume. « Rousseau, dit-il, est tout entier sensation, imagination et logique. C'est lui faire la part très grande ; mais remarquez que ce n'est pas dire, et tant s'en faut, qu'il soit complet. Ce qui lui manque, en une certaine mesure, en une grande mesure, c'est l'observation et la réflexion. Son intelligence, qui est très vive, est intuitive. Elle ne se soumet pas à l'observation. » Et, dès lors, que la sensation soit pour Rousseau « un acheminement vers le rêve, une secousse qui jette l'imaginatif en pleine carrière et une carrière sans limites » ; — qu'il verse tantôt dans le pessimisme, tantôt dans l'optimisme (le pessimisme quand il revit ses souffrances en les exagérant, l'optimisme quand il refait le monde en se l'adaptant), rien n'est plus naturel, et c'est ce qu'explique d'abord M. Faguet.

Viennent ensuite une étude sur la narration chez Rousseau, succession de tableaux plutôt que récits proprement dits ; — et une

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

autre étude, plus longue et admirable, sur la conception des caractères.

Le sien, Rousseau, à force de l'étudier, l'a connu, incomplètement, mais d'une façon assez exacte. Ceux des autres, il a eu un don étonnant pour les méconnaître et les fausser (voir un charmant passage sur Mme de Verdelin, p. 85-86). Ceux qu'il a cru inventer, il les a formés avec ses propres impressions et ses propres rêves, avec ses propres qualités et ses propres défauts, en sorte que Claire d'Orbe résume toute la gaieté de la vie de Rousseau, et que Wolmar, Edouard, Saint-Preux, Julie elle-même (et Julie surtout), ce sont toujours Rousseau, vu à divers âges et sous diverses faces. Il faudrait citer ou analyser toute l'étude, si fine, sur *la Nouvelle Héloïse*. J'y renvoie, me contentant de souligner deux endroits: celui où est expliqué, par l'amour persistant de Julie pour Saint-Preux, le silence menteur que cette femme sincère observe vis-à-vis de son mari Wolmar: « c'est le trait de génie de la *Nouvelle Héloïse*, à mon avis, que d'avoir diminué, refroidi, « exténué » l'amour de Julie pour Saint-Preux, deux ou trois ans avant son mariage, puis six ans pendant son mariage; mais de l'avoir conservé, dans le cœur de Julie, au fond du cœur de Julie, à l'insu presque de Julie; et d'avoir donné pour signe de cet amour non aboli la répugnance invincible de Julie à l'aveu »; — et celui où sont opposés les deux dénouements de la *Nouvelle Héloïse*: le dénouement postiche et qui s'étale: Julie mourant chaste et innocente; le dénouement logique, le dénouement vrai qui n'est qu'indiqué: Julie succombant à son ancienne passion, peu à peu accrue. Et, très justement, M. Faguet revient ici sur la leçon qu'il nous avait donnée dans *Rousseau penseur*, et que j'ai mentionnée plus haut. Pourquoi Rousseau s'est-il ainsi contredit et réfuté lui-même ? Pourquoi? « Mais parce que Rousseau n'a jamais fait autrement! Parce que Rousseau est un romanesque qui contient un homme de très bon sens et qui réprime et refoule le plus longtemps possible ce dernier, mais finit *toujours* par lui donner la parole; parce que Rousseau est absolutiste radical dans le *Contrat social* et libéral dans le *Gouvernment de Pologne*, et même dans certaines parties du *Contrat social*; parce que Rousseau prêche le retour à la vie sauvage dans le *Discours sur les Lettres et les Sciences* et dans le *Discours sur l'Inégalité*, et conclut vingt fois qu'il faut conserver *toute la civilisation* et, seulement, ne pas avoir en elle une confiance aveugle et ne pas croire qu'elle contienne le bonheur; parce que Rousseau ne peut arriver à une conclusion de bon sens pratique qu'après avoir donné toute carrière à son imagination romanesque et avoir

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

en quelque sorte épuisé ses rêves: et c'est précisément ce qu'il fait dans la *Nouvelle Héloïse*, comme partout ailleurs. »

Je passe rapidement sur les chapitres où M. Faguet étudie en Rousseau l'éloquence, le lyrisme, le style de direction, le style de démonstration, l'humour, etc., et je me contente de citer ce ferme jugement sur le style: « Rousseau n'a aucunement la phrase musicale; il ne la cherche pas; il n'essaie pas d'en donner l'illusion; peut-être il l'évite, peut-être, et c'est mon sentiment, n'y réussirait-il point s'il en avait cure; il a éminemment la page musicale, le *morceau* musical, la suite de pensées qui a un rythme et le rythme vrai; et c'est une façon de dire qu'il a le rythme de ses sensations et de son cœur et qu'il suit, non en artiste du verbe sonore, mais en homme passionné et sensible, le rythme même de son âme. »

Quant au dernier chapitre, si riche, si suggestif, et qui forme à lui seul plus de cent pages, sur l'influence artistique de Rousseau, c'est tout un livre, et qui demanderait un examen détaillé. On trouverait à y signaler quelques exagérations, quelques lacunes, quelques assertions hasardées; mais on y trouverait surtout de quoi redresser bien des erreurs, bien des préjugés, bien des partis pris. Après tant de diatribes, plus ou moins éloquentes, sur le romantisme, c'est plaisir de voir les choses remises au point par un critique dont le talent est fait avant tout de ce qui manque à tant d'autres: d'impartialité, d'érudition, de bon sens, d'intelligence et d'esprit.

Eugène Rigal.

Maurice Souriau. — La Compagnie du Saint-Sacrement de l'Autel. Deux mystiques Normands au XVIIe siècle: Mr de Renty et Jean de Bernières, *Paris, Perrin*, 1913, petit 8°, 5 fr.

Les travaux de M. Raoul Allier, de M. Rébelliau et de quelques autres ont attiré l'attention sur la *Compagnie* secrète *du Saint-Sacrement de l'Autel*, ou *cabale des dévots*, à laquelle le zèle ardent, méritoire, mais souvent indiscret, de ses membres, a valu, au XVIIe siècle, tant d'approbations et d'inimitiés. Gêné personnellement par la *cabale*, Mazarin crut qu'elle gênait aussi la bonne administration de l'Etat; et — au dire de Rapin — cela « l'obligea dans la suite à rendre ces gens suspects au Roi, lequel, pour les décrier, les fit jouer quelques années après, sur le théâtre, par Molière. » Don Juan, traqué, s'enrôla dans la *cabale*, et Tartuffe en faisait partie. Mais, à dire vrai, la plupart de leurs confrères ne leur ressemblaient guère.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ils ne leur ressemblaient guère, notamment, les deux dévots et charitables personnages dont M. Souriau vient de se faire l'historien : Gaston-Jean-Baptiste de Renty, fondateur, ou plutôt restaurateur de la *Compagnie* à Caen ; et Jean de Bernières-Louvigny, directeur laïque à l'influence profonde, dont l'enseignement s'est déposé dans ce livre posthume, au mysticisme un peu inquiétant, *Le Chrétien intérieur*. La biographie de ces deux conducteurs d'âmes forme les deux premières parties du volume de M. Souriau ; le troisième est consacré à la *Compagnie* qu'ils dirigeaient et qui, du nom de la maison où Jean de Bernières l'avait installée, était le plus souvent appelée *l'Ermitage*.

Dans cette histoire de *l'Ermitage*, il y a une lacune fâcheuse, dont M. Souriau n'est pas responsable. Les procès-verbaux des réunions tenues par les confrères n'ont pas été retrouvés, et nous ne pouvons dès lors contrôler l'accusation portée par leurs adversaires : « Il est arrivé quelquefois qu'ayant eu de faux avis que des maris maltraitaient leurs femmes, ou que des femmes n'étaient pas fidèles à leurs maris, ou que des filles ne se gouvernaient pas bien, ils se sont ingérés, sur le rapport qui en était fait en leurs assemblées, de chercher les moyens de remédier à ces maux, et ils en ont choisi de si impertinents et de si indiscrets, que cela a été capable de causer bien du désordre et de la division dans les familles et dans toute la ville, car souvent, voulant empêcher une légère faute, on en fait naître de grands scandales, lorsque l'on agit par emportement plutôt que par prudence. »

Voici un autre défaut, infiniment moindre. Séduit par ses héros, M. Souriau semble avoir quelquefois partagé leur parti pris contre leurs ennemis, les Jansénistes, et il ne se refuse pas, pour faire leur apologie, un peu de subtilité. « C'était, nous dit-il par exemple, un redoutable entraîneur d'âmes que ce Jean de Bernières. A qui le considérerait comme un simple énergumène, je répondrais que, n'épargnant personne, il ne s'épargnait pas davantage. Les austérités de toutes sortes usaient son corps. » A la bonne heure ! Mais qui dit *énergumène* ne dit pas *hypocrite*, et de Bernières pouvait être un énergumène, tout en se martyrisant lui-même, comme il martyrisait les autres.

Ajoutons bien vite que cette réserve — même si elle est légitime — est peu importante, et que son respect pour ses héros n'empêche pas M. Souriau d'être véridique et, somme toute, impartial. La fin du livre le montre bien, qui expose presque à la fois la fin piteuse et la fin glorieuse de *l'Ermitage* : la fin piteuse avec les manifestations ridicules de confrères échauffés par un ascétisme excessif ; la fin glorieuse, avec l'épiscopat de Mgr de Laval, évêque

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de Québec, le plus saint et le plus actif des disciples de Jean de Bernières. Et je sais bien que c'est par cette radieuse figure de Mgr de Laval que se clôt le volume ; mais la chronologie ici était d'accord avec les secrets désirs de M. Souriau.

Ce livre consciencieux, nourri, bien composé, et d'un intérêt soutenu, sera lu avec profit par des lecteurs assez divers, car il touche à l'histoire du mysticisme, du quiétisme, du jansénisme et du « cléricalisme » ; il jette quelque lumière, d'un côté sur *le Tartuffe*, et de l'autre sur *les Maximes des Saints*.

Eugène RIGAL.

Raymond Clauzel. — Etudes humaines. Fanatiques, II : Philippe Deux d'Espagne, *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, 1913, in-16, 3 fr. 50.

> Philippe Deux était une chose terrible...
> Et sa prunelle avait pour clarté le reflet
> Des bûchers sur lesquels par moments il soufflait.
> Il était redoutable à la pensée, à l'homme,
> A la vie, au progrès, au droit, dévot à Rome ;
> C'était Satan régnant au nom de Jésus-Christ.

Ce portrait vigoureux, que Victor Hugo a mis au centre de son poème *la Rose de l'Infante*, n'est pas rappelé et n'avait pas à être rappelé par M. Clauzel ; mais j'y ai songé souvent en lisant le second volume des *Fanatiques*, et je me suis demandé s'il méritait de scandaliser Brunetière. A coup sûr, la physionomie y est simplifiée, le coloris en est poussé au noir, et quelques traits en sont contestables : Philippe, par exemple, réclamait peut-être plus de dévotion de Rome qu'il ne lui en accordait. Mais n'a-t-il pas fait souvent le mal, et « au nom de Jésus-Christ » ? N'est-ce pas pour l'honneur et pour le service de Dieu qu'il a prétendu commettre ses pires crimes ? « Sommes-nous ici en face d'une monstrueuse hypocrisie ? » se demande M. Clauzel, et il se répond : « Non. Dieu, c'était Philippe lui-même, ou tout comme. Il rendait ses décrets ; il agissait pour lui, et ce que le roi d'Espagne goûtait, Dieu le trouvait bon, et ce qu'il détestait, Dieu devait le haïr. Robespierre incarnait la République et Philippe Deux la divinité. »

On voit par où se ressemblent ces deux « fanatiques », si différents à tant d'égards, et qui ont inspiré à M. Clauzel deux volumes si différents : Philippe Deux et Robespierre. Tous deux ont été dévoués à leur tâche ; tous deux ont été consciencieux à leur façon ; mais tous deux ont cru avant tout à eux-mêmes et ont confondu leur idéal avec leurs passions ; « Philippe (comme Robes-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pierre) fit la politique de son tempérament plutôt que celle de sa raison, et cette politique se résume bien, en définitive, par ces deux mots : domination et persécution. Politique de tyran et de fanatique. »

Répèterai-je à M. Clauzel que ses études, sérieuses et fines, sont parfois déparées par un style alambiqué ou peu correct, et par des fautes d'impression ?

Eugène Rigal.

A. Joannidès. — La Comédie française, 1912, *Paris, Plon-Nourrit,* 1913, 8°, 7 fr. 50.

Ce fascicule du *Joannidès* est encore plus riche en renseignements que les précédents.

Aux « faits et événements importants », il convient de signaler surtout les discours prononcés pour le quarantième anniversaire de l'entrée de Mounet-Sully à la Comédie Française, et les pièces relatives au retrait de *Servir*, par M. Lavedan.

La « table alphabétique générale de toutes les pièces représentées depuis 1901 » rattache directement ce volume au grand ouvrage de l'auteur sur *la Comédie Française de* 1680 *à* 1900.

E. R.

Acquisition des manuscrits de Mr. Dunn par le Musée Britannique.

Mr. J.-A. Herbert, qui a donné ici même (ci-dessus, p. 125) toutes les explications qu'on pouvait désirer sur le manuscrit de la *Chanson de Guillaume* (Livre de Chiswick), veut bien nous informer que le Musée Britannique vient d'acquérir ce livre, ainsi que les deux autres tronçons du ms. Edwardes ayant appartenu à Mr. Dunn, le ms. d'Adgar et le ms. de *Gui de Warwick* (1).

Grâce à cette acquisition, le ms. de la *Chanson de Guillaume* est devenu accessible au public et il sera possible d'en donner une édition rigoureusement exacte. On sait que l'édition de Chiswick laisse à désirer et que, pour la corriger, on ne dispose que de deux collations, très soignées, mais partielles, fournies par Mr. J.-A. Herbert à MM. Rechnitz et Suchier. Une nouvelle édition serait donc la bienvenue, et nous sommes heureux d'apprendre qu'elle ne tardera

(1) Ces livres ont reçu les cotes suivantes : *Gui de Warwick* Add. ms. 38662, *Chanson de Guillaume* Add. ms. 38663, Adgar Add. ms. 38664.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pas à paraître : la *Collection des Classiques Français du Moyen Age* annonce qu'elle publiera la *Chanson de Guillaume* dans un de ses prochains fascicules. Nous croyons savoir que cette édition offrira le texte du manuscrit sans aucun essai de restauration. Tout le monde approuvera ce système.

Jean ACHER.

W. Cloëtta. — Altfranzösische Texte. (Extrait de Altfranzösisches Elementarbuch, Sammlung Romanischer Elementar-u. Handbücher hgg. von W. Meyer-Lübke, 1, 7). *Heidelberg*, Winter, 1909 [51 pages in-8° écu].

Bien qu'elle porte la date de 1909, cette plaquette n'a paru qu'en 1912. On aimerait croire que l'ouvrage dont elle est extraite, l'*Altfranzösisches Elementarbuch* de feu Cloëtta, ne tardera pas à être distribué ; il était sous presse au moment où Cloëtta mourut. Isolés du reste du livre, les textes qu'on nous offre aujourd'hui ne seront pas très utiles : à part les Serments de Strasbourg et la Séquence en l'honneur de sainte Eulalie, on n'y trouve que des extraits (au nombre de huit).

Jean ACHER.

Alfons Hilka. — Neue Beiträge zur Erzählungsliteratur des Mittelalters. Die Compilatio Singularis Exemplorum der Hs. Tours 468, ergänzt durch eine Schwesterhandschrift Berne 679. (Extrait de 90. Jahresbericht der Schlesischen Gesellschaft für vaterländische Cultur). *Breslau*, 1913 [24 pages in-8° cavalier].

Spécimens d' « exemples » contenus dans un recueil à l'usage des prédicateurs dont on possède deux manuscrits : l'un (ms. Tours 468, du XVe siècle) a été étudié par Delisle dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. XXIX (1868), p. 598 et ss., l'autre (ms. Berne 679, également du XVe siècle) vient d'être découvert par M. Hilka.

L'auteur se propose de publier une édition intégrale de cet ouvrage, qu'il dit être important pour la connaissance de la littérature et des mœurs du moyen âge. Cette importance ne ressort nullement des spécimens publiés : on n'y trouve aucun trait susceptible d'intéresser l'histoire des mœurs, et quant aux thèmes littéraires qui y sont utilisés, M. Hilka a lui-même noté qu'on les rencontre dans le folk-lore d'un grand nombre de pays et marqué ainsi, à son insu, leur parfaite banalité.

Jean ACHER.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Marc Bloch. — Les formes de la rupture de l'hommage dans l'ancien droit féodal. (Extrait de la *Nouvelle revue historique de droit français et étranger*, année 1912, p. 141-177.)

Cet article, dont les historiens du droit diront sans doute qu'il n'apporte pas beaucoup de lumières nouvelles sur la question étudiée, n'intéresse guère les romanistes. La *Romania*, qui l'a reçu comme nous, lui consacre néanmoins une notice assez développée dans un de ses récents cahiers (XLI, p. 460 s.). L'auteur de cette notice ne fait pas preuve de beaucoup de jugement. Ainsi il adopte et qualifie d'ingénieuse une correction de M. Bloch au v. 7926 de la *Chanson des Saisnes* (éd. Stengel), bien que celle-ci achève de corrompre le texte. Voici le passage tel que l'éditeur l'imprime :

7922 Dialas se combat an l'estor come ber ;
A force l'anvironent Hongre, Rous et Escler,
Lor homage li randent sanz plus de demorer,
Plus de M. et C. V. le corent deffïer ;
7926 Et cil lor va l'omage que il ot fait livrer.

M. Bloch propose d'émender : *Et cil lor va l'omage que il ont fait livrer*. Mais le passé indéfini qu'il introduit ainsi dans le texte est inadmissible ; il ne se comprendrait que si au lieu d'une scène de défi vassalique, les vers précédents racontaient une prestation d'hommage. Il faut évidemment lire, en supposant une mauvaise résolution de l'abréviation par lettre suscrite, *frait* au lieu de *fait* : *Et cil lor va l'omage que il ot frait livrer*. Dialas, qui vient de passer à l'ennemi, a forfait, par sa félonie, l'hommage de ses vassaux et brisé les liens qui les unissaient à lui ; la « livraison » (*liberatio*) d'hommage que le poète décrit consomme la rupture, la rend parfaite, comme disent les juristes.

La remarque suivante est aussi peu judicieuse. « M. Liber, écrit le collaborateur de la *Romania*, a bien voulu me communiquer sur ce sujet la glose suivante de Bechor-Schor (éd. Jellinek, p. 41), relative à un passage de *La Genèse* (XXVII, 40 : « tu enlèveras ton joug de dessus ton cou ») : « comme font encore maintenant les seigneurs : lorsque leur suzerain appesantit son joug outre mesure, ils lui disent : « Prends ta (*ou* ton) *pjje*, ton *omanje*, c'est-à-dire le pays que je tiens de toi ; je ne veux plus te servir. » Je ne sais pas si dans la graphie *pjje*, il ne faudrait pas voir la transcription du mot *paille*. C'est, en tout cas, de la cérémonie de la rupture d'hommage qu'il est question. » — La compétence me manque pour décider si la graphie *pjje* est due à une faute du copiste ou à la

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

prononciation défectueuse du français par l'écrivain juif, mais je ne doute pas que ce mot, traduit dans le texte par « pays », ne soit le v. fr. *fié*, fief (1).

Jean Acher.

Adolf Tobler. — Li dis don vrai aniel. Die Parabel von dem ächten Ringe, französische Dichtung des 13. Jahrhunderts... zum ersten Male herausgegeben. Dritte Auflage. *Leipzig, S. Hirzel,* 1912 [XXXVIII+38 pages in-8° écu].

Bien que la seconde édition de ce livre, parue en 1884, ait été d'un débit difficile, la librairie Hirzel a cru pouvoir en publier une troisième. Il est permis de le regretter. Le poème du *Vrai anneau* est rare par l'insipidité; la manière dont il est traité par l'éditeur date. Une méchante rhapsodie présentée à la vieille mode se défend trop bien contre la curiosité du public pour qu'il soit utile de lui consacrer un compte rendu détaillé. Il convient cependant d'expliquer, ne fût-ce que sommairement, aux personnes inexpertes, pourquoi elles ne doivent pas ajouter foi aux dires de l'*Archiv. für das Studium der neueren Sprachen* (t. CXXX, p. 463 s.), tendant à leur faire croire que cette publication satisfait aux exigences actuelles de l'art d'éditer les textes.

En publiant, en 1871, le *Dit du vrai anneau*, Adolf Tobler modifia la langue de ce poème picard transmis dans une copie également picarde, de manière à la rendre conforme à ce qu'il croyait être l'usage des écrivains picards du temps. Il datait le poème de la fin du treizième siècle, la copie du début du quatorzième, et son entreprise s'explique non pas par une erreur sur la provenance du manuscrit, — il l'avait parfaitement reconnue, — mais par la mollesse avec laquelle ce manuscrit appliquait les règles établies par Adolf Tobler pour les textes picards. Il opposait la « capricieuse et flottante langue » du manuscrit à ce qu'il « estimait être l'ancien patois picard modifié sur certains points sous l'influence de la littérature extrapicarde (*ausserpicardische Litteratur*) », et il tenait que, dans ce conflit entre le laisser-aller des faits et la belle ordonnance de ses spéculations de philologue, c'étaient les faits qui devaient céder (2).

(1) Cf. *eflence* pour *eplence* dans une glose rabbinique citée par M. Blondheim (*Rom.* XXXIX, p. 170).

(2) P. XXXVI de la présente édition. — Comme tout le monde alors, Tobler estimait que chaque province avait sa langue littéraire propre, qui était le patois local.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Nous avons quelque peine aujourd'hui à comprendre cet état d'esprit et à admettre qu'un homme sensé puisse défigurer un texte pour le seul plaisir de faire triompher ses chimères d'érudit. En 1871, la chose ne paraît pas avoir choqué. Certes, Mussafia, dont le bon goût était offensé par la lourdeur des « restitutions » de Tobler, releva que, sous prétexte de restaurer les véritables traits du dialecte, l'auteur avait remplacé une particularité caractéristique de l'orthographe picarde par une incolore graphie de convention; il fit aussi des réserves sur la légitimité d'autres changements et n'en approuva franchement aucun (1). Mais nulle part dans son article il ne s'élève contre le principe même de ces étranges maquillages. C'est qu'on était alors en pleine fureur de restaurations. Orthographe, langue, sens, forme et fond, on ravageait tout, rien ne trouvait grâce devant les éditeurs. On refaisait tout à neuf, et plus on était savant, plus on se montrait ardent à saccager les textes; la timidité passait pour un aveu d'ignorance. Aussi, loin de s'étonner du silence que garde Mussafia sur la question de principe, convient-il d'admirer le courage qu'il lui a fallu pour revendiquer, contre le plus impitoyable des philologues, le droit de respecter la tradition manuscrite dans les rares cas où elle ne contredisait pas ouvertement l'enseignement des grammaires du vieux français.

Tobler ne tint aucun compte des remarques de Mussafia; on sait qu'il n'était pas dans ses habitudes de profiter des observations auxquelles donnaient lieu ses ouvrages (2). L'article du critique italien n'est pas même mentionné dans la seconde édition du livre. Tobler l'avait lu cependant: dans une note de son commentaire (v. 12), il cite Mussafia — sans donner la référence — à propos d'une petite difficulté du texte. Il ne mit pas non plus à profit l'édition d'*Aucassin et Nicolette*, publiée en 1878 (et puis en 1881) par M. Hermann Suchier. Utilisa-t-il d'autres travaux parus depuis le sien ? Gaston Paris l'affirme dans son compte rendu (*Romania*, t. XIII, p. 487). La chose demeure pourtant douteuse: selon toutes les vraisemblances, Paris fait allusion à l'étymologie du mot *verge* (anneau), indiquée pour la première fois par Mussafia en son article et que Tobler (v. 311) cite d'après les *Beiträge zur Kunde der norditalienischen Mundarten* (1873) du même savant, et à d'autres broutilles du même genre. En ce qui concerne le caractère de l'édition, Paris note lui-même qu'il n'avait pas changé. Il en avait gran-

(1) *Litterarisches Centralblatt*, année 1871, p. 1112 s.

(2) Voy. l'avant-propos de la seconde édition de la seconde série des *Vermischte Beiträge zur frz. Grammatik*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dement besoin cependant : cette publication, critiquée dès son apparition, en 1871, était vraiment arriérée en 1884. Aujourd'hui, elle se trouve en pleine harmonie avec nos connaissances au sentiment de l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen*. L'*Archiv* a désappris beaucoup depuis la mort de Herrig.

Jean ACHER.

Sammlung mittellateinischer Texte herausgegeben von Alfons Hilka. — 1. Disciplina clericalis des Petrus Alfonsi hgg. von A. Hilka und W. Söderhjelm, 1911, [xv+50 pages].— 2. Exempla aus Handschriften des Mittelalters hgg. von J. Klapper, 1911, [x+87 pages]. — 3. Lateinische Sprichwörter und Sinnsprüche aus Handschriften gesammelt von J. Werner, 1912, [viii+112 pages]. — 4. Historia septem sapientum I hgg. von A. Hilka, 1912, [xxii+35 pages]. — *Heidelberg, Winter* [fascicules cartonnés in-8° écu].

En fondant cette collection de textes, M. Hilka s'est proposé de fournir aux conférences universitaires des matériaux en vue de l'étude de la langue et de la littérature latines au moyen âge. Je ne sais pas si les études médiévales latines tiennent assez de place dans les programmes universitaires pour justifier l'entreprise et je ne veux pas examiner si les recueils de contes et d'historiettes, auxquels va de préférence la sollicitude de M. Hilka, sont très intéressants à étudier (1) ; je me borne à constater que la nouvelle collection est appelée à rendre de grands services aux érudits et je lui souhaite de trouver auprès d'eux l'accueil qu'elle mérite.

Les fascicules parus sont au nombre de quatre. Dans le premier, MM. Hilka et Söderhjelm reproduisent, en la dégageant de l'appareil des variantes, l'édition de la *Disciplina clericalis* qu'ils ont publiée récemment et dont la *Revue des Langues Romanes* a rendu compte ci-dessus, p. 250 ; on nous permettra de nous borner à renvoyer le lecteur à ce compte rendu, qui examine incidemment la présente édition. — Le deuxième fascicule contient 115 « exemples » extraits par M. Klapper des sermonnaires, pour la plupart tardifs,

(1) Les fascicules à paraître doivent contenir les *Exemples* de Jacques de Vitry, le *Kelila et Dimna*, la *Scala celi*, *Barlaam et Josaphas*, *Salomon et Marcolphe*, Secundus, l'*Historia de preliis*, la *Vie de s. Auban*, *La Vie et les origines de Constantin le Grand*, les *Carmina Burana*, des recueils d' « exemples » et de miracles de la Vierge.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de la Bibliothèque de Breslau. L'auteur assure, dans la préface, qu'il n'a recueilli que des « exemples » dont la source est inconnue, mais il suffit de jeter un coup d'œil sur les notes publiées à la suite du texte pour se convaincre qu'il n'en est rien; ces notes sont d'ailleurs incomplètes, notamment en ce qui concerne les sources hagiographiques. Un autre défaut de cette compilation, c'est que les anecdotes qui y figurent sont généralement dénuées d'intérêt. Je n'ai pas pu me défendre d'un sentiment d'impatience en feuilletant le volume. — Le recueil de proverbes de M. Werner, qui forme le troisième fascicule, est plus heureux. La disposition en est fort commode: classement alphabétique de proverbes complété par un bon index des matières. — L'*Historia septem sapientum* publiée par M. Hilka dans le quatrième fascicule est une traduction latine, par lui découverte, du *Mischle Sendabar* (rédaction hébraïque du roman des *Sept sages*). L'auteur attribue une grande importance a cette version, où il relève quelques traits qui manquent à l'original hébreu et qu'on retrouve dans les rédactions occidentales des *Sept sages*: à l'en croire, on tiendrait là la source d'où dérivent les susdites rédactions occidentales. Cette opinion ne me paraît pas recevable. Elle repose, en effet, sur la double hypothèse que voici: le texte nouvellement découvert, transmis dans un manuscrit unique du XVe siècle, remonte pour le moins au XIIe siècle; cet ouvrage, dont personne ne semble s'être soucié avant le XVe siècle, a été connu par tous les rédacteurs occidentaux, lesquels sont nombreux. La première supposition est gratuite, la seconde extrêmement risquée, et leur combinaison se réduit à une conjecture en l'air peu vraisemblable.

En ce qui concerne la méthode d'édition, il n'y a qu'à louer le soin avec lequel les textes paraissent être établis. Sur un point seulement on aimerait voir M. Hilka et ses collaborateurs abandonner les errements qu'ils suivent. En maintenant l'usage des manuscrits de noter, selon les règles connues, les lettres *i* et *u* tantôt par les signes *i* et *u*, tantôt par les signes *j* et *v*, ils ne reproduisent point, comme ils le croient, l'orthographe médiévale, mais introduisent dans leurs éditions des distinctions calligraphiques incompatibles avec l'art typographique moderne. Il en est des lettres *i* et *u* comme des lettres *d*, *r*, *s*: elles ont deux formes dans les manuscrits. Il est peu judicieux de reproduire ces doublets en caractères d'imprimerie où chaque lettre n'a qu'une forme, et il est tout à fait inadmissible de traiter *i* et *u* d'une manière et *d*, *r*, *s* d'une autre. Lorsque nous employons, dans les textes latins, *i* et *j*, *u* et *v*, c'est pour distinguer les fonctions vocaliques des sonantes exprimées par ces signes d'avec les fonctions consonantiques. On peut intro-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

duire, si l'on y tient absolument, cette peu utile distinction dans les textes médiévaux, mais si on ne le fait pas, il faut imprimer partout *i* et *u*. La valeur et l'emploi des lettres sont une chose, les formes qu'affectent ces lettres en sont une autre, et il importe de ne pas confondre l'orthographe avec la paléographie.

Jean ACHER.

E. Herzog. — Historische Sprachlehre des Neufranzösischen. 1. Teil: Einleitung. Lautlehre (Sprachwissenschaftliche Gymnasialbibliothek hgg. v. Max Niedermann, IV. Band. *Heidelberg*, Winter, 1913 [XVI+317 pages in-8° écu].

Le livre s'ouvre par une Introduction de cinquante pages. Elle comprend une « partie générale » et une « partie spéciale ». Dans la partie générale, l'auteur expose que le langage est destiné aux êtres animés (*Lebewesen*), qu'on y distingue des « formes générales » telles que, par exemple, le geste de menace « que comprend même un chien », et des « formes de convention » telles que, par exemple, le signe d'assentiment qu'on fait avec la tête, et « que beaucoup de peuples emploient dans un autre sens ». Après ces préliminaires, il effleure la question de l'origine des formes conventionnelles du langage, montre la différence qui existe entre les gestes et la parole, et explique pourquoi les « *Lautsprachen* » devinrent fréquemment (*vielfach*) d'emploi général : elles ont sur les « *Gebärdensprachen* » la grande supériorité d'exiger un effort d'énergie beaucoup moindre, et elles permettent, en outre, de s'entendre lorsque les interlocuteurs ne se regardent pas ou ne peuvent se voir à cause de la nuit qu'il fait ; ces avantages contrepèsent largement ceux que présentent les gestes et qui sont d'être visibles de loin et de ne pas surcharger la mémoire. L'inaptitude, commune aux gestes et à la parole, à être perçus par les personnes absentes amène l'auteur à décrire l'artifice que l'homme imagina pour remédier à cet inconvénient et à livrer, en terminant, le nom de l'invention : écriture. Le chapitre premier se clôt sur cette révélation.

On n'analysera pas ici les chapitres suivants, qui sont à l'avenant ; il suffira d'indiquer comment M. Herzog justifie cette partie générale de son Introduction. « Certains de nos confrères, écrit-il, trouveront peut-être que ce que nous exposons s'entend de soi-même. On voudra bien nous permettre cependant de dire que non seulement chez nos propres élèves, mais aussi dans des travaux scientifiques — et ce n'étaient pas toujours des travaux de débutants — nous avons eu souvent à déplorer l'absence de certaines de ces vues fondamentales sur les choses du langage, *manche dieser grundlegenden Einblicke in das sprachliche Leben* » (p. VIII s.).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Est-ce le sentiment qu'à des choses rares convient une langue plus rare encore ? En cette partie du livre, M. Herzog applique tous ses soins à parler phébus. Il divise la grammaire en phonétique et en « synthétique », raye de son vocabulaire le mot *Wort* pour adopter l'expression *Begriffs-u. Funktionszeichen*, note que les « signes acoustiques de convention », qui sont des « phénomènes sémantiques », s'accompagnent d'autres « phénomènes acoustiques » qui sont « suggestifs » et qui « doivent » être, à un haut degré, généraux, *in hohem Grade generell*, etc. Veut-on juger de l'effet que produisent ces « séries de sons » (*Schallreihen*) en se combinant en « émissions suivies » (*Sprechgruppen*) ? Je cite au hasard : « *Ein jedes sprachliche System enthält an konventionellen Sinnelementen nicht nur die oben erwähnten feststehenden Schallfolgen als Zeichen für Begriffe und Funktionen (stoffliche Elemente), sondern auch gewisse Formelemente, die sich in ziemlich weitgehender, aber nicht unbeschränkter Kombinationsfreiheit mit den stofflichen Elementen verbinden. Dadurch hat die Sprache die so wichtige, allerdings nicht unbeschränkte, Möglichkeit, mit ihren fest eingeübten konventionellen Zeichen auch noch nicht Dagewesenes, nie Gehörtes völlig verständlich auszudrücken. Zu diesen Formelementen gehören die Intonationsschemen und Akzentuierungsschemen, soweit sie nicht rein suggestive Phänomene sind, ferner gehört hier vor allem die Gruppierung der Stoffelemente* » (p. 19).

La partie spéciale de l'Introduction traite de la formation du français commun. Sur les vingt-cinq pages qu'elle compte, onze, soit près de la moitié, sont consacrées à l'histoire des variations de la diphtongue *oi* depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours. Le morceau est intitulé dans le sommaire : « un exemple de l'influence des stratifications sociales du langage sur l'évolution des sons ». On saura gré à M. Herzog de n'en avoir pas cité deux : l'autre moitié du chapitre a son prix. La pièce de résistance en est formée par une dissertation sur la langue verte. Les autres éléments du français commun sont traités avec moins d'ampleur : l'auteur écrit en vue des débutants et son exposé ne contient que « ce qu'il importe de savoir en premier lieu » sur le sujet (p. IX). Il explique d'ailleurs fort congrûment pourquoi le français des honnêtes gens est farci d'argot. La chose tient au rôle que jouent dans le développement de la langue française le service militaire et la prostitution. Tout Français doit le service militaire ; or, outre que la langue de la caserne fournit bien des éléments à l'argot, celui-ci emprunte beaucoup au langage secret des malfaiteurs, aux manières de parler des « comédiens, gens de lettres, journalistes, chansonniers (*Volkssänger*), peintres, sculpteurs (*bildende Künstler*), étu-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

diants » et aux vocabulaires techniques en usage dans les différents corps de métier : la vie en commun à laquelle on est astreint au régiment favorise ces emprunts. Quant aux filles, « se recrutant pour la plupart dans les classes pauvres, dont elles gardent en partie les manières de parler, elles entrent, de par leur profession, en contact avec toutes sortes de gens, et exercent dès lors, à la faveur de la considération relativement grande dont une importante partie d'elles jouit à Paris, une certaine influence sur l'usage » (1).

Ayant ainsi préparé le lecteur à l'intelligence de son ouvrage, M. Herzog annonce qu'il va examiner, dans le reste du volume, les particularités acoustiques (*akustiche Merkmale*) des sons français et la « manière dont ces particularités se combinent entre elles pour former des ensembles acoustiques, *wie sich diese verschiedene Merkmale zu einer akustischen Gesamterscheinung verbinden* » (p. 51). La vérité est qu'il expose — à grand renfort d'amphigouris — la phonétique du français. Contrairement à ce que ferait croire le titre du livre, cette exposition n'est pas historique. Nulle part l'auteur ne montre comment s'est formé le système de prononciation actuel. Il se borne à le décrire, en complétant l'analyse des sons par l'énumération de leurs « sources ». Après avoir décrit, par exemple, l'état présent du vocalisme, il spécifiera que *e* ouvert accentué a dix-neuf sources (§ 184), *e* non accentué treize (§ 185), *o* fermé accentué six (§ 189), *o* ouvert accentué quatre (§ 190), *o* non accentué neuf (§ 191), et ainsi de suite. Telle de ces sources est un phonème, telle autre un mot, l'auteur ne distinguant pas les changements phonétiques d'avec les accidents de vocabulaire ; tel son est dérivé du vieux français, tel autre de la langue des XVIe et XVIIe siècles : les sources phonétiques d'*o* fermé commencent ainsi à couler à l'époque précise où celles d'*o* ouvert finis-

(1) « Direkt hat vor allem die Sprache der Soldaten und Dirnen beigesteuert. Militär und Dirnentum sind aber auch jene Kreise, durch deren Vermittlung meistens die Elemente aus den früher genannten Schichten — ce sont celles que nous avons énumérées — in die Gemeinsprache dringen. Der Militärdienst zwingt angehörige aller Ständen zu zweijährigem Zusammenleben ; die Dirnen, zumeist den besitzlosen Klassen entstammend, deren Redeweise sie zum Teil beibehalten, kommen durch ihren Beruf mit den verschiedensten Klassen in Berührung und üben nun infolge des verhältnismässig grossen Ansehns, dessen sich ein grosser Teil von ihnen in Paris erfreut, einen gewissen sprachlichen Einfluss aus. » (p. 47).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sent par se tarir. Ces généalogies ne se piquent évidemment ni de rigueur ni de conséquence. Mais c'est la conception même dont elles procèdent qu'il faut noter. Aux yeux de M. Herzog, le système phonétique d'une langue forme un assemblage confus de pièces rapportées : pour faire comprendre l'économie du tout, il suffit d'indiquer la provenance de chaque morceau. Il eût été difficile de donner une preuve plus complète qu'on manque de tout sens linguistique.

Pour l'étude de la prononciation vivante, M. Herzog disposait, ainsi qu'il le déclare lui-même (p. IX), de deux sources d'information : les livres et les disques phonographiques ; à en juger par les exemples cités dans le cours de l'ouvrage et par les transcriptions phonétiques publiées à l'appendice, les disques enregistraient exclusivement des morceaux lus, des textes littéraires pour la plupart. Il est assez difficile de débrouiller la phonétique d'une langue qu'on n'a jamais eu l'occasion d'observer sur le vif. M. Herzog semble bien avoir tenté l'impossible : il ignore jusqu'à l'orthographe française. P. 182, on le voit prétendre que *bédouin* s'écrit sans accent ; cette affirmation empêche de regarder comme fautes d'impression *canèvas* (p. 193), *gâgner* (p. 238), *meninge* (p. 277), *Eschyle* (p. 233) ; *pène* écrit constamment *pêne* (p. 170, 171, 175) et *régistre* (p. 291) à côté de *enrégistreur* (p. 46) suppriment d'ailleurs tout doute à cet égard. — On pourrait passer *moëlle* (p. 222), n'était la belle suite *ïode, ïonien, ïota* qui s'aligne quelques pages plus loin (p. 229) ; *ouïr* perd, par contre, son tréma (p. 164, 221), *Noël* troque le sien contre l'accent grave (p. 221), *Moïse* devient *Moyse* (p. 167). — *Fraîne* (p. 169) n'est pas constant, mais il en va autrement de *fianter* (p. 220, 244). — *Coïon* (p. 227) et *housard* (p. 237) sont des archaïsmes : ils datent ; moins toutefois que *ainsné* pour *aîné* (p. 182) et *feltre* pour *feutre* (p. 211). — *Geyzer* (p. 235) serait excusable sans *yeuze* (p. 229), *[il] drèce* (p. 177), *caparasson* (p. 235). — *Chako* (p. 238) est moins grave que *Mahommed* (p. 230). — *Pelotte* (p. 243) et *sanglotter* (p. 189) sont presque français à côté de *cervelat* (p. 235, 237, 238) et *chérubim* (p. 233, 238). — On le voit, le typographe est hors de cause.

Passons au vocabulaire. Il suffit de feuilleter le livre pour se convaincre que M. Herzog ne connaît le français que par ce qu'il en a pu entrevoir à travers un dictionnaire français-allemand. On sait que ces sortes d'ouvrages se bornent généralement à donner des traductions toutes nues, sans aucune explication, et que, visant à être complets, ils enregistrent tout. Les néologismes les plus récents y voisinent avec les expressions tombées en désuétude depuis cent ans et plus, les termes de métiers avec les mots usuels, les appellations

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

scientifiques avec les locutions les plus vulgaires, et aucune indication ne permet de distinguer ces diverses nomenclatures les unes des autres. On les retrouve toutes dans le livre de M. Herzog. En cette phonétique du français parlé actuellement, on voit défiler des mots tels que *a'umelle* (p. 160), *anspessade* (p. 235), *apostune* (p. 160), *brelan* (p. 240), *boukinkan* (p. 234), *canapsa* (p. 248), *caquesangue* (p. 210), *chambrelan* (p. 240), *chevecier* (p. 183), *ébrener* (p. 240), *estrapade* (p. 239), *hombre* (p. 215), *lansquenet* (p. 212), *matassins* (p. 235), *mûleter* (p. 298), *nocher* (p. 235), *passacaille* (p. 277), *pannequet* (p. 212), [*il*] *quiert* (p. 245), *séguedille* (p. 210), *steinkerke* (p. 219), *toton* (p. 215) *trivelin* (p. 246), *vademanque* (p. 247), *vidrecome* (p. 241), *zani* (p. 238). L'auteur déclare expressément qu'il ne décrit que la langue commune, et il cite sans sourciller des termes comme ceux-ci: *aneth* (p. 275), *anille* (p. 158), *anspect* (p. 236), *arzel* (p. 276), *auvel* (p. 276), *beaucuit* (p. 158), *bocambre* (p. 235), *bouquette* (p. 236), *berme* (p. 283), *bernacle* (p. 289), *caliche* (p. 273), *canole* (p. 188), *castine* (p. 236), *carneau* (p. 240), *conferve* (p. 283), *crabs* (p. 242), *crône* (p. 242), *cromorne* (p. 189), *dréger* (p. 237), *dogre* (p. 288), *ensuble* (p. 161), *étraper* (p. 240), *escabelon* (p. 181), *étrésillon* (p. 241), *flipot* (p. 243), *fagne* (p. 277), *lagre* (p. 288), *lège* (p. 277), *lougre* (p. 288), *lumachelle* (p. 235), *madrague* (p. 241), *madre* (p. 193), *marmenteau* (p. 197), *mastigadour* (p. 296), *mozette* (p. 237), *pian* (p. 244), *pygargue* (p. 283), *recez* (p. 212), *rétoile* (p. 237), *smille* (p. 247), *spalme* (p. 284), *turnep* (p. 279). La « *französische Gemeinsprache* » comprend même des mots tels que *adscrit* (p. 300), *angiologie* (p. 244), *aquifoliacées* (p. 223), *bdellium* (p. 251), *catharte* (p. 282), *cercope* (p. 232), *cercopithèque* (p. 232), *cirsocèle* (p. 232), *cysticerque* (p. 283), *gnomon* (p. 246), *indigète* (p. 279), *incolucre* (p. 288), *ophioglosse* (p. 244), *oxyrhynque* (p. 279), *piézomètre* (p. 244), *ptérodactyle* (p. 251), *splanchnique* (p. 251), *stéréobate* (p. 250), *triglyphe* (p. 242), *trochlée* (p. 243), *ténuirostre* (p. 291), *xérophtalmie* (p. 248).

Parfois cependant l'auteur tire ses exemples de son propre fonds. Je ne pense pas du moins que ce soit dans un dictionnaire français qu'il a trouvé *biranbrot* (p. 273; allemand *Bierabendbrod* ?), *droschki* (p. 296), *erbswurts* (p. 291), *hast* (p. 285), *hercher* (p. 238; allemand *herrschen* ?), *kobold* (p. 284), *psalme* (p. 248; allemand *Psalm* ?), *schelme* (p. 238), *schnaps* (p. 290), *schnick* (p. 301; allemand fédéral *Schnick*, eau-de-vie), *trinkgeld* (p. 284). D'autres fois il confond le français avec le latin: à la page 276, il cite les adverbes *item* et *olim*; ailleurs (p. 137 et 285) la « *Verbalform* » *contemne*, qui est en effet l'impératif de *contemnere*. L'interprétation du mot *sinet* (p. 236) est plus difficile. Il semble que ce soit la 3e pers. sg. du futur de *sinere*; mais à la page 231, cette forme est

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mise en rapport avec le mot *signum*, et l'on ne voit pas bien ce que *sino, sivi, situm* peut avoir de commun avec la racine de *signum*: la « connexion étymologique » dont parle M. Herzog n'est vraiment pas claire. Un autre mot obscur, c'est *fenin* qu'on trouve à la même page 236. Il serait tentant d'y voir le dérivé de *uenenum*, M. Herzog étant Allemand. Malheureusement il dit que le mot est emprunté à l'allemand et qu'il a, en cette langue, *pf* à l'initiale. M. André Giffard, par moi consulté, croit savoir que *fenin* se dit en français d'Allemagne pour « centime »; le mot serait une corruption de *Pfennig*. Cette explication ne m'étant pas confirmée par mes amis allemands, je n'ose pas la faire mienne. Il se peut cependant qu'elle soit la bonne.

Il serait peu utile de continuer l'analyse du livre. Pour ne pas passer complètement sous silence les vues phonétiques de l'auteur, citons toutefois quelques-unes de ses opinions sur la prononciation française. P. 227, il déclare que l'*l* mouillée est « à peu près » abandonnée à Paris, et quand je dis à peu près, je ne suis pas certain de rendre exactement l'allemand *so ziemlich* (*aufgegeben*). — P. 302, il enseigne qu'on prononce, entre autres, avec consonne géminée les mots *innocent, issue, essence, classique, classification, littérature*. Il donne, soit dit en passant, à la consonne géminée le nom d'intersyllabique (*zwischensilbiger Konsonant*), ce qui est une vraie trouvaille. — P. 128, il prétend que les « prononciations *fisk, lusk, Félisk* [pour *fixe, luxe, Félix*) s'entendent fréquemment non seulement chez les gens du peuple, mais aussi chez des bourgeois (=milieux cultivés). — P. 157, il expose que le mot *moule* (fém.) n'allonge pas sa voyelle à cause qu'il « est peu employé et n'est connu que par des livres ».

M. Herzog enseigne depuis de longues années le français dans les universités autrichiennes. Son livre a reçu un accueil extrêmement chaleureux en Allemagne (1). Jean ACHER.

(1) *Zeitschrift für roman. Philologie*, t. XXXVII, p. 253 (« ein reichhaltiges und eigenartiges Buch »); *Deutsche Literaturzeitung*, t. XXXIV, p. 1452 ss. (« Herzog gibt uns etwas, was in dieser Art überhaupt noch nicht da war »); *Literarisches Zentralblatt*, t. LXIV, col. 544 ss. (« dieses Buch stellt eine ganz originale Leistung dar, die in dieser Anlage und Ausführung kaum ihresgleichen hat »); *Anzeiger des Indogermanische Forschungen*, t. XXXII, p. 31 ss. (« scharfsinniger, kenntnis-und gedankenreicher Beobachter »). *Archiv für das Stud. der neueren Spr. u. Lit.*, t. CXXXI, p. 233 s. (« ich kenne sonst — à part le livre de M. Meyer-Lübke — kein einführendes Werk, das sich mit dem vorliegenden messen könnte »).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

J. Leite de Vasconcellos. — Carolina Michaelis [Académia das Sciências de Lisboa. Separata da « Boletim da segunda classe », volume v]. Lisboa, *Imprensa Nacional*, 1912. In-8° de 52 pages.

Cet écrit académique est consacré aux travaux de Mme Caroline Michaelis (de Vasconcellos), qui vient d'être appelée à une chaire de philologie germanique à la Faculté des Lettres de Lisbonne. La carrière de l'éminente romaniste est des plus remarquables. Née en Allemagne, elle vint s'établir en Portugal en 1876, à la suite de son mariage avec l'historien portugais Joaquim de Vasconcellos. Elle a honoré sa patrie d'adoption par les nombreux travaux qu'elle a publiés sur l'histoire littéraire et la philologie portugaises. On en trouvera la liste dans le mémoire de M. Leite de Vasconcellos. Les plus importants sont l'*Histoire de la littérature portugaise*, publiée dans le *Grundriss* de Groeber, en collaboration avec Th. Braga ; l'édition du *Cancioneiro da Ajuda*, une série de savantes et piquantes *Randglossen* sur les anciens poètes galiciens, etc. On pourra voir, dans la longue liste publiée par M. Leite de Vasconcellos, sur combien de sujets divers Mme Carolina Michaelis a exercé sa science et sa critique. Le mémoire se termine par la publication d'une série de lettres adressées à Mme Michaelis par d'éminents romanistes : Diez, Gaston Paris, Ascoli, Mussafia, Herrig.

J. ANGLADE.

Nikolaus Welter. — Hohe Sonnentage, ein Ferienbuch aus Provence und Tunesien. *Kempten und München, Jos. Kösel*, 1912, 381 p. petit in-8° avec illustrations.

Livre extrêmement attachant, vives impressions d'un voyageur qui sait à la fois sentir et comprendre. Un aperçu rapide sur *Calendau* (p. 99) et un autre sur le *Pouèmo dóu Rose* (p. 26) contrastent vigoureusement avec les banalités courantes en matière de littérature provençale. P. 107-126 la fisionomie artistique et sociale de Mistral est caractérisée et les chances d'avenir du mouvement félibréen sont appréciées avec une clairvoyance rare même chez ceux qui se piquent d'être le mieux informés et avec toute la discrétion qui sied à un ami du Félibrige étranger par sa naissance à la terre provençale. Sauf peut-être dans des publications qui me touchent de trop près pour que je puisse les juger impartialement, je n'ai jamais vu examiner les ommes et les choses du Félibrige avec autant de pénétration et d'originalité.

J. R.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Hugo Bayer. — Původ slovesa *aller*. *Librairie française F. Topič à Prague*, 1912, 20 p. in-8°.

M. B. examine en tchèque l'étimologie de *aller*, qui avait résisté à des investigations poursuivies avant lui en allemand, en français, etc... Il ne fait pas avancer la question, se bornant à reprendre assez confusément *adnare* et *adnatare*. C'est évidemment un fait intéressant que fr. *aler*, prov. *anar* semble apparaître dans les plus anciens exemples comme terme de marine pouvant se traduire par tch. *plavitì se*, angl. *sail*. *Adnatare* peut donner fr *aner*. Mais *aler* ne peut sortir de *aner* sans autre forme de procès. M. B. invoque la dissimilation et cite de nombreux exemples de *n* passant à *l*, mais il ne semble pas s'apercevoir que tous ces exemples présentent des conditions spéciales qui manquent pour *aner* > *aler*. Il s'appuie principalement sur Diez et sur Littré, mais la fonétique istorique a progressé depuis ces glorieux initiateurs et grâce à l'impulsion donnée par eux à des études dont il faudrait s'assimiler les résultats acquis avant d'entreprendre des recherches étimologiques, surtout sur des points que les plus abiles ne sont pas encore parvenus à élucider complètement.

J. R.

Maurice M'gnon. — Notes critiques sur la *Chanson* d'Adam Billaut. *Clamecy, impr. et libr. A. Lahaussois*, 1909, 8 p. in-8° (extrait du *Bulletin de la Société scientifique et artistique de Clamecy*, 1909).

La comparaison de cette *Chanson* avec d'autres compositions analogues en France et en Italie et l'examen des altérations que la tradition lui a fait subir amènent M. M. à conclure qu'Adam Billaut a mis en œuvre un tème populaire; sa poésie bachique « est loin d'être aussi personnelle qu'on pourrait le penser: cela n'enlève d'ailleurs rien à sa valeur: le folklore n'est pas la littérature ».

J. R.

Percival Bradshaw Fay. — Elliptical partitiv usage in affirmativ clauses in French prose of the fourteenth, fifteenth and sixteenth centuries. *Paris, Champion*, 1912, VIII-88 p. in-8° (tèse de l'Université américaine John Hopkins).

Ce n'est guère qu'un abondant relevé d'exemples, avec résumés statistiques, de tournures partitives (*de* seul ou composé avec l'ar

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ticle + subst. seul ou avec adj.) en français des XIVe, XVe et XVIe siècles. Les exemples sont empruntés à des textes littéraires et autres, tous en prose, parce que l'usage sintaxique peut être contrecarré en vers par les exigences du mètre (p. 7). L'auteur écrit l'anglais avec des simplifications ortografiques qui semblent pour la plupart bien conçues.

J. R.

Louis Karl. — Un moraliste bourbonnais du XIVe siècle et son œuvre, le Roman de Mandevie et les Mélancolies de Jean Dupin. *Paris, Champion.* 1912, 60 p. in-8° avec deux planches (extrait du *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*, année 1912).

« Jean Dupin... est l'auteur le plus méconnu de la littérature du moyen-âge, sa biografie est remplie d'erreurs, et des légendes se sont formées autour de son nom » (p. 1). Son nom même a été fréquemment altéré (v. p. 2). M. Karl fixe les points sûrs de sa biografie, établit une bibliografie de ses œuvres, en apprécie la valeur morale et littéraire en les rattachant à la tradition du *Roman de la Rose*, et en étudie la langue et la versification : « Jean Dupin se servait du dialecte du centre de la France tel qu'on l'a parlé dans la première moitié du XIVe siècle. Quand il nous rappelle que le Bourbonnais est sa patrie (l. VIII, v. 47) et dit : « Je n'ai pas langue de françois », il veut excuser un stile rude et sa franchise, sans penser à une différence dialectale. Celle-ci, d'ailleurs, n'a jamais été très sensible. L'ancien français ne connaît pas de dialecte bourbonnais et le patois moderne n'a pas de caractère assez précis et bien défini (cf. Choussy, *Le patois bourbonnais*, Moulins, s. d.). Je ne connais que de titre la tèse de l'Ecole des Chartes : *Le parler bourbonnais aux XIIIe et XIVe siècles, étude filologique de textes médits*, par M. G. Lavergne, publiée à Paris en 1909 » (p. 36).

M. Karl aurait pu lire le compte rendu de cette tèse, qui a paru dans *Revue des langues romanes*, 1910, pp. 204-208 ; il i aurait vu qu'il i a des parlers bourbonnais définissables et distincts du français parisien, que le Bourbonnais n'est pas une unité linguistique et que les parlers usités dans cette province se rattachent à trois ou quatre groupements différents. On se sait pas exactement où est né Jean Dupin, ses œuvres ne semblent pas présenter de traits dialectaux bien nets, mais sûrement dans son village on ne parlait pas le français de Paris : la proposition que « l'ancien français ne connaît pas de dialecte bourbonnais »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

n'a qu'une signification licite, c'est que les écrivains originaires du Bourbonnais n'ont pas employé dans leurs œuvres le parler de leur village. Jules RONJAT.

Agusto Cator. — Fablos de l'Ezopo causidos, birados en gascoun. *Aush, Soulé, Iibrayre,* 1913. 11 p. in-8°.

Ouvrage d'un omme d'application et de loisir. Parler de Fleurance, donné dans une grafie un peu étrange. *Ezopo* est une adaptation barbare du fr. *Esope* prononcé en Gascogne avec *ə* posttonique; gr. Αἴσωπος ou lat *Aesōpus* devrait être à Fleurance *Ezoup*, ou *Ezop*, ou *Ezope*. J. R.

Frederi Mistral. — Lis Oulivado, recuei de pouësio prouvençalo emé la traducioun literalo en regard. *Paris, A. Lemerre,* MDCCCC XII, 251 p., pichot in-4°, emé retra de l'autour, image de soun toumbèu e vuech èr de musico.

Vaqui, se n'en devèn crèire l'autour éu-meme, lou testamen pouëti de noste ilustre coulabouraire, — lou poudèn nouma ansin, noun óublidant que nosto revisto aguè l'ounour de publica la *Respelido* e la *Crido de Biarn.*

Lis óulivado soun la darriero culido que fai dins l'annado lou païsan prouvençau.

Lou tèms que se refrejo e la mar que salico,
Tout me dis que l'ivèr es arriba pèr iéu
E que fau, lèu e lèu, acampa mis óulivo
Et n'óufri l'òli vierge à l'autar dóu bon Diéu

Ansin se duerb lou libre, et se claus emé *Moun Toumbèu:*

Souto mis ue vese l'enclaus
E la capoucho blanquinello
Ounte, coume li cacalaus,
M'acatarai à l'oumbrinello,

trobo que sèmblo uno flour de l'antoulougio grèco perfumado d'encèns crestian assaboura'mé lou mèu d'uno sagesso qu'es ni antico ni mouderno, ni pagano ni crestiano, o qu'es tout acò ensèn, e que diren proupramen *mistralenco.*

Brèu de sagesso es lou titre d'uno di pèço li mai entrasènto dis *Oulivado.* Se la coumparan emé *l'eguen veni* e se d'aquéli pouësio pulèu famihiero e que soun ispiracioun reverto aa conte famous de *L'ome poupulàri* (*Armana Prouvençau* pèr 1883, p. 17, *Aiòli*, n° 49), escalan, pèr li draio sutilo de *Tremount de luno, La tre-*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vanço, A Evo. Dins lou trescamp, à l'auturo dóu *Gaudre* « majestous e terrible que, dins quatorge vers d'un ritme nouvèu e delicious, encourpouro la tragico pouësio de la vido » (P. Devoluy) e subre-toat dóu *Mirage*, auturo que voulountié dirian *goethenco*, pensant au *Gib meine Jugend mir zurück* que clamo lou pouèto dins lou proulogue de *Faust*, pensant à *Prometheus* e au *Gesang der Geister über den Wassern*, auren escandaia l'èime d'aquéu que diguè à Welter: « La naturo es en tout sàvio... Elo pènso rèn qu'à sa toco... », l'amo de « l'Oulimpian qu'em' un egouïsme incousciènt e jouious gardè sa sauveta e soun independènci interiouro, que veramen un cor apassiouna jamai ié teisseguè si nèblo davans l'iue. Entanterin que regarde dins lou siau d'aquel iue gris, me vèn aqueste sentimen: A jamai aquel ome, dins touto sa vido, plenamen hèura soun cor? Si, à la patrio, à sa Prouvènço deïficado? » A sa Prouvènço que dins lis *Oulivado* encaro enauro la tendresso famihiero de *Fiho poulido porto sa verquiero au front* o lou vanc, egau à-n-aquéu de l'*Espouscado* celèbro, de *Au poplo nostre?* « Mai deïficacioun noun es amour, encaro mens aprefoundimen dins l'amour. Egouïsme e sauveta d'Oulimpian podon èstre uno forço au coumbat de la vido; noun soun la plus auto umanita... Pamens Mistral noun es lou « pouèto rèn que pouèto ». Es un ome veramen grand, qu'a 'ncapa la mai dificilo dis obro d'art: l'unita d'uno vido richo de travai e jouiouso dins la bèuta emé la crento sàvio di raro marcado à sa naturo, au service d'uno auto e puro pensado patrioutico. E lou bonur l'acoumpagnè, bonur senti comme lou guierdoun merita d'uno vido de gau dins l'acioun... La pleno founsour d'aquéu bonur se mesuro à la bello dicho que sabès: « Mor jouine lou que li Diéu amon ». En Mistral s'avèro aquelo dicho, noun dins soun sèn tradiciounau e tragi, noun, dins un autre mai founs e mai counsouladis. Quau, touto sa vido, s'es garda tant jouine e tant jouious d'agi, quau, dins si vue tanto an, l'iue clar e lou cor jouine, pòu encaro culi de frucho aurino sus l'aubre de la vido, quau, l'èime plen d'esperanço, fai trelusi meme la toumbo en un tèmple de la Vido, aquéu jouvènt de vuetanto an à l'amo ensouleiado se pòu amira e lausa coume un qu'es mai-que-mai escari pèr la Divinita » (Welter, *Hohe Sonnentage*, p. 120-125).

Aguènt — et noun poudiéu miés faire — leissa parla l'escrivan que, mai founs bessai que ges d'autre avans éu, a sachu cava dins l'èime e dins l'amo dóu Mèstre de Maiano, assajarai de dire quénti jouïssènço de pur art proumeton lis *Oulivado* à tout esperit cultiva e libre?

Me baste dire qu'avèn eici lou mai pur dóu lauroun de pouësio que sourgènto despièi lou *Poulmo dóu Rose*. Aleva un cantico

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à l'Inmaculado Counccpciouu, que remounto à 1880, *Tremount de luno*, qu'es de 1891, e quàuqui vers de circoustànci data d'entre 1893 e 1899 tóuti li trobo dis *Oulivado* nous pourgisson ço que se pòu apela la *darriero naniero* de F. Mistral, l'evoulucioun radiero d'uno formo sèmpre que mai óuriginalo e refinado, d'uno pensado sèmpre que mai sutilo e pouderouso. E me permetrai d'acaba pèr dos preguiero o pèr dos sugestioun à nostre Mèstre

.....sus quau peson lis age
Mens que l'aucèu qu'es de passage.

Forço trobo mistralenco noun soun rejouncho en recuei, e's dificile de li bousca dins de revisto, calendié, etc... que s'atrovon pas dins tóuti li biblioutèca. Tóuti o quasimen tóuti s'ameriton, e larg, uno empressioun en voulume: Mistral es d'aquéli qu'avèn besoun de poussedi sis obro coumplèto. Tant que Diéu lou gardo sus la terro di vivènt, coume éu dis superbamen dins *Lou Lioun d'Arle*, e nous lou gardara, esperan, encaro longo vòuto, perque noun ligarié garbo, souto lou noum d'*Ivernado*, o tout autre que miés ié semblarié counvenènt, dóu magnifique salut *Au Pourtugau* que pareiguè dins l'*Aïòli* (n° 266) pèr lou quatren centenàri de la descuberto de la routo dis Indo pèr Vasco de Gama, de la poulido *Mananenco* qu'es dins *Lou Cacho-fiò* pèr 1890 (p. 12), di cantico e saume, d'autour veramen biblico, que soun enseri au recuei dóu P. Savié o cita dins *Moun Espelido*, de dicho lapidàri coume li salut à Girard e à F. de Lesseps que soun dins l'*Armana Prouvençau* pèr 1859 (p. 74) et 1870 (p. 14), dóu *Cant di felibre* de l'*Armana Prouvençau* pèr 1855 (p. 19), dóu *Bon-jour en tóuti* qu'es dins *Li Prouvençalo*, di pèço qu'èron dins la proumiero edicioun dis *Isclo d'Or*, vuei abenado, e que mancon dins la segoundo, e de tant d'autro, enfin, que se pèr cas lou Mèstre éu-meme lis a óublidado, sian proun dins lou Felibrige que nous n'en souvenèn, e sauprian li retrouva, e voudrian li faire counèisse en tóuti?

E, souvetant à Mistral de vèire uno segoundo edicioun dis *Oulivado*, ié demandarai, en m'escusant de l'audàci, se dous cambiamen noun sarien pas bèn-vengu.

A *Evo* s'acabo ansin:

Mai siès bello jamai tant

Coume en glòri
Quand fos flòri,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Sènso faulo ni faudiéu,
Lindo! talo
Que, fatalo,
Te pastè la man de Diéu.

Nuso! liogo de *Lindo!* èro, se noun m'engane, la versioun primitivo. e noun siéu soul à pensa qu'èro la bono.

Tambèn, quau legira o debanara *Lou Mirage* sènso la darriero estrofo me fara pas menti se dise qu'ausin la counclusioun n'en vèn tout autrancen fermo e pretoucanto.

E, pèr bello finido, leissarai encaro dire un autre miés emparaula que iéu. Veici coume Pèire Devoluy saludavo lis *Oulivado* dins *Viro Prouvènço !* (darrié numerò de l'annado 1912) :

« Uno grand part di pouèmo dis *Oulivado* an pareigu dins noste journalet, e sara pèr éu lou grand ounour... Aquéli pouèmo, à cha mesado, an pèr an, nàutri lis enfant de la terro, qu'avèn teta la lengo emé lou la, nautre, pàuri droulas enclausi, barbelavian de n'ausi l'armounio. Un pèr un, tóuti aquélis inne de lumiero et de bèuta, lis avèn reculi di bouco dóu Mèstre, lis avèn bresiha, lis ine mouisse d'estrambord, i vèspre d'amaresso, i matin d'esperanço, e, se n'i' avié proun d'un pèr tout un an d'alegresso, de lì retrouba vuei tóuti rejoun, magnifique e vivènt, nous es puro e realo emoucioun. »

Jùli Rounjat.

Heinrich Morf. — Vom Ursprung der provenzalischen Schriftsprache, extrait des *Sitzungsberichte der königlich preussischen Akademie der Wissenschaften*, t. XLV (1912), 22 p.

Sur quel parler repose la κοινή dont se servaient les troubadours? Sur le parler du Limousin, répond-on généralement sans ésiter: la plupart des troubadours, et les plus grands, sont Limousins ou Périgourdins, ce qui dialectologiquement en revient à peu près au même; Raimon Vidal appelle *lemozi* la langue littéraire dont il veut formuler les règles.

La première raison n'est point décisive. Nos Limousins ont une poésie trop subtile et une versification trop raffinée pour n'avoir pas eu de devanciers. Nous ne connaissons pas ces devanciers, mais ils ont sûrement existé, et rien ne prouve qu'ils fussent Limousins. D'autre part, les œuvres de nos Limousins fourmillent de formes non limousines.

La seconde n'est pas plus forte. En examinant de près le texte des *Razos de trobar* (M. Morf préfère *Razos*, mais les manuscrits varient sur ce point comme sur beaucoup d'autres), on voit que R. Vidal entend par *lemozi* uniquement ce qu'ailleurs on

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

appelle *proensal*, c'est-à-dire la langue du sud de la Gaule, sans que cela implique en aucune façon une relation directe avec un parler de base local ou provincial : *lemozi* ou *proensal*, ou l'expression plus générale *romans*, désigne une langue vivante et s'oppose à *lati* ou à *gramatica*.

Sur ces deux points, d'ordre négatif, la démonstration de M. Morf me paraît absolument concluante. Et elle n'est point superflue. Dans son article *Provençal language* de l'*Encyclopaedia Britannica*, M. Paul Meyer avait, dès 1885, produit les mêmes conclusions ; mais, malgré cela, presque tous les auteurs qui se sont occupés de définir le provençal avaient continué à attribuer au mot *lemozi* un sens trop littéral : il était donc utile de reprendre la question et de fortifier encore l'argumentation.

La solution positive doit, en conséquence, être cherchée uniquement dans l'examen minutieux de la κοινή d'une part et des parlers locaux de l'autre.

Cet examen est à faire. Je ne saurais m'i livrer dans un compte rendu : il faudrait un assez fort volume. Mais je voudrais donner aux chercheurs une indication utile.

En quelques pages finales, M. Morf suggère l'idée que le lieu d'origine de notre κοινή pourrait être la Narbonaise, antique foyer de culture : « R. Vidal rejette les formes limousines *chanso*, *vilas*, et se prononce pour *chanson*, *vilans*, formes languedociennes. »

Je crains que cette suggestion n'égare les chercheurs sur une fausse piste.

R. Vidal dit (éd. Stengel, p. 85, 86, je copie textuellement, sauf quelques changements pour rendre la grafie facilement intelligible en deors des mots directement intéressés) : « Per aver mais d'entendemen vos vuoil dire que paraulas i a don hom pot far doas rimas, aissi com *leal*, *talen*, *vilan*, *chanson*, *fin*, et pot hom ben dir qui si vol *liau*, *talan*, *vila*, *chanso*, *fi*. Aissi trobam que an menat li trobador, mas li primier, so es *leal*, *talen*, *chanson*, son li plus dreig. *Vilan*, *fin* suffren miels alegramen. » Ce dernier mot n'a aucun sens ; il faut évidemment lire *aleujamen*, que le scribe n'aura pas compris : un ms. (éd. Stengel, p. 144) donne *laugerament* ; Guessard avait restitué *abreviamen* (*abreujamen* serait fonétiquement plus correct).

Laissons de côté la question compliquée de *ta'en* — *talan*. *Leal* (certains mss. ont *leyal*) — *liau* met en jeu le traitement de *-l* fin. rom. ; on comprend que R. Vidal préfère une forme avec *-i* à une forme avec *-u*, qui est spécialement gasconne. Les trois autres mots intéressent *-n* caduque. Pourquoi R. Vidal préfère-t-il

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

chanson à *chanso* plus décidément que *vilan, fin* à *vila, fi*? S'il était guidé par un purisme arcaïsant, latinisant, il devrait mettre ces trois mots sur la même ligne. Est-il guidé par le degré d'avancement d'une évolution fonétique? C'est fort possible. Le procès le plus généralement suivi pour la chute de *n*, établi par l'accord des langues les plus diverses, et spécialement ce procès dans notre domaine, établi par des faits qu'on peut observer dans les parlers vivants, est: nasalisation de la voyelle précédente; absorption de la consonne nasale par la voyelle nasale; dénasalisation de cette voyelle. Le voile du palais étant le plus abaissé pour la prononciation de *a*, et de plus en plus élevé pour la prononciation des séries de *a* à *i* et de *a* à *u* (fr. *ou*), la nasalisation doit commencer par *a* et finir par *i*, *u*, et en effet la fonétique istorique montre que les faits se sont passés ainsi (Rousselot, *Principes*, pp. 267, 268, 713, 717). Donc l'*a* de *vilan* a dû être nasalisé avant l'*o* fermé de *chanson*, et celui-ci avant l'*i* de *fin*. Au premier abord on attendrait la même succession pour la dénasalisation: *vila, chanso, fi*. Mais *fin* a pu être dénasalisé avant *chanson*, quoique nasalisé après, parce que *i* nasal diffère moins pour l'oreille de *i* oral que *o* nasal ne diffère de *o* oral (cf. Rousselot, *Bull. Soc. Ling.*, t. x, p. cxl, cxlj). Rien ne s'oppose donc à ce qu'au temps de R. Vidal des parlers (α) aient eu *vilã, fĩ* chansõ, d'autres (β) *vila, fi, chansõ*, d'autres (γ) *vilo, fi chanso*. Les préférences de R. Vidal vont dans l'ordre α — β — γ, sans doute conformément à l'idée qu'il se faisait de la pureté respective de ces parlers, — pour des raisons qui ne nous sont pas claires; et il faut ajouter que R. Vidal d'une part confond, comme tous les grammairiens de son temps, le *son* et la *lettre* et d'autre part emploie à peu près indifféremment, comme la plupart des écrivains de son temps, des formes avec ou sans *-n*. Comme enfin la chute de *-n* est commune aux parlers actuels de la Narbonaise et du Limousin, et généralement aux parlers méridionaux en dehors de la Provence proprement dite et de la Gascogne sauf le Béarn, il semble que le passage en question n'apporte aucune lumière sur la base de la κοινή.

Il est au moins extrêmement difficile de tirer une indication quelconque du traitement de lat. *ct, gd, c't, g't*, les mss. du moyen âge présentant en général *promiscue* des formes telles que *dreit — dreg, freidor — frejor, plait — plach, cuidar — cujar*, et de plus *dreicha* et autres formes qui semblent cumuler les deux aboutissants les plus usuels de l'évolution, *it* et *ch*. Il n'est nullement impossible qu'au temps de R. Vidal les résultats de ces groupes fussent des groupes de deux consonnes mouillées, réagissant l'une sur l'autre pour le mode et le point d'articulation

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et n'ayant pas encore abouti à un résultat aussi net et aussi facile à grafier que *it* ou *ch*. Cf. des formes méridionales actuelles telles que *dreich*, *-o* < *d(i)rectu*, *-a* (*Atl. ling. de la France*, cartes *Droite* (*la main*) et *Droit devant nous*), léonais et aragonais *feycho* < *factu*, *muchos* < *multos* (Hanssen, *Span. Grammatik*, p. 52), esp. classique *muy* à côté de *mucho* < *multu*, et le début d'évolution fonétique relevé par M. Rousselot dans *Etudes de prononciations parisiennes*, p. 26 : *acte* prononcé avec un *k* dont le point d'articulation, sous l'influence du *t* suivant, est avancé de telle façon que la langue n'aurait qu'à perdre le contact pour se trouver dans la position de *y*.

Un autre trait donnera peut-être une indication meilleure. On sait que le nord du domaine linguistique provençal, dès le plus aut moyen-âge (*chustia*, *chaden*, *charcer*, etc... dans *Boeci*), fait passer lat. *ca-*, *ga-* à *cha-*, *ja-*, tandis que le sud conserve les sons latins ; la répartition géografique a peu changé depuis, comme le montrent les noms de lieu ; pour le dire en passant, *chanson*, par son *ch-* comme par son *-n*, n'est pas une forme languedocienne, contrairement à l'assertion de M. Morf. Or, les troubadours, ou du moins la plupart d'entre eux, semblent employer indifféremment des mots en *ch-* et des mots en *c-*, voire une forme en *ch-* ou une forme en *c-* pour un seul et même mot.

Il serait vivement à souaiter qu'un filologue doublé d'an linguiste entreprît, ou qu'un filologue et un linguiste entreprissent en collaboration d'examiner les modalités et les raisons de ce mélange de formes et de beaucoup d'autres, jusqu'ici vaguement constatés sans explication satisfaisante et même sans statistique tenant compte des divers auteurs, de leur lieu d'origine, du pays où ont été exécutées les copies de leurs œuvres, etc... Ce serait un travail comparable, en somme, à ceux qui ont permis d'asseoir nos connaissances sur la langue des poèmes omériques. On peut dire de la lirique provençale ancienne ce que M. A. Meillet dit de la poésie omérique : elle « n'a rien de populaire. Elle s'adresse à une aristocratie dont les relations dépassaient les limites de la cité, et elle est l'œuvre d'une corporation qui la conserve et la récite... La plus ancienne des langues poétiques de la Grèce, celle qui a exercé une action sur toutes les autres, n'a aucun caractère dialectal nettement défini, n'appartient purement à aucun dialecte, et tous les Grecs en font usage » (*Aperçu d'une istoire de la langue grecque*, Paris, Hachette, 1913, pp. 189, 190, 194).

On peut le dire en gros, mais il serait fort intéressant de connaître avec précision le détail. En attendant voici, à titre d'ipotèse, les résultats essentiels d'un examen, forcément rapide, mais, je crois, consciencieux, des textes que j'ai à ma disposition et qui

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

me paraissent fournir au moins une orientation générale (je me limite au traitement de lat. *ca-*, *ga-*) :

1° Le mélange de formes, extrêmement fréquent chez presque tous les troubadours, est beaucoup plus rare dans la *Canso de la Crozada*, composition de caractère national, presque populaire, assez nettement rédigée en parler toulousain (ou, plus précisément, fuxéen).

2° Les écrivains non limousins qui, comme le Toulousain Peire Guillem, le Carcassonnais R. de Miraval et R. Vidal lui-même (au moins d'après un des mss. des *Razos*), ont assez régulièrement *ca-*, *ga-*, conformément à la fonétique de leur pays de naissance ou d'adoption, ont beaucoup plus souvent *chan*, *chantar* que *can*, *cantar*.

3° Les écrivains limousins (i compris les Périgourdins) admettent très libéralement *ca-*, *ga-* sauf dans *chan*, *chantar*, mots où ils maintiennent presque toujours le *ch-* de leur pays.

Il en ressort évidemment que la poésie courtoise, pratiquée par des gens qui voyageaient beaucoup et séjournaient assez longtemps dans des cours éloignées de leur pays d'origine, qui étaient fréquemment en contact avec des poètes ayant un parler d'origine différent, usait d'une langue composite, d'une κοινή dans laquelle entraient des formes d'origine diverse. Mais les deux derniers points semblent bien indiquer que, sous réserve d'immixtions ultérieures, cette κοινή s'est constituée d'abord dans un pays où les termes essentiels désignant la poésie étaient *chan*, *chantar* et non *can*, *cantar*. Lequel des pays de *cha-*? Provence alpine? Daufiné? Vivarais? Velai? Auvergne? Toutes les probabilités semblent bien pour le Limousin (Périgord compris), où une remarquable culture littéraire est très anciennement attestée. Nous revenons donc, par un chemin détourné, à l'opinion généralement reçue, en la fondant sur des raisons peut-être plus solides que celles dont M. Morf a nettement montré la faiblesse. Jules RONJAT.

ERRATA

P. 159, nous nous demandons s'il faut ou s'il ne faut pas dater cet acte de 1319. — On doit en réalité le dater de 1319, le Valentinois ayant toujours employé le style de l'Annonciation (mode florentin). (V. A. Prudhomme, p. 279-281 du *Bull. hist. et philolog.* du *Comité des travaux historiques* de 1898, Du commencement de l'année et de l'indiction en Dauphiné). L. C.

P. 279, l. 3, *cera*, corr. *cer*.

P. 281, l. 5 du bas, (*barbă vi non* * *brabă*) *mais fait*, corr. (*barbă*, et non **brabă*), mais fait. J. R.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

TABLE DES MATIÈRES

Tome LVI

ARTICLES DIVERS

	Pages
Acher (J.). — Sur l'*x* finale des manuscrits	148
— De l'emploi du tréma	458
Barbier fils (P.). — Noms de poissons	172
Bertoni (G.). — Noterelle provenzali	5, 413
Caillet (L.). — Acte passé à Valence au sujet des revenus dans le mandement de Livron (1318)	159
Calmette (J.). et Hurtebise (E.-G.). — Correspondance de la ville de Perpignan	446
Dauzat (A.). — Glossaire étymologique du patois de Vinzelles (Basse-Auvergne)	285
Faral (E.). — Chronologie des romans d'*Enéas* et de *Troie*.	129
Karl (L.). — La légende de Saint Jehan Paulus	425
Mandonnet (P.). — Laurent d'Orléans	20
Pitollet (C.). — A-propos d'Aubanel de Nimes, de Jean Reboul et de Pierquin de Gembloux	24

BIBLIOGRAPHIE

1° Revue des Revues	64, 248, 466
2° Comptes rendus	
Ancona (A. d'). — Aneddoto Manzoniano (Pitollet)	256
— Lettere di G. Paris (Pitollet)	260
Benoist (A.). — Le théâtre d'aujourd'hui (Rigal)	90
Canat (R.). — La renaissance de la Grèce antique (Merlant)	251
Collas (G.). — Les sentiments de l'Académie (Rigal)	96
— Jean Chapelain (Rigal)	96
Dauzat (A.) — Essai de méthodologie linguistique (Grammont)	472
— Géographie phonétique d'une région de la Basse-Auvergne (Grammont)	470
Faguet (E.). — Rousseau penseur, Rousseau artiste (Rigal).	505

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

FARAL (E.). — Les sources latines des contes et romans courtois du Moyen-Age (CONSTANS)..... 487
GIORGINI (G.-B.). — VIII lettere (PITOLLET)..... 491
GRILLET (C.). — La Bible dans V. Hugo (RIGAL)..... 102
HAAS (J.). — Neufranzösische Syntax (ANGLADE)..... 76
HERZOG (E.). — Historische Sprachlehre des Neufranzösischen (ACHER) 520
LEWENT (K.). — Beiträge zum Verständniss der Lieder Marcabrus (BERTONI) 496
LOTE (G.). — L'alexandrin français (GRAMMONT)..... 477
— La rime et l'enjambement (GRAMMONT)..... 479
MARTINON (Ph.). — Les strophes (MERLANT)..... 253
MILLARDET (G.). — Petit atlas linguistique d'une région des Landes (GRAMMONT) 481
— Recueil de textes des anicens dialectes landais (GRAMMONT) 481
— Etudes de dialectologie landaise (GRAMMONT) 481
MISTRAL (F.). — Lis Oulivado (ROUNJAT)..... 528
MORF (H.). — Vom Ursprung der provenzalischen Schriftsprache (BERTONI-RONJAT) 499 532
PANCONCELLI-CALZIA (C.). — Italiano (GRAMMONT)..... 468
PELLISSIER (G.). — Le réalisme du romantisme (RIGAL)..... 94
PUSCARIN (S.). — Probleme noua in cercetarile lingvistice (RONJAT) 277
ROHRBACH (P.). — Der deutsche Gedanke in der Welt (PITOLLET) 84
SAMMLUNG MITTELLATEINISCHER TEXTE (ACHER)..... 518
SCHULTZ-GORA (O.). — Zwei altfranzösische Dichtungen (ACHER) 123
STRONSKI (S.). — Le troubadour Folquet de Marseille (ANGLADE) 71
TOBLER (A.). — Li dis dou vrai aniel (ACHER)..... 516
— Vermischte Leiträge (RONJAT)..... 274
VAGANAY (H.). — Les odes de Ronsard (VIANEY)..... 270
VERRIER (P.). — L'isochronisme dans le vers français (GRAMMONT) 479
VIANEY (J.). — L'explication française (BENOIST)..... 78
VORETZSCH (C.). — Einführung in das Studium der altfranzösischen Sprache (ACHER)..... 118

3° Ouvrages annoncés sommairement :

ACQUISITION DES MSS. DE M. DUNN, 513. — AMADE, 284. — ARMANAC DERA MOUTHANO, 284. — BALLY, 117. — BARTSCH, 75. —

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

BAYER, 527. — BERRIAT-SAINT-PRIX, 112. — BLOCH, 515. — CATOR, 529. — CLAUZEL, 512. — CLOËTTA, 514. — COUNSON, 110. — DELZANGLES, 112. — FAGUET, 99, 101, 504. — FAY, 527. — GAUCHAT, 113. — GERDE, 537. — GIRAUD, 92. — GRAMMONT, 116, 282. — GRASSERIE, 114. — HILKA, 250, 514. — JOANNIDÈS, 513. — KARL, 528. — KOLSEN, 249. — LACHÈVRE, 91. — LANGLOIS, 117. — LEITE DE VASCONCELLOS, 526. — LOSETH, 69. — MEILLET, 475, 476, 477. — MÉLANGES WILMOTTE, 64. — MEYER-LÜBKE, 474. — MICHALIAS, 537. — MIGNON, 527. — PIAT, 529. — PREDA, 284. — RABE, 70. — ROCHEBLAVE, 109. — SCHNEEGANS, 114. — SCHRAMM, 70. — SOUBIES, 110. — SOURIAN, 510. — Vivo Prouvençò, 283. — WARTBURG, 114. — WELTER, 526.

Correspondance au sujet du livre de Chiswick 125
Errata 536
TABLE DES MATIÈRES 537

Le Gérant : P. HAMBLIN.

MONTPELLIER. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU MIDI

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY